



THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2

sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Mention : Sciences du langage

École doctorale ,Sociétés, Temps, Territoires

présentée par

Thomas VETIER

Préparée à l'Unité de Recherche PREFICS N°EA7469

Pôle de Recherche Francophonie, Interculturel, Communication,
Sociolinguistique

DISCOURS DE (DÉ)LÉGITIMATION SPATIO-LANGAGIERS DE LA MIGRANCE EN ESPACE URBAIN

Thèse soutenue le 19 juin 2018

Devant le jury composé de :

Brigitte Rasoloniaina

Maitre de conférences HDR, Institut national des langues et civilisations
orientales

Sophie Moirand

Professeure émérite, Université Sorbonne nouvelle / *Rapporteur*

Julien Longhi

Professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise / *Rapporteur*

Florian Hémont

Maitre de conférences, Université Rennes 2 / *Examineur*

Gudrun Ledegen

Professeure des universités, Université Rennes 2 / *Directrice de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2

LABORATOIRE DE RECHERCHE – PREFICS EA 7469
ÉCOLE DOCTORALE – SCIENCES, TEMPS, TERRITOIRES

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

DISCOURS DE (DÉ)LÉGITIMATION SPATIOLANGAGIERS DE LA MIGRANCE EN ESPACE URBAIN

THÈSE DE DOCTORAT
DISCIPLINE : SCIENCES DU LANGAGE

VOLUME I

PRÉSENTÉE PAR THOMAS VETIER

SOUS LA DIRECTION DE THIERRY BULOT (2014-2016) PUIS GUDRUN LEDEGEN (2016-2018)

SOUTENUE LE 19 JUIN 2018

JURY :

MME BRIGITTE RASOLONIAINA, MAITRE DE CONFÉRENCES HDR, INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES (PRÉSIDENTE DU JURY)

MME SOPHIE MOIRAND, PROFESSEURE ÉMÉRITE, UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE (RAPPORTEURE)

MR JULIEN LONGHI, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE (RAPPORTEUR)

MR FLORIAN HÉMONT, MAITRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITÉ RENNES 2 (EXAMINATEUR)

MME GUDRUN LEDEGEN, PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, UNIVERSITÉ RENNES 2 (DIRECTRICE DE THÈSE)

*Cette thèse est rédigée selon les rectifications orthographiques du français publiées en 1990
au Journal officiel de la République française.*

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier Thierry Bulot pour la confiance qu'il m'a accordée depuis le jour où, revenant à peine d'un long séjour d'étude à l'université de Fribourg en Suisse au côté de la professeure Aline Gohard-Radenkovic, nous avons discuté pour la première fois de l'écriture de cette thèse. Le soutien qu'il m'a témoigné et ses mots bienveillants resteront gravés dans ma mémoire. Le contrat doctoral en poche, il n'en est pas moins resté un directeur exigeant et toujours porteur d'idées nouvelles : il fallait, en cela, pouvoir le suivre...

Son décès précipité, le 25 janvier 2016, restera une blessure pour nous tous qui dépasse le simple cadre de la recherche. Il était une inspiration et un homme à qui l'on s'attachait. Ses enseignements étaient de ceux qui vous marquent à vie. Je te remercie, Thierry, pour tout ce que tu m'as apporté.

Je tiens également à remercier Gudrun Ledegen et Philippe Blanchet pour le soutien indéfectible dont ils nous ont témoigné au moment de perdre notre directeur de recherche. Encore bien plus durement que nous, ils ont perdu un collègue et un ami. Ils ont pourtant pris la peine et le temps de nous encadrer. La complémentarité de leurs enseignements m'a également permis d'arriver jusqu'ici. Je tiens à les remercier, ainsi qu'Aline Gohard-Radenkovic et les autres enseignant·e·s croisé·e·s depuis notre master, pour leur travail et leur implication à faire de nous, je l'espère, de bons chercheurs. Merci en particulier à Gudrun Ledegen pour avoir repris et dirigé cette thèse avec sa générosité et son engagement.

Un grand merci à celles et ceux qui ont consacré du temps, précieux pour eux dans le cadre de leurs études ou de leur travail, pour leur relecture, leur aide et leur soutien : Maela, Romain, Noémie, Aude, Claire, Camille, Nadia et Nado.

Merci également aux membres de l'association de *L'âge de la tortue* et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs rencontré·e·s dans cette recherche. Notre travail en commun a toujours été un réel plaisir et une vraie source d'inspiration. Merci à mes collègues les « doctorant·e·s », toujours là, à l'espace recherche ou ailleurs, pour se soutenir. Merci à ma famille qui n'a pourtant toujours pas compris ce que je faisais. Merci à mes ami·e·s qui s'amuse·nt tant à m'appeler « docteur LaVet » depuis trois ans, malgré le fait que je ne le fus pas, jusqu'à l'aboutissement de cet écrit.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : FAIRE UNE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	17
CHAPITRE 1 : Réflexions épistémologiques.....	17
CHAPITRE 2 : Un parcours vers la recherche.....	39
CHAPITRE 3 : Un projet de collaboration artistico-scientifique.....	45
PARTIE 2 : ABORDER LE DISCOURS DANS LA VILLE.....	55
CHAPITRE 4 : Le discours : praxis et analyse.....	55
CHAPITRE 5 : La ville, espace de (dé)légitimation de la migrance.....	75
CHAPITRE 6 : Les « migrants », diachronie d'une catégorie.....	93
PARTIE 3 : AU CROISEMENT DES MÉTHODES DE RECHERCHE.....	119
CHAPITRE 7 : Une méthodologie d'enquête.....	119
CHAPITRE 8 : Analyser les discours politiques dans les médias.....	127
CHAPITRE 9 : Analyser les discours dans une « organisation citoyenne ».....	139
PARTIE 4 : LA CONSTRUCTION DU « MIGRANT » DANS LA PRESSE.....	151
CHAPITRE 10 : La presse quotidienne nationale (PQN).....	151
CHAPITRE 11 : La presse quotidienne régionale (PQR).....	169
CHAPITRE 12 : La presse locale.....	223
PARTIE 5 : LA (RE)CONSTRUCTION EN DISCOURS DES « MIGRANTS ».....	231
CHAPITRE 13 : Observations participantes de « <i>Groupes de réflexion</i> ».....	231
CHAPITRE 14 : Analyse des entretiens via les récits de vie.....	247
CHAPITRE 15 : Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale.....	271
PARTIE 6 : SYNTHÈSE.....	329
CONCLUSION.....	349
BIBLIOGRAPHIE.....	357
INDEX DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX.....	377
TABLE DES MATIÈRES.....	381
TABLE DES ANNEXES.....	385

À Thierry.

INTRODUCTION

Définition d'une recherche menée en sociolinguistique urbaine

Cette thèse¹ s'intéresse à un type particulier de discours, que l'on rapprocherait d'un discours « politique » si l'on se réfère à un discours sur « la chose publique », relevant du discours sur la migration et les « migrant-e-s » (et qui d'un certain point de vue pourrait relever de la stéréotypie) : il s'agit tour à tour de s'intéresser aux discours médiatiques répondant au standard journalistique de « l'objectivité » et aux discours de personnes, migrantes ou non, participant à un projet associatif se proposant, lui, de produire un discours de « l'intime ». Ce point de départ de la recherche découle d'une sociolinguistique que nous pourrions comprendre sous l'appellation de « sociolinguistique du discours » (au risque probablement de la limiter dans ses questionnements) (BULOT, VESCHAMBRE, 2006) qui théorise, à partir des apports de la linguistique sociale (MARCELLESI, GARDIN, 1974) et d'une sociolinguistique de l'urbanisation (BULOT, TSEKOS, 1999), la fonction praxique des discours et leur efficacité sociale sur les comportements (BULOT, 2004).

Il s'agit ainsi de faire état de discours renvoyant à des phénomènes globaux d'exclusion, de discrimination. Nous proposons ici, dans une analyse du discours, de considérer ses « émetteurs » (« journalistes », « politiques », « citoyens », etc.) comme des « locuteurs collectifs » pour qui « *l'activité linguistique produite dans ce cadre n'est pas alors considérée comme le fait d'un individu, mais comme le discours du groupe entier ; celui qui produit l'énoncé doit être considéré comme le porte-parole du groupe formé et choisi* » (BULOT, 2001b : 24). Par ce biais, l'objectif de la sociolinguistique urbaine est de comprendre

¹ Ce travail est pour nous une suite logique des travaux entrepris en mémoire de master (VETIER, 2014) et dans différents articles publiés depuis le début de ce travail doctoral (VETIER, 2016, 2017, 2018a, 2018b ; DESHAYES, VETIER, 2017 ; LEDEGEN, VETIER, 2017). Ces publications sont, pour nous, considérées comme des étapes de travail menant à l'élaboration finale de cette thèse et sont donc à comprendre comme telles... De nombreux questionnements et analyses étant toujours les mêmes, le lecteur ne devra pas s'étonner de voir des parties de celles-ci reprises et complétées dans cette thèse.

et problématiser les covariances entre espace, discours et langues au sein d'une communauté sociale afin de faire émerger les processus de stratification sociolinguistique et de différenciation d'appropriation des espaces. Ici, ces discours, considérés dans leur dimension praxique, agissent sur la ville pour devenir cette ville propre à tous, mais différente à chacun (BULOT, VESCHAMBRE, 2006), et agissent également sur les langues, au prisme d'un discours idéologisé, pour catégoriser, exclure ou encore valoriser...

C'est ainsi par l'analyse des discours épilinguistiques (MARCELLESI, GARDIN : 1974) que la sociolinguistique urbaine tente de mettre à jour les rapports différenciés aux langues et aux espaces pour faire état de ces phénomènes. En effet, cette activité discursive portant sur les jugements attribués aux pratiques discursives – attestées ou non – des locuteurs de langues permet de rendre compte des phénomènes stéréotypiques. Ceux-ci relèvent, de fait, d'un discours sur les statuts symboliques accordés aux langues et leurs locuteurs dans l'espace urbain : discours qui permettent alors de « *marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain* » (BULOT, 2004 : 119) ainsi que l'appartenance à une ou des communautés sociolinguistiques spécifiques. Ainsi, des pratiques telles que le « parler véhiculaire interethnique » (BILLIEZ, 1990), par des jeunes catégorisés par leurs « origines » en France, stigmatisées pour ce qu'elles sont perçues comme fautives du français et réduites à des glossonymes médiatiquement dévalorisés (BOYER, 1997), offrent à voir des « variations inter- et intralinguistiques » (LEDEGEN, LEGLISE, 2013). Cette référenciation à « une » langue légitimée, standardisée (MILROY, 2001) doit nous questionner, eu égard au sujet de thèse développé ici, sur les représentations portées sur les communautés sociolinguistiques stigmatisées et ségréguées. De fait, nous nous intéressons par ce biais aux discours sur les langues (ou non discours) et la migration pour ce qu'ils font état de discours de délégitimation spatiolangagiers en lien avec des normes prescrites.

Dans le cadre de ce travail de recherche, il s'agit d'interroger les discours dominants sur la migration et ses pratiques linguistiques dans le périmètre d'une ville – situation qui fait état d'un phénomène « glocal » (ROBERTSON, 1995) – en l'occurrence Rennes en Bretagne, France. *Par le biais des langues (et donc du plurilinguisme), des discours (vus comme praxis) et des espaces (dans ou hors la ville), il s'agit, d'une part, d'analyser les discours politico-médiatiques actuels sur la migration et les « migrants » et, d'autre part, de percevoir*

comment ces discours sont repris, critiqués, réinterrogés, ignorés et savoir comment, pourquoi ils le sont, dans le cadre associatif et plus particulièrement d'une « organisation citoyenne ». Savoir comment les catégories dominantes sont reprises ou évacuées... Voir comment les frontières sont reproduites en ville dans l'examen de la question de la « légitimité » des personnes perçues comme « migrantes » à être présentes dans l'espace urbain de la ville. Ce point de départ ouvre ainsi à de multiples points de vue « discursifs » sur la ville ; tous cependant relèvent de notre point de vue d'un phénomène de dominance (BULOT, 2008a), processus lié à la hiérarchisation des personnes et des langues sur un territoire donné et où, notamment, la pratique de langues minorées tend à être stigmatisée à des fins hégémoniques.

De nouvelles perspectives de recherche

La recherche ici exposée se situe dans le champ de la sociolinguistique urbaine telle qu'elle a été définie par Thierry Bulot. Cette discipline s'est construite sur les bases d'une sociolinguistique « en crise » qui semblait répondre avec difficulté aux questions que la société et ses mutations pouvaient lui poser. C'est donc en tant que sociolinguistique « de crise » que la sociolinguistique urbaine s'est déployée ces dernières années, cherchant à répondre aux faits de minoration sociale dans un contexte de crise socio-géo-politique, d'augmentation des inégalités sociales et de montée en tension entre des groupes d'individus. Spécifiquement, la sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique de la spatialité « où le discours sur l'espace, corrélé au discours sur les langues, permet de saisir les tensions sociales, les faits de ségrégation, la mise en mots des catégories de la discrimination » (BULOT, 2009b : 65).

Si les débats – sur lesquels nous reviendrons brièvement (Cf. Chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques ») – ont été nombreux sur l'opérabilité d'un tel qualificatif (i.e. « urbaine ») et si nous pouvons considérer que toute sociolinguistique n'est pas par essence urbaine (GASQUET-CYRUS, 2004), il s'agit ici de montrer l'efficacité d'une telle approche dans un travail abordant le « discours sur... », le « discours de... » et l'efficacité sociale des discours en contexte urbain. En effet, la sociolinguistique urbaine problématise les corrélations qu'entretiennent espaces et langues autour de ce qu'elle identifie comme l'urbanité

langagière et la matérialité discursive. De fait, elle contribue à l'élaboration d'une nouvelle forme d'action sociopolitique à travers une volonté d'intervention glottopolitique dans la cité. Elle contribue également, avec d'autres, à un renouvellement méthodologique à travers l'appropriation du terrain urbain et sa problématisation. Enfin, elle contribue à une élaboration scientifique associant l'urbanisation sociolinguistique et la dimension spatiale à la dimension langagière.

Dans ce contexte, la sociolinguistique urbaine se propose de considérer la « pluri-normativité » des groupes sociaux dans un travail où le discours sur l'auto- ou l'hétéro-désignation révèle la formation urbaine (BULOT, 2004). Ce faisant, elle questionne et dénonce notamment, à travers un terrain urbain, la minoration sociale produite des tensions et des conflits, où la ville est productrice d'exclusion, de ségrégation, de discrimination... dans ce qu'elle est vectrice « *d'un discours collectif comme notamment celui de la stigmatisation entre groupes sociaux et à l'intérieur d'eux-mêmes* » (BULOT, TSEKOS, 1999 : 23).

Opérant dans une sociolinguistique dite « prioritaire » où la dimension interventionniste est omniprésente dans le cadre des politiques urbaines, le chercheur est engagé à la fois par son éthique personnelle et une déontologie collective. Cette dernière renvoie à la « norme » admise dans le domaine de recherche et les relations de travail dans lesquelles on se place. La sociolinguistique se définissant par sa volonté de compréhension des processus sociolangagiers et par son optique interventionniste, elle met en œuvre une déontologie forte liée à sa volonté d'être une discipline de l'action, de la « transformation sociale » (TOURAINÉ, 1965). De plus, au contact constant des individus, elle se doit de garder le respect dû à son « objet » de recherche. La praxis sociolinguistique implique donc chez le chercheur – à l'image de ce qui est développé dans la sociologie de l'intervention – différentes postures de recherche, nous y reviendrons.

Annonce du plan

Cette thèse est composée de six parties elles-mêmes divisées en trois chapitres chacune, exceptée la dernière qui constitue la synthèse finale de ce travail.

La première partie, intitulée « Faire une recherche en sociolinguistique urbaine », se propose d’aborder les bases épistémologiques et théoriques qui fondent ce travail. Le chapitre 1 « Réflexions épistémologiques » revient sur l’idée d’une « pensée complexe » nourrissant une posture éthique dans la recherche. Il cherche ensuite à retracer l’évolution des débats nous permettant de positionner la « sociolinguistique urbaine » dans la continuité d’une « linguistique sociale », dans le cadre plus général d’une sociolinguistique francophone. Il conclut enfin sur les apports de cette sociolinguistique urbaine en termes de renouvellement théorique et interventionniste. Le chapitre 2 « Un parcours vers la recherche » retrace lui notre propre parcours personnel vers une « objectivation » nous menant à nous positionner dans cette thèse et à développer une posture de recherche. Le chapitre 3 « Un projet de collaboration artistico-scientifique » se concentre enfin sur la collaboration effectuée ici avec l’association *L’âge de la tortue* et son projet *L’Encyclopédie des migrants*. Dans le cadre interventionniste par lequel nous avons défini la sociolinguistique urbaine, il s’agit alors de retracer la construction de cette thèse à travers une « théorie ancrée » au « terrain de recherche », dans une influence réciproque. Ceci nous ayant mené notamment à nous questionner sur les nouvelles formes d’organisation citoyenne propres à construire de nouvelles instances discursives.

La seconde partie, intitulée « Aborder le discours dans la ville », développe notre appareillage conceptuel construit au fil de notre recherche et de nos premiers résultats de terrain. Le chapitre 4 « Le discours : praxis et analyse » développe l’idée d’une analyse du discours abordant ce dernier du point de vue praxique, c’est-à-dire dans sa capacité à agir sur les représentations et d’être, sinon idéologique, le seul moyen d’accéder aux idéologies (re)construites par eux. Nous étayerons cette théorie du discours par le biais des discours politiques et médiatiques, notamment dans leur capacité à créer des « évènements » et à nommer / catégoriser des groupes minorisés. Le chapitre 5 « La ville, espace de (dé)légitimation de la migration » s’intéresse plus particulièrement aux discours sur les langues et les locuteurs de langues perçues comme étrangères dans l’espace urbain. Il s’arrête particulièrement sur les concepts de « migration » et de « dominance » qui nous intéressent ici pour ce qu’ils traitent des rapports sociaux de domination lorsqu’il s’agit de parler des personnes auto- ou hétéro- désignées comme étant en « mobilité(s) ». Il revient enfin sur les phénomènes de ségrégation urbaine mis en lien avec les pratiques

discriminatoires. Le chapitre 6 « Les “migrants”, diachronie d’une catégorie » traite enfin de l’évolution des nominations de la figure de « l’étranger » dans le cadre historique de l’immigration en France depuis 1789. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l’histoire migratoire de la Bretagne et de Rennes dans le contexte post-colonial et l’émergence des quartiers « politiques » de la ville.

La troisième partie, intitulée « Au croisement des méthodes de recherche » développe les méthodes entreprises dans cette recherche et leurs objectifs. Le chapitre 7 « Une méthodologie d’enquête » revient sur les aspects éthiques et déontologiques d’une sociolinguistique que nous avons qualifiée de « prioritaire » et qui développe les moyens de son intervention dans la cité. Le chapitre 8 « Analyser les discours politiques dans les médias » pose les fondements d’une étude lexicométrique d’un corpus médiatique national, régional et local réuni afin d’observer les propositions « thématiques » quant aux informations liées aux phénomènes migratoires et aux personnes « migrantes ». Nous proposerons ici une présentation des logiciels *Iramuteq* et *Lexico3* ayant servi à cette recherche. Le chapitre 9 « Analyser les discours dans une “organisation citoyenne” » se concentre lui sur les méthodes employées pour analyser un ensemble d’observations participantes et d’entretiens semi-directifs réalisés (analyses faites par le biais notamment de l’Analyse du discours à entrée lexicale) dans le cadre du projet de *L’Encyclopédie des migrants*. Il se consacre ainsi à formuler une méthode alliant « analyse de contenu » et « analyse du discours » dans l’objectif de dépasser les évidences sémantiques des discours observables : qu’il s’agisse de discours tenus lors de réunions ou dans le cadre d’entretiens avec le chercheur.

La quatrième partie, intitulée « La construction du “migrant” dans la presse » développe une analyse des discours médiatiques et leur traitement des questions migratoires entre septembre 2015 et septembre 2016. Le chapitre 10 s’intéresse comme son nom l’indique à « La presse quotidienne nationale (PQN) » avec une analyse des quotidiens *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* et leur front propositionnel commun. Le chapitre 11 « La presse quotidienne régionale (PQR) » offre, lui, à voir une analyse contrastive des quotidiens régionaux *Le Progrès*, *La Voix du Nord*, *Sud-Ouest* et *Ouest-France*. Les résultats de cette analyse nous permettent par la suite de développer les spécificités du journal *Ouest-France*,

notamment en ce qui concerne son traitement de faits-divers liés à des « mineurs isolés étrangers » qui connaîtront par la suite une dérive dénomminative. Le chapitre 12 « La presse locale » met en comparaison de *Ouest-France* à l'échelle de la ville de Rennes des informations journalistiques du magazine de la ville *Les Rennais* et d'un journal se présentant comme indépendant et nommé *Le Mensuel de Rennes*.

La cinquième partie, intitulée « La (re)construction en discours des “migrants” », met en lien des observations réalisées lors de réunions entourant l'élaboration du projet de *L'Encyclopédie des migrants* et des productions discursives d'acteurs de ce projet lors d'entretiens semi-directifs. Le chapitre 13 « Observations participantes de “Groupes de réflexion” » se consacre à une observation critique des réunions du projet autour de la forme organisationnelle choisie par l'association et mettant en scène un certain nombre d'acteurs de la ville. Il nous permet également d'observer l'émergence de thématiques nouvelles quant au discours sur les / des « migrants », fruits des discussions et des négociations collectives. Le chapitre 14 s'attarde sur une « Analyse des entretiens via les récits de vie » : récits de vie qui ont été sollicités par le chercheur au début des entretiens réalisés avec des membres de ces mêmes réunions et des participants « auteurs » au projet. Le chapitre 15 « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale » se consacre enfin à une analyse du discours de ces informateurs et informatrices par le biais d'une méthode appelée Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : notre objectif étant de remonter à leur fabrique stéréotypique en lien avec ce qu'ils entendent des « médias » et leurs objectifs discursifs au sein de *L'Encyclopédie des migrants*.

La sixième et dernière partie, prenant la forme d'une « Synthèse », se propose de croiser l'ensemble des résultats de cette recherche en lien avec les apports théoriques préalablement formulés. Elle conclut ce travail doctoral en quatre points d'attention autour 1) de la responsabilité des médias dans le traitement de personnes catégorisées de par leur mobilité ou leurs « origines », 2) des processus ségrégatifs en cours à Rennes en lien avec 3) l'urbanisation sociolinguistique de la ville (avec les exemples de l'immigration post-coloniale et des « mineurs isolés étrangers ») et 4) des nouveaux modèles d'organisation citoyenne luttant contre leur propre reconstruction des formes hégémoniques en discours.

PARTIE 1 : FAIRE UNE RE- CHERCHE EN SOCIOLOGUE TIQUE URBAINE

CHAPITRE 1 : Réflexions épistémologiques

Le présent chapitre s'attache à développer les bases théoriques et pratiques d'une réflexion épistémologique menée depuis le début de cette recherche. En effet, cette dernière, parce qu'elle traite d'un phénomène où de multiples tensions sont en jeu, où la question de la vulnérabilité est un enjeu essentiel, doit se doter de cadres éthique, déontologique, politique, etc. forts pour ne pas reproduire implacablement les formes qu'elle tente de mettre à jour. Ce travail réflexif est certes présenté ici dans une forme figée, mais est de fait un processus mis en œuvre tout au long du travail, qui prend la forme d'une certaine posture de recherche.

Cette posture nous mène à réfléchir aux conséquences d'une recherche pour les informateurs, le chercheur et le monde social. Elle questionne ainsi la nature du savoir que l'on cherche à établir et des procédés qui seront mis en place pour arriver à nos fins. Forme d'action sociale donc, la recherche – non neutre – doit s'interroger sur ses cadres conceptuels au risque, au contraire, de reproduire des formes de domination et de pouvoir.

Réflexivité donc... *D'où et comment partir dans ce travail ? Quelle place tient le chercheur dans sa recherche ? Quelle part de subjectivité du chercheur reste-t-il dans l'élaboration du travail scientifique ? Quelle est la prétention à l'objectivité scientifique de ce travail ? Et pour conclure, quelle place accordée à la connaissance sociolinguistique dans le*

champ de la connaissance scientifique (surplombante ?) et dans la « connaissance » en général ? Ces questions, la sociolinguistique se les pose dans ce qu'elle travaille sur les phénomènes humains et sociaux (et donc leur pluralité, leur contextualité) (ROBILLARD, 2009). C'est en tout cas tout un travail – dans une discipline « récente » comme la sociolinguistique qui doit développer les bases de sa reconnaissance scientifique (PIEROZAK, ROBILLARD, RAZAFIMANDIMBIMANANA *et alii*, 2013) – de mise en place d'outils théoriques, méthodologiques au service de sa scientificité. C'est donc un travail de construction de la validité scientifique de la connaissance produite et de justification de la méthode (ce qu'il reste du débat entre structuralisme et constructivisme, entre positivisme et interprétativisme que nous considérons ici comme un continuum) : construction double indéniablement non « nouvelle » mais qui nécessite d'être explicitée. La réflexivité est également un processus qui doit nous questionner dans notre propre relation au « terrain de recherche » car « *il paraît en effet important de concevoir non seulement ce que la recherche transforme chez le/la chercheur.e mais encore ce que le parcours (biographique, personnelle...) du/de la chercheur.e induit sur la recherche* » (BULOT, 2011a : 11), notamment en termes de résultats.

1.1. Épistémologie de la recherche

Cette introduction, « théorique », se veut le pendant d'une réflexion sur les conditions de production des connaissances, des pratiques, des méthodes, etc. mises en place lors de cette thèse. Loin de vouloir apporter une nouvelle pierre à l'édifice épistémologique – nous rejoignons à ce titre les épistémologues tels que Gaston Bachelard (1999) ou Edgar Morin (1992) – nous voulons amener ici des éléments permettant de comprendre d'où l'on part, de comprendre la nature du lien entre « le sujet » et « l'objet » de la connaissance. En dernier lieu, il s'agit de comprendre notre posture et notre approche de ce terrain dans une perspective sociolinguistique.

Les questions épistémologiques que pose une recherche sont nombreuses. La production de connaissances doit ainsi être considérée dans son ancrage théorique, « paradigmatique ». L'ancrage qui est le nôtre s'inscrit dans un paradigme constructiviste, où la transdisciplinarité est essentielle pour approcher les phénomènes. Dans cette approche, la connaissance scientifique est perçue comme construction donc, comme approche de la

réalité produite à partir d'un certain point de vue. Cela implique la perception d'un savoir dynamique, non positiviste, où « *toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de questions, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit* » (BACHELARD, 1999 : 14). Cette construction du savoir va de pair avec une pensée complexe, dialogique (MORIN, 1982) prenant en compte les dimensions historiques et sociales des processus à l'œuvre. Elle prône, par un examen critique et réflexif indispensable à la recherche, une démarche comparative dans l'examen de « l'objet » pensé de fait comme « phénomène » : car pluriel, social, complexe, pris dans un environnement particulier et donc historicisé. C'est ainsi une activité d'interprétation – et non d'explication – qui est mis en place et qui « *consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale* » (RICOEUR, 1969 : 16). De fait, la mise en place de cette démarche induit chez le chercheur une conscience de la limite dans sa production de connaissances (MORIN, 1986) car, d'une part, il n'existe pas d'univocité des signifiants et que, d'autre part, cela peut conduire à un « conflit d'interprétation » du réel et donc à une confrontation des points de vue sur un même phénomène.

De ce raisonnement, nous pouvons comprendre le rôle attaché au chercheur dans sa recherche. Devant faire preuve d'une approche réflexive, située pour ne pas dire humble, il est cependant pleinement inscrit dans sa recherche car au fondement même de celle-ci : « *la connaissance de la connaissance doit affronter le paradoxe d'une connaissance qui n'est son propre objet que parce qu'elle émane d'un sujet* » (MORIN, 1986 : 22). Cette posture fournit les clés pour « *affronter ce problème complexe où le sujet connaissant devient objet de sa connaissance tout en demeurant sujet* » (MORIN, 1986 : 22). En effet, cette expérience du monde social développée par le chercheur en sciences sociales ne peut être omise car, d'une part et selon Karl Popper, « *nous ne pouvons enlever à l'homme de science sa partialité sans lui enlever son humanité* » (POPPER, 1979 : 84) et, d'autre part, elle est preuve de l'implication de celui-ci dans le monde qu'il cherche à connaître en tant qu'être historique car : « *avoir une expérience de l'histoire en tant qu'être historique c'est être dans et de l'histoire, comme aussi être dans et de la société* » (CASTORIADIS, 1999 : 49-50). De ce fait,

Croire que l'enracinement n'est que du négatif, et qu'on devrait et pourrait s'en débarrasser en fonction d'une épuration indéfinie de la raison, c'est l'illusion d'un rationalisme naïf. Ce

n'est pas seulement que cet enracinement est la condition de notre savoir, que nous ne pouvons réfléchir l'histoire que parce que, êtres historiques nous-mêmes, nous sommes pris dans une société en mouvement, nous avons une expérience de la structuration et de la lutte sociales. Il est condition positive, c'est notre particularité qui nous ouvre l'accès à l'universel. (CASTORIADIS, 1999 : 51).

Ainsi, cette expérience, ce « passé », doivent être mobilisés, mais – dans le sens où l'entend Pierre Bourdieu – seulement à « *condition de soumettre tous ces retours du passé à un examen critique rigoureux* » (BOURDIEU, 2003 : 55). En effet, il s'agit pour lui de rompre avec l'illusion d'un point de vue absolu du chercheur pour le repositionner dans une vision « perspective », ce point de vue étant situé dans l'espace et dans l'espace social (BOURDIEU, 2002 : 185). Il s'agit alors « d'objectiver le sujet de l'objectivation » afin de maîtriser le rapport subjectif à l'objet. Cette vigilance, loin d'être orientée uniquement sur l'expérience du chercheur, engage l'ensemble des conditions de production du savoir à travers une « objectivation participante » ; celle-ci

Se donne pour objet d'explorer, non « l'expérience vécue » du sujet connaissant, mais les conditions sociales de possibilité (donc les effets et les limites) de cette expérience et, plus précisément, de l'acte d'objectivation. Elle vise à une objectivation du rapport subjectif à l'objet qui, loin d'aboutir à un subjectivisme relativiste et plus ou moins antiscientifique, est une des conditions de l'objectivité scientifique. (BOURDIEU, 2003 : 44).

Le chercheur doit donc mettre en œuvre un examen critique afin d'être attentif aux impensés – liés à sa recherche, à son champ disciplinaire, aux conditions sociales de sa production (et donc à l'ethnocentrisme), etc. – qui orientent théoriquement et méthodologiquement la recherche dans une perspective d'objectivation scientifique (Cf. HELLER, 2002). Ce travail, c'est un travail de « vigilance épistémologique », de réflexivité face à ce que Gaston Bachelard a nommé des « obstacles épistémologiques » (1999) et qui prennent place entre le chercheur et la connaissance qu'il tente d'explorer : les expériences premières non critiquées, les connaissances « générales » du monde, les dispositions vis-à-vis de certains thèmes... Cette réflexivité, nous l'entendons comme :

Le travail par lequel la science sociale, se prenant elle-même pour objet, se sert de ses propres armes pour se comprendre et se contrôler [...]. Il ne s'agit pas de poursuivre une nouvelle forme de savoir absolu, mais d'exercer une forme spécifique de la vigilance

épistémologique, celle-là même que doit prendre cette vigilance sur un terrain où les obstacles épistémologiques sont primordialement des obstacles sociaux. (BOURDIEU, 2002 : 173-174).

La réflexivité se veut être ainsi une posture de doute, toujours, sur le préconçu, le « allant de soi » dans les sciences humaines conçues ici comme activité d'interprétation où, de fait, l'engagement du chercheur est certain. Elle mène également à poser une posture de recherche qui, dans une sociolinguistique critique des postures « surplombantes » (BOLTANSKI, 2009), révèle un positionnement ontologique, éthique, politique. Cette posture nous mène à réfléchir aux conséquences d'une recherche pour les informateurs, le chercheur et le monde social ; elle questionne ainsi la nature du savoir que l'on cherche à établir et des procédés qui seront mis en place pour arriver à nos fins : qu'avons-nous le droit de chercher, de faire ou de ne pas faire ? Ou plutôt, qu'est-ce que nous nous autorisons à faire ou nous nous interdisons à faire dans la cadre de notre posture éthique ? Quelles seront les conséquences de ces choix ? Par ces questionnements, nous comprenons la recherche comme praxis, « *ce faire dans lequel l'autre ou les autres sont visés comme êtres autonomes et considérés comme l'agent essentiel du développement de leur propre autonomie* » (CASTORIADIS, 1999 : 113), autonomie qui n'est pas une fin mais un commencement, et où « *le sujet lui-même est constamment transformé à partir de cette expérience où il est engagé et qu'il fait mais qui le fait aussi* » (CASTORIADIS, 1999 : 114).

1.2. De la sociolinguistique à la sociolinguistique urbaine

Si nous avons défini *supra* l'inscription de cette recherche en sociolinguistique urbaine, il nous reste à comprendre les ancrages et l'historicité de cette discipline afin de justifier notre conceptualisation relevant de celle-ci. De fait, « faire une recherche en sociolinguistique urbaine » réclame, comme nous venons de le voir, de poser une posture, une éthique dans cette recherche – dans les contours d'une « linguistique sociale » – mais réclame également de poser ce qu'elle a de spécifiquement « urbaine », ou tout du moins, quels ressorts se jouent dans une sociolinguistique « de l'urbanisation ». Nous allons donc poser ici premièrement les bases scientifiques (et par là-même historiques) de cette discipline dans le champ de la sociolinguistique avant de développer les concepts

fondamentaux s’y référant afin de construire, dans une partie suivante, les outils conceptuels nécessaires à cette recherche.

1.2.1. L'évolution des débats en sociolinguistique francophone

La sociolinguistique travaille le lien direct qu’ont le langage et la société par un système de covariance : comment chacun agit sur l’autre dans un mouvement de réciprocité permanent. Pour ce qui nous concerne ici, s’interroger sur ce qui fait sens dans la société c’est donc s’intéresser aux discours produits et pratiqués par les acteurs sociaux. Le réel est ainsi vu comme une construction sociale qui n’a d’autre manière que d’être exprimée par le discours : discours qui finit par être considéré comme étant réalité. Dès lors que l’on considère le langage comme un fait social, son implication dans l’étude des phénomènes sociaux trouve tout son sens. C’est ainsi que des travaux ont émergé à partir des années 1960/1970 à la suite de William Labov, souvent considéré comme le fondateur (du côté du continent américain) d’une discipline qui n’avait de fait pas encore trouvé de dénominateur commun. Cette discipline, critique d’une linguistique « interne » refusant de voir le caractère social de la langue, est depuis lors en plein essor dans l’idée de que la sociolinguistique « *est tout simplement* » la linguistique (LABOV, 1978 : 258).

Du côté francophone, si le champ de la sociolinguistique peut paraître éclaté depuis son émergence à la fin des années 1960 (LAKS, 1983) et encore aujourd’hui, il est cependant structuré et unifié sur la critique de la linguistique structuraliste saussurienne ainsi que l’appétence pour la dimension sociale du langage. En effet, la « socio » – « linguistique », à travers l’hétérogénéité des recherches qu’elle sous-tend, a été formée autour d’une linguistique « en crise » : « *la linguistique formelle, après avoir rendu compte d’un grand nombre de faits linguistiques, se trouvait incapable d’intégrer de manière satisfaisante la variation et en même temps ne répondait pas réellement à des questions qu’elle refusait de se poser mais que la vie lui posait, celles de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société* » (MARCELLESI, 2003 : 68). Partant de là, il a semblé que l’étude « des phénomènes langagiers dans la société » ne pouvait se départir du contexte de référence, notamment pour nous ici dans l’analyse du discours (la notion de « discours » étant, selon un relevé d’Andrée Tabouret-Keller, au cœur même des discussions de la sociolinguistique

actuelle (TABOURET-KELLER, 2015)), démontrant de fait la nécessité des recherches sur l'indexicalité (GARFINKEL, SACKS, 1970), sur le contexte sociohistorique des discours.

Discipline « jeune » si l'on est tenté de la comparer à d'autres (l'Histoire, la philosophie, la psychologie, la sociologie...), la sociolinguistique n'en est pas moins aujourd'hui structurée comme un champ à part entière qui a trouvé une reconnaissance parmi ses pairs² (BOYER, 2017). C'est ainsi qu'elle est fortement marquée par sa perméabilité aux autres champs et que, aujourd'hui encore, les réflexions théoriques, épistémologiques ou les orientations « sous-disciplinaires » sont foisonnantes et sujettes à de nombreux débats (BOUTET, 2017). À ce titre, les colloques organisés tous les deux ans par le Réseau Francophone de Sociolinguistique (RFS) illustrent les dynamiques résultant du plus grand regroupement de sociolinguistiques francophones :

- Colloque du RFS 2001 (08-09 novembre 2001), Grenoble – *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*
- Colloque du RFS 2003 (20-21 mars 2003), Lyon – *Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité : terrains d'intervention et modèles d'analyse*
- Colloque du RFS 2005 (07-08 octobre 2005), Paris V – *Faits de langues et de cultures dans la dynamique interactionnelle*
- Colloque du RFS 2007 (13-15 janvier 2007), Amiens – *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*
- Colloque du RFS 2009 (16-18 juin 2009), Rennes – *Langue(s) et insertion en contextes francophones : discriminations, normes, apprentissages, identités*
- Colloque du RFS 2011 (31 mai – 02 juin 2011), Alger – *Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*
- Congrès du RFS 2013 (03-05 juillet 2013), Corte – *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs et contre-pouvoirs*
- Congrès du RFS 2015 (10-12 juin 2015), Grenoble – *Hétérogénéité et changements : perspectives sociolinguistiques*

² Nous suivons ici les affirmations d'Henry Boyer en 2017 qui, après démonstration, indique que « l'on peut ainsi affirmer que la sociolinguistique est bien devenue un authentique champ scientifique » (BOYER, 2017 : 17-18) ou qu'elle « occupe un territoire spécifique au sein de l'ensemble des Sciences de l'Homme et de la Société » (BOYER, 2017 : 5).

- Congrès du RFS 2017 (14-16 juin 2017), Montpellier – *Identités, conflits et interventions sociolinguistiques*

Ces Colloques, devenus Congrès, nous permettent également d’observer les différentes dynamiques de laboratoires ou de « pôles » sociolinguistiques en lien avec la diversité des objets de recherche observés. Cependant, tous semblent relever d’un ancrage particulier – mais pas unique et à diverses échelles – de la sociolinguistique autour de « l’implication » du chercheur et de « l’application » de la recherche dans ce domaine. En effet, si nous reprenons les propos d’Henry Boyer :

La sociolinguistique n’est pas (ne devrait pas être) une simple discipline se consacrant à l’observation du réel linguistique pour l’analyser et l’expliquer (ce qui est cependant un préalable élémentaire), mais une science du langage qui engage ses acteurs-chercheurs à l’action dans la Cité, pour que l’intelligence du social ne reste pas lettre morte mais conduise à maîtriser le(s) phénomène(s), le(s) problème(s), soumis à questionnement, à émettre des propositions, à contribuer à trouver des réponses et si nécessaire à inspirer positivement les prises de position institutionnelles. (BOYER, 2017 : 20-21).

Françoise Gadet observe également une spécificité de la sociolinguistique dans ce qu’elle sait (ou plutôt « saurait ») faire et ce qu’elle peut (ou plutôt « pourrait ») faire comparée à d’autres disciplines : 1) à l’instar d’Henry Boyer, elle est une discipline de « l’intervention sociale » ; 2) elle est la discipline de l’observation et de l’action sur la « politique linguistique » et 3) elle est capable de susciter le « débat public » sur les questions du « langage » et des « langues » (GADET, 2004 : 89-90). S’il s’agit bien d’un rôle « actif » dans la société qu’elle attribue à cette discipline, cette dernière (et celles et ceux qui la font) ne semble pas le tenir (pour le cas « français ») en 2004. En effet, si les disciples de la sociolinguistique semblent bien se revendiquer de la dimension « critique » de la discipline, celle-ci paraît, pour elle, se restreindre à la critique d’un modèle saussurien, pourtant depuis longtemps dépassé, au début du XXIème siècle. Cette constatation se rapproche d’une conception « faible » de la critique pour une discipline qui « s’oppose » et qui « *remet en question les concepts, les fondements* » d’une autre (BOUTET, 2017 : 23). Il semblerait en effet que la discipline, encline à se revendiquer « *des positionnements critiques et engagés des intellectuels* » des années 1970 (BOUTET, 2017 : 25), ait perdu pourtant, comme « *l’ensemble des sciences sociales* » entre les années 1990 et le début des années 2000, sa

perspective première d'une « *pensée critique et politique, de la visée de transformation sociale et d'émancipation* » (BOUTET, 2017 : 28).

Comme en témoignent les colloques du RFS, c'est donc dans les années 2000 qu'une « *remobilisation des chercheurs autour de la dimension critique en sciences sociales* » (BOUTET, 2017 : 29) refait surface. Pour la sociolinguistique, de nombreux débats s'en trouvent renouvelés lorsqu'il s'agit à nouveau « d'intervenir ». La notion même de « terrain » a provoqué un important débat au tournant des années 2010 tant théoriquement que méthodologiquement avec en son centre le redéploiement d'un positionnement « réflexif » dans la recherche (ROBILLARD, 2009) ; cristallisant au passage les oppositions anciennes entre les tenants des analyses qualitatives et de celles quantitatives (BOUTET, 2017). Josiane Boutet souligne également la « controverse » la plus importante de la dernière décennie autour « *de la conception de l'objet même de la sociolinguistique* » (BOUTET, 2017 : 32) : la sociolinguistique variationniste ayant reçu comme accusation de n'avoir comme « *objet spécifique* » qu'un « *objet interne à la linguistique* » (BOUTET, 2017 : 33) à l'opposé d'une sociolinguistique « critique » ayant pour objet dernier l'étude des faits sociaux.

Au-delà des controverses existe aujourd'hui bel et bien une pluralité d'approches dans le domaine de la sociolinguistique : la sociolinguistique variationniste, de contact des langues, critique, urbaine, des langues minoritaires, interactionniste, du plurilinguisme, sémiotique... Plus que de les mettre en opposition (dans la forme d'un débat), il semblerait aujourd'hui que ces « sous-champs » se rejoignent dans l'idée que de nombreuses problématiques sociales actuelles (et anciennes) restent à travailler et que la démarche pluridisciplinaire qui forge ses bases méthodologiques et théoriques soit à même de lui permettre d'être un acteur de la transformation sociale : bref, que l'idée même d'intervention soit revenue au cœur de son travail.

Ainsi, parmi les théoriciens que nous avons cité dans cette partie, de nombreux « domaines » (anciens ou récents) de recherche relevant des dynamiques sociétales sont cités : le plurilinguisme et les contacts de langues, la lutte contre les discriminations et la minorisation sociolinguistique, la scolarisation, les idéologies, l'allophonie et les langues de l'immigration, les représentations / attitudes linguistiques, les violences verbales, le langage

au travail, les récits migratoires, la ville et le droit à la ville, le genre, l'espace, les droits linguistiques, les études du postcolonialismes, les mobilités, les mutations urbaines, la mondialisation et la globalisation, le renouveau de l'intérêt pour les langues régionales et l'écologie des langues...

1.2.2. De la linguistique sociale à la sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique urbaine comme « *interchamp* » ou comme « *sous-champ de la sociolinguistique* » (BOYER, 2017 : 25) semble répondre parfaitement à l'évolution de la discipline depuis le début des années 1970 : issue de la « linguistique sociale » développée aux aurores de la discipline, elle a émergée au tournant des années 2000 au même moment (devançant même) que la « remobilisation des chercheurs » sur les questions sociétales dans les sciences du langage (comme nous venons de le voir). Elle semble parfaitement répondre aux nouvelles perspectives du sociolinguiste proposées par Henry Boyer (qui prend la sociolinguistique urbaine d'ailleurs en exemple) :

Le sociolinguiste est attentif aux dynamiques sociétales qui ne manquent pas d'impacter l'activité du langage. Il tente ainsi de répondre aux interrogations face aux phénomènes, aux problèmes d'ordre sociolinguistique qui surgissent dans la vie des hommes et des femmes en société(s), qu'il s'agisse de nouvelles formes, de nouvelles expressions verbales [...] qui apparaissent en particulier au cours de mobilités au sein d'une ville, d'un pays ou encore de nouveaux besoins, de nouvelles demandes [...]. (BOYER, 2017 : 20).

Si à première vue le rapprochement de la sociolinguistique avec les phénomènes urbains semble acté, la construction et la légitimation de la sociolinguistique urbaine comme champ spécifique de la sociolinguistique ne sont pas allés sans frictions. Jean-Benoît Tsofack nous décrit l'affrontement par articles interposés entre Louis-Jean Calvet et Thierry Bulot, le premier décrivant la ville comme un « terrain » et accusant les chercheurs se proclamant d'une sociolinguistique urbaine de se tromper en reniant la dimension linguistique de leur approche (TSOFACK, 2017). Ce faisant, il pourrait au mieux exister une « sociolinguistique de la ville » propre à décrire les phénomènes linguistiques dans la ville, le reste n'étant qu'une annonce vaine... La réponse de Thierry Bulot a permis de reposer les ancrages et les spécificités théoriques de la sociolinguistique urbaine (à partir de BULOT, 2001a). Elle n'est non pas une sociolinguistique issue de la « ville » mais travaille sur les spécificités de sa « mise en mots » et les pratiques nécessaires à mettre en œuvre pour observer et agir sur les

phénomènes urbains (BULOT, 2008c). Ainsi, si l'approche en « sociolinguistique urbaine » telle que théorisée par Thierry Bulot suit diachroniquement la « sociolinguistique de la ville » (CALVET, 1994³), elle s'en détache par l'originalité de son approche à la théorisation qui en découle (Cf. chapitre suivant). De ce point de vue, l'hommage que Thierry Bulot fera à Louis-Jean Calvet dans la « réponse » à ses critiques est très clair : « *Je tente seulement de saluer ici non plus le chercheur ou ses textes, mais la personne. J'ai essayé de montrer que Louis-Jean Calvet compte certes dans le vaste champ de recherches des études urbaines, mais qu'il compte aussi comme tout homme curieux des langues, amusé des sons et des humeurs* ». (BULOT, 2008c : 405).

De fait, si la sociolinguistique urbaine n'est pas issue de la « sociolinguistique de la ville », d'où viennent ses ancrages théoriques ? En dehors de ses capacités à mobiliser des concepts d'autres disciplines pour compléter sa théorisation, la sociolinguistique urbaine prend racine dans ce que Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, entre autres, ont baptisé la « linguistique sociale » (MARCELLESI, GARDIN, 1974) et qui a affirmé sa présence dans le champ de la sociolinguistique française dès les années 1970 (à travers notamment ce qui a été appelé « L'école sociolinguistique de Rouen⁴ » avec, entre autres, Louis Guespin). Cette sociolinguistique s'est trouvée être à la fois une sociolinguistique des discours à travers le « locuteur intellectuel collectif », une sociolinguistique des groupes sociaux dans leur construction sociale-historique, une sociolinguistique des hégémonies traitant des « couches culturellement hégémoniques », une sociolinguistique de l'individuation totale ou relative et enfin une sociolinguistique de l'analyse des discours épilinguistiques (MARCELLESI, GARDIN : 1974). Posant ici les bases de ce qui deviendra une sociolinguistique de terrain, interventionniste, cette linguistique sociale est venue apporter à la linguistique (structurale, générative...) une sociolinguistique ayant pour objectif de décrire les communautés linguistiques et donc par là-même les communautés sociales. Ne pouvant prétendre à la croyance habituelle d'une communauté linguistique homogène, la linguistique sociale a travaillé à faire reconnaître l'existence des variations et d'autres langues dans celle-ci (MARCELLESI, 2003).

³ Louis-Jean Calvet utilisant alors le sous-titre « Introduction à la sociolinguistique urbaine » dans ce livre.

⁴ Pour un aperçu complet de ce champ, voir l'interview de Jean-Baptiste Marcellesi sur Canal U par Thierry Bulot et Philippe Blanchet et les différents sujets abordés dans « Les chapitres » : [https://www.canal-u.tv/video/universite_rennes_2_crea_cim/la_sociolinguistique_francaise_entretien_avec_jean_baptiste_marcellesi.5009], dernière date de consultation le 28/02/2018.

C'est donc une communauté, ou plutôt des communautés en tension, aux multiples pratiques qui sont questionnées ici à travers un terrain particulier ainsi qu'une militance sociale et scientifique (choses que la sociolinguistique adoptera). Ces communautés sociales, que la sociolinguistique traite sous leurs aspects linguistiques (de ce que l'on peut appeler donc des communautés sociolinguistiques) et que nous pouvons saisir minimalement sous quatre facteurs – facteurs lieu, temps, action et habitus – (CALVET, 1994), sont donc saisies à travers leurs rapports à la norme : cette dernière impliquant la nécessaire prise en compte non seulement des pratiques langagières, mais aussi des comportements, des attitudes, des représentations et des discours épilinguistiques...

Ce terrain, qui s'est révélé être le plus souvent un terrain urbain dans les études sociolinguistiques, est la source d'un bouleversement épistémologique et pratique avec l'apparition d'une sociolinguistique de « l'urbanisation », couramment appelée sociolinguistique urbaine. Née de la confrontation de la linguistique sociale à l'ouverture interdisciplinaire (notamment vers la géographie sociale et la sociologie urbaine), elle fait état à la fois d'une appropriation d'une nouvelle donnée scientifique – la prise en compte du « spatial » non plus comme donné mais comme construit, issu du mouvement du « spatial turn » opéré en géographie dans les années 1970 / 1980 notamment par Henry Lefebvre en France, David Harvey et Edward Soja aux États-Unis – et d'une réponse à une « crise », perçue précédemment mais qui continue d'affecter une discipline toujours plus proche d'un terrain urbain :

La première crise est d'ordre épistémique : [...] la sociolinguistique urbaine problématise le spatial comme central dans son approche parce que ce facteur renvoie au chercheur la lecture et l'organisation du social [...] ; la seconde crise renvoie au social, dans la mesure où la crise des valeurs, la crise des identités, du lien social, magnifiée par la densification de la culture urbaine, interroge également les modèles de ville sur lesquels la discipline travaille. (BULOT, 2006 : 318-319).

1.3. Les apports d'une sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique urbaine, à laquelle cette recherche prend part – c'est-à-dire dans sa dimension transdisciplinaire – vient donc problématiser l'urbanité dans une sociolinguistique qui ne considérerait la ville que comme un lieu d'enquête. De fait, définir la

sociolinguistique urbaine n'est pas aisé et toute tentative ne fait pas consensus. À cela, nous allons tenter d'apporter différents éléments – méthodologiques, conceptuels, sociopolitiques, scientifiques, etc. – non pas dans le but de persuader le lecteur, mais de montrer en quoi un tel ancrage peut être apte à répondre aux besoins de connaissance sur un sujet où la vulnérabilité est au/le cœur même des questionnements.

Tout d'abord, nous nous devons de nous rappeler l'apport et la réactualisation de la linguistique sociale et de l'École sociolinguistique de Rouen dans ce présent travail. En effet, héritière avouée de cette école et de l'A.D.P. (Analyse des discours politiques), elle reprend les bases marxistes d'un « matérialisme » traitant d'un rapport entre « langue », « superstructure » et « classe ». En effet, pour Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, au sujet de la langue :

- 1) *il n'est pas vrai que la langue ne soit pas déterminée partiellement par la superstructure [...] ; mais il n'est pas vrai non plus que la langue ne soit qu'une superstructure ;*
- 2) *il n'est pas vrai que la langue ne soit qu'un phénomène de classe ; il n'est pas vrai en sens inverse que la langue ne serve jamais des intérêts de classe. (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 248).*

Ces conclusions tirées des travaux émergents en linguistique sociale à l'époque ouvrent ainsi la voie à un matérialisme discursif où les rapports entre groupes sociaux peuvent être étudiés à l'aulne de l'étude de la « langue ». Ainsi, si le marxisme ne fait que peu référence à des faits en langue dans sa construction théorique, la linguistique sociale opérera dans les années 1960 / 1970 une adaptation de ces concepts autour d'une théorie sociale, d'une théorie du discours et d'une théorie politique : dialectique, idéologie, superstructure, matérialisme, mémoire, rapports sociaux... C'est de fait par ses bases matérialistes qu'elle souhaite se distinguer de la « sociolinguistique » car si « *le linguistique est éminemment social par lui-même, tout autant que la partie sociale de l'extralinguistique* » (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 16), son étude peut être faite dans les activités sociales à partir de ce qui a été défini comme les « locuteurs collectifs » ou par la suite « locuteur intellectuel collectif » : l'objectif de la linguistique sociale est donc de « *rendre compte des "conduites" linguistiques "en tant qu'activités sociales", c'est-à-dire des comportements qui peuvent être le fait "d'individus sociaux généraux", de ces "formes historiques générales d'individualité", c'est-à-dire des groupes sociaux, constitués en*

locuteurs collectifs » (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 16). Cette théorie fait le lien entre étude matérialiste empirique, « discours collectif » et donc « *discours politique permettant par là-même d'étudier les questions relevant de « l'idéologie* » à partir du langage. Le concept d'individuation se recoupe a fortiori avec cette théorie ; nous l'entendons comme « *l'ensemble des processus par lesquels un groupe social acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître un membre de ce groupe* » (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 231). La notion d'individuation est rapprochée chez Jean-Baptiste Marcellesi et dans la linguistique sociale de la théorie d'Antonio Gramsci qui disait que « *s'il est vrai que tout langage contient les éléments d'une conception du monde et d'une culture, il sera également vrai que le langage de chacun révélera la plus ou moins grande complexité de sa conception du monde* » (GRAMSCI, 1975 : 133), révélant le double processus d'individuation / collectif à prendre en compte dans les recherches en linguistique sociale matérialiste. Les apports de la théorie marxiste gramscienne du langage sont également soulignés lorsqu'il s'agit de traiter « couches culturellement hégémoniques » dont les caractéristiques de l'activité langagière forment le modèle normatif de la langue (MARCELLESI, BULOT, BULOT, 1988). La linguistique sociale a également offert, à travers ses recherches, ses chercheurs (notamment à travers ce qui a été appelé l'Analyse du Discours Politique (ADP)) et son ancrage dans le « social », les fondements scientifiques d'une discipline engagée. En effet, ce champ a été marqué depuis le début par ses études en contexte politique, syndical qui relevaient alors d'une prise de position des chercheurs dans la société, d'un engagement à traiter les problématiques sociétales de l'époque. Ainsi, la première et principale occupation de la linguistique sociale des années 1970 a été celle du « *discours qui se donne comme politique*⁵ » (GUESPIN, 1971 : 24), appelant de ses vœux par la suite que « *ce premier pas, bien modeste* », conduisent « *vers une théorie générale du discours* » (GUESPIN, 1971 : 24).

C'est sur cette base que la sociolinguistique urbaine fournit désormais de nouvelles perspectives de recherche dans ses multiples réflexions, apports théoriques et méthodologiques. En effet, celle-ci problématise les corrélations qu'entretiennent espaces et langues autour de ce qu'elle identifie comme l'urbanité langagière et la matérialité discursive. Elle peut être définie en premier lieu comme « *une sociolinguistique de la*

⁵ L'article de Louis Guespin ici cité est l'article introductif du numéro 23 de la revue *Langages*, référence s'il en est de l'étude et des positionnements des chercheurs sur le « discours politique » de l'époque.

spatialité, où le discours sur l'espace, corrélé au discours sur les langues, permet de saisir les tensions sociales, les faits de ségrégation, la mise en mots des catégories de la discrimination » (BULOT, 2009b : 65). Cette courte définition pose en elle-même un ensemble de paramètres délimitant – d'un certain point de vue, nous pouvons dire « ouvrant » – la discipline dans ces perspectives de recherche. De fait, la sociolinguistique urbaine contribue à l'élaboration d'une nouvelle forme d'action sociopolitique à travers une volonté d'intervention glottopolitique dans la cité en lien avec la demande sociale ; contribue également à un renouvellement méthodologique à travers l'appropriation du terrain urbain et sa problématisation dans le domaine de la sociolinguistique ; contribue enfin à une élaboration scientifique de « l'urbanisation sociolinguistique » impliquant les dimensions tant spatiales que sociolangagières.

Si nous suivons la définition posée par Thierry Bulot, la sociolinguistique urbaine se donne – comme fil conducteur et non de façon limitative – trois grands axes de recherche (BULOT, 2004) :

- La mise en mot de la covariance « entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique » : en particulier ce que les discours « épilinguistiques » nous renseignent de l'appropriation / occupation de l'espace dans une communauté sociale ;
- Le contexte social des discours : partant du premier point, il s'agit de comprendre la ville comme une « matrice discursive » (voir *infra*) où les spécificités de la communauté sociale doivent être examinées ;
- L'efficacité sociale des discours sur l'espace urbanisé : comment, de façon réciproque, l'espace participe de la modélisation des comportements langagiers / linguistiques des acteurs et, partant, comment ceux-ci produisent l'espace social et la mobilité spatiolinguistique.

Dans cette perspective, engager une recherche en sociolinguistique urbaine c'est engager un travail sur un terrain où la communauté sociale est marquée par la culture urbaine : et c'est donc, de fait, travailler sur les tensions, les conflits au sein de ce groupe social. Nous considérons ici par « communauté sociale » une communauté multiple car notre

travail nous impose, d'une part, de penser cette communauté non comme « communauté linguistique », mais bien comme « *communauté sociale sous son aspect linguistique* » (CALVET, 1994 : 113) et, d'autre part, de penser « *la pluralité des codes et des variétés* » car « *la sociolinguistique impose la reconnaissance [...] de communautés caractérisées par un répertoire linguistique ou bien réduit à des variétés plus ou moins nombreuses du français, ou bien comprenant, outre ces variétés ou certaines d'entre elles, d'autres variétés (français régionaux), ou des langues autres que le français comprenant elles-mêmes éventuellement des gammes de variétés* » (MARCELLESI, 2003 : 59). Ces modalités impliquent donc la prise en compte « *non seulement les comportements linguistiques effectifs, mais aussi l'opinion portée sur les normes linguistiques* » (MARCELLESI, 2003 : 59) dans une culture urbaine renvoyant à la crise du social, à la crise des identités. Ainsi, dans ce contexte, la sociolinguistique urbaine se propose de considérer la « pluri-normativité » des groupes sociaux dans un travail où le discours sur l'auto- ou l'hétéro-identification révèle la formation urbaine (BULOT, 2004). À travers cela, elle questionne et dénonce, notamment à travers un terrain urbain, la minoration sociale qui produit des tensions et conflits et où la ville est productrice d'exclusion dans ce qu'elle est vectrice, comme nous l'avons déjà souligné, « *d'un discours collectif comme notamment celui de la stigmatisation entre groupes sociaux et à l'intérieur d'eux-mêmes* » (BULOT, TSEKOS, 1999 : 23). Nous pouvons alors résumer la sociolinguistique urbaine ainsi :

En reprenant à la sociolinguistique générale son approche sur la covariance entre langue et société, elle pose ainsi la covariance entre structure sociospatiale et stratification sociolinguistique, mais elle s'attache essentiellement à la mise en mots de cette covariance, à la façon dont les discours font état des appropriations (y compris les appropriations déniées voire ségréguatives) d'un espace urbanisé par des locuteurs donnés d'une langue, d'une variété de langue, elle aussi construite autant dans les discours institutionnels que dans les discours qui leur sont propres. Bien sûr, un tel regard sur le discours impose de le recentrer en permanence dans la communauté sociale dont il est l'une des matérialités ; et de ce point de vue, il importe de la penser comme étant également un discours sur le partage des normes, des attitudes, sur un rapport identique à la langue. Nous parlons plus haut de « dimension praxique » ; en l'occurrence, la sociolinguistique urbaine tente d'évaluer l'efficacité sociale de tous ces discours relatifs au sociospatiale et au sociolangagier pour tenter d'analyser comment le discours et la pratique de l'espace peuvent modeler les comportements linguistiques et langagiers des sujets et comment A contrario, ce discours (leurs discours) contribue à façonner l'espace social, l'espace énonciatif, et au final le territoire [...]. (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 309-310).

Comme nous l'avons déjà exprimé plus haut, nous pouvons considérer la sociolinguistique urbaine comme une sociolinguistique de la spatialité, « où le discours sur l'espace, corrélé au discours sur les langues, permet de saisir les tensions sociales, les faits de ségrégation, la mise en mots des catégories de la discrimination » (BULOT, 2009b : 35). Nous pouvons également la décliner en trois axes majeurs que sont : une sociolinguistique de l'urbanisation, une sociolinguistique des discours, une sociolinguistique prioritaire...

1.3.1. Une sociolinguistique de l'urbanisation

Une telle sociolinguistique est à considérer, tout d'abord, comme une sociolinguistique de l'urbanisation en tant qu'elle s'attache à définir l'espace comme avant tout social et ainsi, nécessaire à prendre en compte dans les questions linguistiques et langagières. De fait, cet espace, producteur et produit de discours épilinguistiques – nous y revenons juste après –, est considéré dans ce travail comme central parce qu'il est pluriel, polysémique pour les acteurs et donc au centre des tensions, des conflits et des faits de ségrégations et de discriminations. Dans cette perspective, la ville – à la fois espace social et espace énonciatif (BAGGIONI, 1994) – fournit une grille d'interprétation aux constructions identitaires et linguistiques dans ce qu'elle témoigne des rapports de forces, des discours, des représentations, des attitudes, etc. Ainsi, nous considérons la ville comme une matrice discursive (BULOT, 2003) qui « fonde, gère et normalise (LABORIT, 1971 pour ce point) des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières » (BULOT, 2009b : 66). Cette définition liminaire de la ville posée ici nous permettra par la suite de comprendre les enjeux liés à une urbanisation sociolinguistique et notamment, aux rapports à la mobilité spatiale et aux langues.

Considérant l'espace comme construit et non comme donné, la sociolinguistique urbaine nous enjoint à considérer la ville à travers le modèle d'une culture urbaine – avec la dimension critique que l'on peut apporter à ce terme (CASTELLS, 1969), pensant pour notre part une culture urbaine justement fragmentée – surmoderne impliquant trois types « d'excès » : excès de temps (« surabondance événementielle »), d'espace (« surabondance

spatiale ») et d'égo (« individualisation des références ») (AUGE, 1992 ; BULOT, 2007). Dans ces conditions, la ville est un espace d'analyses catégorielles où « *si les individus fréquentant la ville sont très hétérogènes, leur appréhension les uns par les autres ne se fait pas au niveau de leur individualité, mais bien au niveau de leur appartenance catégorielle* » (MONDADA, 2004 : 77). De fait, « *alors que la société traditionnelle est basée sur des connaissances personnelles (« personal knowing »), la fréquentation des espaces publics urbains est basée sur des connaissances catégorielles (« categoric knowing »), c'est-à-dire sur une reconnaissabilité qui ne vient pas de la connaissance du nom ou de la biographie de son interlocuteur et qui repose sur une histoire privée commune, mais d'une connaissance qui est disponible visuellement, accessible sur le moment même* » (MONDADA, 2004 : 77). Ceci laisse penser que la ville est productrice de normes identitaires urbanisées qui disent « *les processus de fragmentation et de polarisation des espaces* », « *parce que la façon de parler, de dire son rapport à la langue et aux langues [...] est dite et perçue, conformément ou non aux normes identitaires vécues en adéquation sociale avec l'espace légitime* » (BULOT, 2010 : 184). Cette ville, productrice de normes urbanisées, donne à voir une urbanité langagière qui intègre les rapports différenciés aux langues, à leur organisation, à leurs pratiques mais aussi aux représentations et aux attitudes les concernant. Cette ville est donc également un espace de mobilité spatiolinguistique qui, pour que ces normes et ces attitudes se mettent en place, entraîne la mise en contact de groupes posés comme distincts et, conjointement, la recomposition permanente de ces espaces.

1.3.2. Une sociolinguistique des discours

La sociolinguistique urbaine est ensuite à considérer, en lien avec une sociolinguistique de l'urbanisation, comme une « sociolinguistique des discours » qui s'attache donc, comme son nom l'indique, à analyser tout à la fois les pratiques discursives que les discours sur ces pratiques (relevant alors de discours épilinguistiques).

Ainsi, cette sociolinguistique travaille premièrement sur les pratiques des langues – le concept de langue étant conçu ici comme « *réseau minimal de systèmes linguistiques individuels identifié par un autoglossonyme et une conscience linguistique spécifiques* » (BLANCHET, 1998 : 50) – et par là-même sur leur dimension sociale. En effet, il s'agit ici de

faire état de pratiques diverses, hétérogènes et situées dans le temps et l'espace. Ces pratiques sont donc à considérer dans leurs dimensions sociale-historique et dialogique, dans le sens où elles ne sont construites que sur les bases d'autres discours préalables et que l'ensemble se répond perpétuellement (BAKHTINE, 1977). Cette démarche fait donc appel à la mémoire sociolinguistique (BULOT, 2004), mémoire interdiscursive parce que « *ce sont les autres qui font que les souvenirs nous reviennent* » (HALBWACHS, 1994 : 6), et qui lie la mémoire de la langue à la mémoire de l'histoire dans une « *existence historique de l'énoncé* » à considérer « *au sein de pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques [...] qui indéfiniment, par-delà leur formulation, sont dits, restent dits et sont encore dits* » (COURTINE, 1981b : 53).

Avant donc de s'approcher d'une analyse des discours institutionnels, il s'agit pour nous de comprendre en quoi une analyse des discours en sociolinguistique urbaine – que l'on rapporte à une méthode d'analyse souvent qualitative, en tout cas engageant le discours d'une personne parmi d'autres – peut faire état des « discours sur la pratique » renvoyant à des phénomènes globaux d'exclusion, de discrimination. Nous considérons ici, en analyse du discours, comme nous l'avons dit, le « sujet » comme locuteur collectif pour qui « *l'activité linguistique produite dans ce cadre n'est pas alors considérée comme le fait d'un individu mais comme le discours du groupe entier ; celui qui produit l'énoncé doit être considéré comme le porte-parole du groupe formé et choisi* » (BULOT, 2001b : 24). Par ce biais, l'objectif de la sociolinguistique urbaine est de comprendre et problématiser les covariances entre espace et langues au sein d'une communauté sociale afin de faire émerger les processus de stratification sociolinguistique et de différenciation d'appropriation des espaces.

Ces aspects nous amènent à questionner les évaluations, les représentations, les attitudes, etc., portées sur les communautés sociolinguistiques stigmatisées et ségréguées. De fait, nous nous intéressons par ce biais aux discours sur « la / les langue(s) » et sur les locuteurs en lien avec la migration et de ce qu'on appelle la « mauvaise langue » (voir à ce titre les actes du colloque « Malelingue 2 » : DELAGE, LEDEGEN, 2018) pour ce qu'ils font état de discours de délégitimation spatiolinguistiques en lien avec des normes prescrites.

1.3.3. Une sociolinguistique prioritaire

La sociolinguistique urbaine est enfin une sociolinguistique prioritaire parce que, travaillant sur les deux précédentes, elle opère de fait au milieu d'une culture urbaine « sur-moderne » où s'expriment de fait des tensions entre des groupes sociaux territorialisés. Cette discipline et le chercheur s'engagent donc dans cette perspective dans une recherche autre que fondamentale puisque, d'une part, ils sont dans une temporalité autre que la recherche fondamentale (même si celle-ci reste la pierre angulaire du travail de recherche, il s'agit méthodologiquement de produire des outils opératoires *in situ*) et, d'autre part et conjointement, ils s'inscrivent dans une discipline à visée interventionniste (FELDER, 2007). C'est autour de la « vulnérabilité » que cet engagement prend le plus de sens, ou quand les « *chercheur-es [sont] nécessairement interrogé-es par le juste et l'injuste* » (MORELLE, RIPOLL, 2009 : 157) dans la pratique du « terrain ». Face à la violence et l'urgence des situations (qui parfois se cachent), il s'agit non seulement d'« analyser », mais bien également d'« assumer » et d'« agir » (MORELLE, RIPOLL, 2009).

De fait, cette sociolinguistique urbaine prioritaire, conceptualisée par Thierry Bulot, comprend plusieurs points entre « pratiques » et « compétences » à mettre en œuvre (BULOT, 2008b : NP) :

- « *produire des outils et des méthodes d'intervention dont on assume une évaluation tant par les pairs que par les acteurs qui en usent* » ;
- « *théoriser et inclure dans la problématisation la subjectivation des approches dont on assume la dimension réflexive* » ;
- « *conceptualiser les discours tant descriptifs qu'interprétatifs qui les sous-tendent comme des actes de militance scientifique dont on doit expliciter les tenants [...]* » ;
- « *médiatiser des recherches, en acceptant d'instrumenter ce qui peut l'être, pour être, non seulement accessibles aux différents acteurs (collectivités locales, associations, médias, partis politiques, élus...), mais encore transférables à ceux-ci (et cela dans une pratique de co-gestion des outils)* ».

Ainsi, en lien avec un engagement et une théorie sociale (mais aussi linguistique et politique) énoncés précédemment, le sociolinguiste doit engager – dans la perception d’une « vulnérabilité » liée à la configuration urbaine où des tensions, voire des conflits, apparaissent au sein / entre les communautés sociolinguistiques – un travail ayant pour perspective la « durabilité », autrement dit, il doit « *penser conjointement une écologie des espaces dits urbains et une écologie des langues* » (BULOT, 2008b : NP). Dans la perspective qui nous intéresse, la vulnérabilité liée à une certaine forme de mobilité et le rapport aux langues en contexte urbain sera au centre des questionnements « prioritaires » liés aux processus de légitimation spatiolangagiers (et les tensions inhérentes).

CHAPITRE 2 : Un parcours vers la recherche

2.1. Parcours personnel thématique

Il s'agit ici d'explicitier la place que les objets développés dans cette recherche ont pris – et prennent encore – dans la vie du chercheur, ce « je » (pronom que j'utiliserai dans cette partie) subjectif et intime. Il n'est en effet pas anodin, pour moi, de développer aujourd'hui une recherche sur un sujet qui fait écho à ce que j'ai côtoyé quotidiennement durant mon adolescence. En effet, au début des années 2000, arrivait dans ma maison familiale le premier jeune issu du placement en famille d'accueil du FARU (Famille d'Accueil Relais d'Urgence) de Chantepie, suite à l'agrément que venait d'obtenir ma mère. Il est possible de comparer cela à une plongée dans l'inconnu dans un environnement qui n'avait toujours connu, pour un enfant de mon âge, que la stabilité. La spécificité de ces placements se trouve dans l'urgence avec laquelle il faut toujours composer. Urgence des arrivées, urgence des situations, urgence des départs... C'était l'occasion de faire d'innombrables rencontres, plus ou moins faciles, plus ou moins durables. C'était la possibilité de rencontrer de nombreuses cultures sans sortir de chez moi...

Cette expérience de vie durant plusieurs années m'a conduit à une première expérience de recherche sur le terrain rennais et de Haute-Bretagne (VETIER, 2014) portant sur la construction identitaire des assistants familiaux dans le cadre de l'accueil de mineurs isolés étrangers dans une perspective sociolinguistique. À travers cette problématique, c'est la question de la responsabilité des intervenants sociaux (dans leurs discours, leurs pratiques) dans « l'accueil » que j'ai tenté de mettre à jour, faisant ainsi miroir avec ma propre expérience où je percevais le rôle de mes parents – mais aussi mon rôle – dans la construction identitaire des jeunes accueillis. Cette responsabilité, je l'attache d'autant plus aux intervenants sociaux « co-acteurs » de la mobilité de jeunes dits mineurs isolés, public vers lequel je me suis tourné au cours de mes recherches.

À travers ces « responsabilités » que je porte vis-à-vis de chacun voulant faire de l'intervention sociale, je donne aux discours et aux représentations la capacité à créer de

l'exclusion, de l'étrangéité, de la discrimination là où les pratiques se veulent bienveillantes (VETIER, 2014). La sociolinguistique urbaine travaillant sur des phénomènes en tension, j'ai trouvé à travers elle les moyens de développer mes questionnements à travers ses outils théoriques et méthodologiques. Et ce d'autant plus que je me suis retrouvé – pour en rester à la dimension subjective – devant des situations et des pratiques que je ne trouvais pas « normales », injustes et condamnables, lorsqu'il s'agit par exemple d'observer le regard et entendre les discours portés sur les jeunes « *Noirs* » ou « *Arabes* » pris en charge chez mes parents ou encore la maltraitance institutionnelle subie par des jeunes élèves allophones, pour une partie « mineurs isolés étrangers », dans mon travail auprès d'eux dans un lycée rennais, et avec lesquelles nous avons essayé de définir un avenir, tout au moins scolaire. Ces prises de position font écho, indéniablement, à mes propres convictions politiques, sociales et sociétales, etc. : en quelque sorte à ma façon de voir le monde.

Ces convictions se sont donc frottées à la situation desdits « mineurs isolés étrangers » face auxquels les droits de la protection de l'enfance sont souvent bafoués au profit des politiques de contrôle migratoire. Cette situation, je la dénonce personnellement, avec conviction, au titre de la libre circulation des individus face aux politiques d'enfermement et de renfermement national, face à la production de « l'étranger » et la suspicion qui en découle. Ce travail de thèse mené ici prend bien sûr appui sur cette « vision perspective » qu'est celle que je viens de décrire. Si le « je » fait ici état de cette subjectivité, le raisonnement porté dans ce travail doctoral est lui effectué à partir d'un « nous » – ce « nous » associant le collectif et l'individuel, disposant d'une capacité à la critique et à être critiqué dans un raisonnement scientifique – incluant les dimensions macro- et meso- afin d'éclairer scientifiquement les processus que je perçois et qui méritent, à mon sens, d'être mis en lumière afin de changer – à l'humble échelle de ce travail – les choses.

2.2. Posture de recherche

Cette recherche s'inscrit donc dans le champ de la sociolinguistique urbaine – nous y reviendrons par la suite – qui, par les contours que Thierry Bulot lui donne, engage pleinement le chercheur dans sa recherche :

Telle qu'elle est conçue [...], la sociolinguistique urbaine se prévaut de reprendre les premières considérations relatives à la militance sociale de la discipline (Marcellesi 2003, entre autres) et, de ce fait, ambitionne de contribuer à la réflexion – voire à l'intervention – sur les différentes façons de lutter contre les discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées. Elle dénonce l'exclusion des minorités sociales (Bachmann/Simonin 1993) pour ce que ce dernier processus produit bien entendu de souffrance individuelle, mais aussi de délitement du lien social, du lien communautaire. Il s'agit par là de poser qu'une telle recherche nécessite autant de considérer pleinement la demande sociale (institutionnelle ou non) que de prendre en compte des spécificités identitaires dans la constitution des territoires de référence, d'une part, et, d'autre part, elle engage le chercheur à être aussi un intellectuel, une ressource sociale, un acteur potentiel du mouvement social. (BULOT, BLANCHET, 2013 : 117-118).

À la lecture de cet extrait, nous comprenons que le chercheur engage dans sa recherche des motivations individuelles et collectives – notre recherche déploie en effet à la fois des considérations personnelles, décrites auparavant et des considérations collectives liées à sa discipline (nous voyons ici les positionnements politiques, scientifiques de celle-ci), au laboratoire au sein duquel elle se développe (le laboratoire PREFICS se veut être dans la continuité de l'École de Rouen en linguistique sociale) et à son environnement – qu'il s'agit pour le chercheur de percevoir, d'analyser et de pouvoir remettre en cause dans une pratique réflexive (BLANCHET, 2009). C'est ainsi que cette recherche s'inscrit dans une posture socio-constructiviste où la réfutabilité fait partie intégrante du travail (POPPER, 1985) car issue d'une approche interprétativiste à considérer dans ses dimensions sociales, historiques et spatiales. Ce « filtre » de l'interprétation inhérente à chaque chercheur doit inviter à reconsidérer la question de la vérité comme « construction sociale » (BERGER, LUCKMANN, 2012) et donc poser le doute comme base de travail (nous ne prétendons pas à l'explication des phénomènes, mais seulement à l'interprétation des indices à partir de la mise en place d'une méthodologie et d'une posture réflexive).

La sociolinguistique est une science sociale qui a pour but d'intervenir, d'agir. Cela passe par l'apport de concepts théoriques, mais également par l'élaboration de méthodologies qui se veulent pratiques, donc exploitables sur le terrain. Le chercheur en sociolinguistique s'engage donc dans sa recherche. Il fait partie des scientifiques qui « *ne formulent jamais de sentences tranchées, définitives en termes de blanc ou noir. Il s'agit plutôt, précisément, au lieu de laisser n'importe qui s'emparer du savoir produit (ou l'ignorer) pour faire n'importe quoi, d'impulser plus ou moins fortement et explicitement un certain*

type de suite pratique, de programme d'action, d'en refuser d'autres, dans un certain cadre éthique » (BLANCHET, 2012 : 107). Il s'agit ainsi ici d'une démarche à visée « glottonomique » (GUESPIN, 1985), car l'objectif est de « *faire suivre l'analyse des pratiques langagières d'une réflexion et partant d'une action sur les modalités d'une intervention sur ces mêmes pratiques* » (BULOT, 2008a : 257). Nous postulons également, au regard d'une « glottonomie appliquée » (BULOT, 2008a), que les modalités de réflexions, d'actions, d'interventions... sur cet objet de recherche ne sont pas monopolisées par le seul chercheur, mais bien développées par les différents acteurs – à des niveaux d'expertise différents – dans leurs expériences quotidiennes et qu'elles sont tout autant à prendre en compte. C'est pourquoi le sociolinguiste s'intéresse aux discours et aux pratiques des personnes plutôt que de porter un regard extérieur, « supérieur » sur sa recherche.

2.3. Une recherche sur la mobilité : décentration et travail de « l'impensé »

La langue est ici considérée en sociolinguistique comme 1) nécessairement sociale 2) diverse et 3) émergente d'un groupe humain qui l'utilise pour ses interactions dans un espace particulier. La sociolinguistique urbaine va quant à elle s'intéresser à la mise en mots, aux discours tenus sur les langues et variétés identifiées, localisées et attribuées à des espaces. L'espace nous dit ainsi sur le « *plurilinguisme urbain qui n'est pas le seul constat d'un côtoiement d'un nombre donné d'autres langues dans un contexte dit majoritaire pour une langue [...], mais la coexistence effective, interactionnelle et située de pratiques diversement territorialisées, car en lien avec des populations par principe plurilingues [...]. De ce fait [...], les espaces de légitimités (et de délégitimités) sont ceux qui sont construits par la pratique* » (BULOT, 2011b : 79-80). C'est ainsi qu'on conçoit de façon opposée à une centralité linguistique (souvent liée à des quartiers « centraux » en Europe) les phénomènes de relégation et de confinement linguistique (notamment vers les quartiers « périphériques », « populaires », « sensibles »...).

Le plurilinguisme est donc à comprendre dans les rapports de forces qu'il met en jeu. Il ne s'agirait donc pas de tomber, à l'instar de l'avertissement d'Aline Gohard-Radenkovic (2012), dans une idéologie du plurilinguisme se développant sur ce qu'il reste de la promotion bienpensante et innocente de « l'interculturel » qui s'est retrouvée investie à

toutes les niveaux avec les résultats que l'on connaît (GIORDANO, 2008) ; ou encore de ce que Louis-Jean Calvet appelle le « politico-linguistiquement correct » (CALVET, 2002), « *qui prône l'égalité des langues et cultures tout en refusant de prendre en compte les rapports de force existant entre les langues [...]* » et qui « *risque d'évacuer toute complexité et même de tuer le plurilinguisme* » (GOHARD-RADENKOVIC, 2012 : 99). Il ne s'agit pas pour cette dernière de tomber dans des idéologies naïves mais d'avoir une approche systémique. Cela, nous dit-elle :

- ➔ « *nous oblige à prendre en compte les processus en jeu comme les rapports de force, les (non) légitimités, les reconnaissances, les exclusions, les instrumentalisations* » ;
- ➔ « *nous invite enfin à postuler la complexité dans nos analyses, ce qui implique de fait des postures plurielles, dans une perspective diachronique et synchronique* » (2012 : 99).

Cette vigilance sur « l'impensé », qui consisterait alors à une promotion irénique d'un plurilinguisme urbain ou une occultation des rapports hiérarchiques entre les locuteurs de langues, doit ainsi nous suivre dans une analyse des discours en lien avec la mobilité dans le cadre d'une recherche en sociolinguistique urbaine.

CHAPITRE 3 : Un projet de collaboration artistico-scientifique

3.1. Vers une « théorie ancrée » à la rencontre d'un projet

Nous avons choisi d'appréhender cette recherche dans une théorie qu'on appellera « ancrée » (PAILLE, 1994) – elle-même issue de la « grounded theory » (GLASER, STRAUSS, 1967) – où, si l'on se réfère à la base à nos propres réflexions (inter)disciplinaires, le terrain est lui aussi moteur de cette théorisation, dans un aller-retour constant que représente une démarche itérative. Cette sociolinguistique urbaine tend ainsi tant à construire des outils réflexifs pour la recherche et le militantisme scientifique qu'elle défend, qu'à diffuser, médiatiser ses travaux et ses outils dans un objectif de transférabilité (multidirectionnelle) et de partage des connaissances entre tous les acteurs impliqués dans un projet (comme celui que nous présentons ici), mais également vers le plus grand nombre. Cette thèse tente, à son niveau, de reprendre les objectifs d'une sociolinguistique urbaine engagée sur les enjeux inhérents à son « terrain » ou plutôt sur ses terrains, car son objectif final n'est pas de produire uniquement un objet scientifique fini (une « thèse » de doctorat), mais de participer aux discussions et de proposer des choses avec les acteurs concernés.

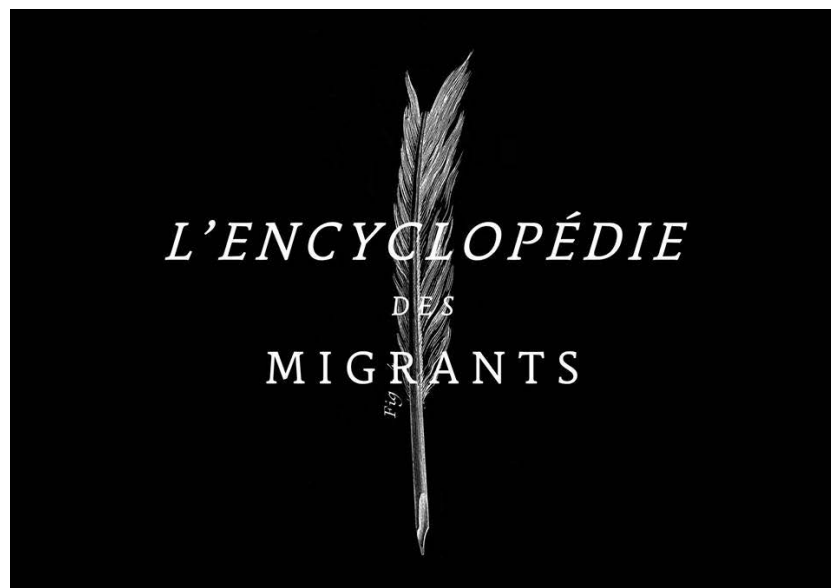


Illustration 1: Identité visuelle de L'Encyclopédie des migrants

(© L'âge de la tortue)

Cette recherche s'est donc développée au parallèle d'un projet intitulé *L'Encyclopédie des migrants* mis en place par l'association *L'âge de la tortue* située à Rennes, « projet d'expérimentation artistique à l'initiative de l'artiste Paloma Fernández Sobrino, qui vise à réunir dans une encyclopédie 400 témoignages d'histoires de vie de personnes migrantes. Il s'agit d'un travail contributif qui part du quartier du Blosne⁶ à Rennes et qui rassemble un réseau de 8 villes de la façade atlantique de l'Europe, entre le Finistère breton et Gibraltar »⁷. Concrètement, cette encyclopédie regroupe 400 lettres (« lettres intimes » envoyées symboliquement à un proche n'ayant pas fait ce parcours de migration) issues de huit villes en Europe accompagnées de traductions dans les quatre langues du projet (anglais, espagnol, français, portugais) et de portraits photographiques. Si thèse et projet ne sont pas contractuellement liés, la collaboration commencée dès 2014 a permis de découvrir des intérêts convergents dans les perspectives de nos travaux respectifs.



Illustration 2: Marathon de lecture des 400 lettres de L'Encyclopédie des migrants du 4 au 5 mars 2017 (© L'âge de la tortue)

En effet, amené à la fois d'un point de vue personnel et d'un point de vue scientifique – le laboratoire PREFICS étant à la direction scientifique France et internationale du projet – à participer aux premières discussions liées à la création du projet, nous avons été rapidement

⁶ Quartier typifié, dans les discours dominants, comme « populaire » ou « sensible ».

⁷ Source, site de l'association: [http://agedelatortue.org/?page_id=2613], dernière date de consultation le 24/01/2018.

convaincus des possibilités offertes par cette collaboration : pour le projet, il était possible d'obtenir des rapports scientifiques *in situ*, de fournir des pistes de réflexion autrement que dans des temporalités de recherche classiques, d'apporter nos pratiques dans la « collecte » de témoignages, etc. ; pour nous, ce projet était un véhicule de pratiques de langues et de pratiques de discours sur ces langues et leurs locuteurs dans le cadre de l'ouverture à discussion du projet à de nombreux acteurs⁸. D'une façon plus générale, ce type de collaboration amène à repenser ses propres modalités de recherche et de partage des connaissances dans les perspectives éthiques que se donne la sociolinguistique urbaine. Dans la pratique, ce travail est une réelle expérience de décentration, où la mise en commun des expériences fait bouger les lignes et apporte de nouvelles sources d'inspiration, non sans perturbations⁹.



Illustration 3: Le Groupe de réflexion en plein séance de travail

(© Bertrand Cousseau – BC Photographie)

La première étape importante de ce travail collaboratif a été notre présence à de nombreuses reprises aux *Groupes de réflexion* du projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Il s'agit ici d'un groupe de personnes bénévoles se regroupant régulièrement afin de discuter des « balises » du projet, notamment avant la phase fondamentale de collecte des 400 témoignages dans les 4 pays du projet. L'association *L'âge de la tortue* a mis en place cet espace de discussion tout au long du projet de *L'Encyclopédie des migrants* et l'a défini ainsi :

⁸ Voir notamment les discussions animées lors des « *Groupes de réflexion* » du projet (Cf. Chapitre 13 : « Observations participantes des Groupes de réflexion de *L'Encyclopédie des migrants* »).

⁹ Voir ici le blog de Pascal Nicolas-Le Strat traitant du « commun » : [<http://blog.le-commun.fr/?p=873>], dernière date de consultation le 24/01/2018.

Le Groupe de réflexion est composé de citoyens migrants ou non, d'acteurs locaux, de photographes, de chercheurs en sciences sociales et de l'équipe de coordination transnationale. Il se réunit tous les 2 mois à Rennes dans le quartier du Blosne. Le Groupe de réflexion a pour mission d'émettre des réflexions et des propositions sur les grands axes du projet, d'élaborer des méthodologies de collecte de témoignages de migrants, de participer au séminaire de transmission de ces méthodologies aux équipes locales, de participer aux restitutions et aux actions de diffusion locales, de participer au séminaire d'évaluation du projet¹⁰.

Nous avons pu suivre et participer activement à ces *Groupes de réflexion* avec comme rôle spécifique, dans le cadre d'une recherche « de terrain », de produire les synthèses critiques des discussions¹¹. Cette première étape a permis à la fois de participer aux débats émanant d'un tel projet, de rencontrer un ensemble d'acteurs locaux qui ont pu participer par la suite aux entretiens de cette recherche et de redéfinir des questionnements de recherche (notamment autour de l'intime). Cette expérience et l'étape de recherche liée ont fait l'objet d'un article (VETIER, 2017).

La seconde phase importante a été la participation en tant que « personne contact » à la phase de collecte des témoignages à Rennes. La « personne contact » a été définie par le projet comme la personne chargée d'établir « le lien » avec les futur·e·s auteur·e·s de lettres et de « collecte[r] leurs témoignages »¹². Cette partie importante du projet¹³ a eu des répercussions importantes en termes d'investissement dans celui-ci et de rencontres. En effet, pour arriver à nos fins, de nombreuses rencontres avec une pluralité d'acteurs de terrain ont été nécessaires pour remplir cette mission. Les auteur·e·s de lettres finalement rencontré·e·s ont également participé, pour une partie, aux entretiens de cette recherche (Cf. Chapitre 9 : « Analyser les discours dans une “organisation collective” »).

¹⁰ Source « Le dossier du projet » : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], dernière date de consultation le 03/03/2018.

¹¹ Celles-ci sont disponibles sur le site internet du projet dans les « Ressources pédagogiques » à l'adresse suivante : [<http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/projet/pedagogie/>], dernière date de consultation le 24/01/2018.

¹² Source « Le dossier du projet » : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], dernière date de consultation le 03/03/2018.

¹³ Il est possible de retrouver le rétro-planning des étapes de travail avec le projet et des étapes de recherche au Chapitre 7 : « Une méthodologie d'enquête »).



*Illustration 4: Séance photo d'une auteure de lettre sur la Place de la Mairie
à Rennes*

3.2. Penser L'Encyclopédie des migrants comme une « nouvelle forme d'organisation citoyenne » ?

Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* est une forme hybride où un projet associatif et professionnel – où un « *Comité de décision [...] composé de l'équipe de coordination transnationale (coordination générale, coordinations nationales, direction artistique et éditoriale, coordination scientifique, référents recherche nationaux)* » est là pour « *arbitre[r] et porte[r] la responsabilité du projet* » – sollicite la composition d'un *Groupe de réflexion* bénévole (en plus des membres du Comité de décision) qui a pour but d'« *accompagne[r] la réflexion du projet dans une dimension collective*¹⁴ ». La démarche et les objectifs sont ainsi expliqués dans le « Dossier du projet » :

Face à la crise économique, l'Europe s'est fixé l'objectif d'inventer de nouvelles stratégies pour développer une croissance intelligente. L'intelligence collective qui passe par la co-

¹⁴ Source « Le dossier du projet » : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], dernière date de consultation le 03/03/2018.

construction des savoirs et le partage de la connaissance est une ressource essentielle pour produire de nouvelles valeurs pour l'Europe de demain. La capacité à créer de la rencontre, à expérimenter de nouveaux modes de gouvernance et de collaboration, à mettre en action des communautés créatives participe des ressources à mobiliser.

Le taux d'abstention aux dernières élections européennes conforte le constat partagé sur le plan national d'une crise de confiance et de reconnaissance dans les élites politiques qui a pour conséquence une montée des mouvements extrémistes en contradiction avec les valeurs européennes. Comment restaurer cette reconnaissance politique des citoyens pour les remobiliser sur les enjeux de demain et réactiver le système démocratique ? Quelles démarches contributives inventer pour faire reconnaître la diversité des citoyens à l'échelle locale et européenne ?

Avec ce projet nous souhaitons affirmer la reconnaissance d'une partie de la population souvent invisibilisée, insuffisamment représentée. « Pour raconter la vie, il faut des écritures et des approches multiples. Celle du témoignage, qui restitue le langage immédiat du vécu [...]. Multiples sont en effet les voix pour s'approprier le monde et dire la vérité des existences. » in Le Parlement des Invisibles, Pierre Rosanvallon¹⁵.

La démarche ainsi exprimée est celle d'une « intelligence collective » élaborée à partir d'une « co-construction des savoirs » et d'un « partage de la connaissance » face à ce qui est perçu comme une « crise de confiance et de reconnaissance » dans le système politique de représentation qui conduit, de fait, à un désengagement citoyen, voire, « à la montée des mouvements extrémistes ». Citation de Pierre Rosanvallon à l'appui, le projet questionne les formes organisationnelles pouvant répondre à de nouvelles demandes sociales (ROSANVALLON, 1981). Indirectement donc, ce projet s'inscrit dans une perspective de « justice sociale » et de « lutte pour la reconnaissance » pour ceux qui sont appelés les « invisibilisés ». Ces deux notions s'inscrivent dans ce qu'Axel Honneth a appelé la « société du mépris » (2008) où la violence est partie intégrante de la société contemporaine et qui, dans sa forme capitaliste actuelle, exerce sa méprise et sa domination sur les individus à la recherche de reconnaissance (HONNETH, 2000). L'incorporation de ce mépris, de cette violence implicite par condescendance, serait donc les ressorts de notre société selon lui.

Cette société du mépris se confronte donc – toujours selon lui – à un désir, à une demande de reconnaissance des individus qui cherchent à se faire reconnaître dans leur individualité au sein de cette société. Cette reconnaissance, pour être « réussie », se compose de trois parties : une « *affection manifestée dans les relations intimes du type de l'amour ou de l'amitié* », une « *reconnaissance morale de l'individu en tant que membre responsable d'une société* » et enfin une « *appréciation sociale des prestations et capacités* »

¹⁵ *Ibid.*

sociales de l'individu » (HONNETH, 2008 : 197). Face à cela, il est donc à concevoir une « justice sociale » qui prend forme dans les débats depuis la fin du XXème siècle dans les « revendications de “reconnaissance de la différence” [qui] alimentent les luttes de groupes mobilisés sous la bannière de la nationalité, de l'ethnicité, de la « race », du genre ou de la sexualité » (FRASER, 2004 : 152). La justice sociale prend ainsi la forme de « revendications », qui ne sont accessibles que par la « redistribution » et la « reconnaissance », afin de « banni[r] les formes d'inégalité matérielle et de dépendance économique qui font obstacle à la parité de participation » (FRASER, 2004 : 162). Pour obtenir une « justice sociale », il s'agit donc de s'organiser. *L'Encyclopédie des migrants* et son *Groupe de réflexion* sont ici prototypiques des problématiques relevant de ces démarches :

Toute action collective, démarche d'auto-organisation ou de participation citoyenne est soumise dans la pratique à de nombreux dilemmes : comment concilier participation du plus grand nombre et efficacité des actions menées, indépendance et coopération politique, désir de reconnaissance et sens du collectif, action et prise de recul ? Comment construire sa légitimité ? Comment se financer tout en restant indépendant ? Comment pérenniser son action sans tomber dans les travers antidémocratiques de certaines formes d'institutionnalisation ? Peut-on et doit-on susciter la participation de ceux qui ne participent pas spontanément ? (BALAZARD, 2015 : 22-23).

C'est ici les formes de l'organisation qui sont questionnées (et sur lesquelles nous reviendrons Chapitre 13 : « Observations participantes des *Groupes de réflexion* de *L'Encyclopédie des migrants* »). De ce point de vue, le projet de *L'Encyclopédie des migrants* possède une forme de gouvernance « partagée » mais les décisions finales restent tributaires du Comité de décision. C'est dans l'organisation du *Groupe de réflexion* que se retrouvent des formes proches du « community organizing » (ALINSKY, 1971), autrement nommé « organisation communautaire » en français. La dimension « communautaire » renvoie *de facto* ici principalement, selon sa version anglaise, « à un espace géographique où des personnes vivent “en collectivité” : le voisinage, le quartier, la ville, le pays, ou plus abstraitement le “territoire”, etc. » (BALAZARD, 2015 : 23). C'est le cas ici d'un *Groupe de réflexion* qui réunit principalement des « Rennais », avec une volonté particulière de mobiliser des personnes du quartier du Blosne, d'où est issue l'association.

L'« organisation communautaire » et sa matérialisation en des formes d'organisations collectives est de fait récente en France, avec la création notamment de *l'Alliance Citoyenne*

de Grenoble en 2012 et, plus récemment à Rennes, du collectif *Si on s'alliait ?*. Le principal objectif est « de développer le pouvoir de tous, et notamment de ceux qui en ont le moins, afin d'améliorer la justice sociale et l'autonomie dans la société » (BALAZARD, 2015 : 24). Elle se définit à la fois « comme pratique sociale, comme méthode d'intervention en service social, et comme modèle normatif d'intervention » (DORÉ, 1985 : 210) : pratique sociale parce qu'elle « consiste à intervenir dans des collectivités, dans le but de susciter leur mobilisation et leur insertion dans des processus de réalisation de changements sociaux » (DORÉ, 1985 : 211) ; méthode d'intervention parce que son objectif est de proposer un « service social » ; modèle normatif d'intervention parce qu'elle « repose sur une idéologie, une conception de la société, des rapports sociaux, et du changement social en particulier » (DORÉ, 1985 : 214).

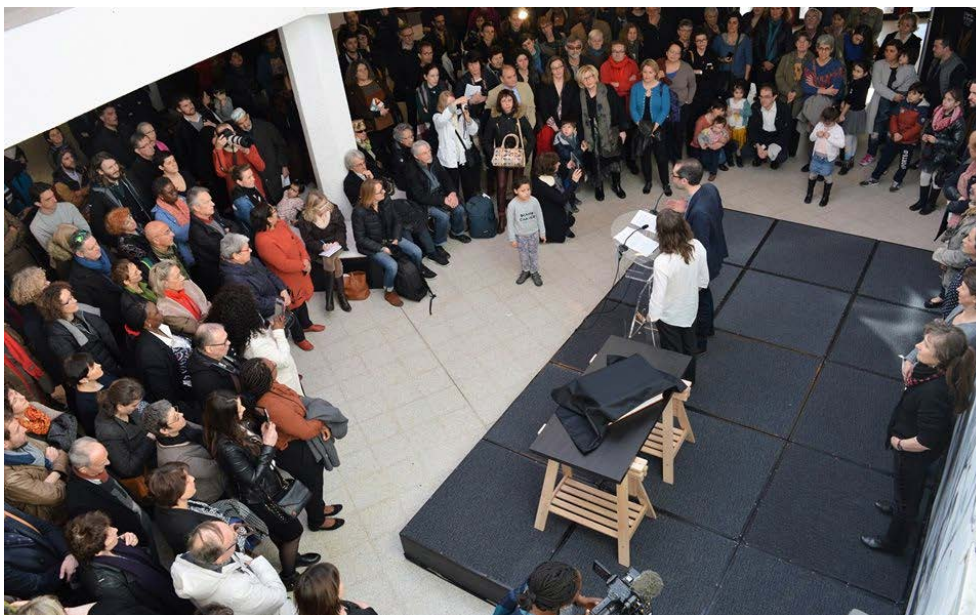


Illustration 5: Remise officielle de L'Encyclopédie des migrants à Rennes, Centre culturel Le Triangle au Blosne (© BC Photographie)

Les rapports de *L'Encyclopédie des migrants* et du *Groupe de réflexion* peuvent paraître tenus avec ces formes d'« organisations communautaires » ainsi définies. Cependant, les objectifs attribués au *Groupe de réflexion* relèvent d'une volonté de créer une forme organisationnelle propre à développer une réflexion citoyenne critique sur un sujet posé comme étant en tension. Les différentes journées réunissant ces groupes ayant attiré entre 30 et 40 personnes en moyenne, elles interrogent nécessairement l'engagement des

personnes et leur volonté d'être partie prenante des discussions sur un sujet traitant de la migration dans le contexte actuel. Ces questions ont bouleversé les perspectives de cette recherche et de sa théorie « ancrée ». Les dimensions relatives à « l'engagement » en société et ses « formes organisationnelles » sont aujourd'hui au cœur de nos questionnements de recherche.

PARTIE 2 : ABORDER LE DISCOURS DANS LA VILLE

CHAPITRE 4 : Le discours : praxis et analyse

4.1. Aborder l'analyse du discours

Il nous semble opportun ici de rappeler dans quelle théorie du discours nous nous inscrivons avant de poursuivre nos analyses. En effet, il semble pertinent de se demander qu'est-ce qui fait d'un « texte » (par exemple un texte journalistique) un « discours » pour en comprendre la potentielle efficacité sur les comportements. Notons tout d'abord que les réflexions sur la notion de discours sont tardives au sein du champ de la linguistique et sont multiples. De fait, ce qui est nommé aujourd'hui « analyse du discours » relève d'une variété de postulats. Nous pouvons cependant penser que tous « *partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il se produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours* » (GRAWITZ, 1990 : 354). Différents champs s'en disputant la paternité¹⁶, nous retiendrons ici les éléments clés qui participent de la construction de notre théorie.

En France, l'intérêt pour l'analyse du discours – et notamment du discours politique – émerge dans les années 1960¹⁷ avec l'apparition des questionnements sur la possibilité de remonter à l'idéologie par les discours. On y voit la volonté d'analyser les mécanismes

¹⁶ Pour une réflexion sur l'histoire de l'analyse du discours, voir Michel Pêcheux et Denise Maldidier (1990).

¹⁷ Avec pour point d'orgue la sortie du numéro 13 de la revue *Langages* consacré à « L'analyse du discours ».

inhérents aux discours (et donc au social, au politique) par l'analyse de l'objet concret « texte ». Ce postulat laisse ainsi entrevoir la volonté d'une analyse politique du discours plus qu'une volonté d'appliquer des méthodologies à des discours politiques (au sens restreint de personnalités politiques). Il semble que son développement est dû à un terreau fertile de l'époque, comme nous le rappelle Georges-Elia Sarfati dans un ouvrage reprenant les bases de l'analyse du discours (SARFATI, 2002), mêlant interdisciplinarité, convergence de cadres philosophiques et un « bricolage » propre à développer de nouveaux concepts. Ainsi, à une théorisation du fait linguistique s'ajoutent des théorisations sociale et politique afin de développer une connaissance aboutie du fait langagier. C'est aussi à cette époque que se structure ce qui sera appelé l'EFAD (École Française d'Analyse du Discours) à la croisée de plusieurs chemins (SARFATI, 2012). Dans la perspective structuraliste dominante de l'époque, cette dernière prend appui à la fois sur des réflexions linguistiques, sur les travaux de Foucault sur la constitution d'une histoire des systèmes de pensées (FOUCAULT, 1969), sur la psychanalyse lacanienne avec la théorie du signifiant (au-delà du signifié) et du sujet parlant et sur un marxisme althussérien avec la notion de prisme idéologique avec pour objectif de dépasser les évidences sémantiques, le tout fait linguistique (SARFATI, 2012). Nous pouvons prendre appui ici sur les deux points corrélés fournis par Althusser (1976) pour définir l'idéologie et nous éclairer sur sa matérialité, notamment dans sa dimension discursive comme proposée par Thierry Bulot :

– D'une part, elle est « *une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence (d'où la notion de prisme qui rend compte d'un réel qui n'est pas perçu dans sa globalité)* » et

– D'autre part, elle a une existence matérielle « *dans la mesure où elle a des effets visibles par les comportements (linguistiques et langagiers pour ce qui concerne le discours) qu'elle impose et / ou implique sur les individus* » (BULOT, 2013 : 16).

Il s'agit alors de comprendre la dimension politique inhérente aux discours, en tant qu'ils instituent la réalité sociale et politique. En effet, si l'on reprend les propos de Castoriadis, « *les significations d'une société sont instituées [...], directement ou indirectement, dans et par son langage* » (CASTORIADIS, 1999 : 351) et c'est à l'intérieur de celui-ci qu'elles naviguent, se transforment :

Une langue n'est langue que pour autant que de nouvelles significations, ou de nouveaux aspects d'une signification, peuvent toujours y émerger, et émergent constamment ; [...] cela n'est pas un aspect « diachronique », mais propriété essentielle de la langue en tant que totalité « synchronique ». Une langue n'est langue que pour autant qu'elle offre aux locuteurs la possibilité de se repérer dans et par ce qu'ils disent pour s'y mouvoir, de s'appuyer sur le même pour créer l'autre, d'utiliser le code des significations pour faire apparaître d'autres significations ou d'autres aspects des significations apparemment déjà données. (CASTORIADIS, 1999 : 510-511).

De fait, dans une hypothèse pragmatique, le monde, le « réel » serait construit par les discours qui lui donnent sens : « *réalité, langage, valeurs, besoins, travail de chaque société spécifient chaque fois, dans leur mode d'être particulier, l'organisation du monde et du monde social référée aux significations imaginaires sociales instituées par la société considérée* » (CASTORIADIS, 1999 : 535). Il est possible ainsi d'étudier politiquement les discours pour ce qu'ils nous ramènent aux « réalités » socialement instituées, pour autant que nous puissions justifier de sa valeur politique dans le cadre de nos recherches. Mais il est possible également de percevoir « la » politique comme « *une manipulation qui se dénonce elle-même, puisqu'elle reste la poursuite par des couches particulières de leurs fins particulières sous le masque de l'intérêt général et par l'utilisation d'un instrument de nature universelle, l'État* » (CASTORIADIS, 1999 : 94). Nous faisons nôtre ici cette idée force de Castoriadis qui permettra historiquement de dépasser par la suite les clivages saussuriens langue / discours ou réalité / discours.

Austin et Searle ont également permis de construire des fondations pragmatiques de l'Analyse du discours à travers l'intérêt du premier pour les pratiques « ordinaires » du langage et leur performativité (AUSTIN, 1962) et l'apport du second pour le développement d'une vision non simplement constatative du langage mais bien dans un rapport de co-construction sociale (SEARLE, 1995) de la réalité à travers des « actes de langage » (SEARLE, 1972). Il va sans dire que sur un sujet comme celui qui nous concerne, analyser politiquement les discours c'est donc s'intéresser également aux modes de création de la « légitimité » permettant d'instituer des réalités sociales, notamment par les positions « hégémoniques » et « de pouvoir » qui sont accordées à certains acteurs de la « représentation du politique » car « *parler c'est agir – ou plutôt interagir, en ce sens que tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents*

participants exercent les uns sur les autres des influences de nature diverse » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2008 : 53).

À partir de ces bases, comment pouvons-nous définir l'Analyse du discours ? Attachons-nous tout d'abord à définir la notion de discours en lien avec le champ de la sociolinguistique. En effet, cette notion, polysémique, regroupe un certain nombre de définitions suivant les différentes approches scientifiques qui en font usage (BULOT, VESCHAMBRE, 2006). En lien avec notre courant disciplinaire, nous retiendrons l'acception qui en est faite par Louis Guespin, fondatrice en la matière, et qui distingue le discours de l'énoncé : *« Le mot d'énoncé et celui de discours tendent à s'organiser en une opposition ; l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours » (1971 : 10).* C'est donc ici l'attachement à étudier les « conditions de production » d'un énoncé et ses relations avec un ensemble discursif pluriel qui le transforme en discours. Il devient alors *« objet de connaissance de l'analyse du discours »* qui *« désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production » (SARFATI, 2012 : 16).*

Il s'opère ainsi une distinction entre le « texte » et le « discours » car le premier, objet empirique de travail, va nous amener à la question : de quel type de discours relève un texte ? Cette approche du discours, comme objet de recherche, nous permet d'aborder les fondements de l'Analyse du discours ainsi que ses principes, sachant toutefois que celle-ci regroupe de fait plusieurs réalités, ou plutôt, « des » analyses de discours (SARFATI, 2012). Le postulat fondamental ici est de considérer les textes dans leur opacité : le rapport à l'extra-discursif n'est pas immédiat, la tâche de l'analyste du discours est alors de *« rendre compte des conditions idéologiques de la reproduction et/ou de la transformation des rapports sociaux » (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 311),* en faisant, rappelons-le, un projet social et scientifique.

Nous voyons bien ici une distinction opérée avec l'analyse « de contenu » qui, pour un « document », a pour objectif de « *rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que "contient" ce document ou cette communication* » (MUCCHIELLI, 2006 : 24). L'analyse de contenu peut ainsi être considérée comme une analyse de la surface textuelle d'un document postulant que le sens est accessible directement, qu'il est partagé et comparable quantitativement. L'objectif final est alors d'analyser les représentations sociales véhiculées par les mots exposés.

L'analyse de discours quant à elle cherche à construire un métalangage ne visant pas à faire remonter le « sens premier » du texte – ses bases théoriques lui rendant cette tâche impossible – mais cherchant plutôt à « *voir ce qui n'est pas dit mais qui est dit quand même* », pour paraphraser Thierry Bulot, à travers les formes répétitives, les implicites, les co-occurrences... Elle a émergé via l'appréhension de la structuration tout à la fois « complexe » et « relativement stable » du fait discursif dans une société donnée. On considère ici les énoncés comme « *produits dans le cadre d'institutions qui contraignent fortement l'énonciation* », « *pris dans un interdiscours serré* » et qui « *fixent des enjeux historiques, sociaux, intellectuels...* » (MAINGUENEAU, 1993 : NP). Il s'agit encore pour Georges-Elia Sarfati de considérer le discours dans « *sa situation sociologique relativement à un groupe social donné (positionnement)* », dans « *la qualité de son support médiatique (inscription)* » et dans « *le régime des relations qui règlent les rapports que les textes qui en procèdent entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours (intertextualité)* » (SARFATI, 2005 : 16). Ces deux perceptions se rapprochent en tout cas d'une volonté d'appréhender les discours dans leur champ discursif comme « *ensemble de formations discursives qui se trouvent en concurrence, se délimitent réciproquement en une région déterminée de l'univers discursif* » (MAINGUENEAU, 1984 : 29). Il s'agit de comprendre que ces « champs » ne sont pas autonomes mais en perpétuelle interaction et confrontation les uns les autres.

C'est dans le concept de « formation discursive » développé par Michel Foucault que l'analyse du discours a pu trouver un cadre d'analyse opératoire propre à son objet de recherche et à ses fins d'analyses. Pour lui,

Une telle analyse n'essaierait pas d'isoler, pour en décrire la structure interne, des îlots de cohérence ; elle ne se donnerait pas pour tâche de soupçonner et de porter en pleine lumière les conflits latents ; elle étudierait des formes de répartition [...] elle décrirait des systèmes de dispersion. Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive. (FOUCAULT, 1969 : 52-53).

Ainsi, à travers une tentative d'approche commune de la « dispersion » et de la « règle », la formation discursive questionne l'autonomie et la place d'énonciation du sujet parlant : « *décrire une formulation en tant qu'énoncé ne consiste pas à analyser les rapports entre l'auteur et ce qu'il dit (ou a voulu dire, ou dit sans le vouloir) mais à déterminer quelle est la position que peut et doit occuper tout individu pour en être le sujet* » (FOUCAULT, 1969 : 126). L'inscription du sujet dans son discours est donc au cœur des discussions dans l'analyse du discours car, pour Pêcheux, la formation discursive revient à « *ce qui, dans une formation idéologique donnée, c'est-à-dire à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée déterminée par l'état de la lutte des classes, détermine "ce qui peut et doit être dit" (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.)* » (PÊCHEUX, 1975 : 144). Le chercheur, qui vise ainsi à ressembler des objets divers à des fins d'analyse, se retrouve face à des unités topiques, « *censées être imposées au chercheur par les pratiques langagières* », le « sermon » de Pêcheux perçu comme tel par le chercheur, et des unités non-topiques, « *construites par les chercheurs, qui ne se conforment pas aux découpages préétablis par l'activité verbale* » (MAINGUENEAU, 2011 : 92) qu'il cherchera à assembler.

Cet ancrage n'existe cependant pas sans le principe interdiscursif développé par l'analyse du discours, le « *primat de l'interdiscours* » comme le nomme Maingueneau (1984), qui oblige à penser l'hétérogénéité propre à toute production discursive et ses relations avec toutes les autres formes discursives. La relation qu'entretiennent « formation discursive » et « interdiscursivité » est à la base des raisonnements de l'École Française de l'Analyse du discours. Présentons ici les propos de Maingueneau et Pêcheux :

L'objet de l'analyse du discours n'est pas tant la formation discursive elle-même que sa frontière constitutive. L'identité n'est pas une donnée, c'est un processus dont l'exercice ne

fait qu'un avec l'émergence et la stabilisation d'une certaine configuration énonciative. Dans cette perspective le dire, pour reprendre un jeu de mots classique, devient indiscernable d'un inter-dire spécifique. L'énonciation ne se développe pas sur la ligne d'une intention fermée sur son propre vouloir, elle est de part en part traversée par la menace du glissement dans ce qu'il ne faut pas dire, dans ce qu'il ne faut surtout pas dire, dont la présence à la fois envahissante et invisible double constamment l'énonciation légitime. On ne saurait donc dissocier l'intramuros et l'interdiscursif, la relation à « autrui » est une modalité d'un rapport à soi qui ne peut jamais se fermer. (MAINGUENEAU, 1993 : NP).

[La] formation discursive ne peut produire « l'assujettissement » idéologique du sujet du discours que dans la mesure où chaque formation discursive est en fait dominée par l'interdiscours – l'ensemble structuré des formations discursives – où se constituent les objets et les relations entre ces objets que le sujet prend en charge dans le fil du discours. Ce que doit mettre en évidence l'analyste du discours contre les illusions des sujets : « le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, [...] le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs, ou indépendamment ». (PÊCHEUX, 1975 : 147).

Cette approche de l'interdiscursivité apporte aux théories du langage une combinaison intertextuelle complexe dans, entre et par les discours et une nécessité d'étude des relations dialogiques formées par les chaînes d'énoncés. Dans la théorie de Bakhtine (1978), les discours fonctionnent dans un double dialogisme 1) en entretenant des relations interdiscursives avec des énoncés ayant un objet semblable et 2) en ayant des relations interlocutives propres aux situations d'interaction (directes ou non) par un jeu d'anticipation de l'interprétation que fera « l'interlocuteur » de sa propre production discursive. Pour lui, « l'orientation dialogique est, bien entendu, un phénomène caractérisable de tout discours [...]. Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » (BAKHTINE, 1981 : 98).

Nous venons ici confronter cette perception des relations interdiscursives avec une théorie marxiste d'une matérialité discursive de l'idéologie. Pour Althusser, « 1. Il n'est de pratique que par et sous une idéologie. 2. Il n'est d'idéologie que par le sujet et pour des sujets » (ALTHUSSER, 1976 : 109). Cette « chaîne idéologique » comme nous le dit Bakhtine, « s'étend de conscience individuelle en conscience individuelle, les rattachant les unes aux autres. Les signes n'émergent en définitive que du processus d'interaction entre une conscience individuelle et une autre. Et la conscience individuelle elle-même est pleine de signes. La conscience ne devient conscience qu'une fois emplie de contenu idéologique

(sémiotique) et, par conséquent, seulement dans le processus d'interaction sociale » (BAKHTINE, 1977 : 28).

L'appréhension de « l'idéologie », comme « *“représentation” du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence* » (ALTHUSSER, 1976 : 38), trouve ainsi ses marques dans le langage car « *tout ce qui est idéologique possède un référent et renvoie à quelque chose qui se situe hors de lui. En d'autres termes, tout ce qui est idéologique est un signe. Sans signes, point d'idéologie* » (BAKHTINE, 1977 : 25). Cette articulation féconde pour l'Analyse du discours française nous permet aujourd'hui, à partir de l'héritage gramscien, de questionner les porteurs des discours politico-médiatiques à travers le prisme des « locuteurs collectifs », c'est-à-dire comme « *auteurs des discours émanant de partis, syndicats ou autres groupes organisés dont le chercheur pose, sous certaines conditions de production, qu'ils sont représentatifs du groupe* » (GARDIN, 2002 : 352). Thierry Bulot étendra par la suite celui-ci « *pour toute forme discursive porteuse des rapports sociaux* » (2001a : 10).

Analyser les discours revient enfin à considérer la praxis¹⁸ linguistique qui, du point de vue théorique marxiste, considère à la fois la matérialité (et l'opérativité) de toute production discursive et l'actualisation des conditions sociales de production dans les conditions *in situ* des êtres déterminés. En effet, l'articulation de la praxis dans l'espace / temps développé par la théorie praxématique (BRES, 1994) donne crédit à une actualisation permanente de la langue en discours, car la « *référenciation établit une relation précisée avec le réel nommé et la pratique langagière contribue à enrichir, modifier, restreindre... les sens capitalisés en langue* » (SIBLOT, 1997 : 53). Considérée dans sa dimension dynamique, la praxis linguistique agit et transforme le monde et le sujet, ce dernier « *est constamment transformé à partir de cette expérience où il est engagé et qu'il fait mais qui le fait aussi. [...]* Et il va de soi qu'il en résulte une modification continue, dans le fond et dans la forme, du rapport entre un sujet et un objet qui ne peuvent être définis une fois pour toutes » (CASTORIADIS, 1999 : 114). Faire de l'analyse du discours nécessite donc de prendre en compte les rapports complexes qu'ils entretiennent les uns vis-à-vis des autres dans une perspective à la fois politique et matérialiste du discours. Cela exige de questionner la légitimité accordée à certains discours plus qu'à d'autres, à comprendre les relations

¹⁸ Pour une approche matérialiste de la praxis, voir le courant praxématique développé par Robert Lafont (1973).

inégalitaires de pouvoir, la reproduction des dominations par certains groupes sociaux, ceux qu'appelait Gramsci les « *couches culturellement hégémoniques* ».

Pour ce qui est de l'acceptation de « l'analyse du discours » en sociolinguistique urbaine, nous faisons nôtres les propositions de Thierry Bulot :

[...] Les « discours » ne sont pas à considérer comme un simple synonyme de prise de parole, de performance linguistique voire de texte écrit ou oralisé. Précisons qu'il s'agit par ce terme de poser l'ancrage de notre méthodologie dans une conception méthodologique issue de l'analyse du discours qui consiste à penser que les discours sont nécessairement opaques (autrement dit le sens immédiat est celui qui est modifié par le prisme idéologique) et que l'objet même d'une analyse est de rendre compte des facteurs extra-discursifs (entre autres le social) ; de ce point de vue, et même si les rapports entre sociolinguistique et analyse du discours sont loin d'être consensuels (ACHARD, 1997), une analyse de discours, par son travail sur la surface des énoncés et la mise en rapport avec les autres formes discursives disponibles et usitées à ce même moment sociohistorique d'énonciation, devra rendre compte des conditions idéologiques de la reproduction et/ou de la transformation des rapports sociaux. (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 310-311).

4.2. L'analyse du discours politique

Dans le cadre d'une analyse « politique » des discours comme nous venons de la présenter, « le discours politique » à proprement parler se prête particulièrement bien à cette analyse comme révélateur de la mise en mots des tensions sociales car « *le discours, d'une manière générale, rend possible, justifie et transforme les rapports sociaux, et le discours politique en particulier rend possible, justifie et transforme l'action politique* » (CHARAUDEAU, 2002). Pour ce dernier, l'analyse du discours politique sert donc à relever le discours susceptible de nous amener à la réalité du pouvoir, dans la forme combinatoire langage / action dans un contexte où « *l'activité de langage vise à construire des jugements, des opinions, voire des appréciations, sur la vie et les comportements humains* » et son action « *est tendue vers des buts qui transforment l'état des êtres, des phénomènes et des situations* » (CHARAUDEAU, 2002).

Les discours politiques peuvent donc être étudiés dans le cadre proposé par Foucault d'une formation discursive englobée dans un ensemble de discours institutionnels. Ceux-ci sont marqués par la puissance des contraintes exercées sur eux, repérées par Christian Le

Bart sous trois conditions de production contemporaines organisatrices des débats : 1) « *l'exemplarité institutionnelle du discours politique classique* » 2) « *la dénonciation de la langue de bois et la valorisation de l'improvisation* » et 3) « *l'optimum de relâchement discursif* » (LE BART, 2014). Ils sont donc d'autant plus partie prenante de la construction idéologique d'une société qu'ils sont légitimés par leur condition d'existence. Le phénomène de prisme idéologique décrit par Althusser prend ainsi également forme au niveau politique (et dans la société plus globalement par la place qui leur est accordée) car « *les idéologies politiques prennent part à la production et à la compréhension des discours politiques et autres pratiques politiques, mais elles sont aussi (re)produites par eux* » (VAN DIJK, 2006 : 7).

Revenons à l'acceptation que nous donnerons à « discours politique » dans ce travail. Une vision courante, « restreinte », pose le discours politique comme le seul fait des hommes et des femmes politiques (LE BART, 1998), comme un discours de pouvoir ou en vue de l'obtenir. Cette « sphère d'action sociale » (CHARAUDEAU, 2002) visant à réguler le monde de la gouvernance à travers l'instauration d'instances législatives et exécutives, et à distribuer des tâches et des responsabilités se trouve en confrontation permanente avec d'autres dispositifs (juridique, médiatique, économique...). Cela est non sans faire penser à la « théorie des champs » de Bourdieu¹⁹ et la construction sociohistorique de la relative autonomie de chaque champ (fruit de luttes, de débats, de barrières, de compromis...) à des fins de distinction et de reconnaissance inter- et intra-groupales.

Le discours politique sera défini pour nous plus largement comme un « *discours d'influence [...] produit dans un monde social où le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* » (GHIGLIONE, 1989 : 9). Cette formulation ouvre la porte à une pluralité d'acteurs, « d'instances » du discours pour reprendre Charaudeau (2002) :

- ➔ *L'instance politique où se joue la lutte pour l'accession au pouvoir et à son maintien (discours de justification)*
- ➔ *L'instance citoyenne motivée par des intérêts personnels, le bien-être social (interpellation, revendication, protestation)*

¹⁹ La « théorie des champs » de Bourdieu connaîtra des évolutions au cours de sa carrière. Pour deux points chronologiques voir Bourdieu 1966 et Bourdieu 1992.

➔ *L'instance médiatique (en lien avec la sphère politique) en recherche de légitimation à commenter, dénoncer, promouvoir, organiser le débat politique (recherche de captation, de crédibilité)*

Ce triptyque ne doit pas faire oublier le rôle de la recherche dans ce domaine. Si les travaux universitaires et les disciplines sont nombreux à traiter du sujet (sciences politiques, la sociologie, l'histoire, etc.), nous pouvons nous demander ce qui différencie le champ de « l'Analyse du discours politique » ? Nous avons rappelé précédemment l'héritage « politique » de cette discipline et sa volonté de travailler sur les idéologies. Le développement de sa théorie du discours *via* la prise en compte d'un matérialisme discursif rencontre l'histoire contemporaine des luttes sociales (nous pensons ici à mai 68) et des volontés émancipatrices. La part symbolique, la part discursive sont également au cœur de l'expression politique et de fait ont un pouvoir actionnel fort. Les bases pragmatiques et politiques de l'Analyse du discours française répondent ainsi à l'appel de Charaudeau à se distinguer des autres disciplines : partant « *de l'hypothèse que le discours politique n'a pas de sens hors de l'action, et que dans l'action se joue, pour le sujet politique, l'exercice d'un pouvoir. Il faut donc qu'une théorie du discours dise comment elle conçoit les rapports entre discours, action et pouvoir* » (CHARAUDEAU, 2002). Courtine parlait ainsi en ces termes des devoirs d'une analyse systémique et matérialiste du discours politique :

Si l'analyse du discours a affaire à des objets que traverse la lutte de classes, si, en analyse du discours politique, tout discours concret renvoie à une position déterminée dans la lutte idéologique de classes, alors il est bien possible que le sens premier d'une intervention du matérialisme historique dans ce champ théorico-pratique soit de venir y rappeler les principes, oubliés de manière différente par le sociologisme ou le théoricisme, du primat de la contradiction sur les contraires ainsi que du caractère inégal de la contradiction. (COURTINE, 1981b : 13).

Cette démarche complexe et réflexive est d'autant plus importante face à des instances politiques « institutions de sens » dans ce qu'elles produisent de normes, de règles, de « valeurs » à partager... L'analyse du discours politique, qui va étudier les « traces » du discours, va ainsi chercher les mécanismes d'imposition du sens dans les discours produits par des sujets / acteurs de l'institution considérés comme « *à la fois constitué par les institutions de sens qui le précèdent et constituant à l'égard des institutions de sens dont il*

participe » (SARFATI, 2014 : 35). Pris dans le jeu de sa place dans l'institution, le sujet / acteurs de l'institution, considéré du point de vue du locuteur collectif comme nous l'avons mentionné précédemment, joue un rôle prépondérant dans la reproduction des formes de domination du groupe qu'il « représente » et dans la réalisation politique des discours du groupe. Nous accordons ici, à la lumière de la théorie des actes de langage de la pragmatique (AUSTIN, 1962), une aptitude performative aux discours politiques par leur capacité à créer des réalités sur lesquels se jouent par la suite des positionnements. Cette « capacité » est rendue possible par ce que Bourdieu nomme « l'illusio » où la croyance en la légitimité, l'autorité du politique ; « *l'illusio, c'est le fait d'être pris au jeu, d'être pris par le jeu, de croire que le jeu en vaut la chandelle* » (BOURDIEU, 1994 : 154). Les discours sont ainsi bornés positivement ou négativement par la croyance en l'efficacité de l'action politique. Georges-Elia Sarfati nous présente la situation ainsi :

Les institutions de sens sont donc des dispositifs modalisateurs relativement aux modes de sujétion qu'elles privilégient. En effet, les trois orientations modales du /faire savoir/, du /faire croire/ et du /faire ressentir/ constituent trois modalités d'une même direction de sens, celle qui consiste à /susciter l'adhésion/. Dès lors cette pensée dans le registre de la modélisation socio-discursive permet de comprendre la topique sociale – c'est-à-dire la typologie des institutions de sens d'une formation sociale donnée – comme un champ de forces matérielles qui conditionnent l'organisation des différentes formes du lien social : les formes institutionnelles sont les expressions socio-discursives de rapports inter-subjectifs dominés par des agencements sémio-discursifs. (SARFATI, 2014 : 42).

4.3. Les discours politiques dans les médias

L'analyse du discours médiatique et *a fortiori* du discours politique dans les médias s'est fortement développée en analyse de l'énonciation où les liens entre les deux discours pouvaient être mis à jour. Cette approche fait suite aux travaux de Benveniste sur les mécanismes favorisant le passage de la structure au fonctionnement, ou autrement dit de la langue à la parole : il nous disait ainsi que l'énonciation suppose la « *conversion individuelle de la langue en discours* » (BENVENISTE, 1974 : 80). Le développement de l'analyse énonciative a donc permis d'installer la subjectivité dans le langage mais ses ramifications sont aujourd'hui nombreuses et traduisent une multiplicité d'approches. Nous la rapprochons dans notre analyse de nos bases théoriques en analyse du discours (MAINGUENEAU, 2016).

L'analyse de l'énonciation permet d'attirer particulièrement l'attention sur les conditions spécifiques de celle-ci car « *c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est l'objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte* » (BENVENISTE, 1974 : 80). Le discours peut ainsi être perçu comme un acte d'appropriation d'un système formalisé tel qu'est celui de « la langue ». Les traces de cet acte permettent au locuteur de marquer sa position et au chercheur d'y remonter via la recherche d'indices. C'est ce qui est fait notamment par la recherche de « déictiques » ou « embrayeurs » :

- ➔ Les pronoms personnels et leur capacité à poser la position de l'énonciateur, l'énonciataire la « non-personne » ou un tiers-destinataire ;
- ➔ Les adverbes temporels marquant les indices de présent / passé / futur et de renvoi ;
- ➔ Les adverbes de lieu précisant le rapport des protagonistes dans l'espace ;
- ➔ Les temps verbaux...

La situation d'énonciation ainsi déterminée peut-être définie comme un « *système de positions abstraites sur lesquelles repose l'activité énonciative, dont les énoncés portent des traces multiples, en particulier les éléments déictiques* » (MAINGUENEAU, 2004 : 3). Dans celle-ci se joue alors différentes positions :

- ➔ la position du locuteur qui parle ;
- ➔ la position d'allocutaire à qui le discours est destiné ;
- ➔ la position de délocuté, ce dont (ou de qui) il est parlé.

L'appréhension spécifique du discours dans le cadre de ce que nous avons appelé précédemment « l'Analyse du discours » ou « l'Analyse politique du discours » nous pousse à étudier le cadre énonciatif sous l'angle des rapports de pouvoir et de domination. En effet, si pour Charaudeau, le « cadre » – ou le « contrat » – de communication « *surdétermine les sujets du langage* » car il est lui-même composé d'un « *ensemble de contraintes qui s'imposent au sujet parlant en lui fournissant des instructions discursives dont il devra tenir compte pour son énonciation* » (CHARAUDEAU, 2006b : NP), il n'en reste pas moins que les rapports mis en œuvre dans les médias dépassent largement le simple cadre journalistique

(qui contribue cependant à les construire et les reproduire). Ce dernier s'implique ainsi à distinguer deux niveaux de contrats :

Ainsi seront distingués contrat de communication médiatique et contrat d'énonciation journalistique : le premier renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliées par une visée d'information, qu'on appellera la « machine médiatique » ; le second correspond à la façon dont l'énonciateur journaliste met en scène le discours d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui. (CHARAUDEAU, 2010 : NP).

Cette distinction pourra être opératoire dans le cadre de ce travail, car il nous permettra de travailler à partir d'un corpus d'articles journalistiques sur les constructions énonciatives de ceux-ci pour remonter *in fine* sur les bases idéologiques du discours « contraints » par leur forme. Par la place qu'il occupe dans la société, le champ journalistique est à la croisée des chemins et d'autres « formations discursives ». Cet entremêlement discursif que sont les médias est plus que tout autre le lieu des luttes et des rapports de domination et de pouvoir par leur capacité à faire exister ou non certains discours, à rendre (in)visibles certaines situations. Le discours journalistique est ainsi à la croisée des « formations idéologiques » hégémoniques, formations qui « *comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs formations discursives interreliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée*²⁰ » (HAROCHE, HENRY, PÊCHEUX, 1971 : 102).

Face à la tâche qui leur incombe, les médias, depuis toujours, ont tendance à se réfugier vers une lecture « objective » de l'information. Cette objectivité revendiquée, dans un grand nombre de « genres » médiatiques, se trouve confrontée au phénomène de la subjectivité du langage longuement décrit par l'approche énonciative et, relativement à un corpus de presse, repéré par Kerbrat-Orecchioni (2009) sous différentes traces : *l'intervention par sélection, l'organisation hiérarchique des informations, la subjectivité « affective », interprétative, axiologique, etc.* De plus, cette revendication se trouve confrontée à la « réalité » des finalités de grandes sociétés capitalistes dans un système

²⁰ Nous avons déjà évoqué cette citation de Pêcheux (dans une nouvelle formulation en 1975), nous insistons cependant ici sur le lien établi avec la notion « d'idéologie » et les possibles « interconnexions » idéologiques.

oligarchique tel que le système français (pensons par exemple au groupe Lagardère aujourd'hui). Ce système des médias « traditionnels », qui en interne souffre d'un manque de structure et de fonds propres, continue de perpétrer une caractéristique forte en France : « *la sous-capitalisation des entreprises et des groupes a souvent conduit à amplifier un problème national, celui du poids des groupes dont l'activité d'origine et principale est hors des médias, dépendant parfois de la commande publique (armement, service aux collectivités, BTP, etc.)* » (CHARON, 2014 : 61). Dans une ère concurrentielle forte où la logique de captation prend le pas, la sphère médiatique en concurrence / influence et concurrencée / influencée par d'autres sphères (politique, économique, religieuse...) jongle entre deux finalités avec lesquelles elle doit composer :

- ➔ *La finalité éthique oblige l'instance de production à traiter l'information, à rapporter et à commenter les événements de la façon la plus crédible possible : elle se trouve surdéterminée par un enjeu de crédibilité ;*
- ➔ *La finalité commerciale oblige l'instance médiatique à traiter l'information de façon à capter le plus grand nombre de récepteurs possible : elle se trouve surdéterminée par un enjeu de captation (CHARAUDEAU, 2010 : NP).*

S'il n'est pas le lieu ici de faire le tour des différents médias et leurs spécificités (spécificités des genres médiatiques, spécificités des lignes éditoriales à l'intérieur de chacun d'eux...) ni de traiter les différents types de programmes que peut proposer un média télévisuel ou les différentes rubriques d'un média presse, nous choisissons néanmoins (car notre corpus s'y prête) de traiter cette « hétérogénéité » homogène sous l'angle gramscien du discours hégémonique, de couches culturellement hégémoniques (GRAMSCI, 1975 ; LACLAU, MOUFFE, 2009). Nous considérons ici celles-ci comme les « *couches dont l'activité langagière est prise comme modèle et est considérée comme centre de gravité de la langue et qui sont hégémoniques du point de vue de la langue sans être nécessairement dominantes du point de vue du pouvoir* » (BULOT, 2001b : 21). Thierry Bulot ajoute également que l'hégémonie des groupes, dans sa conception gramscienne, se joue dans le « consentement » dont font part les « dominés » à l'égard de cette situation, au contraire de la notion de « dominant » (BULOT, 2001b).

De fait, la sphère médiatique, proche des sphères « hégémoniques » politique et économique – voire religieuse pour certains médias – au pouvoir, détient par son capital

symbolique fort le pouvoir d'instituer les imaginaires. « *La langue des médias* » en lien avec les discours politiques est ainsi décrite par Pierre Tévanian et Sylvie Tissot comme reposant « sur une logique binaire au fond très ancienne, déjà à l'œuvre dans la "novlangue" totalitaire ou coloniale décrite par Orwell : "euphémisation" de la violence des dominants (État, patronat, pression sociale masculiniste, hétérosexiste et blanco-centriste), et "hyperbolisation" de la violence des dominé-e-s. Un double mouvement qui structure l'essentiel du commentaire politique, mais qui déteint aussi largement sur la parole prétendument "factuelle" des journalistes d'information » (TEVANIAN, TISSOT : 2010). De ce point de vue, là où il y a langue des médias, nous pouvons penser qu'il y a à plus large échelle langue des couches culturellement hégémoniques. Reprenons Castoriadis ici sur les facteurs décisifs de leur « dominance » :

L'aliénation c'est l'autonomisation et la dominance du moment imaginaire dans l'institution, qui entraîne l'autonomisation et la dominance de l'institution relativement à la société. Cette autonomisation de l'institution s'exprime et s'incarne dans la matérialité de la vie sociale, mais suppose toujours aussi que la société vit ses rapports avec ses institutions sur le mode de l'imaginaire, autrement dit, ne reconnaît pas dans l'imaginaire des institutions son propre produit. (CASTORIADIS, 1999 : 198).

Pour reprendre le rôle attribué au discours journalistique nous pouvons le considérer comme un « double processus » 1) « de transformation », portant un monde à « signifier » à un monde « signifié » 2) « de transaction » de ce monde signifié vers ses destinataires (CHARAUDEAU, 1995). De ce point de vue, les médias jouent un rôle primordial dans la construction d'une mémoire discursive (COURTINE, 1981a) et surtout interdiscursive car, avec l'omniprésence des médias dans notre société, leur discours « constitue à la fois un catalyseur de cette "remontée" des souvenirs, mais aussi, parce qu'il repose sur la mémoire des médiateurs, un censeur de savoirs qu'on oublie, volontairement ou non, de faire remonter » (MOIRAND, 2007 : 130). Cet appel à la notion de « mémoire interdiscursive » chez Sophie Moirand permet d'intégrer en analyse du discours médiatique la fonction cognitive de la « mémoire » sous la forme répandue de l'allusion (comme indice d'actualisation). Elle permet également *in fine* de penser le discours médiatique hégémonique comme constructeur d'un certain type de mémoire : mémoire qui par la

légitimité qui lui est accordée et sa capacité à créer massivement du discours sera en partie constitutive des « mémoires collective²¹ » (HALBWACHS, 1950 et 1994).

Deux phénomènes vont retenir particulièrement notre attention dans le développement des aspects mémoriels au sein du discours médiatique : le premier concernant l'évènementialisation inhérente aux médias, le second se concentrant sur la « désignation » (des publics) dans les médias.

4.3.1. L'évènementialisation dans les médias

L'évènement, dans un traitement classique, c'est ce qui survient. Son traitement en analyse du discours ne peut se détacher du « dire » car l'évènement médiatique par exemple ne l'est que parce qu'il est dit et nommé. À la lumière de Foucault, nous pouvons penser « l'évènement discursif » comme une continuité / discontinuité, une « irruption historique » (FOUCAULT, 1994a, 1994b) qui dépasse les faits de langue habituels même s'il y prend source. L'évènement est ainsi « *irréductible à toute situation* » pour Guilhaumou :

L'évènement discursif n'est guère plus réductible à une situation d'ensemble qu'à un contexte particulier. L'abord de la situation « sociale » donne tout juste une vague idée du contexte d'un corpus défini dans un ordre préalable [...]. En d'autres termes, l'évènement discursif ne procède pas d'un enchaînement causal dans la mesure où toute situation historique n'engendre pas obligatoirement un évènement discursif. Le site discursif de l'évènement relève plus d'une présentation subjective que d'une présentation a priori : sa situation d'être lui est immanente, donc irréductible à toute situation historique. (GUILHAUMOU, 2002 : 245-246).

Appréhender l'évènement dans le discours médiatique contemporain c'est prendre en compte une société où la communication prend du plus en plus de place, où « *faire l'évènement* » (GOETSCHEL, GRANGER, 2011) est devenu un enjeu crucial. Pour ce faire, des « *mots évènements* » (MOIRAND, 2007) émergent dans les médias, fonctionnant dans le cadre de la mémoire collective, afin de donner une lisibilité au lecteur, de résumer en un mot ou un groupe de mots des faits qui peuvent être hétérogènes. L'évènement médiatique ne peut ainsi être compris sans le processus d'évènementialisation par le discours qui le fait

²¹ Halbwachs a développé une théorie psychosociologique des mémoires collectives (1925), intégrant des cadres sociaux là où n'étaient pensés principalement que des cadres psychologiques.

exister et qui peut conduire, sous certaines conditions, à la création d'un « *moment discursif* », désignant « *le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même évènement [...] et qui se caractérise par une hétérogénéité multiforme (sémiotique, textuelle, énonciative)* » (MOIRAND, 2002 : 389).

Si cette pratique n'est pas en soi condamnable ni même à rejeter, il est intéressant pour le chercheur de remonter au filage dialogique et idéologique pour le cas de sujets / objets en tension afin « *d'analyser [les] différentes réactions discursives pour ce qu'elles sont et ce dans leur contexte à la fois socioéconomique et politico-identitaire, contexte dans lequel elles résonnent particulièrement* » (GUIBERT, 2015 : 79). Ce travail du chercheur, porté sur une lecture éthique et critique des productions médiatiques, vise à « *rétablir une forme de symétrie* » de l'information là où dans les médias traditionnels, comme nous l'avons dit précédemment, « *l'imposition symbolique (BOURDIEU, 1982) des valeurs prédomine et non la co-construction des valeurs* » (GUIBERT, 2015 : 84). À ce titre, Charaudeau nous donne une lecture des possibles « *dérives énonciatives* » du discours journalistique « *lorsque l'enjeu de captation est dominant* » et où « *la visée informative disparaît au profit d'un jeu de spectacularisation et de dramatisation* » (CHARAUDEAU, 2006a : NP). Celui-ci peut ainsi passer de :

- ➔ *l'actualité à la sur-actualité* : par focalisation et répétition ;
- ➔ *la dramatisation à la sur-dramatisation* : en centrant sur l'affect (discours de victimisation, discours de l'ennemi, de l'héroïsation) ;
- ➔ *l'interrogation à l'interpellation dénonciatrice* : par la prise à témoin, la mise en cause, l'implication, la supériorisation du journaliste « *savant* »).

Cette évènementialisation est donc bien construite en discours, en « mots » et ce rapport est particulièrement important lorsqu'il s'agit pour le discours médiatique de désigner, de nommer, de catégoriser pour informer. Nous partons d'un principe bakhtinien (1977) où la construction sémantique en mots (mots « habités ») est dialogique et marquée par l'hétérogénéité énonciative. C'est donc à partir des mots et de leur complexité polyphonique que l'on peut remonter aux idéologies. Nous retrouvons cette idée chez Sophie Moirand lorsqu'elle porte son regard sur la mise en mots des évènements : « [...] ce

sont les mots eux-mêmes, les formulations et les dire transposés au gré des discours des différentes communautés concernées, tels que les médias les transmettent, les mentionnent ou les rapportent, qui sont porteurs de mémoire (et non pas les acteurs qui les énoncent) » (MOIRAND, 2007 : 9).

4.3.2. La désignation dans les médias

La problématique de la désignation / catégorisation²² – notamment de personnes hétéro- désignées comme migrantes pour ce qui nous concerne – dans les discours médiatiques est grande dans le système politico-médiatique que nous avons présenté. Les journalistes se retrouvent face à des choix à la fois sémantiques et idéologiques qui affecteront la lecture de l'information. Roselyne Koren, traitant des enjeux éthiques de l'écriture de presse, relève « *qu'il arrive [...] fréquemment que les dénominations retenues ne constituent que la partie visible d'un raisonnement d'autant plus puissant qu'il reste implicite. La répétition des noms finit par leur donner l'apparence de la vérité. L'argumentation souterraine devient une idée-force si profondément ancrée dans l'opinion qu'elle en devient difficilement réfutable* » (KOREN, 1996 : 228-229). La construction paradigmatique et hégémonique des catégorisations / désignations, parce que mis en mots, finit ainsi par devenir la « réalité » au prisme d'un discours idéologisé. Parce que toute catégorisation fonctionne sur une simplification de l'hétérogénéité, il finit par se construire une représentation des objets médiatiques difficilement appréhendables. Faisant le lien entre « évènements » et « mise en mots », Sophie Moirand nous donne les clés d'un discours journalistique fonctionnant parfois plus par « allusion » que par « désignation » :

Le traitement de ces évènements [...] par les médias transforme les notions diffusées en les banalisant à leur manière, et ces notions continuent leur route avec des colorations sémantiques nouvelles dans les différentes communautés concernées par ces évènements avant de revenir dans le circuit de la communication médiatique. Au gré de ces voyages, énonciativement incontrôlables, les mots spécialisés ou leurs formulations médiatisées gagnent de sens nouveaux, au détriment parfois de leur sens originel, et finissent par fonctionner sous le régime de l'allusion plutôt que sous celui de la désignation. (MOIRAND, 2007 : 20).

²² Cf. Chapitre 6 : « Les “migrants”, diachronie d'une catégorie », pour les problématiques de la (dé)nomination.

Le rôle du chercheur est ici de questionner ces catégorisations pour ce qu'elles peuvent produire de la discrimination / exclusion dans une société où les groupes hégémoniques tendent à chercher le maintien de leur position. Cette recherche s'inscrit dans cette volonté de questionner la « responsabilité des médias » dans le champ du discours politique conçu dans son acception large et les impositions sémantiques opérées à des fins de dominance.

CHAPITRE 5 : La ville, espace de (dé)légitimation de la migration

5.1. À la base, « la langue »

Comme nous l'avons déjà dit, nous entendons la langue ici comme « *réseau minimal de variétés identifiées par un même terme (glossonyme) et une conscience langagière spécifique* » (BLANCHET, 1998 : 50), et non pas comme un système complet et fermé ; ce « minimum » fait sens commun et est pensé comme tel par les personnes. La langue renvoie donc à un objet hétérogène, difficile à cerner, produit des usages sociaux, plurinormé, engageant la construction des identités, la socialisation, le rapport au monde. Ainsi, les langues changent, ou plutôt les locuteurs changent si nous voulons renverser la perspective. Les pratiques plurilinguistiques sont de fait la règle, ce sont les discours qui créent l'homogénéité, pas les pratiques.

Pourtant, « la » langue est « *constituée par et pour un système d'interactions entre des locuteurs sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique* » (BULOT, BLANCHET, 2006 : 8). Chaque territoire aurait « sa » langue (voire « ses » langues dans des pays où un plurilinguisme composé de certaines langues est admis) et chaque langue aurait ainsi son standard : la norme de référence (ou en tout cas perçue comme telle) est une forme unificatrice dans un territoire donné, une forme identificatrice et une forme de prestige par la primauté qu'elle accorde à ses locuteurs (LODGE, 1997 ; MILROY, MILROY, 1999).

De fait, maîtriser le français, le bon français, est considéré comme la condition *sine qua non* d'une « intégrabilité » en France. Comment en est-on arrivé là ? Il s'agit de comprendre en quoi cette langue est devenue l'un des symboles de la Vème République française qui affiche dans sa Constitution : « *La langue de la République est le français* », et qu'elles en sont les conséquences ? Le français, construit comme forme supradialectale (XVIe, XVIIe siècles) en concurrence du latin langue de la religion, s'est vu développer dans

l'objectif d'en faire une langue d'État, officielle, distinguée des langues d'oïl vulgaires. Il s'est donc implanté progressivement en lieu et place de celui-ci (et en direction des langues d'oc) à travers une volonté de distanciation du pouvoir ecclésiastique et d'unification du territoire français : codification, complexification massive, élitisme, pour se démarquer des variétés populaires. Ainsi, un lien étroit s'est construit au fil des siècles entre la République française et la langue française au point d'être devenue désormais la première représentante de l'unité nationale. S'il n'est pas ici question d'évoquer le processus de francisation des pratiques en France depuis la mise en place de cette politique, nous pouvons observer encore aujourd'hui l'appel à la préservation de « La Langue » et le cri d'alarme face à la « de moins en moins bonne maîtrise du français » : cri qui court depuis des décennies maintenant... (GUEUNIER, GENOUVRIER, KHOMSI, 1978 ; CALVET, DUMONT, 1999).

Face à cela, ne pas maîtriser la norme en vigueur peut être source d'exclusion ou de stigmatisation de la part de la classe majoritaire dans une dynamique de dominance et de hiérarchisation des langues. Cette stigmatisation se fera à partir de l'écart jugé entre l'usage effectif de la personne ou le groupe de personne et ce qui va être considéré comme la norme partagée par la communauté de référence. La langue est ici vectrice d'attitudes et de représentations envers celui qui la pratique, notamment envers celui qui la pratique d'une façon jugée non standard. Consciemment ou inconsciemment, cette catégorisation de la langue va inclure une catégorisation sociale de la personne. Cette situation renvoie à une minoration des pratiques sociolangagières n'appartenant pas au groupe social de référence, à les renvoyer aux « frontières ». Du discours commun, voire anodin au discours le plus excluant, on considère ici la minoration comme un processus d'exclusion, de rejet, qui vise à inférioriser une personne ou un groupe de personnes.

C'est dans ce contexte que sont perceptibles des formes de domination linguistique et d'hégémonie qui sont le reflet des processus sociaux à l'œuvre. Les pratiques linguistiques, perçues comme des pratiques sociales donc, nous permettent de voir les relations inégalitaires qui existent, les valeurs symboliques attribuées aux langues dans ce qui a été conçu comme un « marché linguistique » selon les termes de Pierre Bourdieu (1982). Nous nous devons ainsi de garder à l'esprit que « *ces hiérarchisations et les valeurs symboliques qui y sont liées, ne sont pas attachées "par nature" aux formes linguistiques elles-mêmes,*

toutes potentiellement dominantes et valorisées. Ces hiérarchisations proviennent des structures sociales qu'elles contribuent à produire et à reproduire » (ARDITTY, BLANCHET, 2008 : NP).

Ainsi, les niveaux macro- et micro- sont à imbriquer. Les discours, attitudes, comportements, etc. que nous produisons vis-à-vis des langues et des pratiques langagières sont produits et (re)produisent les structures sociales issues du contexte sociolinguistique. Les difficultés attribuées par exemple à des mineurs isolés étrangers – pour ce qui concerne un « public cible » des discours que nous étudions dans cette thèse (Cf. Chapitre 11 : La presse quotidienne régionale (PQR) ») – concernant la pratique du français doivent être comprises dans les dimensions d'exclusion économique, sociale et de discrimination bien plus qu'à la réelle incompétence linguistique qui leur est imputée. Nous faisons état ici de ce que la sociolinguistique contribue à rapprocher là où il est d'usage de différencier : les discriminations de toutes sortes sont condamnées, mais le rejet de pratiques linguistiques sous couvert d'évaluations objectivables est tendanciellement accepté. Il est pensé qu'il existe des langues supérieures aux autres. À cela, il est à opposer une vision systémique de la discrimination liée aux langues en s'appuyant sur l'étude de ce Philippe Blanchet appelle la glottophobie et qui « *présente l'intérêt de réinsérer les discriminations linguistiques dans l'ensemble des discriminations portant sur des personnes au lieu de les restreindre (à tort et en se faisant piéger par l'idéologie qui produit la glottophobie) à des discriminations portant sur des langues* » (BLANCHET, 2013 : 30).

5.2. Le discours et sa fonction praxique : (il)(dé)légitimation sociolinguistique

Comment analyser ce qui est dit sur les « pratiques linguistiques et langagières » de personnes perçues par leur parcours migratoire ? Mais aussi le discours tenu sur les personnes elles-mêmes ? Et qu'est-ce que cela peut nous apprendre ? Nous nous appuyons ici sur le concept de glottonomie pour comprendre comment des discours peuvent s'inscrire dans des processus de légitimation ou de délégitimation de pratiques spatiolangagières et ainsi, comme nous l'avons dit, s'inscrire dans des processus complexes de discriminations. Cette posture nécessite de considérer le discours dans sa dimension praxique (Cf. Chapitre 4 :

« Le discours : praxis et analyse »). Il s'agit par-là de comprendre l'efficacité sociale de ces discours relatifs au sociospatial et au sociolangagier pour tenter d'analyser – nous l'avons déjà fait remarquer – comment le « *discours et la pratique de l'espace peuvent modeler les comportements linguistiques et langagiers des personnes et comment, a contrario, ce discours (leurs discours) contribue à façonner l'espace social, l'espace énonciatif, et au final le territoire* » (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 310). Nous entendons par là-même que le discours n'est non pas la « réalité », mais, parce qu'il constitue le seul accès au réel, finit par devenir le réel (GRAMSCI, 1975).

Ainsi, dans un monde où les langues et les locuteurs se trouvent en tension, où se jouent des phénomènes de hiérarchisation, il nous faut comprendre les processus de (dé)légitimation de pratiques linguistiques et langagières mis en discours pour relever les processus intriqués de (dé)légitimation de la personne, notamment migrante (d'autres, en sociolinguistique urbaine, ont étudié la relégation discursive des langues régionales ou locales aux espaces minorisés), sur le territoire. Ce questionnement est particulièrement prégnant en sociolinguistique urbaine où la ville conçue comme matrice discursive gère et normalise les pratiques linguistiques, produit et est produit de discours distincts et distinctifs (BULOT, 2010), nous y reviendrons.

Ces discours se portent donc sur des croyances en certaines légitimités linguistiques propres aux aires territorialisées. Cette croyance en la légitimité d'une langue sur d'autres dans le cas français est, dans l'optique weberienne (WEBER, 1963), le facteur décisif de sa domination. Cette domination linguistique est un produit de la domination politique, reproduit par les institutions et imposé à la reconnaissance universelle (si l'on reprend ici Bourdieu (1982)). J'ajoute à cela qu'elle est le produit d'une « glottonomie appliquée » qui permet à « *chaque locuteur de s'instaurer légitimement comme une instance discursive de normalisation* » (BULOT, 2008a : 257-258). Cela implique donc une analyse des niveaux tout à la fois macro- (glottonomie des instances) que micro- (glottonomie des agents).

C'est dans ce cadre qu'il faut appuyer une analyse des « discours sur » les personnes hétéro- ou auto-désignées comme migrantes. Ainsi, l'analyse épilinguistique permet d'observer les discours (ou non-discours) sur la / les langue.s et les représentations ainsi

véhiculées afin de faire émerger un contexte discursif autour de leur(s) langue(s) (et des langues) dans la ville ; et de voir par-là les processus d'exclusion ou d'inclusion, de discrimination, etc. Ces analyses ne peuvent se départir du contexte sociohistorique l'entourant, elles doivent faire émerger ce qui produit la / les « mauvaises langues »²³ en dehors des productions strictement linguistiques. C'est à partir de là qu'un travail peut être effectué : par la mise à jour des catégorisations impensées (Cf. Chapitre 2 : « Un parcours vers la recherche ») mais qui remplissent leurs rôles de reproduction des dominations.

5.3. Migrance et dominance

Tout comme ceux de « langue » et de « plurilinguisme », il est, semble-t-il, indispensable de définir, de délimiter la notion de « mobilité(s) » pour procéder, durant la suite de cette thèse, aux analyses relevant du discours sur la mobilité, sur les pratiques linguistiques et langagières, etc.

Pour Vincent Kaufmann, la mobilité est un « *phénomène susceptible de se manifester sous différentes formes qui peuvent être imbriquées et qui renvoient chacune à des "temporalités sociales" spécifiques. Par ces termes nous entendons le jour et la semaine pour la succession des activités et des rôles, [...], et l'histoire de vie pour les migrations et l'histoire familiale* » (2008 : 28-29). Cela implique donc de notre part de traiter ce qu'on appelle « migration » dans le champ de la mobilité. Cette dernière est caractéristique en particulier des sociétés surmodernes (Cf. Chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques ») et du processus d'urbanisation, que l'on perçoit dans notre champ comme une urbanisation sociolinguistique qui :

Ne peut pas être compris comme le seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine ; il renvoie à une dislocation première et située des rapports entre la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques d'un point de vue sociologique et, sur les aspects langagiers, à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations sociolinguistiques. (BULOT, 2009b : 67).

²³ Nous faisons ici référence au colloque international, 2^e édition, « Mauvaises langues, male lingue... Migrations et mobilités au cœur des politiques, des institutions et des discours », organisé par le PREFICS, Université Rennes 2, 04 et 05 juin 2015.

La dimension qui nous intéresse ici est celle des discours et des représentations sur cette mobilité en ce qu'ils ont de potentiellement discriminant : nous en venons ici au concept de « migrance ». Au travers des discours de construction urbaine ségrégationnistes, la personne en mobilité doit se reconstruire un espace discursif positif et légitime afin de s'approprier sociolinguistiquement cet espace (BULOT, 2011b). Ces concepts nous permettent de questionner les discours sur la mobilité et les représentations inhérentes aux personnes auto-désignées ou hétéro-désignées comme migrantes dans ce cas précis. De fait, ces discours opposent des mobilités valorisées (voyage d'étude) à des mobilités dévalorisées (un certain type de migration économique internationale notamment). Ces discours ne savent prendre en compte la multiplicité des parcours et n'interrogent pas les politiques sous-jacentes, notamment que ces parcours dépassent les frontières de l'État.

Le concept de « migrance » renvoie à un processus altéritaire de l'« Autre ». Cette altérité n'est pas en soi un processus « discriminant » de l'autre puisqu'elle est à la source de toute construction identitaire. En effet, la psychologie sociale pose la construction de l'identité comme un « Soi » se partageant entre un « Je » et un « Moi » (MEAD, 2006). Cette répartition duelle, mais en conversation permet de prendre en compte deux composantes de l'identité : d'une part, la composante « psychologique », le « Je » comme identité personnelle, individuelle ; d'autre part, la composante « sociologique », le « Moi » comme identité sociale, collective. Ainsi le « Je » personnel, créatif, expérimentatif, converse avec le « Moi » social, conformiste :

Nous disons d'un individu qu'il est conformiste si ses idées sont conventionnelles, identiques à celles de ses voisins. Il est à peine plus qu'un "Moi" dans ces circonstances et s'ajuste à minima, pour ainsi dire inconsciemment, à son environnement. Par contraste avec ce "Moi", la forte personnalité réplique à l'attitude organisée en produisant des différences significatives. Pour cette personne, le "Je" est la phase d'expérience la plus importante. Le "Moi" et le "Je" sont deux phases qui se combinent dans le Soi. (MEAD, 2006 : 260)

Cette relation dialectique entre le « Je » et le « Moi » ou le psychologique et le sociologique se retrouve de plus dans une relation complexe entre le « Soi » et « autrui » : « si le Moi est le produit de la société qui détermine son contenu, dans le même moment, la société est transformée à travers les actions du Je » (DESCHAMPS, MOLINER, 2012 : 15). La rencontre (qu'elle soit médiatique, politique... en discours, en images...) avec la personne ou

le groupe « en mobilité » peut se réaliser différemment selon qu'ils soient perçus (par exemple positivement ou négativement pour prendre ici les deux extrêmes d'une position axiologique sur « les migrants ») comme « autrui » ou « autre », autrement dit, comme une altérité ordinaire d'individus qu'il est possible de comprendre ou comme une altérité radicale impensée et de toute façon inappréhensible (BAUDRILLARD, GUILLAUME, 1994). Pour Castoriadis, c'est effectivement dans l'Autre, « l'à-être » qu'« *émerge l'imaginaire radical, comme altérité et comme origination perpétuelle d'altérité, qui figure et se figure, est en figurant et en se figurant, création d'« images » qui sont ce qu'elles sont et telles qu'elles sont comme figurations ou présentifications de significations ou de sens...* » (CASTORIADIS, 1999 : 532). De fait, « *la réflexion sur l'identité pose le problème plus général de l'intégration des personnes dans un espace collectif (la reconnaissance d'une appartenance) et, simultanément, celui lié au fait que ces personnes cherchent une place spécifique dans ce même espace collectif (elles cherchent à se différencier, à se singulariser)* » (DESCHAMPS, MOLINER, 2012 : 11). C'est ainsi par la notion d'identité qu'il est possible de s'approcher des « représentations sociales », car l'identité est à chercher à la fois au niveau personnel et collectif, ou, autrement dit, dans les processus de différenciation et d'identification.

Les représentations sociales peuvent être définies comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (JODELET, 1989 : 36). Formées à partir d'une certaine vision du monde et d'« univers d'opinion » (MOSCOVICI, 1961), celles-ci sont donc distantes des savoirs scientifiquement élaborés et vérifiés. La représentation sociale d'un objet a pour caractéristiques d'être diffuse, d'être focalisée sur une partie de celui-ci et d'être produite à partir d'un intérêt minimum des individus pour celui-ci. Ainsi, ne disposant pas de la totalité de l'information, les individus vont tenter de construire une information comblant les manques à partir de différentes sources : médias, entourage, discussions... Le résultat étant une information au croisement de connaissances, de croyances, d'opinions... partagée au sein d'un groupe et ne se focalisant principalement que sur une partie de l'objet : celle sujette à débat, réaction, rejet, soutien... Ainsi, les représentations sociales vont se développer à partir de deux processus cognitifs complémentaires. D'une part, elles reposent sur un ancrage, c'est-à-dire qu'un groupe va se représenter un objet à partir d'un cadre de référence familier à son groupe social. Cela

permet un transfert du raisonnement vers des connaissances maîtrisées : d'où une inévitable orientation de la représentation en fonction de son groupe de référence. D'autre part, les individus vont tenter d'objectiver leurs croyances, leurs opinions pour en faire une connaissance. Il s'agit alors de rapprocher la connaissance de l'objet vers ce que l'on perçoit de lui en se référant à des formes perceptibles (objets, images...) concrètes et connues qui vont concrétiser les croyances de base et les faire devenir réelles (DESCHAMPS, MOLINER, 2012).

Dans cette perspective, les représentations sociales sont à rapprocher des représentations dites « intergroupes » – travaillées également par Jean-Claude Deschamps et Pascal Moliner – « *partagées par un groupe et relatives au groupe lui-même ou à un autre groupe* » (2012 : 83). Cette réflexion prend appui sur la théorie de Pierre Bourdieu qui soutient l'idée que « *la connaissance pratique du monde social [...] met en œuvre des schèmes classificatoires [...], schèmes historiques de perception et d'appréciation qui sont le produit de la division objective en classe et qui fonctionnent en deçà de la conscience et du discours* » (1979 : 545). Nous pouvons, à partir de là, développer deux idées : d'une part, les représentations sociales dépendent des groupes sociaux d'appartenance et des conditions matérielles d'existence (BOURDIEU, 1980), d'autre part, les représentations sociales intergroupes construisent les identités des individus à travers ces différents groupes. En effet, selon l'approche des classes sociales de Pierre Bourdieu, est observé une asymétrie et une hiérarchisation des classes, « *d'où le postulat d'homologie structurale qui pose que les groupes élaborent des représentations conformes à leur position sociale et à la hiérarchie de cette position sociale* » (DESCHAMPS, MOLINER, 2012 : 126). Dans un rapport dominant / dominé des groupes sociaux, les représentations jouent un rôle important dans la construction des identités. Ainsi, celles-ci auraient, du côté des classes dominantes, une fonction de justification de la domination (importance de la compétence individuelle, interne) et, du côté des classes dominées, une fonction de rationalisation de la subordination (importance de la part externe, sociologique de la domination) (LORENZI-CIOLDI, DAFFLON, 1999). Dans cette perspective, les représentations intergroupes sont directement influencées par les rapports sociaux qu'entretiennent les groupes entre eux. C'est encore un jeu d'asymétrie sociale, mais pas seulement. On retrouve en effet un changement des représentations si un groupe social est vu en dessus ou en dessous du sien (en situation de

domination ou de subordination sur son groupe). Le groupe dominant sera perçu comme hétérogène tandis que le groupe subordonné sera lui vu comme homogène. Toujours est-il que les représentations sont sources de visions réductrices de l'exogroupe – dans le sens où n'est perçue et mise en avant qu'une partie des informations sur celui-ci – de sorte qu'elles sont sources de stéréotypie, de catégorisation, d'exclusion...

Ainsi l'identité est à voir ici comme un processus qui allie à la fois les dimensions psychologique et sociologique. Elle n'est bien évidemment pas réductible à ses deux dimensions et d'autres travaux ont été menés pour cerner ses contours. Cette introduction à la notion d'identité pose néanmoins quelques enjeux de sa définition : affirmation de l'existence – tout au moins en discours – de groupes, de rapports de classe, de cohésion sociale d'un groupe, de maintien des rapports de domination par et pour les classes dominantes... Son acception sociolinguistique déplace la notion d'identité vers le concept d'identification sociolinguistique qui veut que « *tout groupe se construisant comme tel tend à produire ses traits linguistiques emblématiques, aboutissant à une variété de langue (sociolecte, technolecte, régiolecte, argot, jargon...), et parfois à long terme à une langue spécifique* » (BLANCHET, FRANCARD, 2003 : 161). Ainsi, le processus d'identification se construit en regard d'un processus d'altérisation nécessitant « *la frontiérisation [...], la délimitation de l'identité, individuelle ou collective* » (DESHAYES, 2012 : 52). Ce processus est éminemment lié à « la » langue et aux représentations sociolinguistiques sur la base « *d'un double procès d'identification et de différenciation sociolinguistique* » (BULOT, 2001a : 10) des acteurs présents sur un territoire donné.

Le concept de « migrance » utilisé en sociolinguistique urbaine vient travailler ces « représentations sociales » à l'aune des rapports sociaux de domination des « couches culturellement hégémoniques » et de la praxis linguistique (Cf. Chapitre 4 : « Le discours : praxis et analyse »). En effet, la migrance est définie comme « *le discours hégémonique sur la mobilité subie ou choisie* » (BULOT, 2009a : 17) et qui, par production sociolangagière, peut à la fois légitimer ou délégitimer un espace donné, inclure ou exclure les personnes y faisant référence. C'est ainsi qu'elle s'inscrit dans un processus de « dominance » qui est « *caractérisable en tant que praxis discursive par les trois figures de l'excès (temps, espace, égo) remarquées par Marc Augé* » (BULOT, 2009a : 16) et qui peut, en discours, faire état de

« la surabondance [de] langues et [de] variétés dans [un] espace collectif perçu » (BULOT, 2007 : 20) ou, à l'inverse, « de la seule présence d'un français construit comme standard » (BULOT, 2006 : 320) dans des espaces légitimés. La dominance agit alors bien au-delà des questions migratoires mais forme l'univers discursif dans lequel se jouent les mobilités dans les espaces de la ville. Les différents espaces de la ville – qu'ils soient qualifiés de « quartier », de « centre-ville »... ou nommément cités – relèvent donc des discours identitaires des couches culturellement hégémoniques dans une dynamique de dominance et de (dé)légitimation – en fonction des acteurs y étant perçus – de ceux-ci. Thierry Bulot propose ainsi deux « temps » au concept de migrance :

a) la migrance est à définir généralement comme le discours hégémonique sur la mobilité subie ou choisie et la territorialisation de la migrance comme le discours sur l'appropriation de cet espace de mobilité,

b) la migrance sociolinguistique est à définir spécifiquement comme le discours sur la forme socialement négative de la mobilité spatiale, voire la forme subie de la mobilité spatiale que les locuteurs s'approprient pour construire une identité sociale tendanciellement positive mais surtout légitime et, par ailleurs, nécessairement située en discours socialement et interactionnellement. (BULOT, 2011b : 80).

Cette base théorique, entre langues, discours et mobilités, doit servir ici à penser les processus de légitimités spatiolinguistiques qui sont mis en œuvre sur un territoire donné : à savoir la ville. Parce que la mobilité est une notion clé pour revisiter l'urbain et que les représentations sociolinguistiques font état des hiérarchisations spatiolinguistiques.

5.4. Les frontières de la ville : de la ségrégation à la discrimination

Parce que la (re)production de la « frontière » n'est jamais plus efficace que lorsqu'elle est mise en mot, nommée ou appréciée dans ce sens, il s'agit de comprendre l'efficacité de la (re)production en discours de celle-ci pour comprendre les enjeux inhérents au monde qui nous entoure. Mais de quelle frontière parlons-nous ici ? Si, d'un usage commun, la notion de « frontière » réfère aux limites du territoire et de l'exercice d'un État, nous l'aborderons ensuite – via notre approche en sociolinguistique urbaine – par le biais du discours (de la mise en mots) et du spatial (espace, limites, frontières).

La frontière nationale et sa traversée peut-elle être considérée comme (seul) critère objectif et représentatif afin de définir ce qu'est une personne « migrante » ? La problématique soulevée par cette définition limitée peut mener à deux critiques : partir de ce postulat reviendrait à reprendre à notre compte les frontières que nous souhaitons critiquer et donc poser comme différents (des « Français ») les « migrants » perçus dans leur altérité ; de ce fait, cette altérité est réifiée en donnant à voir une vision politiquement correcte (au sens premier) sans faire bouger les représentations. Nous l'avons déjà vu, la définition du « migrant » est liée aux questions de l'identité (qui inclut, qui exclut), de la « normalité » ou sa représentation (par exemple française) et de l'étrangéité du migrant au-delà des frontières (nous avons parlé d'« altérité radicale »). De fait, par la réification des frontières, il se produit une altérisation, une mise en mots de la différence qui fait passer par exemple d'une frontière administrative (construite) à une frontière linguistique et culturelle vis-à-vis de l'autre (BAUDRILLARD, GUILLAUME, 1994). Les politiques publiques contribuent à la mise en place de ces frontières par le pouvoir d'autorité qu'elles dégagent et, de façon dialectique, ces frontières sont reprises dans les discours ordinaires. Il se faut donc participer à la déconstruction des représentations de ces frontières dans un objectif de reconnaissance des personnes et de la migration comme processus de « mobilité » (KAUFMANN, 2008) dans une dimension politique d'accompagnement du changement. La remise en perspective de ces frontières doit permettre ainsi de travailler sur la « marge », sur les « limites » et sur la représentation des territoires « fermés ».

5.4.1. Du phénomène observable aux frontières mises en discours

De fait, « depuis son origine et jusqu'à maintenant, le mot frontière a, qu'on le veuille ou non, une signification militaire » (FOUCHER, 1986). Notion relativement récente à l'échelle de notre histoire (les premières références à des frontières apparaissent au XIV^e siècle), la frontière a recouvert les limites préalablement conçues de territoires en lisières, poreux. Ce changement sémantique se retrouve aujourd'hui dans la construction des États-nations (pour ne prendre que la situation européenne et de l'UE) et de leurs rapports internationaux variables, où la frontière peut être une ligne de rapprochement ou, au contraire, une ligne de séparation stricte. Bien évidemment, la construction sociohistorique des frontières est bien plus complexe, toujours mouvante malgré une perception courante d'une relative stabilité,

et femmes et hommes doivent circuler dans ce cadre. La question des frontières y est ainsi plurielle et complexe (si nous ne prenons d'ailleurs que la dimension contemporaine) où nous retrouvons par exemple, toujours à l'échelle de l'Union Européenne, désormais à la fois une ligne de partage intra-union et de séparation extra-union. Ainsi, la mobilité des acteurs est plus ou moins facilitée si l'on fait partie des intra- ou des extra- (SCHERRER, GUITTET, BIGO, 2009 ; BALIBAR, 2001) : il faudrait rajouter ici la complexité des accords internationaux, la remise en cause de la libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen, etc. La frontière, facilitatrice ou annihilatrice de migrations, joue ainsi un rôle dans la (dé)légitimation des phénomènes de mobilité des acteurs et passe ainsi du phénomène observable (barrières naturelles ou construites) à sa mise en mots, ce qui participe à sa réification.

S'il existe une multiplicité de parcours migratoires, de mobilités de la plus quotidienne à la plus décisive, les frontières se chargent d'en définir les contours. En effet, par exemple, « l'expatriation » est souvent dissociée de « l'immigration » alors qu'elles relèvent finalement d'un même fait social : la résidence dans un autre pays que le « sien ». Les différences sémantiques sont tout autant incorporées (GOHARD-RADENKOVIC, 2009) qu'elles sont discriminantes : alors qu'on peut « s'expatrier » (soi-même) on ne peut « s'immigrer », cela révèle l'ouverture des frontières pour les uns (situés du bon côté des frontières au départ) contre la fermeture pour les autres (Frontex est là pour le rappeler²⁴). En effet, par exemple, reprenant la situation de 2008 et l'opération *Minerva* censé sécuriser la situation au Sud-Est de l'Espagne, Claire Rodier nous dit ceci de l'agence Frontex : « *en obligeant les candidats au départ par mer à se déplacer du Maroc au Sénégal, du Sénégal à l'Algérie, de l'Algérie à la Libye, Frontex croise et complexifie les routes migratoires, allonge la durée du voyage, en augmente le coût et les périls. Les témoignages de celles et ceux ayant pu finalement franchir la frontière, qui racontent le nombre de pays traversés, de plans contrariés, d'épreuves rencontrées, de dangers surmontés, traduisent ce harcèlement* » (RODIER, 2010 : 10).

²⁴ Depuis 2016, « L'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne » est remplacée par « L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes », le diminutif « Frontex » pour l'organisation des « Frontières extérieures » est lui resté.

5.4.2. Les frontières en ville : ségrégation et discrimination

Considérant la ville comme une matrice discursive (BULOT, 2003) – ou autrement dit comme terrain d’approche des discours identitaires distincts et distinctifs – la sociolinguistique urbaine permet d’approcher les conditions de production des analyses catégorielles quotidiennes qui, comme leur nom l’indique, font état des appréhensions des « autres » par les catégories immédiatement disponibles dans la ville (Cf. Chapitre 1 « Réflexions épistémologiques » en lien avec la culture urbaine surmoderne). L’analyse de cette matrice discursive, notamment à travers la perception de l’usage des langues dans la ville, permet de rendre compte des tensions sociales entre les groupes se croisant parfois dans la ville par les phénomènes de mobilités engendrés par le dynamisme urbain :

Inscrites dans une quasi-dichotomie entre l’espace vécu et l’espace perçu, les variétés et langues territorialisées par leurs locuteurs et locutrices, sont discursivisées de facto dans un espace urbanisé où ce qui va valoriser ou non tel ou tel usage linguistique ou langagier est à rapporter à la confusion entre les distances linguistiques et/ou sociales, autorisées ou déniées ; les variétés et langues territorialisées sont donc l’une des dimensions remarquables de la réalité urbaine puisque ce qui est dit par des locuteurs et des locutrices qui se rencontrent ou non, se côtoient ou non, sur eux-mêmes ou sur autrui est évidemment à mettre en relation avec les changements sociaux en œuvre et les tensions émergentes. Dans ce contexte conceptuel, la ville est d’abord du discours combinant la dimension perçue comme immuable du structurel, du linguistique, du spatial objectivé, avec la dimension proprement dynamique des relations sociales de tous ordres, du langagier, de l’usage et des perceptions situées de la spatialité urbaine. (BULOT, LEDEGEN, 2008 : 6).

Corrélées à la dimension spatiale de la ville, ces catégorisations forment des normes identitaires urbanisées, vécues et/ou perçues comme (il)légitimes dans les espaces de ville ségrégués. Espace particulier de mobilités et d’altérités urbanisées, la ville rend ainsi compte des limites (différenciation) et des frontières (identification) qui façonnent les rapports sociaux inégalitaires (mais mouvants). En effet, « *plus l’espace est urbanisé, plus l’épaisseur identitaire – c’est-à-dire les différents niveaux d’identité – est mise en rupture : le rapport à l’autre, le rapport à sa façon de parler fonde les limites et frontières intra-urbaines ; de même le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d’autrui devient par défaut autrui, ou le discours sur l’espace devient le territoire* » (BULOT, 2009b : 68). Dans ce cadre, par exemple, des hommes et femmes demandeurs d’asile se retrouvent renvoyés, physiquement, juridiquement, discursivement, aux confins de la ville, à ses frontières (nous

pouvons prendre l'exemple ici d'un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) à Rennes situé dans une zone commerciale périphérique de la ville²⁵), invisibilisés dans l'espace public, dépourvus de contacts sur le territoire « d'accueil ». La sociolinguistique urbaine percevant ainsi la ville conçoit ses différents espaces comme un processus nécessairement discursif car définir un espace (par exemple le « centre-ville »), c'est nécessairement le percevoir parmi d'autres : « ...avoir un espace, c'est nécessairement en avoir deux » (COURSIL, 2000 : 201). La mise en mots de l'espace est ainsi un processus complexe et dépendant du point de vue. Nous parlons de fait ici d'« espaces urbanisés » pour faire référence à :

L'idée de la confusion des différents types d'espaces, confusion donnant à voir les espaces citadins ou urbain comme des données objectivées tantôt par les catégories chorotaxiques, tantôt par les comportements observables des usagers de ces espaces. Cet espace est non seulement nécessairement lié à la perception sociale de l'espace communautaire mais plus encore à la représentation dominante et aux discours en relevant ; il est lié à la perception sociale d'un modèle culturel urbain exacerbant, sur une aire géographique réduite (celle de la communauté citadine), la mesure de la distance sociale par la mise en mots de la distance linguistique. (BULOT, 2006 : 325).

Les espaces relèvent donc de représentations et de distances sociales prises par les personnes les mettant en discours. Cette mise en mots de « l'espace » est de fait principalement (et dialectiquement) réalisée à partir de l'appréhension de « lieux » connus ou représentés (il sera question par exemple dans nos analyses des « marchés » des quartiers dits « périphériques ») à partir des pratiques sociales dans la ville. Thierry Bulot détermine six relations espace / lieu révélant aux chercheurs les tensions sociales à l'œuvre dans la ville :

(a) espace et lieu publics dans la mesure des discriminations et hiérarchisations sociolangagières des espaces de référence : les discours sur les pratiques langagières des espaces de la centralité linguistique construisent les lieux publics de facto comme lieux accessibles ou non ;

(b) espace et lieu communs pour considérer les ségrégations et mobilités spatiolinguistiques : la mise en mots des lieux de la communauté urbaine corrélés aux mobilités actives, vécues,

²⁵ Dans un tout autre exemple et à l'inverse, l'implantation d'un Centre d'hébergement d'urgence dans le XVIème arrondissement de Paris (quartier des « couches culturellement hégémoniques » s'il en est) a provoqué de vives réactions des habitants. Le journal *Le Monde* parle même d'une « Levée de boucliers et [de] pétitions des riverains » pour empêcher son ouverture. Adresse URL : http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2016/11/06/paris-le-centre-d-hebergement-du-16e-arrondissement-attaque-une-2e-fois_5026292_1654200.html], consultée le 03/03/2018.

subies, choisies, dans la mesure où elles permettent de rencontrer d'autres variétés urbaines, construire des espaces de relégation, des lieux de confinement linguistique et social ;

(c) espace et lieu politiques pour rendre compte des discours discriminants et des difficultés d'accès aux pratiques citoyennes : dès lors que les espaces et les parlures sont hiérarchisés et attribués à des populations données, celles-ci ne s'estiment pas ou plus légitimes d'agir pour la Cité ;

(d) espace et lieu professionnels pour dire les discriminations professionnelles et l'accès à l'emploi : les représentations sociolangagières corrélées aux espaces attribués (de fait ou non) à celles et ceux qui en sont porteur-ses interdisent l'accès à certaines tâches ;

(e) espace et lieu linguistiques pour faire état de la mémoire sociolinguistique et de l'accès dit impossible aux pratiques socio-discursives valorisantes : les populations minorées semblent ne plus savoir / avoir à acquérir d'autres pratiques sociales, linguistiques, langagières que celles qu'on leur attribue ; elles peuvent renverser le stigmate jusqu'à faire valoir la pratique minorée comme le creuset de la langue dominante ; et enfin

(f) espace et lieu identitaires pour signaler les stratégies de territorialisation légitime ou déniée et l'accès aux espaces : les stratégies identitaires passent par la nécessité quasi anthropologique de poser topologiquement son identité, ses discours identitaires et l'opérationnalité de ses pratiques sociales (dont celles dévolues aux langues). (BULOT, 2009b : 65-66)

La mise en mots de ces espaces, et donc par là-même avant tout de ces « lieux », relèvent donc d'un processus complexe de catégorisation de ces derniers en même temps que leur localisation sur le territoire. Le concept de « territorialisation », que nous avons déjà évoqué précédemment, permet d'appréhender ce phénomène à travers à la fois la mise en mots des espaces dans la ville et les processus de discrimination ou d'appropriation de ces espaces par les locuteurs relativement aux attributs qui leur sont corrélés. Ce processus est décrit par Thierry Bulot en trois temps²⁶ que sont « la circonscription (la mise en place des limites), la définition (la mise en mots des attributs définitoires) et la production (la mise en place des frontières) » (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 315). Il schématise ainsi ce processus discursif (BULOT, 2004 : 103) :

²⁶ Ces trois temps sont « liés et systématiques, mais [...] ne sont pas nécessairement impartis à des repères identiques » (BULOT, VESCHAMBRE, 2006 : 315).

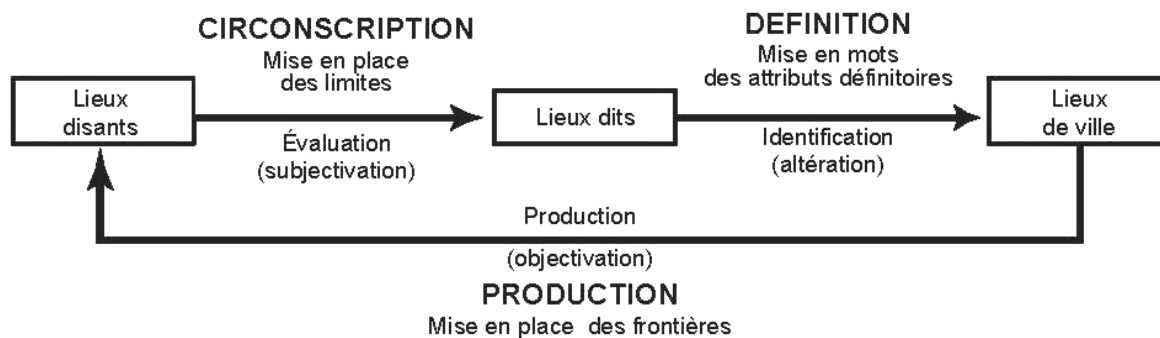


Illustration 6: Lieux et production de la spatialité urbaine

Cette boucle rétro-active donne à voir un processus infini et discursif où un lieu de ville finit par être « défini » par les attributs définitoires qui lui ont été accolés plutôt que par sa situation géographique sur le territoire. Thierry Bulot nous dit ainsi :

Strictement les lieux de ville sont des lieux disants subjectivés servant à l'identification (hétéro ou auto-centrée) d'aires distinctes mais posées comme objectives dans l'espace communautaire. Finalement, par retournement idéologique, les lieux de ville deviennent les formes discursives (perçues alors comme objectives) qui produisent l'illusion opératoire que l'espace citadin ne donne à voir que de l'occupation spatiale alors qu'il renvoie nécessairement à une dynamique de la ségrégation et de la discrimination sociale. (BULOT, 2004 : 103).

Cette dynamique ségrégative, corrélée à la question des langues sur le territoire, va contribuer à une double dynamique de valorisation des langues « légitimées » sur le territoire à travers leur localisation sur des lieux de référence dans la ville se trouvant à leur tour lieux référence de la norme et, à l'opposé, de dévalorisation des langues « délégitimées » sur le territoire à travers leur localisation sur des lieux relégués à leur tour considérés comme les lieux de référence des formes minorisés. Autrement dit, nous percevons dans la ville une « centralité linguistique comme processus producteur de normes et son corolaire quasi dichotomique, le confinement linguistique, comme processus vecteur de contre-norme » (BULOT, 2006 : 305). Ainsi, la fragmentation des espaces urbanisés (et des langues qui leur sont attribuées) est au centre des processus discriminatoires dans la ville. La sociolinguistique urbaine tend en effet à aborder les processus ségrégatifs afin de toucher aux phénomènes de discriminations qui leur sont liés. De fait :

La ségrégation urbaine n'apparaît donc pas comme la répartition de la résidence des groupes sociaux dans l'espace, suivant une échelle plus ou moins étalée, mais comme l'expression, au niveau de la reproduction de la force de travail, des rapports complexes et changeants qui en déterminent les modalités. Ainsi, il n'y a pas d'espace privilégié à l'avance, en termes fonctionnels, l'espace est défini et redéfini suivant la conjoncture de la dynamique sociale. (CASTELLS, 1981 : 231).

Partant de cette idée que les processus de ségrégation dans la ville ne sont pas « naturels » de sa formation mais naturalisés par les rapports qu'entretiennent les groupes sociaux et fruit de l'organisation de celle-ci, il nous est enfin possible de définir la « discrimination » à l'aulne des processus discursifs et ségrégatifs dans la ville comme essentialisation de la ségrégation à partir de l'assignation d'attributs spécifiques aux « discriminés » et donc, la légitimant :

Il convient de distinguer deux types de discours : ceux relevant spécifiquement de la ségrégation – parce qu'ils visent à mettre en place des frontières, des territoires, des sous-espaces distincts, à « mettre en dehors du groupe » initial [...] – et ceux relevant de la discrimination qui engagent – en appui sur l'espace perçu comme stable – la polarisation des espaces, la spécialisation sélective des lieux qui reviennent aux groupes ségrégués, en enfin la polarisation négative de l'altérité. Ainsi, un discours ségrégatif pose de fait des lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville, tandis qu'un discours discriminant, va poser – pour ces groupes – des attributs sociaux et langagiers justifiant a posteriori la ségrégation. (LEDEGEN, BULOT, 2013 : 8).

CHAPITRE 6 : Les « migrants », diachronie d'une catégorie

6.1. L'immigration en France

6.1.1. « L'Universalisme » à la française depuis 1789 chez Emmanuel Todd

L'anthropologie d'Emmanuel Todd, à travers son ouvrage *Le Destin des immigrés* (1994), se propose de définir les contours idéologiques et matériels accompagnant les faits migratoires dans les sociétés occidentales. À des modèles « différentialistes » propres à certaines démocraties européennes (Allemagne et Angleterre notamment) et américaine (États-Unis) où seraient prévalentes des visions segmentées et hiérarchisées des groupes sur le territoire (sur des bases ethniques, religieuses, culturelles, etc.), il oppose un modèle français qui se serait construit sur des bases « universalistes » visant à l'assimilation de « *tous ses groupes immigrés ou minoritaires, indépendamment de leur apparence physique ou de leur origine religieuse* » (TODD, 1994 : 12). Si ce processus peut être plus ou moins long en fonction des groupes (exemple est pris ici de la population maghrébine qui souffre d'une temporalité plus longue que d'autres à cette fin) et que les idéologies propres à chaque époque peuvent varier (est-on dans une forte volonté d'assimiler les « étrangers » aujourd'hui au regard du vote Front National aux dernières élections ?), il en fait un schéma directeur de la société d'accueil française depuis la Révolution française de 1789. Cette modalité de conception de « l'accueil » recèlerait une importance capitale pour lui :

L'analyse comparative révèle la capacité de chacune des sociétés développées à imposer, indépendamment du contenu objectif de la culture immigrée, sa propre vision du rapport interethnique, et la solution de l'assimilation ou de la ségrégation qui lui convient, au point que l'on doit faire l'hypothèse d'un principe d'omnipotence de la société d'accueil. L'anthropologie met en évidence l'existence dans chacune des grandes nations postindustrielles d'une matrice inconsciente spécifique, qui décide de la vision de l'étranger et, finalement, de son destin. (TODD, 1994 : 12).

Le destin des « immigrés » est ainsi lié de manière absolue à la vision que la société d'accueil se fait d'eux avec les conséquences matérielles qui en découlent : il est question ici de l'assimilation des Blancs (avec par exemple la figure du « White Anglo-Saxon Protestant »

(WASP)) au contraire de la ségrégation des Noirs aux États-Unis, du multiculturalisme anglais ou de la ségrégation turque en Allemagne. Si, en France, le modèle universaliste semble adopté dès 1789 par la projection révolutionnaire de l'égalité à travers « l'homme universel », sa matérialisation même sur l'ensemble du territoire français (avant même sa possible extension à d'autres territoires européens) le ramène encore aujourd'hui au statut d'idéal. Cela s'expliquerait de fait par la concurrence de « *deux substrats anthropologiques* » en France expliquant « *certaines incohérences qui caractérisent la perception française du monde extérieur* » (TODD, 1994 : 215). En effet, le modèle universaliste égalitaire émergent en 1789, principalement des révolutionnaires parisiens, s'étend dans le bassin parisien et dans le centre de la France quand le modèle différentialiste prédomine dans les sociétés rurales périphériques aussi bien sur le plan familial (l'héritage revenant à l'aîné par exemple) que dans les différences observées de mœurs, de physique ou de langues chez ses voisins :

La logique égalitaire contredit cette évidence qu'est la diversité de l'Hexagone pris dans son ensemble : la Révolution projette sur une France hétérogène la certitude métaphysique a priori de l'universalité de l'homme. Son projet d'homogénéisation, par la rationalisation administrative et l'extension aux humbles de la langue française, se présente comme un rêve grandiose, qui ne sera d'ailleurs pleinement réalisé qu'à la veille de la guerre de 1914. (TODD, 1994 : 199-200).

Ainsi cette dualité encore présente aujourd'hui du centre et de la périphérie ainsi que la longue expansion du modèle universaliste (qui prend la forme du modèle assimilationniste français aujourd'hui) à travers la France seraient les caractéristiques essentielles du modèle français d'accueil. De fait, ce modèle, par la confiance accordée *in fine* à ce qu'il y a de principalement commun dans la société française, a laissé paradoxalement une large place aux « différences » sur son territoire, reléguées cependant en seconde zone ; « *la logique de l'universalisme individualiste permet de comprendre la très réelle diversité de la France, qu'il s'agisse de mœurs régionales ou individuelles : la certitude a priori d'une essence commune permet l'acceptation de mille différences perçues comme secondaires* » (TODD, 1994 : 207).

Dans la vision de « l'homme universel » du XVIIIe siècle, les peuples ne partageant pas cet idéal sont considérés comme manipulés par leurs élites, « leurs tyrans », notamment lorsqu'il s'agit de conflits armés avec la France où ces derniers sont déclarés responsables du conflit. Le combat français est dès lors celui de la libération des peuples du différentialisme.

Si, cependant, il est constaté que tout un groupe est hostile à l'idée universaliste, « *la logique de l'homme universel conduit alors à déclarer non humain le peuple différent* » (TODD, 1994 : 201). Cependant, dans la conflictualité quotidienne et matérielle d'une société, la vision universalité française de « l'Autre » garde les aspects d'une bienveillance condescendante :

L'universalisme français n'est contraint de déclarer l'Autre non humain que lorsqu'il se sent menacé par un groupe cohérent et conquérant. Face à des peuples petits et dominés, il laisse apparaître sa face la plus aimable. Et non pas simplement parce qu'un peuple petit et dominé peut être assimilé et détruit. La structure anthropologique de l'Hexagone révèle, d'une façon assez paradoxale, que l'universalisme français a laissé subsister en pratique des différences culturelles importantes, et même fondamentales, dans son espace de domination politique. (TODD, 1994 : 202).

Cet « ethnocentrisme à la française » est l'autre caractéristique de cette société. Il a principalement émergé en France dans les régions s'opposant à l'universalisme « parisien », passant d'une vision « différentialiste » de la « famille souche » à une « *conception différentialiste du groupe national* » (TODD, 1994 : 212) (le Front National étant l'un des exemples encore actuels de cette vision). Si, de fait, cette perception de la société française est bien préexistante à la Révolution française (elle apparaît dès le XVI^e siècle), elle se matérialise, se formalise même fin XIX^e / début XX^e siècle à travers l'Affaire Dreyfus et la fondation du mouvement « Action française » se revendiquant du nationalisme et du royalisme français. Charles Maurras, antidreyfusard véhément, en fera la figure du « Juif traître » face à la nation :

Pour Maurras et pour l'Action française, la France est seule, face à un monde différent. La qualification de la civilisation française comme universelle n'est plus pour cette tendance idéologique qu'un artifice rhétorique, une concession au tempérament national majoritaire. Le peuple français n'est plus l'expression première de l'homme universel, mais un type spécifique qui doit défendre son essence contre les agressions du monde extérieur, contre l'étranger polluant incarné sur le sol national par quatre types : « le Juif, le Métèque, le Franc-Maçon et le Protestant ». (TODD, 1994 : 212).

La construction de l'identité nationale passe donc ici par sa contre-figuration de « l'étranger », incarné ici par « le Juif, le Métèque, le Franc-Maçon et le Protestant » pour les partisans du différentialisme français face au reste du monde. L'Église, elle, jouera également un rôle dans les régions à travers sa vision différentialiste traditionnelle de la famille souche. Bien que prenant ses distances avec les visions ethnocentriques françaises (posant de fait sa

continuité hiérarchique depuis la maison papale à Rome), elle galvanise « *le sentiment particulariste local contre l'universalité républicaine, par l'utilisation fréquente des langues locales, basque ou bretonne, dans les prêches religieux* » (TODD, 1994 : 214).

Ainsi, à « l'universalisme à la française » s'oppose un « ethnocentrisme à la française » lui-même scindé entre régionalisme et nationalisme. Cette « tension structurelle » est de fait ce « *qui donne à la civilisation française une bonne part de sa spécificité. Être français, c'est vivre dans une nation où certains pensent les hommes libres et égaux, et où d'autres croient en la nécessité de l'autorité et de l'inégalité* » (TODD, 1994 : 218). Ces caractéristiques fondent cette « société d'accueil » où les principes universalistes se voient géographiquement interprétés à l'aune des ancrages et des visions anthropologiques de la famille, du groupe, des particularismes régionaux, des langues, de l'identité nationale, etc.

La France, entraînée par son sous-système anthropologique central et dominant, affirme, certes, la liberté et l'égalité de tous les hommes sur terre. Elle est extraordinairement variée et semble avoir séduit des Bretons, des Basques, des Occitans et des Alsaciens, tous associés sur une base égalitaire à la construction de la nation. Mais c'est peut-être par sa dualité fondamentale, engendrant un état de tension et d'hésitation permanente, qu'elle dépasse en véritable universalité d'autres systèmes nationaux, plus simples, dérivés d'un substrat anthropologique homogène. Être français, c'est vivre dans un système culturel qui n'a pas de certitude, parce qu'il débat sans fin de ses propres principes fondateurs. (TODD, 1994 : 218-219).

Nous pouvons désormais étudier « l'histoire migratoire » de France et de la région Bretagne (jusqu'à Rennes) relativement à ces contradictions.

6.1.2. Brève histoire de l'immigration en France

Au sens strict et actuel du mot, on ne peut pas, à mon sens, parler d'« immigration » que lorsque des individus se déplacent dans l'espace et franchissent une frontière. C'est cette double dimension qui explique l'importance centrale de cette question dans notre histoire contemporaine. Elle se situe, en effet, au croisement de deux « révolutions » qui ont fait basculer notre monde dans la modernité. La première, c'est bien sûr la Révolution française, qui a inauguré l'âge des États-nations fondés sur le principe de la souveraineté du peuple et marqués par un clivage fondamental opposant le national à l'étranger. La seconde, c'est la révolution industrielle. Avec les progrès techniques (naissance du chemin de fer) et

l'apparition des grandes usines, la mobilité des hommes s'est considérablement accélérée et a pris un aspect beaucoup plus massif (NOIRIEL, 2016 : VI).

Il est bien évidemment difficile de résumer des décennies, voire des siècles, d'histoires migratoires en quelques lignes : cette partie n'a donc pas la volonté d'être exhaustive, mais de pointer quelques clés de l'histoire contemporaine de « l'immigration » en France. Nous commençons cette histoire à la fin du XIXe siècle où la première révolution (La « Révolution française ») vient croiser la seconde (« la révolution industrielle ») et où la notion d'étranger commence à être assimilée à une différence de nationalité. Cette histoire peut être divisée en trois temps d'immigration successifs : la révolution industrielle organise un premier moment par un afflux important de main d'œuvre. Ensuite, la fin de la Première Guerre mondiale crée le besoin de main d'œuvre pour reconstruire la France. Enfin, la reconstruction de la France après la Seconde Guerre mondiale engendre l'arrivée d'immigrants.

De fait, nous dissociions ici les notions d'« immigration » et d'« immigrés » de celle de « mobilité(s) » pour ce qu'elles sont venues poser des « mots », des « idées » sur des phénomènes qui étaient jusqu'alors « absents de la littérature juridique et sociologique » (NOIRIEL, 2016 : 78) en France avant les années 1880. En effet, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1870 qu'apparaissent les premiers usages du terme « immigration » et « immigré » ou « immigrant », au contraire d'« étranger » bien plus ancien, sous la IIIe République. Ils prennent leur source dans les milieux intellectuels et scientifiques venant questionner statistiquement et démographiquement les mouvements migratoires et leur balance entrée / sortie. L'apparition du terme dans le *Grand Larousse* viendra populariser l'émergence de cette statistique qui voit la forte augmentation du nombre d'étrangers sur le territoire. Celle-ci est présentée alors ainsi : « *pour l'auteur, il s'agit là d'une compensation de "l'infécondité voulue" des familles française. Mais elle ne présente pas de risques politiques parce que la "puissance d'assimilation" de la France est "assez grande" pour absorber ces étrangers* » (NOIRIEL, 2016 : 79). Cette présentation n'est pas sans nous rappeler les caractéristiques anthropologiques « universalistes » de la société d'accueil française présentée par Emmanuel Todd (1994) et préfigure un discours politique toujours présent aujourd'hui sur la politique d'intégration / d'assimilation de la France (DEWITTE, 1999).

C'est à leur tour l'économie et la politique qui vont alors s'emparer de cette question au point de devenir le « problème de l'immigration », notamment lorsqu'il s'agira de la protection du travail. La loi sur la naturalisation de 1889 vient définitivement faire entrer l'« immigration » dans le rang des problématiques nationales. De fait, cherchant à résorber la crise économique, à protéger les « travailleurs français », mais aussi à recenser et contrôler le nombre d'étrangers sur le territoire dans le contexte d'une montée du nationalisme et d'une suspicion militaire des « espions étrangers », cette politique va conduire à la création d'une loi qui va « *cré[er] le problème* » au lieu de le « *régler* » (NOIRIEL, 2016 : 87). Ainsi, à partir de ce moment, sera-t-il plus facile de prouver l'existence « *des "fraudeurs", "clandestins", "sans-papiers" qui cherchent à échapper à la loi* » (NOIRIEL, 2016 : 95).

De fait, l'immigration fonctionne historiquement en France dans un processus de « *succession de phases "A" (fort afflux d'immigrants) correspondant aux périodes d'intense activité économique et de phases "B" (stagnation, voire diminution du nombre des étrangers) reflétant les périodes de crises économiques* » (NOIRIEL, 1992 : 61). La première phase « A » est de fait à situer en lien avec les développements industriels, économiques et sociaux du Second Empire du milieu du XIXe siècle : « *en trente ans la population étrangère triple pour passer de moins de 400 000 personnes en 1851 à plus de 1 100 000 en 1881 (soit environ 3 % de la population totale)* » (NOIRIEL, 1992 : 62). La révolution industrielle du XIXe siècle continuera d'accroître progressivement ce chiffre en lien avec une faible croissance démographique française et le besoin d'ouvriers. Ces derniers seront principalement trouvés dans les pays frontaliers avec en tête de proue les Belges et les Italiens « *premières figures de l'immigré de France* » (BLANC-CHALEARD, 2001 : 9). En 1911, on compte 419 000 Italiens et 287 000 Belges, mais aussi 106 000 Espagnols, 102 000 Allemands ou 73 000 Suisses mais la part des étrangers reste en dessous des 3 % jusqu'à cette période (BLANC-CHALEARD, 2001 : 9).

Le second temps d'afflux important d'immigrés commence avec la Première Guerre mondiale et s'étend jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Pendant la Première Guerre mondiale, les étrangers, et plus particulièrement les troupes coloniales, sont sollicités puis forcés à combattre pour la France avec 600 000 « indigènes » envoyés (principalement nord-africains, mais aussi d'Afrique subsaharienne, de Madagascar...), mais

l'on trouve également des Indochinois, des Chinois, etc. Les chiffres totaux restent encore difficiles à établir aujourd'hui et différentes ressources divergent en ce point (ANTIER, 2008 ; DEROO, CHAMPEAUX, 2013). D'autres étrangers sont également envoyés dans les champs et les usines pour faire tourner, avec les femmes, l'économie d'un pays alors désorganisé : 440 000 étrangers signent un contrat de travail entre 1915 et 1918 en France. Mais la suspicion vis-à-vis de l'étranger reste de mise et les « cartes de séjour » sont alors créées ; *« les contours du travailleur immigré du XXe siècle s'ébauchent alors : présence temporaire au service de l'économie d'accueil, présence contrôlée et codifiée par la carte et le contrat »* (BLANC-CHALEARD, 2001 : 23). L'entre-deux-guerres, époque de reconstruction, sera de nouveau une période de forte immigration malgré un processus paradoxal pour les « colonisés » qui furent envoyés en France. En effet :

Cette première expérience directe entre la métropole et les colonisés prend fin brutalement dès 1919. Presque tous sont rapatriés de façon autoritaire. Aux quelques 70 000 victimes militaires, il faut ajouter les victimes des maladies contractées en France. Une page du livre noir de la colonisation s'est écrite ici. Parallèlement, de nouvelles habitudes ont été prises. Arabes et Kabyles vont continuer à venir en France, en dépit des difficultés faites par les colons. Une migration d'hommes retrouvant dans l'économie la place de manœuvre qui fut la leur pendant la guerre, ou celle d'ouvriers à la chaîne, puisque le conflit accéléra la taylorisation et que les coloniaux – avec les femmes – en furent les instruments. (BLANC-CHALEARD, 2001 :25).

La période 1919-1939, où des besoins importants en main d'œuvre se font ressentir entre la reconstruction de l'économie et la diminution de la démographie à cause de la guerre, verra ainsi de nouveau les flux migratoires exploser puis se stabiliser. Entre 1920 et 1930, le recensement de la population établit un triplement de la présence étrangère (de 1 million à 3 millions environ) quand celle-ci se stabilise de nouveau sur période allant de la crise des années 1930 à la seconde guerre mondiale (NOIRIEL, 1992). La population étrangère est composée en partie de réfugiés politiques (des Russes, Arméniens, anti-fascistes italiens, anti-nazis allemands et autrichiens, Juifs d'Europe de l'Est puis des républicains espagnols. C'est aussi le début de l'immigration ouvrière de masse : la sidérurgie et l'agriculture font venir plus d'un million et demi de personnes avec l'espoir de contrats de travail, donnant lieu aux vagues d'immigration des Italiens et des Polonais. En 1931, 6,6 % de la population totale est étrangère (BLANC-CHALEARD, 2001) et un million de personnes se voient naturalisées entre 1921 et 1939. On compte, en 1931, 808 000 Italiens, 507 000

Polonais, 351 900 Espagnols, 253 000 Belges, 102 000 Nord-Africains (alors sujets français), 100 000 ressortissants de l'Europe méditerranéenne, etc. Les étrangers viennent de plus en plus loin ce qui ne cesse d'alimenter les discours médiatiques et l'opinion publique anti-immigration (SCHOR, 1985). La crise économique qui touche la France à partir de 1931 conduit un nouveau protectionnisme de l'économie et du « travailleur français » face aux étrangers. L'année 1934 marque l'accentuation de la « *machine du "refoulement"* » des travailleurs étrangers et beaucoup sont expulsés de France ; la classe moyenne française se trouve alors très marquée par l'anti-immigrationisme (BLANC-CHALEARD, 2001 : 40). Ce climat se développe peu à peu jusqu'à l'orée de la Seconde Guerre Mondiale même si le droit d'asile est accordé aux républicains espagnols en 1939.

Le troisième temps d'immigration commence à partir de la Seconde Guerre Mondiale. Sous le régime de Vichy, de multiples mesures contre les populations immigrées sont mises en place : l'étranger n'a plus le droit de libre circulation sur le territoire, ne bénéficie plus de la protection apportée par le droit du travail, etc. ; « *les apatrides et des bénéficiaires du droit d'asile* » sont eux réquisitionnés pour la guerre (BLANC-CHALEARD, 2001 : 45). Une nouvelle mobilisation est effectuée parmi les colonies et les étrangers pour partir à la guerre (178 000 Africains et 320 000 Maghrébins sont appelés à combattre²⁷) ou pour travailler dans l'agriculture et l'industrie. L'instauration du régime de Vichy aura pour conséquence la montée inébranlable de la xénophobie, les internements commencent. À la libération, la reconstruction du pays favorise une politique d'immigration durable, notamment via le regroupement familial. Les « *dénaturalisés* » du régime du maréchal Pétain voient leur réintégration massive entre 1946 et 1947 (BLANC-CHALEARD, 2001 : 51-52). Les Trente Glorieuses (de 1945 à 1974) vont favoriser l'immigration pour satisfaire aux besoins de l'économie française (Portugais, Maghrébins...). Toutefois, dans les années 1950, les foyers de travailleurs immigrés mis en place par l'État symbolisent l'absence de souhait d'intégration de la part de l'État pour des personnes considérées comme destinées à retourner dans leur pays : on fait des « *logements provisoires pour travailleurs "provisoires"* » (SAYAD, 1980 : 90). La fin des Trente Glorieuses et la crise économique des années 1970, en partie provoquée par le choc pétrolier de 1973, pousse l'État à mettre en

²⁷ Source disponible à l'adresse URL suivante: [<http://www.histoire-immigration.fr/dossiers-thematiques/les-etrangers-dans-les-guerres-en-france/1940-des-coloniaux-dans-l-armee>], dernière date de consultation le 06/03,2018.

place un contrôle des flux migratoires, se recentrant fortement sur l'immigration pour motif familial. C'est cependant à cette époque que la France retrouve le taux d'immigration de 1931 : « environ 7 % de la population totale ; soit 3,4 millions en 1975 contre 3 millions en 1930 » (NOIRIEL, 1992 : 61).

La situation des sans-papiers commence à faire parler avec la circulaire Fontanet-Marcellin de 1972 mettant fin aux régularisations des personnes ne pouvant justifier d'un permis de travail. Cette dernière met alors 83 % des travailleurs immigrés dans l'illégalité. C'est le temps des premières résistances des premiers concernés et de l'activation des mouvements de soutien (ZANCARINI-FOURNEL, 2002). Au milieu des années 1970, il est de nouveau question de l'« installation » des immigrés sous la politique de Valéry Giscard d'Estaing, car les allers-retours ne sont plus possibles comme avant par la législation. Ce sont les débuts des premières politiques d'intégration menant à la reconnaissance d'« infra-droit » pour ces derniers (WIHTOL DE WENDEN, 2017). La migration se féminise, se diversifie ; le changement de pouvoir en 1981 avec François Mitterrand conduit à des régularisations dites massives de 143 000 personnes sur 150 000 candidats. Les années 1980 / 1990 seront marquées par la mobilisation progressive d'un arsenal législatif et le repli progressif sur des politiques « d'intégration » conduisant à des réformes de la nationalité malgré une stabilisation de la migration (WIHTOL DE WENDEN, 2017). Ce contrôle des flux n'aura toutefois pas restreint l'accueil de 120 000 à 130 000 réfugiés (boat people) d'Asie du Sud-Est en 1975 ou encore de 8000 Kosovars en 1999 lors de la guerre du Kosovo.

L'intégration devient un « nouvel objet politique » et est posée comme un « problème » à résoudre (BLANC-CHALEARD, 2001). La politique rentre progressivement dans une guerre des chiffres et de statistiques sur les étrangers (les non-Français) et les immigrés (nés dans un autre pays que la France). Le cadre de l'immigration dépasse l'Europe et ses anciennes colonies et les motifs, les parcours, les projets des personnes se diversifient. Les années 2000 sont marquées par le débat sur « l'immigration choisie », la montée du Front National et des débats sur les problèmes attribués aux secondes et troisièmes générations « originaires de... » (ou leur valorisation quand il s'agit d'exploits sportifs) ainsi que sur le « communautarisme » notamment attribué aux « musulmans » (avec à la clé la question de l'islam et de la laïcité), notamment sous la politique de Nicolas Sarkozy. Dans un

climat pourtant globalement hostile face à la migration, de nombreuses organisations se sont montées, structurées ou fédérées en France (symbolisant malgré tout les manquements de l'État français) : les collectifs de sans-papiers, SOS Racisme, La Cimade, les mouvements anti-racistes, etc.

Nombre d'associations nationales mais aussi avec leurs antennes régionales et locales, comme RESF, la Ligue des Droits de l'Homme, la FASTI, le MRAP, le Secours catholique, la CIMADE, l'ACAT et quelques autres ont su fédérer autour d'elles des militants du quotidien qui s'occupent d'une autre forme d'accueil : celui des sans-papiers, des déboutés du droit d'asile, des individus isolés et des familles en instance de reconduction à la frontière en les aidant à constituer leurs dossiers de régularisation et parfois aussi en leur apportant des soins de première nécessité (couvertures, nourriture, abri). Elles agissent souvent dans l'urgence, dans l'affrontement avec les pouvoirs publics, dans le plaidoyer national et parfois international (Forums sociaux mondiaux). De son côté, Forum réfugiés et France Terre d'Asile se spécialisent dans l'accueil des demandeurs d'asile. Un autre dilemme de l'accueil se profile : faut-il faire avec ou lutter contre ? Beaucoup d'associations sont partagées par l'une et l'autre fonction, collaborative et tribunicienne. (WIHTOL DE WENDEN, 2017 : NP).

En 2010, les admissions au séjour en France ont été enregistrées au nombre de 194 000 sur le territoire national. Les motifs familiaux représentent 45 % des entrées, les études 31 %, les motifs économiques 9 % tout comme les motifs humanitaires²⁸. Ces chiffres traduisent une modification essentielle dans les droits de séjour des étrangers. Les migrations « non prolétaires » se sont développées depuis les années 2000 (BLANCHALEARD, 2001), englobant également les étudiants (+4 % entre 2007 et 2010) : les motifs de séjour pour « compétences talents », séjour « scientifique » ou « salarié » ont augmenté entre 2007 et 2010 quand les motifs pour « actif non salarié », « artiste » et « saisonnier ou temporaire » ont diminué. Pendant ce temps, si le motif « réfugié et apatride » a augmenté numériquement (passant de 9293 à 9669 entre 2007 et 2010), sa part elle s'est stabilisée à 5 % des motifs. Derrière ces chiffres se cachent donc des réalités qui sortent du domaine statistique national : quand de plus en plus de travailleurs qualifiés, de chercheurs obtiennent un titre de séjour, combien de « migrants économiques » sont refoulés à la frontière ? Quand le taux de réfugiés n'augmente pas, qu'est-ce que cela dit de leur parcours vers l'obtention (ou non) de papiers des demandeurs d'asile ? Quand les « non salariés » et les « saisonniers ou temporaires » sont de moins en moins nombreux à être acceptés, qu'est-

²⁸ Source INSEE : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374020/IMMFRA12_h_Flot2_flu.pdf], dernière date de consultation le 06/03/2018.

ce que cela nous dit des nouvelles problématiques liées à la protection des travailleurs immigrés et des luttes sociales « historiques » ?

Le contexte actuel reste lui marqué par une opinion publique hostile aux questions migratoires, traduite par la présence au second tour de l'élection présidentielle de 2017 du Front National ainsi que des problématiques qui ne manqueront pas d'être soulevées dans notre analyse médiatique (Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) » et Chapitre 11 : « La presse quotidienne régionale (PQR) »). Nous faisons ici nôtre les propos de Catherine Wihtol de Wenden sur la situation présente et le rôle de l'État depuis 2015 :

La politique très dure à l'égard des nouveaux arrivants nuit à l'intégration des nouveaux Français, à l'inverse de la formule qui avait longtemps couru selon laquelle les sans-papiers nuisaient à l'intégration de ceux qui étaient là... Mais le terrorisme qui frappe en France en 2015, puis l'arrivée de demandeurs d'asile, peu nombreuse au regard des chiffres allemands en 2015 (76 000 demandeurs en France) et le projet de déchéance de la nationalité par le gouvernement socialiste ne contribuent pas à renouveler le discours sécuritaire ni à l'injonction à l'intégration (WIHTOL DE WENDEN, 2017).

6.2. L'immigration en Bretagne et à Rennes

6.2.1. Brève histoire de l'immigration en Bretagne

L'immigration en Bretagne est marquée tout au long de son histoire par sa géographie. Péninsule ouest de la France, elle est bordée des mers de la Manche au Nord, de l'Iroise à l'Ouest (ou mer Celtique) et du Golfe de Gascogne au Sud, s'inscrivant ainsi dans le passage maritime de l'océan Atlantique. Ainsi, « depuis le rattachement de la Bretagne à la France en 1532, les présences étrangères éclectiques en Bretagne soulignent sa position au cœur d'un univers maritime en plein essor » (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 18). Au cours de son histoire, la mer attire ainsi autant de réfugiés venus des mers (Irlandais, Acadiens...) que de marchands (également Irlandais, Vénitiens, Portugais, Espagnols, etc.) ou de travailleurs venus renforcer la main-d'œuvre qualifiée (Flamands, Allemands, Italiens, etc.) (MORILLON, ETIEMBLE, VEGLIA *et alii*, 2007). La traite négrière et le commerce triangulaire passa également par la Bretagne et notamment par le port de Nantes. Du XIXe siècle à l'orée de la Seconde Guerre Mondiale, la Bretagne connaît une économie en déclin avec l'affaiblissement

de ses ports et une immigration se tarissant. Les « *artisans, réfugiés et “gens de passage”* » (MORILLON, ETIEMBLE, VEGLIA *et alii*, 2007 : 21) sont principalement répertoriés dans les espaces urbains.

En 1851, les étrangers recensés en Bretagne ne représentent que 0,5 % des étrangers présents en France à la même date, alors que la population des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan constitue 6,5 % de la population de la France. La Bretagne est, il est vrai, démographiquement excédentaire dans cette période. Elle est également malmenée économiquement. Un tel contexte n'est guère favorable à l'immigration qui se développe en France en pleine révolution industrielle. Au contraire, il génère en Bretagne des départs qui ne cesseront de croître jusqu'au siècle suivant. (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 47-48).

Ainsi, l'émigration caractérise plus la Bretagne que l'immigration pendant plusieurs décennies. Au tournant du XXe siècle, elle rejoint le contexte français avec un climat de suspicion vis-à-vis des étrangers, figures concurrentes de la recherche d'un travail. Le recensement de 1896 présente deux caractéristiques principales de l'immigration en Bretagne : 1) l'Ille-et-Vilaine est le centre migratoire de la Bretagne, 2) les Anglais sont très largement majoritaires parmi le contingent étranger. Ils représentent ainsi 54 % des étrangers en Bretagne, loin devant les Belges, les Italiens, les Suisses, les Allemands et les Américains du nord et du sud (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 78-79). Pendant la Première Guerre Mondiale, loin du front, la Bretagne connaîtra une immigration sollicitée par « l'effort de guerre ». Les travailleurs immigrés des territoires coloniaux sont à l'image de la France fortement mis à contribution, mais un grand nombre de nationalités compose le contingent : Kabyles, Indochinois, Nord-Africains, Italiens, Serbes, Grecs, Russes, Espagnols, Belges, Portugais, etc. La Bretagne de l'entre-deux guerres connaît un développement économique moindre par rapport à la France, excepté dans les ports. L'émigration est de nouveau très active, notamment vers Paris et le sud de la France. Si le taux d'étrangers reste faible en Bretagne (de l'ordre de 1 %), celle-ci connaît une forte progression d'immigration par remplacement dans les années 1920 : « *de 1921 à 1926, la part des étrangers dans la population de Bretagne progresse de plus de 70 %, passant de 4196 personnes en 1921 à 7196 en 1926* » (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 102). Encore une fois, l'Ille-et-Vilaine est au centre de ce processus et les Anglais représentent une part majoritaire des nationalités. Ce « remplacement » se fait notamment au niveau des villes quand l'activité économique est principalement caractérisée par l'agriculture en Bretagne : les émigrants bretons laissent un

besoin de main-d'œuvre important dans les industries urbaines (fonderies, métallurgie) et les mines. La Seconde Guerre Mondiale mènera à un constat identique dans l'accueil de l'étranger « *utile, mais surveillé et suspecté* » (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 135). Impliquée cette fois-ci de façon certaine dans la guerre par sa place stratégique, elle voit de nombreux réfugiés arriver du nord de l'Europe au début de la guerre, travailler dans les industries puis s'engager dans la résistance sans que cela ne provoque une forte émotion et reconnaissance de la part de la population locale, ni même n'empêche certaines « épurations » à la sortie de la guerre (LAMBERT, 2011).

L'après-guerre marque l'installation de l'immigration en Bretagne, notamment dans les pôles urbains avec en tête de proue la ville de Rennes. La figure de « l'Algérien » (appelé autrement « sidi ») se construit en même temps que la reconstruction des villes de la région (par exemple Brest ou Lorient) et évoque un « péril » de l'invasion communautaire : « *cette population, essentiellement masculine, est associée à de nombreux problèmes sociaux : la misère réelle dans laquelle ils vivent à Rennes alimente l'imaginaire du vice* » (MORILLON, ETIEMBLE, VEGLIA *et alii*, 2007 : 75). L'émergence des « grands ensembles » dans les villes des années 1960 de plus en plus urbanisées apportent de nombreux travailleurs marocains et portugais et les discours xénophobes qui les accompagnent. La construction d'un des plus grands plans urbanistiques de France avec la ZUP sud de Rennes dans les années 1960 (aujourd'hui principalement devenue le quartier du Blosne), en lien avec l'implantation proche de l'usine Citroën, fera appel à une forte main-d'œuvre étrangère qui sera par la suite logée dans ce même quartier :

Le quartier, l'un des plus importants de la ville, a une capacité d'accueil de 40 000 personnes. Les immigrés, marocains et portugais surtout, participent à sa construction et figurent parmi les premiers locataires des tours qu'ils ont construites [...]. La construction de la ZUP sud est pour beaucoup dans la progression de l'effectif des Portugais et des Marocains à la fin des années 1960. En 1968, les Portugais et les Marocains sont respectivement en Ille-et-Vilaine, 268 et 172 ; en 1975, ils sont 1250 pour les premiers et près de 1000, pour les seconds. Ces deux « vagues » d'immigration des années 1960 composent encore, pour une grande partie, la population immigrée de Rennes aujourd'hui. (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 153).

Les situations des immigrés marocains et surtout algériens restent précaires dans les années 1950 à 1960, notamment autour des problèmes de logement et d'hostilité envers les Nord-Africains dans le contexte colonial puis de décolonisation. Cependant, des mouvements

de soutien émergeront en Bretagne dès les années 1960 en partance des syndicats professionnels, des associations étudiantes et des militants des droits de l'Homme. Dans ce contexte, la jeunesse est particulièrement surveillée, notamment les étudiants étrangers dans la ville déjà fortement universitaire de Rennes : « *les étudiants étrangers, nombreux à Rennes, ville universitaire, font particulièrement l'objet de la surveillance des autorités dans cette période [...]. La vie associative permet à nombre d'étudiants et de travailleurs d'exercer leur engagement militant pour la cause des droits de l'homme dans leurs pays respectifs et des droits des immigrés en France* » (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 158). Des antennes de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (Asti) s'implantent en Bretagne. Au recensement de 1975, les Portugais forment la première population étrangère, deux fois plus que les Marocains seconds (15 %). Viennent ensuite les Espagnols (10 %) et les Algériens (9 %) pour un total de 15 155 étrangers sur le territoire. L'année 1975 est également celle de l'arrivée de réfugiés d'Asie du Sud-Est avec ce qui sera appelé les « boat-people » au centre Guy Houist de Rennes toujours existant aujourd'hui. Ce sont 1116 personnes qui arrivèrent avec 377 Cambodgiens, 431 Laotiens / Hmong et 188 Vietnamiens (MORILLON, ETIEMBLE, VEGLIA *et alii*, 2007 : 83).

La population étrangère a ainsi fortement augmenté en Bretagne dans les années 1990 / 2000 faisant d'elle une région toujours plus attractive malgré un écart toujours important avec le reste de la France : il y a 54 418 étrangers en Bretagne en 2007 quand il y a en tout 3 682 218 sur toute la France. Ainsi, à cette époque, « *la probable forte présence des Britanniques, l'omniprésence des ressortissants européens et la moindre part des Maghrébins font de la Bretagne une région particulière pour sa composition de la population étrangère par rapport au niveau national* » (ETIEMBLE, MORILLON, 2011 : 169).

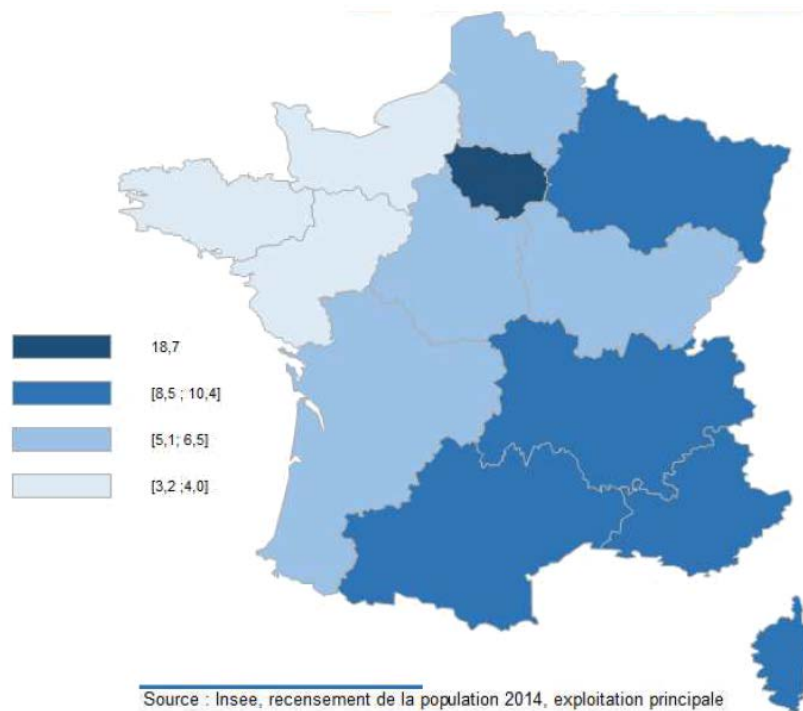


Illustration 7: Part des immigrés dans la population en 2014 (en %)

Ainsi les années 2000 sont, elles, celles où, en Bretagne, les travailleurs immigrés marocains, algériens, tunisiens et portugais sont désormais perçus par l’ancienneté de leur immigration. C’est le cas également des réfugiés des « boat people » et des anciennes migrations italiennes et espagnoles. À l’inverse, les migrations plus récentes connaissent une diversification :

Les Européens du nord de l’Union Européenne sont plus nombreux depuis les années 1990 ainsi que les Européens hors Union Européenne. Les Britanniques, ressortissants étrangers les plus nombreux en Bretagne, appartiennent plutôt à ces flux migratoires récents de la fin de la décennie 1990, s’installant en priorité dans les Côtes d’Armor et le centre Bretagne. Les demandeurs d’asile en provenance d’Europe de l’Est et d’Afrique noire composent également, semble-t-il, ces nouvelles immigrations dans la région. (MORILLON, ETIEMBLE, VEGLIA et alii, 2007 : 80).

En 2011, la Bretagne reste la deuxième région de France avec le plus faible taux d’immigrés dans sa population avec un taux à 2,9 % contre 8,7 % à l’échelle nationale ; même si le nombre a doublé depuis 1999. Cette forte augmentation est signe d’un renouveau

économique certain dans la région depuis plusieurs années et entraîne une diversification de la population migrante²⁹. La répartition des nationalités est de fait très hétérogène.

Les 20 principaux pays d'origine des immigrés vivant en Bretagne

Pays de naissance	Nombre d'immigrés	Part du total des immigrés (en %)
Royaume-Uni	13 760	14,7
Maroc	7 990	8,6
Portugal	6 460	6,9
Turquie	5 970	6,4
Algérie	4 870	5,2
Allemagne	2 560	2,7
Belgique	2 530	2,7
Viêt Nam	2 340	2,5
Roumanie	2 090	2,2
Espagne	2 090	2,2
Russie	1 880	2,0
Italie	1 780	1,9
Tunisie	1 760	1,9
Madagascar	1 690	1,8
Chine (République Populaire)	1 560	1,7
Cameroun	1 440	1,5
Pologne	1 390	1,5
Sénégal	1 360	1,5
Congo (République)	1 270	1,4
Congo (République Démocratique)	1 210	1,3

Source : Insee, recensement 2011

Illustration 8: Principaux pays d'origine des immigrés en 2011 en Bretagne

Toujours selon l'Insee, cette migration est majoritairement urbaine (hormis les Britanniques) avec 39 % de la population immigrée en Bretagne se situant dans les villes de Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lorient, Vannes et Quimper contre 17 % des non-immigrés. Regardons ainsi maintenant la ville de Rennes.

6.2.2. L'immigration à Rennes aujourd'hui

L'Ille-et-Vilaine et Rennes sont les centres névralgiques de l'immigration en Bretagne. Sur 433 000 habitants à Rennes Métropole en 2014³⁰, 7 %³¹ de la population totale est immigrée (et 10 % à Rennes même) se rapprochant bien plus des standards nationaux que le reste de la Bretagne. Dans son « Contrat de ville de la Métropole Rennaise³² », Rennes

²⁹ Source Insee : [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285796>], consultée le 07/03/2018.

³⁰ Ce sont les chiffres les plus récents ici. Les descriptions suivantes reviendront sur les chiffres de 2011 de l'Insee.

³¹ Source Audiar, disponible à l'adresse : [http://www.audiar.org/sites/default/files/documents/editeur/observatoires/ods_2017_edito_sommaire_c_hiffrescles.pdf], dernière consultation le 07/03/2018.

³² Source Rennes Métropole, disponible à l'adresse :

Métropole met l'accent sur le « vivre ensemble » et la « diversité » dans la métropole. À l'évolution « de la place des étrangers et des immigrés », de plus en plus présents dans ce centre urbain, répondent un « tissu associatif très dense » et une « effervescence culturelle et artistique ». Dans le même temps, la métropole définit ses « quartiers prioritaires » autrement appelés « quartiers populaires », « quartiers défavorisés », « quartiers de la politique de la ville » voire « quartiers » dans le sommaire. Ceux-ci sont au nombre de cinq : le quartier de Maurepas, le quartier du Blossne, le quartier Clôteaux / Champs-Manceaux (Bréquigny), le quartier de Villejean et le quartier de Cleunay. Si le document souffre d'un manque de définition sur la notion de « prioritaire » (qui semble recouvrir les problèmes de pauvreté et les « problèmes sociaux » liés), il s'agit pour ces territoires de :

Véhiculer les valeurs de citoyenneté et de laïcité dans les territoires, notamment dans les quartiers, et lutter contre les inégalités et les discriminations. Ils remettent au premier plan :

- *la mobilisation du droit commun autour des territoires prioritaires : sur ce sujet, les partenaires du territoire de Rennes Métropole ont choisi de donner des moyens et du temps à une réflexion approfondie à travers une recherche-action ;*
- *la participation des citoyens, remise au cœur de la politique de la ville notamment en s'appuyant sur des dispositifs tels que le « conseil citoyen » et la « maison du projet » pour les quartiers bénéficiant d'un programme de renouvellement urbain. (Ibid. : 7).*

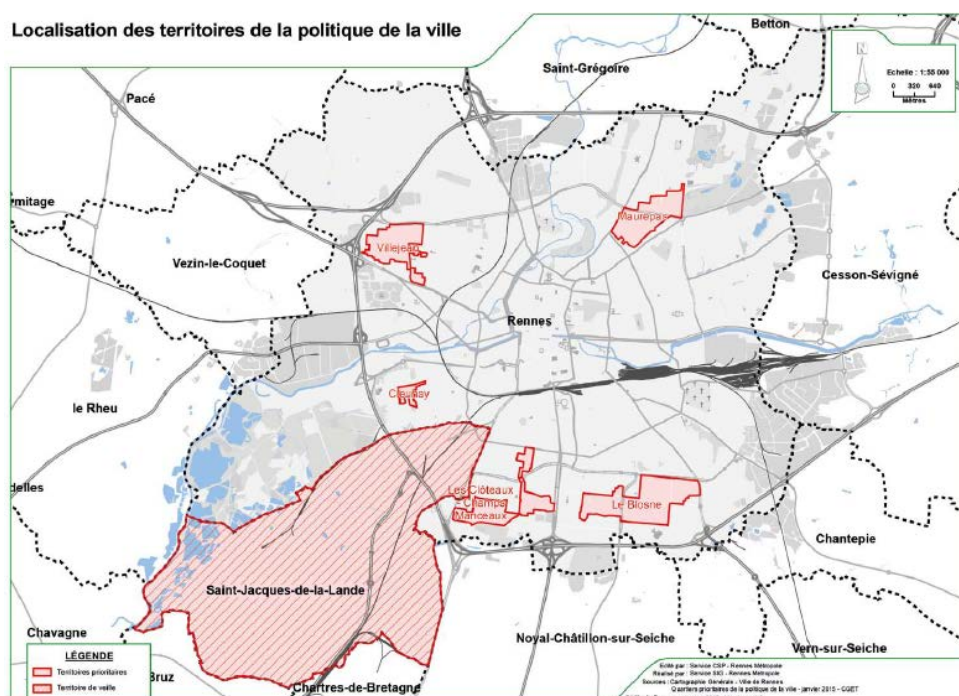


Illustration 9: "Territoires de la politique de la ville"

[http://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/09/Contrat_ville_Rennes_métropole20150310.pdf], dernière date de consultation le 07/03/2018.

La carte ci-dessus nous présente les cinq « quartiers prioritaires » de la ville de Rennes et de Rennes Métropole ainsi que la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande, qualifiée de « territoire de veille ». Les quartiers de la ville de Rennes nommés correspondent ici au diagnostic de la répartition des étrangers et des immigrés sur le territoire : « *Rennes compte aujourd’hui 8,3 % d’immigrés, ce qui correspond à la moyenne nationale. Près de 48 % des étrangers à Rennes vivent dans les quartiers prioritaires et 50 % des immigrés. Les étrangers à Rennes viennent tout d’abord du Maghreb (23 %), des autres pays d’Afrique (22,4 %) et de l’Europe (16 %). Marocains et Turcs devancent les Algériens et les Portugais* » (Ibid. : 56).

	ÉTRANGERS	IMMIGRÉS
Rennes Métropole	3,9 %	5,6 %
Rennes	6,3 %	8,3 %
Le Blosne	14,8 %	18,3 %
Maurepas	11,2 %	15,7 %
Villejean	10,9 %	14,7 %
Bréquigny	8 %	10,8 %
Cleunay	3,4 %	4,7 %
5 territoires prioritaires	12,3 %	15,7 %

Illustration 10: "Population immigrée et population étrangère en 2010 en % dans la population"

La présentation de ces chiffres, présentant la surreprésentation étrangère et immigrée dans les « quartiers » de la ville, s’inscrit dans le chapitre de « lutte contre les discriminations ». Notons que la présence du quartier de Cleunay peut surprendre dans ce rapprochement de l’immigration et des quartiers prioritaires, il s’agirait plutôt ainsi des « représentations » véhiculées qui le feraient rentrer dans cette catégorie :

Les quartiers populaires portent avec leurs habitants une histoire lourde de représentations et de stéréotypes. Immigration, condition sociale sont vécus comme des stigmates pesant sur l’avenir des jeunes notamment. Les pratiques discriminatoires doivent pouvoir être repérées et traitées, mais il s’agit aussi au travers d’actions de reconnaissance et de valorisation du « vivre ensemble » collectif de contribuer à construire une histoire commune, un récit de ville qui soit partagé entre tous les habitants à la fois à l’échelle des quartiers populaires mais également du bassin de vie. (Ibid. : 56).

L'immigration et la présence d'étrangers sur le territoire sont ainsi principalement vues du point de vue de la géographie des quartiers à Rennes. Cette présence et les quartiers qui leur sont liés font ainsi partie de la « politique de la ville » qui se présente comme étant prompt à agir sur ses « territoires prioritaires ». Du point de vue des politiques récentes, la ville de Rennes s'est engagée, au côté d'autres villes, dans le « Réseau des villes solidaires, pour l'accueil des réfugiés de guerre » en septembre 2015, faisant suite notamment au conflit syrien. La maire de Rennes affirme ainsi que « *l'accueil est dans l'ADN de Rennes*³³ ». À la même date, la mairie obtenait l'expulsion d'un camp de réfugiés somaliens au parc des Gayeulles au nord de la ville³⁴. Les conflits avec les associations ne sont d'ailleurs pas rares. L'organisation militante qui en a découlé permet également d'observer à Rennes l'évolution des luttes sociales depuis les années 1960 et le croisement des mouvements étudiants, ouvriers et des luttes féministes (GOHARD, POREE, 2014). Le dernier exemple médiatique reste aujourd'hui l'occupation du « Squat de la Poterie » au sud de Rennes où un collectif d'une trentaine d'associations obtiendra, non sans tensions, des accords avec la ville pour le chauffage et l'établissement temporaire du squat : ce dernier aujourd'hui n'est plus mais est l'exemple d'une dualité importante entre ville et associations³⁵.

L'étude de Thierry Bulot (2006) sur les pratiques linguistiques à Rennes décrivait ainsi la ville au milieu des années 2000 :

La ville de Rennes constitue un autre cas spécifique pour l'approche de l'urbanité langagière. D'abord 1) parce que contrairement à Rouen marquée par la ségrégation sociospatiale, la ville est, pour sa part, une championne déclarée (et par ailleurs attestée par les données officielles) de la mixité sociale (Guy et Givord, 2004) ; 2) parce que son statut de ville universitaire a pour corolaire que la proportion des 15-29 ans y atteint les 34 % contre 19,9 % à l'échelon national ; et 3) parce que, même si le nombre d'étrangers y est moindre eu égard à la situation française (4 % contre 5,6 %), il convient de noter que la ville accueille à elle-seule 26 % de l'ensemble des étrangers de la région Bretagne et plus encore plus de 66 % des étrangers du département d'Ille-et-Vilaine. Des langues autres que le français y sont ainsi diversement attestées. (BULOT, 2006 : 315-316).

³³ Source Rennes Métropole : [\[http://metropole.rennes.fr/actualites/institutions-citoyennete/institution/refugies-l-accueil-est-dans-l-adn-de-rennes/\]](http://metropole.rennes.fr/actualites/institutions-citoyennete/institution/refugies-l-accueil-est-dans-l-adn-de-rennes/), dernière date de consultation le 07/03/2018.

³⁴ Source France 3 Bretagne : [\[https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/rennes-la-justice-ordonne-l-expulsion-de-refugies-somaliens-la-demande-de-la-mairie-821187.html\]](https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/rennes-la-justice-ordonne-l-expulsion-de-refugies-somaliens-la-demande-de-la-mairie-821187.html), dernière date de consultation le 07/03/2018.

³⁵ Une simple recherche à partir du mot clé « squat de la Poterie » dans une barre de recherche permet d'observer un nombre très important d'articles médiatiques.

Ce discours – renvoyant à une apparente « mixité sociale » qui, comme nous l'avons vu, renvoie à une politique de solidarité de la ville sur ses « quartiers » et l'humanisme des acteurs politiques vis-à-vis des situations sociales précaires – ne semble pourtant pas chez Thierry Bulot masquer une réalité sociale ségrégative et stéréotypique, comme révélée chez les informateurs de sa recherche :

Lorsque les locuteurs que nous avons interrogés ont eu à dénommer les lieux de la norme (« Où parle-t-on le mieux le français à Rennes ? »), ils ont, de fait, mis en mots un espace de référence, une centralité sociolinguistique en partie conforme aux stéréotypes impartis aux villes du Nord-Ouest de la France et qu'on a déjà trouvés à Rouen : la norme est au centre-ville ; en partie seulement car c'est un autre quartier, proche du Centre mais nettement distinct, qui possède pleinement les attributs positifs de la référence socio-spatiale : le Thabor [...]. (BULOT, 2006 : 317).

Et de conclure :

Cette distinction est d'importance car elle signale une disjonction entre une centralité urbaine correspondant à la mise à disposition d'un espace collectif (le centre-ville en grande partie historique donc touristique), et une centralité sociolinguistique posant une portion de l'espace rennais comme l'espace de référence absolu pour le français normé. Une telle disjonction introduit une rupture qui semble corroborée par les discours tenus sur le contre-espace de référence (« où parle-t-on le plus mal le français à Rennes ? ») qui exclut du centre-ville et du Thabor (et plus largement des zones proches du Centre) toutes formes normées de français, les formes régionales romanes (donc gallèses) et les formes de français perçues comme marquées par les migrations récentes ou en cours. Sont ainsi désignés les quartiers Rennes Sud (majoritairement) et Villejean (dans une moindre mesure), avec pour corolaire et justificatif la forte présence perçue d'étrangers. Au bilan, le français de référence est parlé dans deux zones centrales valorisantes et valorisées par l'habitat, le patrimoine architectural, la renommée des équipements culturels... et les formes stigmatisées dans deux zones périphériques surtout marquées par la présence de migrants et dans une moindre mesure par les classes populaires ainsi que par un habitat récent, collectif. (BULOT, 2006 : 317).

6.3. La (dé)nomination des figures de « l'étranger »

Dans l'histoire, de fait, les figures de « l'étranger » n'ont cessé d'évoluer. Elles s'inscrivent dans des idéologies qui lui sont contemporaines (VAN DIJK, 2006) et se mettent en discours dans ce que nous pouvons percevoir, du point de vue sociolinguistique, comme une idéologie langagière « dominante » qui « propose un lien essentiel et fixe entre un code délimité et une identité collective/culturelle homogène » (JAFFE, 2008 : 518). Elles sont ainsi à

comprendre dans les imbrications hégémoniques mises en discours (GRAMSCI, 1975 ; LACLAU, MOUFFE, 2009) des rapports sociaux menant à la catégorisation de l'Autre identifié comme « étranger » face au « même » : de ce point de vue, la construction politico-médiatique de « l'étranger » et sa dimension praxique sont à prendre en compte (Cf. Chapitre 4 : « Le discours : praxis et analyse »). L'ensemble de ces phénomènes nous ramène également aux processus d'identification endo-groupe et d'altérisation de l'Autre que nous avons d'ores et déjà évoqué (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (de)légitimation de la migration ») ; ce que Jacques Bres appelle les « stéréotypes » comme « *images que le sujet a de lui-même et des autres, forgées notamment par son origine ethnique, son sexe, son appartenance de classe* » (1991 : 93).

Les expériences en langue de l'appellation de l'« autre » posent nécessairement la problématique de sa dénomination (SIBLOT, 2001), d'autant plus lorsque cette dernière fonctionne de manière unanime et qu'elle n'est pas questionnée. De fait, « *sous une même "dénomination" se conjoignent la compréhension d'une notion linguistique et l'idée que les usagers spontanément se font de la dénomination : celle d'une étiquette accolée à un élément du réel. On est alors au risque de contaminer l'élaboration métalinguistique par une représentation épilinguistique* » (SIBLOT, 2001 : 190). Il s'agit bien là pour le sociolinguistique de s'intéresser à « l'arbitraire » du référentiel entre le « réel » et son « signe » là où – Paul Siblot cite ici Émile Benveniste – « *pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité une adéquation complète : le signe recouvre la réalité ; mieux, il est cette réalité* » (BENVENISTE, 1966 : 52).

Ainsi, plutôt que de s'intéresser aux dénominations semblant fonctionner sur un modèle statique du lexème, Paul Siblot nous invite à penser les processus de « nomination » comme « *production contextuelle et interdiscursive du sens* » (2001 : 195). C'est ainsi « *la répétition de ces actualisations discursives qui charge de sens la catégorie constituée et transforme des emplois en usage, la praxis langagière s'ajoutant ainsi aux autres praxis pour enrichir et faire évoluer le contenu sémantique* » (2001 : 197) ; c'est autrement dit les formes allusives, fonctionnant par l'actualisation en langue des mémoires désignationnelles (MOIRAND, 2007), qui nous intéressent ici dans la nomination de l'« Autre » (et donc des traits stéréotypiques fournis par celle-ci). Repenser ce fonctionnement c'est ainsi « *revenir*

sur le couple nomination/dénomination pour réinterroger le couple langue/discours » (LONGHI, 2015 : 8) par la praxis linguistique. À ce niveau, « l'étranger » – aujourd'hui le « migrant » – est une altérité « source et cause des peurs "représentées" » (MOIRAND, 2016 : 1032), et notamment de la « peur identitaire » qui est exacerbée par les médias et incarnée aujourd'hui par la religion musulmane. C'est ainsi que les nominations et les représentations qui en découlent évoluent et s'inscrivent dans un processus historique complexe :

[...] les relations que l'on a en France avec la religion musulmane sont complexes, et par seulement "identitaires", parce qu'elles s'enracinent dans le passé colonial de la France, dans le rôle que la France a joué au Moyen Orient et en Afrique, ainsi que dans l'histoire des pays colonisés, histoire souvent ignorée, en tout cas mal connue, y compris des "élites", des hommes politiques et des journalistes non spécialisés des deux côtés de la Méditerranée. Cela brouille considérablement les représentations que l'on a des migrants venant de ces pays, et par suite les représentations qu'on en donne dans les médias, d'autant que "la mémoire collective transnationale" des migrations (y compris celles des Européens vers d'autres continents) ne paraît pas retenir l'attention des mondes médiatiques et politiques. (MOIRAND, 2016 : 1042).

Il y a ainsi une focalisation sur le « minoritaire » et sur ce qui joue sur les questions identitaires (républicaines pour la France) dans les médias. Notre approche conceptuelle en sociolinguistique urbaine à travers les notions de migration et de dominance (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migration ») nous rapproche ainsi des questionnements idéologiques (HAILON, 2011, pour la presse) autour du « minoritaire », des faits de discrimination et des idéologies racistes dans les diverses instances hégémoniques (FASSIN, FASSIN, 2006 ; GUILLAUMIN, 2002) dans une société s'étant inscrite depuis 1789 dans un paradigme universaliste (nous venons de la voir au début de ce chapitre). De fait, les figures de l'« étranger » ont évolué dans le temps et dans l'espace ; elles sont corollaires des situations géopolitiques et sociales des différents territoires à travers le monde. Hannah Arendt s'est depuis longtemps intéressé à l'« apatridie » et ce qu'elle produit des « parias », des « réfugiés » (1978) qui, où qu'ils aillent, gardent la figure de l'ennemi qu'ils ont pourtant fui :

En Europe, les nazis confisquèrent tous nos biens, mais au Brésil nous devions payer trente pour cent de notre fortune, au même titre que le plus loyal membre du Bund der Auslandsdeutschen. À Paris, nous ne pouvions pas sortir après huit heures du soir parce que nous étions Juifs, mais à Los Angeles nous subissions des restrictions parce que nous étions « ressortissants d'un pays ennemi ».

Malheureusement, les choses ne se présentent pas sous un meilleur jour lorsque nous rencontrons des Juifs. Les Juifs de France étaient persuadés que tous les Juifs arrivant d'outre-Rhin étaient des Polaks – ce que les Juifs allemands appelaient pour leur part des Ostjuden. Mais les Juifs qui venaient vraiment d'Europe orientale n'étaient pas d'accord avec leurs frères français et nous appelaient les Jaeckes. Les fils de ceux qui haïssaient les Jaeckes – la seconde génération née en France et parfaitement assimilée – partageaient l'opinion des Juifs français de la grande bourgeoisie. Ainsi, au sein de la même famille, vous pouviez être qualifiés de Jaeckes par le père et de Polak par le fils. (ARENDR, 2013 : 12³⁶).

Nous constatons ici l'évolution de l'« assignation identitaire » (DEVRIENDT, 2012) des « réfugiés » quand Sophie Moirand soulève, aujourd'hui dans la presse française, désormais des « amalgames entre réfugiés (migrants actuels) et maghrébins (déjà là) » (MOIRAND, 2016 : 1038). Si les formes nominatives de « l'étranger » ont ainsi toujours existé dans l'histoire (nous pouvons au hasard citer la figure du « métèque » dans la Grèce antique), les formes actuelles semblent être marquées d'une disjonction, d'une rupture en discours (FOUCAULT, 1969) dans l'histoire contemporaine française, et ce à partir des années 1980. Pour Simone Bonnafous :

Ce qui frappe l'analyste du discours dans les débats sur l'immigration en France, ce n'est pas tant la virulence de la polémique que sa confusion. Autant en d'autres périodes ou sur d'autres sujets, les discours peuvent dérouler leurs différences de façon prévisible en fonction des positionnements politiques des énonciateurs, autant dans les années 80, le discours sur les immigrés et l'immigration semble avoir brouillé les frontières idéologiques. (1991 : 12).

C'est ainsi qu'elle observe au tournant des années 1970 / 1980 une évolution à la fois thématique et désignationnelle marquant 1) une empreinte toujours plus forte des idéologies de droite et d'extrême droite dans son corpus et 2) une rupture avec les conditions matérielles locales vers un traitement nationalisé ce qui sera désormais posé comme le « problème » de l'« intégration » et de l'« assimilation » des immigrés. Ainsi, si « dans les premières années [ndlr : milieu des années 1970] le discours se centre sur les conditions de la vie des immigrés et leurs difficultés propres [...]. Les désignations des immigrés privilégient leur appartenance au monde du travail et, de façon plus marquée, à la "classe ouvrière" », les années 1980 seront celles où seront mis en avant « leurs difficultés de cohabitation avec le reste de la population » (BONNAFOUS, 1991 : 226). L'évolution

³⁶ La traduction française de 2013 ici citée et la version originale en anglais 1978 précédemment citée sont toute deux des reproductions / traductions de l'article « We are refugees » paru en janvier 1943 dans *The Menorah Journal*.

désignationnelle est alors allée de « Nord-africains », « main d'œuvre immigrée », « Algériens », « travailleurs émigrés », « immigrés » etc. vers « Marocains », « clandestins », « Maghrébins », « immigrés chez eux » etc. L'évolution thématique est, elle, allée de « l'accueil », du « recrutement », des « contrats », des « permis » de « travail » vers la « violence » (non plus des policiers vers les immigrés, mais des immigrés), la « délinquance », la « sécurité », la « politique » etc. Ainsi, *« a une désignation par nationalité ("Algériens") ou bien très générale ("émigrés" et "immigrés") semble ainsi s'opposer une désignation qualificative et, de fait, dépréciative : illégaux par leur présence ("clandestins") ou leurs actes ("délinquants"), les "immigrés", et en particulier les "Maghrébins", appellation euphémisante souvent équivalente d'"Arabes", seraient volontiers renvoyés "chez eux" »* (BONNAFOUS, 1991 : 233). Ce basculement est celui de la fin des Trente Glorieuses où la population immigrée perçue par sa force de travail finit par être confrontée de plein fouet à la crise économique et voit son acceptabilité sociale diminuée progressivement : sa représentation en tant que « travailleur » qui ne posait d'autres problèmes que celui des rapports de classe est remplacée par celle de la problématique sociale de ceux qui ne peuvent plus tenir un rôle « productif » (notamment suite à la circulaire Fontanet-Marcellin de 1972 empêchant l'arrivée de nouveaux travailleurs immigrés). Ainsi émerge progressivement dans les années 1970 la figure du « clandestin » dans une conjoncture économique capitaliste où *« prolifère le chômage, dont on inaugure sans le savoir l'ère de masse et l'inflation. Le taux de croissance annuel est divisé par deux, le tout assaisonné de la mise en œuvre de politiques d'adaptation à ce qu'il est de coutume de nommer les "contraintes" de la construction européenne »* (BLIN, 2010 : 12-13). C'est ensuite la nouvelle ère des « sans » et du saisissement sans précédent du « problème de l'immigration » dans les médias jusque dans les années 1990 (GARCIA, 2013) où les « sans-papiers » deviennent les symboles de l'exclusion, de la relégation et du mépris social (BLIN, 2010). Les années 2000 sont-elles celles où la question des « origines » est de nouveau au milieu des attentions et où les « minorités », désormais bel et bien perçues comme installées, sont intimement liées discursivement aux questions de « l'immigration » : on peut ainsi observer *« certains glissements sémantiques tend[ant] à annuler la différenciation légale entre nationalité et origine ou, plus précisément, à rendre le critère de l'origine (géographique – en fait biologique) plus pertinent que le critère de la nationalité pour désigner les personnes »* (DEVRIENDT, 2012 : 531). Ce sont ainsi les logiques identitaires du majoritaire qui

essentialisent le minoritaire (les figures du « jeune de banlieue » ou du « français d'origine X » principalement dans la France des années 2000) qui prennent le pas sur les logiques dénominatives de l'immigration (« émigré » ou « immigré »). Avec Émilie Devriendt (2012), nous rapprochons ici cette « assignation identitaire » (et les logiques en découlant) aux travaux sociologiques sur l'« ethnicisation de la vie sociale » (BOUAMAMA, 2011), l'« ethnicisation de la société française » (AMSELLE, 2011), ou la « racialisation » de celle-ci (NDIAYE, 2008).

Le milieu des années 2000 puis les années 2010 voient désormais l'émergence de nouvelles catégories qui se distinguent de fait de cette « ancienne » immigration qui est celles des « originaires de... ». La figure du « migrant » se construit désormais dans un monde perçu comme « mondialisé » ou « globalisé » (BOQUET, 2018). Celui-ci peut se définir dans sa surmodernité où se développent des « non-lieux » de l'anonymat (AUGE, 1992) qui ne sont accessibles qu'en faisant la preuve de son identité (passeport, certificat de naissance, etc.). Ce monde « mondialisé » renvoie ainsi indéniablement aux frontières et à l'altérisation de l'Autre (WIHTOL DE WENDEN, 2016). L'utilisation de plus en plus importante du mot « migrant(s) » – aujourd'hui majoritaire quand il s'agit de parler « migration »³⁷ – renvoie à un objet protéiforme difficile à cerner dans la diversification des profils migratoires qu'il met en jeu :

Le migrant n'est pas [...] l'immigré ou le "travailleur immigré". Là encore, il y a une cause qui ne se trouve pas. S'il y a bien un lien entre le travail immigré et le migrant, c'est un lien occasionnel. La figure du migrant contemporain est autre chose : moins stable que la position du travailleur immigré, elle se forme dans un lieu qui est multiple, entre plusieurs ancrages même si ces ancrages sont précaires, entre des insertions partielles et provisoires dans l'économie du ou des pays d'accueil ou de transit, elle est une forme de présence-au-monde qui reste toujours plus ou moins à la frontière. (AGIER, 2016 : 27).

La nomination du « migrant », souvent exprimée au pluriel, est donc celle de l'inachèvement du voyage là où « émigré » ou « immigré » propos(ai)ent un départ et une fin. Le paradigme autour du « migrant » est alors celui de l'insaisissable motivation à partir ou à rester, il intègre à la fois le volontaire et le non-volontaire au départ, il se décline à plusieurs échelles : migrant environnemental / climatique, migrant économique, migrant

³⁷ Voir Illustration 21 (Chapitre 11) pour l'évolution de l'utilisation du mot « migrant(s) » dans le corpus médiatique (presse nationale et régionale) étudié dans cette thèse, entre 2000 et 2016.

réfugié, migrant illégal, etc. Sa présence médiatique s'est particulièrement accrue autour de la formule « crise des migrants » répondant depuis les années 2010 aux flux migratoires générés par la guerre en Syrie, notamment. Celle-ci est autant appelé « crise des réfugiés » et pose de fait la problématique de la définition et de la frontière poreuse entre « migrants » et « réfugiés ». En effet, si de fait le statut « réfugié » (lié à celui d'« apatride ») est reconnu en France depuis le « passeport Nansen » en 1922 et s'est vu utilisé de manière ponctuelle en France (voir dans ce chapitre), il semble avoir été redécouvert durant cette décennie (AGIER, 2016). Si le « réfugié » se définit comme une personne « *qui [...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner*³⁸ », et qu'il est protégé par le principe de « *non-refoulement selon lequel aucun État contractant n'expulsera ou ne refoulera en aucune manière un réfugié, contre sa volonté, vers un territoire où il craint d'être persécuté*³⁹ », les politiques étatiques actuelles ne protègent plus celui-ci dans le contexte actuel. En effet, l'obtention du statut aujourd'hui se trouve confrontée à la problématique de la « classification » et de la confusion des terminologies. Ainsi, si le statut de « réfugié » ne semble pas intrinsèquement remis en cause par le gouvernement français, le devoir de statuer sur le « droit d'asile » ou non implique nécessairement des schèmes classificatoires faisant entrer en jeu des discours et des représentations politiques, médiatiques ou populaires sur les migrants / réfugiés (AGIER, MADEIRA, 2017) et, *in fine*, le possible contournement ce statut. Les années 2000 et surtout 2010 voient également l'émergence d'une « figure migrante nouvelle » (ETIEMBLE, 2005 ; VETIER, 2014) à travers celles des « mineurs isolés étrangers » ou « mineurs étrangers isolés » ou plus récemment des « mineurs non accompagnés ». Cette thèse sera l'occasion de travailler plus particulièrement cette nouvelle figure discursivée médiatiquement (Cf. Chapitre 11 : « La presse quotidienne régionale (PQR) »).

³⁸ Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés de 1951, UNHCR : [\[http://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62\]](http://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62), consultés le 09/03/2018.

³⁹ *Ibid.*

PARTIE 3 : AU CROISEMENT DES MÉTHODES DE RE- CHERCHE

CHAPITRE 7 : Une méthodologie d'enquête

Ce travail s'est construit entre théorie et terrain. En effet, suite à une première élaboration épistémologique en lien avec notre cadrage disciplinaire, de premiers éléments « de terrain » sont apparus avec l'enregistrement de temps collectifs – les *Groupes de réflexion* que nous avons déjà évoqué (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique ») – autour du projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Ces premiers éléments d'enquête ont permis d'explorer et de revisiter les premières constructions théoriques de la thèse autour de questions issues des propres réflexions du « groupe ». Nous sommes ainsi dans cet aller/retour constant où les premières idées se sont vues mises à l'épreuve par le terrain, où les impensés ont émergé, ce qui nous a permis de nouveau de faire remonter des questions de recherche, celles-ci ayant de nouveau été soumises, notamment, à l'épreuve d'entretiens individuels semi-directifs. Nous espérons, de cette modalité d'action, faire émerger des résultats d'analyse critiques, cohérents et ancrés dans les besoins des « acteurs » et des besoins scientifiques.

Au regard des discours constatés lors des *Groupes de réflexion* et des entretiens réalisés pendant cette recherche, il est de fait paru indispensable de s'intéresser aux productions discursives politico-médiatiques sur les questions migratoires. En effet, un consensus général positionne, parmi d'autres perspectives, ce projet comme « politique »,

même si son caractère opérationnel a été questionné par la suite⁴⁰. De fait, le dossier général de présentation du projet évoque une Europe qui :

Doit faire face à un paradoxe : la nécessité d'accueillir des migrants pour garantir son influence à l'échelle mondiale et une dramatisation du phénomène migratoire dans le discours politique, accentué par la crise actuelle et corroboré par une militarisation de ses frontières » ainsi qu'un « taux d'abstention aux dernières élections européennes (qui) conforte le constat partagé sur le plan national d'une crise de confiance et de reconnaissance dans les élites politiques qui a pour conséquence une montée des mouvements extrémistes en contradiction avec les valeurs européennes⁴¹.

Ce thème a été l'un des principaux abordés lors de l'ensemble des *Groupes de réflexion*. Notre appréhension théorique du discours politique nous semble ne pouvoir se défaire de la sphère médiatique (CHARAUDEAU, 2005) comme, d'une part, médium privilégié et, d'autre part, comme instance propre à jouer un rôle dans la diffusion de l'information.

Nous avons donc choisi de développer une analyse de ces discours politiques et médiatiques en premier lieu dans cette thèse pour mettre en perspective notre analyse des discours d'acteurs de *L'Encyclopédie des migrants* par la suite. Le croisement de ces recherches s'espère fécond pour une synthèse critique des analyses discursives des instances politiques, médiatiques et citoyennes sur les questions migratoires en partie « Synthèse ».

7.1. Éthique, déontologie en sociolinguistique prioritaire

Nous postulons ainsi que la recherche scientifique est nécessairement menée à travers l'implication et la démarche active du chercheur. Évoluant comme tout un chacun dans son monde social, il ne peut s'octroyer une objectivité totale sur les événements pour légitimer la scientificité de son travail. De plus, parce qu'il participe, de par sa présence même et son implication, à l'élaboration et à la modification de son objet d'étude, il ne peut revendiquer un positionnement scientifique qui le placerait « au-dessus » de celui-ci, comme protégé des interférences. Du fait même de sa présence et de son implication lors d'entretiens ou d'observations participantes, il agit sur les productions discursives des

⁴⁰ Voir la partie « Analyse » pour ce questionnement.

⁴¹ Disponible à l'adresse URL : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], consultée le 24/01/2018.

informants : ce « paradoxe de l'enquêteur » qu'évoque Philippe Blanchet (2012) n'est ni à nier ni à cacher, mais à prendre en compte et à expliciter dans la recherche. Ainsi, la sociolinguistique s'inscrit dans une démarche compréhensive qui ne peut être hors du temps et de l'espace. La subjectivité du chercheur est à admettre, étudier et expliciter. Ceci lui permet de s'inscrire dans une recherche d'éthique personnelle et de déontologie vis-à-vis de son terrain et des publics visés. Son objectif n'est plus alors de donner des réponses tranchées, mais bien de développer une activité d'interprétation afin de proposer des pratiques, des réflexions, etc. en fonction du terrain et de ses propres engagements. Ainsi, la recherche en sciences humaines et sociales, et en sociolinguistique en particulier, ne peut se faire sans mesurer les liens qui unissent le chercheur et son « objet » de recherche. En effet, dans une sociolinguistique dite « prioritaire » où la dimension interventionniste est omniprésente dans le cadre des politiques urbaines (BULOT, 2008b, 2009a), le chercheur est engagé à la fois par son éthique personnelle (FELDER, 2007) et une déontologie collective. Cette dernière renvoie à la « norme » admise dans le domaine de recherche et les relations de travail dans lequel on se place. La sociolinguistique se définissant par sa volonté de compréhension des processus sociolangagiers et par son optique interventionniste, elle met en œuvre une déontologie forte liée à sa volonté d'être une discipline de l'action, de la « transformation sociale » (TOURAINÉ, 1965). De plus, opérant avec de l'humain, elle se doit de garder le respect dû aux participants à sa recherche. La praxis sociolinguistique implique donc chez le chercheur – à l'image de ce qui est développé dans la sociologie de l'intervention (FELDER, 2007) – trois types de postures : une posture académique visant à déterminer sa posture scientifique vis-à-vis de la demande sociale ; une posture compréhensive où le terrain va faire émerger – par interactivité et transductivité avec sa posture de base – des significations, des catégories qu'il tâchera de comprendre, typifier ; une posture clinique dans laquelle il répond à une demande du terrain et qui va déterminer son intervention. Dans ces conditions, le chercheur est engagé dans un triple lien :

- ➔ Un lien avec sa recherche : il détermine l'objet de sa recherche et développe des interrogations et des théorisations par sa propre perception de la « réalité » sociale.
- ➔ Un lien avec les participants de la recherche : il construit des interactions et doit, par accommodation sociolinguistique (JUILLARD, 1997), s'adapter à ses interlocuteurs dans le souci d'établir un rapport de connivence.

- Un lien avec les données de recherche : face aux données recueillies, le chercheur se trouve face à des choix méthodologiques, idéologiques, esthétiques... qui mettent en jeu éthique et déontologie.

Dans le cadre de cette recherche, nous abordons un sujet qui peut être sensible, à la vue des problématiques en jeu, pour les différents informateurs et informatrices. Cette donnée implique chez le chercheur un positionnement empathique et compréhensif de l'ordre de ce qui est mis en place en psychosociolinguistique (VAN HOOLAND, 2005a, 2005b). De plus, cette recherche relève, dans la perception de discours et de pratiques en tension, en lutte frontale, d'une demande sociale forte à laquelle elle se propose d'apporter une contribution. Nous entendons ici la demande sociale comme un objet complexe, à la croisée des besoins manifestés plus ou moins explicitement par le corps social et qui cherche une réponse au niveau des pouvoirs publics et qui peut se manifester par des « commandes » (ABALLEA, 1995).

Nous situons donc notre recherche dans les contours d'une « sociolinguistique prioritaire » (BULOT, 2008b, 2009a). Militante et responsable, elle souhaite mettre la discipline devant ses responsabilités et, entre autres, développer « *des recherches en lien avec une politique de la ville définissant des territoires en "réparation" ou en "prévention" et en partenariat avec la mise en place des contrats urbains de cohésion sociale. Ces recherches s'inscrivent dans une temporalité autre que celle de la recherche fondamentale (même celle sensible à la demande sociale) et doivent être en lien avec des diagnostics territoriaux faits par les collectivités locales et des actions de terrain visant à agir sur les représentations sociolinguistiques* » (BULOT, 2008b). Nous développons ainsi une recherche qui « *a centralement comme perspective théorique et politique la durabilité, qui vise "à penser conjointement une écologie des espaces dits urbains et une écologie des langues"* » (BULOT, 2009a : 15). En effet, nous nous plaçons au carrefour de différentes problématiques. Dans une perspective de la « durabilité », nous nous posons la question du « comment accueillir mieux » dans un contexte d'anciennes et de nouvelles mobilités (nous pouvons prendre exemple ici de l'hyper-mobilité des « mineurs isolés étrangers » (VETIER, 2016)) : on traite ici d'une problématique à long terme. De plus, nous questionnons ici cette mobilité dans une perspective urbaine, car reliée aux faits urbains, aux « espaces urbanisés ». Enfin, nous

questionnons cette mobilité à travers les concepts de « migrance » et de « territorialisation de la migrance » propres à exclure discursivement et géographiquement des personnes sur un territoire (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migrance »). En effet, pour l'heure, les questions migratoires, comme notamment celles des « mineurs isolés étrangers » dont il sera question ici par exemple, restent aujourd'hui des thématiques marginalisées, reléguées au statut de problème à régler. Nos précédents travaux (VETIER 2014, 2016) ont en effet montré que ces derniers subissent un statut dévalorisé, voire nié et illégitime. Les intervenants sociaux sont quant à eux pris entre les pratiques « de terrain » et les politiques étatiques. Dans ce contexte, mener une recherche en sociolinguistique demande la prise en compte des diverses logiques des acteurs avec une approche réflexive et de militance scientifique

7.2. Objectifs de recherche et méthodes mis en œuvre : un projet d'analyse

Pour reprendre nos termes utilisés en début de thèse, il s'agit pour nous d'interroger les discours dominants sur la migration et les personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » et leur(s) langue(s) dans le périmètre d'une ville – situation qui fait état d'un phénomène « glocal » – en l'occurrence Rennes en Bretagne, France. Par le biais des langues (et donc du plurilinguisme), des discours (vu comme praxis) et des espaces (dans ou hors la ville), il s'agit, d'une part, d'analyser les discours politico-médiatiques actuels sur la migration et les « migrants » et, d'autre part, de percevoir comment ces discours sont repris, critiqués, réinterrogés, ignorés... et savoir comment, pourquoi ils le sont ? Savoir comment les catégories dominantes sont reprises ou évacuées... Voir comment les frontières sont reproduites en ville dans l'examen de la question de la « légitimité » des personnes perçues comme « migrantes » à être présentes dans l'espace urbain de la ville. Ce point de départ ouvre ainsi à de multiples points de vue « discursifs » sur la ville ; tous cependant relèvent de notre point de vue d'un phénomène de dominance (BULOT, 2008a), processus lié à la hiérarchisation des personnes et des langues sur un territoire donné et où, notamment, la pratique de langues minorées tend à être stigmatisée à des fins hégémoniques. Nous avons schématisé ces relations discursives à la ville de Rennes (dans son contexte) ainsi :

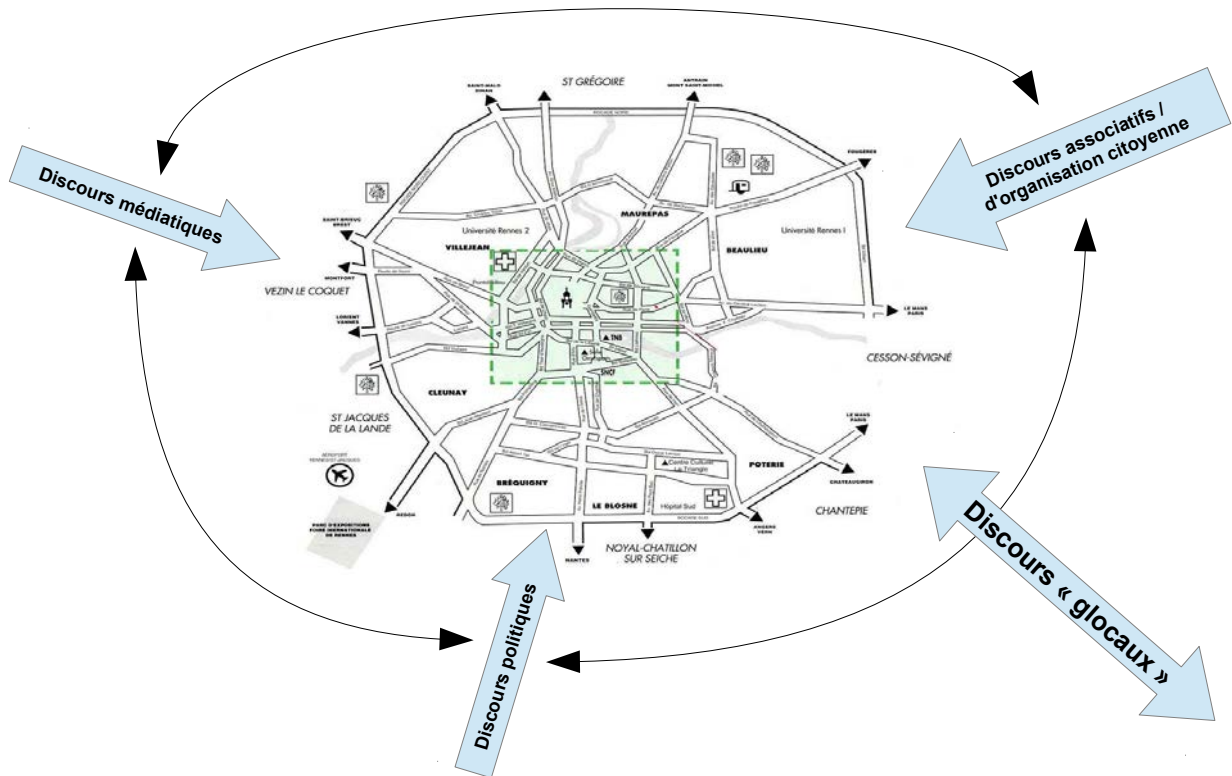


Illustration 11: La ville de Rennes comme matrice discursive

Ce schéma modélise, pour notre recherche, l'appréhension de la ville comme matrice discursive (BULOT, 2003), « combinant la dimension perçue comme immuable du structurel, du linguistique, du spatial objectivé et de la dimension proprement dynamique des relations sociales de tous ordres, du langagier, de l'usage et des perceptions situées de la spatialité urbaine » (BULOT, 2010 : 181). De ce point de vue, la ville mise en mot, « discursivisée », permet une lecture de son organisation sociale « puisque ce qui est dit par des locuteurs qui se rencontrent ou non, se côtoient ou non, sur eux-mêmes ou sur autrui est évidemment à mettre en relation avec les changements et tensions sociaux en œuvre » (BULOT, 2010 : 181)⁴². Ces objectifs de recherche se sont matérialisés sur le terrain par un processus au long cours de travaux théorique, méthodologique, d'analyse, mais aussi de réunions, d'observations, d'entretiens, de rencontres... en lien avec le projet de *L'Encyclopédie des migrants* qui sont de fait difficilement transposables dans un travail « fini » qui gomme ces aspérités, ces aléas, ces périodes qui s'entremêlent d'un travail pensé comme un travail de terrain, pour le terrain... Nous avons décidé de schématiser ces multiples temporalités pour comprendre l'organisation diachronique de notre travail :

⁴² Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (de)légitimation de la migration ».

ACTIVITÉS	2014	2015	2016	2017	2018
ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE PROJET DE L'ENCYCLOPÉDIE					
Préparation du projet de <i>L'Encyclopédie</i>		■	■		
Phase de collecte des lettres / Personne contact			■	■	
Post-production et sortie de <i>L'Encyclopédie</i>			■	■	
Diffusion du projet				■	■
Groupes de réflexion et Séminaires					
Rencontres collégiens et lycéens ⁴³					
Interventions grand public ⁴⁴					
INTERVENTIONS ET PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET					
Interventions ⁴⁵					
Publications ⁴⁶					
PARCOURS DE THÈSE					
Travail ontologique et épistémologique		■	■		
Période médiatique étudiée			■	■	
Première analyse médiatique				■	
Réalisation des entretiens semi-directifs				■	
Transcription des entretiens				■	
Analyse finale du corpus médiatique					■
Analyse finale des entretiens semi-directifs					■
Synthèse interprétative et conclusion					■

Tableau 1: Rétro-planning de la recherche

⁴³ Rencontre « Les territoires des invisibles : migrants & jeunes en errance » avec des collégiens de Rosa Parks (Rennes), Benoît Raoulx (Géographe et réalisateurs), et Paloma Fernandez Sobrino (*L'âge de la tortue*), dans le cadre du Festival des Sciences, MSHB de Rennes, le 10 octobre 2017. Rencontre et visite du parcours de l'exposition *L'Encyclopédie des migrants* avec des lycéens de Chateaubriand (Rennes) dans le cadre du programme « *L'Encyclopédie des migrants, fragments de voyages* », Les Champs Libres de Rennes, le 21 décembre 2017.

⁴⁴ Exemples : Discours de Remise officielle de *L'Encyclopédie des migrants* avec *L'âge de la tortue*, Centre Culturel Le Triangle, Rennes, le 04 mars 2017. Rencontre autour de la projection du film documentaire *L'Encyclopédie des migrants*, avec Benoît Raoulx (Géographe et réalisateurs, coordinateur du programme FRESH), Frédéric Leterrier (Réalisateur et artiste visuel) et Antoine Chaudet (*L'âge de la tortue*), MSHB, Rennes, le 10 octobre 2017.

⁴⁵ Exemples : Intervention « Réflexion à partir de l'atelier « L'encyclopédie des migrants » / Film et recherche en Sciences Humaines (FRESH) » avec Benoit Raoulx (ESO, Caen) et Paloma Fernández Sobrino (association *L'âge de la tortue*, Rennes), 9e Rencontres Franco-Italiennes de géographie sociale, Université Jean Jaurès Toulouse, le 26 mai 2016. Participation à la table ronde « Quand l'art et la migration s'entremêlent dans l'Ouest » avec Sébastien Chambres (Impro Infini), Yuna Gonzales (ABAAFE), Lionel Jaffres (Le Théâtre du Grain), Armelle Kermorgant (ABAAFE), Colloque International « L'exil espagnol en Bretagne », Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brest, le 5 avril 2017.

⁴⁶ Voir dans la bibliographie (VETIER 2017 ; LEDEGEN, VETIER, 2017).

Ce schéma permet de comprendre que, bien plus qu'une méthodologie « plaquée » sur le terrain *a priori*, notre travail a consisté à développer une méthode souple propre à s'adapter aux réalités d'un travail collaboratif, collectif au sein d'un groupe de travail et d'une réflexion personnelle – scientifique. Nous faisons ainsi nôtre les propos d'Edgar Morin : « *les méthodologies sont des guides a priori qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage dans notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra utilement, certes, des segments programmés, c'est-à-dire « méthodologiques », mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation* » (MORIN, 1986 : 27). Ainsi nous tentons dans cette thèse de développer une approche systémique dans l'analyse des discours sur la migration et les personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » par effet de miroir entre des discours politico-médiatiques d'un côté et des discours portés par une « organisation citoyenne », associative d'un autre côté, souhaitant développer une réflexion sur le sujet.

Ces deux corpus n'étant pas appréhendables de la même manière, différentes méthodes d'analyse ont été mises en place :

- ➔ Le corpus politico-médiatique a été analysé tout d'abord par le biais lexicométrique capable de traiter une grande quantité d'informations par le biais de l'outil informatique. L'échelle macroscopique qui est déployée ne doit pas faire oublier ici l'outillage théorique en analyse du discours nous permettant de dépasser les évidences sémantiques. Ensuite, une analyse énonciative complète cette première approche avec une étude ciblée sur des productions discursives liées géographiquement à la ville de Rennes.
- ➔ Le second corpus, issu d'observations participantes lors de *Groupes de réflexion* et d'entretiens semi-directifs réalisés avec différents participants du projet de *L'Encyclopédie des migrants*, a été abordé du point de vue d'une approche qualitative avec des « analyses de contenu » et des « analyses du discours » telles l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) ou l'analyse énonciative.

CHAPITRE 8 : Analyser les discours politiques dans les médias

8.1. Construction des analyses

Force est de constater, et cette recherche ne fait que corroborer ce qui a déjà été perçu par d'autres à différents « moments » (ARENDE, 1978 ; BONNAFOUS, 1991 ; HAILON, 2011 ; DEVRIENDT, 2012 ; MOIRAND, 2016, etc.), que les traitements politiques et médiatiques actuels des « migrants » et de la « migration »⁴⁷ apporte son lot de topoï (« crise », « afflux » ...), de formules⁴⁸ (KRIEG-PLANQUE, 2009), additionnés de données quantitatives faisant foi (il est question de pourcentage, de « centaines de milliers », de « millions », etc.) et de mise en équivalence sur fond d'énumération des problèmes actuels de notre société (citation de notre corpus médiatique : « *entre crise terroriste, crise migratoire, crise financière, Brexit, etc.* ») révélant un discours hégémonique sur les phénomènes de mobilité⁴⁹ et, nous semble-t-il, pouvant être à même d'alimenter les discours identitaires et hostiles et la nécessité de faire un « tri » (LOCHAK, 2006).

L'objectif ici est de compléter les recherches dans le domaine par une étude ciblée en analyse du discours du traitement médiatique de personnes désignées de par leur mobilité, par un statut (« migrant », « réfugié », « sans-papier », etc.) ou encore par leur origine extra-territoriale (ici de la France). Cette enquête s'inscrit dans un contexte scientifique et politique critique du diptyque politico-médiatique, notamment autour des questions migratoires, pour sa capacité à instituer l'imaginaire social (CASTORIADIS, 1999) ou, en tout cas, à imposer des formes et des discours par la légitimité qui leur est accordé. Il revient alors au chercheur de s'attarder sur une analyse critique des médias en répondant à une « *demande sociale anticipée* » :

Il nous semble alors que le chercheur peut contribuer à rétablir une forme de symétrie en pratiquant une analyse éthique/critique du discours médiatique, c'est-à-dire en évaluant la

⁴⁷ Cf. Chapitre 6 : « Les « migrants », diachronie d'une catégorie ».

⁴⁸ Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) » pour une analyse de la formule « crise des migrants ».

⁴⁹ Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) ».

dimension éthique des propos des journalistes selon les trois critères proposés par Marie-Anne Paveau (2013) : “la décence discursive” [...], “l’ajustement à la vérité du monde” [...]; “l’ajustement à la mémoire discursive” [...]. (GUIBERT, 2015, 84-85).

Il nous revient ainsi d’explorer l’univers discursif proposé afin d’en retenir des trames, des filages interdiscursifs propres à alimenter représentations et mémoires collectives. Sophie Moirand, nous l’avons déjà souligné, perçoit ici le rôle des médias dans la construction mémorielle par sa forte présence dans l’espace public et sa capacité sélective de la mémoire – son rôle de « médiation » peut en cela être questionné – (MOIRAND, 2007). Dans l’organisation oligarchique des médias traditionnels français et la problématique des finalités de ceux-ci, il nous semble nécessaire de participer à cet « ajustement » critique de l’information.

Cela semble d’autant plus vrai dans le contexte « rennais » qui occupe principalement ce travail. En effet, outre la présence des grands médias nationaux, ce qui retient l’attention c’est la place prépondérante – voire hégémonique – qu’occupe le quotidien régional *Ouest-France* sur la scène médiatique locale et nationale. Ce dernier tirait de fait 676 002⁵⁰ exemplaires en moyenne par jour sur la période 2016-2017 (juillet à juin) quand les deux plus grands quotidiens nationaux *Le Figaro* et *Le Monde* ne diffusaient « que » respectivement 306 663 et 278 790 exemplaires⁵¹. Son poids et sa capacité à absorber la concurrence⁵² pose ici nécessairement question tant sa capacité à perdurer comme institution de sens semble sans limite.

De plus, une certaine demande sociale a émergé du travail de terrain effectué depuis 2014 avec de nombreuses interrogations de la part de militants associatifs rencontrés quant au traitement de la question migratoire effectué par *Ouest-France*. Ces doutes, ces questionnements ont sans doute été la base de cette recherche approfondie. Ce travail auprès d’acteurs « de terrain » s’est matérialisé par une journée de rencontre « militant-e-s /

⁵⁰ Notons au passage que *Ouest-France* pratique la distribution gratuite de son journal dans différentes entreprises, collectivités, institutions, établissements scolaires... sans que nous puissions établir le nombre d’exemplaires écoulés par cette voie.

⁵¹ Source : L’alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM), [<http://www.acpm.fr/Chiffres/Diffusion/La-Press-Payante/>], dernière date de consultation le 13/03/2018.

⁵² Voir à ce titre l’article du mensuel local *Le Mensuel de Rennes* : « Enquête sur l’empire *Ouest-France* », n°53, octobre 2013.

universitaires » lors d'un atelier à Rennes intitulé « Luites de l'immigration, luites antiracistes » avec une première présentation de ces résultats de recherche⁵³.

L'approche qui est la nôtre est plurielle. Ses bases viennent de L'École française de l'analyse du discours avec une approche critique poursuivie par la linguistique sociale et désormais la sociolinguistique urbaine⁵⁴. La méthodologie mise en œuvre est double avec, d'une part, des outils en lexicométrie (logiciels *Lexico3* et *Iramuteq*) pour aborder les particularités du discours du journal *Ouest-France* (et d'autres), les phénomènes de mise en équivalence des catégories relevées... D'autre part, une approche de l'énonciation qui permet d'aborder la construction de la mémoire interdiscursive sur une catégorie médiatique particulière (les « mineurs isolés étrangers ») et le rôle des médias dans la (sur-)évènementialisation de certains « problèmes » qui leur sont attribués (mensonge sur l'âge et faits de délinquance).

En effet, si le discours journalistique de presse prône l'objectivité, la transparence et l'exhaustivité, il a déjà été relevé les phénomènes de subjectivité inhérents à l'énonciation qui prennent forme notamment ici, pour reprendre les propos de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009), par l'intervention, par la sélection, par l'organisation hiérarchique des informations, par la subjectivité « affective », interprétative, axiologique... Il s'agit donc de comprendre le rôle des médias et leur responsabilité, en lien avec leurs objectifs de captation, lorsqu'ils interviennent dans le champ du discours politique (CHARAUDEAU, 2005) comme nous entendons ici les discours politique sur la migration.

L'étude de cas précise sur les « mineurs isolés étrangers » nous permettra ici de comprendre plus particulièrement les phénomènes de sur-évènementialisation (par focalisation et répétition), de dérive énonciative avec l'attribution progressive de traits axiologiques négatifs dans la façon de désigner cette population et le rôle des discours politiques identitaires avec le choix de *Ouest-France* d'intégrer le discours du Front National par « exhaustivité » (nous verrons ici que ce choix sera la pierre angulaire d'un basculement (d'une dérive) énonciatif de mineurs « à protéger » vers des mineurs judiciairisés (les

⁵³ Voir l'adresse URL suivante : [<https://lilar.hypotheses.org/13>], dernière date de consultation le 28/02/2018.

⁵⁴ Cf. Chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques ».

phénomènes interdiscursifs et dialogiques pouvant nous permettre ici de remonter aux idéologies véhiculées).

8.2. Une étude lexicométrique

Notre première approche du corpus médiatique se fera donc à l'aide de l'analyse lexicométrique. Mais qu'est-ce que la lexicométrie dans le champ de l'analyse du discours « politique » ? De fait, nous situons la lexicométrie⁵⁵ dans la tradition de l'analyse du discours française que nous avons déjà tenté de définir. Plus qu'une théorie – il faudrait plutôt remonter alors à une approche lexicométrique du discours, approche particulièrement développée dans cette thèse en sociolinguistique urbaine s'appuyant notamment sur une approche qualitative en analyse du discours à entrée lexicale (A.D.E.L.) – il s'agit ici avant tout d'une méthodologie⁵⁶ quantitative et automatisée développée grâce à l'émergence de l'outil informatique « *permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire d'un corpus de texte* » (LEBART, SALEM : 314).

Ceci posé, le lien peut paraître tenu avec une vision politique et critique de l'analyse du discours. La méthodologie même de la constitution d'un corpus « clos » permettant de collecter un « *ensemble de données textuelles questionnées (variables) sur un fond de permanences et de savoirs (invariants)* » (TOURNIER, 1996 : 182) est critiquable. Le chercheur se trouve quant à lui dans un rôle décisif par la manière qu'il aura de former et de questionner son corpus : il a l'entière responsabilité de la constitution de son corpus. Ces deux critiques trouvent des réponses dans l'essence même d'une lexicométrie ayant depuis longtemps choisi de s'intéresser à la dimension politique des discours et, pour ce qui la concerne, à la répétition des discours légitimés comme arme de domination :

S'il faut situer la recherche lexicométrique à l'intérieur d'une théorie conflictuelle du politique et d'une théorie dissensuelle de la langue, nous dirons qu'elle est chargée d'examiner, à partir de corpus de textes soumis à comparaison, comment les termes échangés dans l'espace

⁵⁵ Parmi les précurseurs de la lexicométrie française, initiée dans les années 70, nous trouvons Maurice Tournier, Charles Muller, Pierre Guiraud ou Etienne Brunet.

⁵⁶ Méthodologie dont le nom même n'est pas consensuel, cf. l'article « Lexicométrie » du *Dictionnaire de l'analyse du discours* (TOURNIER, 2002 : 342).

public autour des enjeux de pouvoir rendent compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symboliques qui se jouent dans le lieu même de l'échange (BONNAFOUS, TOURNIER, 1995 : 69).

Dans ce contexte, la constitution du corpus relève plus d'une règle dont l'objectif est d'atteindre la comparaison statistique que d'une volonté d'expliquer le tout. En ce sens, l'analyse interprétative reste à la main du chercheur – avec les obligations et responsabilités qui lui incombent – au moyen d'une thématization lexicométrique. La méthodologie statistique ainsi entendue doit, « *pour mettre en place des comparaisons quantitatives [...], effectuer trois opérations préparatoires : (1) le choix puis le découpage de la chaîne textuelle en "unités" étudiables ; (2) la réunion d'un corpus clos de "textes" qui partitionnent ce corpus ; (3) la mise en comparaison de constats chiffrés, effectués sur les unités présentes dans ces textes* » (TOURNIER, 2002 : 342). Nous ajouterons à cela, pour notre recherche, une analyse qualitative de certains résultats pertinents (ou en tout cas qui se sont révélés intéressants à creuser) et une analyse comparative avec un autre corpus (entretiens semi-directifs) à des fins d'interprétation élargie du discours sur les personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes »⁵⁷.

Le corpus se compose donc de 2620 d'articles relevés sur un an + 1 mois (septembre 2015 à septembre 2016 inclus, permettant la comparaison du « point de départ » au « point d'arrivée » d'un même mois à N+1) provenant de trois quotidiens nationaux (Cf. Annexes 19, 20 et 21), de quatre quotidiens régionaux (Cf. Annexes 22, 23, 24 et 25) et de deux presses locales⁵⁸ (Cf. Annexes 26 et 27). La temporalité choisie permet de comparer deux situations à N+1 (septembre 2015 / septembre 2016) tout en percevant l'évolution diachronique (dans une perspective d'une interdiscursivité dialogique) des « évènements ». Elle correspond de plus à une phase active du projet de *L'Encyclopédie des migrants* et, pour ce qui nous concerne, de rencontre et de prise de contact avec les futurs participants aux entretiens de cette recherche.

⁵⁷ Le croisement de la lexicométrie à d'autres données et même à d'autres disciplines n'est ici pas nouvelle. Pour une actualité des travaux dans ce domaine, voir les travaux de Julien Longhi croisant analyse de discours, sémiologie et du Réseau de Recherche sur les Discours Institutionnels et Politiques (R2DIP).

⁵⁸ Les mots clés ayant servi à sa constitution sont à retrouver pages 133 et 134, de ce même chapitre.

Corpus médias nationaux			
Le Monde (987)	Le Figaro (562)	Libération (342)	
Corpus médias régionaux			
Ouest-France (188)	Le Progrès (161)	La Voix du Nord (170)	Sud-Ouest (186)
Corpus médias rennais			
Ouest-France (188)	Les Rennais (9)	Le Mensuel de Rennes (15)	

Tableau 2: Nombre d'articles par journal dans le corpus de recherche

Cette tripartition a été choisie dans le but d'organiser une étude lexicométrique en entonnoir, la focale étant mise progressivement sur l'information locale tout en développant l'idée d'une approche « globale » où en lien avec les phénomènes repérés d'une culture urbaine surmoderne (AUGE, 1992, BULOT, 2007). En effet, nous nous intéressons ici aux discours sur les langues et la migration pour ce qu'ils font état de discours de délégitimation spatiolangagiers en lien avec des normes prescrites. Dans le cadre de notre recherche, il s'agit d'interroger les discours circulants (politiques, médiatiques...) – et, pourquoi pas, leur remise en cause, à travers des formes organisationnelles et associatives spécifiques – sur la migration et les langues dans le périmètre d'une ville, Rennes (Bretagne, France), pris dans son contexte (et y marquant sur certains points sa différence ou non) régional, national et international dans une dynamique dialectique locale / globale « *de particularisation de l'universalisme* » et « *d'universalisation du particularisme* » (ROBERTSON, 1995).

Les différents « niveaux » de journaux ont été choisis pour diverses raisons⁵⁹. À l'échelle nationale, il a été choisi trois « presses quotidiennes nationales » (PQN) reconnus historiquement en France qui demeurent parmi les PQN généralistes les plus diffusées en France : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*⁶⁰ (Cf. Annexes 19, 20 et 21). À l'échelle régionale, il a été choisi, en même temps que le *Ouest-France* (Cf. « Annexe 22 »), trois « presses

⁵⁹ Le choix d'étudier un corpus presse dans cette recherche relève d'une volonté d'étudier le corpus de la PQR *Ouest-France*, relevant pour nous d'une institution de sens au niveau régional par sa position hégémonique (ce qui me questionne en tant qu'acteur social habitant la ville de Rennes). Dans un souci de comparabilité et d'interprétabilité, le corpus global est donc un corpus presse.

⁶⁰ Ces trois PQN sont également généralement reconnues comme ayant des lignes politiques et éditoriales différentes : de droite à gauche sur l'échiquier politique français.

quotidiennes régionales » (PQR) parmi par les plus diffusées en France, reflétant des régions différentes de France et émettant notamment dans des villes dont l'urbanisation peut se révéler comparable à celle de Rennes. Ce choix a été important, car il a été décidé de ne sélectionner dans les PQR que les articles renvoyant à une situation migratoire « dans » la ville (par exemple un article sur une personne hétéro-désignée comme demandeur d'asile, interviewé à la sortie de la Préfecture de Lyon dans *Le Progrès*). Ce choix est lié à notre volonté de « comparer le comparable » et de nous focaliser, comme nous l'avons mentionné, sur la situation rennaise. Sont ainsi intégrés les articles traitant d'informations des villes de Lille pour *La Voix du Nord*⁶¹ (Cf. « Annexe 23 »), Lyon pour *Le Progrès* (Cf. « Annexe 24 ») et Bordeaux pour *Sud-Ouest* (Cf. « Annexe 25 »). Enfin, à l'échelle locale, au regard des informations rennaises parues dans *Ouest-France*, ont été choisis les magazines *Les Rennais* (magazine bimestriel municipal) (Cf. « Annexe 26 ») et *Le Mensuel de Rennes* (mensuel indépendant) (Cf. « Annexe 27 ») relevant pour le premier d'un discours politique de la ville et pour le second d'un contre-discours indépendant, quoique racheté par *Le Télégramme* depuis 2015.

La récolte du corpus s'est faite à partir de la base de données *Europresse*⁶² proposant un outil de recherche avancé pour une consultation efficace des articles. La difficulté a résidé dans la recherche d'une trame, d'une « chaîne textuelle », efficiente et partagée (nous le verrons, cette trame a dû s'adapter à certaines configurations de rubriques au sein de chaque journal) afin d'explorer le plus grand corpus possible relevant du discours sur la migration et sur les personnes auto- ou hétéro-désignées comme migrantes.

La première étape fut donc exploratoire. À partir de quelques termes clés (*réfugié(s), migrant(s), demandeur(s) d'asile, étranger(s), clandestin(s)...*), il s'est agi de développer les catégories susceptibles d'être utilisées par les différents journaux. À partir des premiers articles relevés par *Europresse*, une étude des formes et des groupes de formes relevant de notre sujet les plus couramment utilisées a été réalisée grâce au logiciel *Lexico3* (nous revenons sur ce logiciel ci-après), permettant ainsi de compléter notre base exploratoire. En utilisant les accords en genre et en nombre pour certains, les items retenus sont : *réfugié,*

⁶¹ Au contraire, *Le Parisien* diffusé en Île-de-France, *Le Dauphiné Libéré* siégeant à Grenoble (et par là-même proche de la zone du *Progrès* mais moins sur zone « urbaine ») ou *Le Télégramme* en Bretagne n'ont pas été retenus.

⁶² Accessible ici par le compte universitaire de Rennes 2. Adresse URL : [<http://www.Europresse.com/fr/>].

migrant, sans-papier, immigré, ressortissant, demandeur d'asile, expatrié, clandestin, étranger, mineur isolé étranger, d'origine, de nationalité.

Cette trame se veut non pas exhaustive mais au plus près des discours empiriques relevés par la première phase de recherche. Cette organisation a pour objectif de limiter les « silences » liés au non repérage de certains articles qui ne seraient pas remontés à la vue du chercheur. Cela a cependant nécessité un travail important lors d'une deuxième phase de relecture afin de retirer les « bruits » que sont les articles hors contexte de recherche. À ce titre, nous avons intégré à notre chaîne textuelle des formes à ne pas prendre en compte. En effet, le travail exploratoire nous a fait ressortir un grand nombre d'articles relevant de la migration animale, notamment des oiseaux (particulièrement vrai dans les PQR avec des articles mentionnant la *Ligue de Protection des oiseaux* (LPO)) ou encore évoquant des faits sportifs et footballistiques...

Nous avons donc proposé les trames suivantes au logiciel *Europresse* entre le 01/09/2015 et le 31/09/2016 pour l'extraction des articles :

➔ Pour les PQN *Le Monde, Le Figaro et Le Monde*⁶³ :

TEXT= France& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+ d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+ isolé+)! TEXT= (LPO!oiseau!football!sport)

➔ Pour les PQR *Ouest-France et Le Progrès* :

SECT= Rennes& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+ d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+ isolé+|"d'origine"|"de nationalité")! TEXT= (LPO!oiseau!football! sport)

SECT= Lyon& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+ d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+ isolé+|"d'origine"|"de nationalité")! TEXT= (LPO!oiseau! football!sport)

⁶³ Nous voyons ici que étrangers et réfugiés ne sont utilisés qu'au masculin pluriel. Cela relève d'une part que les formes attestées dans le corpus exploratoire sont dans une quasi-totalité des cas utilisées ainsi, d'autre part, d'une volonté de soustraire au « bruit » trop grand engendré par des formes telles que « *il s'est réfugié chez son voisin* » ou « *un homme étranger au service de police* ».

➔ Pour les PQR *La Voix du Nord* et *Sud-Ouest*⁶⁴ :

EDITION= Lille& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+ d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+ isolé+|"d'origine"|"de nationalité")! TEXT= (LPO!oiseau!football!sport)

EDITION= Bordeaux& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+ d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+ isolé+|"d'origine"|"de nationalité")! TEXT= (LPO!oiseau!football!sport)

➔ Pour la presse locale (*Le Mensuel de Rennes* et *Les Rennais*), ne pouvant avoir accès à leurs articles sur la plate-forme *Europresse*, il a été effectué un relevé manuel dans les archives de la bibliothèque des Champs Libres à Rennes.

Code de recherche	Commande au logiciel
"Sans-papier"	Contient la forme exacte « sans-papier »
Rennes & étranger	Contient à la fois « Rennes » et « étranger »
Réfugié migrant	Contient « réfugié » ou « migrant » ou les deux
Rennes & (réfugié migrant)	Contient « Rennes » ainsi que « réfugié » ou « migrant » ou les deux
Migrant ! oiseau	Contient « migrant » mais pas « oiseau »
Immigr+	Contient une déclinaison de « immigré » comme « immigrés », « immigration », « immigrer »...

Tableau 3: Codification de la recherche dans *Europresse*

La première phase d'analyse lexicométrique du corpus s'est faite via l'utilisation des logiciels *Lexico3* et *Iramuteq* permettant de schématiser les associations statistiques des textes et représenter leurs proximités. Cette méthode d'analyse se veut multidimensionnelle depuis son émergence à la croisée de plusieurs courants : « *l'étude des textes, la linguistique, l'analyse du discours, la statistique, l'informatique, le traitement des enquêtes* » (LEBART,

⁶⁴ Les deux versions des trames soumises à la base de données *Europresse* pour les PQR s'expliquent par la différence de rubriquage dans les différents journaux. Ainsi, la limitation par « département » ou par « section » dans *Europresse* permet pour les uns ou pour les autres de s'approcher au plus près des objectifs de recherche : faire remonter les articles traitement de faits migratoires dans la ville (et sa proche région). Par exemple, la fonction « département » d'*Europresse* ne fonctionne pas pour *Le Progrès* car celle-ci est divisée, pour la ville de Lyon, par arrondissement. La fonction « section » quant à elle traite de « Lyon et sa région » et est donc plus opératoire.

SALEM, 1994 : 7). Notons ici le débat sur la notion « d'objectivité » à laquelle certains chercheurs se réfèrent pour évoquer la nécessité d'intégrer cette méthode aux recherches en linguistique au sens large, au risque de se laisser prendre par la croyance au traitement miraculeux du corpus (et son poids quantitatif) par la machine. Maurice Tournier, citant le laboratoire de Saint-Cloud, évoque la statistique comme réponse à « *la nécessité de l'objectivité dans le traitement des données* », ce qui permettrait que « *tout chercheur, renouvelant l'expérience dans les mêmes conditions, aboutisse au même constat* » (TOURNIER, 1996 : 183).

Nous ne souscrivons pas dans cette recherche à un quelconque principe d'objectivité supérieur à laquelle nous serions soumis (mais plutôt à rechercher l'objectivation de nos résultats par une recherche sur le terrain confrontée à un arrière-plan théorique et méthodologique « scientifique ») ni même à l'idée que la lecture de mêmes résultats engendre une même interprétation. Nous nous rapprochons ainsi de la critique émise par Isabelle Léglise et Nathalie Garric sur la confusion entre la description et l'interprétation, phase clé d'une analyse du discours engagée. Ainsi, la recherche utilisant⁶⁵ la statistique textuelle doit sortir du « *fantasme de l'objectivité* » et du « *modèle universel[lement] exploitable* » (LEGLISE, GARRIC, 2005 : 112). Par le croisement de leur regard sur un même corpus et la confrontation de leurs résultats, « *[leur] démarche démontre que l'objectivité de la statistique dans cette intrication des études quantitatives et des études qualitatives, des études globales et des études locales, s'avère très mince sans pour autant accroître excessivement et dangereusement – c'est-à-dire au point de provoquer des divergences analytiques notables – la part de l'intuition* » (LEGLISE, GARRIC, 2005 : 112). Nous retiendrons cette vision de la recherche ici.

8.3. Les logiciels Iramuteq et Lexico3

Parlons désormais les logiciels utilisés dans le cadre de nos travaux lexicométriques. Si *Lexico3* et *Iramuteq* ont pour point commun d'analyser statistiquement les textes, ils appartiennent à deux familles différentes dans la manière de traiter les données et de les « réduire » à des fins de visualisation schématique.

⁶⁵ Nous insistons ici sur « l'utilisation » des logiciels comme au service d'une méthode de recherche, en aucun cas comme un élément central de théorie / pratique de la recherche.

- ➔ *Lexico3* est notamment reconnue parmi les méthodes dites factorielles. Celles-ci, « largement fondées sur l’algèbre linéaire, produisent des représentations graphiques sur lesquelles les proximités géométriques usuelles entre points-lignes et entre points-colonnes traduisent les associations statistiques entre lignes et entre colonnes. C’est à cette famille de méthodes qu’appartient l’analyse des correspondances » (LEBART, SALEM, 1994 : 80) ;
- ➔ *Iramuteq* quant à lui fait partie des méthodes dites de classification « qui opèrent des regroupements en classes (ou en familles de classes hiérarchisées) des lignes ou des colonnes » (LEBART, SALEM, 1994 : 80).

Si les méthodologies sont différentes, elles ne s’opposent pas, voire utilisent les mêmes schémas. En effet, « ces deux familles de méthodes peuvent d’ailleurs être utilisées avec profit sur les mêmes tableaux de données, et se compléter utilement » (LEBART, SALEM, 1994 : 80). Les deux proposent à la fois de répertorier et comptabiliser les « formes » et les « chaînes de formes » tout en proposant par la suite un traitement statistique des données. Derrière la profusion de résultats et de schématisations possibles, il devient primordial de porter un regard critique et une analyse éclairée (par compréhension des systèmes de calcul mis en jeu) sur ces méthodes et ce qu’elles nous font lire. Présentons désormais rapidement les logiciels. L’étendue de leurs options étant importante, nous ferons un récapitulatif global de leurs fonctionnalités ici. Pour les méthodes de calcul mises en jeu, elles seront directement présentées lors de l’analyse de notre corpus.

✓ *Lexico3*

Lexico3 est un logiciel libre⁶⁶ proposant diverses approches du texte et de sa segmentation dans des corpus mis en comparaison. Outre le repérage des « formes » et des « segments répétés »⁶⁷, il propose un concordancier permettant d’observer le cotexte d’un terme pivot et ses co-occurrences, des tableaux de répartition des fréquences d’une forme ou d’un groupe de forme entre les différents corpus, une analyse factorielle des

⁶⁶ Adresse URL : [<http://www.lexi-co.com/>].

⁶⁷ Comme « suites de formes graphiques non interrompues par une ponctuation et qui se renouvèlent identiques à elles-mêmes au sein du même discours » (TOURNIER, 1996 : 184).

correspondances (LEBART, SALEM, 1994 : 79-109) permettant de schématiser dans un tableau axial la plus ou moins grande proximité lexicale des différents corpus et une analyse des spécificités fonctionnant sur un principe de probabilité fréquentielle des formes dans les différents corpus.

✓ IRAMUTEQ

Iramuteq est un logiciel libre⁶⁸ développé par Pierre Ratinaud et le *Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales* (LERASS) fonctionnant sur une classification automatique permettant de mettre au jour les (non-)proximités des divers éléments d'un corpus. Cette classification est ensuite schématisée par « regroupements » ou par « classes » de proximité. À l'intérieur de ce système, deux possibilités représentatives existent⁶⁹ :

- ➔ « *Les méthodes de classification hiérarchique, qui permettent d'obtenir à partir d'un ensemble d'éléments décrits par des variables (ou dont on connaît les distances deux à deux), une hiérarchie de classes partiellement emboîtées les unes dans les autres* » ;
- ➔ « *Les méthodes de partitionnement, ou de classification directe, qui produisent de simples découpages ou partitions de la population étudiée, sans passer par l'intermédiaire d'une hiérarchie* » (LEBART, SALEM, 1994 : 111).

Le logiciel, qui s'appuie sur la méthode de « *classification hiérarchique descendante* » (REINERT, 1983, 1990), propose entre autres une analyse des spécificités, les différentes statistiques textuelles retrouvées dans *Lexico3*, une analyse des similitudes schématisant les liens qu'entretiennent les différentes formes entre elles, un dendrogramme représentant sous la forme d'un arbre hiérarchique les regroupements des éléments proches.

⁶⁸ Adresse URL : [<http://iramuteq.org/>].

⁶⁹ Elles peuvent être simultanées (Cf. LEBART, SALEM, 1994).

CHAPITRE 9 : Analyser les discours dans une « organisation citoyenne⁷⁰ »

9.1. Stratégie et dispositif

Notre objectif étant ici d'amener les participants de cette recherche (Cf. sous-chapitre 9.3. *infra*) à produire du discours quant à leur participation au projet (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »), au rôle qu'ils lui attribuent, à aborder des réflexions amenant à produire du « discours sur » les questions qui nous intéressent, l'entretien semi-directif est, nous semble-t-il, la plus adéquate des méthodes pour relever ce corpus. En effet, il permet de fixer une ligne directrice, une trame à l'entretien afin d'aborder les sujets susceptibles d'intéresser le chercheur. Cette trame est susceptible d'évoluer en fonction des observations de terrain, du déroulement des entretiens, des réactions qu'elle donne à voir... Car, si la directivité se fait ressentir par les objectifs de recherche de l'enquêteur, l'entretien semi-directif laisse place, à côté de cela, à la liberté de parole de l'informateur, à sa libre interprétation des questions et à sa libre argumentation... Le fait qu'il outre passe les questions posées ou qu'il semble porter son attention sur un sujet non explicitement formulé par l'enquêteur ne doit pas être source d'un contrôle acharné de la part de ce dernier. D'une part parce que le principe même de l'entretien semi-directif est d'offrir aux informatrices et informateurs des questions ouvertes invitant donc, nécessairement, à l'élaboration d'une réponse argumentée, d'autre part parce qu'il les place dans une position de détenteurs « *d'un savoir sur leur trajectoire et sachant analyser et verbaliser ce savoir et ayant la capacité de l'analyser lors du témoignage* » (VAN HOOLAND, 2005a : 257).

En effet, lors d'un entretien, on cherche à comprendre les significations sociales que les personnes attribuent aux phénomènes qui les entourent, ce qui implique que « *tous les points de vue sont précieux* » (BLANCHET, 2012 : 34). Cette démarche relativise également la place du chercheur qui n'est plus à voir – comme il pouvait être (ou peut être) dans une certaine vision des sciences sociales – dans une « position haute » (VAN HOOLAND, 2005a :

⁷⁰ Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique » pour les débats terminologiques.

257) vis-à-vis des informateurs, mais bien un sujet de l'interaction mise en place lors de l'entretien. Il s'agit bien alors de questionner sa place lors de celui-ci. En effet, par sa position de chercheur et de questionneur, il va influencer et modifier les pratiques, les discours de ses informateurs : c'est ce qui est appelé le « paradoxe de l'enquêteur » (BLANCHET, 2012). L'enquêteur doit ainsi s'inscrire dans une démarche à la fois compréhensive et distanciée ou, autrement dit, dans une posture « intérieur-extérieur » (BLANCHET, 2012). « Intérieur » en se positionnant comme participant actif de son sujet aux côtés des personnes qui l'informent, « extérieur » en posant sur la situation qui l'intéresse un regard critique, « scientifique ». L'expérience des entretiens effectués nous montre que cette position a pu être tenue par la connaissance des informatrices et des informateurs qui était la nôtre via une participation commune au projet de *L'Encyclopédie des migrants* sous divers rôles (faisant de nous un acteur « intérieur » du projet) quand la forme de l'entretien semi-directif et la phase de « recherche » comprise et acceptée par ces dernier·e·s entretenait une distance respectueuse. Cette démarche doit aussi considérer le fait que l'entretien « *n'est pas seulement au service de la recherche, il est aussi au service des personnes* » (VAN HOOLAND, 2005a : 252). Ainsi, le chercheur ne doit pas s'intéresser seulement à ses propres intérêts dans l'entretien, car celui-ci a des conséquences sociales et transforme en même temps qu'il est pensé la personne qui y participe. Le chercheur ne doit donc pas perdre de vue que sa demande de participation à l'entretien peut faire resurgir chez les informateurs et informatrices, douleurs, mal-être ou souvenirs désagréables, comme cela a pu être le cas lors de nos entretiens. Ceux-ci doivent se dérouler dans le respect le plus total de l'interlocuteur et donc, pour rendre aux interactions la dimension la plus symétrique possible, donner lieu à des contrats négociés entre les différents acteurs, les engageant ainsi conjointement dans ces échanges (VAN HOOLAND, 2005a) (Cf. « Annexe 1 » pour les termes du contrat).

De fait, avant de procéder à cette phase de collecte de données par entretiens semi-directifs, une longue participation aux phases « collectives » a été nécessaire dans le but à la fois de comprendre « l'organisation » du projet, du groupe et d'appréhender les thématiques collectives développées afin de comprendre les formations discursives partagées par ce groupe. C'est ainsi un important travail d'observation participante qui a été mené de novembre 2014 à avril 2016 à travers notre participation aux *Groupes de réflexion* et aux

différents séminaires nationaux ou internationaux du projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Celle-ci nous a permis de comprendre les problématiques fondamentales des participants au projet dans la dimension collective qui ressort des négociations permanentes pour produire un savoir « en commun », nous aidant ainsi par la suite à produire notre trame d'entretien pour la seconde phase de recherche et nous permettant également de faire émerger des problématiques de recherche nouvelles qui n'auraient vu le jour sans cette dernière.

En effet, la démarche « d'observation participante » a pour qualité de réduire le paradoxe de l'enquêteur par la réduction de la distance entre le chercheur et son « terrain » par son activité au sein même du groupe. Ainsi, si les participants de chaque réunion étaient tout d'abord prévenus de nos enregistrements et de nos prises de notes, le reste du temps collectif s'organisait autour des pratiques discursives de chacun, dont la nôtre. Cette méthode permet donc de comprendre directement les pratiques par rapport aux discours sur ces pratiques. Elle permet d'enquêter de l'intérieur et donc d'observer des pratiques qui seraient « cachées » aux non-initiés (BLANCHET, 2012).

9.2. Les observations participantes

Notons ici que ces observations n'ont pas eu pour vocation à être au centre de notre recherche mais plutôt une porte d'entrée sur les pratiques discursives d'acteurs se caractérisant par la volonté de participer à un projet collectif et engagé sur la question migratoire. De fait, ces observations ont été faites dans une double dynamique. Une dynamique de recherche donc, comme nous venons de l'exprimer, propre à dégager des thématiques centrales d'un groupe en cours de réflexion, et une dynamique collaborative où, dans une démarche « de terrain », il a dès le départ été conclu que nous produirions, à partir de nos enregistrements et de nos notes, les synthèses des différents *Groupes de réflexion* afin de les partager à toutes les personnes intéressées par le projet et aux organismes financeurs. C'est ainsi que cinq des six synthèses produites dans leur format public font désormais partie des « Ressources pédagogiques » du projet et sont partagées sur le site internet du projet dans l'objectif de promouvoir la méthodologie collaborative développée par ce projet⁷¹.

⁷¹ Adresse URL : [<http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/projet/pedagogie/>], dernière date de consultation le 25/01/2018.

Les synthèses des *Groupes de réflexion* du 29/11/2014, du 24/01/2015, du 07/03/2015, du 13/06/2015 précédant la phase de collecte sont ainsi publiques (celle du 10/10/2015 n'est pas diffusée) tout comme celle du 30/04/2016 suivant la fin de la collecte. Nous avons également pris en charge la rédaction du 6^e Journal des Débats du 30/04/2016, édité à 1000 exemplaires et diffusé gratuitement à Rennes. Ce dernier a vocation à rendre visible sur la ville les débats animant le *Groupe de réflexion* et ainsi inviter les personnes intéressées à venir participer au groupe suivant. Du point de vue de la recherche, les enregistrements audio, les prises de notes pendant ces temps collectifs ainsi que la production de nos synthèses ont servi à notre analyse des thématiques émergentes chez les acteurs de ce projet.

9.3. Les entretiens semi-directifs

9.3.1. Les informatrices et les informateurs

Les quatorze entretiens semi-directifs se sont déroulés entre le 17/11/2016 et le 13/01/2017 et ont donc fait suite à la fois à la période de préparation du projet (et donc de la majorité des *Groupes de réflexion*) et à la phase de collecte des témoignages pour le projet de *L'Encyclopédie*. Les informatrices et les informateurs de cette recherche ont ainsi tous été « acteurs » (actifs) du projet avant les entretiens : soit par le biais de leur participation bénévole aux *Groupes de réflexion*, soit par leur participation en tant qu'auteur-e-s de lettres dans le projet, soit en tant que représentant institutionnel participant au projet et au *Groupe de réflexion*. Par notre participation à l'ensemble des *Groupes de réflexion*, par notre rôle de « personne contact » à Rennes et notre présence à de nombreux événements liés au projet, nous avons ainsi rencontré plusieurs fois chaque informateur et informatrice de notre thèse avant l'entretien semi-directif, facilitant ainsi notre démarche scientifique.

En dehors de l'enquêteur, toutes les personnes intervenant lors des entretiens et toutes les personnes citées bénéficient d'un nom d'emprunt⁷². Pour faciliter la lecture des entretiens, un encodage a été choisi pour différencier les intervenants. L'enquêteur bénéficie de l'encodage <enqTV> (TV représentant les initiales de l'enquêteur), les informatrices et

⁷² Ces noms d'emprunt ont été générés aléatoirement à partir du site internet : <http://fr.fakenamegenerator.com/>, dernière date de consultation le 25/01/2018.

informateurs de l'encodage <itwXX> (représentant l'interviewé.e et ses initiales d'emprunt) et les personnes pouvant parfois interagir pendant l'entretien <tiersXX> (représentant les tiers-personnes et leurs initiales d'emprunt). Voici un bref aperçu du profil des personnes participantes à l'enquête, dans l'ordre des entretiens et avec leur nom d'emprunt :

- Esmeraude Coudert (nom de transcription <itwEC>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Laure Panetier (nom de transcription <itwLP>) : auteure de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Roxanne Sauvé (nom de transcription <itwRS>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Yonatan Marseau (nom de transcription <itwYM>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Matilde Alves (nom de transcription <itwMA>) : auteure de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- André Rocha (nom de transcription <itwAR>) : auteur de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Véronique Laforest (nom de transcription <itwVL>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Ambra Pelland (nom de transcription <itwAP>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Diana Ornelas (nom de transcription <itwDO>) : auteure de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Christophe Riel (nom de transcription <itwCR>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Olivier Potvin (nom de transcription <itwOP>) : auteur de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Nicole Bordeleau (nom de transcription <itwNB>) : membre du *Groupe de réflexion*.
- Robert Varga (nom de transcription <itwRV>) : auteur de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Mira Hrvatin (nom de transcription <itwMH>) : auteure de lettre dans *L'Encyclopédie*.
- Cécile Bonnet (nom de transcription <itwCB>) : membre du *Groupe de réflexion* et représentante institutionnelle.

9.3.2. La trame d'entretien

Afin de mener à bien l'entretien semi-directif auprès de chaque informatrice et informateur, une trame d'entretien a été élaborée (Cf. « Annexes 2 » et « Annexe 3 ») avec pour perspective qu'il soit « *ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises* » (QUIVY, CAMPENHOUDT, 1995 : 195). Ainsi, cette trame d'entretien comporte trois parties qui sont chacune composée de plusieurs thèmes ayant des objectifs de recherche différents et proposant diverses questions utilisées ou non au cours de

l'entretien. Cette trame se veut donc adaptable aux différentes situations de communication lors des entretiens et souple en ce qui concerne l'interprétation, le développement des réponses de l'informateur et le déroulement effectif des entretiens (l'ordre des questions n'est pas immuable et certains sujets abordés lors de l'entretien pourront recouper plusieurs objectifs/questionnements). La première partie reste cependant fondamentale dans le sens où elle va être déterminante pour la suite de l'entretien : à la fois pour la mise en place du discours et, aussi, pour la mise en confiance de l'interlocuteur (VAN HOOLAND, 2005a). Elle permettra ici aux informatrices et informateurs de présenter leur parcours et de les placer en tant que possesseur du savoir que l'enquêteur cherche à connaître.

- ✓ La première partie se consacre ainsi aux « récits de vie » à travers un l'évocation du parcours (Cf. sous-chapitre 9.4 pour des informations complémentaires) ayant mené chaque informateur et informatrice jusqu'au projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Ici, chacun.e construit au cours de l'entretien sa « biographie » via « *une improvisation sans notes [...], se fondant sur la remémoration des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, mémorisés et totalisés, et s'efforçant d'en discerner les enchaînements* » (BERTAUX, 1997 : 70). À travers l'évocation d'un avant et d'un après, les informateurs et informatrices peuvent ainsi prendre leurs marques et se (re)situer dans la perspective d'entretien semi-directif.

La suite de l'entretien est donc divisée en deux parties :

- ✓ La deuxième partie est consacrée au bilan de la participation au projet de *L'Encyclopédie des migrants* par les informatrices et les informateurs (*En quoi a consisté concrètement l'implication de la personne dans le projet ? Qu'est-ce qu'elle retient de l'expérience autour de ce projet ? Qu'est-ce qu'il lui a plu / déplu ? Etc.*). Cette partie est, de fait, une trame co-construite avec la sociologue Anne Morillon en charge du groupe de travail « Bilan et Perspectives » (BIP) du projet auquel nous avons participé. Nous avons en effet profité de ces entretiens pour réaliser, à Rennes, ce bilan commun à toutes les villes du projet. Deux trames d'entretiens ont été élaborées dans cette partie dépendamment du statut des informatrices et des informateurs dans le projet : auteur-e-s de lettres ou membres du *Groupe de*

réflexion (Cf. « Annexe 2 » et « Annexe 3 »). Ces derniers étaient donc prévenus du double emploi de cette partie d'entretien. Pour nous, il s'agissait encore une fois de produire des éléments de réflexion exploitables directement pour le projet, expérimentant encore ce travail en commun recherché. Six compte-rendus d'entretiens ont ainsi été partagés entre décembre 2016 et janvier 2017.

- ✓ La troisième partie, commune à toutes et à tous, a été développée afin de laisser place à l'expression des enjeux politiques, sociétaux, sociaux, urbains, linguistiques... (*Qu'est-ce que peut apporter ce projet ? Quel discours est porté sur les « migrants+ » à Rennes ? Etc.*) que donnent à voir *L'Encyclopédie des migrants* et la thématique de la « migration » et des « migrants ». Ce travail s'est effectué par une plongée progressive de l'échelle nationale vers la situation locale, à Rennes, dans la perspective « globale » que nous travaillons en sociolinguistique urbaine.

Ainsi, s'il a été privilégié l'interaction et les échanges pendant ces entretiens semi-directifs, nous avons toujours gardé en tête les objectifs de notre recherche, car « *le pilotage d'un entretien s'effectue [donc] à la fois au coup par coup, car l'écoute est diagnostique et entraîne un travail d'interprétation et de problématisation en temps réel, et par anticipation, car le fonctionnement interlocutoire de l'entretien s'effectue dans un système interlocutoire à réponse différée* » (BLANCHET, GOTMAN, 1992 : 90).

9.3.3. La transcription

La transcription permet ici, par un système de codage, de retranscrire les entretiens de la façon la plus claire et précise possible de façon à éviter le maximum d'interprétation subjective de la part du chercheur et, ainsi, « *d'élaborer une interprétation qui ne prend pas pour repères ses propres valeurs et représentations* » (QUIVY, CAMPENHOUDT, 1995 : 230). Il est bien entendu à souligner qu'aucune convention de transcription ne peut parvenir à une copie conforme d'un enregistrement audio, elles peuvent simplement tendre vers une objectivation et une fidélité de l'énonciation dans les limites de sa mise en œuvre (MAURER, 1999). La convention de transcription utilisée pour tous les entretiens (Cf. « Annexe 4 ») doit ainsi faciliter une analyse du discours en aval : elle repose sur une transcription

orthographique simple accompagnée de structures prosodiques telles que la ponctuation pour des modalités (point d'interrogation pour des questions clairement posées) ou des marques de pauses silencieuses (allant de pauses courtes à des pauses longues) (MARTIN, 2011). Afin d'éviter toute présélection inconsciente du chercheur et dans l'objectif d'une approche empirico-inductive, les entretiens ont été retranscrits intégralement et très attentivement, sauf dans le cas de sujets s'éloignant de façon trop importante de notre travail. Cela se traduit par une identification précise des intervenant·e·s, une prise en compte des nombreux chevauchements, des indications complémentaires fournies par le chercheur et l'indication de passages inaudibles, car réalisés trop loin du dictaphone, ou incompréhensibles. Ainsi, se trouvent en annexes et dans l'ordre de passage, les transcriptions des quatorze entretiens réalisés auprès des actrices et acteurs du projet de *L'Encyclopédie des migrants* (Cf. « Annexe 5 » à « Annexe 18 »). Chaque transcription est précédée d'un encadré précisant la date de l'entretien, sa durée, les personnes intervenantes, leur nom de transcription et leur statut dans le projet.

9.4. De l'analyse de contenu à l'analyse du discours

L'analyse qui sera la nôtre pour ce corpus prendra ses fondements à la fois dans l'analyse de contenu et dans l'analyse de discours. Le premier servant de base pour une analyse discursive en un second temps selon notre approche théorique développée précédemment (Cf. chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques »). Les deux analyses sont donc perçues comme complémentaires ; elles nous permettront d'engager une réflexion dans une démarche qui se veut réflexive, qualitative : il est bien question pour nous d'adopter ici une « vigilance critique », ou une « critique réflexive » (BOURDIEU, 1987 : 45) quant à nos propres intuitions de recherche afin de fournir un travail tendant vers l'interprétation de faits sociaux.

Selon Roger Mucchielli, l'analyse de contenu d'un « document » a pour objectif de « *rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que "contient" ce document ou cette communication* » (MUCCHIELLI, 2006 : 24). Relativisant le caractère entier, total d'une analyse de contenu (le « classer tout »), nous chercherons plus particulièrement à dépasser le sens premier de

notre corpus – celui qui se laisse voir à l’œil profane – afin d’en apporter une interprétation sur les bases d’une connaissance scientifique : car « *le but de l’analyse de contenu est l’inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l’aide d’indicateurs (quantitatifs ou non)* » (BARDIN, 2007). Il s’agit donc d’étudier à la fois notre corpus en surface (par une analyse de ce qui est dit) et en profondeur (analyse comparative, interprétative, laissant place à la détermination de caractéristiques liées aux « conditions de production » (HENRY, MOSCOVICI, 1968). Nous sommes donc, dans l’analyse de contenu, sur un double niveau d’analyse : un temps préalable de « déchiffrement structurel » de nos enregistrements de temps collectifs cherchant à mettre au jour les structures internes des discours et un second temps, imbriqué, développant une « transversalité thématique » entre les différents discours (BARDIN, 2007). Nous appuierons particulièrement notre analyse sur la méthode dite « thématique » et les propositions de Roger Mucchielli et Pierre Pailé quant à sa mise en œuvre (MUCCHIELLI, 2006 ; PAILLE, MUCCHIELLI, 2012).

Cette méthode semble en effet offrir la possibilité d’appréhender les discours dans leur « *unité de sens implicite* », leur « *principe secret organisateur* » (MUCCHIELLI, 2006 : 111). Dans cette analyse sémantique du contenu, le thème apparaît alors après une analyse des sèmes et est un « *sémème construit* », autrement dit, un « *axe sémantique immanent à un ensemble de sèmes* » (MUCCHIELLI, 2006 : 114). L’objectif affiché ici est donc de relever les thèmes pertinents de chaque discours afin de procéder à leur examen et à leur comparaison (à l’intérieur même de chaque discours et entre les différents discours) : récurrence, divergence, opposition, convergence, complémentarité, parenté, subsidiarité... Nous entendons ici « thème » comme « *un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l’extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur du propos* » (PAILLE, MUCCHIELLI, 2012). L’analyse se veut donc d’abord au plus près des propos tenus, mais la thématisation oblige le chercheur à inférer sur les discours. Cette inférence est « *l’opération logique par laquelle l’analyste passe de l’examen d’une portion de matériau à l’attribution d’un thème pour cet extrait* » (PAILLE, MUCCHIELLI, 2012) via la récolte d’indices de lecture. Cette analyse amène à l’élaboration d’un « arbre thématique » et, dans notre cas, à une analyse interprétative des discours.

Cette analyse de contenu sera, dans le cas présent de cette recherche, utilisée en lien avec l'analyse des « récits de vie » (particulièrement ce qui a amené les informateurs à participer au projet) qui offre la possibilité de « *discerner ce qui, en fonction de parcours biographiques spécifiques et de totalisations subjectives spécifiques de ces parcours, a rendu les individus porteurs de schèmes de conduite différents* » (BERTAUX, 1997 : 25). Cette analyse sera complétée par une analyse de discours visant plus particulièrement à dépasser le sens premier de ceux-ci via la recherche, notamment, des positionnements énonciatifs et des co-occurrences.

Ainsi la première d'entre elle consistera en une analyse concise de l'énonciation à travers les déictiques personnels. Il s'agira ici d'étudier les positionnements énonciatifs des informateurs et informatrices quant à leur propre discours sur les « migrants », les « réfugiés » et les « étrangers ». Nous entendons ici les déictiques comme des « *unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatiotemporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire* » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2009 : 41).

Ces déictiques prennent ainsi place dans un acte d'énonciation ou, autrement dit, « *un acte individuel d'utilisation* » de la langue (BENVENISTE, 1974 : 80) marquant la présence de l'énonciateur dans son discours via les « *marques de personnes* ». Il s'agit donc de voir ici si les informateurs prennent en charge certaines catégories dans leurs discours ou, autrement dit, de décrire comment les catégories « migrants », « réfugiés » et « étrangers » sont intégrées dans le discours des informateurs dans le cadre de l'interaction avec le chercheur (MAINGUENEAU, 1996 : 37). Cette étape, nécessaire dans la prise en compte des sujets informateurs de cette recherche, va ainsi nous permettre comme nous le verrons par la suite d'aborder au mieux notre seconde analyse du discours.

Celle-ci sera ainsi consacrée à l'étude des entretiens effectués avec les informateurs et informatrices à l'aide de la méthode dite de l'A.D.E.L. ou de l'Analyse de Discours à Entrée Lexicale (MARCELLESI, 1976). Elle est à entendre ici dans le cadre des travaux de l'Américain

Zellig S. Harris et de sa méthode « harrissienne » développée dès 1952 dans *Discourse Analysis* et repris par l'École française dès les années 1960 (HARRIS, 1969). Celle-ci consiste en une « analyse distributionnelle » (HARRIS, 1969 : 10) qui ne se limite pas, à l'image de ce qu'a pu faire la linguistique générale ou « descriptive », à l'analyse des récurrences à l'échelle maximale des phrases, mais qui se concentre davantage sur le discours en lui-même qui « constitue précisément un "domaine" plus vaste que la phrase » (MAINGUENEAU, 1991 : 72). L'objectif étant ainsi de repérer dans le discours les « termes pivots » (MAINGUENEAU, 1996 : 45) qui font sens dans le discours. L'analyse du discours à entrée lexicale dépasse ainsi l'analyse harrissienne pour s'affronter à de plus longs corpus : « c'est-à-dire que l'on choisit des mots, en fonction de l'étude qu'on fait des conditions historiques, sociales et autres, que l'on réduit le discours à la partie utile pour l'étude, c'est-à-dire à ce qui est dit sur ces mots par le discours, par les environnements, les distributions, les substitutions, etc. Et donc, l'analyse de discours à entrée lexicale nécessite la recherche d'une syntaxe qui permette de réduire les phrases autour des "mots pivots" (les mots choisis) » (MARCELLESI, BULOT, BLANCHET, 2003 : 19). Cette méthode à grande échelle ne se porte ainsi pas seulement sur le sens premier des discours car « cette méthode se veut purement formelle, indépendante de toute recherche sur le contenu du texte ou sur des mots privilégiés à l'avance » (MAINGUENEAU, 1991 : 72). La méthodologie se porte davantage sur les « morphèmes » d'un texte et leur corrélation qui font émerger un sens second à la structure du discours : l'objectif n'est donc pas de savoir « ce que le texte dit » mais bien de « déterminer comment il le dit » (HARRIS, 1969 : 8).

Cette méthode vise donc à rechercher dans le discours les schèmes de récurrences. Ceux-ci sont obtenus à partir du repérage de « distributions » similaires et pouvant intégrer une même classe. À partir de cette classe, peuvent se constituer des « classes d'équivalence » reliées entre elles, de fait, par leur classe distributionnelle. Cette méthode peut être simple a priori si ces distributions sont identiques dans le texte. Cependant, l'« identité des distributions » peut être très variant et rendre impossible ce schéma basique d'équivalence. Ainsi, il est nécessaire de recourir à des « chaînes d'équivalence » pour lesquelles on considère que « deux parties de l'énoncé qui ont le même environnement en un endroit du texte sont équivalentes en un autre endroit, où elles n'ont pas le même environnement » (MAINGUENEAU, 1991 : 73). L'analyse de discours va donc, contrairement à

l'analyse de contenu qui va se limiter aux simples récurrences du texte, développer un système d'équivalence de premier et de second degré par l'apport de transformations grammaticales permettant la comparaison des différents segments et offrant une plus large vue des représentations sous-jacentes aux discours (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale » pour des exemples de transformations phrastiques, que nous gardons au plus près de nos analyses). Cette méthodologie d'analyse du discours peut porter à critique dans le cas où le chercheur l'utilise afin d'obtenir les classes d'équivalence permettant la satisfaction de ses propres postulats. Ainsi, Dominique Maingueneau nous met en garde quant à son utilisation : « *il convient d'envisager cette approche comme une voie d'accès parmi d'autres, qui peut être localement productive si son usage est contrôlé. Cela implique en particulier que l'on ne procède pas à une élimination "sauvage" des traces d'énonciation et que l'on fasse intervenir, autant que faire se peut, la spécificité du corpus dans la délimitation des termes pivots* » (1991 : 84). C'est ainsi que nous avons conçu notre phase d'analyse préalable et l'intégration d'extraits de corpus.

Partant de cela, nous ne devons pas oublier que les entretiens semi-directifs de cette recherche s'inscrivent, d'une part, dans un cadre d'énonciation particulier et, d'autre part, qu'ils sont le fruit d'une interaction entre deux personnes pour laquelle nous ne devons pas effacer les traces énonciatives. Notre approche empirico-inductive nous demande également de ne pas analyser ces entretiens par déduction et prérequis, mais bien en contextualisant les termes pivots et les classes d'équivalence au contexte d'énonciation : en d'autres termes, ils doivent émerger du terrain. Il s'agira, par cette méthode, de faire ressortir les représentations et les discours émergents des entretiens sur les groupes sociolinguistiques stigmatisés et ségrégués dans une dynamique de dominance (BULOT, 2008a).

PARTIE 4 : LA CONSTRUCTION DU « MIGRANT » DANS LA PRESSE

Nous nous intéresserons dans ce chapitre aux productions médiatiques des différents journaux sélectionnés sur les personnes auto- ou hétéro-désignées par leur parcours migratoire et plus largement sur les faits migratoires. Nous fonctionnerons en « double-entonnoir » (BLANCHET, 2012) où une loupe grossissante nous fera passer de la situation décrite du point de vue national à travers les PQN à la situation décrite au niveau régional (PQR) pour finir sur un corpus médiatique local. À ce passage dans l'entonnoir succèdera une réouverture comparative à la fois au sein du corpus médiatique mais aussi en comparaison avec les autres données de cette recherche. Comme précisé dans la partie méthodologique, nous appuierons cette étude par l'utilisation des logiciels *Lexico3* et *Iramuteq*.

CHAPITRE 10 : La presse quotidienne nationale (PQN)

10.1. Une analyse des quotidiens Le Monde, Le Figaro et Libération

Nous avons décidé d'étudier le corpus PQN (Cf. Annexes 19, 20 et 21) non pas essentiellement dans la spécificité de chaque journal (*Le Monde, Le Figaro, L'Humanité*) mais comme un tout propre à produire des discours ; discours qui sont eux-mêmes performatifs parce que produits dans le cadre d'institutions de sens légitimées et « nationales ». Ainsi, nous considérons l'oligarchie des grands groupes de presse traditionnels comme une

« *machine à informer* » (CHARAUDEAU, 2005 : 217) propre à reproduire les imaginaires sociaux dans les rapports de dominance hégémonique que nous avons décrit. C'est ainsi à l'intérieur de ce schéma que nous prenons compte de la divergence affichée des lignes éditoriales des différents médias de presse. À ce titre, une lecture post-colonialiste des faits décrits nous aidera à comprendre les formes de domination mises en jeu dans le traitement de faits migratoires dans la presse. Nous l'entendons ici comme une lecture « *critique de toutes les formes d'universalisme qui, hostiles à la différence et, par extension, à la figure d'Autrui, prétendaient faire de l'Occident le monopole de la vérité et de l'humain. En opérant une critique radicale de la pensée totalisante, ce courant a permis de poser les fondements d'une réflexion sur la différence et l'altérité [...]* » (MBEMBE, 2005 : 154).

Nous faisons néanmoins attention dans cette recherche à ne pas attribuer au discours médiatique le rôle du grand faiseur d'opinion, de le mettre sur un piédestal qui lui donnerait la capacité d'influencer chaque lecteur. D'une part, l'analyse du discours n'étudie pas l'effet du discours sur le récepteur, car elle se limite à étudier les traces (les textes) laissées par les discours (KRIEG-PLANQUE, 2012) : ceci implique qu'il s'agit bien d'une lecture scientifique des textes et non pas une étude sur l'impact du discours chez le lecteur (comme pourrait le faire un institut de sondage, supposant une lecture profane du discours). D'autre part, la capacité du discours médiatique à influencer massivement et indistinctement les foules n'a jamais été prouvé, d'autant plus qu'il ne s'agit que d'une sphère productrice de discours parmi tant d'autres. Ceci nécessite d'ores et déjà de faire la distinction entre une étude ciblée et une lecture « ordinaire », d'accepter en quelque sorte de résister à toute vision positiviste de notre recherche pour mieux en saisir son propre sens :

Ces considérations d'apparence chagrine ne visent pas à faire des renoncements ou des deuils : le deuil d'un analyste apte à comprendre la réception effective du discours de presse, et le deuil d'un analyste à même de saisir l'intégralité des discours produits dans l'espace public. En revanche, elles permettent d'affirmer la spécificité du discours de presse comme objet propre, non réductible à d'autres productions langagières. Cet objet, alors, mérite ses méthodes d'investigation spécifiques, et justifie l'existence de ce champ de l'analyse du discours qu'est l'analyse du discours de presse. (KRIEG, 2000 : NP).

Les PQN *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* font partie des grands quotidiens historiques ayant prospéré après la seconde guerre mondiale. Si *Le Figaro* – journal conservateur à valeur traditionaliste – a été fondé en 1854, les deux autres sont nés après et

ont profité de la suppression d'anciens tirages à la sortie de la guerre : *Le Monde* – journal affirmant une ligne éditoriale indépendante⁷³ – a été fondé en 1944 et *Libération* – journal ayant migré d'une ligne maoïste à une ligne « de gauche » – en 1973. Si leurs dimensions historiques et éditoriales sont donc différentes, ces PQN sont aujourd'hui régis par des intérêts. En effet, classé par Patrick Eveno parmi « *la presse des élites* » (2016 : 46), ils sont tous aux prises avec une économie de la presse chaotique depuis vingt ans ayant amené « à une restructuration capitaliste, sous la forme de concentrations et de prises de participations industrielles » (EVENO, 2016 : 45). Ainsi :

- ➔ *Le Figaro*, « en dépit de plusieurs changements de propriétaire, il est resté le journal de la bourgeoisie française. Sa clientèle aisée lui permet de recueillir d'importantes ressources publicitaires. Propriété de Serge Dassault⁷⁴ depuis 2005 il vend 330 000 exemplaires par jour⁷⁵ » (EVENO, 2016 : 46) ;

- ➔ *Le Monde*, « destiné aux élites, il devait s'imposer par ses informations et ses analyses. Le succès dépasse les espérances à la fin des années 60, mais les successeurs [...] n'arrivent pas à régler les problèmes financiers. Le personnel, notamment la société des rédacteurs, détient une part importante du capital de l'entreprise, dont la gestion est soumise à des aléas. Chroniquement déficitaire et en dépit de l'apport de capitaux extérieurs, *Le Monde* a été racheté en 2010 par un trio d'investisseurs, Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse⁷⁶ ; il vend 290 000 exemplaires par jour⁷⁷, dont un tiers en numérique » (EVENO, 2016 : 46-47) ;

- ➔ *Libération*, « petite feuille ouvriériste, le quotidien devient professionnel et influent dans les années 1980-1990 avec une diffusion de 190 000 exemplaires. Mais miné par les déficits, il doit faire appel à des financiers comme Édouard de Rothschild. En 2015, il a été acheté par l'opérateur de télécommunication Altice, propriété de Patrick

⁷³ Indépendante en termes politique, financier et religieux (EVENO, 2016 : 46).

⁷⁴ Serge Dassault est à la tête du Groupe Dassault, connu pour ses activités notamment dans l'aéronautique et l'armement.

⁷⁵ Actualisé à 307 000 exemplaires environ pour la période 2016-2017. Source : ACPM [<http://www.acpm.fr>] consultée le 14/11/2017.

⁷⁶ Trio d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprise.

⁷⁷ Actualisé à 279 000 exemplaires environ pour la période 2016-2017. Source : ACPM [<http://www.acpm.fr>] consultée le 14/11/2017.

*Drahi. Positionné à gauche, Libération vend 80 000 exemplaires par jour*⁷⁸ » (EVENO, 2016 : 47).

De fait, si la presse est le plus ancien des médias, sa place est toujours plus remise en question par l'émergence de « nouveaux médias » et de nouvelles formes moins basées sur l'information que sur le divertissement et la communication. L'industrialisation médiatique est telle qu'elle pose nécessairement question quant au traitement de « l'information ». Notons ici que les trois PQN mentionnées disposent toutes de subventions étatiques.

10.2. Des thématiques émergentes autour des « migrants »

10.2.1. Le front propositionnel des PQN

Une première approche globale du corpus PQN (corpus équivalent à 1 229 500 mots) peut être faite via un « Nuage de mots » proposé par le logiciel *Iramuteq*⁷⁹ afin d'observer les 150 mots les plus fréquemment utilisés au sein des trois journaux. Ici, la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence d'utilisation dans le corpus.

⁷⁸ Actualisé à 76 000 exemplaires environ pour la période 2016-2017. Source : ACPM [<http://www.acpm.fr>] consultée le 14/11/2017.

⁷⁹ Nous précisons ici que toutes les analyses faites via *Iramuteq* seront réalisées à partir de lemmatisations opérées par le logiciel. Ainsi, toutes les occurrences du texte sont présentées sous formes canoniques : par exemple, les formes verbales sont ramenées à l'infinitif, les substantifs au singulier, les adjectifs au masculin singulier, les formes élidées à la forme sans élision... (voir LEBART, SALEM, 1988).

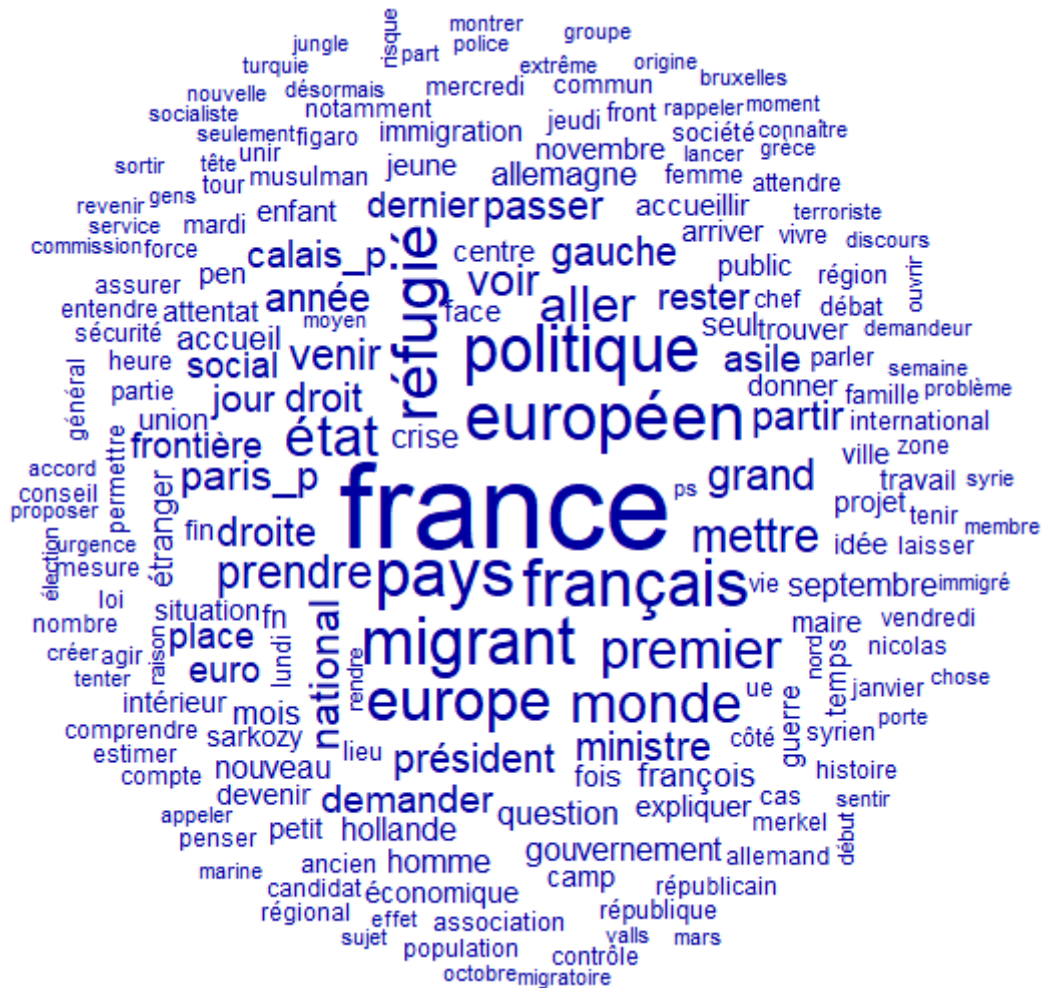


Illustration 12: Nuage de mots du corpus PQN par le logiciel Iramuteq

Ce schéma nous permet de dégager un premier front propositionnel du corpus PQN dans son traitement des questions migratoires. Nous retrouvons ainsi en premier lieu les items *France, pays, européen, migrant, français, politique, réfugié, Europe, monde, État, Paris, national, président...* mais aussi entre autres les verbes *aller, prendre, mettre, venir, voir...* Cette première incursion limitée dans le corpus nous offre à voir néanmoins le cadrage macroscopique des différents journaux du point de vue « politique » des catégories « migrant » et « réfugié » au niveau du « européen » et « national », « français » (le tout étant traité par des verbes d'une banalité remarquable mais évoquant le déplacement humain (« venir », « aller ») ou de l'objet (« prendre », « mettre »)).

10.2.2. Des thématiques fortes pour un traitement « politique » de l'information

À cette première lecture qui prend le corpus dans sa globalité nous pouvons additionner une lecture thématisée ou classifiée de l'ensemble en fonction des relatives proximités qui se jouent entre les différents termes : à côté de quels mots se trouve le plus souvent telle entrée et comment peut-on les regrouper en « classe » ? La « Méthode Reinert » du logiciel *Iramuteq* nous permet ici d'appréhender le corpus sous la forme de regroupements se relevant plus ou moins (in)dépendants les uns des autres, permettant ainsi de rendre compte de l'organisation interne du corpus. Cette opération permet de prononcer le regroupement ou non de différents items par le calcul de leur proximité (de leur relative dépendance) au sein du corpus préalablement découpé en segments de texte. Cette façon de procéder permet de resituer les mots dans leur cotexte, se rapprochant ainsi de notre idée de l'analyse du discours.

La méthode Reinert est tirée de la méthode *Alceste* développée par Max Reinert (REINERT, 1983, 1990). Elle fait suite notamment aux travaux de Benzécri liant le matériel textuel et l'approche informatisée au tournant des années 1970 (BENZÉCRI, 1973a, 1973b). Cette méthode, qui vise au regroupement des cooccurrences d'un texte, cherche à capter les mondes lexicaux déployés et, *in fine*, les environnements mentaux proposés. Ces « mondes lexicaux » proposés par notre corpus PQN ont, comme nous l'avons développé dans la partie théorique, une potentielle capacité performative dans la constitution des imaginaires sociaux par la place accordée aux médias dans la société actuelle :

Un énoncé traduit donc davantage un point de vue particulier plutôt qu'une représentation, le point de vue impliquant en son centre l'existence d'un "sujet" dans une certaine modalité du faire ou de l'être. Cette notion n'a donc rien d'absolu. Elle est relative à l'activité ou à l'état d'un sujet et ne renvoie pas obligatoirement à un système de références préétabli, celui-ci pouvant l'être ou non, reconstruit, imaginé... Notre hypothèse principale consiste justement à considérer le vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente ; de ce point de vue il est à la fois la trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur. Nous appelons mondes lexicaux, les traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique. (REINERT, 1993 : 11).

Cette méthode est réalisée à partir d'un principe d'agrégation hiérarchique progressif (descendant et montant). Il est d'abord mesuré par un calcul nommé χ^2 qui relève les deux

éléments les plus proches du texte. Par la suite, les différents éléments cooccurrents repérés à ces premiers éléments vont s'agréger pour former une classe d'énoncés significatifs⁸⁰. Cette « classe » créée a donc un poids particulier dans l'ensemble du corpus et ses différents éléments peuvent être soumis à un rapport Chi^2 pour déterminer leur dépendance à cette classe et leur indépendance aux autres⁸¹. Le reste du corpus est de nouveau coupé en deux avec une nouvelle classe soumise à l'assemblage de deux éléments les plus proches, etc. : « à l'issue de cette étape, le problème se trouve ramené à celui de la classification de $n-1$ éléments. On agrège à nouveau les deux éléments les plus proches, et on réitère ce processus [...] jusqu'à épuisement de l'ensemble des éléments » (LEBART, SALEM, 1994 : 113).

Une des formes matérielles obtenues est le « dendrogramme » (Cf. Illustrations N°13 et 14) qui permet de présenter sous forme d'un arbre hiérarchique les classes créées. Le nombre de classes représentées n'est pas figée, il appartient au chercheur de produire les conditions d'exploration du corpus pour le rendre schématiquement lisible. Ainsi, toutes les classes ne sont pas visibles dans le dendrogramme car certaines ont un poids faible voire ne contiennent que peu de mots associés. L'arbre constitué permet de repérer les classes plus ou moins proches les unes des autres : « plus on avance dans le regroupement [...], plus le nombre de points déjà agrégés est important et plus la distance minimale entre les classes qu'il reste à agréger est importante » (LEBART, SALEM, 1994 : 113). Nous pouvons voir alors des regroupements de classes se former en groupes et sous-groupes, nous permettant ainsi de voir les confrontations d'univers lexicaux. À ce titre, l'analyse factorielle des correspondances proposée après le dendrogramme permettra de définir encore mieux ces rapprochements / confrontations des différentes classes.

⁸⁰ Une classe va ainsi se distinguer lorsque ses éléments seront proches entre eux et le plus distinctif possibles des autres classes.

⁸¹ La méthode Reinert offre de fait un grand nombre d'analyses et de représentations possibles : formes associées, calcul Chi^2 par classe, dendrogramme, graphe du mot, concordancier...

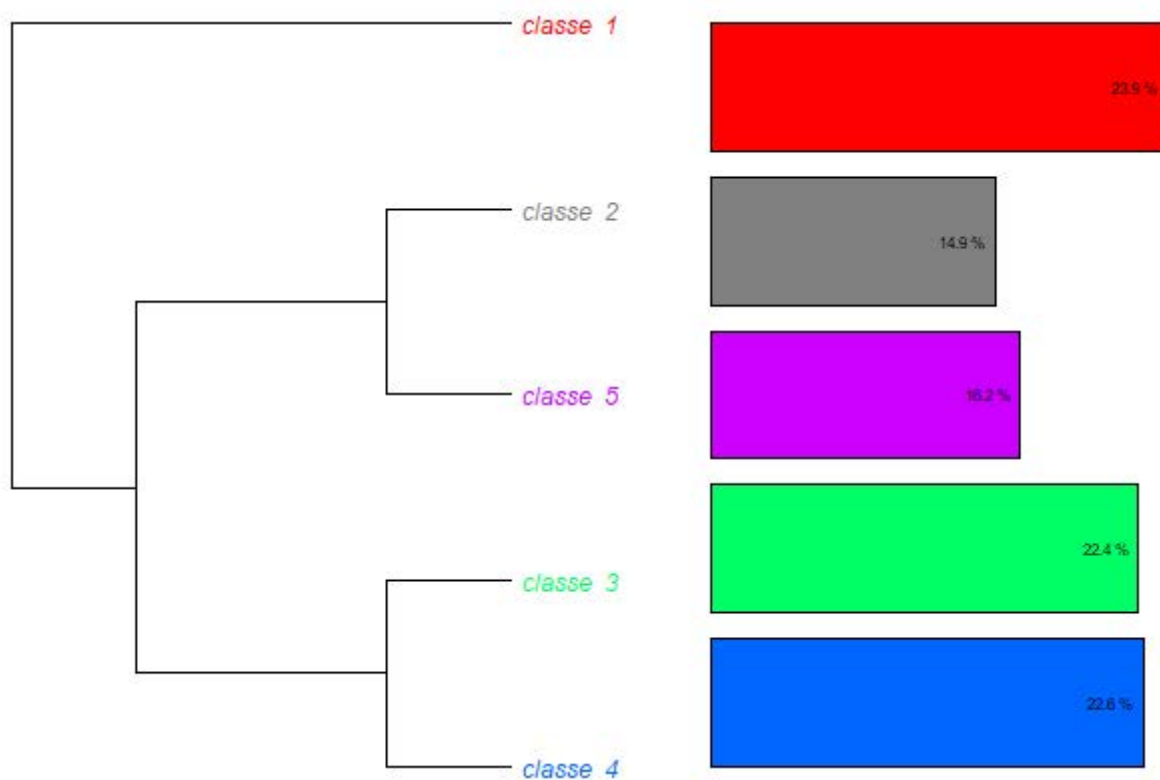


Illustration 13: Dendrogramme 1 du corpus PQN par le logiciel Iramuteq

Ce dendrogramme est formé de cinq classes regroupant 82,46 % du corpus total, en faisant d'ores et déjà une représentation significative. Il traite de 38 600 segments de texte sur les 46 808 édifiés par le logiciel. Les cinq classes sont différemment regroupées dans l'arbre hiérarchique. La classe 1 est seule et s'oppose au reste du corpus. Les classes 2 et 5 sont réputées proches et s'opposent à l'intérieur du deuxième groupe (hors classe 1) aux classes 3 et 4. Les cinq classes sont proportionnées entre elles ainsi : classe 1 23,9 % du total, classe 2 14,9 %, classe 3 22,4 %, classe 4 22,6 % et classe 5 16,2 %. Ainsi, si la classe 1 représente à elle seule la plus grande part du corpus (23,9 %), la relative proximité des classes 3 et 4 génèrent à elles seules 45 % du corpus tandis que l'addition des classes 2 et 5 ne regroupe que 31,1 % du corpus. Voyons comment se distribuent les éléments (toujours lemmatisés) à l'intérieur de ces classes :

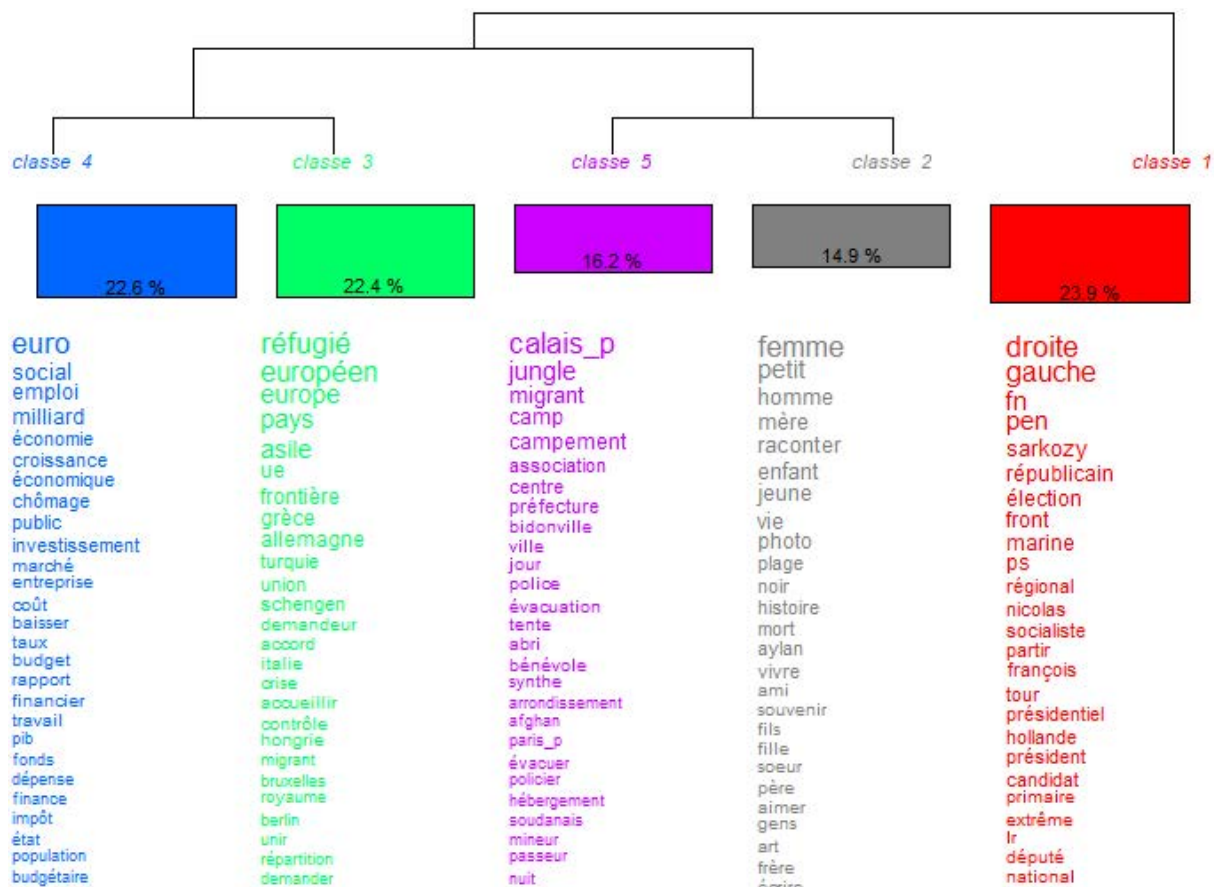


Illustration 14: Dendrogramme 2 du corpus PQN par le logiciel Iramuteq

Ce dendrogramme permet de repérer les cooccurrences des classes. Ces dernières se sont constituées à partir de l'agrégation de deux éléments proches, rentrant en relative opposition par rapport aux éléments des autres classes, que l'on appellera « aîné » et « benjamin » (LEBART, SALEM, 1994 : 113) et qui permettent ensuite l'addition d'autres éléments lexicaux.

➔ La classe 1 est menée par l'aîné *droite* et le benjamin *gauche*. Ces deux éléments traduisent les oppositions de l'échiquier droite / gauche de la politique française sur les questions migratoires. Il s'agit bien dans l'ensemble de la classe du traitement du sujet par la classe politique en place. Ainsi, les acteurs politiques du discours (et les partis) ici représentés font tous partis de l'instance politique (pris en opposition ici aux instances médiatiques et citoyennes) : *droite, gauche, FN, Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy, Les Républicains, PS, Socialiste, François Hollande, Extrême Droite*. Ces discours sont émis dans ce qui semble être des cadres politiques précis : *élection, régional, présidentiel, candidat, primaire*. Cette classe se démarque par la force très

importante du lien qu'elle entretient avec ses éléments, traduit par des rapports Chi^2 très élevés⁸² avec une probabilité de fausseté du test minimale (<0,0001 pour *droite* également soit 0,01 % de probabilité d'erreur de dépendance quand la probabilité d'erreur acceptée en sciences humaines s'étend à 0,05 (soit 5 %)). Notons un fait non négligeable : nous avons repéré via une analyse par concordancier, puis par le repérage de segments répétés que l'élément *droite* est de fait associé 392 fois à *extrême*, ce qui semble d'autant plus rajouter d'importance à la place prise par *l'extrême droite* et le *Front National* dans le discours médiatique des politiques sur la question migratoire.

➔ La classe 2 est menée par l'ainé *femme* et le benjamin *petit*. Si sa place dans le corpus global semble toute relative (14,9 %), elle vient de fait en rupture avec la première classe. Il semble ici que le logiciel *Iramuteq* ait dégagé ici les formes narratives employées pour parler d'histoires de « migrants ». On y retrouve en effet les éléments *raconter* (forme lemmatisée à l'infinitif d'éléments comme *raconte*, *raconté*, *racontent*, etc.), *histoire*, *souvenir* (forme lemmatisée d'éléments comme *souvient*, *souvenir*, *souvenirs*, *souviens*, etc.) abordant « l'histoire » de personnages : *femme*, *petit*, *homme*, *mère*, *enfant*, *jeune*, *amis*, *fil*, *fille*, *sœur*, *père*, *gens*, *frère*. Une histoire ressort particulièrement, celle de la *mort* du « *petit Aylan*⁸³ », sur une *plage* turque. Nous avons pu repérer ici via un concordancier que la forme *femme* est particulièrement représentée dans les journaux *Le Monde* (en premier) et *Libération* (en second), seul le traitement du « *petit Aylan* » semble à moindre mesure ressortir dans *Le Figaro*.

➔ La classe 5, que nous traitons maintenant car proche *in fine* de la classe 2, est menée par l'ainé *Calais* et le benjamin *jungle*. Nous pouvons donc voir que 16,2 % du corpus global retenu est entièrement consacré à la « *jungle de Calais* » (et à moindre mesure de *Grande-Synthe*) autrement qualifié de *camps* ou de *campement* en fonction des situations. On y repère plusieurs protagonistes : (1) les personnes hétéro-désignées

⁸² Par exemple, le Chi^2 de *droite* est de 3279.84 alors que le seuil de significativité de la dépendance est établie 3,84 et plus selon cette méthode.

⁸³ Notons ici que son prénom est en fait Alan Kurdi malgré l'orthographe proposée par ces médias. Âgé de 3 ans à sa mort, il s'est noyé le 2 septembre 2015, un jour après le début du regroupement de ce corpus.

comme *migrant(s)*, regroupant les éléments *afghan, soudanais* et *mineur*⁸⁴ ; (2) les « aidants » via les éléments *association, bénévole* ; (3) et les représentants étatiques et régaliens *préfecture, ville, police, policier*. Si la situation est variable pour la *jungle de Calais* sur l'année de collecte du corpus, la destinée du campement et des *migrants* l'est moins avec des éléments comme *évacuation* et accueil en *centre*, qu'il soient d'ailleurs *centre d'accueil, centre de rétention administrative* ou *centre d'hébergement* ou encore mise à *l'abri* (remplaçant la *tente*) en *hébergement*. *Paris* est également un lieu d'arrivée, mais aussi un lieu de comparaison des « situations » ou encore un lieu de prise de décision quant à l'avenir de la *jungle de Calais*. Principalement traitée comme un fait journalistique, la *jungle de Calais* porte cependant dans sa propre dénomination sémantico-spatialisée des indices d'une stéréotypie de ses « résidents ». D'ailleurs, nous avons pu relever des repères brouillés quant à la dénomination de la jungle de Calais via une utilisation / abandon des guillemets : la forme « *jungle* » étant attestée 323 fois, « *jungle* » de *Calais* attestée 131 fois, *jungle* seule attestée 562 fois.

➔ La classe 3 est menée par l'ainé *réfugié* et le benjamin *européen*. La cooccurrence établie entre ces deux éléments traduit de fait la réaction de l'*Union Européenne* (souvent désignée par son acronyme *UE* ou, à tort, mais dans un souci d'économie, par *Europe*) et des *pays européens* et de leurs *frontières* face aux *réfugiés*. Les protagonistes de cette classe sont : d'un côté (1) les *réfugiés* et les *demandeurs d'asile, migrants*, d'un autre côté (2) les instances et marchés européens *Union Européenne, UE, Europe, Bruxelles, espace Schengen* et (3) les pays européens principalement représentés par *la Grèce, l'Allemagne (et Berlin), la Turquie, l'Italie, la Hongrie* et *le Royaume-Uni*. Nous voyons dans cette classe un traitement particulièrement macroscopique et gestionnaire de la situation, l'opposant ainsi aux deux classes précédentes : sont évoqués pêle-mêle les éléments *accord, crise, accueillir, contrôle, unir, répartition*.

⁸⁴ Le terme mineur regroupe ici une pluralité de situations, notons tout de même une présence de la catégorie « mineur isolé étranger » sous différentes acceptions : *mineurs isolés, mineurs étrangers isolés, mineurs non accompagnés, etc.*

→ La classe 4, proche de la classe précédente, est menée par l'ainé *euro* et le benjamin *social*. L'ainé *euro* est de fait une lemmatisation regroupant *euros* (attesté 480 fois dans cette classe) et *euro* (attesté quant à lui 293 fois). Les deux éléments s'inscrivent de fait dans deux contextes différents : le premier pluriel traitant d'un rapport *financier* (nous parlons de X euros, relativement proche de l'élément *milliard*) et le second singulier étant généralement rattaché à la *zone euro*. Très proche de la classe 3 dans son importance dans le corpus (22,6 % pour 22,4 %) et dans son traitement macroscopique de l'information, la classe 4 la complète par un traitement *socioéconomique* des questions migratoires. Nous retrouvons deux champs lexicaux bien marqués : (1) champ *économique* donc avec *économie, croissance, investissement, marché, cout, taux, budget, rapport financier, PIB, fonds, dépense, budgétaire* ; (2) champ *social* et du *travail* avec *emploi, chômage, public, entreprise, public, impôt, population*. Ce traitement de l'information semble dépersonnifié et quantitatif là où il traite d'une situation pourtant vécue par les lecteurs. Nous pouvons également questionner le rôle des « problématiques » migratoires dans les aspects économiques et sociaux au niveau français et européen ici évoqués. Les médias sembleraient les tenir en forte corrélation. Nous nous questionnons sur le traitement axiologique qui est fait : quels sont les effets positifs ou négatifs de la « migration » et des « migrants » sur l'économie et le social ? Les premiers éléments sembleraient indiquer une répercussion sur l'économie, la croissance et le chômage ; une analyse du discours plus poussée sur ce corpus serait possible pour en déterminer les tenants et aboutissants, nous nous contenterons toutefois d'une lecture globale, notre sujet étant ailleurs.

10.2.3. Des thématiques qui se croisent ou s'opposent

Pour affiner la lecture du dendrogramme et comprendre l'intrication des différentes classes, nous proposons, toujours selon la méthode Reinert, une « Analyse Factorielle des Correspondances » (AFC) des classes répertoriées en deux dimensions. Comme nous l'avons déjà mentionné, les analyses de correspondance (et donc l'AFC), « *largement fondées sur l'algèbre linéaire, produisent des représentations graphiques sur lesquelles les proximités géométriques usuelles entre points-lignes et entre points-colonnes traduisent les associations*

statistiques entre lignes et entre colonnes » (LEBART, SALEM, 1994 : 80). Le graphique ainsi proposé permet, par des lectures horizontale puis verticale de comprendre les oppositions / rapprochements de classes. Il permet également d’observer la présence / absence des éléments dans les classes, leurs relatives proximités avec les autres éléments et *in fine* leur sur-emploi statistique dans certaines parties du corpus. Les axes permettent de visualiser de façon descendante l’arbre hiérarchique proposé par le dendrogramme.

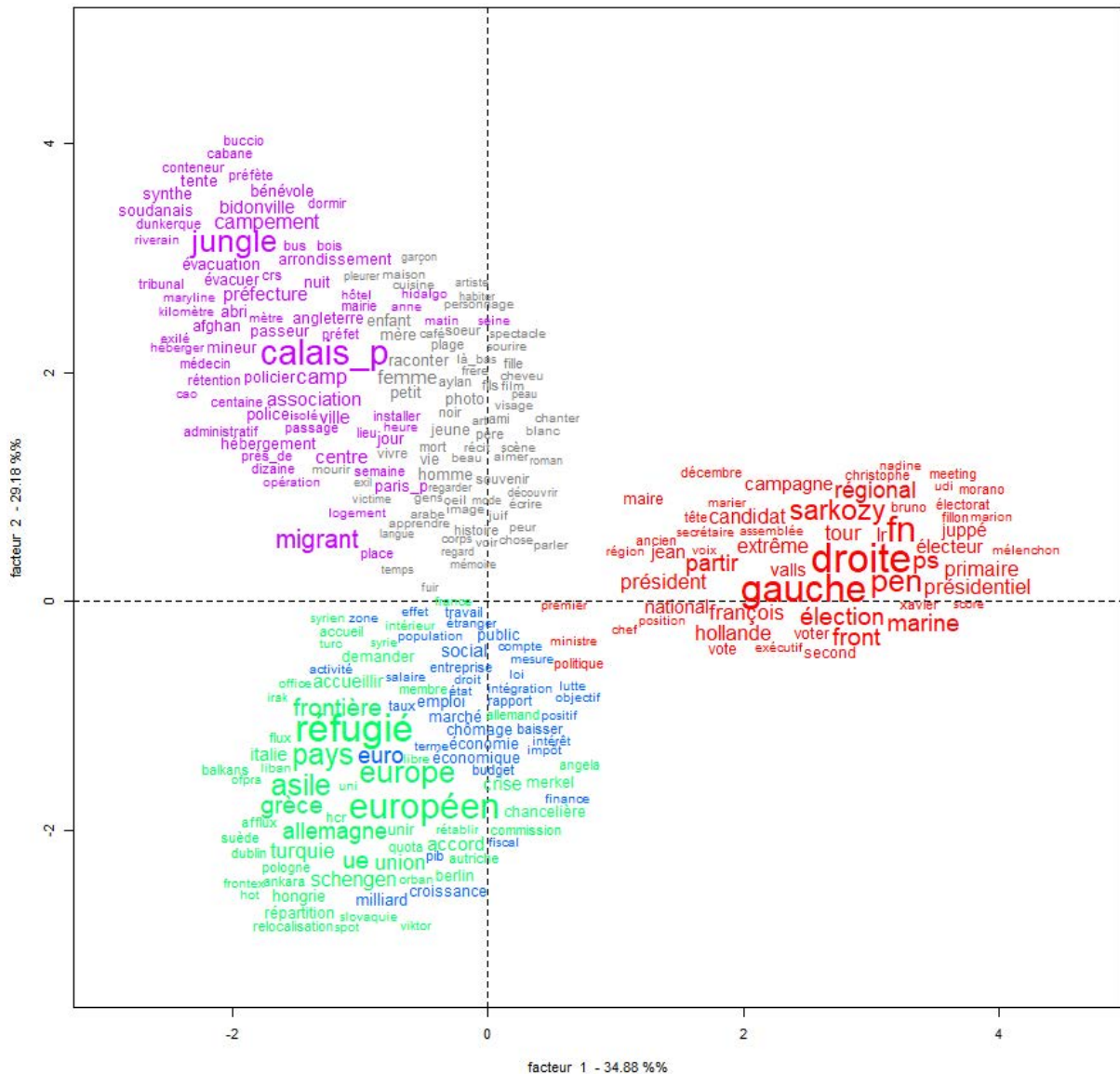


Illustration 15: Analyse factorielle des correspondances sur le corpus PQN par le logiciel Iramuteq

Cette AFC descendante en deux dimensions (sur quatre), traitant 34,88 % de l'information sur l'axe horizontal (facteur 1) et 29,18 % sur l'axe vertical (facteur 2), regroupe de façon cumulée 64,06 % du total.

- ➔ Le premier axe horizontal nous confirme l'opposition significative de la classe 1 au reste des classes. Il semble montrer que la question migratoire est un débat politique français autonome (un débat « débattu » par les différents partis politiques, le fond du débat ne ressortant finalement pas...) où se joue une lutte pour la présence médiatique. À ce titre, l'extrême droite y tient un rôle prépondérant. Seul le parti au pouvoir du moment (le PS avec le président François Hollande et le premier ministre Manuel Valls) semble tirer vers les classes 3 et 4, semble-t-il tenus par leur rôle dans l'exécutif au niveau français et comme membre de l'Union Européenne. Les classes 2 et 5 sont les moins marquées ici tandis que les questions européennes et celle de la *jungle de Calais* sont les plus opposées schématiquement, ce qui traduirait leur faible présence dans les débats politiques (de personnalités politiques) français pour le sujet qui nous concerne.

- ➔ Le second axe vertical traduit l'opposition relevée par le dendrogramme entre les classes 2 / 5 et les classes 3 / 4 (la classe 1 n'étant que peu marqué sur cet axe). De fait, les axes 2 et 5 cohabitent pour ce qu'ils traitent de facteurs humains et de situations précises comme nous l'avons vu mais ne se mélangent pas. Le fait que ces deux classes ne se suivent pas numériquement traduit en effet qu'elles ont une distance malgré tout importante. Les classes 3 et 4 quant à elles sont plus entremêlées. Nous avons déjà relevé la ressemblance dans leur traitement macroscopique de l'information, il semble en plus que les aspects gestionnaire, politique et socioéconomique, aussi bien au niveau européen que français, soient la principale porte d'entrée « macro » du discours journalistique au niveau national.

À l'issue de cette première phase d'analyse du corpus PQN, il ressort donc des différents sujets traités par les trois quotidiens nationaux (en lien avec les questions migratoires et/ou des personnes désignées de par leur mobilité ou par leur origine extra-territoriale) :

1/ Une tendance à traiter des sujets d'ordre national ou international, majoritairement dépersonnifiés (en dehors des personnalités politiques), mettant en lumière les instances politiques au niveau français et les instances européennes au niveau international.

2/ Un traitement majoritairement macroscopique, problématique et quantifié de l'information avec une prégnance des aspects socioéconomiques et politiques de la migration : nous avons pu repérer *crise, accueil, afflux, milliard, millions, des centaines de milliers, question, flux, frontière...*

3/ Des paradigmes désignationnels ciblés quant aux personnes catégorisées par leur parcours migratoire : *migrant, réfugiés, demandeurs d'asile...*

4/ Une présence de faits d'actualité précis avec des traitements cependant différents. Si l'affaire *Aylan* est prototypique des récits journalistiques prompts à dénoncer les ravages de la *crise* migratoire actuelle par le biais de portraits sensibles et humanisants de *migrants*, une situation dramatique comme celle qui existait à Calais ne se voit que peu offrir un traitement semblable. Ce dernier semble plus factuel en mettant en corrélation les différents acteurs sur place et les acteurs décisionnels, le tout dans un flou sémantique autour de la question de la *jungle* et ce qu'on y comprend.

10.3. Des formules et des associations autour des « migrants »

Pour compléter l'étude réalisée, nous avons porté notre regard sur les « segments répétés » du corpus grâce au logiciel *Lexico3*. Envisager les segments répétés d'un texte c'est prendre en compte les mots non seulement dans leur cotexte, mais c'est de plus les étudier comme groupes de mots lorsqu'il est observé que ces « groupes » de plusieurs éléments fonctionnent souvent ensemble. Pris comme tels, ces segments répétés, ces expressions, ou encore ces « formules » (KRIEG-PLANQUE, 2009) pour reprendre un terme utilisé en analyse du discours, « *infléchissent, voire modifient totalement leurs significations* » car elles sont « *dotées en général d'un sens qui leur est propre et que l'on ne peut déduire à partir du sens des formes qui entrent dans leur composition* » (LEBART, SALEM : 58). C'est ainsi qu'à côté des catégories déjà repérées (*migrants, réfugiés, demandeurs d'asile*) et d'une association

ressortie de fait par l'étude (*jungle de Calais*), deux formules à trois éléments – *crise des migrants* et *accueil des réfugiés* – ressortent d'une manière tout à fait exceptionnelle avec des fréquences totales de 183 pour la première et 173 pour la seconde dans l'ensemble du corpus PQN. Pour reprendre les propos d'Alice Krieg-Planque, nous comprenons donc ces deux « formules » comme « *formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire* » (2009, 7).

Ainsi, même si cela est en fait peu étonnant, les catégories « migrants » et « réfugiés », considérés très majoritairement dans leur forme au masculin pluriel (que nous retenons donc à l'écrit), sont associées différemment à un phénomène de *crise* pour la première et *d'accueil* pour la seconde : nous pouvons imaginer alors les conséquences discursives et pragmatiques de telles associations. D'ailleurs, nous avons pu repérer une tendance forte à la mise en équivalence de cette *crise des migrants* avec d'autres sujets « d'actualité » dans une énumération sélective de sujets « brûlants » de la part des PQN. Ces trames semblent fonctionner de manière presque figée dans deux des trois journaux étudiés : *Le Monde* et *Le Figaro*. Nous pouvons ainsi voir la façon dont est traité ce sujet à grande échelle⁸⁵ :

Le Monde

- ... *Le FN lie les attentats à la **crise des migrants** ...* (17/11/15)
- ... *un lien entre la **crise des migrants** et l'action des djihadistes...* (18/11/15)
- ... *Les attentats à Paris, conjugués à la **crise des migrants**, ont relancé ...* (21/11/15)
- ... *entre la **crise des migrants** et la présence de djihadistes sur le sol français ? ...* (21/11/15)
- ... *très perturbé par la **crise des migrants** et la lutte contre le terrorisme ...* (25/11/15)
- ... *les attentats du 13 novembre et après la **crise des migrants**, pourrait priver...* (01/12/15)
- ... *de la **crise des migrants** aux attentats ...* (11/12/15)
- ... *L'affaire Bettencourt, le réchauffement climatique, la **crise des migrants**, le développement du terrorisme islamiste ...*
(12/12/15)
- ... *De la crise financière à la **crise des migrants**, de la peur du terrorisme...* (07/01/16)
- ... *la menace du « Brexit », conjuguée à la **crise des migrants**, pousse enfin...* (27/02/16)
- ... *entre terrorisme et réseaux islamistes, **crise des migrants**, détricotage de...* (26/03/16)
- ... ***Crise des migrants**, crise de l'euro, menace du « Brexit » ...* (09/04/16)
- ... *Outre la **crise des migrants**, et la poussée des populismes...* (02/05/16)

⁸⁵ Il s'agit encore une fois d'une période allant de septembre 2015 à septembre 2016.

... avec la **crise des migrants** et les attentats terroristes ... (16/06/16)

... Crise de la dette, **crise des migrants**, attentats en France et en Belgique ... (13/08/16)

... pour 79 %, c'est la menace terroriste, pour 75 % l'immigration, pour 75 % également la **crise des migrants**, pour 73 % la laïcité (après la polémique estivale sur le « burkini »), pour 67 % la loi travail, et pour 64 % la situation de la « jungle » de Calais ... (21/09/16)

Le Figaro

... aussi bien face à la **crise des migrants** que dans le traitement du dossier syrien ... (07/09/15)

... La « **crise des migrants** » radicalise, comme la crise grecque, positions et enjeux ... (12/09/15)

... c'est la **crise des migrants**, et les attentats de novembre ... (10/12/15)

... La **crise des migrants** et les attentats l'ont prouvé ... (08/01/16)

... par la **crise des migrants** et les attentats de 2015 ... (09/01/16)

... dominé par deux épineuses questions, **crise des migrants** et le Brexit... (01/02/16)

... sur le Brexit et la **crise des migrants** ... (20/02/16)

... les frais de la situation en France : **crise des migrants**, terrorisme, etc ... (28/03/16)

... **crise des migrants**, attentats, chômage... Êtes-vous inquiet ? ... (02/04/16)

... ces deux dernières années par la **crise des migrants** et les attentats »... (22/08/16)

... Face à la **crise des migrants**, face à la crise terroriste, face aux conséquences du Brexit... (26/08/16)

... citant le Brexit parmi les causes, avec la vague populiste et la **crise des migrants** ... (07/09/16)

Libération

...la **crise des migrants**, le retour en force des xénophobies et des populismes sur les différentes scènes politiques nationales, l'affaiblissement de Schengen... (02/02/16)

Nous pouvons observer une forte opposition ici du journal *Libération* vis-à-vis des deux autres quotidiens, à la fois quantitative et qualitative. D'une part, une seule formule *crise des migrants* a été repérée dans un contexte énumératif chez *Libération* quand elles se comptent par vingtaine ou quinzaine chez les autres⁸⁶ ; d'autre part, cette formule est mise en comparaison avec des situations en cours de progression (*retour en force, affaiblissement*), redonnant un caractère dynamique, et donc non figé, à la « *crise* » des *migrants*. Face à cela, *la crise des migrants* ou *crise des migrants* – y perdant son article défini et y gagnant un figement encore plus prononcé – rencontrent dans *Le Monde* et *Le Figaro* d'autres formules semblant fonctionner sur le même principe, quoique de façon peut-être moins établie. Nous retrouvons ainsi principalement *les attentats* fonctionnant à elle toute seule comme une formule ou étant complétée (+à *Paris*, +du 13 novembre,

⁸⁶ Pour *Le Monde* et *Le Figaro*, le relevé présenté n'est pas exhaustif. Certaines courtes énumérations répétitives n'ont pas été indiquées.

+terroristes, en France et en Belgique, +de novembre, +de 2015) ; la crise qui comme la crise des migrants peut être également la crise *+financière, +de l'euro, +de la dette, +grecque* ou *+terroriste* ; le terrorisme qui peut être *+islamique* (la forme adjectivale *terroriste(s)* est également bien représentée *attentats+, menace+, crise+*) ; le Brexit ou le « Brexit ». De plus, les questions liées aux djihadistes, islamistes, aux populismes, à l'immigration, la jungle de Calais, la Syrie mais également l'affaire Bettencourt, le réchauffement climatique, la laïcité, la loi travail ou le chômage sont cités en équivalence. Nous constatons de la même façon une utilisation / abandon des articles définis en fonction des phases énumératives, traduisant des formules considérées comme acquises par le lecteur, nous y reviendrons dans l'analyse finale. Ce que nous venons d'exposer ne vient que corroborer notre analyse préalable, mettant en avant une approche quantitative, faussement objectivée et gestionnaire des questions migratoires ; le tout se situant principalement entre les questions liées au terrorisme, aux crises financières et politiques.

Cette approche du corpus PQN nous semble non pas exhaustive mais propre à traduire un front propositionnel global de quotidiens nationaux sur un an. Il nous a permis de voir différents « mondes lexicaux » coexistant, s'opposant ou se répondant parfois. Ainsi, il n'existe pas « un » discours journalistique mais « des » discours journalistiques qui, néanmoins, génèrent une sélection sur ce qui est dit ou pas. Nous poursuivrons cette analyse par la suite. Ainsi, après avoir abordé ce qui se dégage d'une analyse statistique du discours des PQN sélectionnées, abordons maintenant, dans notre méthodologie en « entonnoir », le discours médiatique à l'échelle régionale.

CHAPITRE 11 : La presse quotidienne régionale (PQR)

11.1. Une analyse des spécificités lexicales des différents PQR

Une seconde approche du corpus médiatique se fera donc par l'étude des PQR (corpus équivalent à 251 100 mots) (Cf. Annexes 22, 23, 24, 25). Comme nous l'avons déjà mentionné, il a été choisi pour ce corpus particulier de s'attacher aux articles à dimension locale (la ville et sa « région ») abordant des faits migratoires ou mentionnant des personnes perçues par leur parcours mobilitaire dans le but d'approcher au plus près d'un potentiel rapport affectif ou « concerné » du lecteur urbain (exemple : article traitant d'un fait migratoire à Rennes pour un lecteur rennais du *Ouest-France*). Les journaux retenus sont parmi les sept PQR les plus diffusées actuellement : *Ouest-France*, *Sud-Ouest*, *La Voix du Nord*, *Le Parisien*, *Le Dauphiné Libéré*, *Le Télégramme*, *Le Progrès*. *Le Parisien* n'a pas été retenu parce que diffusé dans des villes (Paris principalement) d'une dimension incomparable avec Rennes. Au *Dauphiné Libéré* a été préféré pour la région Sud-Est *Le Progrès* qui a son siège et est diffusé à Lyon. Enfin, *Le Télégramme* est diffusé en Bretagne tout comme *Ouest-France* et n'a donc pas été retenu dans l'étude. Ainsi donc ont été sélectionnés des articles centrés sur Lille pour *La Voix du Nord*, sur Lyon pour *Le Progrès*, sur Bordeaux pour *Sud-Ouest* et donc Rennes pour *Ouest-France*⁸⁷. Ils sont distribués respectivement à 206 000, 176 000, 239 000 et 676 000 exemplaires par jour environ⁸⁸, soit une importante diffusion pour chacun d'entre eux. Voici la vision de Patrick Eveno sur les spécificités des PQR :

La presse quotidienne régionale et départementale regroupe 55 titres qui tirent ensemble à cinq millions d'exemplaires. Ce sont les quotidiens qui ont le mieux résisté à la crise, en gérant leur lent déclin par des regroupements et des fusions : il n'y aura bientôt plus que quatre, six ou huit groupes de presse régionale. Pour capter leur marché et conserver leur lectorat, les quotidiens régionaux ont privilégié depuis un siècle l'information de proximité. En dehors de quelques pages nationales et internationales, la couverture rédactionnelle est pour l'essentiel consacrée à la vie locale, l'important étant que chaque commune soit traitée régulièrement et que chaque habitant ait la perspective de « passer dans le journal » au moins une fois dans

⁸⁷ Voir partie méthodologique pour la justification de ce choix (Cf. Chapitre 8 : « Analyser les discours politiques dans les médias »).

⁸⁸ Source : ACPM [<http://www.acpm.fr>] consultée le 14/11/2017.

sa vie. Pour constituer des monopoles régionaux, les quotidiens locaux ont été contraints de gommer leurs aspérités rédactionnelles. Certes, certains d'entre eux conservent une sensibilité plus conservatrice, plus sociale ou plus républicaine, mais, pour l'essentiel, ils ont adopté une ligne éditoriale de consensus politique. (EVENO, 2016 : 51-52).

Ainsi, les PQR subissent également mais moins rapidement que les PQN un affaiblissement de leur lectorat. Entre la concurrence exercée par les grands titres nationaux et l'hyperspécialisation des médias locaux (type média indépendant comme le *Mensuel de Rennes* à Rennes), elles ont dû adapter leur offre et revoir leur système économique. Aujourd'hui, ces groupes régionaux ne sont plus à l'abri de rachats et de regroupements pour survivre. C'est ainsi que *Le Progrès* était propriété du groupe de presse *Socpresse* (devenue *Groupe Figaro* en 2011...) avant son rachat en 2006 par *EBRA* (*Le Dauphiné Libéré, Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Est républicain, Le Républicain lorrain...*). *Socpresse* faisait lui-même partie du *Groupe Hersant* qui avait acquis en 1987 le *Groupe Rossel* (qui détient *La Voix du Nord, Le Courrier Picard...*) avant son démantèlement. Le journal *Ouest-France* a quant à lui pour particularité de n'avoir jamais été la propriété d'un autre groupe de médias. Cependant, à travers une politique de plus en plus expansionniste à partir des années 2000, le *Groupe Ouest-France* s'est particulièrement développé. D'une part, son quotidien *Ouest-France* est le plus diffusé en France, d'autre part, ses rachats, dont *Le Courrier de l'Ouest* au groupe... *Socpresse* en 2005, en fait aujourd'hui un mastodonte médiatique aussi bien sur la scène régionale que nationale (CHARON, 2014⁸⁹).

Notre objectif est donc de nous approcher progressivement du discours médiatique rennais dans sa dimension « globale ». À ce niveau, il s'agira d'abord de déterminer les spécificités ou les rapprochements du corpus *Ouest-France* avec les autres PQR. Nous utiliserons comme précédemment pour les PQN les logiciels *Lexico3* et *Iramuteq*, avant d'aborder une démarche plus qualitative pour l'exploration du corpus *Ouest-France*.

Ainsi, à partir du corpus des quatre PQR cette fois-ci mis en comparaison, un calcul des « spécificités », autrement appelé « formes caractéristiques », de chaque sous-corpus a été effectué via le logiciel *Lexico3* afin de dégager les caractéristiques les plus saillantes de

⁸⁹ Cette référence est utilisée pour l'ensemble des informations sur les groupes de presse. Pour comprendre l'impact régional du *Groupe Ouest-France*, Cf. Chapitre 8 : « Analyser les discours politiques dans les médias »).

chaque PQR. Cette méthode fonctionne sur un principe de probabilité fréquentielle de certaines formes dans les différents corpus et non pas sur un principe de proportionnalité ou de nombre de formes dans chaque corpus. Ainsi, traduit simplement, il s'agit statistiquement de « *décrire chacune des classes d'une partition [ndlr : ici un journal dans l'ensemble du corpus PQR] en exhibant tout à la fois les unités qu'elle contient en grand nombre par rapport aux autres classes et, au contraire, les unités qu'elle contient en très petit nombre. Dans le cas des unités de base [...] on parlera d'éléments caractéristiques ou de spécificités* » (LEBART, SALEM, 1994 : 171). Ces spécificités peuvent être positives dans un des journaux si la sous-fréquence d'une forme du corpus « *est "anormalement élevée" dans cette partie*⁹⁰ » (LEBART, SALEM, 1994 : 318) ou négative dans le cas contraire.

Nous choisissons ici de comparer les spécificités positives des quatre quotidiens en acceptant le seuil de probabilité (fixé à 5) classique des statistiques⁹¹, proposé par *Lexico3* et la fréquence minimale d'apparition des formes dans le corpus retenu pour le calcul (fixé à 10). Plus l'indice de spécificité⁹² est grand, plus la forme constatée est significativement utilisée dans la partie du corpus sélectionnée et donc s'éloigne de ce que le modèle statistique pouvait laisser prévoir dans une répartition équilibrée. On estime qu'à partir de 3, seuil couramment admis, l'indice de spécificité devient significatif. Au-delà de 50, on notera l'indice ***, signifiant un très haut degré de significativité de la forme dans le corpus. Voici les tableaux établissant les quinze principales spécificités de chaque quotidien⁹³ :

⁹⁰ Plus techniquement, Lebart et Salem nous disent que la spécificité est positive si « *la somme des probabilités calculées à partir du modèle hypergéométrique pour les valeurs égales ou supérieures à la sous-fréquence constatée est inférieure au seuil fixé au départ* » (LEBART, SALEM, 1994 : 318).

⁹¹ Nous permettant d'affirmer que nos résultats ont moins de 5 % de chance d'être dus au « hasard ».

⁹² Le calcul étant, « *pour une spécificité positive et un effectif observé égal à k, un indice de probabilité x signifie que le modèle attache au phénomène constaté: effectif égal ou supérieur à k, une probabilité de l'ordre de 10^{-x}* », Tutoriel pour l'analyse lexicométrique proposé par André Salem, [<http://lexicométrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special8/tutoriel1.pdf>], consulté le 15/11/17.

⁹³ Certains éléments n'ont pas été retenus dans ce tableau car peu pertinents pour notre recherche. Ainsi, tous les éléments renvoyant aux années (ex : 2016), à des horaires (ex : 19 h), à des noms ou prénoms de journalistes (ex : Seghi, Stéphanie...), à des formes déjà mentionnées sous un autre genre (ex : lilloise), à des groupes de mots tronqués (Rhône-Alpes), à des rubriques (ex : Brèves, Vie quotidienne...), etc. ne sont pas présentés.

OUEST-FRANCE			
Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
Rennes	727	723	***
Centre	159	126	48
tribunal	152	99	27
Appéré	31	31	20
mineurs	231	119	19
Bretagne	38	34	18
rennais	27	27	18
Poterie	25	25	16
Blosne	22	22	15
Ille-et-Vilaine	23	23	15
interpellés	35	30	15
policiers	89	53	13
correctionnel	34	28	13
vols	59	40	13
prison	107	58	12

Tableau 4: Spécificités lexicales de
Ouest-France

LA VOIX DU NORD			
Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
Lille	494	490	***
Olieux	92	92	***
Aubry	43	43	30
Lillois	41	41	28
Gratuit	59	49	24
Wazemmes	28	28	20
jardin	68	50	20
Moulins	25	24	16
Nord	35	29	15
Roubaix	20	20	14
Dewaele	20	20	14
Léon-Gambetta	26	22	12
mineurs	231	96	12
ABEJ	16	16	12
Hellemmes	14	14	10

Tableau 5: Spécificités lexicales de
La Voix du Nord

SUD-OUEST			
Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
Bordeaux	479	477	***
Gironde	98	97	46
Sahraouis	63	63	31
Pessac	62	62	31
Bègles	45	45	23
Mérignac	31	31	16
Conseil	66	54	16
Estey	32	32	16
Emmaüs	37	35	15
Eysines	28	28	15
Talence	24	24	13
Cada	31	29	13
Aquitaine	23	23	12
bordelaise	21	21	11
Villenave d'Ornon	21	21	11

Tableau 6: Spécificités lexicales de
Sud-Ouest

LE PROGRES			
Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
Lyon	459	453	***
Rhône	72	72	49
arrondissement	61	58	36
1er	100	69	25
Villeurbanne	34	34	24
Politique	26	25	16
Lyonnais	21	21	15
8e	23	21	13
Roms	45	31	12
Mermoz	17	17	12
2e	32	24	11
7e	17	17	12
Vitton	13	13	10
Croix-Rousse	13	13	10
Vaulx-en-Velin	13	13	10

Tableau 7: Spécificités lexicales de
Progrès

Dans ces tableaux, nous pouvons lire « *Frq. Tot.* » comme la fréquence totale de la forme sur tous le corpus PQR, « *Fréquence* » comme la fréquence de la forme au sein du journal et « *Coeff.* » comme l'indice de spécificités de la forme (toutes les indices étant largement supérieurs à 3, ces indices indiquent que les mots présentés sont des « formes caractéristiques » des journaux). Voyons les spécificités journal par journal en finissant par *Ouest-France* :

- Le journal *La Voix du Nord* est marqué par la présence importante de lieux dans ces principales formes caractéristiques. Étant un journal régional, cette information n'est pas surprenante comparée à d'autres PQR. Cette caractéristique est d'ailleurs partagée avec *Le Progrès* et *Sud-Ouest*. Une autre caractéristique est cette fois-ci partagée avec toutes les autres PQR : la ville de Lille, comme Rennes, Lyon et Bordeaux sont situées dans leur rôle de capitale régionale avec les fonctions que cela implique : elles sont les centres politique et judiciaire, notamment, de leur région. Deux évènements semblent marquer la ville sur l'année 2015-2016. Premièrement, la prise de position de Martine Aubry, maire PS de Lille, quant à l'accueil des réfugiés et les critiques qui en découlent (entre l'insuffisance de la démarche (associations) ou son irresponsabilité (élus FN)) même si celles-ci n'ont qu'une faible résonance globale dans le journal. Deuxièmement, une situation parallèle (qui conduit également à la critique de la ville et de ses mesures) se situant dans le jardin des Olieux, dans le quartier les Moulins, où des mineurs isolés étrangers se sont rassemblés. Il est décrit une situation qui s'éternise face au manque de solutions proposées. Ici, les acteurs sont l'association ABEJ (Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse) qui lutte pour l'hébergement de ces jeunes, Me Émilie Dewaele, avocate à la défense de ces derniers et un ensemble d'acteurs politiques (de la ville et du département), juridiques et policiers se renvoyant la balle de la résolution de cette affaire. Les « lillois » sont décrits de manière globalement pro-active et militante face aux situations migratoires et différents évènements sont annoncés. Des situations sont présentées impliquant différemment le quartier du centre-ville (rue Léon-Gambetta) perçu positivement et le quartier populaire (Wazemmes) perçu comme étant en dégradation, notamment à cause de la présence « migrante ». Les villes de Roubaix et de Hellemmes sont également citées entre volontés politiques et associatives d'accueillir des réfugiés et discours d'extrême droite dénonçant l'arrivée massive d'étrangers. La ligne éditoriale observée semble ainsi, avec un regard extérieur et superficiel, plutôt bienveillante à l'égard des situations décrites et critique vis-à-vis des discours d'élus FN.
- Le journal *Sud-Ouest* retrouve les caractéristiques géographiques de *La Voix du Nord* avec la mention, outre de Bordeaux, du département Gironde et de la région

Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine depuis le 1^{er} janvier 2016), de faits traités factuellement se réalisant dans la métropole bordelaise, avec les villes de Pessac, Bègles, Mérignac, Eysines, Talence et Villenave d'Ornon (ainsi, aucun quartier de Bordeaux ne figure comme caractéristique principale). Les affaires courantes des conseils municipaux et départementaux sont évoquées, sans particularismes notables. L'affaire ayant occupé principalement le journal sur l'année est celle de la prise en charge « des Sahraouis ». Ceux-ci sont qualifiés de migrants ou de réfugiés selon les points de vue et le problème de leur logement a été prioritairement traité. Ils ont de fait été déplacés, expulsés, séparés à de nombreuses reprises et, face à cela, une organisation associative s'est formée autour et avec eux. La question a été traitée politiquement de façon principalement départementale et les logements recherchés dans l'agglomération (exemple est donné d'un lieu propriété de la métropole ouvert finalement deux ans aux Sahraouis à Pessac, le lieu étant géré finalement par Emmaüs Gironde). De manière plutôt neutre, expositive, la prise en charge des réfugiés syriens au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) d'Eysines est évoqué. On y traite de leur prise en charge. Enfin, un traitement culturel de la migration est régulièrement exposé à travers le centre culturel et social L'Estey à Villenave d'Ornon. La ligne éditoriale observée semble ainsi plutôt neutre et factuelle à l'égard des situations observée et décrites.

→ Le journal *Le Progrès* retrouve les caractéristiques géographiques des deux précédentes PQR. Lyon est ici au centre du discours tout comme le Rhône, désignant à la fois le fleuve, le département et la région Rhône-Alpes (devenue Auvergne-Rhône-Alpes le 1^{er} janvier 2016). La ville de Lyon, plus grande ville du corpus, est divisée en arrondissements et ceux principalement nommés sont le 1^{er}, le 8^e, le 2^e et le 7^e. La Croix-Rousse est également nommée se situant entre le 1^{er} et le 4^e. Ces arrondissements vont du plus prestigieux (2^e) et ceux décrits comme cosmopolite (7^e), populaire (8^e) ou sensible (une partie de 1^{er}). La Croix-Rousse se démarque par la nomination du quartier et le traitement de l'information culturelle qui y est faite. La cours Vitton (6^e) est également nommé sans plus à dire. La présence politique est marquée essentiellement par les mairies de Lyon et Villeurbanne, également grande ville française. Cette dernière se trouve au registre des faits divers mais est citée

également dans le cadre du démantèlement d'un bidonville se trouvant sur la commune, tout comme Villenave d'Ornon. Parmi les personnes y vivant, des Roms pour qui des solutions de replis ont été envisagées (1^{er} arrondissement ou villes périphériques). Un fort rejet de la part de la population quant à leur accueil est développé dans le journal, semble-t-il soutenu par ce dernier contre les politiques. Le quartier Mermoz (8^e) est lui mentionné à plusieurs reprises dans sa dimension pluriculturelle, pour son dynamisme associatif et citoyen, notamment contre l'expulsion du squat de 80 personnes qu'il abritait ou d'une famille kosovare et de ses enfants scolarisés. La ligne éditoriale observée semble de fait, comme *La Voix du Nord*, prioritairement miser sur la neutralité journalistique à l'égard des situations observée et décrites. Cependant un traitement différencié de l'information vis-à-vis des Roms laisse à penser un processus de légitimation / délégitimation de certains publics « migrants » dans le traitement informatif.

→ Le journal *Ouest-France*, sur lequel nous allons concentrer nos analyses, semble nettement se distinguer dans son traitement de l'information. La ville de Rennes (en Ille-et-Vilaine et en Bretagne), représentée par sa maire Nathalie Appéré, est traitée de façon unique – contrairement aux autres journaux – et seuls les quartiers du Centre et ceux périphériques de la Poterie et du Blosne sont mentionnés. Toutes les autres caractéristiques parmi les quinze les plus notables font état d'aspects juridiques et policiers, notamment autour de mineurs perçus par leur parcours migratoire : *tribunal, interpellés, policiers, correctionnel, vols, prison*. Ces caractéristiques sont de fait particulièrement uniques au journal (même si dans *La Voix du Nord* il est également question de mineurs isolés étrangers face aux politiques de la ville) et leur fréquence interne absolue est particulièrement saisissante.

Ainsi, malgré leur statut commun de PQR, les différents journaux de notre corpus se distinguent par les prises d'intérêt par différentes sociétés industrielles et de communication, leur ligne éditoriale ou encore leur contexte local. Ils sont régis par le contexte économique et leur besoin de subsister dans le paysage médiatique entre les différents médiums et les différentes presses (nationales, locales, mais aussi hebdomadaires, mensuelles...). Les choix qui ont été faits semblent distinguer deux types de lecture de l'information. D'une part, pour

La Voix du Nord et *Sud-Ouest*, le choix est fait d'un traitement plus factuel de l'information avec une diversité d'évènements, de lieux ou encore d'acteurs abordant une même situation. Le rubriquage interne des articles de ces deux journaux est principalement géographique (Lille pour le premier et Bordeaux Rive Gauche ou Bordeaux Rive Droite pour le second) avec vingt-deux « Brèves » d'ordre divers pour *La Voix du Nord*. D'autre part, *Ouest-France* et dans une moindre mesure *Le Progrès* semblent fonctionner sur la ligne « faits divers » impliquant une répétitivité des articles sur un même sujet à des fins d'évènementialisation. Sur notre sujet, vingt articles sont rubriqués « Faits-divers »⁹⁴ dans *Le Progrès* quand la quasi-totalité des articles est étiquetée « Rennes Actu » ou « Rennes En bref » dans le *Ouest-France*.

Si le rubriquage ne peut tout signifier (des « faits divers » peuvent apparaître dans *Sud-Ouest* et *La Voix du Nord* sans être mentionnés comme tels), il semble pourtant que cette grille de lecture influence l'écriture et le contenu des articles, moins à même d'être des articles « de fond ». Une donnée peut appuyer cette analyse : le rapport entre nombre d'articles, nombre d'occurrences, nombre de formes et hapax⁹⁵ (obtenus avec *Lexico3*) :

Journal	Articles	Occurrences	Formes	Hapax
La Voix du Nord	170	56688	9824	5728
Le Progrès	161	55831	9025	4801
Ouest-France	188	63644	9096	4661
Sud-ouest	186	86129	12530	6696

Tableau 8: Principales caractéristiques de la partition des PQR

Nous remarquons d'emblée que ce corpus est marqué par une relative homogénéité du nombre d'articles retenus, traduisant un équilibre de traitement informatif entre les PQR. Nous retrouvons cependant dans ce tableau les deux catégories que nous venons d'évoquer. Si *La Voix du Nord* et *Sud-Ouest* s'opposent sur le rapport nombre d'articles / nombre d'occurrences (signifiant que le second se caractérise par de longs articles (463 occurrences par article en moyenne) quand le premier se distingue par une moyenne plutôt basse (333 occurrences par article en moyenne)), leur nombre de formes utilisées (par rapport au nombre d'occurrences) et leur hapax est largement supérieur aux deux autres PQR. Cela

⁹⁴ Rubriquage le plus utilisé dans le journal quant à ce sujet, en dehors de ceux purement géographiques.

⁹⁵ L'hapax est le nombre de formes utilisées une seule fois dans un corpus et qui, utilisé de manière contrastive, permet de comparer la plus ou moins grande variété du vocabulaire dans le discours.

traduit un vocabulaire à la fois riche, varié et peu répétitif. Cela peut nous laisser penser tout à la fois à une diversité des sujets traités et une moindre répétitivité des mêmes « faits », à la présence importante d'acteurs avec des positions divergentes ou encore un travail étayé des journalistes. À l'opposé, *Ouest-France* et *Le Progrès*, avec un nombre moyen d'occurrences par article (339 pour le premier et 347 pour le second), utilisent des formes qui diffèrent peu et qui sont largement répétées. Ainsi, pour un nombre d'occurrences utilisées proche (et même supérieur pour *Ouest-France*), quand *La Voix du Nord* utilise 5728 mots de manière unique et dispose de 9824 formes différentes au total (soit 10,1 % des mots utilisés de manière unique et l'apparition d'une nouvelle forme tous les 5,8 mots en moyenne), *Ouest-France* n'en utilise que 4661 à usage unique et ne dispose que d'un répertoire de 9096 mots (soit 7,3 % des mots utilisés de manière unique et l'apparition d'une nouvelle forme tous les 13,7 mots en moyenne). Nous allons donc désormais nous concentrer plus particulièrement sur *Ouest-France* et chercher à comprendre davantage les spécificités de son discours.

11.2. *Ouest-France* et ses caractéristiques

11.2.1. *Caractéristiques générales du discours Ouest-France*

Nous l'avons vu, contrairement aux autres journaux où les spécificités principales relèvent – et c'est attendu – de caractéristiques géographiques (mentionnant villes, rives, quartiers ou encore villes périphériques), le journal *Ouest-France* se distingue par des formes attestées remarquables : « tribunal » +27, « mineurs » +19, « interpelés » +15, « policiers » +13, « correctionnel » +13, « vols » +13, « prison » +12. Ces premiers éléments viendraient souligner un « contexte rennais » particulier traité par le journal. Afin de compléter cette phase comparative, nous avons procédé à un dendrogramme⁹⁶ du corpus *Ouest-France* afin de dégager les principaux regroupements thématiques identifiables dans le journal ; voici ses résultats dans le tableau suivant⁹⁷ :

⁹⁶ Méthode proposée par *Iramuteq* que nous avons utilisé précédemment avec le corpus PQN.

⁹⁷ À noter ici deux modifications faites sur notre corpus *Ouest-France* étudié seul : (1) nous avons fait disparaître les rubriquages (*Rennes Centre*, *Rennes Actu*) car ils ont déjà été étudiés précédemment et ceux-ci nuisaient à la bonne lecture du corpus par les logiciels ; (2) un article consacré à famille Odorico, originaire d'Italie, et ses créations de mosaïques dans la ville entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle a également été retiré (article paru en août 2016), le nom *Odorico* apparaissant quinze fois entre le titre, les illustrations et le bloc de texte. Ce choix, discutable, nous permet cependant de garder la main sur un corpus plus petit en taille et de percevoir les limites d'un logiciel, dans ce type de traitement (ici,

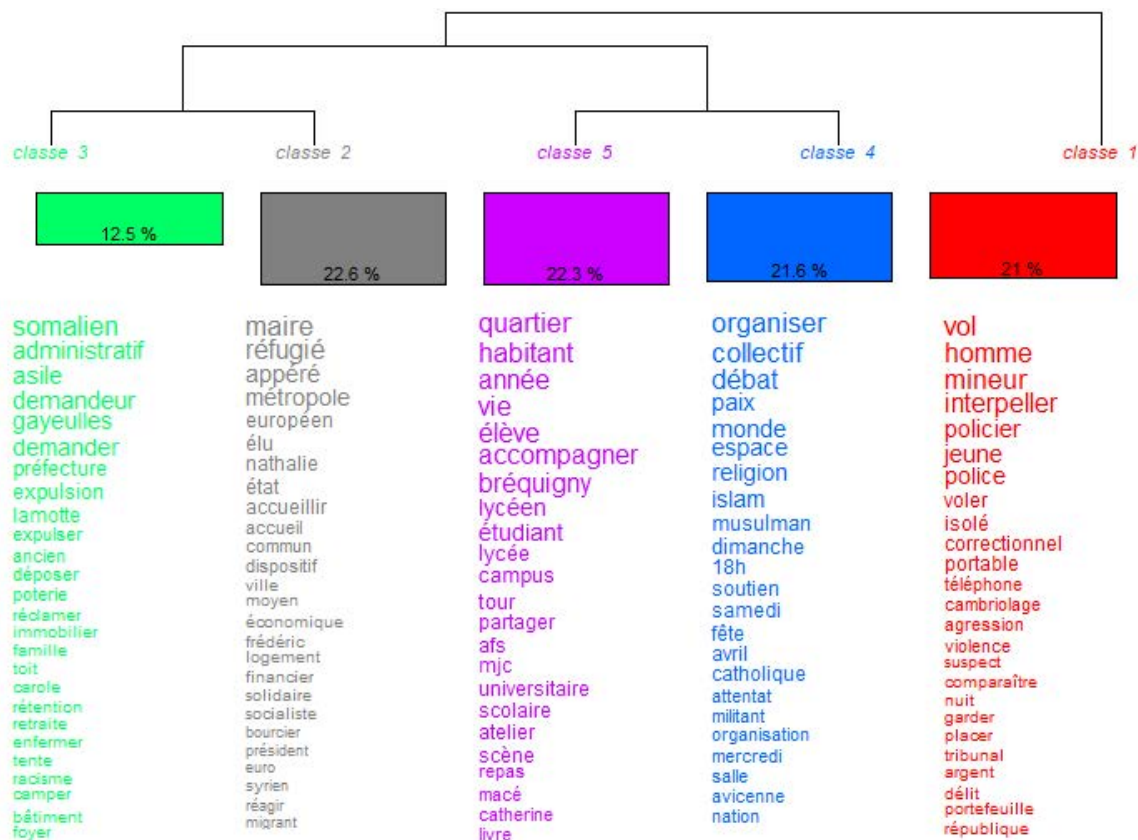


Illustration 16: Dendrogramme du journal Ouest-France par le logiciel Iramuteq

Ce schéma nous permet de regrouper effectivement en différentes classes des éléments d'un même corpus en soulignant leur relative proximité tout au long du texte. Il ressort de ce dendrogramme cinq classes⁹⁸ relevant d'une proximité entre elles plus ou moins grande au regard de l'arborescence située en haut du schéma. Ces classes regroupent

l'association de deux articles faisait rentrer le nom propre *Odorico* parmi les principales caractéristiques du texte, avec toutes les associations réalisées derrière). Nous retenons cependant que pour que « l'empreinte » d'une famille migrante reste au long terme, celle-ci doit réaliser quelque chose d'illustre.

⁹⁸ Soulignons ici que la classe 3, la plus faible en volume d'occurrences dans le corpus retenu par le logiciel, nous pose le problème de sa valeur statistique. En effet, lors du chargement des tests χ^2 (Chi-squared test en anglais) par le logiciel avec un paramétrage par défaut, le message « *Chi-squared approximation may be incorrect* » apparaît furtivement, sans pour autant annuler le calcul final. Par tâtonnement – ou processus itératif – sur les paramétrages, nous nous sommes aperçu qu'une augmentation d'un nombre minimum de segment de texte par classe obligatoire (par exemple 200) faisait disparaître à la fois la classe 3 du schéma et le message d'erreur. Nous décidons cependant, en gardant à l'attention ce phénomène, de la garder car, premièrement, la classe et sa relation avec la classe 2 s'avère pertinente au regard d'une lecture qualitative hors logiciel (nous percevons le lien établi), deuxièmement, l'affectation d'une cinquième classe ne modifie que d'une manière infime les quatre précédentes et, troisièmement, les liens statistiques entre la classe ainsi créée et les éléments reliés sont très importants (des coefficients χ^2 liant les éléments à la classe parfois supérieurs aux autres classes et pas moins de 178 éléments ayant une relation statistique avérée avec une probabilité d'erreur acceptable statistiquement (moins de 5 %)).

1348 segments sur les 1639 produits sur l'ensemble du corpus, soit une bonne représentation du corpus (82,25 %).

La classe 1 est seule et s'oppose au reste du corpus lui-même divisé en deux sous-groupes. Les classes 2 et 3 sont réputées proches et s'opposent à l'intérieur du deuxième groupe (hors classe 1) aux classes 4 et 5. Les cinq classes sont proportionnées entre elles ainsi : classe 1 21 % du total, classe 2 22,6 %, classe 3 12,5 %, classe 4 21,6 % et classe 5 22,3 %. Ainsi, si quatre des cinq classes ont une taille relativement proche autour de 20 % (en dehors de la classe 3), la relative proximité des classes 2 et 3 génèrent à elles seules 35,1 % du corpus tandis que l'addition des classes 4 et 5 regroupe 43,9 % du corpus. Comme nous l'avons déjà dit, le dendrogramme permet de repérer les cooccurrences des classes. Ces dernières se sont constituées à partir de l'agrégation de deux éléments proches que nous avons appelés « aîné » et « benjamin » (LEBART, SALEM, 1994 : 113), puis, sur le même principe, de l'addition d'autres éléments lexicaux. Voyons comment elles se sont fabriquées :

- ➔ La classe 1 est menée par l'aîné *vol* et le benjamin *homme*. En opposition avec les trois autres, elle traite – et c'est ce qui fait la spécificité du corpus *Ouest-France* comparé aux autres PQR comme vu précédemment – d'une catégorie nommée « mineur isolé » selon les items les plus recensés. Ce regroupement, aussi disparate soit-il des autres classes, réunit sur un seul et même public exclusif 1/5^e du corpus réunis. Celui-ci est donc composé d'*hommes* caractérisés par les *vols* qu'ils commettraient. Ils ont en commun d'être répertoriés par des catégories d'âges (*mineur, jeune* et *isolé* (de représentant légal et donc mineur)), une série d'infractions commises (*voler, cambriolage, agression, violence, délit*) sur des objets (*portable, téléphone, argent, portefeuille*) et donc d'être *suspects* aux yeux de la *police* (interpeler, *policier, garder* ou *placer* (en garde à vue, en rétention)) et du *tribunal* (*correctionnel, comparaitre*). La Place de la *République* et la *nuit* sont mentionnées quand il s'agit de les évoquer. Ce public, de fait non pris en charge dans les discours de la ville ou des associations (autres classes), couvre ainsi un ensemble d'items très spécifiques qu'il s'agira pour nous d'étudier de plus près par la suite (et même de dépasser notre nomenclature de recherche pour comprendre les phénomènes discursifs mis progressivement en place pour parler « d'eux »).

→ La classe 2, la plus importante de la seconde branche de l'arbre hiérarchique, tourne autour des ainé et benjamin *maire* et *réfugié* qui semblent englober à eux seuls toute la communication politique de la ville de Rennes autour de ce sujet. Il semble en effet, d'une part, que le discours politique provenant de la *ville* de Rennes (la *maire Nathalie Appéré, élu, Rennes Métropole, Frédéric Bourcier* (adjoint délégué à la solidarité et à la cohésion sociale), *socialiste, président*) soit omniprésent dans journal *Ouest-France* sur cette période et que, d'autre part, ce discours produit la trame suivante : la *ville* de Rennes est *solidaire* de *l'accueil* (pour *accueillir*) des *réfugiés*. Ainsi, des *moyens (euros)*, des *dispositifs*, des *logements* seraient mis à disposition. Cet *accueil* n'est pas l'apanage de la seule ville de Rennes⁹⁹ car le « réseau des villes solidaires pour l'accueil des réfugiés » s'est constitué suite à un appel national du *socialiste* Jean-Christophe Cambadélis face à la crise des *réfugiés* qui concerne tous les *états* de l'Union Européenne. Toute commune¹⁰⁰ peut donc se déclarer solidaire, Rennes en faisant une publicité particulièrement intensive comme le laisse penser ce résultat. Cet accueil ne semble pas malgré tout inconditionnel et serait particulièrement réservé aux *réfugiés syriens*. Ces derniers sont également parfois qualifiés de *migrants*. Cependant, lorsque *réfugiés* et *migrants* coexistent dans un même cotexte, le dernier est opposé au premier au tant que *migrants* pour des raisons *économiques* ne relevant pas des droits des réfugiés. C'est ici un réel champ de bataille discursif entre les différents élus de divers bords sur la politique d'accueil rennaise. Le terme *migrant*, s'il est particulièrement dépendant de cette classe¹⁰¹, est de fait en conflit dans ce corpus et partagé à moindre échelle avec l'autre classe proche (classe 3). Le schéma ci-dessous, représentant le Chi^2 du terme *migrant* dans chacune des classes, nous permet ainsi de montrer cette relation avec la classe 2 (et plus faiblement avec la classe 3) et, au contraire, d'établir les publics non pris en charge par le terme *migrant* dans le journal *Ouest-France*, à savoir les classes 1, 4 et 5.

⁹⁹ Lille notamment, de l'élue également PS Martine Aubry, s'est déclarée solidaire pour l'accueil des réfugiés dans sa ville, comme nous avons pu le constater dans notre corpus PQR.

¹⁰⁰ L'élément *commun* du schéma est, de fait, une lemmatisation de « commune » (dans le sens de petite ville).

¹⁰¹ Coefficient Chi2 évalué à 23,83 pour cette classe, avec une marge d'erreur inférieure à 0.05.

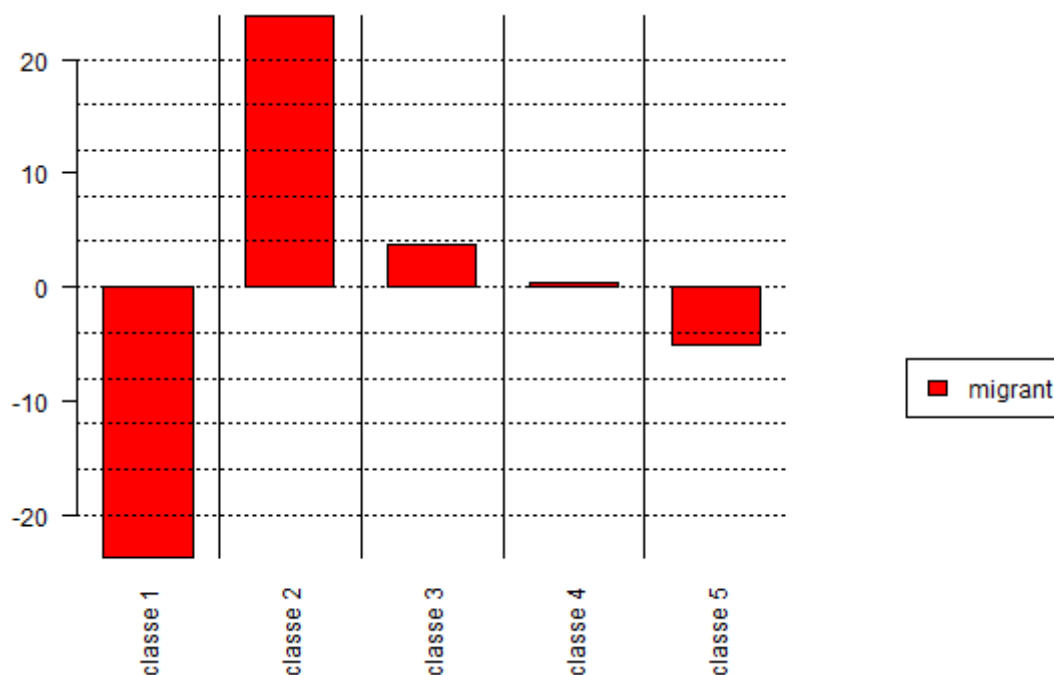


Illustration 17: Chi2 par classe du terme « migrant » par le logiciel Iramuteq

- ➔ La classe 3, dont le lien statistique semble plus tenu et le poids relativement faible statistiquement (12,5 %) regroupe un ensemble d'items reliés – mais en opposition – avec la classe précédente autour des termes *somaliens* et *administratif*. En effet, la situation de *Somaliens demandeurs d'asile* ayant été expulsés par le tribunal *administratif* de Rennes (sous l'impulsion de la ville de Rennes) de leur campement (en *tente*) du parc des Gayeulles semble particulièrement symptomatique de la possibilité d'une coexistence en discours de deux phénomènes opposés : la ville de Rennes se dit ville d'accueil des réfugiés en même temps qu'elle ordonne l'*expulsion* de *demandeurs d'asile somaliens* (et donc en attente d'un statut de « réfugiés »). Une perspective pragmatique pourra nous permettre de comprendre cette situation. Ainsi, cette classe fait le lien entre cette situation et l'ensemble des situations pratiques de demande d'asile et, potentiellement, de leur refus. De fait, cette situation amène vers deux lieux : la *Préfecture* pour la demande ou le *Centre de Rétention Administrative* (CRA) et l'*enfermement* avant la possible expulsion. La situation du squat de la *Poterie*, ancien EPHAD propriété du promoteur *immobilier Lamotte*, est également remonté avec le dépôt d'une plainte et la demande d'expulsion de l'ancienne maison de *retraite* (encore appelé *bâtiment*). Cette dernière situation nous montre que l'activité de divers réseaux associatifs et militants rennais

(certain·e·s militant·e·s sont mêmes régulièrement nommément cité·e·s) est également diffusé médiatiquement. Si nous avons ici deux exemples précis, nous verrons dans les classes suivantes que d'autres actions associatives et citoyennes sont évoquées.

→ La classe 4, créée à partir de l'ainé *organiser* et du benjamin *collectif*, voit ses liens de dépendance statistique à la classe plus faibles que les classes précédentes tout en restant importants (respectivement 55,17 et 53,86 au test Chi^2). Cette classe fait état de la mobilisation d'organisations *militantes*, culturelles et culturelles et de leurs activités « à l'agenda ». Proche de la classe 5, elle s'en distingue par la dimension collective et répétitive de leur *organisation*. On retrouve ainsi différents acteurs comme le *Collectif de soutien* aux sans-papiers, le Mouvement pour la *paix*, des associations *musulmanes* (Conseil régional du culte musulman, Daara Touba, Centre musulman *Avicenne...*) et *catholiques* (Secours catholique, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Mouvement de la jeunesse catholique 35...) proposant des rendez-vous, des manifestations, des *débats*, des *fêtes*, etc. avec des marqueurs spatiotemporels : dans des *salles* ou sur *l'espace public*, en *avril* ; le *mercredi* ou le *dimanche principalement*, à 18 h. Si l'activité associative et militante rennaise semble donc régulièrement trouver écho dans le journal, la communauté musulmane a vu sa présence médiatique augmenter durant le mois de novembre 2015 avant de retomber. En effet, sur les dix-sept formes *musulman* et formes associées (*musulmane*, *musulmans*) recensées, sept sont répertoriées sur ce seul mois (avant même de disparaître jusqu'à février 2016. Il s'agit alors pour le journal de faire parler différents acteurs perçus comme représentants de la communauté sur le sujet de *l'islam* et des *attentats* et de faire état de la situation d'une possible peur de rejet qui pourrait en découler pour cette population.

→ La cinquième et dernière classe s'organise autour de l'ainé *quartier* et du benjamin *habitant*. Cette association traduit la particularité de cette classe, moins positionnée sur les faits divers que sur la *vie* quotidienne et citoyenne sur *l'année*. On y perçoit à la fois donc les *habitants* de *quartier* et la *vie lycéenne & étudiante*. On y voit une ville et des relais individuels, ou associatifs / culturels (MJC Bréquigny, AFS Vivre sans

frontière, l'auteure Catherine Macé) soucieux du bien-être des habitants (face à une possible dégradation de la vie de quartier) et de l'accueil de populations étrangères, notamment chez les jeunes. Cette classe semble faire état d'une volonté citoyenne dans la ville d'une prise en compte des cultures¹⁰² différentes sur son territoire avec la notion de *partage* et d'*accompagnement* autour de différentes activités : *atelier, scène, repas, lecture de livres*. Les deux principaux destinataires (et parfois acteurs) sont ainsi la jeunesse (*élève, lycéen, scolaire*) et les habitants des *quartiers* perçus dans le journal principalement comme les habitants des quartiers *moins favorisés, périphériques* que sont *Le Blosne, Villejean, Bréquigny, Maurepas...* les *tours* étant une des caractéristiques de ces quartiers relevées par notre dendrogramme. Enfin, l'accueil et l'*accompagnement* bienveillant vis-à-vis de populations *étrangères* trouve un écho particulier lorsqu'il s'agit d'*étudiants étrangers* intégrant les *campus universitaires* pour *l'année*, et rarement plus... De nombreux articles leur sont consacrés, notamment en début d'année scolaire.

Bien évidemment, les différents fronts propositionnels du journal *Ouest-France* ne sont pas aussi partitionnés dans les articles, ce que ni l'Analyse factorielle des correspondances, ni le Dendrogramme nous permettent de voir. En effet ces derniers « *accentuent alors les différences et minimisent les ressemblances entre les colonnes du tableau* », donnant l'impression « *que le monde lexical est bien partagé et que nos variables délimitent des territoires lexicaux bien tracés* » (MARCHAND, RATINAUD, 2012 : 687). L'analyse des similitudes (ADS), comme son nom l'indique, cherche à représenter l'organisation, la structure du discours par l'établissement de liens entre les différents items. Ainsi, le graphique organise les rapprochements entre les données plus ou moins « *similaires* » en même temps qu'elle montre les spécificités du discours. Voici sa définition proposée par Pierre Ratinaud, développeur du logiciel *Iramuteq* ayant intégré l'ADS et Pascal Marchand :

L'ADS est une technique, reposant sur la théorie des graphes, classiquement utilisée pour décrire des représentations sociales, sur la base de questionnaires d'enquête (FLAMENT, 1962 ; FLAMENT, 1981 ; VERGES & BOURICHE, 2001). L'objectif de l'ADS est d'étudier la proximité et les relations entre les éléments d'un ensemble, sous forme d'arbres maximum : le nombre de liens entre deux items évoluant « comme le carré du nombre de sommets »

¹⁰² Ici, l'adjectif *culturel.le* est recensé six fois sur les quatorze formes totales.

(FLAMENT & ROUQUETTE, 2003 : 88), l'ADS cherche à réduire le nombre de ces liens pour aboutir à « un graphe connexe et sans cycle » (DEGENNE & VERGÈS, 1973 : 473). Les bases théoriques de cette technique sont résumées dans un exemple développé par Flament & Rouquette (2003 : 88) (MARCHAND, RATINAUD, 2012 : 688).

Pascal Marchand et Pierre Ratinaud proposent également les graphes développés par Claude Flament et Michel-Louis Rouquette pour expliciter la notion « d'arbre maximum ». Les graphes, que nous reprenons à notre compte, ci-dessous permettent ainsi de comprendre comment nous passons d'un arbre « complet » à un arbre « maximum », graphique qui sera proposé ensuite avec le logiciel *Iramuteq* :

En théorie des graphes, un arbre est un graphe tel que, entre deux quelconques de ses sommets, il existe un, et un seul, chemin. Si on part d'un graphe valué [...], tout sous-graphe « pèse » la somme des valeurs correspondant aux arêtes retenues. On démontre que la procédure décrite ci-dessus [ndlr : ici pour nous, ci-dessous] produit l'arbre le plus « lourd » possible à partir du graphe de similitude considéré. C'est pourquoi on l'appelle l'arbre maximum ; c'est aussi une manière de dire qu'on a retenu le plus possible de similitudes de l'ensemble avec un graphe aussi simple que possible. Cela n'est pas surprenant : toute analyse de données consiste à perdre de l'information, en ne retenant que ce qui, à un certain point de vue théorique, est essentiel et significatif. (FLAMENT, ROUQUETTE, 2003 : 89).

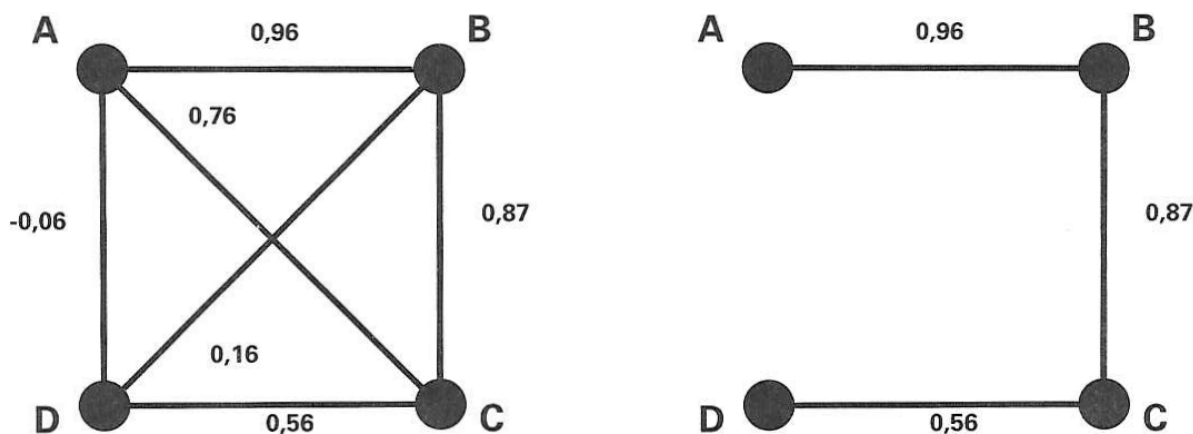


Illustration 18: Exemple de graphe complet valué d'une série de liens statistiques (à gauche) et de l'arbre maximum tiré de celui-ci (à droite)*

* Schémas tirés de Flament et Rouquette (2003 : 88-89).

L'arbre maximum « nettoie » ainsi le schéma des arêtes les plus faibles statistiquement dans des « cycles » : par exemple, pour le cycle ABCA¹⁰³, l'arête AC disparaît,

¹⁰³ La même chose se reproduisant pour les cycles BCDB et ACDA, le chemin établi entre A et D est alors ABCD.

leurs liens étant établis alors par AB et BC. L'analyse des similitudes que nous proposons est formée, à partir du même corpus *Ouest-France*, des 100 premières formes ayant les plus gros effectifs¹⁰⁴.

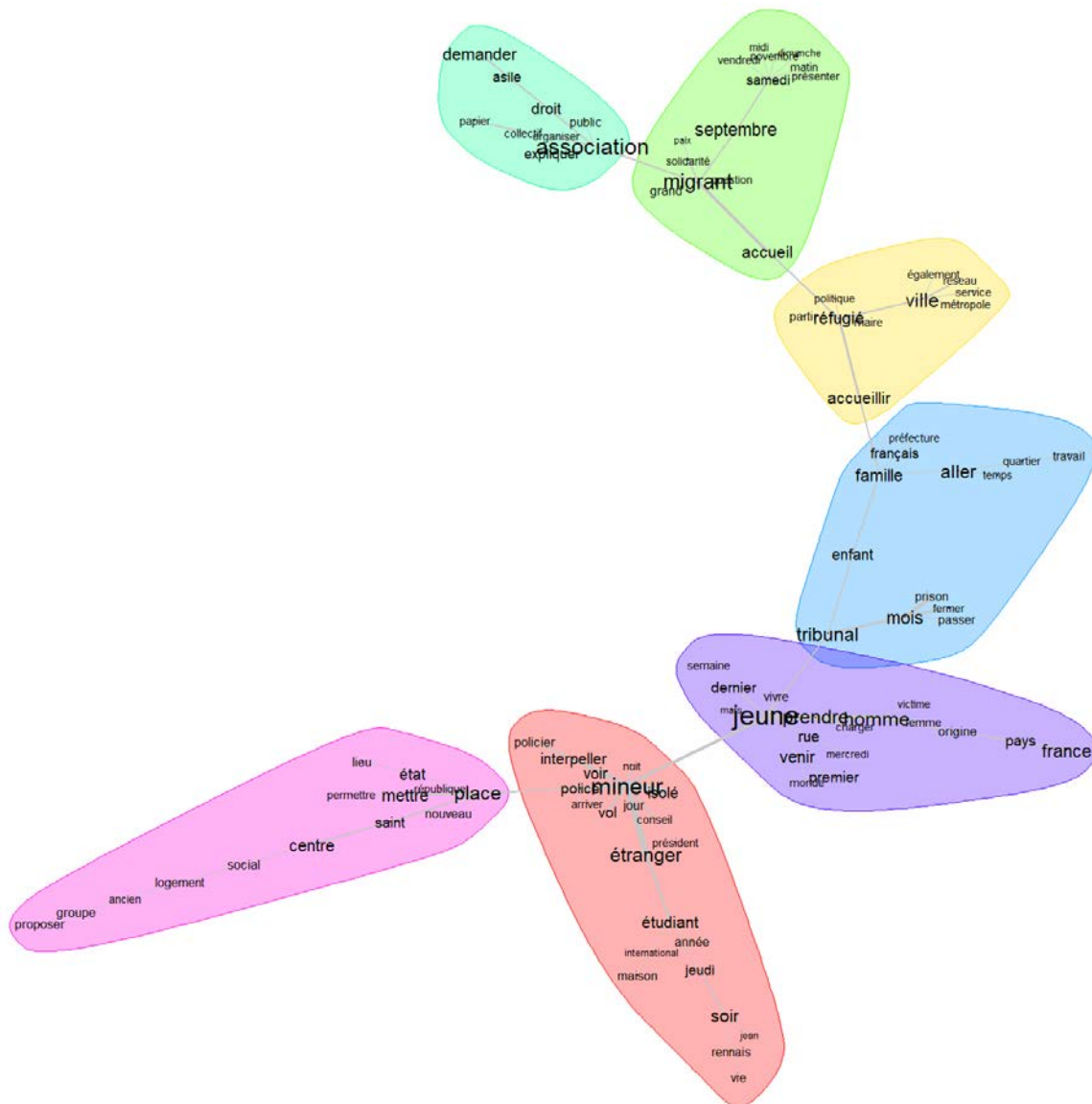


Illustration 19: Graphique d'analyse des similitudes de *Ouest-France* par le logiciel Iramuteq

Ce schéma¹⁰⁵ nous permet de comprendre la manière dont est organisé le discours médiatique et les liens tissés entre les différentes parties du discours. Il met à jour la façon

¹⁰⁴ Nous avons décidé de retirer la forme *Rennes* : celle-ci est de fait au centre de notre recherche, mais sa disproportion liée au rubriquage des articles la rend inopérante dans ce cas.

¹⁰⁵ Paramètres de l'ADS par défaut : indice « cooccurrence », présentation « fruchterman reingold », type de graphique « statistique ».

dont le discours est organisé (notamment, pour ce qui nous intéresse, entre les différents acteurs nommés) par le journal *Ouest-France*. Les halos de couleurs mettent en valeur et regroupent des « communautés » ayant un lien statistique fort de par leurs arêtes. Tentons ici une lecture de ce graphique, qui semble pouvoir être lu en deux parties opposées, la forme permettant le basculement de l'un à l'autre étant *enfant* :

L'item central de la première partie est ici *réfugié* englobé dans la bulle de la *ville* (de son discours) de Rennes (Rennes *métropole* inscrite dans le réseau des villes solidaires pour l'accueil des réfugiés). La ramification ici est double. La première traite des *familles*, cheval de bataille discursif de la ville engagée médiatiquement à *accueillir* les « familles de réfugiés ». La question de la famille est également liée à la vie de *quartier*, du *travail* et de la scolarisation des *enfants*. Un besoin de stabilité qui passe par la *préfecture* pour l'obtention des papiers *français*. Le verbe *accueillir*, souvent utilisé à l'infinitif¹⁰⁶ dans le discours de la ville, pose le problème de l'imprécision, car elle ne situe ni le nombre ni la personne. Nous pouvons ainsi penser qu'il est une forme purement énonciative en totale rupture avec des formes indicatives¹⁰⁷, proposant à la place de faits, d'actions effectivement réalisés, la virtualité d'un processus qui ne semble jamais s'être mis en route.

Ouest-France, 05/09/2015 :

Extrait : La maire socialiste, Nathalie Appéré, a annoncé, hier, que la ville s'engageait dans le réseau des villes solidaires pour accueillir des réfugiés. « Un drame humanitaire, d'une ampleur inédite, se joue sous nos yeux, sur nos plages, sur nos routes. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants fuient la guerre et les persécutions et regardent l'Europe comme leur dernier espoir », commente Nathalie Appéré dans un communiqué. « Ne pas agir, ne pas réagir, serait nier toutes nos valeurs. « Ne pas protéger, ne pas accueillir, serait contrevenir à toutes nos obligations. Devant l'horreur et l'indicible, nous avons un impératif d'humanité, un devoir de solidarité » [...]

Ouest-France, 22/10/2015 :

Extrait : [...] Dans le brouhaha de dizaines de langues mélangées, Glenn Jégou remercie ces nouveaux Rennais : « C'est toujours une démarche courageuse de s'expatrier. Toutes vos influences enrichissent notre identité. C'est dans ce cadre que la ville construit la cité internationale Paul-Ricoeur, pour vous accueillir ». Bientôt finalisé, l'édifice situé entre le

¹⁰⁶ Forme attestée 39 fois à l'infinitif.

¹⁰⁷ Sur l'ensemble des formes verbales d'« accueillir » à l'indicatif, seules deux (à l'imparfait et au présent) concernent une parole de la ville de Rennes vers un public en mobilité : il s'agit alors d'étudiants étrangers.

boulevard de la Liberté et l'esplanade Charles-de-Gaulle permettra de loger 79 étudiants et chercheurs étrangers, avec une vue imprenable sur la ville [...]

Ouest-France, 30/05/2016 :

Extrait : [...] Les écologistes demandent qu'un effort supplémentaire soit fait pour l'accueil des migrants. Sur la métropole rennais, 130 logements ont été identifiés par les communes pour pouvoir accueillir les réfugiés Syriens et irakiens, mais seulement une vingtaine est occupée [...]

Face au fait d'accueillir des familles de réfugiés, se pose la *question* de l'*accueil* des *migrants*, plus large que celle des réfugiés tout en l'englobant. Cet accueil, contrairement à ce qu'aurait pu laisser penser l'engagement de la ville, semble plutôt relevé du cadre associatif avec des collectifs qui se retrouvent dans les faits au centre des démarches. La forme substantive *accueil*, appuyée par déterminant défini *le* – *l'accueil* – est principalement utilisée.

Ouest-France, 31/05/2016 :

Extrait : [...] Renforcer le pouvoir d'agir des personnes qui en ont le moins afin d'améliorer les conditions d'existence. Tel est l'objectif du collectif rennais Si on s'alliait, créé en mars 2015. Après une exposition de moisissures devant les locaux du bailleur social, l'association s'est attaquée à la question de l'accueil des migrants en Ille-et-Vilaine [...]

Elle appuie, contrairement à une forme verbale à l'infinitif, davantage sur l'action et met en évidence, de fait, des propositions de mise en place effective, concrète de cet accueil des populations migrantes.

Ouest-France, 12/05/2016 :

Extrait : [...] Et aussi l'association Bienvenue. Créée il y a trois ans, forte d'une cinquantaine de membres (accueillants et accompagnants), Bienvenue organise l'accueil temporaire de demandeurs d'asile à domicile. « Aujourd'hui, une vingtaine de personnes sont accueillies chez des particuliers ou dans des locaux paroissiaux, moyennant une convention », témoigne Jacques Darlot, président de l'association [...]

Ainsi, la question de l'accueil est davantage liée à une question de *solidarité* avec l'organisation d'évènements, de manifestations, de marches, etc. ; d'où la présence de marqueurs temporels. La forme *migrante* établit ensuite un lien vers une dernière

ramification créant une communauté de statistique autour des *associations*. Y sont évoqués dans ces différentes branches la question du droit liée de la demande d'asile et des principales actions des *associations* et *collectifs* (comme le Collectif des sans-papiers) : *organiser* et *expliquer*. Leur présence sur l'espace *public* rennais est marquante ici : le journal *Ouest-France* semble leur accorder un grand espace médiatique, notamment dans la diffusion de leurs actions publiques. Cette analyse semble pointer une disjonction entre les discours produits par la ville de Rennes autour des questions migratoires¹⁰⁸ et les réalités « de terrain » qui voient les associations être au centre du processus (et qui peut traduire une opposition entre les deux acteurs ?).

Ouest-France, 05/09/2015 :

Extrait : Vendredi matin, dans la cour du tribunal administratif, XXXX, du collectif Un toit, c'est un droit, avait le sourire. D'abord, parce que les juges ne se prononceront pas avant un mois sur la demande d'expulsion par la ville de Rennes des dix-huit réfugiés somaliens campant aux Gayeulles. Ensuite, parce que la responsable associative est d'humeur taquine. Motif : cette photo, stockée sur son téléphone portable, qui montre le bureau fédéral du Parti socialiste d'Ille-et-Vilaine, affichant, comme un seul homme, sa ferme intention d'accueillir les réfugiés. Solennels, les cadres du PS exhibent une pancarte, façon « Je suis Charlie » [...]

Ouest-France, 26/09/2015 :

Extrait : [...] Un collectif d'associations appelle à une manifestation aujourd'hui, à 15 h, en faveur de l'accueil des migrants, place de la Mairie à Rennes. Ces associations sont : Bienvenue !, CCFD-Terre solidaire, le Cercle de silence de Rennes, Chato sans frontières, la Cimade, le Conseil des migrants, Droit au logement 35, la Fondation abbé Pierre, la Ligue des droits de l'homme du pays de Redon, Mouvement pour la paix, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Québriac migrants solidarité, Réseau éducation sans frontières 35, le Secours catholique, Un Toit c'est un droit, La Vie nouvelle [...]

En dehors de cette dualité présentée par le schéma, l'ADS pointe une deuxième partie du discours. Les principaux nœuds se situent entre *jeune / homme* et *mineur étranger*. Son seul « rattachement » avec le reste du corpus se situe, comme nous l'avons déjà dit, avec l'item *enfant* : un enfant cependant non plus considéré au sein d'une *famille* mais... lié au tribunal. Ce basculement vers un public *jeune* occupe ainsi une grande partie du corpus *Ouest-France*. Dans la même communauté discursive nous retrouvons plus d'*hommes* que de

¹⁰⁸ Retranscrit régulièrement au style direct.

femmes, et la question des *pays d'origine* est traitée en lien avec le pays d'arrivée, la France. La rubrique « faits-divers » (avec des marqueurs temporels) du journal semble alimenter cette rubrique avec la question de la *prise en charge* de ce public à la *rue* ou agissant dans la *rue* et faisant des *victimes*. Un groupe de « jeunes hommes » ouvre à lui tout seul un nouveau nœud : il s'agit des *mineurs isolés étrangers (MIE)*. Ces derniers sont marqués par l'activité policière qui s'exerce autour d'eux, notamment la *nuit : policier, interpeler, vol*. D'autres jeunes sont également regroupés sous cette communauté du fait d'être *étrangers* : ce sont les *étudiants*, marqués eux par la découverte de la *vie étudiante* et des « *jeudi soirs* » *rennais*, leur lieu de référence est la *Maison Internationale* de Rennes. Le dernier nœud, à l'extrémité du graphique, traite deux *lieux* marqués par leur *centralité* dans la ville de Rennes. Il s'agit principalement de la *Place de la République* et plus secondairement de la *Place Saint-Anne*. Nous voyons que cette communauté est reliée à la question des MIE par le biais de la *police*. Accessoirement, le substantif *centre* est au carrefour de multiples désignations, ici, nous voyons la question des *Centres Sociaux*, de la vétusté des *logements sociaux anciens*. Cette dernière forme renvoyant également à l'ancienne maison de retraite devenue « squat de la Poterie », ayant opposé associations, ville et *groupe Lamotte*.

Nous pouvons nous demander ici d'où vient ce second élément autonome qui rompt avec la dualité discursive ville / association qui semble occuper une grande partie des articles du journal *Ouest-France*. Nous pouvons nous le demander d'autant plus qu'il contribue à une vraie spécificité de journal comparativement à d'autres PQR comme nous l'avons vu précédemment. Nous pouvons nous demander qui parle du public MIE ? De quoi parlent-ils ? Comment en parlent-ils ? Dans quel contexte ? Dans le cadre d'une sociolinguistique urbaine, la référence à des lieux nous semble d'autant plus marquant qu'ils sont au centre-ville. Des questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

11.2.2. Ouest-France, les « mineurs isolés étrangers » et les autres « migrants ».

Même s'il n'existe pas de définition « officielle » à proprement parler des mineurs isolés étrangers, le rapport Debré en 2010 pose la définition suivante : un mineur isolé étranger¹⁰⁹ est « *une personne âgée de moins de 18 ans qui se trouve en dehors de son pays*

¹⁰⁹ La tendance actuelle est à la dénomination « mineur non accompagné » (MNA) se rapprochant des directives européennes. Cette dernière n'était pas encore attestée dans le corpus médiatique au moment

d'origine sans être accompagnée d'un titulaire ou d'une personne exerçant l'autorité parentale, c'est-à-dire sans quelqu'un pour la protéger et prendre les décisions importantes la concernant »¹¹⁰. Nous voyons bien par cette définition qu'il est assigné à une seule catégorie une pluralité de situations. Pour la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), ce statut confère à ces jeunes un droit compris dans la protection de l'enfance : « l'isolement du mineur et le fait qu'il soit étranger constituent en eux-mêmes un danger, en raison de l'absence d'hébergement, de restauration, de connaissance de la langue française, d'accès aux soins et à l'instruction, et d'un représentant légal susceptible d'accomplir les actes relatifs à l'exercice de l'autorité parentale. Autrement dit, le fait d'être mineur, isolé et étranger présume le danger et fonde, par voie de conséquence, la compétence du juge des enfants »¹¹¹, ou en tout cas relevant de ce qu'on appelle la « protection de l'enfance ».

Il s'agit ici de comprendre comment une telle dénomination relevant de prime abord de la protection due à la minorité s'est transformée, à partir de ce que Sophie Moirand a appelé un « moment discursif » (MOIRAND, 2007), en une catégorie de judiciarisables. En effet, « l'évènementialisation » opérée dans ce journal aura de nombreuses conséquences, nous le verrons, sur les attributs accordés à ce public. Notre objectif est ici « *d'analyser [les] différentes réactions discursives pour ce qu'elles sont et ce dans leur contexte à la fois socio-économique et politico-identitaire, contexte dans lequel elles résonnent particulièrement* » (GUILBERT, 2015).

Avant de revenir sur ces évènements, revenons au processus diachronique ayant conduit à l'émergence de ce sujet, pourtant inexistant en septembre 2015, date du début de l'enquête. Le graphique suivant nous permet d'observer la présence / absence des différentes catégorisations sur les 13 mois d'enquête. Le choix des catégorisations retenues est issu de la trame de sélection des articles, choix argumenté dans la partie méthodologique¹¹². Nous avons retiré du graphique les formes *clandestin.s* et *de nationalité*, peu attestées dans le corpus *Ouest-France*¹¹³.

de cette enquête.

¹¹⁰ Source : [http://www.justice.gouv.fr/_telechargement/rapport_mineur_20100510.pdf].

¹¹¹ Source : [www.legifrance.gouv.fr].

¹¹² Trame Europresse : « SECT= Rennes& TEXT= (réfugiés|migrant+|"sans-papier"|"sans-papiers"|immigré+|demandeur+d'asile|clandestin+|étrangers|mineur+isolé+|"d'origine"|"de nationalité")! TEXT= (LPO!oiseau!football!sport) »

¹¹³ Respectivement 5 et 10 formes.

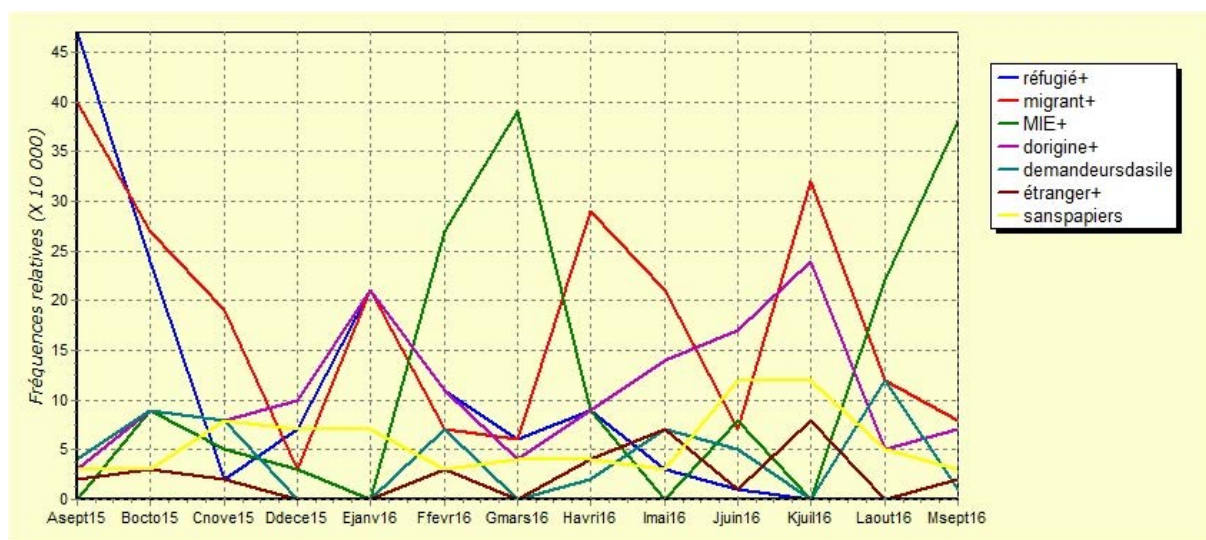


Illustration 20: Fréquences relatives des désignations dans Ouest-France par le logiciel Lexico3

Ce graphique regroupe les fréquences relatives des formes *réfugié+* (réfugié·e attesté 4 fois, réfugié·e·s attesté 83 fois), *migrants+* (migrant·e attesté 4 fois, migrant·e·s 115 fois), *MIE+* (comprenant de multiples formes : *mineur isolé*, *mineur étranger*, *mineur isolé étranger*, *mineur étranger délinquant*, *étrangers isolés...* attestées 74 fois au singulier et 15 fois au pluriel), *d'origine+* (*d'origine* attesté 39 fois, *originaire* 9 fois, *originaires* 8 fois), *demandeurs d'asile* (attesté seulement au pluriel 28 fois), *étranger+* (*étranger* attesté 15 fois, *étranger* 2 fois¹¹⁴) et *sans-papiers* (attesté 33 fois). La fréquence relative nous permet ici de gommer les effets de disproportionnalité liés à des mois de forte ou de faible abondance d'articles sur le sujet.

Nous pouvons remarquer ici, ce qui corrobore ce que nous avons déjà vu, que la question des *réfugiés* est très présente médiatiquement au mois de septembre 2015 alors qu'elle finit par disparaître après un petit rebond en janvier 2016. Cela semble appuyer la constatation d'un discours politique fort sur le fait « d'accueillir des familles de réfugiés » par la ville de Rennes non suivi d'actions : ce graphique illustre ainsi la temporalité d'une

¹¹⁴ Nous avons retiré de la liste *étranger+* toutes les formes liées aux *étudiants étrangers*, *chercheurs étrangers*, *doctorants étrangers*, *lycéens étrangers* attestées 25 fois. Traités exclusivement de manière positive et bienveillante, ces groupes ont tous les privilèges des « bons » migrants, éduqués et cultivés. Si l'on en croit le *Ouest-France*, ils n'ont cependant pas de vocation à rester, tant leur accueil semble cyclique, sur quelques jours, quelques mois, voire sur une, deux ou trois années scolaires au maximum. Ils sont également les représentants d'un tourisme voulu par la ville de Rennes : tourisme culturel et « de congrès ».

disparition progressive de la thématique *réfugié+* dans le discours de la ville. La forme *migrant+* quant à elle, si elle paraît suivre au début la courbe de *réfugié+*, connaît plusieurs rebonds successifs : il semble évident que sur la période 2015-2016, le terme *migrants* (utilisé presque exclusivement au pluriel) soit devenu une dénomination médiatique incontournable, fourre-tout et bien évidemment problématique tant il semble être usité chez les journalistes dans de multiples contextes (voir tableau ci-dessous). S'il n'est pas le lieu ici de développer cette installation progressive de l'usage médiatique du terme *migrants*, une simple étude rapide sur *Europresse* nous permet de comprendre que l'évolution diachronique de son usage n'est pas le simple fait du journal *Ouest-France* :

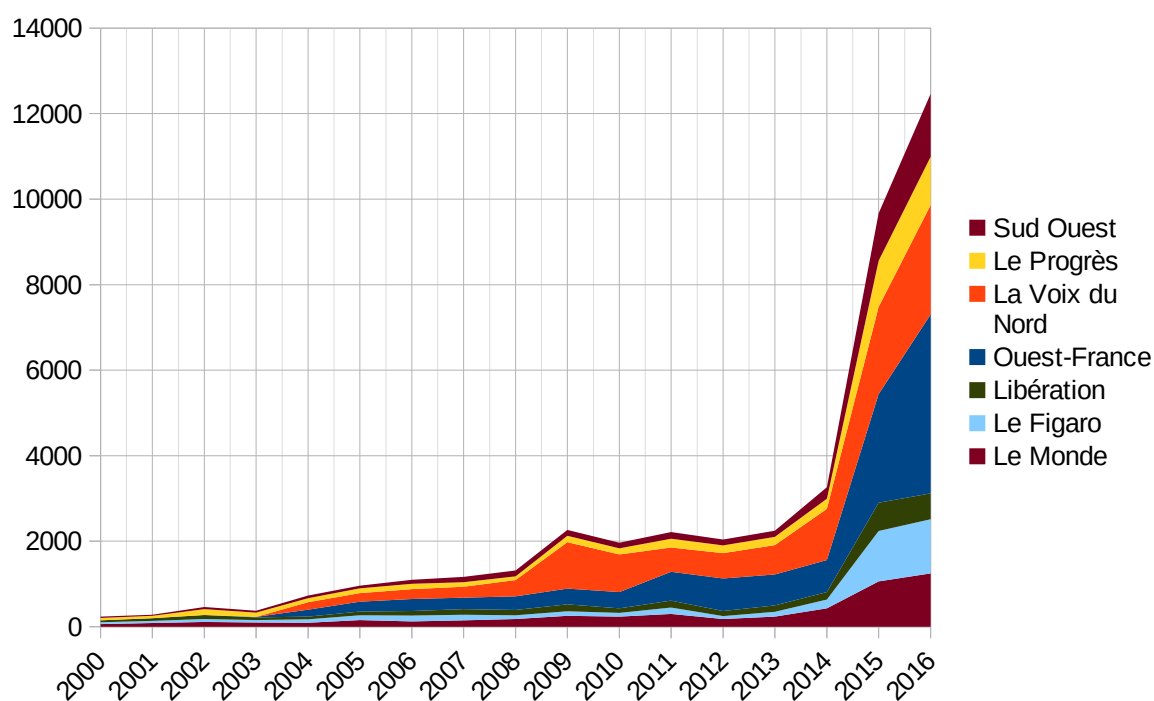


Illustration 21: Partition du terme migrants dans les PQN et PQR entre 2000 et 2016

Nous voyons ici, dans ce diagramme empilé, exprimé en nombre d'articles recensés comprenant la forme *migrants*, que les courbes regroupées des PQN & PQR de notre corpus sont sensiblement proches de celle de *Ouest-France*. La période précédant 2003 voit une quasi inexistence de l'usage du terme *migrants* dans la presse (voire aucune trace dans le cas de *Ouest-France*). La période 2003 / 2014 voit son implantation faible mais progressive, particulièrement dans les PQR et 2015 sonne son utilisation intensive de la part de tous les médias ; seul *Libération* voit son utilisation baisser entre 2015 et 2016. Nous pouvons

remarquer que son usage dans les PQR *Ouest-France* et *La Voix du Nord* est particulièrement répandue à partir de cette période, bien plus que dans les PQN. Le recul est encore faible mais souhaitons que des chercheurs se saisissent de cette question au long terme.

Outre *migrant+*, *d'origine+*, *demandeurs d'asile*, *étranger+* et *sans-papiers* reviennent, à moindre échelle, de manière cyclique, au fil de l'actualité. *Sans-papiers* à la propriété remarquable de ne jamais sortir de l'agenda médiatique, même à faible échelle par mois : cela est sans nul doute lié à la présence médiatique régulière du Collectif des sans-papiers et de ses actions. La question des origines, réelles ou supposées, est également toujours à l'actualité, à plus ou moins grande échelle.

C'est cependant l'entrée *MIE+* qui, comme *réfugié+*, fait montre de la plus grande irrégularité. Leurs apparitions sont cependant diamétralement opposées et quand il est principalement question du sort des *réfugiés* (et par là-même des *migrants*) en septembre 2015, c'est celui des MIE dont il est question en septembre 2016 dans *Ouest-France*, après une apparition en mars 2016. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère les fréquences absolues des différentes formes, comme le présente le graphique ci-dessous tiré de la *Partition de Lexico3*.

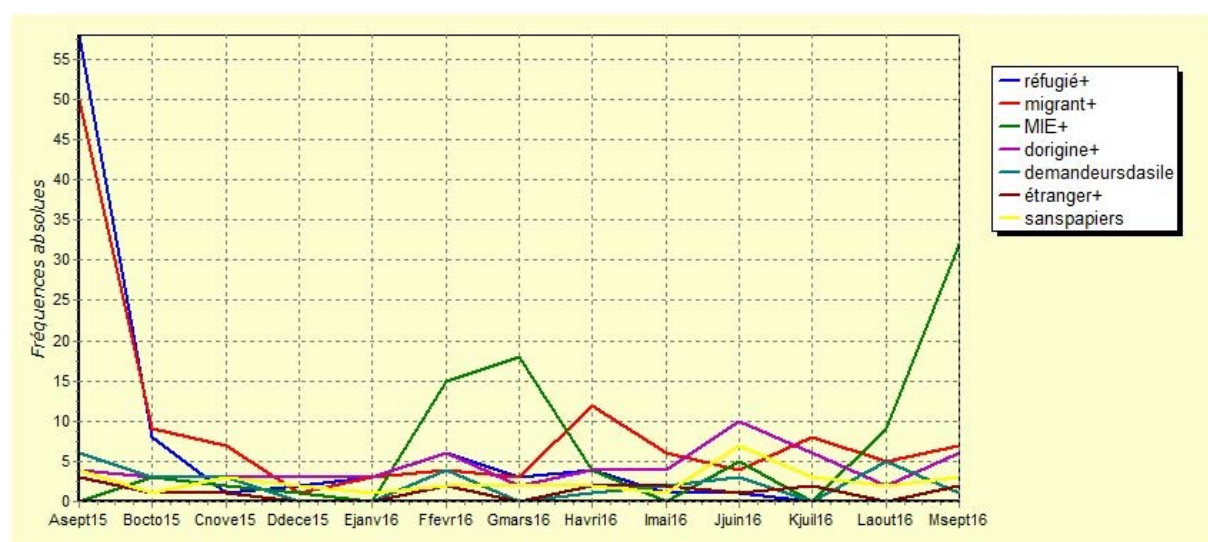


Illustration 22: Partition des fréquences absolues des désignations dans Ouest-France par le logiciel Lexico3

Cette double apparition semble d'autant plus problématique qu'elle s'accompagne progressivement d'une diversification des dénominations de ce public. Fait surprenant, l'étude de cette diversification fait ressortir de nouveaux articles sur la période étudiée ayant échappé à notre vigilance car n'utilisant aucune des formes sélectionnées tout en y faisant référence, fonctionnant alors sur un principe d'allusion (notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer des faits de délinquance : « faux mineur pickpocket », « jeunes primo-délinquants » ...). Nous nous pencherons désormais sur le traitement de ce public faisant la particularité de *Ouest-France* parmi les PQR sur la période septembre 2015 – septembre 2016¹¹⁵.

11.2.3. Evolution du paradigme désignationnel MIE

Avant d'étudier les ressorts du discours produit sur les MIE dans le journal *Ouest-France* sur notre période d'étude, nous avons procédé, à l'instar de ce que nous avons fait pour la forme *migrants*, à une étude de son évolution dans les PQN et PQR entre 2000 et 2016¹¹⁶. Nous avons ainsi cherché les articles contenant exactement « mineur.s isolé.s » ou « mineur.s étranger.s », formes basiques sur lesquelles s'attachent la plupart des autres qualificatifs (les plus répandus étant « mineurs isolés étrangers » ou « mineurs étrangers isolés »). Nous laissons à d'autres le soin d'étudier l'apparition de la formule « mineur.s non accompagné.s » (MNA), non attestée dans notre recherche.

¹¹⁵ En intégrant bien évidemment, après une recherche manuelle, les éléments « allusifs » répertoriés.

¹¹⁶ La trame proposée à *Europresse* étant pour chaque journal : TEXT= "mineur isolé" | TEXT= "mineurs isolés" | TEXT= "mineur étranger" | TEXT= "mineurs étrangers".

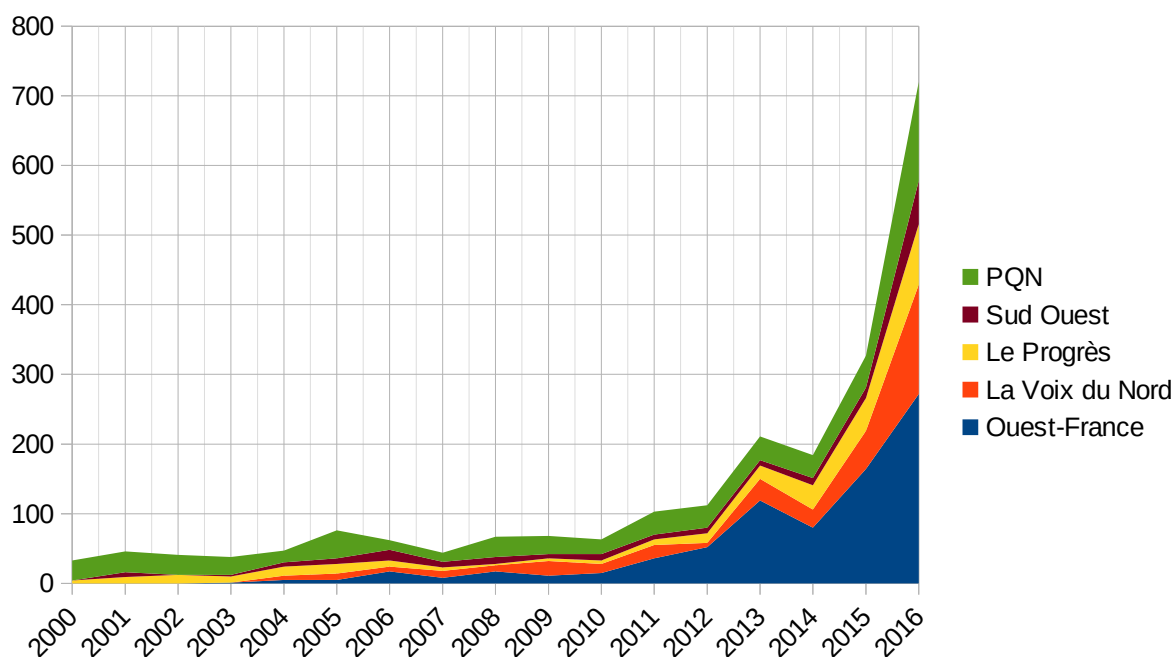


Illustration 23: Partition de la forme MIE dans la PQN et PQR entre 2000 et 2016

Nous pouvons constater, dans ce diagramme empilé du nombre d'articles comprenant les formes citées précédemment, une évolution en partie semblable à la forme *migrants avec*, au début des années 2000, une inexistence du public dans la plupart des PQR et une faible représentation dans les PQN. S'ensuit une progression lente, mais de plus en plus soutenue à partir de 2003 jusqu'en 2014. L'année 2015 sonne l'explosion de la problématique dans les PQR, le traitement des PQN (ici toutes rassemblées : *Le Monde, Le Figaro, Libération*) étant plutôt faible mais constant depuis les années 2000, avec cependant une augmentation en 2016¹¹⁷. Ce graphique nous montre, d'une part, que la question des MIE est primordialement traitée localement, notamment du fait que leur accueil relève de la compétence des départements¹¹⁸ et, d'autre part, que la période de notre enquête se situe en plein « boom » du traitement médiatique des MIE, public pourtant nommé comme tel depuis le début des années 2000. À ce titre, ce graphique nous montre une fois de plus l'importance du traitement de ce public dans *Ouest-France* relativement aux autres PQR (et PQN). C'est dans ce cadre que nous allons commenter l'évolution du paradigme

¹¹⁷ Entre le 01/01/2000 et le 31/12/2016, lorsque le journal *Ouest-France* produit 791 articles comprenant ce public, *La Voix du Nord* en produit 339, *Sud Ouest* 177, *Le Progrès*, et les trois PQN associées n'en produisent que 580.

¹¹⁸ On notera que *Ouest-France* et *La Voix du Nord* diffusent leurs journaux dans deux régions où des départements sont parmi les plus sollicités vis-à-vis de l'accueil des MIE.

désignationnel autour des MIE dans le journal *Ouest-France*, pour ce qui concerne la ville de Rennes.

Le tableau suivant marque l'apparition de ce moment discursif dans le journal *Ouest-France* autour des MIE. Nous avons déjà défini un « moment discursif » comme « *le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même évènement [...] et qui se caractérise par une hétérogénéité multiforme (sémiotique, textuelle, énonciative)* » (MOIRAND, 2002 : 389). Nous constatons une première « vague » d'apparition en février/mars 2016 et son développement en septembre 2016. Il nous permet non seulement de constater une progression du traitement de l'information mais aussi et surtout une diversification des dénominations à partir de février 2016. Mais qu'est-ce que cela peut nous dire ?

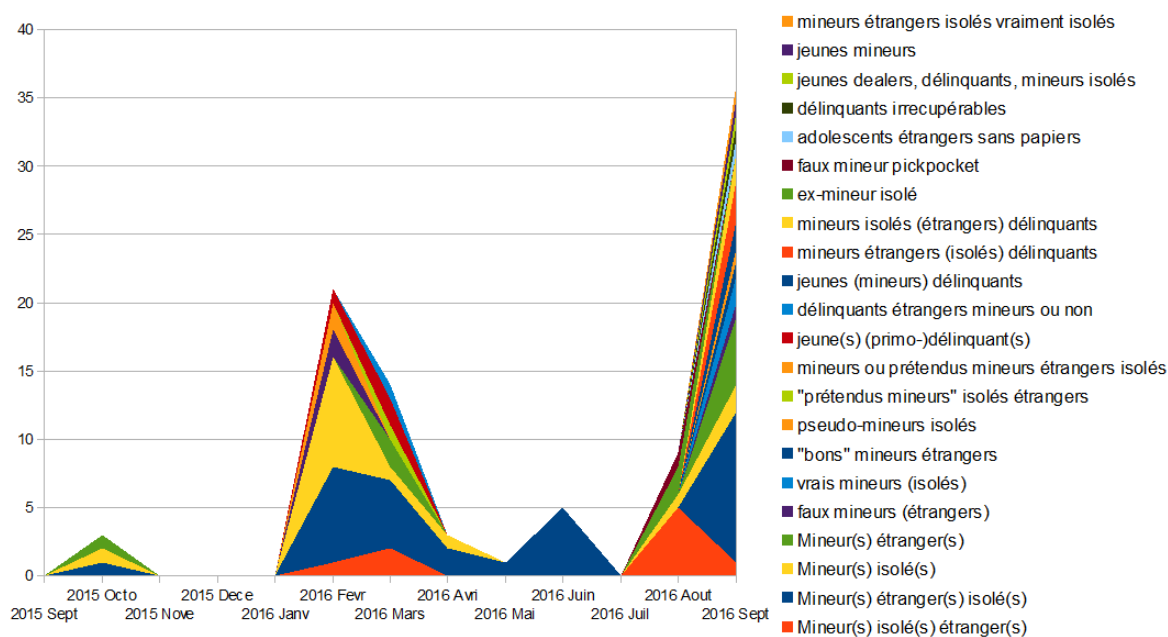


Illustration 24: Evolution de la forme MIE dans Ouest-France entre septembre 2015 et septembre 2016

Comme nous le signale Roselyne Koren, « *il arrive [...] fréquemment que les dénominations retenues ne constituent que la partie visible d'un raisonnement d'autant plus puissant qu'il reste implicite. La répétition des noms finit par leur donner l'apparence de la vérité. L'argumentation souterraine devient une idée-force si profondément ancrée dans*

l'opinion qu'elle en devient difficilement réfutable » (1996 : 228-229). Ainsi, la capacité de ces dénominations à produire du « réel » peut paraître inquiétante au regard des qualificatifs attribués progressivement aux MIE entre février 2016 et septembre 2016 : pseudo, prétendus, délinquants, faux, pickpocket... Cela est d'autant plus vrai que cela n'est ici qu'une dénomination qui ne nous dit rien encore des éléments traités par la suite dans les différents articles : ils finissent par devenir des préambules axiologiques qui guident la lecture du récepteur.

Ces dénominations participent de fait à la construction d'une mémoire (interdiscursive nous le verrons) sélective amenant à la construction d'un « paradigme désignationnel ». Ainsi, à « *partir de l'étude des différents reformulants répertoriés, [...], c'est-à-dire la liste des "syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné"* (Mortureux, 1993, 124), [...] ce que l'on met au jour c'est la façon dont se construit au fil du temps une représentation de cette "chose" si difficile à visualiser... » (MOIRAND, 2007 : 23). Cette évolution peut paraître surprenante au regard de la situation en plusieurs points similaires des MIE à Lille et de leur traitement dans le journal *La Voix du Nord*. En effet, ce dernier, malgré un traitement toujours plus intensif de la question du fait des actualités locales, se cantonne aux dénominations répandues : « mineurs isolés » (relevé 33 fois), « mineurs étrangers » (relevé 13 fois), « mineurs isolés étrangers » (relevé 22 fois).

Nous avons tenté d'approcher les représentations véhiculées autour des MIE en relevant les principaux qualificatifs leur étant agrégés progressivement sur la période travaillée. Notre méthodologie a consisté à relever, premièrement, le qualificatif le plus proche de la forme *mineur* (ou *jeune* ici attesté) pour désigner le groupe selon qu'il soit figuré avant tout comme « étranger » ou « isolé », car ces formulations sont représentatives de deux visions « *selon l'importance donnée à l'un ou l'autre des qualificatifs : étranger/isolé* » (DEBRE, 2010 : 15). Deuxièmement, à partir des constatations du graphique précédent, nous avons relevé les désignations mettant l'accent sur la « délinquance » ou les « mensonges » des « MIE », relevant selon nous alors de nouvelles catégorisations en construction.

Ouest-France, 02/03/2016 :

Extrait : *La semaine dernière, six hommes ont été interpellés pour vol de portable ou agression dans les rues du centre-ville (Ouest-France du 27 février). « Ces jeunes, nous les connaissons bien. Ils font partie d'un groupe de mineurs étrangers isolés. Enfin, on les appelle ainsi. Ils se disent mineurs, mais ils ont plus de 18 ans », confie un enquêteur de police [...]*

Ouest-France, 03/09/2016 :

Extrait : *[...] Réunis en bandes et extrêmement violents, ils sèment la terreur, transformant le quotidien des Rennais, pourtant attachés à une vie nocturne et festive, en véritable calvaire », écrit Gilles Pennelle, dans un communiqué. Pour lui, « la plupart sont de faux mineurs étrangers, mais de vrais clandestins délinquants, entièrement à notre charge par le biais du conseil départemental (logement, frais de santé, etc.) [...]*

Ouest-France, 08/09/2016 :

Extrait : *[...] Si les mineurs isolés relèvent en principe de la compétence du conseil départemental, les majeurs peuvent être confiés à la police aux frontières, qui peut décider des mesures à prendre. Dont le placement en centre de rétention pour ceux qui n'auraient pas de titre de séjour [...]*

Ouest-France, 15/09/2016 :

Extrait : *[...] Présents à Rennes depuis 2013, les mineurs isolés étrangers délinquants posent un vrai problème à la ville, à la police, à la justice, mais aussi aux acteurs sociaux. État des lieux d'un enjeu de société [...]*

Il en ressort le tableau suivant, répartissant les propositions désignationnelles selon qu'il soit mis en avant principalement soit 1) l'« isolement » des mineur, 2) la figure de « l'étranger », 3) le questionnement sur leur vraie / fausse « minorité » ou 4) la « délinquance » des MIE (il s'agit de données relatives répartissant la proportion des désignations selon les « accents » mis sur certains qualificatifs par mois) :

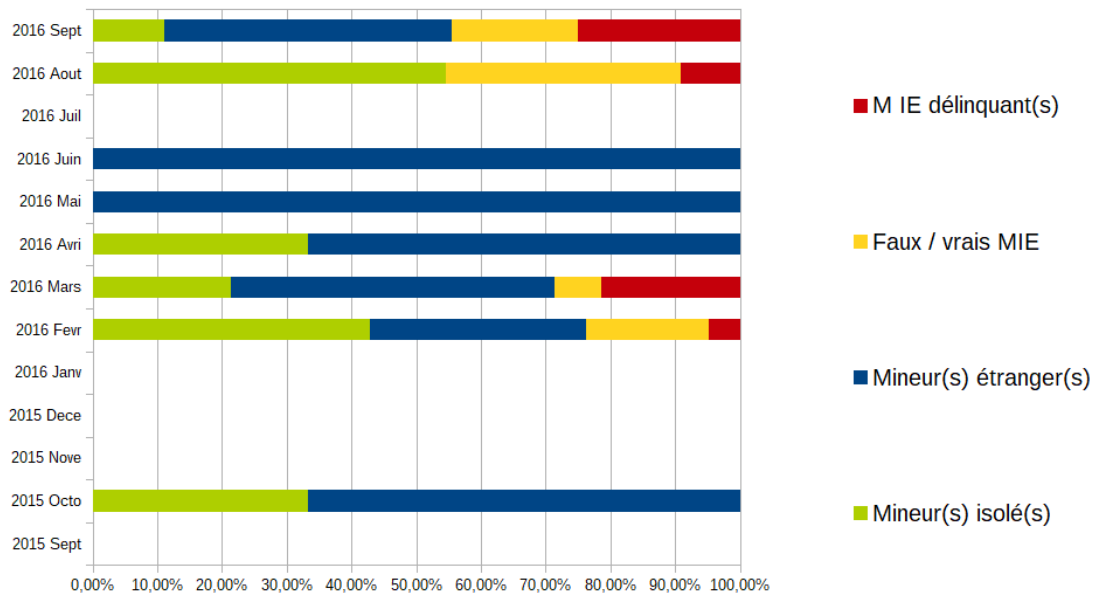


Illustration 25: Partitions relatives de qualificatifs des MIE dans le journal Ouest-France entre septembre 2015 et septembre 2016

Nous constatons ici qu’après une brève apparition de qualificatifs insistant principalement sur la vraie / fausse minorité des MIE (ex : « faux mineur (étranger) ») ou leur supposée délinquance (ex : « les délinquants étrangers mineurs ou non ») au cours des mois de février et mars 2016, ces qualificatifs resurgissent aux mois d’aout et septembre 2016 au point qu’ils soient attestés dans près de 50 % des dénominations relevées. Cela est donc bien loin de la catégorisation dominante dans le champ social au moment de l’enquête : mineur isolé étranger... Et cela est d’autant plus dommageable que cette désignation axiologique peut avoir des conséquences grave sur l’appréhension de ce public car, « *proférer un mot énergiquement, veiller à ce qu’il soit répété sans fin, c’est lui conférer des allures de vérité incontournable* » (KOREN, 1996 : 208-209).

11.3. Un exemple d’évolution diachronique : les MIE « de la Place de la République »

Ce phénomène semble prendre racine dans le traitement d’affaires liées à la présence de jeunes catégorisés comme MIE, ou en tout cas mis en lien avec cette catégorie, dans le

centre-ville de Rennes, notamment au niveau de la Place de la République. Au risque de masquer des réalités beaucoup plus larges (notamment au niveau du département qui a la responsabilité de la prise en charge d'environ 450 MIE), le journal *Ouest-France* s'est en effet concentré sur ces « affaires ». Nous présenterons ici des titres et des passages d'articles y faisant référence entre octobre 2015 et septembre 2016 afin de présenter l'évolution diachronique de ce traitement médiatique¹¹⁹.

En effet, comme nous l'avons déjà vu, les articles de *Ouest-France* articulent systématiquement des références plus ou moins explicitées à la catégorisation « mineurs isolés étrangers » (MIE) à des faits divers situés au centre-ville de Rennes. Ceci va nous permettre de comprendre le phénomène d'essentialisation de la délinquance chez ce public opéré par le journal. Car, si les premiers articles situent des faits de délinquances potentiellement attribués à des MIE, les derniers articles prennent le parti de construire une nouvelle « catégorisation », difficilement distinguable de la première, à savoir les « mineurs étrangers délinquants » (MED).

Notons tout d'abord ici qu'il ne s'agit en aucun cas de sous-estimer un phénomène ni de dénier les « faits divers » qui sont remontés par le journal. La multiplicité des acteurs aux fonctions régaliennes intervenant dans les articles est là pour attester que des faits de délinquance ont bien été enregistrés sur Rennes dans la période relevant de notre corpus. Nous nous intéresserons ici aux processus narratifs conduisant, selon nous, à une lecture erronée, pis encore discriminante, de la part de ce journal régional hégémonique. Cela est d'autant plus important de participer à cette relecture que, dans une approche pragmatique des discours médiatiques, nous pensons ces derniers dans leurs fonctions pratique et légitimée, propres à « produire du réel ». Pour reprendre Siblot, nous dirons en effet que la « *référenciation établit une relation précisée avec le réel nommé et la pratique langagière contribue à enrichir, modifier, restreindre... les sens capitalisés en langue* » (SIBLOT, 1997 : 53).

¹¹⁹ L'ensemble des passages cités ici est certes long mais nécessaire pour comprendre l'évolution du traitement médiatique fait par *Ouest-France*. L'ensemble des articles dans leur version intégrale est à retrouver en « Annexe 28 ».

Nos recherches historiques sur « mineurs étrangers délinquants¹²⁰ » ne montrent que peu de ressources : signe que cette catégorie est en voie de construction. Les données historiques sur *Europresse*, étendues à l'ensemble des presses recueillies sur toutes les périodes, nous montrent une apparition ponctuelle de la dénomination à partir de 1999 : il s'agissait alors d'une critique du journal *Le Monde* sur l'interview « conviviale » accordée par Charles Bietry sur Canal+ le 4 avril 1999 à Bruno Megret et son parti de l'époque (le Front national-Mouvement national), notamment lorsqu'il évoque « *le rétablissement de la peine de mort, (l')enfermement des mineurs délinquants, (l')interdiction d'accès à la nationalité française pour les mineurs étrangers délinquants...* ». De fait, dans le peu d'articles relevés ensuite entre 2002 et 2011 évoquant des « mineurs étrangers délinquants » (quatre au total entre *Le Monde* en 2002, *Le Parisien* en 2003, *Libération* en 2010 et *Le Parisien* en 2011), il s'agit prioritairement de la présentation de programmes de la droite française visant à la reconduction à la frontière ou de la privation de la nationalité française pour des jeunes que l'on priverait du droit du sol (et pas nécessairement de jeunes isolés). Lorsqu'il s'agit de MED « sans famille » en 2011 dans un article du *Parisien*, il est question des aides apportées par les associations à ces derniers. Du point de vue médiatique en France, le seul traitement répété de la catégorie MED (avant celui opéré par le journal *Ouest-France* en 2015) est celui lié aux propos d'Eric Ciotti (UMP), alors président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, le 18 mars 2013. Ce dernier annoncera sa volonté de ne plus accueillir « de mineurs étrangers délinquants », voire de « mineurs isolés étrangers », dans son département comme l'État l'y oblige si ce dernier ne rembourse pas le cout de leur prise en charge. Il s'agit du premier rapprochement explicite entre MIE et MED qui trouvera écho dans deux dépêches AFP, une Reuters ainsi que sur *Europe 1* et le *Journal Du Dimanche*. Nous notons cependant que la distinction des deux reste de mise chez lui : ainsi prend-il « *la décision de ne plus accueillir de mineurs étrangers délinquants au Foyer départemental de l'enfance : leur place est dans un centre éducatif fermé* » ; l'accueil des MIE étant quant à lui « *subordonné à une évaluation complète de leur situation notamment au plan sanitaire, judiciaire et administratif* ».

Alors, cette catégorisation provient-elle uniquement du journal *Ouest-France* ou est-elle diffusée plus largement (mais, alors, en dehors de la sphère médiatique) avant 2016 ? Du point de vue de la recherche, aucune entrée sur ce sujet n'est attestée, ce qui nous permet

¹²⁰ « Mineurs étrangers délinquants » ou « mineurs isolés délinquants » ou « mineurs isolés étrangers délinquants » ou « mineurs étrangers isolés délinquants ».

de dire que ce n'est ni le fruit d'une conceptualisation scientifique, ni un sujet déjà traité par le domaine. Nous retrouvons cependant dans la « typologie » des MIE d'Angéline Etienne en 2002 des possibles causes de la délinquance chez certains mineurs. Il s'agit, de fait, de certains types de conditions d'existence qui amèneraient à la violence et la délinquance : on peut les retrouver chez les mineurs « errants » ou chez les mineurs « exploités » (ETIEMBLE, 2002). Du point de vue de la justice, la catégorie MED (Mineur Étranger Délinquant) n'existe également pas. Nous retrouvons cependant un ensemble d'informations sur les « mineurs délinquants » ou sur la « délinquance des mineurs » depuis de nombreuses années. Un dossier sur le site du Ministère de la Justice leur est d'ailleurs consacré, il est nommé « justice des mineurs¹²¹ » et est mis en lien avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Un sous-dossier est consacré aux MNA (Mineurs Non Accompagnés) mais ne formule aucun sous-dossier sur la délinquance. Une recherche par mots-clés intégrant « mineur-étranger-délinquant » n'apporte pas non-plus de dossiers « spéciaux » mais plutôt des rapports globaux cherchant les possibles causes de la délinquance chez les différents publics. On retrouve notamment, pour les MNA, un dossier sur « *La lutte contre la traite des êtres humains*¹²² » daté du 05 décembre 2016. Force est de constater que, si la problématique de la « jeunesse délinquante », étrangère ou non, est connue depuis longtemps, elle n'est pas l'apanage des trois dernières années. Un rapport de Commission d'enquête du Sénat, datant du 27 juin 2002 et présidé par Jean-Claude Carle, pointait déjà il y a 15 ans les « *problématiques spécifiques* » liées aux MIE (Cf. citation ci-dessous).

La question des mineurs étrangers isolés et souvent sans domicile fixe semble prendre des proportions inquiétantes dans notre pays. Dans son rapport de 2001, la défenseure des enfants estime à 25 000 le nombre de ces mineurs sur notre sol. L'ensemble de ces mineurs ne sont pas délinquants, mais tous vivent dans des conditions de précarité telles qu'ils peuvent à tout moment devenir délinquants.

Les responsables du parquet des mineurs rencontrés par la commission d'enquête lors de sa visite au tribunal pour enfants de Bobigny se sont déclarés très démunis face à la délinquance de ces mineurs sans référents parentaux sur le territoire national. Sur 5200 mineurs mis en cause par la police à Paris en 2001, 1100 étaient sans domicile fixe et sans référents

¹²¹ Adresse URL : [<http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042/>], consultée le 16/12/2017.

¹²² Adresse URL : [<http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042/mineurs-non-accompagnes-12824/agir-aupres-de-mineures-victimes-de-traite-des-etres-humains-29513.html>], consultée le 16/12/2017.

parentaux (ces mineurs représentent la moitié des mineurs déferés). À Paris, il s'agit surtout de mineurs roumains, yougoslaves, tsiganes, qui sont à la fois délinquants et en danger sur le territoire français, qui sont parfois utilisés par des réseaux mafieux. La délinquance des jeunes roumains occupe une part très substantielle des travaux du tribunal pour enfants de Paris. Les mêmes difficultés ont été évoquées devant la commission lors de sa visite à Marseille, même si les mineurs isolés en situation irrégulière sont plus souvent marocains, algériens, turcs... La commission a assisté à l'assemblée générale de l'association « Jeunes errants », qui accomplit un travail remarquable d'accompagnement de ces jeunes et tente de renouer des liens avec le pays d'origine et la famille. Il reste qu'il est difficile de trouver des solutions pour des jeunes qui ne sont pas expulsables, mais qui, dès lors qu'ils ont plus de seize ans, ne sont plus concernés par l'obligation scolaire¹²³.

Ainsi, du point de vue de la PJJ, les mineurs étrangers sur le territoire français relèvent de la justice des mineurs tout comme les jeunes de nationalité française. Les problématiques sont cependant perçues comme différentes et les faits de « *traite d'êtres humains* » ou de réseaux mafieux bien plus avérés pour ce public depuis la fin des années 1990. Ce constat, qui ne nie pas ni ne néglige la délinquance de certains mineurs étrangers tout en cherchant à comprendre les causes qui peuvent l'expliquer, semble être partagé par le domaine associatif et de l'aide sociale de l'enfance qui travaillent du côté du droit commun à la protection de l'enfance. Notons ici, également dès 2002, un numéro de la revue *Plein droit* consacré aux « *Mineurs étrangers isolés en danger* » et dont l'Édito a pour titre évocateur « *Victimes ou délinquants¹²⁴ ?* ». De la même manière, l'Unicef publie en 2010 et modifie en 2015 un article dédié aux MIE sur son site internet et intitulé « *Les mineurs isolés étrangers ne sont pas des délinquants !¹²⁵* ». Par la voix d'Isabelle Debré, alors Sénatrice des Hauts-de-Seine et parlementaire en mission auprès du garde des Sceaux – Ministre de la Justice et des libertés, il est rappelé que :

Le plus souvent, ils sont envoyés par leurs parents avec l'espoir qu'ils auront une vie meilleure et la possibilité de se former, de travailler et d'aider leur famille. Nous devons absolument retirer un préjugé de l'esprit de nos concitoyens : ces mineurs ne sont pas, dans la très grande majorité des cas, des délinquants. Leur voyage vers la France s'effectue souvent dans des conditions épouvantables ; alors vous imaginez aisément que ce n'est pas pour y commettre des actes de délinquance. Si cela se produit, c'est parce qu'ils y sont contraints par des réseaux qui les récupèrent et les exploitent, ou par leurs passeurs qui, pour se faire rembourser, les forcent à travailler clandestinement ou à se prostituer.

¹²³ Source Sénat : <https://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-118.html>], consultée le 16/12/2017.

¹²⁴ Adresse URL : <https://www.gisti.org/spip.php?article4172>], consultée le 16/12/2017.

¹²⁵ Adresse URL : <https://www.unicef.fr/article/les-mineurs-isoles-etrangees-ne-sont-pas-des-delinquants>], consultée le 16/12/2017.

Médias, chercheurs, justice, associations, Aide sociale à l'enfance... d'aucun ne ressort une association explicite entre « mineur étranger » et « délinquant » propre à essentialiser cette catégorie comme une catégorie « à part entière ». Le discours est, à l'inverse, à une préservation de l'attention accordée à cette situation tout en opérant une séparation discursive de base : « un mineur étranger n'est pas un mineur délinquant ». Et lorsqu'une « enfance délinquante » est repérée, il s'agit alors de repérer les causes pour trouver les solutions adaptées, tout en comprenant que ces situations sont extrêmement sensibles et difficiles à travailler pour l'ensemble des acteurs.

Il s'agit alors à nouveau de poser la question : cette catégorisation provient-elle uniquement du journal *Ouest-France* ou est-elle diffusée plus largement (mais, alors, en dehors de toutes ces sphères) avant 2016 ? Il semblerait en effet que la passe d'arme concernant la délinquance présumée des MIE se joue sur la scène politique. À ce titre, nous pouvons revenir sur les propos d'Eric Ciotti (UMP) en 2013 qui, par ses déclarations, faisait un lien entre la situation de « *mineurs étrangers délinquants* » et de MIE pour lesquels un point « *sanitaire, judiciaire et administratif* » devait être effectué. De fait, les avertissements et les distinctions opérées par les associations que nous avons mentionnées semblent venir contrecarrer les propos politiques venant de la droite et de l'extrême-droite relayés par les médias¹²⁶. Depuis des années, ces discours entretiennent plus largement le lien entre immigration et délinquance, entre personnes « issues de l'immigration » et délinquance, voire entre jeunesse migrante ou issue de l'immigration et délinquance, sans pour autant chercher les phénomènes structurels qui organisent celle-ci, en dehors des faits migratoires (MUCCHIELLI, 2003). L'exemple d'une droite française sous Nicolas Sarkozy de plus en plus « à droite », notamment sur les questions migratoires, et d'une augmentation de l'exposition du FN au cours des années 2000-2010 en est le plus clair exemple. Cela est d'autant plus vrai avec l'émergence de ce qui est désormais appelé la « fachosphère » (ALBERTINI, DOUCET, 2016) qui, à la fois, contourne les médias traditionnels taxés de « cacher la vraie information » et s'adonne à des activités de propagande et de « ré-information » sur internet¹²⁷. Le web est donc un lieu privilégié (et bien plus investi que les autres mouvances

¹²⁶ Un exemple parmi d'autres, adresse URL : [<http://www.cnewsmatin.fr/france/2013-06-28/mineurs-et-etrangeurs-delinquants-letude-qui-derange-498215>], consultée le 16/12/2017.

¹²⁷ Cela passe à la fois par des sites « étiquetés » extrême-droite et d'autres prenant l'apparence de sites d'informations classiques.

politiques¹²⁸) depuis plusieurs années de l'expression politique et identitaire de l'extrême-droite au point que sur les dix sites politiques français les plus visités à la date du 1^{er} octobre 2016, sept font partie de celle-ci¹²⁹. Dans ce cadre, les problématiques administratives des MIE (notamment dans la validation de la minorité) et les moindres actualités liées à des faits de délinquances impliquant des MIE sont reprises et diffusées en boucle par la « fachosphère » : il suffit par exemple de taper « mineurs isolés étrangers agression » dans une barre de recherche sur le web pour s'en rendre compte.

Ayant situé les discours depuis le début des années 2000, comment se situe l'information produite dans le *Ouest-France* entre septembre 2015 et septembre 2016 (Cf. « Annexe 28 ») ? Nous proposons ici une lecture diachronique des articles parus durant cette période et relevant de notre sélection « *Les MIE + Place de la République / Centre de Rennes* ».

Article du 29 octobre 2015

Titre : Dix cambriolages à l'actif du **mineur isolé**

*Extrait : [...] L'ADN correspond à celui d'un **mineur étranger isolé**, déjà fiché pour différents délits. Il a été interpellé lundi après-midi sur la place de la République, où il a ses habitudes, et placé en garde à vue. Malgré toutes les preuves le confondant, il nie farouchement. L'auteur, qui va avoir 18 ans dans quelques semaines, a été présenté au parquet, qui a finalement décidé sa remise en liberté [...]*

Le tout premier article sur notre période d'enquête est daté du 29 octobre 2015 et ne sera suivi que par un article daté du 27 février 2016. On voit dans cet article une mise en équivalence des désignations « mineur étranger isolé », « mineur isolé » et « mineur étranger » pour qualifier un jeune interpellé pour un cambriolage. Celles-ci sont couramment utilisées, dans l'ensemble des médias (mais aussi dans les champs politique et social de l'époque), en synonymie avec « mineur isolé étranger » pour hétéro-désigner ce « groupe ». Malgré les faits présentés par le journal, cambriolage attesté par ce dernier via l'ADN, les « preuves », ce dernier nie et est finalement « remis en liberté », ce qui peut donc avoir don

¹²⁸ À ce titre, le FN a été le premier parti politique français à créer son site internet en 1996. Interview de David Doucet, adresse URL : [<https://mctev.fr/mon-mag-politique-societe/societe/fachosphere-extreme-droite-internet-1412/>], consultée le 16/12/2017.

¹²⁹ Adresse URL : [<https://blogs.mediapart.fr/antoine-bevort/blog/211016/les-trente-sites-politiques-francais-ayant-le-plus-d-audience-sur-le-web-0>], consultée le 16/12/2017. Source des données : ©Alexa 2016.

de surprendre. Cette affaire, prototypique d'un traitement de « faits divers » par le journal *Ouest-France* concernant un MIE, n'est en soi pas exceptionnelle ; elle pose cependant en soi les éléments récurrents qui seront repris par la suite : un jeune MIE dont il est mentionné l'âge, identifié comme menteur, multirécidiviste, souvent repéré Place de la République à Rennes, mais pourtant finalement relâché. Les acteurs sont : la police, le parquet et le journaliste qui traite l'information.

Article du 27 février 2016

Titre : La nuit, terrain de chasse des **mineurs isolés**

Extraits : [...] *La nuit dernière, la police a interpellé cinq pseudo-mineurs isolés, dans cinq affaires différentes. Des délinquants qui jouent sur leur âge pour échapper aux sanctions...*

« On a un véritable problème avec les mineurs isolés, ou plutôt les pseudo-mineurs isolés. Il n'y a plus une nuit où nous n'en interpellons pas pour vols divers ou agressions, confie cet officier de police du commissariat de Rennes [...] »

[...] Dans la nuit de jeudi à vendredi, ce sont cinq mineurs isolés qui ont été interpellés. Le premier place de la République, vers 19h40, lors d'un contrôle d'identité. Les policiers trouvent sur lui un téléphone portable, volé il y a quelques semaines [...]

Cet article, sous un tout autre registre, donne le ton du traitement médiatique qui sera fait de ces affaires. Il est tiré d'une interview accordée à « un officier de police du commissariat de Rennes » qui témoigne de son désarroi : « *On a un véritable problème avec les mineurs isolés, ou plutôt les pseudo-mineurs isolés. Il n'y a plus une nuit où nous n'en interpellons pas pour vols divers ou agressions* ». L'article ne fait plus état ici d'une situation d'un seul mais de plusieurs individus aux « *techniques bien rodées* » ciblant des individus isolés et sans défense. Là encore il est évoqué un mensonge sur l'âge et les interpellations n'amènent à rien d'autres qu'à de nouveaux faits de délinquances, en toute impunité. L'interview sera ainsi résumée en accroche : « *La nuit dernière, la police a interpellé cinq pseudo-mineurs isolés, dans cinq affaires différentes. Des délinquants qui jouent sur leur âge pour échapper aux sanctions...* ». Il est ainsi retenu la désignation « pseudo-mineurs isolés » pour qualifier les cinq jeunes interpellés, reprenant ainsi celle évoquée par le policier, après s'être repris sur sa première désignation : « *... les mineurs isolés, ou plutôt les pseudo-mineurs isolés* ». Cette reprise, non mise entre guillemets par le journaliste (relevant pourtant d'une catégorie prélevée pourtant chez un policier), laisse donc à penser son appropriation par le journaliste, et nous verrons que cette catégorie spontanée de l'interview sera reprise par la suite. Ceci étant, nous voyons bien la distinction opérée par le policier,

utilisant l'adverbe « plutôt » pour rectifier ce qu'il a pu dire et ainsi opérer une distinction entre « mineurs isolés » et « pseudo-mineurs isolés ». Il n'en sera rien pour le journaliste, dans cet article et plus généralement parmi d'autres articles dans le *Ouest-France*, qui, s'appuyant premièrement sur la deuxième catégorie, la ramènera systématiquement à la première en l'utilisant en synonymie : « *ce sont cinq mineurs isolés qui ont été interpellés* », « *menacé par un mineur isolé* » et « *interpelle, en flagrant délit, un autre mineur isolé* » ... Le verdict est sans appel de la part du journaliste qui voit un « *véritable problème de société et de sécurité qui empoisonne les nuits rennaises depuis des mois* ». Il fait appel ainsi à une mémoire interdiscursive sur des faits proches, attestant ainsi de la véracité du phénomène et des problèmes qui y sont liés. Nous n'avons cependant pas pu constater une récurrence historiquement forte d'affaires liées à ce public dans le journal *Ouest-France*, laissant planer un doute sur la nature de cet « empoisonnement » des nuits rennaises¹³⁰.

Article du 29 février 2016

Titre : **Mineurs étrangers isolés** : « Pas d'impunité »

Extrait : [...] *Une arme de plus dans l'arsenal juridique. « Mon intention est aussi de renforcer la politique pénale du parquet en recourant, par exemple, à des interdictions de séjourner dans le centre-ville. » Le procureur de la République a aussi demandé à la direction départementale de la sécurité publique d'enquêter sur l'existence possible de filières ou réseaux, ces jeunes, mineurs ou pas, venant des mêmes villes du Maghreb [...]*

Cet article sera à l'origine d'un premier pic médiatique sur le sujet des MIE, notamment de ceux liés géographiquement à la Place de la République par le journal. En effet, en réaction à cet article, « *Nicolas Jacquet, procureur de la République du tribunal de grande instance de Rennes* » affirme deux jours plus tard que « *les poursuites judiciaires sont systématiques dès lors que les faits sont établis* ». Il est question pour ce dernier de « *mineurs étrangers isolés, impliqués dans des délits* » tandis que la question de la « pseudo-minorité » est remplacée par la question de l'évaluation de l'âge, déterminante dans la sanction à adopter. Le chemin est pris d'un renforcement de « *la politique pénale du parquet* ». Il introduit également la question des « filières ou réseaux » impliquant mineurs et majeurs.

¹³⁰ Nous avons pu remonter dans le journal *Ouest-France*, hormis l'affaire traitée au mois d'octobre 2015, à un vol en juillet 2015 et une agression en septembre 2013. Analyse *Europresse* effectuée sur l'ensemble du corpus *Ouest-France* autour des différentes acceptions de la catégorie MIE avec les mots-clés : *vol, agression, délinquant*.

Article du 02 mars 2016

Titre : Violences, vols : qui sont les « **mineurs** » en cause ?

Extraits : *Ils sont régulièrement interpellés pour vol, agression ou trafic de cannabis dans le centre-ville. La plupart de ces jeunes se disent mineurs pour éviter de lourdes sanctions.*

Enquête : *Pourquoi en parle-t-on ? La semaine dernière, six hommes ont été interpellés pour vol de portable ou agression dans les rues du centre-ville [...]. « Ces jeunes, nous les connaissons bien. Ils font partie d'un groupe de **mineurs étrangers isolés**. Enfin, on les appelle ainsi. Ils se disent mineurs, mais ils ont plus de 18 ans », confie un enquêteur de police. Si la justice retient leur minorité, les poursuites judiciaires seront moins sévères. Et c'est bien là le problème, selon les policiers, qui ont l'impression que ces délinquants jouissent d'une certaine impunité. « Ils n'ont peur ni de la police ni de la justice. » [...]*

*[...] Au début, ils se contentaient de vols simples, puis il y a eu des vols à l'arraché et des scènes plus violentes encore, avec des victimes sérieusement blessées. Une « montée en puissance » qui inquiète les autorités. Certains s'adonnent aussi au trafic de stupéfiants et veulent prendre leur part dans le trafic de cannabis. Ils convoitent le deal de rue, **sous les arcades de la place de la République** ou encore à Villejean [...]*

Une semaine plus tard, le 02 mars 2016, *Ouest-France* « enquête » sur ces jeunes, partant de son article du 27 février et des « *six hommes* » interpellés : de fait, il ne parlait la semaine précédente que de cinq. Cette enquête vise à comprendre qui ils sont et « pourquoi en parle-t-on ? ». Cette question est d'autant plus déroutante qu'elle est le fait de ceux qui en parlent tout en laissant indéfini un « on » qui fait également fonctionner une mémoire interdiscursive globale. Si le groupe et le réseau semblent identifiés tout autant que leurs délits (« *vol, agression ou trafic de cannabis* »), leur désignation est toujours difficile pour la police qui opère la même distinction qu'en octobre 2015 : « *Ils font partie d'un groupe de mineurs étrangers isolés. Enfin, on les appelle ainsi. Ils se disent mineurs, mais ils ont plus de 18 ans* ». Malgré une nouvelle citation du procureur Nicolas Jacquet affirmant que « *ces personnes mises en cause ne bénéficient pas d'une impunité* » et que « *de récentes condamnations à plusieurs mois de prison ferme [ont été] prononcées par le tribunal pour enfants* », le journaliste affirme de nouveau : « *si la justice retient leur minorité, les poursuites judiciaires seront moins sévères. Et c'est bien là le problème, selon les policiers, qui ont l'impression que ces délinquants jouissent d'une certaine impunité* ». Se positionnant ainsi du côté de la police face à la justice, il appuie ses dires par une citation qui, pourtant, ne révèle pas cette défiance police/justice dans la bouche du policier, mais plutôt une commune difficulté face à cette filière : « *Ils n'ont peur ni de la police ni de la justice.* ». Cet article cultive également le rapport ambivalent à la fausse minorité et la problématique de sa

désignation en utilisant des guillemets dans le titre autour de « *mineurs* » tout en utilisant « mineurs isolés » dans l'illustration de son article.

Article du 05 mars 2016

Titre : Agressions en centre-ville : la réaction du FN

Extrait : *Dans un communiqué d'Emeric Salmon, conseiller régional et responsable de la section Rennes du Front national, réagit aux récentes agressions dans le centre-ville de Rennes. « Ces derniers jours, des actes de délinquance se sont multipliés dans le centre-ville de Rennes. La violence de ces agressions inquiète légitimement les riverains. Ces actes sont commis par des « **prétendus mineurs** » étrangers isolés, gérés à grands frais par le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et donc, au final, par le contribuable. » ...*

*Il poursuit : « Les services de police et de gendarmerie réalisent un travail important en interpellant régulièrement ces délinquants. La justice, quant à elle, les remet systématiquement en liberté. Pendant ce temps, par voie de presse, on demande aux habitants rennais de ne plus sortir seuls en soirée. Il est urgent que des mesures fortes soient mises en œuvre pour sanctionner sévèrement ces agressions et écarter du territoire national les **délinquants étrangers mineurs ou non**. »*

Ce pic médiatique de février/mars 2016 se poursuit par la publication, sans autre forme de commentaire (c'est-à-dire ici sans même une analyse journalistique), d'un communiqué du conseiller régional et responsable de la section Rennes du Front national, Emeric Salmon, réagissant « *aux récentes agressions dans le centre-ville de Rennes* ». Ce dernier actualise la désignation du groupe en question à travers la formule « *prétendus mineurs* » étrangers isolés faisant référence à celles précédentes à travers les guillemets mais intégrant, au final une catégorie utilisée pour désigner l'ensemble des MIE : « mineurs étrangers isolés » : le lien est de nouveau renforcé. Ces actes seraient cautionnés par le département qui auraient la prise en charge de ces jeunes et par la justice qui les relâche sans cesse. Seuls « *les services de police et de gendarmerie* » trouvent grâce à ses yeux. Il se pose en protecteur des contribuables qui seraient taxés financièrement au nom de ces jeunes et des citoyens rennais à qui l'on demanderait de rester chez eux la nuit pour laisser place aux groupes « *délinquants étrangers mineurs ou non* ». Bien évidemment, rien n'a été retrouvé concernant « *par voie de presse, [une] demande aux habitants rennais de ne plus sortir seuls en soirée* ». Il avait été reporté, et cela est bien différent, que des agressions portaient sur des personnes isolées : on peut se demander si les cas d'agressions sur des personnes seules sont le seul apanage de ces jeunes ? Une nouvelle affaire est mentionnée

trois jours plus tard dans un article mentionnant les faits, les sanctions et les affaires antérieures. Un nouvel acteur de la « sécurité publique » témoigne, il s'agit du Directeur départemental adjoint de la sécurité publique.

Article du 09 mars 2016

Titre : République : des « **mineurs** » hors système

Extrait : *Le Département conteste les propos du Front national concernant les vols et agressions qui se multiplient à Rennes. La réaction du Front national concernant les agressions à répétition commises à par de **jeunes hommes se présentant comme des mineurs étrangers isolés** (Ouest-France du 5-6 mars) n'est pas du gout du conseil départemental. « Non, le Département ne prend pas en charge les **jeunes délinquants de la place de la République**, insiste Véra Briand, vice-présidente PS déléguée à la protection de l'enfance. Les individus dont il est question ne sont pas des **mineurs isolés étrangers** relevant des dispositifs et de la responsabilité du Département » [...]*

[...] Le plus âgé (17 ans) a été placé en détention, les deux autres (15 ans) en centre éducatif fermé, sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rendre en centre-ville. Tous trois seront jugés pour vol en réunion, fin mars, par le tribunal pour enfants.

Ce pic médiatique se termine le 09 mars avec l'intervention du Département en la personne de Véra Briand, vice-présidente PS déléguée à la protection de l'enfance, en réponse au communiqué du FN diffusé par le journal. Cette dernière opère la distinction, déjà présente chez les policiers interviewés, entre la catégorie des mineurs isolés étrangers « *relevant des dispositifs et de la responsabilité du Département* » et « *les jeunes délinquants de la place de la République* ». « *La reconnaissance du statut de mineur isolé* » ne peut ainsi être accordée que « *par les services du Département, actée par un juge* », ce qui « *permet à des jeunes en situation de vulnérabilité d'être pris en charge au titre de la protection de l'enfance* », ce qui ne serait donc pas le cas des affaires antérieures. Si nous pouvons nous interroger, *in fine*, sur le total abandon des jeunes « de la Place de République » par les services de l'État (et donc renvoyés aux seules fonctions régaliennes), la distinction semble nette et définitive. Eh bien non ! Alors que la mise en équivalence « mineur isolé », « mineur étranger » est attestée depuis longtemps avec « mineur isolé étranger », l'article conclut : « *le vide administratif et juridique exploité par ces jeunes délinquants multirécidivistes est désormais bien identifié. Les trois mineurs étrangers interpellés samedi pour des vols de portables n'ont pas été confiés à des travailleurs sociaux à l'issue de leur garde à vue* ». Les « jeunes délinquants multirécidivistes » restent ainsi des « mineurs étrangers » ...

Un deuxième pic médiatique se produira entre août et septembre 2016 avec pour point d'orgue un « dossier spécial » réalisé par *Ouest-France* sur les « mineurs étrangers délinquants » avec plusieurs articles le 15 septembre.

Article du 02 août 2016

Titre : Rennes. Les deux dealers proposent de la cocaïne à des... policiers !

Extrait : [...] *Les deux jeunes, originaires d'Algérie et de Libye, ont été placés en garde à vue ce mardi au commissariat de Rennes. Ils avaient proposé de la drogue à deux policiers en civil qui patrouillaient place de la République. [...] Les deux jeunes revendeurs étaient nouveaux sur Rennes et ne connaissaient pas les policiers de la brigade anticriminalité de la ville. Les deux suspects sont des **mineurs isolés**, originaires d'Algérie et de Libye [...]*

Le 1^{er} article du 02 août tourne en ridicule, à travers trois points de suspension, des « mineurs isolés » ayant proposé de la drogue « à des... policiers ». Deux jours plus tard, un nouvel article indique que l'un des deux jeunes a de nouveau été interpellé à deux reprises après avoir tenté de s'enfuir.

Article du 04 août 2016

Titre : Interpellé deux fois en quelques heures

Extrait : [...] *L'après-midi de mardi, le jeune homme propose avec un complice de la cocaïne à deux policiers qui passaient place de la République à Rennes. Les deux revendeurs sont interpellés et placés en garde à vue [...]. Les deux se disent mineurs. Le parquet décide de mettre fin à la garde et vue et remet une convocation au tribunal aux deux dealers. Ils ressortent libres vers 19h30 [...]*

Cette fois-ci ces deux jeunes ne sont plus qualifiés de « mineurs isolés » mais, plutôt, « se disent mineurs ». Le journaliste évoque ainsi un « test osseux » qui aurait été fait au mois de juillet et qui prouverait la majorité d'un suspect. Cette conclusion semble enclencher la machine judiciaire : « *le jeune voleur pourrait donc être jugé demain en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Rennes* ».

Article du 08 août 2016

Titre : **Onze personnes interpellées** la même nuit

Extrait : [...] *Le commissaire de police de permanence appelle à la plus grande vigilance : « Des alertes sont parvenues au commissariat dès le samedi matin : sous les arcades de République, des jeunes venaient importuner les gens aux distributeurs. Parmi les interpellés de la nuit, certains étaient déjà connus de nos services. Ce type d'agression est commis par des gens à l'affût de la moindre erreur, ou de la personne ivre, plus faible. » [...]*

Le 08 aout, c'est cette fois-ci 11 personnes interpellées pour « *vol ou agression* » dont 10 qui « *se sont présentées comme étant des mineurs isolés étrangers* ». L'article, qui laisserait croire à une organisation à 11 personnes, ne laisse finalement voir que des actes isolés ou en petits groupes. Le rapprochement de ces affaires est ainsi réalisé par le journal, qui convoquera le discours d'un commissaire de police pour appeler « *à la plus grande vigilance* », notamment « *sous les arcades de la République* ». De nouveau, parmi les interpellés, « *certain étaient déjà connus [des] services* ».

Article du 09 aout 2016

Titre : Deux jeunes voleurs condamnés et écroués

Extrait : *Le tribunal correctionnel a déclaré les deux jeunes, de nationalité algérienne, majeurs, et les a condamnés à 4 mois de prison. La brigade anticriminalité surveillait un trio qui accompagnait des personnes qui allaient retirer de l'argent, samedi soir, au guichet automatique, place Sainte-Anne à Rennes. Quand les trois jeunes ont réussi à isoler un homme, qui avait bu, et lui ont volé son portefeuille, les forces de l'ordre sont intervenues et ont placé les trois suspects en garde à vue (Ouest-France d'hier). « Le mensonge et ses limites ». Les trois voleurs se disaient mineurs et prétendaient avoir entre 15 et 16 ans. Peu probable si l'on considère leur stature. Et le médecin est venu conforter les doutes des enquêteurs. Leur dentition et le développement global de leur squelette orientaient davantage les policiers vers des personnes adultes, pour au moins deux d'entre eux [...]*

L'article du lendemain revient sur l'une des affaires présentées la veille et fait état de la situation de deux jeunes qui ont été « *condamnés et écroués* » après avoir été déclarés majeurs : « *le médecin est venu conforter les doutes des enquêteurs. Leur dentition et le développement global de leur squelette orientaient davantage les policiers vers des personnes adultes* ». L'intervention du journaliste est quant à elle surprenante en affirmant : « *les trois voleurs se disaient mineurs et prétendaient avoir entre 15 et 16 ans. Peu probable si l'on considère leur stature* ». Le pronom indéfini « on » laisserait penser que le journaliste aurait pu lui aussi constater visuellement cette « stature » : il n'en est très probablement rien. Le médecin quant à lui, en occultant toutes les questions soulevées par ses pratiques, ne s'intéresse pas à une quelconque « stature » pour déterminer l'âge mais procède à des tests dentaires et osseux. Ainsi déclarés majeurs, ils sont condamnés.

Article du 10 aout 2016

Titre : Un mineur poursuivi pour 4 cambriolages

Extraits : *La police a retrouvé ses traces suite à un autre vol dans le centre-ville, commis le lendemain des vols par effraction. Jeudi 4 aout, quatre cambriolages ont lieu dans des habitations, dans le quartier de Maurepas. La police intervient et fait les constatations d'usage. Trois jours plus tard, les forces de l'ordre interpellent 11 personnes, qui se disent mineures, pour des vols [...]*

[...] Un avis de recherche est lancé. La brigade anticriminalité a interpellé le suspect, lundi soir, dans le centre de Rennes. La police est persuadée qu'il est l'auteur des quatre vols, le mode opératoire étant le même à chaque fois. En garde à vue, il a reconnu le vol et les trois autres faits. Il a expliqué qu'il était arrivé il y a une quinzaine de jours d'Algérie. Il préfère, a-t-il déclaré, vivre dans un squat que dans une structure pour mineurs, trop contraignante à ses yeux. Les examens médicaux ont révélé qu'il est vraiment mineur. [...] Depuis juillet, ils sont des dizaines de jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, à commettre des petits délits dans le centre de Rennes. La police ne cache pas sa préoccupation, face à la recrudescence des vols, voire des agressions dans les rues de Rennes, notamment la nuit.

Le lendemain, un nouvel article traite de la situation d'un jeune parmi les « 11 ». Ce « mineur » vit dans un squat avec d'autres « *jeunes, mineurs ou jeunes majeurs* » et n'est donc pas suivi par les services sociaux. Les tests médicaux viennent cette fois-ci « *révé[er] qu'il est vraiment mineur* ». À travers cette formulation et l'adverbe « vraiment », il semblerait que le journaliste soit presque surpris qu'un de ces jeunes puisse être « *vraiment mineur* », que sa minorité soit réelle.

Article du 17 aout 2016

Titre : Prison ferme pour l'**ex-mineur isolé**

Extrait : *Un Algérien de 18 ans a été condamné, hier, pour avoir participé, vendredi, au cambriolage d'un restaurant rue Baudrairie. Ce jeune Algérien, hier, dans le box du tribunal correctionnel, ne s'exprime qu'en arabe. Il a été interpellé par la police, dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 4h30, rue Baudrairie, en plein centre de Rennes. En compagnie d'un autre jeune, il venait de cambrioler le restaurant *Vino & gusto* et de tenter de pénétrer par effraction dans l'établissement voisin, *Le Haricot rouge*, en lançant une plaque de fonte contre la baie vitrée.*

*Il charge son camarade. Chez *Vino & gusto*, les deux jeunes ont fait main basse sur le tiroir-caisse, des vêtements, deux couteaux, un téléphone portable... Comme son comparse, qui comparaitra prochainement devant le tribunal pour enfants, le prévenu s'est d'abord prétendu mineur. Les tests osseux attestant formellement de sa majorité, il a fini par reconnaître avoir 18 ans révolus [...]*

Un article du 17 aout traite de nouveau d'un jeune s'étant « *d'abord prétendu mineur* » avant de reconnaître, suite à des « *tests osseux attestant formellement de sa majorité* », avoir plus de 18 ans. Deux ajouts nous interpellent ici : le fait qu'il soit mentionné que ce jeune « *ne s'exprime qu'en arabe* » à la barre (pouvait-il faire autrement que de parler sa langue ? ; ou alors le journaliste avait-il la preuve qu'il parlait également français ?) et qu'il soit désigné comme un « *ex-mineur isolé* » alors qu'il ne serait là que « *depuis vingt-cinq jours* ». D'une part cette formulation semble fautive au regard de la définition apportée par le Département, d'autre part, à travers le préfixe *ex-*, elle introduit le signe « d'une sortie de (quelque chose) » – ici de la protection de l'enfance – ce qui semblerait arranger les affaires (mais de qui ? de la justice ? du journaliste ? de la société ?) pour aboutir à de la « *prison ferme* ».

Article du 27 aout 2016

Titre : Un **faux mineur pickpocket** condamné à quitter la ville

Extrait : [...] *Le 5 aout au matin, le quinquagénaire s'était fait ceinturer, place de la République, par le jeune SDF qui en avait profité pour lui subtiliser sa montre [...]*

Le 27 aout, un nouvel article avec une affaire similaire : un jeune homme « *qui se prétend mineur malgré le démenti des tests osseux, a finalement été interpellé* » après un vol. Il n'est plus question ici de « *prétendu mineur* » ou « *d'ex-mineur isolé* » mais bien d'un « *faux mineur* », désormais « *pickpocket* » s'attaquant à une personne vulnérable. Une sanction le condamnant « *à quitter la ville* » est prononcée.

Article du 02 septembre 2016

Titre : Altercation dans un bus : trois jeunes interpellés

Extrait : ... *Trois jeunes se disant mineurs étrangers isolés, soupçonnés d'avoir participé aux faits, ont été interpellés mercredi soir place de la République, à Rennes. Ils ont été placés en garde à vue. Des examens osseux ont permis de déterminer que deux d'entre eux étaient majeurs. Ils seront poursuivis ce vendredi, en comparution immédiate, devant le tribunal correctionnel. Le mineur sera présenté au parquet qui décidera des poursuites judiciaires à donner ...*

Une nouvelle agression début septembre fait cette fois réagir la CFDT Transports urbains de Keolis Rennes. Un « *contrôleur et délégué SNTU-CFDT* » fait part de « *l'insécurité grandissante dans les transports* » quand le même jour un autre article indique que trois

jeunes « *se disant mineurs étrangers isolés* » ont été interpellés dans un bus. Les actes révélés par l'employé sont attribués « *à la présence de jeunes dealers, délinquants, mineurs isolés...* ».

Article du 03 septembre 2016

Titre : **Mineurs étrangers isolés** : le FN s'inquiète

Extrait : *Gilles Pennelle, président du groupe Front national au conseil régional, pointe du doigt les faits divers à répétition qui impliquent des **mineurs étrangers isolés**. « Les interpellations sont quasi quotidiennes. Plus d'une centaine d'entre eux sont connus des forces de police, leurs procédés également : chaque soir, après s'être rassemblés place de la République, ils partent rançonner les Rennais vulnérables aux sorties des bars et boîtes de nuit. Réunis en bandes et extrêmement violents, ils sèment la terreur, transformant le quotidien des Rennais, pourtant attachés à une vie nocturne et festive, en véritable calvaire », écrit Gilles Pennelle, dans un communiqué. Pour lui, « la plupart sont de **faux mineurs étrangers**, mais de **vrais clandestins délinquants**, entièrement à notre charge par le biais du conseil départemental (logement, frais de santé, etc.). Les tests osseux, parfois pratiqués et par ailleurs extrêmement coûteux pour la Sécurité sociale, démontrent régulièrement que ces '**mineurs**' ne le sont pas. » Le responsable du FN dénonce également « le laxisme de la part de certains magistrats. Les forces de police, qui prennent de nombreux risques à les interpeler chaque soir, sont excédées. »*

De la même façon que lors du 1^{er} pic, ces affaires feront réagir le FN via un communiqué qui sera traité de la même façon par *Ouest-France* : une citation en « bloc », entre guillemets, des propos de Gilles Pennelle, alors président du groupe Front national au conseil régional, sans analyse journalistique¹³¹. Ce qui était pointé comme des « petits délits » mais récurrents auparavant est dénoncé ici comme « extrêmement violents », semant « la terreur ». Le « faux mineur » exprimé par un journaliste précédemment devient ici des « *faux mineurs étrangers* » rétablissant le lien avec la catégorie MIE pour de « *vrais clandestins délinquants* ». Le lien avec les MIE est de nouveau réalisé en affirmant que les personnes concernées sont « *entièrement à notre charge par le biais du conseil départemental (logement, frais de santé, etc.)* » comme le sont les MIE au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). D'ailleurs, le journaliste lui-même parle des « *faits divers à répétition qui impliquent des mineurs étrangers isolés* » pour introduire le communiqué, faisant définitivement oublier les préconisations du Département. Les tests osseux subis par

¹³¹ Adresse URL de l'article permettant d'observer le « bloc » de texte : [<https://www.Ouest-France.fr/bretagne/rennes-35000/mineurs-etrangers-isoles-le-fn-sinquiete-4453475>], consultée le 17/12/2017.

les jeunes se retournent contre eux car « *extrêmement couteux pour la Sécurité sociale* ». Une nouvelle fois, l'opposition police / justice est mise en scène (« *le laxisme de la part de certains magistrats. Les forces de police, qui prennent de nombreux risques à les interpeler chaque soir, sont excédées* ») alors que, de fait, aucune plainte directe concernant un « laxisme » des magistrats n'a jamais été repérée chez les policiers dans le journal.

Article du 08 septembre 2016

Titre : **Quinze mineurs étrangers interpellés** à République

Extrait : [...] *Vaste opération de police, hier, en fin de journée, sous les arcades de République. Une quinzaine de **mineurs isolés, ou prétendant l'être**, ont été interpellés et conduits au commissariat. Reportage. Sous les arcades, une quinzaine de jeunes occupent le terrain. Soudain, des policiers, en vélo, de la brigade spécialisée de terrain investissent les arcades et en bloquent les accès. Au même moment, des hommes de la brigade anticriminalité et de la section d'intervention surgissent de leurs véhicules et, eux aussi, coupent toute voie de fuite à leurs « cibles ». Le secteur est bouclé [...]. « Nous avons agi sur réquisition du procureur de la République dans une opération de lutte contre la délinquance, contre le trafic de stupéfiants, les vols, le recel, explique un officier. Le périmètre d'action ne concerne pas que la place de la République mais l'ensemble de l'hyper centre-ville. » Reste que les fonctionnaires ont concentré leur action sur la place de la République en général et les arcades en particulier, squattées, depuis des mois déjà, par des bandes de jeunes souvent originaires de villes situées à la frontière maroco-algérienne [...]*

Le 08 septembre, un journaliste publie un « *reportage* » sur l'interpellation de « *quinze mineurs étrangers* » qualifiés également de « *mineurs étrangers isolés, ou pseudo-mineurs* ». Ce dernier semble cette fois-ci au cœur de l'action, photo à l'appui et descriptions détaillées : la narration prend le tournant de la mise en scène et de la spectacularisation de la scène. L'évolution du rapport de force entre policiers et interpellés est décrypté : « [...] *le rapport de force n'est clairement pas en leur faveur, mais certains affichent toujours un air de défi. Ils ne semblent pas vraiment impressionnés [...]* ». L'opération est saluée par le maire adjoint à la sécurité.

Article du 9 septembre 2016

Titre : L'accolade du pickpocket, un geste violent

Extrait : Un **pseudo-mineur étranger isolé** est parti, hier, pour six mois en prison. Il avait subtilisé le portefeuille d'un passant à République. Mardi, vers 22 h, un étudiant rejoint République, où il doit prendre son bus. Un autre jeune l'aborde au niveau des bacs à fleurs. Il lui propose du shit. Essayant un refus, il prend l'étudiant dans ses bras, l'enlace et en

*profite pour lui faire les poches de son sac à dos. La technique est régulièrement utilisée, depuis plusieurs mois, par les **mineurs ou pseudo-mineurs étrangers**, errant du côté de République, de la place Sainte-Anne ou des Lices. La ruse de pickpocket a l'avantage d'éviter le recours à la violence, et donc d'inciter les tribunaux à la clémence. Hier, le ton s'est durci en correctionnelle [...]. Le jeune, qui se dit libyen et prétend avoir 16 ans, a été interpellé, en état d'ivresse, peu après le vol, dans la station de métro République. Il était en possession des 25 € dérobés dans le portefeuille. Les tests osseux attestent de sa majorité [...]*

Une nouvelle affaire éclate le lendemain, impliquant un « *pseudo-mineur étranger isolé* ». Il ferait partie d'un groupe de « *mineurs ou pseudo-mineurs étrangers, errant du côté de République, de la place Sainte-Anne ou des Lices* ». L'errance mentionnée semble ramener à une catégorie de jeunes déjà perçue par Angelina Etienne en 2002 avec celle nommée de fait « les errants ». Le débat se porte ici sur la nature du geste – « *l'accolade* » – et son niveau de violence. Finalement « *les tests osseux attestent de sa majorité* », il est incarcéré.

Article du 14 septembre 2016

Titre : Nathalie Appéré, maire PS : « Mon cap est clair ! »

Extrait : [...] *Comment gérer la problématique des **mineurs étrangers**, qui sèment le trouble à République ? C'est très clair, je ne laisserai pas de **petites bandes** faire la loi sur la place de la République. Des opérations de police ont eu lieu il y a quelques jours encore. Elles ont permis des interpellations et des condamnations. Je souhaite qu'elles se multiplient, avec une présence policière qui doit être forte, visible et régulière [...]*

Le 14 septembre, le journal *Ouest-France* invite la maire de Rennes, Nathalie Appéré, à réagir à « *la problématique des mineurs étrangers, qui sèment le trouble à République* », l'incluant ainsi dans les « *dossiers chauds de la ville* ». Cette dernière insiste sur le travail et les résultats des différents acteurs tout en affirmant qu'elle « *ne laisser[a] pas de petites bandes faire la loi sur la place de la République* ».

Ce deuxième pic se terminera par un « dossier spécial » sur les « *mineurs étrangers délinquants* » le 15 septembre. Comme nous l'avons déjà dit, ce dernier a impliqué une très forte communication par le journal *Ouest-France* via une large diffusion en gros titre de ce dossier dans tous les commerces de la ville avec les affichettes jaunes distribuées aux revendeurs. Contrairement aux habitudes rarement bouleversées, les affichettes ne contenaient à Rennes qu'un titre (au lieu de deux) formulé de la façon suivante « *Mineurs*

isolés délinquants : notre enquête ». Un encart était consacré à cette enquête sur la Une et, à l'intérieur du journal, une page entière lui est consacrée (Cf. « Annexe 29 »). Il s'agit ainsi de ce que Grosse et Seibold ont appelé une « hyperstructure » où « *plusieurs articles (ou contributions) sont réunis autour d'un même sujet* » (1996 : 55). Chacun a le rôle de renseigner le lecteur sur un aspect du sujet central. Ainsi, la thématique centrale ici est les MED et non pas des MIE pris dans des faits de délinquance. D'une part, ce basculement énonciatif, propre à créer une nouvelle catégorisation par l'essentialisation de la délinquance chez ces mineurs-étrangers-délinquants, et, d'autre part, le titre de l'hyperstructure, coordonnent, ici, la lecture qui est faite des articles. En plus de l'article cité, deux autres articles font le lien avec les « mineurs isolés étrangers » par une définition en bas de page et l'interview de la « *défense* » des MED, « *démunie et inquiète* » qui pointe cependant le risque d'amalgame avec de « *vrais mineurs isolés* » : amalgame qui est pourtant entretenu par le même journal sur toute l'année d'enquête au risque de voir cet article comme un faire-valoir d'exhaustivité pour le journal.

Article du 15 septembre 2016 (hyperstructure : dossier spécial MED¹³²)

Titre : ***Mineurs étrangers délinquants : le casse-tête***

Extrait : *Présents à Rennes depuis 2013, les **mineurs isolés étrangers délinquants** posent un vrai problème à la ville, à la police, à la justice, mais aussi aux acteurs sociaux. État des lieux d'un enjeu de société. Pourquoi, comment ? Depuis quand se pose le problème des **mineurs étrangers isolés délinquants** ? Selon Patrick Chaudet, directeur départemental de la sécurité publique, le phénomène remonte à septembre 2013. « La toute première vague arrivée à Rennes a été constituée par des jeunes venus de villes situées à la frontière entre l'Algérie et le Maroc. On estimait alors leur nombre à une quarantaine. Ils occupaient notamment les arcades de la place de la République. » Des arcades auparavant squattées par des dealers dont l'activité avait été sérieusement malmenée par des opérations anti-stupéfiants au Blosne et à Villejean. Lors de l'été 2015, plusieurs règlements de compte ont été observés entre les dealers « historiques » de République et les nouveaux arrivants. Et comme la nature a horreur du vide... [...]*

[...] Quelle est l'action de la ville de Rennes ? « Nous sommes bien sûr très attentifs à cette situation de montée de la délinquance place de la République mais aussi dans d'autres quartiers de Rennes, comme la place Sainte-Anne », explique Hubert Chardonnet, maire adjoint chargé de la sécurité. La ville qui est aussi partie prenante. « Mais la réponse première ne peut pas venir de la ville de Rennes qui ne dispose pas des compétences

¹³² Le 15 septembre 2016, une page entière est consacrée aux « mineurs isolés délinquants » (MED), complétée d'une large diffusion en gros titre (le même) dans tous les commerces de la ville avec les célèbres affichettes jaunes distribuées aux revendeurs.

nécessaires. Elles sont l'apanage de l'État et de la justice. » Mais la ville ne reste pas inactive pour autant. « Nous réfléchissons toujours à la sécurisation des abords des arcades qui, je le rappelle, sont un domaine privé appartenant à La Poste. » De nouvelles études sur des aménagements de la place de la République devraient être étudiées dans les prochaines semaines.

Ainsi, l'article principal « *Mineurs étrangers délinquants : le casse-tête* » met en équivalence MED avec « *mineurs isolés étrangers délinquants* », « *mineurs étrangers isolés délinquants* ». Les origines des MED, leur mode opératoire, leurs activités ... sont décrites. Le Département et la ville sont appelés à s'exprimer, notamment sur les MIE pour le premier. Aucun ne parle de « mineur étranger délinquant » qui restera ici une catégorie médiatique.

Article du 15 septembre 2016 (hyper-structure : dossier spécial MED)

Titre : « *Davantage d'agressivité depuis cet été* »

*Mais, que fait la police ? Plus largement, quelle réponse les autorités proposent-elles face à ces agressions ou incivilités qui gangrènent le centre-ville ? « En mars, un groupe local de traitement de la délinquance s'est formé à mon initiative, dévoile le procureur, Nicolas Jacquet. Des représentants du parquet, de la police, de la protection judiciaire de la jeunesse, mais aussi de la mairie, de la préfecture et du conseil départemental se réunissent régulièrement pour établir un diagnostic et définir des actions. » [...] La résolution du problème en centre-ville aurait été en bonne voie, aux mois de mai et juin. « La situation s'était améliorée, » assure Nicolas Jacquet. Avant, à nouveau, de se détériorer, cet été. « Une nouvelle vague de **jeunes délinquants se présentant comme des mineurs étrangers isolés** est arrivée sur Rennes. » Avec, pour le coup, davantage de **vrais mineurs** au comportement « plus agressif », selon le procureur. Les cambriolages, les vols avec violence sont venus allonger la liste des infractions. « Certains jeunes, qu'il convient de distinguer de ceux accueillis par le Conseil départemental au titre de la protection de l'enfance, sont sourds à toute mesure d'insertion et ne viennent que pour commettre des actes de délinquance. » Pour eux, la réponse pénale s'est encore durcie, ces dernières semaines. En correctionnelle, mais pas seulement [...]*

Dans un autre article « *Davantage d'agressivité depuis cet été* », le procureur Nicolas Jacquet est de nouveau sommé de s'expliquer. Il parle de « *jeunes délinquants se présentant comme des mineurs étrangers isolés* » et explique un phénomène de « *vagues* » d'arrivées, une aurait précédé mai 2016, l'autre aurait commencé en juillet 2016. Ainsi questionné, le procureur donne des chiffres et des mesures prises afin d'endiguer le problème : il semble dans le devoir de montrer que la justice n'est pas laxiste, comme les articles et le FN le

laissent entendre depuis un an. La période est ainsi dans le durcissement dans la répression vis-à-vis de ces jeunes, l'intervention sociale ayant totalement disparu.

Article du 15 septembre 2016

*Titre : Le **jeune isolé** avait tenté de tromper le tribunal*

*Extrait : Se mélangeant dans ses identités, un **jeune homme isolé** est pris en flagrant délit de mensonge à la barre du tribunal. Le 2 septembre dernier lors de l'interpellation d'un groupe de **mineurs étrangers isolés** place de la République à Rennes, les agents de police surprennent un jeune homme d'allure suspecte s'éclipser à pied. Ils tentent de l'interpeler mais ce dernier refuse, se débat et tient des propos grossiers dans un français approximatif. Mis à terre, un reste de cannabis est retrouvé à côté de lui [...]*

Un autre article, le même jour mais hors hyperstructure, traite d'un « *jeune isolé [qui] avait tenté de tromper le tribunal* ». Il faisait partie d'un « *groupe de mineurs étrangers isolés* » interpellé Place de la République, les faits sont décrits ainsi : « *les agents de police surprennent un jeune homme d'allure suspecte s'éclipser à pied. Ils tentent de l'interpeler mais ce dernier refuse, se débat et tient des propos grossiers dans un français approximatif. Mis à terre, un reste de cannabis est retrouvé à côté de lui* ». Nous voyons, une nouvelle fois, que des questions linguistiques sont intégrées à la description de l'individu, et elles ne lui sont pas favorables chez le journaliste. Ce dernier traitement médiatique étudié comporte l'ensemble des faits « à charge » contre les MED dans le *Ouest-France* : mensonges, âge, vols, nationalités et... réduction de peine...

Face aux faits divers médiatiques liant discursivement MIE et délinquance dans le centre-ville de Rennes, existe-t-il des articles montrant des MIE dans des situations de « non-délinquance » ? Quels problèmes cela pose-t-il ? Sur la période de notre recherche, aucun article ne répond à des attributs axiologiques positifs en ce qui concerne des MIE à Rennes. Nous avons pu constater que « les autres » sont toujours traités de façon neutre, impersonnelle et jamais comme acteurs. Ils viennent simplement en comparaison de ce qui est devenu au fil de l'année les « mineurs étrangers délinquants ». Ainsi, comme le titre un article du *Ouest-France* du 02 mars 2016, « *Il y a ceux qui sont pris en charge... et les autres* ». De fait « *ceux qui sont pris en charge* » par l'ASE, la majorité, n'apparaissent pas dans le journal entre septembre 2015 et septembre 2016 quand « *les autres* », la minorité, y sont régulièrement exposés. Des problèmes similaires de délinquance attribuée à des jeunes de

nationalité étrangère en réseau ou errants sont également répertoriés à Nantes, Montpellier, Marseille, Paris ... tout en n'offrant pas le même traitement médiatique des médias locaux¹³³. Cette question est enfin d'autant plus dramatique que de nombreux articles du journal *Ouest-France* sur les MIE servent désormais de ressources pour des sites d'extrême droite, ce que nous avons appelé la « fachosphère » : des sites web comme *Causeur.fr*, *Peupledefrance.com*, *Breizh-info.com*, *Valeursactuelles.com*, *Ripostelaique.com*... y font référence pour apporter de la crédibilité à leurs propos.

¹³³ Un exemple, adresse URL : [<http://www.midilibre.fr/2017/05/28/a-montpellier-une-nuee-de-larcins-par-des-mineurs-isoles-aux-abois,1513076.php>], consultée le 17/12/2017.

CHAPITRE 12 : La presse locale

A titre de comparaison à l'échelle locale du journal *Ouest-France*, nous avons décidé de répertorier de la même façon les articles traitant de personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » (ou de divers autres acceptions) dans le magazine bimestriel d'information municipale *Les Rennais* et le mensuel local *Le Mensuel de Rennes* sur la même période. Ces deux médias se révélant être des sources quantitativement restreintes d'articles sur les publics visés (9 articles pour *Les Rennais* et 15 articles pour *Le Mensuel de Rennes*) contrairement à *Ouest-France* (188 articles), nous nous contenterons ici d'une brève lecture diachronique de ceux-ci en relevant au passage les modalités de désignation des catégories mises en discours. Pour un aperçu complet des articles, voir l'« Annexe 26 » pour *Les Rennais* et l'« Annexe 27 » pour *Le Mensuel de Rennes*.

Le magazine *Les Rennais*, diffusé dans toutes les boîtes à lettres de Rennes, offre une scène publique à l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal. Le PS, à la tête de la mairie sur la période 2016-2017 avec sa maire Nathalie Appéré, se voit offrir une couverture supplémentaire par la possibilité qui lui est offerte de communiquer sur ses réalisations par ce biais. Ainsi, une tribune est offerte à cette dernière en page « Solidarité » dans le magazine n°25 de novembre et décembre 2015. La maire revient ainsi sur sa déclaration visant à « affirmer l'engagement de Rennes dans le réseau des villes solidaires, pour l'accueil des réfugiés de guerre syriens ». Elle en profite pour revenir sur ses propres réalisations en matière d'accueil des « migrants » et de demandeurs d'asile, tout comme son adjoint à la solidarité, Frédéric Boursier, présentant le dispositif CooRUS. Les associations rennaises sont également mises en valeurs pour leur aide à ces mêmes personnes. Cet article répond à deux précédentes invectives lors du numéro précédent. La première de la part du groupe Écologiste demandant notamment la mise à l'abri de migrants à la rue tout en renforçant « l'action en faveur du logement très social » avec l'aide des associations. La seconde du Parti de gauche – Front de gauche qui a profité de son espace d'expression public pour dénoncer le « traitement inhumain des migrants » par le PS, notamment vis-à-vis de demandeurs d'asile somaliens expulsés du parc des Gayeulles à la demande de la mairie. Le groupe se range ainsi avec les associations pour les prendre en charge. Le même groupe

dénoncera dans le numéro suivant les imperfections du dispositif CooRUS pour les demandeurs d'asile quand le Groupe radical de gauche demande à la mairie de réaliser ses actes après s'être honorée de proposer des solutions de logement à toutes les personnes démunies, demandeurs d'asile compris. Le groupe Socialiste profite lui de l'espace d'expression politique du numéro de mai-juin 2016 pour souligner les emplois créés par les investissements publics réalisés. L'exemple est pris de la Cité Internationale Paul Ricoeur qui « accueillera chercheurs et doctorants étrangers, contribuant ainsi au rayonnement international de notre ville tout en permettant à l'excellence rennaise d'y trouver des milliers d'ambassadeurs ». Deux articles montrent des activités associatives dans la ville. L'association Mosaïque Bretagne Maroc présente « un cours de gymnastique douce pour prévenir le diabète – auquel sont plus exposées les femmes originaires du Maghreb » dans le numéro de septembre-octobre 2015. Des soirées Go Zpeak sont également présentées en mai/juin 2016, permettant de réunir des « participants de tous les horizons » autour de leur(s) langue(s) : ainsi ils « peuvent gratuitement y échanger dans de multiples langues, de l'italien au néerlandais en passant par l'arabe ». Les « ressortissants européens » sont quant à eux informés du moment où ils recevront leur carte d'électeur pour les futures élections locales dans le numéro de novembre-décembre 2015.

Ainsi, parmi le peu d'articles recensés, une trame cohérente avec *Ouest-France* semble se dessiner : la ville et le PS se positionnent comme acteurs de l'accueil des personnes migrantes, mais cette position est remise en cause par les autres partis politiques locaux et les associations. Le public des chercheurs et doctorants étrangers est particulièrement visé par la ville pour favoriser son « rayonnement international ». On retrouve un tissu et un dynamisme associatif certain dans la ville, notamment vers les personnes migrantes ou issues de l'immigration.

Le *Mensuel de Rennes* se veut lui indépendant politiquement, il se décrit lui-même comme « le magazine indépendant d'infos locales consacré à l'actualité de Rennes – Tous les mois, des enquêtes, dossiers, reportages, interviews... – Des sujets inédits, lus nulle part ailleurs, un ton « poil à gratter », une large place à la photo, une continuité sur le web ». Apparu en 2009, il tirait alors à 9000 exemplaires. Au cours de notre enquête, ce mensuel a été repris par *Le Télégramme*, dont le quotidien est en concurrence directe avec *Ouest-*

France en Bretagne. Il a été cependant affirmé que « *la ligne éditoriale sera conservée* », tout comme les emplois des jeunes journalistes qui composent l'équipe. Nous retrouvons en effet, sur les quinze articles répondant à notre trame, des articles détaillés sur chaque sujet abordé. Le premier observé, dans le n°72 de septembre 2015, évoque « *La douleur des kurdes en exil à Rennes* ». L'article traite ainsi de faits internationaux décrits par des rennais hétéro-désignés comme « *exilés* » ou auto-désignés comme « *réfugiés politiques* » comme le journaliste le mentionne pour certains. Il ne s'agit ainsi pas ici d'un traitement d'un fait divers mais du vécu collectif du peuple kurde à travers des situations familiales et individuelles. L'histoire des interviewés, perçus dans ce qu'ils sont « *émigrés* » et non comme immigrés, reçoit de fait un traitement empathique. Le n°73 d'octobre suivant offre quant à lui pas moins de quatre articles semblant se répondre. Un premier encart, dans la rubrique « *Ça s'est passé le...* » qui revient sur les événements rennais du mois passé, intitulé « *Des migrants somaliens en sursis* » évoque la situation des dix-huit demandeurs d'asile somaliens ayant planté des tentes dans le parc des Gayeulles à Rennes. Le journal conclut ainsi sa présentation des faits : « *la ville de Rennes plaidait devant le tribunal pour obtenir un avis d'expulsion. Les migrants obtiennent un sursis d'un mois. Le temps pour la préfecture de vérifier leur identité* ». En contrepoint quelques pages plus loin, le journal revient dans sa rubrique politique « *Les crabes dans la Vilaine* » sur les propos de Nathalie Appéré quant à l'accueil des migrants à Rennes. Sous les mots-clés « *Europe* » et « *Émotion* », l'article cite la maire de Rennes avant de déconstruire son discours : il ne s'agirait non plus d'un engagement supplémentaire mais « *sur le plan technique* », de la mention d'un dispositif existant depuis 2011 (dispositif d'hébergement d'urgence nommé CooRUS), soit trois ans avant son élection, géré par la SEA 35 (la ville ayant un rôle de simple financeur), et qui voit son nouveau protocole, d'ailleurs, se durcir. Le journal y voit, de la part de la ville, « *peut-être* » un moyen « *pour libérer de la place* ». Finalement, la conclusion va plutôt dans un désengagement de la ville face aux responsabilités de l'État et du Département. Quelques pages plus loin, c'est finalement la Préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes (nommé « *Préfecture de Rennes* ») qui est dans le viseur du journal. Deux articles associés y dénoncent divers mauvais traitements fait aux « *étrangers* » : « *temps de traitement des dossiers, décisions arbitraires, comportements discriminatoires envers les demandeurs d'asile...* ». Ils s'appuient sur un rapport de l'Inspection Générale des Inspections (IGA) de 2014 faisant figurer cette Préfecture parmi les neuf « *pires* » de France, mais également sur des acteurs

associatifs, une avocate de la défense et une ancienne salariée dénonçant ces pratiques. Les articles, à charge, laissent entrevoir des personnes discriminées pour leurs origines, manipulées, découragées face à des traitements inhumains, voire « racistes ». Plus que des comportements individuels des salariés, c'est la machine institutionnelle et le fichage qui sont dénoncés (comme des « menaces sur le droit d'asile »), appuyés par un chef de service peu conciliant et un Préfet « qui ferait la sourde oreille ». Le numéro 74 de décembre reviendra quant à lui, dans sa rubrique « Ça s'est passé le... », sur la venue de Christine Taubira à Rennes le 11 novembre précédent. La présence de deux collectifs rennais (*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers* et *Si on s'alliait ?*) est mentionnée pour accueillir la ministre de la Justice : le premier pour manifester, le deuxième pour obtenir un rendez-vous avec la Préfecture concernant les affaires déjà évoquées précédemment : « mission réussie » conclut le journal. Sur le même mois de décembre, deux articles en ligne¹³⁴ reviendront sur deux manifestations organisées le même mois « en soutien aux sans-papiers » puis pour « l'accueil des migrants », comprenant « pas seulement les réfugiés syriens, mais l'ensemble des migrants (politiques, économiques, victimes de conflits ou du changement climatique...) » tout en expliquant leurs objectifs.

L'année 2016 et le numéro 75 de janvier offre à « *L'actu* » un court article sur les « 250 [...] jeunes étrangers et leurs proches pris en charge par la cellule rennaise de l'Académie dédiée à l'accueil des populations étrangères » depuis la rentrée. Encore une fois, le mensuel procède à une description du service avec une citation d'une responsable suivie d'une version « des collectifs et des syndicats », bien moins optimiste que la première : si l'accueil a eu lieu, nombre d'enseignants se trouvent démunis lorsqu'ils ne font pas partie de structures spécifiques, comme il en existe peu dans le département... Toujours dans « *L'actu* », un long article est consacré à la mort de Babacar Guèye, « jeune sénégalais [...] tué à Rennes lors d'une intervention de police au cours de laquelle il avait fait usage d'un couteau » : le journal enquête sous le titre suivant : « *Un mort, plusieurs versions* ». Le décès, encore récent (3 décembre 2015), n'étant de fait pas encore jugé. Le journal interview à la fois l'ami chez qui était Babacar Guèye et la police : les deux versions divergent en certains points ; les enquêtes sont présentées comme étant en cours. Dans la deuxième partie du numéro de décembre, deux articles consacrés au club du CPB Bréquigny apparaissent dans

¹³⁴ Les articles en ligne du site internet du *Mensuel de Rennes* ont, à l'heure de l'écriture de la thèse, disparu. Adresse URL : [<http://www.rennes.lemensuel.com>]. Ils sont disponibles dans l'« Annexe 27 ».

« *Le Mag* ». On y voit l'importance « sociale » d'un club « de quartier » où « 29 nationalités défendent le même maillot ». Ce club porte en effet le même nom qu'un quartier du sud-ouest rennais ; il est décrit comme ayant « une mixité culturelle sans égale », un « côté 'Tour de Babel' du ballon rond », comme un témoignage « du fameux "vivre-ensemble" »... à l'heure où cette « idée [est] mise à rude épreuve ». Le deuxième article met en scène un « gamin originaire du Maroc » devenu un pilier de l'équipe première.

Les prochains articles recensés datent d'août 2016 où le mensuel reviendra avec un article en ligne sur « l'affaire Babacar Guèye » qui sera « classée sans suite ». En effet, le Parquet de Rennes a retenu « la légitime défense des policiers » : le journal revient alors sur les faits et les interviews accordées au moment de l'affaire (voir article du mois de janvier). Le numéro 83 de septembre 2016 évoque, dans un court article, les « huit mois de répit pour les migrants de la Poterie ». Il est ainsi question du « squat de la Poterie », autrement appelé « Les jardins de la Poterie » par son officialisation, déjà mentionné par le journal *Ouest-France*. Le tribunal accorde ainsi un délai au « 160 migrants », « venus d'Afghanistan, d'Albanie ou de Mongolie », qui devront maintenant reprendre leurs démarches administratives, « la plupart d'entre eux ont été déboutés du droit d'asile ». Le même mois, un article en ligne revient sur ce que *Ouest-France* a catégorisé comme les « mineurs étrangers délinquants », sous le titre « interpellations à République : trois placements en rétention administrative ». Ici, « quinze jeunes » ont été interpellés : « trois personnes majeures en situation irrégulière » ont été dirigées vers le CRA, la personne mineure « confiée au foyer de l'enfance », les « onze autres interpellés ont été relâchés quelques heures après » sans poursuite. En deuxième partie, le mensuel revient sur le climat de peur « pas nouveau » ressenti par les « riverains de République face au trafic de drogue » et une lettre de la CFDT transports urbains de Keolis dévoilant « une insécurité grandissante » sur la même place. Le procureur de la République Nicolas Jacquet affirme alors que les contrôles vont « s'intensifier ».

Ainsi, à l'échelle hyper-locale, ces deux types de magazines (l'un de la ville de Rennes, l'autre indépendant politiquement) se disputent, parmi d'autres médias et avec la PQR *Ouest-France* l'information sur la vie locale. Les échelles et les politiques éditoriales sont en tout point différents entre la PQR la plus diffusée en France, un magazine de la ville distribué

gratuitement à tous les habitants tous les deux mois (120 000 exemplaires) et un mensuel indépendant tiré à quelques milliers d'exemplaires. Le magazine *Les Rennais* semble offrir une large place à la communication de la maire de Rennes, Nathalie Appéré, notamment lorsqu'elle évoque sa volonté faire de cette ville une « ville solidaire à l'accueil des réfugiés », qui ne souffre alors d'aucune contradiction possible. Les seules réponses possibles à l'intérieur du magazine sont celles offertes à l'expression des autres groupes du Conseil municipal dans des petits encarts dans les dernières pages : si la contestation existe bel et bien (groupes Écologistes, Parti de gauche – Front de gauche, Groupe radical de gauche), elle ne peut que difficilement s'exprimer en quelques mots. En ressort ainsi une ville engagée sur les questions migratoires, avec une forte vitalité associative associée à la ville, avec une visée de ce que nous pourrions appeler « l'excellence étrangère », bien représentée par les chercheurs et doctorants étrangers. Ainsi le magazine semble moins fonctionner sur les « faits divers » ou les « faits d'actualité » que sur la promotion du bien-être social dans la ville, de ses valeurs humanistes qui seraient partagées et les actions positives et désintéressées de la ville. Nous rejoignons donc les propos de Christian Le Bart, résumant son article « Les bulletins municipaux¹³⁵ : une contribution ambiguë à la démocratie locale » ainsi :

Les producteurs de bulletins municipaux (élus et journalistes municipaux) s'efforcent de présenter cette presse comme une contribution centrale à la démocratie locale, au motif qu'elle informerait les citoyens sur les décisions prises. Ses fonctions les plus décisives sont pourtant ailleurs : dans la célébration récurrente du territoire communal et de la collectivité des citoyens, auxquels la presse municipale offre une identité sociale, ainsi que dans la mise en valeur de l'action municipale, action à laquelle sont assimilées toutes les manifestations locales positives. De la sorte, le bulletin répond à la fois aux attentes politiques de ses producteurs et aux attentes symboliques de ses destinataires. D'où son succès... (LE BART, 2000 : 175)

Face à lui, *Le Mensuel de Rennes* est caractérisé, contrairement à *Les Rennais*, par la nécessité de se vendre afin d'exister¹³⁶. Le choix a été fait, et nous le retrouvons dans les articles évoqués, de travailler d'une part autour de faits d'actualité et d'autre part, plus encore sur des articles de fond à l'aune de grands reportages. Nous retrouvons souvent le

¹³⁵ Nous considérons ici *Les Rennais* comme une forme de bulletin municipal bimestrialisé suite à une révolution communicationnelle du monde politique local. *Les Rennais* peut ainsi être qualifié de « *bulletin-magazine* » dès sa création en 1969 (DAUVIN, 1990).

¹³⁶ Nous avons déjà évoqué ses difficultés économiques ayant amené à son rachat fin 2015 par *Le Télégramme*.

dialogue de plusieurs points de vue ou le journal prend son rôle, assumé, de « poil à gratter ». Cela s'organise au travers d'articles en contrepoint où, principalement, la parole est donnée premièrement aux institutions (politiques, régaliennes, administratives ...) avant d'être critiquée par des collectifs, des associations, des avocats de la défense... Ainsi, le mensuel donne la voix à de très nombreux acteurs des instances politiques et citoyennes, développant un vocabulaire du fait migratoire très important. En ressort un lieu possible de déconstruction du discours de la ville et de sa maire, mais aussi d'évocation de faits de discrimination ou de racisme à l'intérieur d'une institution. La place laissée aux histoires individuelles, raisonnant de manière collective, est également importante tout comme la thématique de la vie sociale locale, autrement appelée « vivre-ensemble ». Celle-ci, n'est non pas perçue de manière irénique comme dans *Les Rennais*, mais dans une dimension tenue et possiblement conflictuelle, ou en tout cas matérielle. Nous remarquerons, enfin, que le dernier sujet évoquant, au même moment que *Ouest-France* en septembre 2016, les faits de « délinquance » place de la République n'incrimine pas une catégorie essentialisée que seraient des MIE, voire des MED, dans ce mensuel.

PARTIE 5 : LA (RE)CONSTRUCTION EN DISCOURS DES « MIGRANTS »

CHAPITRE 13 : Observations participantes de « Groupes de réflexion »

Dans le cadre de ce que nous avons appelé les « nouvelles formes d'organisation citoyenne » (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »), il s'agit pour nous de présenter ici à la fois la forme organisationnelle développée et, partant de là, les thématiques développées par un groupe de personnes travaillant en commun des questions données à l'ordre du jour. Notre objectif est d'appréhender, en préambule de l'analyse des entretiens semi-directifs que nous avons menés visant quant à eux une pratique réflexive individuelle post-collective, l'émergence de productions discursives en partage dans le cadre d'une réunion d'individus travaillant à la construction de « balises » pour un projet traversant les discours politiques et médiatiques que nous avons présenté précédemment.

Si notre étude, pré-analytique des entretiens semi-directifs et restreinte, ne tient pas à se revendiquer du champ (et donc de la théorie et de la méthodologie) de la Communication Organisationnelle développée notamment par les Sciences de l'Information et de la Communication, et qui donne à voir « *une démarche scientifique se proposant d'étudier des phénomènes sociaux en prenant comme clé d'entrée les différents types de phénomènes informationnels et communicationnels qui les caractérisent* » (BOUILLON, BOURDIN, LONEUX, 2007 : 9), notre objectif ici est de revenir sur les bases organisationnelles des *Groupes de réflexion* auxquels nous avons participé afin de comprendre les modalités de

construction des discours produits par la suite. Il s'agit donc pour nous de comprendre le cadre de ces nombreuses interactions, de « repérer leur récurrence dans un ensemble d'observations, bâtir le schéma répétitif de ces interactions, le[s] replacer dans [leur] contexte » (MUCCHIELLI, 1996, NP). Ces observations seront ainsi un éclairage sur l'ensemble des analyses suivantes.

Les *Groupes de réflexion* développés par l'association *L'âge de la tortue* sont l'un des éléments clés de la forme organisationnelle « citoyenne » voulue par l'association¹³⁷ et ont participé à la méthodologie dite « contributive » du projet de *L'Encyclopédie des migrants* (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »). À l'invitation de l'association par différents réseaux communicationnels (emailing, affichage public, Journal des débats, réseaux sociaux, site internet...), différentes personnes ou groupes de personnes pouvaient se présenter librement et participer aux débats collectifs selon un programme établi par le « Comité de décision » et comprenant, le plus souvent, des thématiques de travail par demi-journées et des interventions prévues¹³⁸. Nous allons présenter ici à la fois, les formes organisationnelles récurrentes et les thématiques émergentes du « groupe » propre à produire un savoir collectif.

13.1. La forme organisationnelle des Groupes de réflexion

Dès le départ, des enjeux et des missions ont été proposés aux membres du *Groupe de réflexion* tout en laissant un espace de liberté et d'expression sur le projet. La création de cette forme de travail relève d'une volonté affichée d'apporter au projet une « méthode contributive » afin d'aborder collectivement (c'est-à-dire à travers une pluralité d'acteurs) la construction de celui-ci. Concrètement, ce groupe a été conçu afin « d'émettre des réflexions et des propositions sur les grands axes du projet, d'élaborer des méthodologies de collecte de témoignages de migrants, de participer au séminaire de transmission de ces méthodologies

¹³⁷ Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique » et la partie consacrée aux *Groupes de réflexion*.

¹³⁸ Nous avons participé à six de ces rendez-vous (les samedis 29/11/2014, 24/01/2015, 07/03/2015, 13/06/2015 et 10/10/2015) précédant la phase de « collecte des témoignages » et le samedi 30/04/2016 qui suivait celle-ci.

aux équipes locales, de participer aux restitutions et aux actions de diffusion locales, de participer au séminaire d'évaluation du projet¹³⁹ ».

Ainsi, le *Groupe de réflexion* est désigné comme force de proposition et d'orientation pour le Comité de décision qui reste cependant dans les conditions fixées au départ seul décisionnaire final. Ce *Groupe de réflexion* s'est trouvé être un opérateur de l'étape de conception du projet et, à ce titre, il a dû soumettre des propositions quant aux « règles du jeu » qui ont été par la suite transmises aux partenaires européens. Les premières réunions ayant été effectuées en amont de la documentarisation du projet¹⁴⁰, un ensemble de productions écrites ont été rendues disponibles pour observer ces échanges¹⁴¹.

Comment ces groupes se sont-ils organisés ? Ils ont toujours eu lieu au centre culturel *Le Triangle* à Rennes, dans le quartier sud du Blosne qui est également le quartier d'implantation historique et d'attachement de l'association *L'âge de la tortue* (et, nous l'avons déjà vu, un quartier « politique » de la ville de Rennes, qui est source de nombreux stéréotypes quant aux populations y figurant (Cf. Chapitres 6 et 15)). L'archétype de l'organisation par demi-journées peut être présenté ainsi : 1) Présentation de l'association et du projet pour les nouveaux venus (enjeux, missions du groupe) réalisée souvent par un des « anciens » membres du *Groupe de réflexion*. ; 2) Tour de table où chacun se présente selon ses intérêts ; 3) Présentation du déroulement de la journée ; 4) Intervention(s) ou table ronde ou atelier(s) (surtout l'après-midi) sur la thématique de la demi-journée ; 5) Discussions. Les thématiques par journées ont été les suivantes :

¹³⁹ Adresse URL : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf]. Citation tirée de la plaquette de présentation du projet, au chapitre « Une méthode contributive », dernière date de consultation le 01/02/2018.

¹⁴⁰ En libre accès à l'adresse URL suivante : [<http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/projet/film/>], dernière date de consultation le 01/02/2018.

¹⁴¹ Trois productions ont été retenues : un compte-rendu interne pour le Comité de décision ; le *Journal des débats*, feuille de chou sous la forme d'un compte-rendu employant une forme artistique afin de communiquer sur les journées des Groupes de réflexion et d'inviter les personnes qui le souhaitent à rejoindre l'équipe (diffusion à 1000 exemplaires par journée de travail sur la ville de Rennes) ; une synthèse de chaque Groupe de réflexion dont nous avons eu la charge et qui a eu un double rôle : à la fois synthèse publique diffusée par l'association et partie prenante de notre observation participante.

- ➔ Samedi 29 novembre 2014 : « Quels mots pour parler des migrations ? » et « Qui témoigne ? » ;
- ➔ Samedi 24 janvier 2015 : « La rencontre (avec l'auteur de lettre) » et « La photographie dans *L'Encyclopédie* » ;
- ➔ Samedi 7 mars 2015 : « Comment accompagner les expressions du témoignage ? » et « Quelle diversité linguistique dans *L'Encyclopédie* ? » ;
- ➔ Samedi 13 juin 2015 : « Comment classer les témoignages dans *L'Encyclopédie* ? » et « Bilan du *Groupe de réflexion* » ;
- ➔ Samedi 10 octobre 2015 : « Quels sont les enjeux partagés par les acteurs du projet ? » et « Organisation du séminaire de transmission (du projet aux équipes internationales) et futur du *Groupe de réflexion* » ;
- ➔ Samedi 30 avril 2016 : une matinée consacrée 1) au « Premier aperçu des contenus de *L'Encyclopédie* (maquette) » ; 2) au « Retour sur la collecte avec les équipes de Brest, Rennes et Nantes » ; 3) à « La vie de *L'Encyclopédie* et la valorisation du travail fait (comment peut-on imaginer la suite du projet dans les villes françaises ? ».

Qui ont été les participants ? Et quels étaient leurs intérêts pour le projet ? Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes ayant participé une ou plusieurs fois aux *Groupes de réflexion* (la moyenne se situant entre 30 et 40 personnes par journée avec un noyau solide d'une vingtaine de personnes). De fait, une centaine de personnes ont contribué aux débats. L'objectif de l'association était de réunir un collectif « *de citoyens migrants ou non, d'acteurs locaux, de photographes, de chercheurs en sciences sociales et de l'équipe de coordination transnationale*¹⁴² » ; dans les faits, nous avons repéré dans les présentations personnelles lors des tours de table les personnes suivantes :

- ➔ des membres de *L'âge de la tortue* et du Comité de décision ;
- ➔ des étudiants (masterants et doctorants) et enseignants-chercheurs ;
- ➔ des photographes, notamment du projet ;
- ➔ des militants et bénévoles associatifs ;
- ➔ des anciens membres de projets de *L'âge de la tortue* ;
- ➔ des habitants du Blosne ;

¹⁴² Adresse URL : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], dernière date de consultation le 01/02/2018.

- des professeurs de collège et lycée (espagnol et histoire-géographie) ;
- des personnes se présentant comme migrantes (et d'autres comme non migrantes) ;
- des acteurs institutionnels, politiques ;
- des professionnels de musées et des Archives ;
- des journalistes et étudiants journalistes ;
- des documentaristes du projet ;
- des membres de l'équipe internationale ;
- des « personnes contacts » d'autres villes ;
- des intervenants invités

Nous avons ainsi pu repérer une présence relativement faible des personnes issues de l'immigration post-coloniale formant pourtant l'archétype des habitants du Blosne dans les discours que nous avons relevés (Cf. Chapitre 15 et la partie Synthèse) parmi les « citoyens » souhaités dans le projet. En revanche, beaucoup de personnes relevant de ce que nous avons appelé les « couches culturellement hégémoniques » (GRAMSCI, 1975) – chercheurs, professeurs, professionnels des musées, artistes, les archives acteurs institutionnels, etc. – se sont-elles présentées en lien avec leur parcours migratoire, une ascendance « migrante » ou un intérêt particulier pour cette question. Parmi eux, chacun a pu exprimer ses attachements au projet, et nous avons pu voir qu'ils sont multiples. De fait, beaucoup ont cumulé les « casquettes » dans un processus de reconnaissance par le groupe de la légitimité de leur présence. Nous avons pu noter également la récurrence des assertions d'étudiants et de chercheurs visant à affirmer un intérêt personnel en plus de l'intérêt scientifique... et l'accroissement progressif de leur auto-description comme « citoyen » et acteur de la ville. Ainsi, les intérêts évoqués pour le projet peuvent être thématiquement résumés ainsi :

- intérêts artistiques (démarche, éthique, montage artistique) ;
- intérêts pour les projets de *L'âge de la tortue* ;
- intérêts pour les « histoires de vie » et les « récits de vie » ;
- intérêts pour la thématique de la migration et l'histoire de la migration ;
- intérêts professionnels et personnels ;
- intérêts pour le quartier du Blosne.

C'est donc par la dimension collective du projet et la pluralité des acteurs qu'ont pu être réfléchies les différentes « balises » du projet qui ont été ensuite déployées dans les huit villes et quatre pays concernés. À partir des consignes et des modalités d'interventions prévues, l'apport des différentes expériences et des points de vue a permis l'émergence d'un savoir collectif, « *perform[é] dans et par les interactions* » (GROSJEAN, 2011). Toutes ces journées ont permis de faire évoluer un projet sensible à cette approche. Cela a également été un espace d'expression des doutes et des désaccords sur certaines décisions, dans le cadre d'une organisation mettant en confrontation des subjectivités :

En effet, les intérêts, les représentations en présence, les finalités sont en général multiples. La description d'une organisation opérée par un acteur donné n'est en général ni unique, ni forcément communément partagé, mais est susceptible de faire l'objet de controverses relatives à la nature du « monde » (Boltanski, Thévenot, 1991) auquel se rattache plus ou moins une entité organisationnelle donnée (BOUILLON, 2009 : 6).

Des réticences ont, par exemple, pu s'exprimer quant au rôle d'un « *Groupe de réflexion* » hors « *Comité de décision* » qui seul possède un rôle décisif dans les choix finaux. Ainsi, si le rapprochement du projet avec des « formes d'organisations citoyennes » semble clair, l'expérimentation garde des distances avec ces formes totales par le simple fait d'avoir émergé d'une association gardant – et cela ne peut être un reproche ici – la gouvernance de celui-ci et de ne pas avoir été constituée à sa source selon les principes du « *community organizing* » de Saul Alinsky (1971). Nous avons ainsi fait état des modalités de l'expérience collective à l'intérieur même des limites que nous avons déjà soulignées d'un tel projet (Cf. Chapitre 3 : « *Vers une théorie ancrée, recherche et collaboration artistico-scientifique* »). Ces limites, qui seront d'ailleurs reprises par la suite par les informateurs de cette recherche (Cf. Chapitre 15 : « *Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale* »), nous éclairent sur les possibles formes de dominance en lien avec la migration (BULOT, 2009a) des groupes hégémoniques sur ces lieux de prise de parole collective (Cf. Synthèse : « *S'engager et s'organiser aujourd'hui sur les questions migratoires : de la pensée complexe au discours de l'intime* »).

13.2. Les thématiques émergentes des Groupes de réflexion

Malgré les limites qu'un tel projet peut laisser entrevoir, il a inéluctablement pu susciter des débats et des thématiques émergentes grâce à la reconduction à plusieurs reprises de rencontres invitant des personnes à s'exprimer sur « *l'enjeu principal de ce projet* » décrit comme étant « *de reconnaître la place des personnes migrantes dans notre société et de participer de manière concrète à l'écriture de l'histoire et de la mémoire des migrations* ». Ainsi, « *il s'agit au final de rendre tangible, palpable cette valeur invisible, ce patrimoine immatériel pour le faire nôtre et l'inscrire dans notre histoire commune*¹⁴³ ».

13.2.1. D'une pluralité de thématiques abordées...

À partir des thèmes propres à chaque demi-journée, nous avons pu observer la récurrence de certaines thématiques non explicitement proposées au départ ou sur-abordées par les membres du *Groupe de réflexion* (voire sous-abordée pour la dernière). Voici un compte-rendu de cinq thèmes marquants (non-exhaustif donc) de ces journées :

- ➔ Une réflexion sur le vocabulaire : comment parler de la migration dans ce projet et est-ce qu'en parler ne renvoie pas un statut figé, stéréotypé ? Ce débat a animé nombre de temps collectifs allant même jusqu'à questionner le nom de l'ouvrage (*L'Encyclopédie des migrants*) déjà fixé avant l'apparition du *Groupe de réflexion* dans le projet (ceci renvoyant de fait aux problématiques de la forme organisationnelle du projet avec son Comité de décision (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »)). Il s'agit alors de prendre en compte les considérations protéiformes de la migration, la multiplicité des parcours et la reconnaissance de chacune des personnes en tant que « migrant.e » par elles-mêmes plutôt qu'à partir d'une identité hétéro-attribuée. Dans le même ordre d'idée, des débats ont porté sur les notions d'« identité », de « catégorisation », de « représentation » ou de « racine » (le « migrant » est-il nécessairement porteur de la racine qu'on veut bien lui faire donner ? ») ;

¹⁴³ Adresse URL : [http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/wp-content/uploads/FR_Encyclope%CC%81die_des_migrants_final.pdf], dernière date de consultation le 01/02/2018.

- ➔ Un débat sur le rapport migration, territoire et frontière : doit-on franchir une frontière étatique pour être migrant ? Il s'agit sans doute ici de la question la plus polémique dans les discussions du *Groupe de réflexion*. Si la volonté de départ du Comité de décision était de ne pas tenir compte de ce type de mobilité, deux exemples sont venus bousculer ce choix perçu comme ethnocentré : 1) les migrations internes en Espagne sont autrement considérées qu'en France par exemple ; 2) de quelle migration relèverait la situation des DOM-TOM pour la France ? La principale question soulevée a ainsi été : si l'on ne considère pas la migration interne comme pouvant faire partie du projet, ne reproduit-on pas les frontières politiques destinées à différencier et exclure, notamment la figure du « migrant » que l'on cherche pourtant à déconstruire¹⁴⁴ ?

- ➔ Une réflexion sur l'éthique du projet : qu'est-ce que ce projet veut transmettre et est-ce qu'il arrivera à bien le faire ? Quelles balises le projet doit-il se donner pour ne pas faire l'inverse de ce qu'il souhaiterait produire ? Un consensus a semblé naître sur le « risque » d'un tel projet qu'il convient de bien définir pour ne pas tomber dans la caricature du « migrant » et dans le misérabilisme. La vigilance a été ainsi rappelée à tous, à plusieurs reprises, notamment autour de l'éthique de la rencontre et de la démarche « sensible » mobilisée par le projet.

- ➔ Un débat sur la possible invisibilité produite par le projet : s'il y a photo, il y a mise en visibilité, et si la personne ne veut ou surtout ne peut se rendre visible, le projet refuse-t-il sa participation ? La question a été posée de la marge de manœuvre que le projet s'octroie ? En y a-t-il une ? Cette critique a visé directement ici les limites d'une démarche d'émancipation prônée par le projet et la problématique du « qui » témoigne (?). Un article, rédigé par un autre sociolinguiste du laboratoire PREFICS¹⁴⁵, retraçant ces enjeux, a été intégré à *L'Encyclopédie des migrants* manuscrite et digitale.

¹⁴⁴ Le projet a quelque peu bougé sur ce point après de longs débats, ce contenant cependant, au terme des négociations, d'opérer des « exceptions » pour des « cas particuliers » qui ne devaient rester en nombre limité : par exemple, en France, les « Domiens/Ultramarins » ainsi que les « Pieds-Noirs, Français d'Algérie » pouvaient à leur souhait témoigner dans *L'Encyclopédie des migrants*.

¹⁴⁵ Thierry Deshayes, « Une réflexion sur les enjeux de la non-participation ». Disponible à l'adresse URL suivante : <http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/digital/>, consultée le 22/03/2018.

→ La question des langues : quelles sont les langues du projet ? Inexistante mais présente partout, la question des langues a été mise sur la table une après-midi sans pour autant traverser le reste des *Groupes de réflexion*. Ce débat est resté de l'ordre de « l'éthique de la pratique », notamment vis-à-vis des besoins de traduction et de la rencontre entre la personne contact et le témoignante : est-ce qu'il faut aider à la correction des lettres ? Est-ce un devoir ou une trahison de l'éthique d'émancipation de le proposer car renvoyant la personne à une pratique fautive ? La question des rapports de domination par la langue a également été évoquée (par exemple pour le français) pour ce qu'elle pourrait reproduire des rapports sociaux inégaux dans la rencontre, sans pour autant émerger comme thématique centrale (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migration »).

13.2.2. ... À l'émergence de nouvelles thématiques de recherche : les questions de « légitimité » et d'« intime »

L'observation de ces temps collectifs liés à l'élaboration du projet aura été – outre les thématiques précédemment citées que nous garderons en mémoire pour la suite des analyses – principalement l'occasion de prendre acte de la forme « intime » des témoignages comme potentiel moyen de déconstruction des discours « ordinaires », à l'écoute des débats : nous renvoyant de fait aux discours perçus dans les médias (Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) ») et que nous croiserons par la suite avec les données de cette partie (Cf. partie « Synthèse »). Par l'imbrication de la question de la « légitimité » qui irrigue ce travail, la dimension politique de l'expression « intime » sur la thématique mobilière est ainsi devenue centrale.

Pourquoi intégrer la question de la légitimité dans une réflexion portée sur les discours stéréotypés sur les « migrants » et leurs langues ? Déjà posée à certains égards dans des réflexions sociolinguistiques, la question de la « légitimité » est liée à la norme d'usage de certaines langues ou certaines variétés de langues sur un territoire : par exemple, l'utilisation du français en France, toute autre langue étant alors illégitime. L'imposition d'une norme, d'une langue légitime (pour prendre l'exemple d'un pays « monolingue ») est donc sociopolitique, relevant d'une glottopolitique où les institutions, les groupes sociaux et

chaque individu particulier sont les acteurs de la normalisation et de la normaison de « la » langue (BULOT, 2008a ; VETIER, 2016) (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migrance »). Ce processus est donc le résultat à la fois d'une conscience linguistique (processus d'objectivation vers une normalisation) et d'un cheminement inconscient de mise en norme des pratiques perçues comme légitimes (processus de subjectivation vers une normaison de la langue). La France a pour particularité un attachement très fort à sa langue et cela se ressent dans les politiques linguistiques articulées aux politiques migratoires : du « français langue d'intégration » au « français langue de culture » en passant par la Constitution qui nous rappelle que « la langue de la République est le français », « l'acculturation linguistique » est exigée (ADAMI, 2009). Résolument dirigiste, cette politique est marquée par une forte intériorisation et autogestion de la part de la communauté qui la défend. Ce schéma rentre dans ce que Louis Guespin a appelé la glottopolitique (GUESPIN, 1985) et qui réunit en son sein à la fois les politiques étatiques et les politiques autogestionnaires des acteurs sur la langue : chacun étant acteur à son niveau de mesures linguistiques plus ou moins contraignantes, mais le plus souvent normatives (BULOT, 2008a ; VETIER, 2016).

Ici, travailler sur la migrance et les « discours de (dé)légitimation spatiolangagiers en espace urbain » c'est donc, premièrement, se demander qu'est-ce qui et qui est-ce qui fonde la légitimité d'une langue et quel est son sens ? Deuxièmement, c'est tenter d'associer la dimension linguistique à la dimension discursive pour comprendre, *in fine*, les rapports sociaux conflictuels portant sur la présence physique de personnes sur un espace particulier. Troisièmement, c'est s'employer à penser ces rapports, ces discours comme dynamiques, potentiellement opposés, complexes et donc mouvants. Quatrièmement, c'est intégrer la dimension spatiale comme potentiel moyen de rejet, d'exclusion, d'illégitimation d'une personne ou d'un groupe. Finalement, c'est engager une réflexion philosophico-politique sur la question du légitime et de l'illégitime et les formes de leur expression. Et c'est l'objectif ici que de poser cette question : l'expression intime est-elle une forme légitime de légitimation d'une présence sur un territoire ?

La prise en compte d'une conceptualisation de « l'intime » dans ce travail de recherche sur les discours a émergé de l'écoute des premiers enregistrements des *Groupes*

de réflexion où les personnes étaient amenées, au fil des discussions, à se prononcer sur le potentiel impact « politique » des témoignages de *L'Encyclopédie* et sur leur capacité actionnelle. Pour notre part, s'attacher aux discours métalinguistiques construits collectivement sur « l'intime » des témoignages (et notamment sur leurs objectifs politiques) avant, par la suite, d'y revenir au cours des entretiens semi-directifs, permet de saisir en premier lieu les problématiques sociales qui leur sont attachées. Il s'agit donc bien là de saisir le discours sur la légitimité de l'intime comme forme d'expression de revendications sociales sur les faits migratoires. Voici quelques extraits tirés de ce premier temps de recherche où des personnes s'interrogent oralement sur « l'intime » du projet :

1_GdR : À Rennes, on voit très très souvent les mêmes personnes qui sont repérées, interviewées, et qui sortent beaucoup de lieux communs, on sort de l'intime pour aller vers ce que les personnes veulent entendre. Qu'est-ce que veut dire intime pour le projet ? Intime par opposition à quoi ? Qui s'oppose à ce qu'on a l'habitude d'entendre ? Qui s'oppose au discours majoritaire ? Aux stéréotypes ?

2_GdR : Intime, je parle du personnel, pas trouvé d'opposé, ça pourrait être administratif, stéréotype, quelque chose d'authentique alors ? La singularité, la trajectoire personnelle, en tout cas une réflexion doit être fait sur ce thème

3_GdR : L'Encyclopédie regroupe des savoirs dits légitimes et on pense que le récit intime est aussi un savoir légitime

En premier lieu, ces trois citations nous permettent de voir une réflexion qui se met en place sur la valeur, le sens à accorder au mot « intime ». Il se pose une possibilité : l'intime serait l'opposé d'un autre mot, d'une autre idée, mais de quoi ? S'il semblerait pourtant qu'ils ne soient pas antonymes, « intime » pourrait s'opposer à « stéréotype ». Il pourrait combattre le discours hégémonique, institutionnel, pour aller vers le personnel, vers le non-attendu ; cela pourrait être en quelque sorte un discours sorti du contrôle social. Ce « récit » pourrait ainsi, à travers ce projet, acquérir la place légitime qui serait la sienne à travers son intégration dans une encyclopédie, retrouvant ainsi un poids institutionnel et politique dans la cité et ayant droit à l'action.

4_GdR : La position vis-à-vis d'un témoignage intime est très très liée à la catégorie de population et à la situation administrative essentiellement, mais aussi à l'origine du pays ;

pour les réfugiés avec le statut et un logement sorti de l'errance [...] ; ceux avec statut de réfugié, mais sans logement, dans l'entre-deux, plus de risque avec la police et l'administration, ils veulent bien témoigner à condition que ça n'ait pas de répercussion pour leur famille dans leur pays d'origine, le témoignage vraiment intime c'est encore autre chose, car ils ont eu des blessures telles que c'est difficile de les dire

5_GdR : L'objectif est de créer une encyclopédie des histoires intimes des migrants, encyclopédie qui replace ces histoires au centre des histoires officielles à partir de témoignages sous forme de lettres écrites à un proche accompagnées de photographies

6_GdR : L'Encyclopédie se présente comme un recueil de récits intimes de migrations et interroge de fait qu'est-ce qui est encyclopédie, qu'est-ce qui est migration, qui est migrant

De fait, légitimés par la place qui leur est accordée, ces récits « intimes » offrent effectivement à voir, du moins c'est ce qui est espéré, des parcours qui font montre de la dimension politique de toute migration. La preuve en est que le fait même de choisir de témoigner ou non dépend des conditions immédiates de vie des personnes ou des groupes. En effet, confrontées à l'administration pour l'obtention de papiers, des personnes refusent d'exposer une expression « intime » sous peur de sa dimension « politique ». Plus grave encore, cette expression pourrait être source d'ennuis pour des personnes de la famille dans le pays d'origine. À ces dimensions politiques directes répondent des objectifs politiques souhaités par les co-porteurs du projet. À travers ces lettres intimes, il s'agit bien de porter un poids et une revendication politique sur la migration face à ce qui serait « l'histoire officielle ». Ainsi donc arrive-t-on à la finalité d'un projet qui veut se faire support de cette parole, non sans interrogations :

7_GdR : Dans L'Encyclopédie des migrants, intime des migrants, comme c'est intime, c'est impossible que la personne soit considérée comme un objet, c'est impossible de la réifier... Le problème c'est qu'à la fin il y a un objet, c'est L'Encyclopédie, donc si on a un objet non réifiant qui se termine par un objet, je préfère laisser la question ouverte, mais là, il y a un vrai enjeu, de savoir le moment où les témoins ne seront que des objets du projet. Et comment éviter la réification, comment éviter les jeux d'invisibilité, comment retrouver la personne en la reconnaissant

Ainsi, si le projet doit se donner des balises et interroger ses fondements pour ne pas finir par étouffer les revendications exprimées par utilitarisme, c'est bien, finalement, les

propres porteurs de cette expression qui devront se garder du choix de ce qui peut être dit ou non, de ce qui doit être préservé, entre intime et intimité :

8_GdR : C'est là la particularité du projet, c'est le choix que la personne va faire de cette limite, cette tension entre intimité et discours assumés publiquement et donc engagement qui est un peu entre les deux, c'est ça qui est intéressant aussi, sinon on va peut-être aussi voler quelque chose

À travers ces premières citations et ces premiers éléments d'analyse, peut-on entrevoir les prémises d'une réelle saisie de l'appareil « intime » comme force politique, à l'échelle du projet, du changement des représentations et des attitudes vis-à-vis de la migration ? Ce type de projet offre-t-il une bonne base à l'expression d'une revendication sociale de plus en plus présente, chez une partie de la population, de contrer la montée d'un racisme et d'un repli identitaire nationaliste ? Est-il un endroit, précisément, où des personnes et des groupes minorisés, mais pas que, dans leurs statuts et leurs pratiques langagières sont libres de s'exprimer contrairement aux lieux communément appelés « l'espace public » ? Est-ce que cette collection d'expressions intimes atteindra les objectifs politiques espérés ? Ne pouvant anticiper sur un projet nécessitant une diffusion large et à long terme, nous pouvons déjà nous questionner sur la dimension politique que peut prendre une expression intime et sa capacité, *in fine*, à produire un discours de « légitimation spatio-langagier » de personnes et de leur(s) langue(s) sur un territoire, notamment urbain.

Doit-on observer une expression politique explicite dans ces lettres « intimes » pour en faire des appuis de revendications ? Ce type de pensée serait destructeur pour le projet et pour l'expression intime de la personne, utilisée comme elle serait à des fins douteuses. De fait, c'est bien la capacité de ce projet à regrouper des récits intimes sur la migration dans un objectif de relégitimation de ce discours face à l'élaboration du « majoritaire » qui forme sa dimension politique : nous reviendrons sur ces problématiques dans le chapitre suivant et la partie « Synthèse ». Si ces lettres n'ont pas nécessairement d'enjeux politiques au sens premier (encore que certaines personnes les ont utilisées ainsi), nous pouvons les lire sous ce prisme parce que l'intime est une expérience du politique tout autant qu'une appropriation du social signifiant. En effet, pour suivre le développement proposé par Michaël Foessel

(2008), l'intime est une notion qui fait état non pas d'une intériorité, mais bien du relationnel (avec les autres) ; il doit donc se comprendre dans une perspective dialogique. Ainsi,

Dire de l'intime qu'il est un concept « politique » revient à affirmer deux choses : 1) la possibilité de l'intime suppose que certaines conditions politiques soient remplies ; on verra que ces conditions ne se trouvent réunies que dans la modernité ; 2) l'intime est à la source d'une protestation dont la nature, contrairement à ce que l'on dit le plus souvent, n'est pas antipolitique. À tous les niveaux où nous l'interrogeons, l'intime apparaîtra comme une réserve critique qui permet de remettre en cause les déficiences de l'ordre établi. (FOESSEL, 2008 : 13-14).

Voilà qui nous ramène aux interrogations évoquées précédemment ! Effectivement, Michael Foessel va plus loin dans son affirmation en nous disant que l'intime « *enveloppe une série d'expériences qui interdisent l'adhésion pure et simple au système de valeurs promu par la société en place* » (FOESSEL, 2008 : 14), ce qui nous laisse croire que le mettre en discours public permettra d'observer ses formes de contestations. Lui-même contrebalance ce jugement, car toute exposition publique sous-entend contrôle social... Cependant, à sa lecture, nous comprenons qu'une revalorisation et une relégitimation de l'expression intime en démocratie pourraient permettre de combler les lacunes de l'embourbement bureaucratique du politique et de la sur-événementialisation du médiatique, le sensible pourrait être un nouveau moyen de saisir l'injustice (Cf. Chapitre 11 « La presse quotidienne régionale (PQR) » pour notre analyse du traitement médiatique des « mineurs isolés étrangers »).

Ce projet semble exemplifier ces nouvelles expérimentations artistiques, associatives, politiques, citoyennes, scientifiques visant à remettre en cause l'ordre hégémonique établi par l'expression intime tout en nous questionnant sur le possible ré-établissement de cet « ordre » par la forme organisationnelle choisie (Cf. Chapitres 3, 15 et « Synthèse »). De notre point de vue, il est intéressant d'analyser, dans une micro-sociolinguistique, les discours et les représentations sur ce projet et leurs modalités pour comprendre les formes qu'ils prennent quand ils visent à relégitimer une situation qui est perçue comme injuste. Parce que se réappropriier les espaces de la ville par son expression intime, sa présence (comme sur les photographies du projet dans la ville) ou sa langue c'est affirmer son droit à la

reconnaissance dans la cité, il s'agit maintenant de comprendre si la participation à ce projet est perçue comme un moyen d'y accéder...

À l'heure de l'écriture de cette thèse, il est encore tôt aujourd'hui pour percevoir quelle portée effective aura cette mise en scène publique de l'intime en lien avec les objectifs évoqués précédemment. Est-ce qu'il sera possible de faire de l'expression intime une arme politique du changement ? Cette mise en perspective d'un projet actuellement porté à l'échelle locale, nationale et internationale nous montre (sans forcément y répondre totalement) l'émergence de nouveaux modes d'organisation communautaire qui cherchent à répondre aux injustices et aux inégalités perçues par la mobilisation et l'action collective. Il s'agit bien alors de donner les moyens aux personnes et aux groupes de répondre à leurs propres besoins, aux risques sinon de les utiliser, exploiter, instrumentaliser pour son propre bénéfice « politique ». Notre objectif est désormais d'observer si ce nouveau moyen d'action participe de la redéfinition de la légitimité des « migrants » (auto- ou hétéro- désignés comme tels), de leur(s) langue(s) à occuper l'espace public dans la ville.

CHAPITRE 14 : Analyse des entretiens via les récits de vie

L'approche des spécificités de chaque entretien par les récits de vie va nous permettre ici de comprendre la diversité des postures de chaque acteur et actrice face à l'objet en question – à savoir la déclinaison de leur identité en tant que participant.e à *L'Encyclopédie des migrants* – et le parcours qui a rendu possible ces discours. En effet, le récit de vie offre la possibilité de « *discerner ce qui, en fonction de parcours biographiques spécifiques et de totalisations subjectives spécifiques de ces parcours, a rendu les individus porteurs de schèmes de conduite différents* » (BERTAUX, 1997 : 25).

Dans le cadre de cette enquête et d'une phase introductive de l'entretien semi-directif visant à interroger « ce qui a amené » la personne à participer au projet selon le rôle qu'elle se définit (« *Comment arrive-t-on au projet de L'Encyclopédie ? Pouvez-vous décrire ce parcours ?* »), il s'agit de questionner la construction identitaire en lien avec le schème commun d'avoir été une actrice ou un acteur parmi d'autres d'un projet collaboratif. Ce récit, aussi court soit-il ici, est à comprendre dans son contexte de production « *où ce n'est pas tant le contenu narratif qui détermine la nature du texte que la rencontre dialogique* » (CAMBON, 2006 : 207) entre la personne qui cherche et celle qui sait. Ainsi, ce récit, construit au cours d'un entretien, voit la personne reconstituer diachroniquement sa biographie via « *une improvisation sans notes [...], se fondant sur la remémoration des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, mémorisés et totalisés, et s'efforçant d'en discerner les enchainements* » (BERTAUX, 1997 : 70). Nous pouvons donc analyser la construction narrative du récit entre une situation de départ (propre à chacun) et une situation finale où la personne se définit dans son rôle de participant.e au projet.

Ce choix de participation, à travers un récit tout à la fois construit et réinventé à chaque instant, apparaît donc aux yeux de l'enquêteur comme la mise en mots d'un « parcours biographique » permettant d'observer les motivations personnelles de chacun.e des informateurs et informatrices à travers un schéma collectif (être « membre du *Groupe de réflexion* » ou des « auteur.e-s de lettres »). Ces courts récits autobiographiques, situés au début des entretiens, ont pour « *souci de donner du sens, de rendre raison, de dégager une*

logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire » (BOURDIEU, 1986 : 69) vers la situation finale. De fait, ces récits prennent la forme d'un « récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'évènements » (BOURDIEU, 1986 : 70) dans le cadre spécifique d'une situation d'enquête où l'informateur offre sa trajectoire biographique au sein de son espace social. Ces récits sont donc à considérer comme une réinterprétation de l'identité des personnes comportant des « zones blanches » telles que des omissions, des non-dits... Le récit de cette identité est ainsi une forme de construction identitaire relevant d'une « modélisation simplificatrice » effaçant les incohérences, les hésitations, les contradictions (KAUFMANN, 2004).

Ce parcours, au cœur donc de la construction identitaire des informatrices et informateurs mis en discours face à l'enquêteur, va ainsi nous permettre de mettre en exergue les spécificités de chaque entretien et, en conclusion, d'observer les relatives proximités ou distances de ceux-ci.

14.1. Les récits de vie des membres du Groupe de réflexion

Nous présentons ici de courts extraits des entretiens réalisés avec des membres du *Groupe de réflexion* répondant à la première phase de l'échange (Cf. Annexes 5, 7, 8, 11, 12, 14, 16, 18) autour du parcours les ayant mené-e-s à participer aux débats collectifs. Cette introduction, relativement ouverte, a laissé beaucoup d'autonomie dans les réponses et les éléments engagés (personnels, associatifs, personnels...). Nous revenons par la suite aux traits communs que nous pouvons dégager de ces réponses.

Extrait de l'entretien A (« Annexe 5 ») avec Esmeraude Coudert :

17_itwEC : c'est dans le temps effectivement parce que des euh / en fait / je dirais **dans mon parcours justement professionnel** plutôt voilà / et / en fait je suis a- j'ai connu L'âge de la tortue je me suis intéressée à L'âge de la tortue / au niveau professionnel d'abord au niveau / et / donc depuis très longtemps j'ai hum / j- / j'ai travaillé en XXXX / enfin même depuis voilà ça va faire un peu comme ça c'est vrai mais disons **je me suis toujours intéressée à l'art** [...] // y a maintenant voilà quatre ans / euh en fait j'ai décidé de faire le

sauter le pas c'est-à-dire moi de prendre le statut d'artiste et de me **j'avais un besoin / besoin voilà d'exprimer de de / de m'affirmer** dans cette et d- et des choses à dire [...] / je suis tombée sur L'âge de la tortue / qu'était une association artistique / et en voyant leur travail / le travail de Paloma [enqTV: hum] euh tout d'un coup bah justement cette cette euh travail qu'elle a fait / son témoignage et s- avec euh les migrants [enqTV: hum] cette euh / de donner la parole de parler / euh bah **ça répondait à / à mes préoccupations** [enqTV: hum] / euh j'étais euh / euh et là en plus **la façon de faire la démarche** / parce que justement d'autres fois je **j'avais senti beaucoup comment on pouvait nous f- nous confisquer la parole** / et en fait j- j'étais dans une période un peu ou j- je te dis y a un une nécessité un besoin parce que j'ai avais aussi des choses qui m- qui qui allaient plus pour moi en fait / je suis revenue en France et / et un moment donné j'ai senti que euh y avait beaucoup de des choses aussi euh / bien-pensant mais en fait qu'était euh justement bien-pensante et qui qui me semblaient euh / euh artificieuses qui me semblaient+[enqTV: hum] euh d- / pro- / et la démarche de L'âge de la tortue / du f- parce que je m'étais fait un peu avoir d'autres fois en fait en disant ok ils ont des beaux projets mais en fait ils se foutent un peu de / c'est une façon de catégoriser y a toujours euh / euh de se placer d'un côté plutôt que de l'autre+[enqTV: hum] et enfin voilà parce que j'ai vu pas ça en XXXX / ici le travail social il a enfin du coup là c- / voilà un peu où j- moi où j'en étais **j'en avais un peu je te dis besoin de m'exprimer [enqTV: hum] que on d- / qu'on me prenne plus la parole qu'on pur-parle pas à mon nom** / sous prétexte que ci que ça et en disant que j'en avais effectivement **beaucoup de choses à dire / et d- au niveau social au niveau euh de mon [pif] aux origines** [...] // et puis après j'ai eu le retour euh // bah est-ce que tu veux partir euh / est-ce que ça t'intéresse / [pif] d'information justement sur euh / sur ce nouveau projet de la L'Encyclopédie et qui qu'il y avait des Groupes de réflexion et / **si ça m'intéressait de venir et voilà**

20_enqTV+itwEC : 1. d'accord 2. comment ça s'est passé //

21_itwEC : mais je dirais ça s'est au départ c'est **une affinité un peu de de point de vue de démarche**

Le récit d'Esmerauade Coudert est parmi les plus denses sur la question de la participation au *Groupe de réflexion*. Elle semble en effet entretenir avec ce projet et sa démarche des intérêts tant professionnels qu'artistiques ou personnels. Il semblerait fournir la clé d'une possible expression qui est trop souvent brimée pour elle (« *j'avais un besoin / besoin voilà de d'exprimer de de / de m'affirmer (19)* » ; « *j'avais senti beaucoup comment on pouvait nous f- nous confisquer la parole (19)* »), faisant ainsi écho à son parcours personnel et ses « *origines* » qui l'a conduite vers son champ professionnel et artistique. La dimension contributive du projet est ainsi directement mise en avant (« *une affinité un peu de de point de vue de démarche (21)* ») dans sa capacité à encourager et répondre au besoin de parole des « *migrants* ».

Extrait de l'entretien C (« Annexe 7 ») avec Roxanne Sauvé :

7_itwRS : ouais je vais peut-être faire des aller-retour mais à la base de base **je suis habitante du quartier depuis toujours** j'y suis née / donc y a un ancrage je y a aussi j'étais impliquée dans plusieurs écoles du quartier donc **je suis très liée au quartier du Blosne**

8_enqTV : ouais

9_itwRS : euh / à l'époque j'étais aussi en service civique au XXXX / donc euh / de près ou de loin j'avais connaissance de ce qui se passait et euh / m- moi **de par mon statut d'habitante du quartier en tout je me revendique comme ça / j'avais envie d'aller voir** et pas juste de me dire voilà il se passe quelque chose dans la structure du [sic]

10_enqTV : ouais

11_itwRS : j'avais envie d'aller voir / et euh / et je savais que aussi pour d'autres raisons ça me / **ça ferait résonance avec euh / ma propre trajectoire /**

12_enqTV : d'accord

13_itwRS : puisque je suis-moi même euh / fille euh d'une maman euh bretonne / française / et d'un papa euh marocain // euh et **j'ai grandi dans un contexte multiculturel euh le quartier du Blosne** déjà et j'ai de par aussi euh ma famille / euh du coup ça a été assez évident pour moi je suis aussi euh / **de par mes études et puis d- mes questionnements personnels euh j'ai aussi euh / je pense des cheminements philosophiques éthiques** qui répondaient aussi euh à // à mes questions enfin la façon dont c'était abordé dans le Groupe de réflexion c'est-à-dire d'avoir **un prisme qui aborde à la fois de l'artistique du politique mais y a aussi beaucoup de questionnements éthiques**

14_enqTV : hum

15_itwRS : euh / moi répondait à beaucoup de mes interrogations à **mon envie de / de dépasser une / une approche de la migration euh médiatique et euh / un petit peu factuel** en fait sans / d'aller plus loin sur la portée+[enqTV: d'accord] euh / de ces échanges-là // euh et donc comment ça s'est fait ça s'est fait parce que je suis tombée donc sur euh là / le petit Journal des débats c'était le premier /

16_enqTV : d'accord

17_itwRS : donc j'ai dû rejoindre le groupe au deuxième euh

Roxanne Sauvé met ici plusieurs fois en avant son lien territorial avec le quartier du Blosne faisant écho, « résonance », à la fois à son parcours personnel « multiculturel » (« j'ai grandi dans un contexte multiculturel euh le quartier du Blosne déjà et j'ai de par aussi euh ma famille (13) »), étudiant et professionnel. Ce triptyque a permis le développement de ses « cheminements philosophiques éthiques (13) » propres à critiquer « une approche de la migration euh médiatique et euh / un petit peu factuel (15) ». La démarche du Groupe de réflexion semble ainsi répondre pour elle à ces enjeux par « un prisme qui aborde à la fois de l'artistique du politique mais [...] aussi beaucoup de questionnements éthiques (13) ».

L'informatrice, se situant physiquement (ayant habité au Blosne) et familialement (fille d'un papa « marocain »), perçoit ainsi les problématiques de l'objet discursif que forme la « migration » et les « migrants » dans les médias (Cf. Partie 4 : « La construction du "migrant" dans la presse ») qui, nous le verrons, s'observe également dans la stéréotypie des habitants des « quartiers » chez les informateurs (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »). Par sa position de « descendante d'immigré » et d'« (ex) habitante de quartier » perçu comme périphérique (Cf. Chapitre 6 : « Les "migrants", diachronie d'une catégorie »), elle offre à voir un parcours personnel observateur et critique des assignations identitaires tout en développant le schéma d'une mobilité sociospatiale en dehors et dans le quartier. Ce « retour » au quartier, par le biais du projet, semble ainsi relever pour elle d'un processus de re-territorialisation de la migration ou de re-construction d'un espace discursif positif là où il est perçu des processus ségrégatifs et discriminants (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »). Elle reconstruit en discours le quartier du Blosne en un « lieu » légitime de sa construction identitaire : *« pass[ant] par la nécessité quasi anthropologique de poser topologiquement son identité, ses discours identitaires et l'opérationnalité de ses pratiques sociales (dont celles dévolues aux langues) »* (BULOT, 2009b : 66).

Extrait de l'entretien D (« Annexe 8 ») avec Yonatan Marseau :

5_itwYM : Groupe de réflexion / euh / pour moi c'est une suite euh on va dire une suite logique / j'ai participé au XXXX euh projet XXXX / j'ai rencontré euh Paloma et Bert- euh Bertrand / et du coup j'avais XXXX // et euh / quelque temps on s'est retrouvé euh / dans le bus avec Paloma / et là **elle m'a reparlé du / Groupe de réflexion / et pour moi ça me paraissait logique que je / je poursuive euh /**

6_enqTV : hum /

7_itwYM : ce beau projet parce que j'estimais qu'il y avait **beaucoup de choses à dire** et surtout c'était euh // c'était **un projet qui / qu'allait permettre euh / aux personnes extérieures des personnes qu'ont peur de tout le sujet de l'immigration euh / ou qu'ont pas assez d'éléments pour pouvoir avoir euh / un avis euh / on va dire éthique** et euh / et juste / à travers une lecture euh de différents témoignages / et en parallèle // **j'avais envie aussi de / on va pas dire contrôler mais euh / pouvoir être présent / euh / et montrer ma double culture /**

8_enqTV : d'accord

9_itwYM : et j'avais pas forcément envie que ça soit vu que d'un ou deux trois points de vue c'était euh / **j'étais dans l'idée plus il y aura de monde euh+[enqTV: hum] / de différents environnements et mieux ça sera pour le projet**

Le récit de Yonatan Marseau est plus condensé. D'une part, il connaissait déjà le travail produit par l'artiste à l'origine du projet pour avoir déjà été participant à un projet précédent. D'autre part, la démarche entreprise lui semblait une simple « suite logique » à laquelle il voulait participer. L'envie qu'il exprime de partager son point de vue émane, à la fois, de son parcours personnel et sa « double culture », de la nécessité de produire un discours sur « l'immigration » (« *j'estimais qu'il y avait beaucoup de choses à dire (7)* »), de le voir partagé au milieu d'autres dans la démarche du *Groupe de réflexion* (« *j'étais dans l'idée plus il y aura de monde euh+[enqTV: hum] / de différents environnements et mieux ça sera pour le projet (9)* ») et diffusé à plus grande échelle (« *c'était un projet qui / qu'allait permettre euh / aux personnes extérieures des personnes qu'ont peur de tout le sujet de l'immigration euh / ou qu'ont pas assez d'éléments pour pouvoir avoir euh / un avis euh / on va dire éthique* » (7) »).

Extrait de l'entretien G (« Annexe 11 ») avec Véronique Laforest :

9_itwVL : bah je pense qu'il y a essentiellement deux choses là // d- dans mon parcours j'ai depuis très longtemps en fait / euh / fait des choses autour de la des migrants en fait euh l'accompagnement des migrants / donc euh y avait ce côté-là Encyclopédie des migrants je voyais pas ce que c'était / au départ y avait la dimension artistique en fait qui m'était très mystérieuse donc la première réunion où je suis venue qui était la toute première / c'était pour essayer de voir et l'autre raison c'était sans doute le quartier en fait le fait que ça se passe dans le quartier du Blosne / alors par rapport à mon parcours personnel moi je suis issue d'un / d'une famille très populaire et j'ai grandi dans un une cité HLM à XXXX au sud de la France // et euh je m'en suis éloignée de ce milieu-là par choix aussi j'ai pas envie de // mais y a un moment de ma vie où ça m'a un peu rattrapée en fait le / le décalage entre euh les vies qu'on a quand on est pas dans ces quartiers-là et la vie qu'on a quand y est donc voilà je pense c'est vraiment la convergence de ces deux choses là / qui m'a amenée / juste par curiosité en fait+[enqTV: d'accord] la première fois essayer de voir ce que c'était que ce machin /

Véronique Laforest décrit elle-même ce parcours vers le *Groupe de réflexion* en deux facteurs en « convergence ». Le premier vient d'un long « parcours » (notamment associatif) où elle a « *fait des choses autour [...] des migrants (9)* » et le second émerge de son parcours personnel par lequel elle a « *grandi dans [...] une cité HLM (9)* » qui fait écho à l'émergence des réflexions autour du projet dans le quartier du Blosne (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »). Ce projet lui est ainsi apparu à un moment charnière

de sa vie, une période de réflexion, faisant apparaître une « curiosité » pour celui-ci, notamment sur « *la dimension artistique en fait qui [lui] était très mystérieuse (9)* ». À l'instar de l'informatrice Roxanne Sauvé, ce « retour » au quartier (ici autre que celui de « départ ») suite à une mobilité sociospatiale semble être un facteur déterminant de sa participation au projet. Le processus de revalorisation qu'il engage, par le biais artistique, semble ainsi être questionné par sa capacité matérielle à agir sur les représentations desdits quartiers (et sur ses propres représentations).

Extrait de l'entretien H (« Annexe 12 ») avec Ambra Pelland :

4_itwAP : euh mon prof à l'école euh euh et en plus **on a travaillé sur le sujet de / euh / d-des migrants et sur à Calais / mon mon prof euh à l'école il m'a dit euh il y a une association qui s'appelle L'âge de la tortue à Rennes / euh parce qu'il sait savait que j'habitais à Rennes / euh qui travaille aussi euh sur cet ce sujet ils ont un projet peut-être / ça t'intéressera / à voir / donc et j'avais honte que dans ma ville il y a cette association que je connais que je ne connaissais pas / et j'ai cherché sur internet euh j'ai contacté Paloma / d'abord / et et au départ je ne savais pas du tout vraiment ni leur projet de l'en- de L'Encyclopédie / euh je je j'ai vu un petit peu sur leur site qu'est-ce qu'ils ont déjà fait / et euh / **je me suis dit que peut-être il y euh / on on peut faire un croisement comme je j'ai pas mal de projets artistiques** euh euh pourquoi pas croiser les des expériences ou faire quelque chose / et en rencontrant Paloma / euh i- j'ai échangé avec elle elle m'a dit / euh pour l'instant y a pas / vraiment / un objectif pour euh / euh / faire un projet euh / artistique dans le / euh le le style que j'ai proposé mais euh **si tu veux il y a le Groupe de réflexion / euh pour euh un autre projet qui elle m'a expliquée le le projet / et m'a invitée à à assister les groupes / de réflexion****

5_enqTV : d'accord /

6_itwAP : et eu et depuis / j'ai assisté le premier

7_enqTV : hum

8_itwAP: **j'ai trouvé ça très intéressant / et donc j'ai suivi le le reste euh des /**

Ambra Pelland nous fait état ici d'un parcours vers le *Groupe de réflexion* assez linéaire. S'intéressant aux « migrants », notamment à « Calais » dans son travail artistique, elle a été dirigée par son professeur vers l'association *L'âge de la tortue* à Rennes. Elle y a vu un moyen potentiel de croiser leur démarche artistique et s'est vue proposer la participation aux *Groupes de réflexion* : ayant « *trouvé ça très intéressant (8)* », elle a continué de participer.

Extrait de l'entretien J (« Annexe 14 ») avec Christophe Riel :

3_itwCR : ouais ouais bah c'est **sur l'invitation / d'un cousin** / qui est très engagé enfin c'est un / XXXX /

4_enqTV : hum /

5_itwCR : XXXX donc qui est / parmi ceux qui ont lancé je crois cette expérience / et en tout cas qui a / m'en a informé à un moment euh c'était déjà en route / donc j'ai pris le train en marche

6_enqTV : hum /

7_itwCR : mais ça m'a intéressé parce qu'il sait que **je m'intéresse / au sort des migrants / euh en France** et / que / bon je n'avais pas de / de raison de / de rester dans cette affaire en dehors de cette expérience-là **ça m'a intéressé j'y suis allé / à quelques réunions** et donc voilà / mais je n'ai pas pris euh / une part très active à la réalisation ou

8_enqTV : d'accord

9_itwCR : un j'é- **j'étais plutôt euh / associé à la réflexion**

[...]

14_enqTV : donc ce qui euh / ce qui vous intéressait c'était pas euh / vraiment de travailler avec ce projet pour votre association c'était juste pour euh / partager les expériences ou ?

15_itwCR : oui oui euh / **savoir un peu ce qui se fait sur la place de Rennes euh dans ce domaine** /

16_enqTV : hum

17_itwCR : et puis euh / oui euh j- c'était une **certaine curiosité pour euh / ce / ce projet** /

Christophe Riel ne livre que peu d'informations sur les motivations l'ayant conduit à participer au projet. Nous retenons qu'il est venu « *sur l'invitation / d'un cousin (3)* », ce dernier connaissant son intérêt pour le « *sort des migrants [...] en France (7)* ». C'est ainsi la « curiosité » qui l'a amené au projet, notamment sur « *ce qui se fait sur la place de Rennes (15)* » concernant ces derniers. Il y a donc vu, modestement, un moyen de s'« *associ[er] à la réflexion (9)* ».

Extrait de l'entretien L (« Annexe 16 ») avec Nicole Bordeleau :

3_itwNB : ah bah c'est très très simple **c'est que l'association a été contactée** / et que c'était bah **c'est moi qui étais disponible et intéressée** donc je suis venue voilà

4_enqTV : d'accord /

5_itwNB : c'est euh c'est ça uniquement sinon euh / je serais pas venue si tu veux j'habite pas le quartier euh j'habite pas la ville euh voilà /

6_enqTV : d'accord donc t'as été contactée en tant que euh faisant euh partie adhérente d'une st- [...]

9_itwNB : ouais mais **je connaissais** L'âge de la tortue moi du coup personnellement je savais ce que vous enfin ce que L'âge de la tortue avait fait avant / et **je savais qu'il y avait ce projet** / j'en avais entendu parler si tu veux je savais de quoi il s'agi- il s'agissait à peu près //

10_enqTV : hum

11_itwNB : voilà / donc euh que quand c'est arrivé euh / quand le questionnement est arrivé vis-à-vis de l'association voilà ça c'est passé comme ça

12_enqTV : et tu sais pourquoi ils ont contacté l'association spécifiquement ? ou euh / ou ils ont contacté plein d'associations ? //

13_itwNB : je pense qu'ils ont contacté plein d'associations alors / est-ce que c'est venu directement de L'Encyclopédie jusqu'à XXXX ou est-ce que c'est passé par le XXXX /

14_enqTV : hum /

15_itwNB : j'en sais rien je me souviens plus en fait /

16_enqTV : hum //

17_itwNB : euh / je peux pas te dire /

18_enqTV : et toi euh quel intérêt personnel t'avais du coup à // quand t'as entendu parler tu connaissais l'association mais qu'est-ce qui t'a fait que tu / tu t'es déplacée ?+[itwNB] /

19_itwNB : alors de manière générale / **c'est toujours intéressant de parler de ce que les migrants / vivent et de faire surtout de faire parler les migrants / donc / de manière générale / et en plus si tu veux je pense que / enfin il faut investir tous les terrains / et notamment le terrain artistique qui est pas forcément euh / qu'est pas forcément investi pour ce genre d'expression / tout le temps ou qui l'était moins peut-être à l'époque / et euh le fait que ce soit un projet artistique aussi ça me semblait intéressant**

Nicole Bordeleau fait une référence explicite à son activité associative dans son lien avec le *Groupe de réflexion*. L'association en question travaillant directement avec des personnes en mobilité, elle a été contactée, invitée par *L'âge de la tortue* à venir participer aux débats. Nicole Bordeleau connaissant déjà l'association et étant intéressée par le projet, elle est venue représenter l'association. Interrogée sur son « intérêt personnel » à participer au *Groupe de réflexion*, elle semble reprendre un discours relevant du militantisme associatif, notamment autour de la nécessité d'« investir » le champ artistique : « *de manière générale / c'est toujours intéressant de parler de ce que les migrants / vivent et de faire surtout de faire parler les migrants / donc / de manière générale / et en plus si tu veux je pense que / enfin il faut investir tous les terrains / et notamment le terrain artistique qui est pas forcément euh / qu'est pas forcément investi pour ce genre d'expression (19)* ».

Extrait de l'entretien N (« Annexe 18 ») avec Cécile Bonnet :

6_itwCB : alors j'essaie de me rappeler euh non c'est bah moi XXXX donc du coup y avait besoin voilà de / de formaliser le partenariat le souhait était de formaliser le partenariat avec la ville de Rennes / donc du coup de voilà XXXX voilà moi je trouvais que le projet faisait sens

7_enqTV : d'accord /

8_itwCB : mais c'est plutôt / XXXX hum /

9_notrans : [passage non transcrit : anonymisation] [passage non transcrit : téléphone personnel et anonymisation]

10_itwCB: donc c'est quand même **très en lien avec euh la politique publique de lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée / euh ce qui fait que la manière dont je travaille les questions de diversité culturelle qui est une manière de les travailler euh / fait que du coup c'est très en réso- résonance avec la question euh / voilà du de la question de l'immigration euh la question des représentations des personnes qui sont minorées euh donc du coup là place / des migrants ou des personnes immigrées euh voilà c'est des choses qui font écho à ce moi je je travaille la question des représentations des regards euh / des identités plurielles enfin tout ce qui est porté par le projet c'est vraiment au cœur de / de mes missions et la manière dont je les travaille donc pour moi c'était / quand j'ai vu le projet c'était euh une évidence donc euh quand l'association m'a sollicitée c'était pour moi euh / le projet faisait sens et du coup c'était plus facile de le défendre XXXX /**

11_enqTV : d'accord / et du coup t'as été sollicitée aussi pour passer pour participer au Groupe de réflexion ou c'est toi après qui /

12_itwCB : euh non euh **c'est l'association qui m'en a euh parlé de mémoire je crois / je sais plus ça / je pense que j'ai dû dire que j'étais intéressée et puis après comme très vite si tu veux dans le partenariat euh / du coup **partenariat ça voulait dire aussi euh que la ville s'engage à participer au Groupe de réflexion à être partie prenante de / d'un certain nombre de rencontres c'était assez naturel euh / mais je serais venue même si y avait pas euh euh / si y avait pas eu le caractère un peu engageant pour la ville euh par rapport au projet ouais /****

13_enqTV : d'accord / et euh / du coup oui c- la la question suivante c'était euh à partir de quel moment / t'as décidé de / par exemple de par- de participer régulièrement au Groupe de réflexion mais finalement c'est ça c'est / peut-être que ça dépassait finalement ton

14_itwCB : [...] mais du coup pour moi c'était voilà pour moi c'était / **ça fait partie de mes missions mais euh je venais aussi parce que je suis XXXX enfin voilà y avait ça faisait écho à plein plein de choses au-delà de ma / la dimension professionnelle /**

15_enqTV : d'accord / euh / et euh / et du coup euh

16_enqTV+itwCB : 1. [pif] 2. **mais j'étais quand même là à titre professionnel puisqu'il faut pas non plus [enqTV rit] / enfin la manière voilà quand je prenais la parole voilà c'était à titre professionnel que j'étais là mais bon voilà euh à titre citoyenne c'est un projet aussi qui me qui me parle /**

La participation de Cécile Bonnet relève d'une collaboration de la ville de Rennes avec le projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Si la présence aux *Groupes de réflexion* n'était pas une obligation contractuelle pour elle, il lui semblait cependant que le « *partenariat ça voulait dire aussi euh que la ville s'engage à participer au Groupe de réflexion (12)* ». Ce récit fait état d'une dualité discursive entre le besoin d'affirmer sa présence en tant que professionnelle (« *j'étais quand même là à titre professionnel puisqu'il faut pas non plus [enqTV rit] / enfin la manière voilà quand je prenais la parole voilà c'était à titre professionnel (16)* ») et de souligner son engagement personnel (« *c'était assez naturel euh / mais je serais venue même si y avait pas euh euh / si y avait pas eu le caractère un peu engageant pour la ville euh par rapport au projet (12)* ») relevant d'une logique citoyenne (« *à titre citoyenne c'est un projet aussi qui me qui me parle (16)* »). Nous constatons ici que cet aller-retour discursif fait suite à une présentation formalisée apparaissant après une coupure à titre privé (un appel téléphonique) présentant le lien entre ce projet et la politique de la ville (« *c'est quand même très en lien avec euh la politique publique de lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée / euh ce qui fait que la manière dont je travaille les questions de diversité culturelle qui est une manière de les travailler euh / fait que du coup c'est très en réso- résonance avec la question euh / voilà du de la question de l'immigration euh la question des représentations des personnes qui sont minorées euh donc du coup là place / des migrants ou des personnes immigrées euh voilà c'est des choses qui font écho [...] (10)* »). Ce discours, que nous pouvons considérer comme relevant d'une (re)présentation officielle, nous permet d'observer les limites des « récits de vie » dès lors qu'ils interviennent dans un champ de discours contraint (BOURDIEU, 1986).

Une première lecture de l'ensemble de ces réponses nous permet de constater la prégnance, chez les informateurs, d'un lien établi entre leurs préoccupations et leurs parcours personnels et le projet global de *L'Encyclopédie des migrants*. Ainsi, ce lieu d'expérimentation du débat sur les questions migratoires fait écho à de nombreux parcours mobilitaires chez les personnes interviewées ou d'une implication forte dans ce domaine. Le rapport avec la dimension territoriale est également développée à deux reprises par des personnes ayant grandi dans des quartiers dits « populaires ». Par ailleurs, la démarche contributive est source d'une grande affinité par les participants qui y voient un moyen de s'exprimer, de développer leur propre discours et surtout de les partager pour produire du

commun là où ils sentent habituellement un déni de leur parole (cette critique s'est exprimée une fois ici contre les médias). Le croisement des approches artistiques, politiques, citoyennes... a également été souligné dans l'intérêt des personnes à participer au projet : d'une part, il révèle une multiplicité des intérêts personnels des informateurs (professionnels, artistiques, sociaux, géographiques, associatifs, institutionnels...) et, d'autre part, il est source de curiosité par son côté protéiforme. Cet ensemble relève selon nous des motivations premières (exprimées toutes en début d'entretien et qui ont pu être développées dans la suite des échanges, nous y reviendrons) quant à l'engagement des informateurs dans le projet. Il nous montre à la fois la diversité des parcours ayant mené à ces temps collectifs et la récurrence des facteurs favorisant l'intérêt pour ce projet.

14.2. Les récits de vie des auteur·e·s de lettres

Nous présentons ici de courts extraits des entretiens réalisés avec des auteur·e·s de lettres du projet de *L'Encyclopédie des migrants* répondant à la première phase de l'échange (Cf. Annexes 6, 9, 10, 13, 15, 17) autour du parcours les ayant mené·e·s à participer au projet. Cette introduction, relativement ouverte, a laissé beaucoup d'autonomie dans les réponses et les éléments engagés (personnels, associatifs, personnels...). Nous revenons par la suite aux traits communs que nous pouvons dégager de ces réponses.

Extrait de l'entretien B (« Annexe 6 ») avec Laure Panetier :

17_itwLP : donc en fait dé- déjà c'était c'était une ancienne collègue qui m'avait parlé de toi

18_enqTV : hum

19_itwLP : que tu cherchais des gens / et donc euh / comme euh enfin c'est **quelqu'un en qui j'ai confiance** je me suis dit que ça allait être intéressant / par comme ça par / d'instinct je me suis dit bah / cette histoire-là ça va être intéressant [ils rient] / ça va me plaire et / donc euh / oui enfin c- enfin c'était ça / ça m'a titillée comme quelque chose qui pouvait / enfin bah en général la migration c'est quelque chose qui / euh / enfin on en parle beaucoup mais je trouve qu'on en parle pas / euh / enfin dans dans dans tous les détails que ça / enfin / qui qu'il y a

20_itwLP+enqTV : 1. autour / enfin 2. ouais qui sont en jeu euh

21_itwLP : enfin on en entend beaucoup+[enqTV: hum] parler / d'un **certain type de migration pas du tout d- d- des autres euh on entend parler souvent mal ou / ou comme quelque chose qui pose problème** alors que enfin pas forcément enfin / voilà / ou alors

*comme quelque chose qui est problématique aujourd'hui alors que ça a toujours existé donc euh / euh je me suis dit que c'était ça ça serait **intéressant pour moi déjà de voir euh de voir comment c'était abordé le sujet et+** [enqTV: hum] / et je me disais que ça ça aurait été abordé autrement / voilà+[enqTV: hum] /*

22_itwLP+enqTV : 1. voilà ce que 2. d'où ta participation

23_itwLP : ouais /

Laure Panetier retrace de manière succincte son parcours vers le projet par l'évocation, un jour, de *L'Encyclopédie des migrants* et de notre travail par une collègue de travail avec qui elle entretenait une relation de « confiance ». Elle insiste davantage sur les motivations l'ayant conduite à participer à une aventure qui, lui semble-t-il, « *allait être intéressant (19)* ». Ainsi, son inscription dans le projet relève d'une réflexion sur les discours produits sur la « migration » : « *on en parle beaucoup mais je trouve qu'on en parle pas [...] dans dans tous les détails (19)* » ou « *on en entend beaucoup [...] parler / d'un certain type de migration pas du tout d- d- des autres euh on entend parler souvent mal ou / ou comme quelque chose qui pose problème (21)* ». Ce positionnement révèle une position active et critique du discours sur ce qui est posé comme une « problématique » et a développé sa curiosité d'aller « *voir comment c'était abordé le sujet (21)* ».

Extrait de l'entretien E (« Annexe 9 ») avec Matilde Alves :

*4_itwMA : d'accord / donc euh **j'ai connu le projet à travers de XXXX / on travaille ensemble dans la même salle dans la même entreprise** / et elle a reçu le message sur le projet / et comme on est dans un une entreprise qui a beaucoup de étrangers il y a Italiens Brésiliens **moi Brésilienne** / euh Russes Belges euh il y a des personnes de tout tout le monde / donc **elle a invité / des personnes qui veulent participer / et j- j'étais animée pour participer** et / je j'ai dit que oui [ils rient] // c'est ça f- à travers de de travail*

5_enqTV+itwMA : 1. hum à travers le travail / d'accord 2. le travail oui oui / du travail

6_enqTV : et du coup le fait qu'on parle de migration ou en tout cas de parcours euh / ça t'a

7_itwMA : oui

8_enqTV : fait écho à ton parcours à toi ?

*9_itwMA : oui oui oui **j'aimais bien le l'idée du projet de / de de la lettre d'écrire une lettre et / exposer notre pensée et // c'est une façon de donner intention non à notre discours et notre euh // existence je sais pas / l'histoire / notre histoire / c'est ça***

Le parcours de Matilde Alves est sensiblement le même que le précédent. Contactée par une collègue de travail qui connaissait le projet, elle a été « invitée » à participer parce

que de nationalité « brésilienne ». Elle s'est ainsi sentie « *animée pour participer (4)* », notamment par le projet d'écriture de lettre laissant une place à l'exposition des discours et des histoires des personnes qu'elle a elle-même défini comme « étrangers » : « *j'aimais bien le l'idée du projet de / de de la lettre d'écrire une lettre et / exposer notre pensée et // c'est une façon de donner intention non à notre discours et notre euh // existence je sais pas / l'histoire / notre histoire / c'est ça (9)* ».

Extrait de l'entretien F (« Annexe 10 ») avec André Rocha :

6_itwAR : euh je euh je suis // parti //

7_enqTV : hum

8_itwAR : de du Brésil 1991 / en direction Portugal /

9_enqTV : hum /

10_itwAR : et après j'ai m'installé là-bas et j'ai commencé à / travailler / et après / à euh à je m'ai marié je suis marié j'ai trois trois enfants et j'ai habité plus d'années à au Portugal plus de 21 ans au Portugal / mais après euh / euh ces choses qui je pense que vous déjà écouter beaucoup de gens déjà écouter à la l- Troïka et / euh **austérité pour euh les pays de Europe** qui

11_enqTV : hum /

12_itwAR : euh / qui ne utilisent bien son recurso ou gaspiller beaucoup je ne sais pas mais / après ça / il a beaucoup de changement dans la politique au Portugal et après / beaucoup d'entreprises a fermé les autres a / a baissé beaucoup et **beaucoup de gens / au chômage / et j- et / j'ai mais vous en cette histoire / avec plus de 50 ans**

13_enqTV : hum /

14_itwAR : [sic] du travail mais si je prends du travail ou le salaire bah c'est beaucoup / avant de cette histoire / histoire

15_enqTV : hum /

16_itwAR : j'ai toute ma vie travaillé le métier de commercial et j'ai gagné bon argent que j'ai pu payer ma / ma maison et / aider mes enfants mon épouse mais après tout tout a changé / mon épouse aussi avait un travail au Portugal qu'elle a / euh / euh elle est f- euh formée euh à la université économie

17_enqTV : hum

18_itwAR : elle a travaillé dans une grande banque et avant / c'est / payé un bon salaire et **après / euh la banque avait vendu pour l'autre et après elle a / peut-être / presque sans sans travail mais après elle a / a changé pour l'autre et euh maintenant elle travaille mais gagné / une // un presque la moyen que avant**

[...]

37_enqTV : [...] d- donc t'es arrivé à Rennes /

38_itwAR : ouais j'ai arrivé à Rennes après j'ai co- euh euh co- euh j'ai connu un ami / qui habite ici il a dit que / il peut m'aider pour rester dans sa maison pour / un petit peu de

temps pour mais après il euh / il dit maintenant vous // cherchez autre place et / j'ai pfff **j'ai eu beaucoup de difficultés pour euh / a avoir une place pour habiter** et après j'ai / changer de pour / mon / hôtel après pour euh / autre place et après j'ai // j'ai a- / tous les jours appelé pour euh / quelqu'un me louer une place mais tous les gens me dit ah non / vous n'avez pas de contrat de CDI vous avez pas / non non c'est pas possible / quelqu'un pour vous vous garantir pour vous à signer pour vous / non je ne connais rien qui / peut me / donc vous n'avez pas la place /

39_enqTV : hum

40_itwAR : **mais après plus de cent cent fois à appeler pour beaucoup de gens / une personne m'a // euh // fait un rendez-vous avec moi et j'ai dit p- j'ai a a demandé plus de questions // et j'ai dit que je préfère parler personnellement // et après quand nous nous parlons / ensemble j'ai / il a demandé si j'ai des des // des contrats de CDI j'ai dit non et / CDD non / travail non / mais comment vous va payer le loyer j'ai dit ah j'ai un / un petit peu de argent pour payer / et quand finit l'argent si je n'ai pas de travail je / je donne la clé de votre euh maison et je vais partir pour autre lieu / je ne vais faire de problème pour vous / [ndlr: ému] et la personne a regarder mon [sic] il a //**

41_enqTV : hum //

42_itwAR : il a senti que j'ai dit la vérité et donc / **il a dit ok** / il a étendu //

43_enqTV : hum /

44_enqTV+itwAR : 1. la main / euh ici 2. c'était ici ou ou ici /

45_itwAR : il a étendu la la main et / il a // comment se dit ? //

46_enqTV : il a serré la main oui

47_itwAR : **serré ma / à la main et dit ok**

48_enqTV : ok

49_itwAR : je vais louer pour vous // et j'ai déjà habité ici six mois / et j'ai payé tous les mois / j'ai fait question de payer [ndlr: un point d'honneur] /

[...]

57_itwAR : **c'est mieux que / avant ce n'est pas parfait / hein mais // je pense que // c'est mieux**

58_enqTV : hum // et du coup pour revenir au au projet de L'Encyclopédie tu peux m- juste rappeler qui / comment tu as été contacté ? qui t'a

59_itwAR : ah oui euh / **j'ai connu ce projet / euh // au centre social //**

60_enqTV : hum //

61_itwAR : qui s'appelle /

62_enqTV : oui /

63_itwAR : Carrefour 18

64_enqTV : Carrefour 18 oui /

65_itwAR : et là j'ai j'ai / j'ai lu un petit peu de choses de ce projet et // le le moment où où j'ai écouté ça / euh la pour la première fois **j'ai déjà senti un / intérêt / pour pour ce projet là parce que // je pense que euh // tout le monde a personnes que // passent par des difficultés / mais // même au en France Angleterre États-Unis tous tous les / pays du monde à les personnes qui passent des difficultés // même si vous a / restez dans votre**

propre pays

66_enqTV : hum //

67_itwAR : vous / reste dans votre propre pays vous étudiez travail vous avez / b- / peut-être des / des des pères ou mères ou famille que vous pouvez aider / même i- cette con- euh condition vous pouvez souffrir / pour plus de choses pour santé pour / chômage pour / autres problème /

68_enqTV : hum

69_itwAR : que j'ai / ça plus plus de problèmes // et les a dans mon cas ça j'ai // parce que j'ai tous les problèmes que tous les gens t- avoir mais / **il y a un plus / euh vous // euh besoin vous forcer / vous ne pas choisir ouais forcer à sortir de votre place**

70_enqTV : hum

71_itwAR : je pense que c'est / pour les migrants / euh parce que j'ai migré le migrant n'est pas différent de les autres / a unica / la unica? /

72_enqTV : le l'unique

73_itwAR : **la unique / différence est qu'il y a un problème en plus que les autres / que besoin de sortir de sa place // euh plus mais sinon /**

74_enqTV : hum

75_itwAR : le reste est comme les autres qui avaient / problèmes pour tout

76_enqTV : hum //

77_itwAR : et / et je pense que // euh /// il y a / beaucoup de bonnes personnes // qui // aident qui nous aident à // à suivre un un fra- un un / suivre un fra-+[enqTV: un chemin ?] / ch- / suivre le chemin / il y a plus de gens qui // qui dit oh oui / vous pouvez faire comme ça et / ou faire comme ça // je peux vous vous aider je vous vous expliquer /// des fois je pense que / le plus important à la // a- attention // un peu c'est plus important que l'argent /// que je pense que la plupart de de des personnes /// la plupart / euh / préfèrent // euh gagner la vie de pour euh le même que /// euh que de demander à quelqu'un ou // ou attendre quelqu'un pour / pour l'aider /

78_enqTV : hum

79_itwAR : ouais // mais il y a t- / toutes les règles a des exceptions mais / en général je pense que / même euh le peuple français y a des personnes qui n'ai- n'ai n'aime pas travailler qui / préfèrent attendre pour la aide des autres / mais tout tout le monde à des exceptions comme ça ouais / mais je pense que la plupart euh / n'est pas comme ça et **je pense que les en général les immigrants / la plupart des / préfèrent travailler et // et améliorer sa vie pour**

80_enqTV : hum

81_itwAR : pourquoi que je pense que / **les personnes qui n'aiment pas travailler lutter euh / eux n'é- n'émigrent pas**

82_enqTV : hum

83_itwAR : **migrer c'est c'est très dur c'est un grand travail**

84_enqTV : hum

85_itwAR : **la personne qui fait ça la plupart / euh espère lutte pour améliorer tous les jours sa vie /**

Le récit de vie d'André Rocha est ici le plus fourni dans nos entretiens. Il nous livre une longue diachronie des événements (que nous avons par ailleurs dû couper ici) l'ayant mené jusqu'à Rennes. Ce récit a été en partie guidé de notre part (« *d- donc t'es arrivé à Rennes ? (37)* ») ou « *et du coup pour revenir au au projet de L'Encyclopédie tu peux m- juste rappeler qui / comment tu as été contacté ? (58)* ») le faisant évoluer en trois temps : 1) avant l'arrivée à Rennes, 2) la vie à Rennes et 3) la rencontre du projet. La première partie retrace les progressives difficultés économiques du couple venu s'installer au Portugal qui subit la crise économique de plein fouet (« *j'ai toute ma vie travaillé le métier de commercial et j'ai gagné bon argent que j'ai pu payer ma / ma maison et / aider mes enfants mon épouse mais après tout tout a changé (16)* »). La deuxième partie retrace son arrivée, seul, en France dans l'espoir de retrouver un travail. D'abord hébergé chez un ami, il a n'a obtenu pour travail que des CDD l'ayant empêché pendant longtemps de trouver un logement (« *après plus de cent cent fois a appelé (40)* ») et une stabilité socio-économique. Seule la confiance d'un propriétaire lui a permis par la suite de trouver un logement, ce qu'il raconte alors avec beaucoup d'émotion (« *il a [...] serré ma / à la main et dit ok (45/47)* »). La rencontre d'André Rocha avec le projet semble coïncider avec une période de stabilisation dans sa vie (« *c'est mieux que / avant ce n'est pas parfait / hein mais // je pense que // c'est mieux (57)* ») et le besoin de raconter son histoire de « migrant » (ses difficultés, son envie de travailler) comme exemple (« *j'ai déjà senti un / intérêt / pour pour ce projet là parce que // je pense que euh // tout le monde a personnes que // passent par des difficultés* » (65) », « *il y a un plus / euh vous // euh besoin vous forcer / vous ne pas choisir ouais forcer à sortir de votre place (69)* »). Il semble vouloir répondre à une stéréotypie du « migrant » profitant d'un système et qui ne veut pas travailler. Lui porte, et souhaite partager, l'idée que « *en général les immigrants / la plupart des / préfèrent travailler et // et améliorer sa vie (79)* » et que, de manière générale, migrer demande du courage car « *c'est c'est très dur c'est un grand travail (83)* ».

Extrait de l'entretien I (« Annexe 13 ») avec Diana Ornelas :

2_itwDO : donc euh moi j'ai été contactée par euh / je j'avais des j'ai des contacts avec euh / XXXX

3_enqTV : hum /

4_itwDO : donc c'est le c'est lui qui m'a / parlé de ce projet et c'est lui qui m'a euh / d'après ce que j'ai compris c'est lui qui a / qui a dit a v- à l'équipe euh votre équipe c- / euh que j-

j'étais intéressé parce que j'ai trouvé ça un projet intéressant et euh / et le fait d'écrire quelque chose euh ça m'intéresse parce que je travaille / j'aime bien travailler avec la littérature la langue et tout et donc j- ça m'a

5_enqTV : hum

6_itwDO : ça m'a attiré

7_enqTV : hum

8_itwDO : c'est pour ça que / que je participe de ce projet parce que / euh j'ai trouvé ça intéressant

9_enqTV : d'accord

10_itwDO : quelque chose qui qui parle d'é- d'écriture quelque / il y a aussi des souvenirs et donc ça m'a m'a intéressé

11_enqTV : hum / d'accord donc là c'est via le réseau de de XXXX

12_itwDO : de XXXX ouais c'est c'est lui qui qui que je connais qui euh / qui m'a parlé de ce projet+ [enqTV : d'accord] //

[...]

18_itwDO : et euh parce que **même si je on a eu des difficultés et des problèmes / chez nous / euh / je parle de la des difficultés économiques par exemple de des de / pour dans notre famille et tout / euh on avait des bons des bons moments /**

19_enqTV : hum /

20_itwDO : on a on a gardé ça chez nous+[enqTV: d'accord] / et donc on a j'ai eu la une enfance // euh je dirais / heureuse / j'ai eu des parents et d'une famille qui sont très attachés un à l'autre donc euh c'est / moi euh pour nous c'est un / c- **c'est un bonheur de raconter notre histoire** et / une fois que j'ai / j- j'ai écrit cette lettre pour quelqu'un // d- d- j'ai écrit à mes parents qui que qui sont déjà décédés // qui ont / c- j'ai trouvé ça intéressant

21_enqTV : hum

22_itwDO : parce que // **j'aime bien écrire** [ils rient]

Diana Ornelas apporte ici un court récit de sa vie autour de son enfance entre « *des difficultés et des problèmes (18)* » et, ce qu'elle semble principalement retenir, « *des bons moments (18)* » en famille. Ainsi, revenir sur son parcours l'ayant mené en France est pour elle un plaisir qu'elle conçoit de manière collective et familiale (« *c'est un bonheur de raconter notre histoire (20)* »), mais aussi de manière littéraire et linguistique (« *j'ai trouvé ça un projet intéressant et euh / et le fait d'écrire quelque chose euh ça m'intéresse parce que je travaille / j'aime bien travailler avec la littérature la langue(4)* », « *j'aime bien écrire (22)* »).

Extrait de l'entretien K (« Annexe 15 ») avec Olivier Potvin :

16_itwOP : euh / bah je dirais / quelque part c'est une façon en **qui dit encyclopédie dit bouquin / l'envie de laisser une trace /**

17_enqTV : hum /

18_itwOP : je veux pas dire que de moi par rapport euh donc **la personne / qu'est venue un jour au collectif avait suggéré l'idée de ce projet / et en // en / en appelant à des témoignages des parcours de / migration /**

19_enqTV : hum /

20_itwOP : alors cette histoire d'encyclopédie c'est une façon de laisser la trace de / de mon passage on va dire mais pas que / plutôt de je vois **pas que moi je vois la famille /**

21_enqTV : hum

22_itwOP : et je vois **l'histoire l'histoire de notre famille qui va se rejoindre par rapport à / à mon parcours depuis la naissance euh / mon pays natal qu'était le Vietnam**

23_enqTV : hum /

24_itwOP : essayer de traduire ça quoi /

25_enqTV : hum

26_itwOP : de la famille et ceux qui en fin de compte quelque part qui ont eu à connaître euh ce parcours /

27_enqTV : d'accord

28_itwOP : et je faisais le parallèle avec justement la personne qui était au collectif [ils rient] /

29_enqTV : bon tu peux dire moi hein [il rit]

30_itwOP : ouais / d'ailleurs lui XXXX [il rit] / a penser de de / de comment dirais-je de Pied-Noir /

31_enqTV : hum

32_itwOP : moi **je m'étais pas / inclus dans les / dans les migrants / de l'actu- de l'actualité** parce que je suis dans un collectif qui / qui est en pleine actualité qui qui / qui est dans la réflexion et puis dans l'action par rapport à ça et le fait des des / des Pieds-Noirs

33_enqTV : hum

34_itwOP : ça m'a renvoyé à mon histoire à moi

35_enqTV : hum / [...]

42_itwOP : ça / ça a fait un peu tilt

43_enqTV : d'accord

44_itwOP : voilà / après bon après / après c'était l'histoire d'écrire la lettre /

45_enqTV : hum /

46_itwOP : et / **Thomas qui m'a donné euh / un témoignage écrit / m'a renvoyé à l'histoire du pater de mon père /**

47_enqTV : hum /

48_itwOP : sans cela je sais pas si j'aurais écrit j'aurais pas / je sais pas si j'aurais été jusqu'au bout /

49_enqTV : hum /

50_itwOP : tu vois ce que je veux dire euh // **c'était pas raconter que / que mon parcours à moi mais celui de mon père / issu de la famille en fin de compte / puisque dans mon témoignage je parle aussi de de maman /**

51_enqTV : hum /

52_itwOP : [pif] je parle des frères en fait non les frères et moi c'est c'est pareil quoi on a le même parcours

Le récit d'Oliver Potvin est au croisement de deux histoires : l'Histoire, la grande, entre guerre, réfugiés et récits politiques, et son histoire, celle familiale qu'il a voulu raconter. Ainsi, c'est à la suite de notre première rencontre en tant que « personne contact » du projet de *L'Encyclopédie des migrants* que son projet d'écrire une lettre pour sa famille est apparu car « *qui dit encyclopédie dit bouquin / l'envie de laisser une trace (16)* ». En effet, son histoire familiale suit les péripéties de l'Histoire (« *je vois la famille / [...] et je vois l'histoire de notre famille qui va se rejoindre par rapport à / à mon parcours depuis la naissance euh / mon pays natal qu'était le Vietnam (20/22)* »). Mais cette rencontre avec ce projet aurait pu ne jamais se faire, lui-même posant : « *je m'étais pas / inclus dans les / dans les migrants / de l'actu- de l'actualité (32)* ». Des étapes ont ainsi émaillé le processus amenant jusqu'à l'écriture de la lettre avec celle décisive de la lecture d'une autre lettre le convainquant de participer au projet (« *un témoignage écrit / m'a renvoyé à l'histoire du pater de mon père (46)* », « *sans cela je sais pas si j'aurais écrit j'aurais pas / je sais pas si j'aurais été jusqu'au bout / (48)* »). Cette lettre et cette participation relèvent donc d'une dimension historique, collective et non individuelle pour Oliver Potvin (« *c'était pas raconter que / que mon parcours à moi mais celui de mon père / issu de la famille en fin de compte (50)* »).

Extrait de l'entretien M (« Annexe 17 ») avec Robert Varga et Mira Hrvatin:

15_itwRV : *oui d'accord / euh / j'ai commencé avec ma vie en Géorgie et j'ai toujours [pif] je suis XXXX j'ai travaillé ce métier // euh / dix ans /*

16_enqTV : *hum*

17_itwRV : *oui dix ans / euh un jour / j'ai réveillé et / **commencé gros problèmes / pour ça j'ai / obligé sortir avec ma / ville avec mon pays / j'ai // euh / j'ai parti 2013 2013 euh XXXX j'ai parti avec ma ville et après quatre cinq jours en France // euh j'ai choisi ville à Rennes je sais pas pourquoi mais / j'ai un peu / je / à Rennes / euh / j'ai resté à Rennes tout seul / sans ami sans langue sans // sans travail sans argent***

18_enqTV : *hum //*

19_itwRV : *et après euh / c'est très mal // ouais mais donc j'ai un problème aussi j'ai j'ai écrit je sais pas est-ce que j'ai écrit avec ma lettre euh /// **j'ai un problème avec maladie / pour ça j'ai parlé au docteur il m'a dit / en Géorgie docteur dit [pif] malade / euh non il m'a dit c'est pas très grave mais **ici docteur dit c'est cancer / c'est très grave / euh / avec tous les problèmes euh je problème langue problème euh hébergement problème de a- ajouter problème santé aussi // mais / euh c'est ensemble c'est très pas bien mais maintenant je je pense euh c'est un peu bien aussi parce que / **je suis comment dire je sais pas j'ai gr- comme grandir / ouais j'ai je suis maintenant / plus fort qu'avant // tout [pif] j'ai regardé beaucoup autres choses euh / c'est // je suis je suis pas comment je veux dire français mais*******

un jour je pense je vais dire français c'est comme [pif] parce que c'est un peu compliqué / a- mais je parle encore mal mais / je voudrais dire euh quelque chose beaucoup mais c'est pas comme ça [enqTV rit] / c'est pour peut-être après un deux ans / je vais dire /

20_enqTV : on refera dans deux ans /

21_itwRV : eh c'est ça c'est mon mon voyage / maintenant / **maintenant je suis très content** parce que // euh ma maladie elle est / pas très pas tou- toute guérir mais / **j'ai grosse chance continuer à vivre euh j'ai connaître euh / copains / euh j'habite au XXXX je suis pas tout seul maintenant //**

22_enqTV : hum /

23_itwRV : je peux vivre euh / c'est joli maintenant /

24_enqTV : et du coup tu participes euh / à des ateliers à XXXX / encore aujourd'hui ? /

25_itwRV : euh non / euh / je / je vais à XXXX [pif] plusieurs activités mais j'ai arrêté / parce que **j'ai commencé euh // formation** avec XXXX euh / euh j'ai j'ai fait formation deux fois trois mois je ensemble six six mois pour ça j'ai obligé arrêté / XXXX / maintenant je fais rien mais / pas pas rien / je fais euh quelques choses administratives avec ma situation parce que / euh / euh j'ai pr- j'ai pris nouvel appartement pour ça il est un peu compliqué touj- j'ai toujours toujours rendez-vous toujours euh / pour ça euh // c'est ça qui me // c'est pas le temps faire / euh / quelque chose avec euh XXXX /

26_enqTV : hum /

[...]

38_enqTV : et qu'est-ce qui t'a plu ce que t'as aimé c'est quoi c'est écrire ? /

39_itwRV : euh non **j'aime euh lire /**

40_enqTV : lire d'accord

41_itwRV : lire histoires des gens parce que / avant euh / je suis pas trop intéressant parce que parce que je lire euh car il est euh // ex- exemple c'est un peu rigolo exemple j'ai lire Robinson Crusoe /

42_enqTV : d'accord [il rit] /

43_itwRV : il est pour euh situation euh comme euh /// euh pas réelle euh réellement c'est pas

44_enqTV : oui pas réel oui

45_itwRV : mais / euh **j'ai regardé ma vie il est maintenant comme cinéma /** pour ça maintenant ce que j'ai lire c'est trop intéressant toutes les personnes il est trop intéressant toute les personnes il est passé vivre euh / euh // c'est ça c'est / se changer avec moi / je je suis maintenant très intéressé // toute la toutes les personnes /

Le récit de Robert Varga (Mira Hrvatin n'intervenant pas ici) retrace son départ de Géorgie à cause de sa maladie et ses besoins de soins. Son arrivée à Rennes le voit se confronter aux problèmes de logement, d'argent et linguistiques (« à Rennes / euh / j'ai resté à Rennes tout seul / sans ami sans langue sans // sans travail sans argent (17) ») s'additionnant à ses problèmes de santé (« ici docteur dit c'est cancer / c'est très grave /

euh / avec tous les problèmes euh je problème langue problème euh hébergement problème de a- ajouter problème santé aussi (19) »). Malgré les difficultés avec le français qu'il exprime encore aujourd'hui, cette étape de sa vie restera pour lui perçue comme formatrice (« *je suis comment dire je sais pas j'ai gr- comme grandir / ouais j'ai je suis maintenant / plus fort qu'avant (19) »*). Aujourd'hui, regardant son parcours, il décrit une stabilisation dans sa vie aujourd'hui (« *maintenant je suis très content [...] j'ai grosse chance continuer à vivre euh j'ai connaître euh / copains / euh j'habite au XXXX je suis pas tout seul maintenant (21) »*). C'est d'ailleurs cette prise de recul qui lui a permis de participer au projet de *L'Encyclopédie des migrants*. En effet, aimant lire, il a pu retrouver dans sa vie les éléments d'une aventure qu'il a envie de proposer à la lecture (« *j'ai regardé ma vie il est maintenant comme cinéma (45) »*) et de partager avec les autres (et donc, également, l'envie de lire les autres lettres se fait ressentir).

Dans la pluralité des parcours et des motivations à la participation au projet de *L'Encyclopédie des migrants*, nous pouvons retrouver de nombreuses trames communes. Tout d'abord, l'émergence de l'idée d'écrire une lettre s'est trouvée être majoritairement liée à une « invitation » à participer, qu'elle soit faite par une personne de confiance ou par la « personne contact » ayant présenté le projet en différents lieux de la ville. Passé la « curiosité » exprimée pour cette forme peu banale, c'est l'envie de « faire histoire » qui semble principalement exprimée. Cette envie s'est exprimée de plusieurs manières : par l'envie de « laisser une trace », de « donner existence à notre histoire », de « raconter notre histoire », de « s'exposer »... Ainsi, plutôt qu'un acte individuel d'écriture, il s'agit bien plus d'inscrire ces lettres dans leurs dimensions collective et familiale. À travers le plaisir (ou la difficulté) d'écrire, c'est l'envie de plonger dans les « détails » qui ressort, là où le traitement de « l'actualité » est superficiel, posé comme « problématique » et ne parle que d'une partie des personnes « migrantes ». Il ressort ainsi une réflexion critique sur les discours produits sur la migration actuellement. Ceux produits dans *L'Encyclopédie des migrants* veulent faire état des difficultés (aussi bien au départ qu'à l'arrivée) économiques, d'hébergement, linguistiques, rencontrées et des étapes franchies. Ils semblent rétablir un discours à la forme active. Cette réflexion paraît cependant émerger dans des situations de stabilisation socio-économique, quoique parfois encore très précaires, pour les personnes interrogées ; laissant penser que des conditions précises ont été réunies pour la rencontre entre ce projet et les

auteur·e·s de lettres (engendrant par là-même, sans doute, des non-rencontres, des non-discours pour d'autres).

14.3. Croisement des données

Nous retrouvons entre les membres du *Groupe de réflexion* et les auteur·e·s de lettres (qui, pour certain·e·s, ont pu participer à un ou plusieurs *Groupes de réflexion*, notamment les derniers) de relatives proximités dans leur parcours et leurs motivations. Ainsi, à la question de savoir quel parcours les a amené·e·s à participer au projet de *L'Encyclopédie des migrants*, il ressort que la totalité des personnes ont un rapport particulier *a priori* avec des faits migratoires : qu'elles aient elles-mêmes connues un parcours migratoire (pour la majorité) ou qu'elles soient engagées sur cette question (par la voie professionnelle, associative / militante ou artistique). Cette donnée, qui pourrait paraître anecdotique, révèle cependant l'idée que les échanges *a posteriori* dans le projet se sont faits entre personnes ayant exprimé un intéressement « bienveillant » à cette thématique et volontaires dans la construction du projet : l'organisation contributive est ainsi « limitée » aux personnes soucieuses d'y participer. Il ressort cependant une différence dans l'engagement exprimé à intégrer le projet selon que ces personnes fassent partie d'un groupe ou de l'autre : les membres du *Groupe de réflexion* dénotent des auteur·e·s de lettres dans ce qu'elles ou ils expriment plus fortement un engagement actif dès leur entrée dans le projet alors que les seconds renvoient majoritairement à une forme passive « d'invitation » à participer au projet, tout du moins au début.

De fait, ces remarques renvoient au schéma des personnes impliquées dans les discussions du *Groupe de réflexion* (à des identifications que nous avons reliées à des « couches culturellement hégémoniques ») : schéma exemplifié ici par deux informatrices ayant connu une mobilité sociale et qui font leur « retour » au « quartier » par le biais du projet de *L'Encyclopédie*. Cela peut être dû également aux deux temporalités dans l'intégration du projet : les premiers ont intégré un projet à construire quand les deuxièmes venaient contribuer à un projet déjà organisé. Ainsi, l'aspect « protéiforme » et « contributif » de *L'Encyclopédie des migrants* est moins mis en avant chez les auteur·e·s de lettres, alors que la curiosité vis-à-vis de celui-ci semble être égal au départ.

La capacité du projet à laisser la place à la parole des acteurs de la « migration », à la favoriser même, là où elle est habituellement déniée est mise en avant de toute part. Elle semble correspondre à une volonté commune de produire un autre discours sur la migration émergeant d'une réflexion critique sur ceux-ci, notamment dans ceux qui nourrissent les « actualités » ou les discours ordinaires parlant systématiquement de la migration comme un « problème ». Si les membres du *Groupe de réflexion* voient dans la forme de celui-ci un moyen de s'exprimer, de développer un discours et de le partager pour produire une réflexion en commun, les auteur-e-s de lettres investissent eux bien plus la question de l'intime (dans cette partie de l'entretien notons-le), du « détail », à travers une réflexion en profondeur sur leur parcours engendrée par l'écriture de la lettre.

Il semble enfin naître un désir commun de « faire histoire » à travers ce projet. Les membres du *Groupe de réflexion* affichent leurs intérêts particuliers au projet tout en soumettant leur volonté première de partager et de croiser les expériences et les approches dans l'objectif d'écrire ensemble une histoire des migrations. Les auteur-e-s de lettres voient de leur côté, à travers l'acte individuel d'écriture de lettre, un moyen de ré-écrire l'histoire – croisant par là-même l'Histoire et l'Histoire des migrations – dans la profondeur de leur propre histoire de vie, dans la dimension collective (par exemple familiale, générationnelle) et partagée de celles-ci et, enfin, par les détails (les embuches, les difficultés, les réussites...) propres à rendre tangibles ces parcours migratoires (individuels et collectifs donc).

Ainsi, la question visant à relever des récits de vie ayant amené ces personnes à participer au projet révèle une caractéristique commune : dans la pluralité de leurs parcours individuels et collectifs, les participants ont trouvé dans ce projet un moyen de faire émerger un discours, une parole. Il semble que cette dernière ne soit cependant l'adage de tous : des conditions particulières ont dû être réunies pour voir ces personnes rencontrer ce projet (nous avons évoqué, par exemple, la relative stabilité des situations actuelles des personnes participant à l'enquête ou la mobilité sociospatiale).

Ce point questionne à la fois la portée du projet et ses limites sans pour autant remettre en cause cette volonté collective d'action, passant ici par le langage.

CHAPITRE 15 : Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale

L'analyse que nous développons ici repose sur la méthode dite d'Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) (MARCELLESI, 1976), ou autrement dit sur une analyse distributionnelle. Elle consiste en un repérage des occurrences présentes autour d'un « mot / groupe nominal pivot » qui servira alors de base à la construction de « matrices discursives » des textes. La mise en équivalence, plus que de nous permettre de savoir ce que le texte dit, nous aidera à définir comment il le dit avec « *l'objectif de rendre compte de faits de parole transphrastique* » (MARCELLESI, 1976 : 79) et ainsi de remonter aux « idéologies » par l'individuation linguistique de celles-ci par les locuteurs en langue (MARCELLESI, GARDIN, 1974). C'est ainsi qu'en premier lieu de l'analyse la sémantique n'est pas prise en compte et que la méthode s'appuie sur une transformation phrastique afin de mettre en évidence les « mots-pivots » (voir tableau ci-dessous). De fait, cette méthode « *prend appui sur la syntaxe et fait intervenir la sémantique au niveau seulement de l'interprétation des relations que dégage l'A.D.E.L.* » (NÉE, 2012 : 17). Ces relations permettent de mettre à jour, dans l'hétérogénéité des discours, les points convergeant dans leur structure, les répétitions propres à former un univers discursif tout à la fois éclaté et partagé, mettant en lumière la sémantique actualisée des « mots-pivot » chez les informateurs. Cette méthode développée par Jean-Baptiste Marcellesi « *cherche à mettre au jour les contextes similaires partagés par certains mots afin d'en inférer des positions discursives et historico-sociales* » (NÉE, 2012 : 17) des informateurs considérés comme des locuteurs collectifs (Cf. Chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques »). Nous proposons d'appeler dans notre analyse « équivalences (E) de premier degré » les chaînes d'équivalence repérée à partir d'un « mot pivot » ou d'un « groupe nominal pivot » (exemple : « témoigner » + (E), « les migrants » + (E), « les Rennais » + (E), etc.). Nous appellerons « équivalence de second degré » les chaînes d'équivalence formées à partir de plusieurs « mots pivots » ou « groupes nominaux pivots » mis en équivalence car repérés à plusieurs reprises comme étant équivalent (ou ayant en environnement équivalent perçu de manière répétitive) (exemple : « les migrants » + E + « dans les médias », « la parole / la voix / les discours des migrants » + (E), « Rennes est une ville qui » + (E), etc.

En lien avec nos interrogations de recherche, nous chercherons ici à interroger et à croiser les productions discursives des informateurs afin de dégager des schémas récurrents sur la façon de penser l'engagement dans le projet (dans un certain sens, l'engagement politique), de penser la critique sociale liée, de mettre en discours la « migration », les « migrants » (notamment à l'échelle locale), de se mettre en discours, de penser les langues (notamment quand il s'agit de celles des autres ou de la maîtrise du français par ceux-ci) ou encore de penser le projet et son impact. Ce chapitre nous permettra d'opérer une analyse contrastive avec les discours médiatiques (Cf. Partie 4 : « La construction du "migrant" dans la presse »), que nous développerons dans la synthèse finale (Cf. Partie 6 : « Synthèse »).

Nous attacherons aux mots ou groupes nominaux retenus toutes les références qui y seront faites à ceux-ci via l'utilisation de déterminants (*le, les...*) ou de pronoms personnels (*je, tu, il, nous, ils...*). De plus, tous les accords en genre et en nombre sont répertoriés dans les catégories. Pour un aperçu complet des corpus de travail relevés dans cette enquête (et sur lesquels nous nous appuyons dans les tableaux d'analyse suivants), nous proposons de nous appuyer sur les tableaux d'équivalence de premier et second degrés réalisés : voir les Annexes 30, 31 et 32. Le tableau ci-dessous exemplifie un panel de transformations phrastiques opérées par la méthode A.D.E.L afin de mettre en exergue les équivalences de premier degré autour de mots pivots.

Transformations syntaxiques	Exemples
Actif/passif	<p>Extrait :</p> <p><i>150_itwEC : [...] en voi- depuis très longtemps on voit les photos / de de migrants sur la plage échoués [...]</i></p> <p>Transformation :</p> <p>Les migrants sont vus échoués sur la plage depuis très longtemps</p>
Mise en équivalence d'éléments coordonnés	<p>Extrait :</p> <p><i>474_itwOP : [...] ils ont pas le droit de de demander l'asile là / là ce dont ils ont le droit c'est de se faire dégager de se faire expulser [...]</i></p> <p>Transformation :</p> <p>Les migrants n'ont pas le droit de demander l'asile Les migrants ont le droit de se faire dégager Les migrants ont le droit de se faire expulser</p>
Infinitif/présent de l'indicatif	<p>Extrait :</p> <p><i>165_itwEC : [...] en témoignant+[enqTV: hum] encore une fois de plus en disant que / euh la migration effectivement c'est / euh / c'est pas une question qui s'arrête à la que- aux migrants [...]</i></p> <p>Transformation :</p> <p>Témoigner dans le projet de <i>L'Encyclopédie des migrants</i> c'est dire que la migration c'est pas une question qui s'arrête qu'aux migrants</p>

Tableau 9: Exemples de transformations à partir d'un mot ou d'un groupe nominal pivot

15.1. Mise en place de l'A.D.E.L. et prise en compte des déictiques personnels

Nous nous attacherons dans cette première partie de l'A.D.E.L. aux processus d'identification des personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » dans le cadre des entretiens semi-directifs. Ici, nous posons le mot-pivot « migrants » comme prototypique de la désignation des personnes perçues par leur parcours de mobilité au regard, tout d'abord, de notre première partie d'enquête sur les discours politico-médiatiques (Cf. Partie 4 : « La construction du "migrant" dans la presse »), ensuite, de notre corpus révélant une

utilisation quantitativement forte de la catégorie « migrant » avec 148 formes citées (loin devant « étranger·e·s » avec 50 formes ou « réfugiés » avec 25 formes) et, enfin, des conditions des entretiens voyant les participants être interrogés dans le cadre de leur participation à *L'Encyclopédie des migrants*.

L'« Annexe 30 » présente le travail lié à la création d'une première chaîne autour des mots pivots *migrants / immigrants / réfugiés / sans papiers / étrangers / demandeurs d'asile* selon un principe de mise en équivalence à la fois des termes pivots liés et des segments mis en équivalence. Cette mise en équivalence des termes dans ce corpus s'est trouvée fortement portée par les informateurs, tout comme la complexité de leurs rapports. L'étude du co-texte à partir de mot-pivot s'est trouvée ainsi particulièrement éclairante sur les catégories liées discursivement (que nous pourrions appeler désormais les co-occurrences) :

360_itwAR : oui je pense que aujourd'hui quand on parle de migrants / vous ne pas pensez migrants vous pensez réfugiés

153_itwCB : alors à à c- à Rennes c'est très c'est très particulier parce qu'en fait je trouve ce qui est assez étonnant ici moi pour travailler ces questions-là c'est que du coup on a / aucune difficulté à parler des migrants justement /

154_enqTV : hum /

155_itwCB : euh // parce que du coup dans l'imaginaire d'un certain nombre de personnes c'est justement les migrants qui fuient une situation euh / euh bah voilà c'est les dans l'imaginaire c'est euh voilà les Syriens et cetera tous les tous les pays en guerre

464_itwOP : bah c'est sûr qu'il font bah même au niveau de l'Europe je pense que le Rennes euh // comme euh /// le gouvernement français il laisse entendre en fin de compte / la priorité aux // aux migrants / qui fuient des guerres /

Dans la mise en place de cette A.D.E.L., l'étude des co-occurrences ainsi que des déterminants (*le, les...*) ou pronoms personnels (*je, tu, il, nous, ils...*) utilisés par les informateurs dans le cadre d'une attribution de traits ou d'actions spécifiques aux « migrants » est révélateur de leurs positionnements énonciatifs.

En effet, si la forme « migrant·e·s » est celle qui arrive le plus avec 141 associations, un ensemble propositionnel à trois têtes se constitue avec la forme « réfugié·e·s » (61

associations) et « étranger·e·s » (36 associations). Nous trouvons ensuite la forme « immigrant·e·s » (18 associations) puis, à égalité avec 6 associations chacune les formes « demandeurs d'asile » et « sans papiers » et, enfin la forme « étudiant·e·s / chercheur·e·s étrangers » avec 5 associations. Elles sont, de fait, quasiment toujours utilisées au masculin pluriel (ou parfois un masculin singulier générique). De nombreuses formes marginales viennent par la suite agrémenter les propositions des informateurs : « émigrant », « immigrés », « Dublin 2 », « gens avec la tête d'être étranger », « gens de plusieurs provenances », « Arabes »... Cette base d'occurrences alimente les associations avec des nationalités rattachées discursivement à ces catégories (« *migrants économiques* », « *réfugié.s syrien.s* », « *réfugié.s espagnol.s* », « *sans papier ivoirien* ») ou sont mêmes remplacées par elles (« *familles syriennes avec des enfants* » pour la catégorie des « *réfugiés* », « *des Sénégalais* » pour la catégorie des « *migrants économiques* », etc.).

Si nous pouvons constater, *in fine*, une faible répartition catégorielle des personnes perçues par leur parcours migratoire (migrant·e·s, réfugié·e·s, étranger·e·s, demandeurs d'asile, sans papier...) relativement proche des discours politiques et médiatiques étudiés, nous pouvons remarquer une forte disparité dans les articles (définis, indéfinis) et les pronoms personnels utilisés et accordés en nombre par les informateurs. Le tableau suivant présente les profils-colonnes des différentes fréquences de répartition de ces éléments pour les trois principales catégories relevées :

	migrant	réfugié	étranger
je	0,09	0,00	0,00
tu	0,03	0,00	0,03
Il / elle	0,06	0,20	0,06
nous	0,03	0,00	0,00
vous	0,04	0,02	0,00
ils	0,04	0,18	0,19
un	0,09	0,16	0,17
le / la	0,05	0,03	0,03
des	0,03	0,20	0,31
les	0,52	0,21	0,22
/	0,03	0,00	0,00
Total	1,00	1,00	1,00

Illustration 26: Profils-colonnes des différentes fréquences de répartition des articles et pronoms dans le journal Ouest-France

Pour ces trois éléments remarquables du corpus que sont les items « migrant·e·s », « réfugié·e·s » et « étranger·e·s », nous constatons une répartition différente quant au support du discours les concernant. L'entrée « migrant·e·s », si elle est principalement utilisée dans sa forme « les migrants », voit une multiplicité de prise en charge du discours laissant penser que des informateurs se définissent eux-mêmes aujourd'hui comme migrants ou s'incluent dans un groupe défini comme celui des « migrants ». Nous comprenons les déictiques ici comme « *les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : 1) le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé ; 2) la situation spatiotemporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire* » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2009 : 41). Ainsi, les pronoms personnels doivent être étudiés à l'aune de la situation d'énonciation (et d'interaction) et d'un contexte plus général dans lequel le locuteur se trouve, auquel il fait référence et au sein duquel il joue un rôle. De fait, les pronoms personnels ne peuvent être considérés comme des « déictiques purs » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2009 : 45), mais doivent bien être étudiés selon les valeurs qu'ils prennent dans le discours des informateurs. C'est ainsi que les « marques de personne » (VAN HOOLAND, 2000) peuvent prendre différentes valeurs, parfois contradictoires, qu'il est nécessaire de relever afin de comprendre les effets de rapprochement/opposition.

Nous avons repéré ici des traces énonciatives laissées par les informateurs de cette recherche à travers l'utilisation du « je », du « tu », du « nous » et du « vous ». Le « je » est utilisé ici pour marquer le positionnement personnel de l'énonciateur, notamment lorsqu'il s'agit de s'inclure dans « les migrants ». En effet, « *en tant que signes inscrits dans une énonciation unique ils réfèrent en marquant qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qu'il pose comme allocutaire* » (MAINGUENEAU, 1999 : 22). Nous le retrouvons ici avec un informateur qui se positionne comme représentant d'un groupe « migrants » face aux « réfugiés », dans la comparaison des situations respectives :

394_itwAR : *mais parce que la / parfois n'est pas de droit de travailler la plupart n'a pas de droit de travailler / ouais / euh comme la plupart n'a pas de de papier de de / de rien / et et la plupart / pas / enregistré pour entrer entrée illégale dans le pays / ouais / ent- / je pense que // je n'ai pas mieux que les les au- les réfugiés / je n'ai pas mieux*
 395_enqTV : *hum*
 396_itwAR : *ils sont en situation pire que moi mais je n'ai pas mieux qu'ils /*

Le « tu » peut avoir plusieurs interprétations comme il peut être utilisé de différentes façons par les locuteurs : comme un « *tu employé par je (qui) peut renvoyer à un je* » ; comme un « *tu à valeur de on* » (VAN HOOLAND, 2000 : 134) ou le « *tu générique (qui) a pour fonction de personnaliser des énoncés à valeur générale* » (MAINGUENEAU, 1999 : 24). Ces éléments se retrouvent ici lorsqu'un informateur présente à la fois une situation qui semble prendre appui sur son expérience personnelle et sur une expérience collective :

511_tiersAA : *la partie humaine / non non non seulement euh cette partie euh / je pense que tu es / que tu que tu viens euh p- prendre euh davantage euh / comment je dis ça / euh // euh / a profiter / de ce pays mais / mais tu viens parce que tu as tu as des problèmes et tu tu veux des so- so- / com- comment je dis solu- solu- solu-*

Nous retrouvons cette multiple intrication dans les propos d'un informateur qui se positionne alors comme « étranger » :

266_itwYM : *et euh elle me disait / je / je lui ai à peine serré la main on a commencé à parler de ça / elle me dit t'es de quelle origine je lui dit que je suis breton / elle a rigolé j'ai fait c'est bon elle me fait je fais la même chose / elle me fait t'es de quelle origine donc je lui ai dit / et euh / on commence à parler à un moment on a / on a abordé le sujet du style*

euh / quand tu es étranger ici / t'es obligé de faire trois fois plus / moi je dis trois fois plus elle me fait non dix fois plus

Le « nous » et le « vous » sont des « formes ambiguës » qui peuvent recouvrir différentes situations. Ils sont utilisés ici dans le cadre du collectif renvoyant à la catégorie « migrant » à travers une forme « je+il », « je+tu » ou « tu+il » (le « tu » incluant alors un « je ») permettant la mise en place d'une « personne amplifiée » (MAINGUENEAU, 1999). Nous le retrouvons chez une informatrice qui à travers un « nous » renvoie à un « je » qui pourrait être un autre :

17_itwEC : [...] euh bah ça répondait à / à mes préoccupations [enqTV: hum] / euh j'étais euh / euh et là en plus la façon de faire la démarche / parce que justement d'autres fois je j'avais senti beaucoup comment on pouvait nous f- nous confisquer la parole / et en fait j-j'étais dans une période un peu ou j- je te dis y a un une nécessité un besoin parce que j'ai avais aussi des choses qui m- qui qui allaient plus pour moi en fait [...]

Un autre informateur fait également de sa propre réflexion une réflexion qu'il estime devoir être collective :

132_itwAR : mais je pense que nous pouvons faire des efforts pour / adapter et apprendre plus de choses je // euh pense que j'ai appris déjà plus de choses / avec euh / le des personnes fran- française / plu- plus de choses et // apprendre la langue aussi /

Dans une autre forme, le « vous » est utilisé par une informatrice pour se mettre à la place d'un groupe vis-à-vis d'un autre, se faisant le porte-parole de celui-ci dans une situation d'énonciation extérieure et imaginée :

510_itwLP : et du coup ils enfin moi je pouvais percevoir une certaine euh / ça ça je l'ai perçu en Italie aussi / entre migrants de pays différents ou de de / culture différente y a comme une sorte de // de conflit de / enfin vous vous êtes plus considérés que nous ou alors / euh je veux pas qu'ils soient mes représentants parce qu'ils sont pas comme moi

Ces déictiques personnels utilisés lorsqu'il s'agit de poser des traits définitoires des « migrants » restent malgré tout largement marginaux comparé aux formes « les » ou « des » (Cf. Illustration 26). De fait, la forme énonciative choisie par les informateurs se révèle être

importante dans la compréhension de leur positionnement discursif car « *la fonction (grammaticale) sujet grammatical est signifiante : elle définit le rôle choisi par le locuteur dans la communication* » (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 231). Ainsi, nous pouvons constater qu'à de rare exceptions près, les informateurs de cette recherche ne se positionnent pas en tant que des représentants d'un groupe, notamment quand il s'agit pourtant d'interroger des personnes ayant témoigné en tant que « migrant » dans *L'Encyclopédie des migrants*. Si, plus largement, d'autres personnes interrogées ont connu un parcours de mobilité ou en sont un descendant proche, peu de formes attestent que ces derniers endossent un « rôle » d'un groupe social supposé. Ainsi, les formes d'individuation sociolinguistique – entendue comme le fait pour un groupe d'acquérir « *un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe* » (MARCELLESI, GARDIN, 1974 : 231) – émergent dans les passages cités précédemment lorsqu'il s'agit pour l'informateur de prendre position ou d'évoquer des situations personnelles faisant écho à des problématiques collectives (être étranger en France, être privé de parole, les raisons amenant à partir de son pays).

Ces phénomènes d'individuation sociolinguistique semblent ici s'associer particulièrement au groupe « migrant » tandis qu'il n'est pas ou peu attaché de déictiques personnels pour les groupes « réfugié » et « étranger ». Ceci peut laisser penser que les informateurs de cette recherche ne s'auto-désignent pas ou peu comme « réfugié·e·s » ou « étranger·e·s », comme ils ne le font d'ailleurs que très peu avec « migrant·e·s ». Nous le verrons, ce constat pourra avoir des effets sur le développement de traits stéréotypiques sur ces deux groupes pourtant désignés. De fait, la majorité des co-occurrences sont introduites par des pronoms personnels à la 3ème personne du singulier (« il », « elle ») ou du pluriel (toujours « ils ») ou encore par des articles définis (« le », « la », « les ») ou indéfinis (« un », « des »). L'item « réfugié » est marqué par une forte variété des choix entre ces différentes composantes et une utilisation du « il/elle » remarquable : cela est lié à l'exemplification soutenue de la situation d'un réfugié syrien par un des informateurs. La présentation de parcours ou de situations de réfugiés est d'ailleurs récurrente pour tenter de définir ce groupe, les formes « des », « un » et « ils » sont également utilisées pour cela :

478_itwOP : bah à Rennes non pas de Rennes y a y a des Syriens qui viennent d'ailleurs qui sont passés par l'Italie ou l'Espagne / moi je je vais au centre de rétention je rends visite / une fois par semaine aux aux retenus / d'ailleurs j'ai des témoignages je discute avec eux j'échange / et euh / à quelques occasions y a pas que des Syriens / par contre je je peux tomber sur des Syriens qui vi- qui venaient de Calais par contre euh j'ai eu des témoignages de Syriens qui venaient ou d'Italie ou d'Espagne / et y en a un derrière moi qui / ah oui / qui venait de Bulgarie / un syrien /

237_itwOP : par exemple ce qui s'est passé en / je sais pas je me goure peut-être sur le chiffre ce qui s'est passé en Espagne pendant le franquisme / donc qu'était avant l'avènement de / de la deuxième guerre mondiale les les années 36 / bah y avait combien de bah heureusement de / y a eu une exode euh espagnole là / pour fuir / la guerre et puis // fuir le la dictature / y a eu des milliers et des milliers des centaines de milliers d'Espagnols qui ont franchi les les Pyrénées euh / ils ont été accueillis en France

Le groupe « étranger » trouve aussi dans l'exemplification une manière d'être défini. Il semblerait cependant que la forte utilisation de l'article indéfini « des » ajoute à « l'étrangéité » des personnes qui sont non connues et dont la situation est incertaine. Ils sont ainsi « beaucoup », « des gens » dans « la masse de ceux qui viennent » et ainsi peu identifiés :

199_itwCR : oui ah oui oui / euh bah c'est-à-dire que / les conditions / d'acceptation des étrangers / en France / euh la loi sur la législation

200_enqTV : hum /

201_itwCR : est est tellement rude je trouve / dans son ensemble que forcément / des gens / pour / être admis

202_enqTV : hum

203_itwCR : se prétendent / demandeurs d'asile et réfugiés politiques ou et cetera donc / sur la masse de ceux qui viennent y a en a forcément / des qui des petits malins

À l'inverse, l'article pluriel « les », fortement utilisé pour définir autant « les migrants » que « les réfugiés » ou « les étrangers », fonctionne sur un principe définitoire prompt à évoquer les aspects stéréotypiques de ces groupes. Nous allons voir que ces stéréotypes, pris en charge dans le discours des informateurs, nécessiteront chez eux des inférences afin de dénoncer ou de se dissocier de ces propos. Ils seront aussi le véhicule de nouvelles façons d'envisager ces groupes et les personnes dans leurs discours.

125_itwDO : *il y a une reconnaissance d'un côté / et euh à mon avis / que / s'ils leur intéressaient pas / ils allaient dire ah non on va pas dépenser de cet argent pour parler des vies euh / des personnes qui sont venues ici pour nous nous em- nous embêter nous / nous piquer notre travail comme ils disent certains / euh ils disent ah c'est pour ça les étrangers ils viennent ils font ci ils font ça mais / et ces gens-là on apporte beaucoup de choses / hein ? / les étrangers ils apportent [...]*

325_itwAP : *euh / euh // euh / peut-être pas le le / président actuel mais euh par exemple euh / Sarkozy il a il / il a parlé que voilà les migrants c'est euh un danger euh on peut pas ouvrir les portes euh / donc euh c'est les / aussi les discours de certains politiques politiques / euh // à part ça peut-être euh les les journaux qui s'intéressent à / à aux situations mi- misérables des des euh des gens qui sont sous les tentes ou ou les camps donc euh / même quand on achète les les journaux on voit les images tout de suite des / plus euh sur le côté euh / catastrophique euh /*

554_itwAR : *[sic] je pense que // euh ici y a // euh en Normandie aussi y a y a / pour la histoire hein une invasion // euh la invasion euh des Allemands / resté aqui plus de temps pour nous /*

555_enqTV : *hum /*

556_itwAR : *et je pense que euh peut-être // euh /// pense peut-être il sent comme une invasion / hein / la immigration les réfugiés / senti comme une / une invasion*

15.2. La stéréotypie des « migrants » : des médias aux informateurs

15.2.1. Les « migrants », les « réfugiés », les « étrangers » dans les discours

Notre première chaîne d'équivalence formée par notre A.D.E.L. s'est attachée, selon cette méthode, à regrouper des segments faisant état des dénominations directes de la catégorie « migrants » (et ses co-occurrences) dans une dynamique stéréotypique par le biais :

- 1) d'une identification (« *les migrants sont...* », « *les migrants ne sont pas...* ») permettant une définition dans une dynamique groupale ;
- 2) d'attributs perçus et posés comme spécifiques (« *les migrants ont...* », « *les migrants n'ont pas...* ») de ceux-ci ;

- 3) d'actions leur étant attribuées selon qu'ils en soient les actants (« *les migrants agissent...* ») ou qu'ils en soient les actés (« *les migrants sont agis...* »).

Le tableau suivant présente ainsi la première matrice « les migrants + traits stéréotypiques » relevant d'un discours indistinct ou, autrement dit, d'un discours ne permettant d'identifier une personne ou un groupe de personne parmi l'ensemble chez les informateurs. Ainsi, les formulations telles que « certains... », « quelques... », etc. n'ont pas été retenues dans cette matrice afin de conserver ce qui serait la manifestation (l'image) d'un groupe homogène, figé dans les discours et non pas la représentation d'une minorité dans ce même groupe. L'objectif est bien de tirer des « *traits sémantiques en commun* », une stéréotypie « *qui est dit[e] de façon répétitive et qui, de ce fait, finit par se figer (réurrence et fixité), et décrit une caractérisation jugée simplificatrice et généralisante (simplification)* », renvoyant de fait aux « *imaginaires socio-discursifs* » (CHARAUDEAU, 2007 : NP), aux représentations sociolinguistiques (Cf. Chapitre 5 : « : La ville, espace de (de)légitimation de la migration ») de « tous » les « migrants » ou leurs catégories co-occurentes. C'est ainsi que ces analyses s'inscrivent dans une recherche des idéologies structurant l'homogénéité, l'atemporalité, l'universalisme... (MEYER, LONGHI, 2017 ; SARFATI, 2014).

Les migrants (économiques) (non réfugiés)	Identification	Sont / ce sont	les Syriens	155_itwCB
			tous les pays en guerre	155_itwCB
			un danger aujourd'hui	240_itwNB
			ceux qui doivent s'intégrer	312_itwAP
			un danger	325_itwAP
			des gens qui ont choisi de partir	36_itwLP
			un bon punching-ball	508_itwYM
		en situation difficile	310_itwAP	
		un peu différents des réfugiés	362_itwAR	
		morts beaucoup	387_itwAR	
		réfugiés quand ils ont le statut	466_itwOP	
		une minorité	57_itwMA	
		les gens comme moi en général	36_itwLP	
		en demande d'être réfugiés	466_itwOP	
	différents des autres	71_itwAR		
	les personnes qui n'aiment pas travailler	81_itwAR		
	les personnes qui n'aiment pas lutter	81_itwAR		
	légitimes parce qu'ils viennent pour des raisons économiques	142_itwCB		
	légitimes parce qu'ils viennent prendre la place des locaux	142_itwCB		
	Attributs	Ont	souffert chez eux	310_itwAP
			une parole qui a un besoin d'être entendue	65_itwEC
			une voix à considérer	57_itwMA
		N'ont pas	qu'à rester chez eux	183_itwCR
			le droit de se faire dégager	474_itwOP
			le droit de se faire expulser	474_itwOP
	Actions	Agissent	le droit de déposer l'asile	472_itwOP
			le droit de demander l'asile	474_itwOP
			fuients une situation	155_itwCB
			arrivent sur les côtes espagnoles ou en Grèce	198_itwEC
			payent pour arriver ici ou ailleurs	312_itwAP
			payent pour pouvoir vivre	312_itwAP
			marchent plus de kilomètre après la guerre en Syrie	387_itwAR
			passent à la télévision tous les jours les dernières une année deux années	387_itwAR
			passent d'Afrique pour (à) l'Europe en mer Méditerranée	387_itwAR
			vont pour (vers) le nord de l'Europe tous les jours	389_tiersAA+itwAR
			viennent se réfugié	466_itwOP
			fuients la guerre	470_itwOP
			fuients la pauvreté	470_itwOP
			fuients la misère	470_itwOP
			bougent pour n'importe quelle raison	73_itwLP
			bougent parce qu'ils ne sont pas très bien chez eux	78_enqTV+itwLP
		peuvent connaître des situations très difficiles	187_itwCR	
		pensent que leur vie sera plus facile en France	187_itwCR	
		pensent que leur vie sera plus facile en Europe	187_itwCR	
		viennent	187_itwCR	
		doivent se démerder	507_itwOP	
		Sont agis	sont renvoyés à ce qu'on a vu dans les médias sur la crise des migrants	140_itwCB
vus en photo échoués sur la plage			150_itwEC	
remballés			185_itwNB	
fait retourner vers la Turquie			185_itwNB	
parlés à longueur de temps			230_itwNB	
un peu exclus			57_itwMA	
distingués des autres			185_itwCR	
mal regardés			433_tiersAA	
pensés (comme des) réfugiés aujourd'hui			360_itwAR	
pensés avant pour venir (faire) le travail dur			390_itwAR	
pensés avant pour venir (faire) le travail que les Français n'aiment pas			390_itwAR	
pensés avant pour venir travailler à la construction	390_itwAR			
pensés maintenant comme une personne qui n'est pas venue pour travailler	390_itwAR			
pensés maintenant comme une personne venue pour manger, dormir, habiter sans rien faire	392_itwAR			
accueillis	466_itwOP			
pensés (comme) des réfugiés maintenant	408_itwAR			
pensés (comme) des terroristes maintenant	408_itwAR			

Tableau 10: Matrice « les migrants + traits stéréotypiques »

Cette mise en perspective des traits stéréotypiques des « migrants » s'est déployée autour des personnes désignées comme tels avec un lien établi dans les discours avec la dimension économique de la migration (« les migrants économiques ») et le rapprochement plus ou moins effectif avec la catégorie « réfugiés » (sur laquelle nous revenons juste après). Les productions discursives des informateurs ici relèvent principalement des actions (produites ou subies) des « migrants » quand les identifications et les attributions de traits stéréotypiques sont plus rares.

Nous pouvons remarquer à travers les processus identificatoires liés aux matrices « les migrants sont... » et « les migrants ne sont pas... » une relation complexe, ambivalente avec la catégorie « réfugiés ». Ainsi, les « migrants », à la fois, se fondent dans cette dernière (« *les migrants sont les Syriens* », « *les migrants sont tous les pays en guerre* », « *les migrants sont réfugiés quand ils ont le statut* »), sont proches mais différents (« *les migrants sont un peu différents des réfugiés* ») ou sont décrits comme étant dans une autre dynamique que les réfugiés (« *les migrants ne sont pas en demande d'être réfugié* ») induisant leur illégitimité (pour « *raison économique* »).

360_itwAR : *oui je pense que aujourd'hui quand on parle de de migrants / vous ne pas pensez migrants vous pensez réfugiés*

361_enqTV : *hum //*

362_itwAR : *et les réfugiés / je pense que un petit peu différents /*

363_enqTV : *hum*

364_itwAR : *immigrant parfois / euh la plupart il euh ch- change pour euh / euh prendre un travail ou mieux / améliorer sa vie et le réfugiés / sortir du pays qui est euh pas de / de [sic] il y a des guerres des autres choses c'est c'est différent oui /*

Ce discours fait ainsi d'eux « *un danger* » car, contrairement aux réfugiés, « *les migrants sont des gens qui ont choisi de partir* » et doivent donc « *s'intégrer* ». A contrario, leur « *situation difficile* » et la « *mort* » qui définissent leur chemin identifient leur courage car ceux ne voulant pas « *travailler* » ou « *lutter* » ne migrent pas. La problématique de leur « *différence* » semble cependant en faire les « *punching-ball* » de la société d'accueil. Du point de vue des attributs, ils se caractériseraient par leur « *souffrance* » et un besoin de voir leur « *parole* », leur « *voix* » enfin considérée, entendue (Cf. sous-chapitre 15.2.2. : « *Renouveau stéréotypique des catégories discursivisées* »). Cependant, contrairement

aux personnes demandant l'asile, leurs droits semblent déniés, se faisant alors « *dégager* », « *expulser* ». L'exemple est pris ici de la réception des « migrants » à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine :

472_itwOP : *la misère quoi / euh // par contre euh je sais pas trop euh bah ils ont dégagé le camp de Calais / ils font le distinguo entre les deux / et les Syriens ils ont droit de déposer le l'asile / et les autres non*

473_enqTV : *hum /*

474_itwOP : *c'est-à-dire qu'ils vont à la préfecture ils demandent l'asile / enfin je sais pas si ça se passe comme ça c'est ce que j'ai cru entendre et puis les autres si si ils viennent pas de / bah oui de pays euh en guerre / l'asile / d'ailleurs ils leur / on leur refile pas le dossier ils ont pas le droit de de demander l'asile là / là ce dont ils ont le droit c'est de se faire dégager de se faire expulser / je pense que c'est comme ça que ça se passe / euh je peux pas te // par contre ce que je sais / c'est qu'il y a des Syriens / qui se font expulser en ce moment /*

Les actions attribuées aux « migrants » semblent autant être impulsées par eux-mêmes que subies. Le mouvement (et sa difficulté) les caractérise principalement. Ainsi, ils « *fui*ent », « *arrivent* », « *marchent* », « *passent* », « *vont* », « *viennent* », « *bougent* » mais, également, « *payent* » pour passer et connaissent « *des situations très difficiles* ». Si la perspective d'un avenir meilleur semble être la finalité, ce qu'ils « *pensent* » est finalement confronté à une toute autre réalité (ils « *doivent se démerder* »). Ces actions des « migrants » sont renvoyées à d'autres actions pour lesquelles ils passent d'acteurs à actés. Dans ce registre, ils semblent être le centre d'un certain nombre de discours, de représentations et d'actions. Ils sont ainsi « *renvoyés* » à la problématique de « *la crise des migrants* », font parler d'eux-mêmes « *à longueur de temps* », sont « *exclus* », « *distingués des autres* », « *remballés* », « *fait retourner vers la Turquie* » ou « *mal regardés* ». Les médias semblent partie prenante de ces discours, notamment lorsqu'ils diffusent des photos de migrants « *échoués sur la plage* ». La représentation qui est faite de cette catégorie a d'ailleurs évolué de plus en plus négativement. S'ils étaient pensés comme travailleurs auparavant, ils le sont désormais comme « *réfugiés* » ou « *terroristes* » ou encore comme des personnes venues « *pour manger, dormir, habiter sans rien faire* ».

390_itwAR : *avant je pense que / euh les personnes avant / quand nous regardons les médias pensent à les / venus pour travailler / la construction le travail dur que les Français ou les Allemands aiment pas / ils viennent venir pour travailler maintenant les personnes*

regardent les migrants / comme une p- une personne qui n'est pas venue pour travailler
 391_enqTV : hum
 392_itwAR : venue pour euh / manger dormir habiter sans faire rien

Le tableau suivant présente ainsi la seconde matrice « les réfugiés + traits stéréotypiques » relevant du même discours indistinct ou, autrement dit, d'un discours ne permettant d'identifier une personne ou un groupe de personne parmi l'ensemble chez les informateurs. Ainsi, les formulations telles que « certains... », « quelques... », « des gens... » ont été retirées de cette matrice afin de conserver ce qui serait la manifestation d'un groupe homogène dans les discours.

Les réfugiés	Identification	Sont / ce sont	l'urgence absolue	191 itwCR	
			dans une situation pire que moi	396 itwAR	
		Ne sont pas	∅		
	Attributs	Ont		la priorité	468 itwOP
				la priorité	468 itwOP
				une priorité quand ils sont menacés dans leur propre vie	191_itwCR
				le droit de déposer l'asile	468 itwOP
				le droit de faire une demande d'asile	468 itwOP
				souvent des papiers	355 itwRS
				une situation pire (que moi / les migrants)	370 itwAR
		N'ont pas	∅		
	Actions	Agissent		sortent du pays (parce que) il y a des guerres	364 itwAR
				arrivent suite à des conflits dans leur pays d'origine	355 itwRS
				peuvent être accueillis d'accord	183 itwCR
				viennent	468 itwOP
		Sont agis		laissés passer	468 itwOP
				obligés de fuir ce qu'ils ont vécu	418 itwAP
			obligés de venir	418 itwAP	
		sentis peut-être comme une invasion	556 itwAR		

Tableau 11: Matrice « les réfugiés + traits stéréotypiques »

Nous constatons à travers ce tableau ce que nous pouvons considérer comme les points de comparaison avec les traits stéréotypiques des « migrants ». Ainsi, contrairement aux derniers, ils sont « l'urgence absolue » du fait de leur « situation pire » que les autres personnes en mobilité (itwAR se définissant lui-même comme « migrant »). Ils se voient alors attribuer des signes distinctifs et partagés : ils ont « la priorité » (sur les autres) quand il s'agit notamment de « droits » comme l'est celui du « droit d'asile » qui permet l'obtention de « papiers ». Les actions émises par eux-mêmes sont sensiblement les mêmes que les « migrants » à la différence près qu'ils « peuvent être accueillis » et qu'ils « sont laissés passer ». Ne souffrant pas des discours et des représentations du migrant, ils sont perçus au

contraire comme subissant leur parcours, étant « *obligés de fuir* » ou de « *venir* ». Cette situation pouvant cependant être perçue comme une « *invasion* ».

416_itwAP : *oui parce que c'est un choix /*
 417_enqTV : *hum /*
 418_itwAP : *que la personne elle a fait / et / mais des les réfugiés sont obligés euh de venir de se fuir de euh ce qu'ils ont vécu / oui c'est vrai que un migrant euh on dit pas la pareil pour euh+[enqTV: ouai] qu'un //*

Le tableau suivant présente ainsi la seconde matrice « les étrangers + traits stéréotypiques » relevant du même discours indistinct que les précédents chez les informateurs. Ainsi, les formulations telles que « certains... », « quelques... », « des gens... » ont été retirées de cette matrice afin de conserver ce qui serait la manifestation d'un groupe homogène dans les discours. Notons ici que la catégorie « étrangers » est la seconde plus présente chez les informateurs après « migrants ».

Les étrangers	Identification	Sont / ce sont	là pour rien faire	166 itwDO
			le premier autre dans une société	329 itwVL
			toujours obligés de faire dix fois plus	268 itwYM
			toujours obligés de se comporter différemment	268 itwYM
	Attributs	Ne sont pas	Ont	∅
			N'ont pas	∅
	Actions	Agissent	viennent pour nous embêter	125 itwDO
			viennent pour piquer notre travail	125 itwDO
			viennent ils font ci ils font ça	125 itwDO
			vont venir	288 itwOP
			vont venir nous envahir	288 itwOP
			arrivent avec leur histoire	116 itwDO
			s'adaptent	118 itwDO
			apportent	125 itwDO
			apportent beaucoup de choses	125 itwDO
			gardent leurs choses (histoire) parce qu'il ne faut pas effacer	118 itwDO
			changent tout quand il arrivent (la culture, le système français)	194 itwRV
	arrivent	120 itwDO		
	Sont agis	∅		

Tableau 12: Matrice « les étrangers + traits stéréotypiques »

Les « étrangers » semblent particulièrement relever d'une catégorie stéréotypique chez les informateurs et dans la société. Ainsi, d'un côté, ils seraient « *là pour ne rien faire* », « *pour nous embêter* », pour « *piquer notre travail* », « *nous envahir* ». L'utilisation particulièrement forte du « *nous* » induit ici le particularisme de la différence entre un

« nous » (caractérisant un groupe « déjà en place ») et un « eux » (venant de l'extérieur et qui « *changent tout quand ils arrivent* »). Cette dualité souligne l'affirmation que « *les étrangers sont le premier autre dans une société* ». Cette représentation de « l'étranger » implique chez lui un comportement et un travail démultiplié par rapport aux autres pour la contrarier. Un autre discours porté présente la catégorie des « étrangers », à l'inverse, comme sensible, porteur d'une identité (d'histoires) pouvant à la fois « *s'adapter* » et « *apporter* » à la société.

125_itwDO : *il y a une reconnaissance d'un côté / et euh à mon avis / que / s'ils leur intéressaient pas / ils allaient dire ah non on va pas dépenser de cet argent pour parler des vies euh / des personnes qui sont venues ici pour nous nous em- nous embêter nous / nous piquer notre travail comme ils disent certains / euh ils disent ah c'est pour ça les étrangers ils viennent ils font ci ils font ça mais / et ces gens-là on apporte beaucoup de choses / hein ? / les étrangers ils apportent donc je pense que la commission euro- à a commission européenne qui a / qui a accordé ce financement-là c'est / pour ce projet / euh / ils savent qu'il y a des choses euh /*

Ces mises en équivalence de premier degré nous montrent l'équipement stéréotypique des informateurs de cette recherche sur les catégories citées des « migrants », des « réfugiés » et des « étrangers ». Les catégorisations groupales s'étendent sur un continuum axiologique entre des identifications, des attributs et des actions perçus comme positifs et d'autres, à l'inverse, perçus comme négatifs. La forte propension des traits négatifs dans les résultats ainsi qu'une présence importante d'actions attribuées où les « catégorisés » sont en position d'actés dans les discours et les représentations (« *les migrants sont parlés...* », « *les migrants sont pensés...* », « *les migrants sont vus...* ») montre clairement que de nombreux stéréotypes proviennent de discours rapportés par les informateurs (et qu'ils donnent à voir donc par la maîtrise qu'ils en ont). Le tableau suivant nous permet d'établir une chaîne de second degré avec les porteurs de stéréotypes à travers la matrice « les migrants + (identification/attribut/action) + préposition (ou forme équivalente) + émetteur ».

Les migrants (économiques) (non réfugiés)	sont les Syriens	dans chez à la dans disent quand par ∅	l'imaginaire d'un certain nombre de personnes	155_itwCB
	sont tous les pays en guerre		l'imaginaire d'un certain nombre de personnes	155_itwCB
	sont un danger aujourd'hui		leurs discours nous là	240_itwNB
	sont ceux qui doivent s'intégrer		on entend	312_itwAP
	sont un danger		Sarkozy	325_itwAP
	sont des gens qui ont choisi de partir		l'imaginaire collectif	36_itwLP
	sont en situation difficile		les gens	310_itwAP
	sont morts beaucoup		télé	387_itwAR
	les gens comme moi en général		l'imaginaire collectif	36_itwLP
	ne sont pas légitimes parce qu'ils viennent pour des raisons économiques		on considère	142_itwCB
	ne sont pas légitimes parce qu'ils viennent prendre la place des locaux		on considère	142_itwCB
	ont souffert chez eux		les gens	310_itwAP
	n'ont qu'à rester chez eux		je l'entends	183_itwCR
	n'ont pas le droit de demander l'asile		j'ai cru entendre	474_itwOP
	fuient une situation		l'imaginaire d'un certain nombre de personnes	155_itwCB
	arrivent sur les côtes espagnoles ou en Grèce		ils l'ont dit	198_itwEC
	payent pour arriver ici ou ailleurs		les gens	312_itwAP
	payent pour pouvoir vivre		les gens	312_itwAP
	marchent plus de kilomètre après la guerre en Syrie		télé	387_itwAR
	passent à la télévision tous les jours les dernières une année deux années		télé	387_itwAR
	passent d'Afrique pour (à) l'Europe en mer Méditerranée		télé	387_itwAR
	vont pour (vers) le nord de l'Europe tous les jours		télé	389_tiersAA+itwAR
	doivent se démerder		la ville de Rennes	507_itwOP
	sont renvoyés à ce qu'on a vu dans les médias sur la crise des migrants		ce qu'on entend quand on parle	140_itwCB
	sont vus en photo échoués sur la plage		à l'actualité	150_itwEC
	sont parlés à longueur de temps		les gens	230_itwNB
	sont pensés (comme des) réfugiés aujourd'hui		on en parle	360_itwAR
	sont pensés avant pour venir (faire) le travail dur		les médias	390_itwAR
	sont pensés avant pour venir (faire) le travail que les français n'aiment pas		les médias	390_itwAR
	sont pensés avant pour venir travailler à la construction		les médias	390_itwAR
	sont pensés maintenant comme une personne qui n'est pas venue pour travailler		les médias	390_itwAR
	sont pensés maintenant comme une personne venue pour manger, dormir, habiter sans rien faire		les médias	392_itwAR
	sont accueillis		on dit	466_itwOP

Tableau 13: Matrice « les migrants + (identification/attribut/action) + préposition (ou forme équivalente) + émetteur »

À partir de la chaîne de premier degré précédemment étudiée, nous pouvons constater à travers ce tableau de second degré d'où viennent les stéréotypes lorsqu'ils ne sont pas le fait des informateurs eux-mêmes (Cf. Tableau 14 ci-dessous). Trois groupes se détachent ici. Le premier concerne la sphère médiatique (« les médias », « la télé ») se rapprochant de la sphère politique (« Sarkozy », « la ville de Rennes ») pour ce qu'ils traitent de « l'actualité » et nous renvoie de facto à nos analyses du discours médiatique (Cf. Partie 4 : La construction du "migrant" dans la presse ». Le second est celui de « l'imaginaire collectif » dont l'informateur se détache (« je l'entends », « j'ai cru entendre ») en présentant ce que pensent ou disent « les gens ». Le dernier fait quant à lui appelle à un « on » faisant référence à un groupe de référence difficilement déterminable car indéfini. Dans ce dernier groupe, l'informateur fait partie prenante de ce groupe, parfois hégémonique, tout en gardant une position critique : ce dernier point renvoie à la problématique du positionnement des informateurs dans leur discours (Cf. sous-chapitre 15.1. : « Mise en place

de l'A.D.E.L. et prise en compte des déictiques personnels ») dans le cadre d'un projet soulevant *de facto* des questionnements quant aux discours hégémoniques sur la migration dans la cité (Cf. Chapitre 5 : « La ville, espace de (de)légitimation de la migration »). Ce « on » peut ainsi prendre la valeur d'un « on = les autres à l'exclusion du je » ou d'un « on = je + les autres » (VAN HOOLAND, 2000 : 136) laissant toujours cependant les catégories citées en dehors du groupe « qui parle » ou « qui pense ». Ainsi, parmi les informateurs ayant participé au projet de *L'Encyclopédie des migrants*, la stéréotypie relevant de l'hétéro-désignation semble bien intégrée, permettant ainsi la position critique. Nous retrouvons cette articulation avec la catégorie « réfugiés » dans l'exemple suivant (qui par ailleurs ne fait que peu de place à l'hétéro-désignation dans les stéréotypies relevées) :

183_itwCR : euh oui bah y a ce discours-là effectivement qui // qu'on entend enfin / dans mon entourage je l'entends / euh les réfugiés d'accord euh les demandeurs d'asile d'accord les vrais / mais / tous les migrants économiques n'ont qu'à rester chez eux

184_enqTV : hum

185_itwCR : on en a rien à faire / voilà donc y a une espèce de ligne de partage là / euh que je ne partage pas complètement parce que / euh pff / comment distinguer / euh les migrants économiques des autres / c'est déjà pas si facile /

186_enqTV : hum /

187_itwCR : et // des migrants économiques ont pu connaître des situations très difficiles / qui euh le miroir aux alouettes aidant / pensent que leur vie sera plus facile / en France ou en Europe / et et donc s'ils viennent bah c'est / faut pas trop s'en étonner

Des principes similaires sont relevés au sujet de la catégorie « étrangers » pour laquelle peu de discours sont rapportés mais qui se trouvent être, alors, très virulents vis-à-vis de celle-ci. L'informatrice itwDO, s'auto-désignant au départ parmi cette catégorie (« *on apporte beaucoup* »), fait discuter un « on / ils » représentatif du groupe hégémonique (« *on va pas dépenser...* », « *ils disent* ») et un « on / ils » représentatif des « étrangers » (finalement « *ils apportent* ») : relevant une position critique mais cependant ambiguë dans sa capacité à soutenir sa position d'« étrangère ». La forme utilisée par itwOP s'approche, elle, d'un discours indirect libre où l'informateur rapporte les paroles d'un « nous » faisant référence à un groupe de référence dont il se détache, pour mieux le critiquer : l'utilisation de cette forme indirecte libre permet, pour l'informateur, de faire accéder directement l'enquêteur aux pensées attribuées au groupe hégémonique et aux stéréotypes véhiculés.

125_itwDO : *il y a une reconnaissance d'un côté / et euh à mon avis / que / s'ils leur intéressaient pas / ils allaient dire ah non on va pas dépenser de cet argent pour parler des vies euh / des personnes qui sont venues ici pour nous nous em- nous embêter nous / nous piquer notre travail comme ils disent certains / euh ils disent ah c'est pour ça les étrangers ils viennent ils font ci ils font ça mais / et ces gens-là on apporte beaucoup de choses / hein ? / les étrangers ils apportent donc je pense que la commission euro- à a commission européenne qui a / qui a accordé ce financement-là c'est / pour ce projet / euh / ils savent qu'il y a des choses euh /*

126_enqTV : *hum*

127_itwDO : *à à que les étrangers qui sont là les les les migrants ils ont des choses à apporter [le mari de itwDO rentre dans la pièce] // passage non transcrit] // et donc ils savent qu'il y a des choses euh*

284_itwOP : *bah ce que j'entends surtout c'est que /// c'est on parle que de l'Europe /*

285_enqTV : *hum /*

286_itwOP : *c'est fermer les frontières /*

287_enqTV : *hum /*

288_itwOP : *et puis permettre en fin de compte dans l'Europe les politiques euh / po- enfin / racistes et puis / euh merde comment dire euh / s'appuyer sur les / les discours euh / euh /// discours d'invasion / et de peur de l'autre parce qu'il est étranger / parce qu'il va venir enfin celui de l'invasion celui de de venir nous envahir quoi /*

Ainsi, quand les « migrants » sont présentés, dans les discours rapportés par les médias, les politiques et les « gens » (Tableau 13), comme un « *danger* », comme des « réfugiés » ou non (entretenant la complexité de cette relation discursive), comme représentatifs de la « *crise des migrants* », comme venus pour ne pas travailler ou pour profiter de la situation économique de la France, etc., ils revêtent d'autres stéréotypes chez les informateurs eux-mêmes. Le tableau suivant présente ainsi la matrice « les migrants + traits stéréotypiques des informateurs » relevant du même discours indistinct que les précédents chez les informateurs.

Les migrants (économiques) (non réfugiés)	Identification	Sont / ce sont	un bon punching-ball	508 itwYM
			un peu différents des réfugiés	362 itwAR
			réfugiés quand ils ont le statut	466 itwOP
			une minorité	57 itwMA
		Ne sont pas	en demande d'être réfugiés	466 itwOP
			différent des autres	71 itwAR
			les personnes qui n'aiment pas travailler	81 itwAR
			les personnes qui n'aiment pas lutter	81 itwAR
	Attributs	Ont	une parole qui a un besoin d'être entendue	65 itwEC
			une voix à considérer	57 itwMA
			le droit de se faire dégager	474 itwOP
		N'ont pas	le droit de se faire expulser	474 itwOP
			le droit de déposer l'asile	472 itwOP
	Actions	Agissent	viennent se réfugié	466 itwOP
			fuients la guerre	470 itwOP
			fuients la pauvreté	470 itwOP
			fuients la misère	470 itwOP
			bougent pour n'importe quelle raison	73 itwLP
			bougent parce qu'ils ne sont pas très bien chez eux	78 enqTV+itwLP
			peuvent connaître des situations très difficiles	187 itwCR
			pensent que leur vie sera plus facile en France	187 itwCR
			pensent que leur vie sera plus facile en Europe	187 itwCR
			viennent	187 itwCR
Sont agis		remballés	185 itwNB	
		fait retourner vers la Turquie	185 itwNB	
		un peu exclus	57 itwMA	
		distingués des autres	185 itwCR	
		mal regardés	433 tiersAA	
pensés (comme) des réfugiés maintenant	408 itwAR			
pensés (comme) des terroristes maintenant	408 itwAR			

Tableau 14: Matrice « les étrangers + traits stéréotypiques des informateurs »

Nous pouvons remarquer une stéréotypie relevant davantage d'un discours social insistant sur la précarité des situations, notamment pour ceux qui ne sont pas reconnus comme « réfugiés » et qui ne peuvent ainsi bénéficier d'aide et de papiers de la part de l'État. Il est une nouvelle fois perçu que ce groupe est avant tout défini par les perceptions que la société d'accueil en a et que, de fait, cette perception est aujourd'hui négative et excluante pour eux. Face à cela, les informateurs cherchent ici les raisons du départ et soulignent leurs motivations. C'est ainsi que ce « renouvellement stéréotypique » renvoie chez les informateurs à la nécessité de la prise en compte des expériences et de la voix des personnes hétéro-désignées comme « migrantes ».

187_itwCR : et // des migrants économiques ont pu connaître des situations très difficiles / qui euh le miroir aux alouettes aidant / pensent que leur vie sera plus facile / en France ou en Europe / et et donc s'ils viennent bah c'est / faut pas trop s'en étonner / hein le on a beaucoup participé avec la colonisation / à // faire connaître euh / le le la civilisation européenne / et maintenant bah on à la retour hein euh

188_enqTV : hum /

189_itwCR : *il faut pas trop euh / s'étonner si si des tas de gens euh à la faveur aussi des / des médias de la télévision qui distribuent partout / des pubs sur le mode de vie européen / bah ça créé ça créé une inspiration à à venir*

190_enqTV : hum /

191_itwCR : *bon / alors euh / moi non non je pense que / il faut pas complètement euh scinder / migrants économiques de / de réfugiés bien sûr les réfugiés / qui sont menacés dans leur propre vie / ont une priorité ça je veux bien ça c'est sûr / c'est c'est l'urgence absolue / maintenant euh / beaucoup beaucoup de gens / qui ne sont peut-être pas menacés dans leur propre vie sont quand même dans des situations / économique / et sociale telles / qu'on ne peut pas leur en vouloir / de chercher à l'améliorer / y y compris en se trompant sur euh / hein*

15.2.2. Renouveau stéréotypique des catégories discursives

Ainsi amenés à porter la voix du / des groupes hégémoniques pendant les entretiens, les informateurs développent de multiples points de vue discursifs sur les catégories qu'ils tentent d'articuler pour modeler leurs pensées. Face à ce discours rapporté, et qui est non sans rappeler notre analyse du discours médiatique (Cf. Partie 4 : « La construction du "migrant" dans la presse »), se construit un renouvellement stéréotypique dont nous avons pu voir les premières entrées ci-dessus. Plus particulièrement, il s'agit pour les informateurs de remettre les personnes catégorisées au centre du discours. Les tableaux suivants portent sur des entrées différentes de leur discours. Il s'agit alors de se focaliser davantage sur les personnes catégorisées à travers leur « parole », leur « histoire » ou leur « situation ».

Le tableau suivant présente une chaîne d'équivalence avec les cooccurrences « voix », « parole » et « discours » se référant à l'expression groupale à travers la matrice « (la voix / la parole / le discours) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ». Comme pour les tableaux suivants, la marque d'un astérisque « (P) » signifie que la proposition fait référence à *L'Encyclopédie des migrants*.

La voix		est à considérer	57 itwMA
La voix		est en train d'être considérée (P)	183 itwMA
La parole		peut parfois leur être confisquée	17 itwEC
La parole		a besoin d'être entendue	65 itwEC
La parole		sont authentiques (P)	179 itwYM
La parole		a été donnée (P)	155 itwDO
La parole	des migrants des étrangers	confronte l'association XXXX	21 itwNB
La parole		est entendue tout le temps par l'association XXXX	21 itwNB
La parole		est entendue tous les jours par l'association XXXX	23 itwNB
La parole		est entendue en permanence par l'association XXXX	23 itwNB
La parole		aurait pu être donnée dans le Groupe de Réflexion (P)	98 itwNB
Les discours			est en train d'être considérée (P)
Les discours		est donnée attention (P)	9 itwMA

Tableau 15: Matrice « (la voix / la parole / le discours) + des (catégories) + (identification/attribut/action) »

Ce tableau présentant l'expression des personnes catégorisées comme « migrants » ou « étrangers » révèlent une « parole », « une voix » qui nécessiteraient l'écoute, la « considération » mais qui est cantonnée, d'ordinaire, aux associations. Ainsi, soit la parole est « confisquée », soit elle ne peut s'exprimer que dans des cercles restreints. Il semblerait que le projet de *L'Encyclopédie des migrants* puisse être un lieu de cette expression même s'il est reproché que celle-ci n'ait été possible au sein du *Groupe de réflexion* du projet. Plus qu'une « voix » ou une « parole », le projet peut également pour un informateur être le lieu d'un « discours » des personnes migrantes qui, comme nous l'avons vu, intègre en son sein les conditions sociales de sa production, contrairement aux deux autres entrées plus limitées en termes de portée.

179_itwMA : je pense qu'il peut / c'était très bien c'était plus plus de projet comme ça
180_enqTV : hum
181_itwMA : ça sera / intéressant
182_enqTV : et tu penses que ça peut euh modifier le euh le regard de l'Europe sur la sur la migration ou sur les migrants ou sur les / sur euh en tout cas des personnes qui ont euh
183_itwMA : je pense que c'est intéressant parce que les org- le les associations / publiques de gouvernement est en train de considérer la voix de / ou les discours ou l'existence des étrangers

Le tableau suivant présente une chaîne d'équivalence avec les cooccurrences « histoire » et « expérience » se référant au vécu et au parcours groupal à travers la matrice « (l'histoire / l'expérience) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ».

L'histoire		est donnée attention (P)	9_itwMA
L'histoire		a des souffrances	88_itwAR
L'histoire		n'est pas connue par les autres	90_itwAR
L'histoire		peut être écoutée par quelqu'un (P)	92_itwAR
L'histoire		peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays en paix	94_itwAR
L'histoire		peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de problème de faim	96_itwAR
L'histoire		peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de problème de stabilité	96_itwAR
L'histoire	des migrants	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de tremblement de terre	99_enqTV+itwAR
L'histoire		peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de problème climatique	102_itwAR
L'histoire		est de toute sorte	173_itwVL
L'histoire		peut ressembler à mon histoire	180_itwDO
L'histoire		est ignorée de ceux qui ont beaucoup d'argent	202_itwDO
L'histoire		a une forme de valorisation (P)	120_itwCB
L'expérience		peut peut-être ouvrir les autres	90_itwAR
L'expérience		n'est pas connue de beaucoup de gens	509_tiersAA
L'expérience		est sentie humaine quand elle est connue	509_tiersAA

Tableau 16: Matrice « (l'histoire / l'expérience) + des (catégories) + (identification/attribut/action) »

Ce tableau présente les histoires et les expériences « des migrants » sous trois formes. Premièrement, elles sont multiples, « de toute sorte » et peuvent connaître « des souffrances » ou « ressembler » à d'autres histoires de vie. Deuxièmement, elles sont principalement inconnues ou « ignorées » par un groupe perçu ici comme hégémonique (« ceux qui ont beaucoup d'argent »), par « les autres » ou par « beaucoup de gens ». Enfin, si elles ne sont pas connues, elles mériteraient de l'être pour aider ces « autres » à réfléchir sur leur propre situation, à s'« ouvrir » ou simplement à revenir à l'expérience « humaine » qui se joue derrière ces parcours mobilitaires. Il semblerait que le projet de *L'Encyclopédie des migrants* puisse jouer un rôle ici dans cette « attention » portée à travers une forme de « valorisation ».

118_itwCB : puis après c'est elles qui sont peut-être le mieux placé pour euh / pour le définir mais après je pense / je pense que y a une forme de / enfin j'imagine qu'il y a une forme de valorisation /

119_enqTV : hum

120_itwCB : euh / de leur parcours de leur histoire de ce qu'elles sont euh de leur place dans la société en tout cas c'est l'objectif du projet donc j'espère pour elles / que ça que ça participe d'une forme de / de reconnaissance si c'est ce qu'elles cherchent c'est pas c'est pas dit / euh / voilà /

Le tableau suivant présente une chaîne d'équivalence avec les cooccurrences « existence », « situation », « vie » et « sort » se référant à l'existence même des différentes catégories à travers la matrice « (l'existence/la situation/la vie/ le sort) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ».

L'existence		est en train d'être considérée (P)	183_itwMA
La situation		est pire que moi (immigré)	370_itwAR
La situation		est pire que moi (migrant)	396_itwAR
La situation		est confondue avec celles des immigrants, des réfugiés par tout le monde	251_itwVL
La situation		doit être comprise par la société	314_itwAP
La situation		misérables intéressent les journaux	325_itwAP
La situation		est complexe	104_itwCR
La situation		est loin d'être doutée par les gens	104_itwCR
La situation	des migrants des réfugiés	est complètement ignorée des gens très peu favorables aux étrangers	114_itwCR
La situation	des demandeurs d'asile des étrangers	est dure, les gens ne se rendent pas compte	118_itwCR
La situation	des migrants économiques des sans papiers	reste sensible pour beaucoup de personnalités, de gens, une partie, une minorité	145_itwCR
La situation		reste sensible pour des gens souvent engagés dans des associations	147_itwCR
La situation		peuvent être difficiles	187_itwCR
La situation		n'est pas vraiment connue par beaucoup de gens (P)	41_itwNB
La vie		est soutenue par des gens souvent engagés dans des associations	147_itwCR
La vie		est rendue insoutenable par l'Europe	187_itwNB
Le sort		m'intéresse	7_itwCR
Le sort		intéressait l'association à travers la notion d'hospitalité	25_itwCR

Tableau 17: Matrice « (l'existence/la situation/la vie/ le sort) + des (catégories) + (identification/attribut/action) »

Ce tableau permet de visualiser que, outre les « histoires » non prises en compte, la connaissance même des différentes catégories pourtant largement discursivisées (les « migrants », « réfugiés », « demandeurs d'asile », « étrangers », « migrants économiques », « sans-papiers ») restent de l'ordre de l'inconnu. Leur situation est ainsi non encore « comprise par la société », « loin d'être doutée par les gens » voire « ignorée des gens (leur étant) très peu favorables » pour les informateurs. Dans le cadre de *L'Encyclopédie des migrants*, une informatrice évoque également que « la situation des migrants n'est pas vraiment connue par beaucoup de gens ». Ces situations, qui peuvent être « difficiles », « dures » ou « complexes », peuvent être aux prises avec des politiques migratoires (« la vie des migrants est rendue insoutenable par l'Europe ») et un traitement médiatique « misérabiliste ». Les informateurs font ainsi part d'une complexité des situations là où tout est « confondu » et loin des réalités perçues par les groupes hégémoniques. C'est face à ce

constat que des personnes semblent « s'intéresser » au « sort » des personnes catégorisées comme migrantes. À ce titre, l'énumération des personnes « sensibles » à cette situation peut rendre perplexe tant le nombre de personnes semble inconsciemment décroître au fur et à mesure.

145_itwCR : *oh pff je sais pas si Rennes l'est spécialement mais enfin // de ce que je lis / tend / à à dire que la Bretagne dans son ensemble / est quand même / relativement favorable / aux étrangers / malgré ce que je viens d'en dire / euh / c'est-à-dire qu'il y a y a quand même beaucoup de personnalités / et de gens dans la population euh / qui / qui sont prêt à ouvrir leur porte / y a y a quand même heureusement / toute une partie c'est peut-être une minorité / mais / une minorité euh / qui reste euh sensible à la situation des migrants /*

146_enqTV : *hum /*

147_itwCR : *et donc euh c'est des gens / souvent engagés dans des associations j'imagine hein // et / les associations entre elles / euh // se se renseignent ou / oui se s'encouragent /*

148_enqTV : *hum /*

149_itwCR : *à // soutenir le / le trajet et le // la vie des migrants ici sur place*

15.3. Les « migrants » à Rennes

La dernière citation ci-dessus fait état de la situation perçue par un informateur du « climat » régnant à Rennes et en Bretagne dès lors qu'il s'agit des « migrants ». Cette affirmation est l'une des entrées déployées par les informateurs de cette recherche sur les particularismes de la Bretagne jouant sur le contexte rennais relatif aux questions migratoires que nous allons étudier. À ce titre, l'informatrice itwNB nous révèle également un panorama discursif, en écho au précédent, faisant état 1) d'un tissu associatif particulièrement fort en Bretagne, 2) d'une histoire migratoire particulière à celle-ci et 3) d'une présence « immigrée » moins importante que le reste de la France. Des acteurs semblent également identifiés¹⁴⁶ entre les médias (l'exemple est pris de *Ouest-France*), les associations, « les gens », et la « politique » locale.

253_itwNB : *y a pas euh / à part un individu de temps en temps qui pond un article mais la tonalité c'est euh c'est la tonalité euh / global euh / anti-islam de préférence euh parce qu'on est tous des super laïcs alors on voit la famille Hutin comme elle est super laïc [elle rit]*

¹⁴⁶ Notons cependant que l'ensemble des questions portait explicitement sur les acteurs en présence et ne provient donc pas de catégories spontanées.

/ bon / donc euh au niveau des médias des grands médias / régionaux en ptt et la télé c'est pareil / après y a un tissu euh un tissu associatif quand même vachement fort // euh à Rennes / qui fait que surement ça freine / bon en plus de l'histoire peut-être de la Bretagne qu'est particulière mais / y a euh / y a un y a y a de la résistance quand même / donc le discours est surement euh / l'ambiance est nettement moins violente que dans d'autres régions c'est évident /

254_enqTV : tu penses que y a un rapport de force qu'est plus co- enfin qu'est particulier en tout cas euh /

255_itwNB : bah y a y une his- y a déjà y a une histoire particulière / euh de la Bretagne / voilà c'est une terre de migrants /

256_enqTV : hum

257_itwNB : qui enfin / d- / de gens qui sont partis / donc ils savent ce que c'est / que les migrations / je veux dire les gens de / les la / la génération de ma grand-mère ils allaient à Paris / euh ils étaient reçus comme les bougnoules / euh ils sentaient pas bon ils étaient pas habillés comme les Français ils parlaient même pas la même langue / et euh les avant les ratonnades y a eu les bretonnades hein c'est [pif] qui explique ça euh / donc euh y a quand même une mémoire de ça / on était pas comme les autres en Bretagne / donc euh c'est une chose / après objectivement y a eu beaucoup moins de d'immigrés en Bretagne / qu'ailleurs donc peut-être que la la pression elle a été aussi euh / moins ressentie / y a des traditions euh bon catho euh / voilà euh alors / [pif] je suis pas du tout catho / ça peut-être le prise comme la manif euh pour tous / mais ça peut-être aussi bon voilà y a eu un cat- un catholicisme enfin des cathos de gauche beaucoup en Bretagne / qui ont fait un terreau euh voilà / de on va dire fraternité avec Hommes quoi enfin un petit peu / donc ça / tout ça ça joue c'était pas une grande région industrielle qu'a été cassée / on est toujours resté euh / industriellement médiocre donc y a pas eu de grande rupture // bon c'est un milieu rural euh c'est des petites villes c'est vrai que sur Rennes objectivement / quelle que soit la politique de la municipalité / euh c'est une ville / où les contacts sont faciles / on rencontre facilement les autres / la population elle est assez mêl- mêlée /

258_enqTV : hum

259_itwNB : donc euh je pense que ça donne / quand même des points d'appui pour lutter contre le racisme

260_enqTV : hum

261_itwNB : quand même // après au niveau de la municipalité c'est complexe y a des grands discours des grandes intentions / voilà déclarées

Cette perception fait largement écho aux résultats du dendrogramme effectué sur le journal *Ouest-France* (Cf. chapitre 11 : « La presse quotidienne régionale (PQR) ») relevant un triptyque discursif ville / association / habitant (si l'on excepte la question des mineurs isolés étrangers jamais évoquée dans les entretiens) dès lors que les articles du journal traitaient de personnes hétéro- ou auto-désignées comme « migrantes » à Rennes. Nous allons ainsi

nous intéresser ici aux traits stéréotypiques d'une ville produite en discours et formant alors une matrice discursive pour les informateurs (Cf. chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migration ») avant de nous attacher plus particulièrement à des lieux de villes (avec notamment la notion de « quartier ») relevant pour ces derniers de la présence des personnes « migrantes » ou de pratiques linguistiques perçues comme « étrangères ».

Les deux prochains tableaux ci-dessous présentent une chaîne d'équivalence produite à partir de la ville de « Rennes » et faisant état des discours locatifs et stéréotypiques sur celles-ci en lien avec les questions migratoires irrigant tous les entretiens. La première matrice présentée ici prend ainsi la forme « Rennes est une ville qui + attributs » avec pour objectif de mettre en valeur les traits discursivement posés comme spécifiques de la ville.

Rennes est une ville qui	a beaucoup (de personnes) de différentes origines	296 itwEC
	a beaucoup d'étrangers sinon à s'installer du moins à passer	243 itwCR
	a beaucoup d'arabes	296 itwEC
	a beaucoup d'étrangers	203 itwMA
	a beaucoup d'étudiants	604 tiersAA
	a beaucoup d'université	604 tiersAA
	a beaucoup de noirs	296 itwEC
	a beaucoup de personnes qui arrivent	203 itwMA
	a complètement changé	296 itwEC
	a un développement dans l'urbanisme	391_itwAP
	a une tendance a avoir un décalage entre riches et pauvres	391_itwAP
	a craqué	201 itwYM
	a des associations qui travaillent pour arriver à plus de rencontre que de séparation	359_itwAP
	a des associations qui travaillent pour changer le regard	357 itwAP
	a des rencontres qui se passent	357 itwAP
	a la réputation d'être une ville assez ouverte	159 itwCR
	a moins de gens qui arrivent	638 itwLP
	a pas mal de festivals	357 itwAP
	a passé le cap des 8% de migrants / immigrés	312 itwNB
	a plein de logements vides	507 itwOP
	a quelque chose d'ouvert	245 itwDO
	a un climat plutôt sympa	369 itwNB
	a un climat qui peut changer si les conditions se dégradent	369 itwNB
	a un contre-pouvoir	408 itwOP
	a un rapport de force un contre-pouvoir	408 itwOP
	a un tissu associatif vachement fort	253 itwNB
	a une caractéristique avec le milieu associatif et culturel	367 itwNB
	a une caractéristique de proximité des gens	369 itwNB
	a une caractéristique pas que avec le milieu militant	367 itwNB
	a une diversité de langues incroyable	219_itwCB
	a une diversité linguistique énorme	219 itwCB
	a une ouverture	245 itwDO
	a une richesse linguistique incroyable	219 itwCB
	a une richesse linguistique qui fait partie maintenant du patrimoine	219 itwCB
	a vachement d'appartements de maisons qui demandent à être occupés	398_itwOP
	n'a jamais été bourgeoise	201 itwYM
	n'a pas beaucoup de travail	604 tiersAA
	n'a pas de famille française à la rue	21 itwNB
	n'a pas de famille française ou avec des titres de séjour à la rue	337_itwNB
	n'a pas de gens à la rue à part les migrants, les sans papiers et ceux qui arrivent	337_itwNB
	n'a pas de groupes qui soient officiellement décrétés marginalisés	302 itwNB
	n'a pas la même tension qu'il peut y avoir dans certaines autres villes	369_itwNB
	n'a pas la même violence qu'il peut y avoir dans certaines autres villes	369_itwNB
	n'avait pas beaucoup d'étrangers	296 itwEC
n'avait pas de restaurant exotique étranger	163 itwEC	

Tableau 18: Matrice « Rennes est une ville qui + attributs »

La ville de Rennes semble disposer d'attributs très spécifiques au regard des traits caractéristiques mentionnés par le tableau ci-dessus. La ville est porteuse d'un « *climat plutôt sympa* », notamment en ce qui concerne les questions migratoires sur lesquelles elle

« a la réputation d'être une ville assez ouverte ». Cette question de « l'ouverture » est mentionnée à trois reprises en tant que telle et prend différentes formes comme la facilité des « rencontres », de la « proximité » des personnes, de la présence d'« associations qui travaillent pour arriver à plus de rencontres que de séparations », « qui travaillent pour changer le regard » ou encore de « festivals ». Elle s'oppose ainsi à « certaines autres villes » et leur « tension » ou leur « violence ». Ici, il n'y a « pas de groupes qui soient officiellement décrétés marginalisés ». Son histoire semble davantage se construire dans des racines populaires face à la « bourgeoisie » et si aujourd'hui « il n'y a pas beaucoup de travail », il n'y a pas non plus « de famille française ou avec des titres de séjour à la rue ». La construction de ce « climat » semble être rapporté à la présence d'un « tissu associatif » important qui, au-delà de missions « culturelles », forme un « contre-pouvoir » et propose un « rapport de force » avec les institutions politiques de la ville, du département et du pays. Ce rapport de force et le « climat » qui en découle semblent pourtant fragiles. Si pour un informateur, la ville a déjà « complètement changé », voire « a craqué », un autre nous dit que le « climat [...] peut changer si les conditions se dégradent ». Ces conditions de changement peuvent se rapporter à des politiques de « développement dans l'urbanisme » de la ville qui se traduisent par « une tendance à avoir un décalage entre riches et pauvres ».

391_itwAP : bah après j'ai j'ai peur aussi que en voyant que comment Rennes se développe euh urbaine dans l'urbanisme euh et / j'ai peur aussi que y a une tendance euh / euh // d'avoir cet / cet euh décalage entre euh riches et pauvres et puis je sais pas / ça c'est un autre sujet m- mais // euh /// je sais pas trop [ils rient] // hum

369_itwNB : et alors bon / moi j'habite pas Rennes mais je suis quand même / beaucoup à Rennes / je suis pas du tout dans ma campagne sauf chez moi quoi / maintenant / avant j'y bossais mais comme je bosse plus maintenant j'ai plus voilà je suis mes activités c'est sur Rennes / et euh // je trouve ouai je trouve qu'il y a une caractéristique quand même hein à Rennes / de proximité de / les gens ils sont plutôt quand même euh / globalement / assez respectueux les uns des autres malgré tout / y a pas de on sent pas la même tension la même violence qui peut y avoir dans certains dans certaines autres villes malgré tout /// je je dis pas que tout est rose hein euh loin de là / mais euh je pense que y a / y a un climat plutôt sympa // qui qui peut changer / si les conditions se dégradent euh / après euh voilà y a des gens qui euh / ressentent peut-être pas ça du tout mais c'est peut-être justement les gens qu'ont pas beaucoup la parole je sais pas /

La question de la présence étrangère et migrante à Rennes semble moins déterminée et non spécifiquement reliée à cette question de la transformation de la ville en cours ou en phase de s'enclencher. Une informatrice affirme qu'avant, il n'y « *avait pas beaucoup d'étrangers* » dans la ville et / ou leur présence était moins marquée à travers l'exemple des « *restaurants exotiques étrangers* » alors inexistants. Aujourd'hui, la tendance semble être de percevoir, chez au moins quatre informateurs, à la fois « *beaucoup* » de « *personnes de différentes origines* » qualifiées ou catégorisées autrement de « *Noirs* » ou « *d'Arabes* » et, également, « *beaucoup* » de personnes décrites par leur extra-territorialité qu'elles soient « *étrangères* », « *étudiantes (étrangères)* » ou qui « *arrivent* » (semblant marquer alors une « migration » récente). La ville de Rennes prend donc la forme d'une ville de « *passage* » même si elle reste marquée par « *moins de gens qui arrivent* » que d'autres villes. Les chiffres évoqués de « *8 % de migrants / immigrés* » semblent pourtant évoquer chez une informatrice une situation factuelle proche d'autres grandes villes de France.

310_itwNB : *alors / moi c- moi j'avais vraiment le sentiment que ouais y en avait quand même euh nettement moins on je pense que c'est quand même un peu une réalité / mais j'ai été étonné parce que j'ai discuté avec une copine qui fait partie de / des bureaux de l'Audiar /*

311_enqTV : *hum /*

312_itwNB : *et elle m'a attends il faut arrêter de / de répéter toujours la même choses parce que c'est vrai que sur la Bretagne y a 2 % / à peu près de migrants / bah immigrés migrants / mais elle dit à Rennes on est dans la moyenne nationale on est on a passé le cap des 8 % /*

313_enqTV : *d'accord /*

314_itwNB : *et elle m'a dit et ça c'est un truc / que euh les munici- les autorités politiques en fait / ne ne veulent pas entendre / et / y / sur le plan social / c'est pareil la misère sociale elle est là et elle est aussi / pas que mais / aussi liée à / à ces gens qui sont présents euh / en grande quantité qui sont démunis / et elle dit euh on veut pas le voir et c'est une bombe à retardement qui va nous péter à la gueule*

C'est enfin la dernière population de « *ceux qui arrivent* » avec les « *migrants* » et les « *sans-papiers* » qui semblent cristalliser les efforts des associations militantes et les tensions avec la ville, notamment autour de la question des logements qui, s'ils sont libres, ne leur reviennent pas. Une valorisation des langues sur le territoire rennais est également effectuée par une informatrice au prisme de la « *richesse* » et de la « *diversité* » linguistique apportée par les personnes en mobilité.

La seconde matrice présentée ici prend ainsi la forme « Rennes est une ville qui + identification » avec pour objectif de mettre en valeur la définition même de la ville.

Rennes est une ville qui	est bourgeoise	201 itwYM
	est dans la moyenne nationale de migrants / immigrés	312 itwNB
	est génial	211 itwRV
	est la deuxième plus chère au niveau de l'immobilier	199 itwYM
	est plutôt sympa	367 itwNB
	est relativement favorable aux étrangers (dans la Bretagne dans son ensemble)	145_itwCR
	est seul centre d'accueil de Bretagne	285 itwRS
	est trop petite	211 itwRV
	est un exemple pour toute l'Europe	211 itwRV
	est universitaire	203 itwMA
	n'est pas ça (bourgeoise)	199 itwYM
	n'est pas grande	211 itwRV
	n'est pas spécialement commercialement intéressante	636 itwLP
	n'est pas une ville frontière	634 itwLP

Tableau 19: Matrice « Rennes est une ville qui + identification »

Les traits définitoires semblent relativement proches des attributs évoqués précédemment. Elle est « *plutôt sympa* », voire « *génial* » et « *relativement favorable aux étrangers* » comme l'est la Bretagne. L'affirmation est faite ici de son actuelle « *bourgeoisie* » au regard des prix de « *l'immobilier* » même si la personne qui porte ce regard affirme que Rennes « *n'est pas ça* ». De plus, elle ne trouve toujours pas une activité économique, « *commerciale* », « *intéressante* » pour les étrangers. La population « *migrants / immigrés* » n'est pas différente de la « *moyenne nationale* ». Si elle « *n'est pas grande* » ou « *trop petite* », la ville de Rennes est cependant, par son statut de capitale régionale et départementale, le « *seul centre d'accueil de Bretagne* » malgré sa position géographique qui n'en fait pas une « *ville frontière* ». Enfin, l'affirmation est faite que Rennes « *est une ville universitaire* ». L'ensemble des caractéristiques retenues par un informateur lui fait dire enfin que Rennes « *est un exemple pour toute l'Europe* ».

199_itwYM : c'est pas forcément dans la bonne euh direction / euh / de plus en plus les gens divisés euh / euh les classes sociales euh plus / les plus gros fossés hier euh / quelqu'un m'apprenait euh // je crois le salaire euh dans le monde des milliardaires a augmenté de 20 % non 10 % et / le salaire des plus pauvres a baissé de 20 % quoi tu fais ouah c'est extraordinaire c'est fantastique quoi / j'ai jamais vu autant de Porsche et de je sais pas quoi à Rennes / euh Rennes la deuxième ville la plus chère au niveau de euh immobilier tu fais mais c'est quoi ce délire c'est pas Rennes ça / Rennes bourgeoise

200_enqTV : hum

201_itwYM : a craqué c'est pas du tout Rennes ça ça n'a jamais été Rennes / et pourtant ça l'est / et du coup à un moment donné faut faire des choix / faut s'imposer / faut dire voilà j'ai des convictions / j'irai pas / jusqu'à la violence / mais par l'écrit / ou au travers euh les actions pacifiques / et bah j'y tiendrai

Les trois prochains tableaux ci-dessous présentent une chaîne d'équivalence produite à partir de l'institution politique représentée par « la ville de Rennes » et faisant état des discours et des pratiques attribuées à celle-ci en lien avec les questions migratoires irrigant tous les entretiens. La première matrice présentée ici prend ainsi la forme « La ville de Rennes + attributs » avec pour objectif de mettre en valeur les traits discursivement posés comme spécifiques de la ville.

	a beaucoup de choses qui sont faites pour la vitrine	323_itwEC
	a des incohérences	267_itwRS
	a des loyautés de partis	228_itwVL
	a eu un courrier au préfet pour demander à ce que l'expulsion d'une jeune femme géorgienne avec ses deux enfants soit annulée ou reportée	228_itwVL
	a rien (n'en a) à foutre si ça n'a trop d'impact sur l'économie	292_itwYM
	a toujours ces mêmes incohérences sur certains points	293_itwRS
	a un discours dichotomique entre ce qui est dit et puis ce qui est réellement fait	226_itwVL
La mairie	a un discours officiel	228_itwVL
La ville de Rennes	a un discours plutôt bienveillant	226_itwVL
Les politiques rennais	a un discours qui se veut humain	226_itwVL
La maire	a un énorme décalage entre les discours et les faits	226_itwVL
	a une bonne maire	243_itwDO
	ont-ils des actions pas seulement pour remplir l'agenda culturel ?	382_itwAP
	avait la volonté au début de faire force commune avec les associations	267_itwRS
	avait la volonté il y a quelques années de faire force commune avec les associations	267_itwRS
	n'a pas d'interlocuteurs quand il s'agit d'être dans l'urgence	271_itwRS
	n'a pas d'interlocuteurs quand il s'agit d'être dans le concret	271_itwRS
	n'a plus de discours sur la migration	283_enqTV+itwYM
	n'ont pas trop de mot à dire	292_itwYM

Tableau 20: Matrice « La ville de Rennes + attributs »

Les attributs représentés par les informateurs au sujet de la ville de Rennes et de sa politique relèvent de la « dichotomie » ou de « l'incohérence ». D'un côté, la ville porte « un discours officiel » qui se veut à la fois « bienveillant » et « humain ». Cependant, ce discours ne semble plus appartenir à la catégorie « discours », dans le sens d'une prise de position dans un contexte donné, pour un informateur : « la ville de Rennes n'a plus de discours sur la migration ». Ainsi, la prise de position de la ville aurait auparavant effectivement existé mais n'est plus aujourd'hui : il y a « un énorme décalage entre les discours et les faits » ou le

« discours [est] dichotomique entre ce qui est dit et puis ce qui est réellement fait ». C'est ainsi le rapport discours / actions qui est questionné chez les informateurs ou la façade du discours semble avoir pris le pas sur les actions : il y a « beaucoup de choses qui sont faites pour la vitrine » ou il n'y a « pas d'interlocuteurs quand il s'agit d'être dans l'urgence / dans le concret ». La ville paraît vouloir se construire la « vitrine » d'une ville engagée, notamment lors de cas médiatiques comme lorsque la maire de Rennes « a eu [ndlr : envoyé] un courrier au préfet pour demander à ce que l'expulsion d'une jeune femme géorgienne avec ses deux enfants soit annulée ou reportée ». Cependant, cet engagement disparaît dès qu'il peut avoir « un impact sur l'économie ». Une informatrice se questionne ainsi sur les véritables actions de la ville : « ont-ils des actions pas seulement pour remplir l'agenda culturel ? ». Si le travail avec les associations semblait effectif il y a « quelques années », la centralisation politique française et de parti (ici le PS) aurait mis fin à la gouvernance spécifique de la ville Rennes, notamment sur les questions migratoires : ils « n'ont pas trop de mots à dire », il y a « des loyautés de partis ».

267_itwRS : bah encore une fois enfin c- c- / je vais pas te dire la même chose que pour l'Union Européenne même si euh / je trouve qu'il y a quand même des similitudes c'est-à-dire que / sur la page de la ville de Rennes euh / y a quand même une volonté je pense de de au début quand tu vois euh / y a quelques années y avaient une volonté de faire force commune avec les associations justement pour euh / pour proposer des solutions alternatives de logement et cetera / et euh donc euh y avait je sais plus les diocèses euh / euh / t'avais plusieurs assos comme ça euh qu'étaient euh ou des ou des organismes qu'étaient prêt à s'associer à la ville de Rennes donc euh / la ville de Rennes était plus dans une euh / une idée de fédérer toutes ces assos / pour pouvoir euh / faire force commune // euh cela étant dit / euh je pense que y a y a la ville de Rennes relaie un certain nombre d'information euh / malheureusement ce que je me rends compte c'est qu'il y a ce dont je me rends compte c'est qu'il y a aussi encore une fois des / des incohérences ou peut-être qu'il y a des des / des questions de temporalité qui sont différentes de de de langages différents de / euh parce que des associations par exemple Un Toit c'est Un Droit travaillent dans l'urgence / y a besoin d'avoir une réponse assez rapidement de trouver des des mesures rapidement / la ville de Rennes elle va être sur une autre temporalité donc je pense qu'à partir de là déjà y a conflit de / euh des incompréhensions qui se tissent des des des tensions qui naissent / [...]

La seconde matrice présentée ici prend ainsi la forme « La ville de Rennes + identification » avec pour objectif de mettre en valeur les traits définitoires de la ville et sa politique.

La mairie La ville de Rennes Les politiques rennais La maire	c'est la tendance Valls	265 itwNB
	c'est peut-être moins pire qu'ailleurs	371 itwOP
	c'est quand même un engagement assez fort sur le projet	62 itwCB
	c'est des pions	302 itwYM
	c'est des simples pions	304 itwYM
	c'est l'économie	286 itwYM
	c'est l'économie	292 itwYM
	c'est un même régime	286 itwYM
	est en conflit avec l'association XXXX	241 itwRS
	est solidaire oui mais a minima	499 itwOP
	est sur une autre temporalité que les associations	267 itwRS
	était plus dans une idée de fédérer toutes ces assos	267 itwRS
	sont plus solidaires entre guillemets que les municipalités d'extrême droite	373_itwOP
	sont quand même plus à l'écoute	373 itwOP
	n'est pas totalement innocente là-dedans (problèmes à la préfecture)	285 itwRS
ne sont pas assez solidaire	375 itwOP	

Tableau 21: Matrice « La ville de Rennes + identification »

Le tableau ci-dessus reprend l'idée d'une ville ayant cédé aux perspectives « économiques » pour un informateur, qualifiant même les personnalités politiques rennaises de « pions ». Si la ville est de nouveau décrite sur ses manquements sur des actions « solidaires » (il est évoqué également les problèmes à la Préfecture non pris en charge par la ville) dans une politique décrite comme étant de « tendance Valls », sa définition est plus nuancée. En effet, celle-ci semble gagner du crédit lorsqu'il s'agit de la comparer à d'autres, « ailleurs », comme celles de « l'extrême droite ». Il semble y avoir un terreau favorable à « l'écoute » et à la solidarité et la reconnaissance que la politique relève d'une « autre temporalité » que les associations (avec lesquelles elle peut être en conflit). Il est ainsi évoqué « l'engagement » de la ville dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants*.

371_itwOP : pff à Rennes à Rennes parti le parti socialiste // pff ouai non on va pas commencer là-dessus parce que y a y a / non je veux dire euh / peut-être qu'à Rennes c'est peut-être moins pire qu'ailleurs /

372_enqTV : hum //

373_itwOP : si on passe d'un extrême euh / pas d'un extrême à l'autre mais euh par rapport à ce qui se passe euh / bah du coup que j'entends c'est pareil je suis pas euh / euh bah /

même à droite ou même dans les municipalités du front national euh je pense qu'à Rennes ils sont quand même euh / ils sont plus // [pif] / plus à l'écoute ils sont / ils sont plus solidaires entre guillemets

374_enqTV : hum

375_itwOP : mais pas assez /

La troisième matrice présentée ici prend ainsi la forme « La ville de Rennes + actions » avec pour objectif de mettre en valeur les actions attribuées à la politique locale. Nous ne revenons pas ici sur les entrées relatives aux conflits exemplifiés avec les associations militant pour le droit des personnes migrantes à Rennes, car nous les avons déjà évoqués précédemment. Il s'agit par exemple d'un conflit relationnel important entre la ville et un collectif d'associations au sujet d'un squat nommé « squat de la Poterie » à Rennes qu'il est possible de retrouver dans l'entretien avec l'informateur itwNB, ligne 261.

	accepte le dialogue	271_itwRS
	accueillent quand même des migrants	499_itwOP
	aide ces projets dans son positionnement (P)	271_itwRS
	dit qu'elle accueille les migrants qui fuient la guerre	466_itwOP
	fait des efforts sur l'implantation des HLM	337_itwNB
	fait plein de choses	293_itwRS
	fait quand même des efforts notables par rapport à d'autres villes	339_itwNB
	fait un effort pour formaliser un certain nombre de choses	271_itwRS
	gère le logement social de manière intéressante	337_itwNB
	laisse entendre la priorité aux migrants qui fuient des guerres	464_itwOP
La mairie	ne veulent pas entendre que des gens qui sont présent en grande	314_itwNB
La ville de Rennes	quantité sont démunis	
Les politiques rennais	ne veulent pas entendre que Renne à passé le cap de 8% de migrants	312_itwNB
La maire	parlent trop sur l'égalité	378_itwAP
	parlent trop sur la lutte contre la discrimination	378_itwAP
	relaie tel ou tel discours	228_itwVL
	relaie un certain nombre d'informations	267_itwRS
	s'engage dans un projet (P)	44_itwCB
	se mobilise pour un cas parce qu'il est médiatisé	228_itwVL
	se plie aux rencontres	271_itwRS
	valorise ces projets dans son positionnement (P)	271_itwRS
	vont à l'encontre de leurs convictions	306_itwYM
	veulent (la ghettoïsation)	226_itwVL
	produisent (la ghettoïsation)	226_itwVL

Tableau 22: Matrice « La ville de Rennes + actions »

Ce tableau révèle des actions attribuées à la ville de Rennes semblable aux attributs précédents. La ville de Rennes est active dans des « projets » et dans le « dialogue », notamment des projets comme celui de *L'Encyclopédie des migrants* (*). À la différence

d'autres villes, elle « *accueille quand même des migrants* », elle « *aide des projets* », elle « *gère le logement social de manière intéressante* », « *fait des efforts sur l'implantation des HLM* », « *fait plein de choses* », « *accepte le dialogue* »... Cependant, cet engagement reste a minima (la ville « *se plie* » à des « *rencontres* ») dans le cadre d'une politique de la ville où les acteurs « *vont à l'encontre de leurs convictions* ». Ainsi, plus que leurs actions, c'est le positionnement discursif de la ville qui est décrit comme action principale. La ville « *parle* » (et « *trop* ») de « *l'égalité* », de la « *discrimination* », « *relaie* » des « *discours* », des « *informations* », « *dit* » également « *qu'elle accueille les migrants qui fuient la guerre* ». La médiatisation de son action est alors valorisée et elle se concentre sur des cas « *médiatisés* » tels que celui des réfugiés. La ville de Rennes « *laisse entendre* » ainsi « *la priorité aux migrants qui fuient des guerres* » au risque d'oublier les autres problématiques : ils « *ne veulent pas entendre que Rennes a passé le cap de 8 % de migrants* » et que « *des gens qui sont présents en grande quantité sont démunis* » à Rennes. À côté de ces cas médiatisés, l'informatrice itwVL évoque une autre réalité de la ville où les politiques « *veulent* » ou « *produisent* » la ghettoïsation. La mise en mots de cette dichotomie va nous permettre désormais de nous intéresser à la dimension localisée des lieux de la ville de Rennes dans une perspective de territorialisation sociolinguistique de la migration dans celle-ci (Cf. chapitre 5 : « La ville, espace de (dé)légitimation de la migration ») :

226_itwVL : *mais c'est toujours pareil y a un énorme décalage entre le le discours et les // et les faits après ce qu'on en constate la le // le à Rennes on est pas dans les coins les pires hein les discours des politiques rennais euh est plutôt un discours euh / bienveillant qui se veut humain qui reconnaît qu'il faut traiter la question et cetera // euh à côté de ça / mais en termes de politique de la ville mais si on est loin c'est loin d'être la pire mais on a quand même euh / enfin on voit quasiment pas de gens basanés dans le centre-ville moi tu vois là où j'habite / euh c'est complètement différent des autres quartiers donc y a quand même et ça c'est les politiques de ville qui le veulent / ou qui le produisent c'est quand même une vraie euh // je sais pas si ghettoïsation mais en tout cas euh classification enfin des barrières très fortes mises en géo- géographiquement les gens ne vivent pas au même endroit // donc c'est un premier décalage avec le discours / l'autre bah c'est là actuellement avec le démantèlement de la jungle de Calais et cetera y a des discours très /// qui se veulent très humains rassurants et cetera mais quand on voit après ce qui se passe à euh dans les CAO euh // ce qui avec le squat de la Poterie enfin / y a une / y a toujours cette dichotomie entre euh ce qui est dit et puis ce qui est fait réellement derrière / [...]*

15.4. Dynamiques sociospatiales et sociolinguistiques à Rennes

En fin d'entretien, les informateurs ont été amenés à localiser discursivement les quartiers qu'ils se représentaient être des « quartiers de migration » dans la ville et à définir les langues qu'ils entendaient dans la ville et ses quartiers. Ces entrées ont amené de plus larges discussions sur la légitimité accordée (ou auto-accordée) aux différents locuteurs de langues à être présents dans les espaces de la ville. L'objectif ici était de questionner l'appareil stéréotypique de personnes engagées dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants* sur les lieux de ville et les langues dans la ville en regard des travaux à plus large échelle de Thierry Bulot se concentrant eux-mêmes sur la perception des langues étrangères à Rennes (BULOT, 2009c).

À la question de savoir quels sont les « quartiers de la migration » à Rennes, les réponses ont été les suivantes :

Les quartiers de la migration à Rennes sont	Le Blosne
	Villejean
	Maurepas
	Kennedy
	Cleunay
	Italie
	ZUP (sud)
	les quartiers plutôt populaires
	les quartiers un peu politique de la ville
	les quartiers les plus périphériques

Tableau 23: Les « quartiers de la migration » cités à Rennes

Les quartiers identifiés ici comme des quartiers de migration sont dans l'ordre décroissant de citation : 1) le quartier du Blosne anciennement appelé ZUP sud dans lequel est situé le quartier Italie, 2) le quartier de Villejean / Kennedy, 3) le quartier de Maurepas et 4) le quartier Cleunay. Ils ont été rattachés aux quartiers identifiés comme « populaires », « périphériques » ou « un peu politique de la ville ». Ces quartiers s'opposeraient aux autres ou aux espaces de « non quartier » par la différence de « mixité » d'après les propos d'un informateur :

206_itwCB : [...] donc euh oui y a des quartiers euh / après je dirais que y a des quartiers où y a de la mixité culturelle et ethnique / Le Blosne ça en est / Villejean aussi euh tous les quartiers un peu politique de la ville après t'as des quartiers moins mixés culturellement comme euh après c'est / c'est la lecture que j'en ai mais après sans doute que je me trompe / mais je crois qu'il y a des quartiers qui sont moins mixés euh tu prends XXXX boulevard de Sévigné à part la cité-u qu'était très mixte / tout le quartier est peu mixte culturellement en fait donc euh / y a des q- y a y a quand même des quartiers qu'ont qu'ont une histoire euh / dont l'histoire est liée à l'histoire migratoire qui est elle-même liée à l'histoire ouvrière /

Le quartier comprenant le boulevard de Sévigné est marqué ici par son extrême centralité dans la ville. Il s'oppose ainsi au quartier « périphérique » du Blosne particulièrement cité et empreint de traits stéréotypiques :

Le quartier du Blosne	a de la mixité culturelle et ethnique	206_itwCB
	est le lieu de prédilection des étrangers	235_itwCR
	est réputé pour être l'un des plus multiculturels de Bretagne	362_itwRS
	est typique de l'immigration post-coloniale	204_itwCB
	est un endroit de croisement	362_itwRS
	est un ghetto	470_itwLP
	est un quartier cosmopolite	531_itwOP
	est un quartier très mixte	529_itwOP
	n'est pas un ghetto	470_itwLP

Tableau 24: Matrice « Le quartier du Blosne + stéréotypie »

Le quartier du Blosne est défini principalement par les informateurs par sa « mixité culturelle », « ethnique », son « multiculturalisme », autrement dit comme un lieu « de croisement », « cosmopolite ». Ces entrées sont questionnées par la difficulté d'une informatrice quant à qualifier le quartier de « ghetto » ou non. Chez un autre informateur, il est « le lieu de prédilection » (avec Villejean) des étrangers à Rennes induisant un choix d'installation, quand un dernier le présente comme « typique de l'immigration post-coloniale », en lien probablement avec la construction de ces grands ensembles dans les années 60, le quartier était nommé alors ZUP Sud. Cette dernière intervention nous renvoie directement au processus de ségrégation sociohistorique de la migration à Rennes et à la territorialisation de cette présence « post-coloniale » dans le quartier du Blosne (Cf. Chapitre 6 : Les “migrants”, diachronie d'une catégorie) : nous reviendrons dans la « Synthèse » suivante (Partie 6) sur l'ensemble de ces processus observés à Rennes.

204_itwCB : a- alors après euh je je m'en tirerais si je disais non c'est pas vrai / oui après c'est ce que je te dis c'est après / euh si tu prends des quartiers comme Le Blosne ou des quartiers comme Villejean ou des quartiers comme Mau- Maurepas enfin je pense au Blosne parce que c'est le quartier que je connais le mieux / XXXX / si on est sur la question de l'immigration post-coloniale oui Le Blosne c'est un quartier typique de / euh de cette immigration-là / euh en tout cas qu'est visible après c'est la question de la visibilité euh t'as des personnes euh qui sont noires et qui sont pas du tout des immigrés mais qu'on met dans la catégorie immigrés mais qui sont des personnes euh / qui sont i- issues des DOM ou euh

205_enqTV : hum

206_itwCB : des terr- d'autres territoires euh français / euh / donc euh oui y a des quartiers euh / après je dirais que y a des quartiers où y a de la mixité culturelle et ethnique / Le Blosne ça en est / Villejean aussi euh tous les quartiers un peu politique de la ville après t'as des quartiers moins mixés culturellement comme euh après c'est / c'est la lecture que j'en ai mais après sans doute que je me trompe / mais je crois qu'il y a des quartiers qui sont moins mixés euh tu prends XXXX boulevard de Sévigné à part la cité-u qu'était très mixte / tout le quartier est peu mixte culturellement en fait donc euh / y a des q- y a y a quand même des quartiers qu'ont qu'ont une histoire euh / dont l'histoire est liée à l'histoire migratoire qui est elle-même liée à l'histoire ouvrière /

Les tableaux suivants présentent les discours relevant d'un processus ségrégatif vis-à-vis des personnes hétéro- ou auto-désignées comme « migrantes » selon qu'elles soient attachées au centre-ville ou aux « quartiers » perçus alors comme ségrégés.

Les étudiants étrangers	sont vus massivement		443_itwLP
Les Blacks	(ne sont) pas, si on reste		447_itwLP
La population qui physiquement c'est pas des Bretons de souche	c'est pas	Au / dans le Centre-ville	238_itwVL
Les jeunes du Blosne	ne se sentent pas très à l'aise		304_itwNB
Les gens basanés	ne sont quasiment pas vus		226_itwVL
Les étudiants / chercheurs	sont		666_itwLP

Tableau 25: Matrice « migrant(s) + verbe + centre-ville »

Si peu de localisations sont opérées par les informateurs, nous pouvons voir que le centre-ville est le lieu référentiel des « étudiants » et « chercheurs étrangers » quand « les jeunes du Blosne » (liés alors discursivement à la catégorie « migrants »), les « Blacks », les « gens basanés » ou les personnes non représentatives des « Bretons de souche » sont situés dans un ailleurs, pas « vus » voire « pas à l'aise » dans le centre. L'informatrice itwLP situe également les étudiants « Erasmus » au niveau des deux universités, alors espaces de référence.

443_itwLP : je sais pas il faut il faut avoir un une observation fine pour se rendre compte qu'il y a beaucoup / euh / enfin au-delà des étudiants étrangers+[enqTV: hum] ça on le voit massivement /mais les les autres enfin

444_enqTV : hum //

445_itwLP : enfin c'est un préjugé qu'on pourrait avoir en restant au centre-ville euh

446_enqTV : ouais /

447_itwLP : que enfin je me rappelle euh / avoir hébergé une copine qui venait de Paris / donc elle habite dans le XIXème / à Paris elle me disait y a pas de blacks ici // et / enfin c'est vrai que si on va enfin si on reste au centre-ville et que+[enqTV: hum] / par rapport au XIXème à Paris il y a pas de blacks ici

448_enqTV : hum

449_itwLP : après si on prend le métro on va jusqu'à la Poterie il y a pleins de blacks [ils rient] / mais presque ils sont tous blacks enfin

Dans les quartiers « périphériques » :

Des gens de plusieurs provenances	se retrouvent		470_itwLP
La population qui physiquement c'est pas des Bretons de souche	sont énormément		238_itwVL
Les gens	se regroupent entre eux	dans les quartiers	442_itwAP
les Turcs	se regroupent	(Le Blosne, Villejean, Maurepas, Kennedy ou Italie)	444_itwAP
Une population migrante	habitent		439_itwLP
Des immigrés Marocains ouvriers	sont venus		210_itwCB
L'immigration post-coloniale	est visible	vers les deux terminus de métro	204_itwCB
Tous les étrangers	habitent		296_itwRV
Les migrants	sont plus		664_itwLP
Des gens avec la tête d'être étrangers	sont plus		666_itwLP

Tableau 26: Matrice « migrant(s) + verbe + quartiers »

À l'inverse du centre-ville, les étudiants Erasmus ne sont pas perçus dans les « quartiers » quand « la population qui physiquement c'est pas des Bretons de souche » est « énormément » vue. La population historique du quartier du Blosne est représentée à travers les « immigrés marocains ouvriers » qui « sont venus » le construire et qui forment en partie « l'immigration post-coloniale » décrite. Ces quartiers semblent ainsi spécifiques de la présence des « étrangers », des « migrants » qui y « habitent ». S'ils ne le sont pas, ils ont au minimum « des gens avec la tête d'être étrangers » relevant alors d'une catégorie stigmatisée, discriminée. Les « Turcs » sont eux marqués chez un informateur par leur volonté de « se regrouper » dans les quartiers. Nous notons ici le rôle attribué au métro comme facteur de mobilité, de rencontre et de catégorisation géographique des personnes en fonction des traits spécifiques leur étant attribués. Dans l'exemple suivant, le métro

renforce l'assignation identitaire des personnes « migrantes » aux quartiers du Blosne et de Kennedy (terminus de la ligne de métro A) dans le cadre d'une représentation catégorielle et de l'épaisseur identitaire de la ville (Cf. chapitre 1 : « Réflexions épistémologiques »).

664_itwLP : *non non surement / enfin plus on va vers les deux // terminus du métro+[enqTV: d'accord] / plus j'ai l'impression que plus il y a de / de migrants+[enqTV: hum] // mais c'est la pers- enfin en fait à ces endroits-là j'y vais jamais / presque jamais donc euh / c'est juste ma perception en prenant le métro*

665_enqTV : *hum*

666_itwLP : *parce que si jamais je bouge vers là-bas i- / euh / il y a plus euh / il y a plus d- des gens avec la tête d'être étrangers / on va dire ça comme ça / après en ville euh en ville y a plus euh // bah apr- exemple les étudiants sont en ville plutôt+[enqTV: hum] / je dirais // enfin les étudiants chercheurs*

La mobilité permise par le métro et le bus semble dès lors permettre des rencontres spatiolinguistiques propres à se faire croiser des communautés urbaines dans la ville, favorisant ces représentations inter-groupales. Il peut être question des « *Africains* » qui « *parlent trop fort* » :

310_itwRV : *c'est pas joli après / j'ai arrêté bruit à la rue parce que je parle maintenant est-ce que je parle de ma langue / c'est aussi culture /*

311_enqTV : *hum /*

312_itwRV : *c'est aussi politesse parle un peu /*

313_enqTV : *hum /*

314_itwRV : *parle pas fort [pif] /*

315_enqTV : *et les langues arabes ou africaines tu les entends euh dans toute la ville ou pareil dans les quartiers que t'as dit ? /*

316_itwRV : *euh dans le bus / dans le bus métro c'est normal c'est normal parce que / euh j'ai demandé j'ai beaucoup amis dans africains qui pe- que j'ai demandé pourquoi vous parlez trop fort / à le bus / il m'a dit a- a- Afrique c'est normal / toutes les / personnes parlent fort / c'est normal est-ce que nous / je sais pas / peut-être il y a beaucoup / riv- r- euh ri- rivières / beaucoup bruit Afrique pour ça ils parlent euh / fort /*

317_enqTV : *dans la rue ouais /*

Le métro peut être considéré comme un moyen de transport privilégié des « *étrangers* » dans leur stratégie de concentration vers « *certains quartiers* » :

235_itwCR : *est est quand même euh un lieu de prédilection / des étrangers / Villejean y en a aussi / et même y a des gens de Villejean qui vont faire leurs courses au Blosne en prenant le métro / bon [il rit] // moi j'ai rien contre hein / mais c'est vrai que ça doit ça doit // euh forcer un peu le // la densité / euh des / des étrangers sur certains quartiers*

236_enqTV : *hum /*

237_itwCR : *parce qu'ils viennent ils se rencontrent et ils établissent des liens j'imagine et / bon voilà /*

Le métro peut être un lieu de rencontre particulier de langues en fonction d'une centralité linguistique des langues étrangères valorisées (celles des étudiants étrangers perçus entre le centre-ville et les universités) et d'une périphérie linguistique des langues étrangères rapportées aux « *quartiers* », notamment à travers les langues des « *marchés* » périphériques.

294_itwVL : *quand y a beaucoup de jeunes euh / j'entends beaucoup parler espagnol facilement en prenant le métro ou autre // euh ou anglais enfin un anglais euh souvent un peu international*

295_enqTV : *et ça tu penses que c'est quoi c'est des étudiants ça*

296_itwVL : *c'est souvent des étudiants*

297_itwVL+enqTV : *1. euh qui euh 2. Erasmus ou euh /*

298_itwVL : *c- c- dans le quand tu prends le métro entre re- entre République et Kennedy / c'est assez flagrant / euh après quand on va dans les quartiers on entend parler de enfin dans les quartiers*

299_enqTV : *hum*

300_itwVL : *plus périphériques / j'ai été sur le marché de Villejean l'autre jour / j'ai entendu je sais pas combien de langues // je distribuais le programme de du festival Migrant'scène tu vois j'étais / donc je discutais parfois avec des gens / mais j'ai entendu des langues je / je suis que j- j- je suis pas du tout capable de situer / mais qui visiblement euh enfin y avait des mots je pense de /// d'Europe orientale+[enqTV: hum] quoi clairement // euh y avait de l'arabe évidemment / mais voilà y avait vraiment beaucoup de langues*

De la même façon, le métro est un espace de mobilité de la ville favorisant les « rencontres » sociolinguistiques confrontant les normes linguistiques :

230_itwYM : *euh /// déjà c'est très compliqué de ce que les gens imaginent comme un immigré fuit son pays // euh // le discours qu'on a je pense c'est même pas un discours c'est euh dans l'inconscient des gens / c'est euh immigré rime avec // colonisation / c'est direct c'est / il vient chez moi il s'impose / il s'accapare euh de mon bien / euh /// euh / j'ai fait*

un // je sais pas si XXXX t'en a parlé j'ai fait pour euh XXXX par rapport à ça j'ai fait j'ai voulu faire euh / un parallèle entre l'immigration et XXXX / et je parle de ça / euh / dire le le / l'immigré est toujours coupable en fait / c'est-à-dire entendre parler sa langue euh / tu es en France ici tu devrais parler français donc y a des gens ça se voit dans leurs yeux ils sont choqués d'entendre parler+[enqTV: hum] / moi dans le bus c- c- c- / c'est un plaisir quoi / rien que les entendre brailler nous on est là en train de parler c'est / avec les bonnes manières / faut pas déranger le voisin mais eux / je te jure / tiens à peine arrivé dans le bus il est à l'autre bout tu sais les les bus euh / qui sont très longs là / tu les entends mais à l'autre bout c'est moi je trouve ça génial je suis là / tu tu vis ta culture

Un autre exemple ici :

*202_itwRV : mais tous bien c'est ça comme // exemple sont arrivent aux fron- euh Europe sont personnes étrangères /
203_enqTV : hum /
204_itwRV : je pense min- euh minimum 60% qui changent / avec mentalité personne parce que ce que regardent regardent aussi à la rue / euh personne qui habite en France 10 ans et personne qui arrive euh un an avant / euh / il est très différent
205_enqTV : hum /
206_itwRV : avec vêtement avec parle avec toutes les à la bus il y a beaucoup de situations comme ça / qui arrivent euh / juste un an / ils parlent / très fort ils parlent eh comme ça / mais qui arrivent qu'ils ont un an ils changent / ça aussi j'ai je voudrais / Europe rester beaucoup fort euh / pour faire ça mais j'ai peur euh / un jour il est / euh / c'est parce que tout le monde c'est beaucoup euh exemple / toutes les tout le monde arrive et après //*

Le métro peut être enfin l'espace d'une constatation ségrégative des groupes dans la ville, notamment ici à travers la catégorie « Blacks » :

*447_itwLP : que enfin je me rappelle euh / avoir hébergé une copine qui venait de Paris / donc elle habite dans le XIXème / à Paris elle me disait y a pas de Blacks ici // et / enfin c'est vrai que si on va enfin si on reste au centre-ville et que+[enqTV: hum] / par rapport au XIXème à Paris il y a pas de Blacks ici
448_enqTV : hum
449_itwLP : après si on prend le métro on va jusqu'à la Poterie il y a pleins de Blacks [ils rient] / mais presque ils sont tous Blacks enfin
450_enqTV : ouais /
451_itwLP : donc euh / donc euh oui / enfin je pense qu'il y aurait besoin d'un discours parce que+[enqTV: ouais] / enfin déjà ça me paraît pas très normal qu'il y ait des zones euh /
452_enqTV+itwLP : 1. hum des zones particulières 2. enfin ça fait un peu un ghetto*

Forts de cette mobilité sociospatiale dans la ville, les informateurs ont été amenés à situer géographiquement les pratiques linguistiques perçues comme « étrangères » dans la ville. Ainsi, outre le « français » et « plein de langues étrangères » situées au « centre-ville », de nombreuses langues se sont vues attribuer des repères géographiques liés aux « quartiers » rennais représentés auparavant comme « populaires », « périphériques ». À ce titre, les « marchés » précédemment évoqués sont le lieu prototypique des « rencontres » linguistiques perçues comme étrangères à Rennes.

Le turc	est attaché		219_itwCB
D'autres langues que le français	sont entendues	du (au) / des quartier(s) périphérique(s)	468_itwAP
Les expressions linguistiques étrangères	sont sûrement plus		241_itwCR
Je ne sais pas combien de langues	sont entendues parler		300_itwVL
Les langues du centre-ville	ne sont pas celles		238_itwVL
Les langues étrangères	sont entendues	au / sur le marché de Villejean / du Blossne	544_itwLP
Je ne sais pas combien de langues	sont entendues parler		300_itwVL
Des langues d'Europe orientale	sont entendues parler		300_itwVL
De l'arabe	est entendu		300_itwVL
Beaucoup de langues différentes	sont entendues		300_itwVL
Le berbère marocain	est beaucoup entendu		219_itwCB
Le tamoul	est entendu		219_itwCB
Des langues de l'Est	sont entendues		219_itwCB
Une langue au Sénégal	est entendue		219_itwCB

Tableau 27: Matrice « langue + verbe + quartier(s) »

Ces pratiques linguistiques liées discursivement aux « quartiers » ne sont donc « pas celles du centre-ville » et « autres que le français ». Ce repérage est marqué par la difficulté de l'authentification des langues perçues comme « étrangères » : ce sont « des langues », « beaucoup de langues » ou encore « je ne sais pas combien de langues ». Les langues entendues et reconnues sont ainsi le « turc », l'« arabe », le « berbère marocain », le « tamoul » ainsi qu'une langue du « Sénégal » et des « langues de l'Est ». Elles relèvent toutes *in fine* de pratiques linguistiques polarisées et discriminées pour ce qu'elles sont « des attributs sociaux et langagiers justifiant a posteriori la ségrégation » (LEDEGEN, BULOT, 2013 : 8) des groupes hétéro-désignés comme « migrants » et attachés à des quartiers relégués à la périphérie de la ville (Cf. Partie 6 : « Synthèse »).

298_itwVL : c- c- dans le quand tu prends le métro entre re- entre République et Kennedy / c'est assez flagrant / euh après quand on va dans les quartiers on entend parler de enfin dans les quartiers
299_enqTV : hum

300_itwVL : plus périphériques / j'ai été sur le marché de Villejean l'autre jour / j'ai entendu je sais pas combien de langues // je distribuais le programme de du du festival Migrant'scène tu vois j'étais / donc je discutais parfois avec des gens / mais j'ai entendu des langues je / je suis que j- j- je suis pas du tout capable de situer / mais qui visiblement euh enfin y avait des mots je pense de /// d'Europe orientale+[enqTV: hum] quoi clairement // euh y avait de l'arabe évidemment / mais voilà y avait vraiment beaucoup de langues différentes /

15.5. S'engager sur les questions migratoires

L'ensemble des entretiens se sont déroulés avec des personnes ayant participé de différentes manières au projet de *L'Encyclopédie des migrants*. À ce titre, chacun a pu exprimer des motivations différentes vis-à-vis du choix qui est le leur d'avoir été partie prenante d'un projet mobilisant un grand nombre d'acteurs du premier *Groupe de réflexion* jusqu'à la sortie finale de l'ouvrage¹⁴⁷. Les informateurs de cette recherche ont ainsi été soit dans la position d'être auteur-e de lettre pour le projet (ils sont alors marqués d'une « * » dans le tableau suivant), soit d'avoir été membre du *Groupe de réflexion* à plusieurs reprises (certains auteur-e-s de lettres ont également pu participer à certains *Groupes de réflexion*). Dans le contexte des discours et des représentations sur les personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » qui ont été décrits dans les différentes analyses précédentes, les informateurs ont pu prendre position sur la teneur de leur « engagement », de leur « participation » et de leur « témoignage » dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants*. Le tableau suivant présente la matrice suivante à partir de ces trois cooccurrences : « (s'engager/participer/témoigner) + dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants* (c'est/ça) + verbe d'action ».

¹⁴⁷ Cf. chapitre 13 : « Observations participantes des *Groupes de réflexion* de *L'Encyclopédie des migrants* ».

	être partie prenante d'un certain nombre de rencontre	12_itwCB
	dire d'être heureuse fière aujourd'hui d'avoir une mère étrangère	108_itwEC
	dire que la migration ce n'est pas une question qui s'arrête aux migrants	165_itwEC
	dire qu'un migrant ça peut-être la personne qui vient des Côtes d'Armor qui vient à Rennes	165_itwEC
	apporter sa solidarité en tant que citoyenne	165_itwEC
	contribuer politiquement comme quand on va voter	165_itwEC
	permet d'avoir pu s'exprimer	165_itwEC
	se sentir actrice en tant que citoyenne rennaise	167_itwEC
	se sentir actrice en tant que habitante rennaise	167_itwEC
	paraît comme une action dans notre ville	167_itwEC
	donner son énergie	167_itwEC
	donner sa contribution	167_itwEC
	apporte beaucoup de choses surtout (dans) le contexte actuel	223_itwEC
	s'engager plus (pas) tellement pour soi (mais pour soi aussi)	80_itwLP*
	vouloir bien que la migration soit vue plus largement	80_itwLP*
	créer une réflexion	124_itwLP*
	donne quelque chose de fort	124_itwLP*
	coûte presque rien mais ça peut avoir beaucoup d'impacts	322_itwLP*
	fait une participation	584_itwLP*
S'engager	estimer qu'il y a beaucoup de choses à dire	7_itwYM
Participer	pouvoir être présent	7_itwYM
Témoigner	montrer sa double culture	7_itwYM
	éviter de faire subir ce que tu as subi	25_itwYM
	apporter quelque chose de ressenti, de vécu, d'injustice	25_itwYM
	faire des choix (c'est pas non plus un énorme sacrifice)	216_itwYM
	faire des choses simples	214_enqTV+itwYM
	se laisser surprendre à l'avenir à voir comme ça va évoluer	220_itwYM
	exposer sa pensée	9_itwMA*
	donner attention à son discours, son existence, son histoire	9_itwMA*
	s'exposer un peu	36_itwMA*
	connaître de nouvelles personnes	36_itwMA*
	être intégrée à la nouvelle ville	38_itwMA*
	être reconnue	42_itwMA*
	laisser des graines	44_itwMA*
	va rester dans l'histoire, son histoire d'émigrant, de migrant	79_itwDO*
	avoir envie de laisser une trace	16_itwOP*
	essayer de traduire l'histoire de sa famille qui va se rejoindre par rapport à son parcours depuis la naissance dans le pays natal	24_itwOP*
	se faire se croiser les traces des différents parcours migratoires	59_itwOP*
	rejoindre les témoignages des autres migrants	229_itwOP*

Tableau 28: Matrice « (s'engager/participer/témoigner) + dans le projet de L'Encyclopédie des migrants (c'est/ça) + verbe d'action »

Ce tableau permet de distinguer les deux groupes quant aux motivations à participer au projet. Les auteur·e·s de lettres semblent exprimer l'idée de faire histoire (cela « *va rester* ») à travers leur témoignage. L'objectif est ici de retranscrire « *son histoire* », « *son existence* » (voire « *son discours* ») de « migrant », notamment dans le contexte familial, afin de « *laisser une trace* », « *laisser des graines* ». Par le fait de « *s'exposer* », de « *participer* » dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants*, il y a possibilité de « *se faire se croiser* », de « *rejoindre* » les différents témoignages afin de donner un large éventail des migrations (« *c'est vouloir bien que la migration soit vue plus largement* »). Témoigner dans le projet relève donc, d'une part, d'une dynamique de groupe visant à écrire une histoire à partir de récits intimes et, d'autre part, d'une dynamique de reconnaissance individuelle qui peut permettre « *d'être intégré.e* » ou de « *donner (à chacun) quelque chose de fort* ». Participer

dans ce cadre au projet revient ainsi pour une informaticienne à « *s'engager plus (pas) tellement pour soi* », même si le projet l'intéresse également, mais pour d'autres personnes en mobilité appartenant à des groupes qu'elle perçoit comme stigmatisés (elle-même venant d'Italie).

80_itwLP : *bah là du coup c'est devenu un peu euh plus euh / euh bah j'ai eu envie de plus m'engager / enfin le fait de // c'était pas / c'était plus tellement pour moi mais c'était plus pour un engagement c'est-à-dire que+[enqTV: d'accord] / euh enfin pour moi aussi mais / euh l'idée que / enfin je voudrais bien que la migration soit vue plus euh largement+[enqTV: hum] / donc euh si je veux que ce soit comme ça il faut que je me mette dedans*

Les motivations des membres du *Groupe de réflexion* sont nombreuses. Il ressort la volonté forte de s'engager et participer dans le contexte actuel à un projet portant sur les questions migratoires : « *être partie prenante* », « *contribuer* », « *donner sa contribution* », « *pouvoir être présent* », « *faire des choix* ». Cet engagement relève donc d'un positionnement et d'une action politique dans la cité : « *apporter sa solidarité en tant que citoyenne* », « *contribuer politiquement comme quand on va voter* », « *se sentir actrice en tant que habitante / citoyenne rennaise* » lorsque l'on peut « *estimer qu'il y a beaucoup de choses à dire* »... La forme prise par cet engagement dans ce projet semble alors principalement être celle du discours : il s'agit pour les personnes de « *pouvoir s'exprimer* », de « *dire d'être heureuse fière aujourd'hui d'avoir une mère étrangère* », de « *dire que la migration ce n'est pas une question qui s'arrête aux migrants* » ou encore « *de dire qu'un migrant ça peut-être la personne qui vient des Côtes d'Armor qui vient à Rennes* ». Les différentes expériences des personnes, notamment les expériences migratoires, deviennent ainsi des ressources à l'engagement : il s'agit de « *montrer sa double culture* », d'« *éviter de faire subir ce que tu as subi* » ou d'« *apporter quelque chose de ressenti, de vécu, d'injustice* ».

25_itwYM : *et euh par rapport à mon histoire et je pense que ce que tu as subi c'est pas / faut éviter de le faire subir donc si on peut / si on peut apporter aussi quelque chose euh / de ressenti de vécu d'injuste / bah c'est important de le dire après ça dépend euh / par exemple moi j'ai toujours euh / jusqu'aujourd'hui refusé de faire euh / des documentaires à travers les médias parce que ça m'intéresse pas ça me / je trouve c'est pas c'est pas aussi fort que à travers euh / un écrit /*

26_enqTV : *hum*

27_itwYM : *qui dure sur le temps et euh / qu'est beaucoup plus vivant / et euh / c'est pas un truc qu'on fait à la chaîne surtout /*

Ainsi, l'engagement des deux groupes paraît ne pas porter sur les mêmes objectifs de départ. Les auteur·e·s de lettres expriment une volonté de reconnaissance inter-individuelle des parcours migratoires afin de les inscrire dans une histoire partagée quand les membres du *Groupe de réflexion* expriment avant tout une prise de position citoyenne et politique sur les questions migratoires. Les deux partis se rejoignent cependant sur la dimension discursive du projet rendue possible par sa capacité à favoriser l'expression (intime) et l'apport expérientiel de chaque personne dans une dynamique collective.

Durant les entretiens, les informateurs de cette recherche ont pu définir le projet de *L'Encyclopédie des migrants* selon de multiples critères. Selon une matrice discursive « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) », il s'agit pour nous de repérer les différentes modalités du projet dans les discours des informateurs, notamment lorsqu'il a été question du point de vue discursif de celui-ci sur les « migrants ». Nous ne retenons ainsi pas ici les discours produits sur la construction du projet, son organisation interne ou encore les questions directement liées au financement du projet, notamment par le biais de l'Union Européenne, questions qui ont pourtant été nombreuses et qui mériteraient un travail spécifique.

Le tableau suivant fait état du point de vue discursif du projet sur les questions migratoires selon les informateurs. La question est ainsi quel discours porte finalement le projet sur les « migrants » et la migration ? La matrice constituée est « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + discours sur la migration ».

Le projet de L'Encyclopédie des migrants	a pour objectif de valoriser le parcours, la place dans la société des migrants	120_itwCB
	c'est juste l'histoire et dedans y a l'histoire des des migrations	75_itwCB
	c'est un point de vue sur la migration	127_itwCB
	donne l'idée qu'il y a de la richesse	88_itwLP*
	donne l'idée que des gens qui viennent apportent beaucoup à un pays	88_itwLP*
	donne l'idée que la migration apporte quand même quelque chose	88_itwLP*
	donne l'idée que la migration c'est dans les deux sens	88_itwLP*
	donne l'idée que la migration c'est un échange	90_itwLP*
	montre qu'être rennais c'est aussi avoir des histoires	190_itwCB
	montre qu'être rennais c'est aussi d'avoir un parcours migratoire ou pas	190_itwCB
	permet d'écrire une histoire des migrations qui est plurielle	64_itwCB
	permet de montrer que c'est constitutif de l'histoire d'un certain nombre de grandes villes européennes	64_itwCB
	permet de montrer que la migration c'est un fait	64_itwCB
	raconte comment c'est bien la migration	230_itwLP*
	vient dire quelque chose sur la question du patrimoine à travers le fait qu'il y ait différentes langues	127_itwCB
	peut donner une impulsion	318_itwLP*

Tableau 29: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + discours sur la migration »

Nous pouvons constater ici que la représentation discursive du projet sur le « fait » migratoire n'est portée que par deux informatrices : une auteure de lettre et une membre du *Groupe de réflexion*, également représentante institutionnelle dans le projet. Ici, il est question du « point de vue sur la migration » émit par le projet qui se soucie de « valoriser le parcours, la place dans la société des migrants » ou encore de montrer « la richesse » apportée. Il s'agit ainsi d'intégrer « l'histoire des migrations » à « l'histoire », de montrer qu'elle est « constitutive de l'histoire d'un certain nombre de grandes villes européennes », parmi lesquelles Rennes. Il s'agit donc de montrer un en-dedans, de montrer « qu'être Rennais » c'est aussi avoir des « histoires », des « parcours » qui peuvent être « migratoires », ou pas. La migration n'est plus considérée ici comme un fait unidirectionnel mais réciproque : le projet « donne l'idée que des gens qui viennent apportent beaucoup à un pays » et qu'il s'agit alors d'un « échange », dans les « deux sens ». In fine, s'il ne s'agit que d'un « point de vue sur la migration » comme nous l'avons vu, il peut malgré tout « donner une impulsion » par un angle discursif qui, avec une certaine ironie chez une informatrice, « raconte comment c'est bien la migration ». Il peut enfin avoir un effet de « patrimonialisation », notamment pour « les différentes langues » qui y sont valorisées. À cet égard, que ces propos proviennent d'une représentante institutionnelle de la ville de Rennes (à ne pas confondre ici avec une personnalité « politique » de la ville) n'est pas anodin, tant ils semblent correspondre à la politique « discursive » de la ville en matière de « migration » (Cf. Chapitres 11 et 12 pour le discours de la ville de Rennes en termes de politique migratoire).

64_itwCB : [...] y a eu des lectures de certaines lettres et de fait on voit que la migration / elle est plurielle en fait et on a tendance à voir euh bah en France c'est lié à l'histoire / euh mais du coup on on a tendance à scinder les choses entre migration européenne immigration post-coloniale et certaines migrations qui seraient / euh plus légitimes que d'autres enfin voilà y a toujours euh en France une forme de de hiérarchie dans / chez les personnes euh immigrées ou descendantes d'immigrés je trouve que ce projet permet justement de / alors pas de gommer les singularités mais du coup de / d'écrire une histoire des migrations qui est plurielle et c'est un fait et du coup y a pas de / euh y a pas cette di-voilà ça permet de montrer que c'est un fait et que c'est constitutif de de l'histoire d'un certain nombre de grandes villes européennes donc ça je trouve que c'est plutôt bien / euh c'est pas clivant du coup on est sur une approche sensible on est du coup voilà je pense ça peut aider / cette approche sensible artistique [...]

Le projet a également été défini selon l'impact qu'il pouvait avoir pour les personnes qui ont participé à son écriture à travers les lettres rédigées. Le tableau suivant présente la matrice « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + effets pour les auteur-e-s de lettres ».

Le projet de <i>L'Encyclopédie des migrants</i>	a une considération aux immigrants	175_itwMA*
	n'a aucune valeur émancipatrice sur la plan artistique pour les migrants	162_itwNB
	avait des choses qui ne colle pas du tout avec notre public à nous tel qu'il était imaginé proposé	39_itwNB
	c'est positif pour les enfants de migrant	106_itwEC
	est intéressant à étudier du point de vue de la manière dont on regarde les personnes migrantes	123_itwCB
	est une façon d'exposition (de s'exposer)	36_itwMA*
	est une opportunité pour les migrants de faire écouter leur histoire	92_itwAR*
	permet aux migrants de s'exprimer	160_itwNB
	créé de la solidarité	150_itwEC
	donne à voir que les migrants ne sont pas tout seul	150_itwEC
	ne reproduit pas des rapports de domination	136_itwCB
	va rester dans l'histoire et l'histoire d'émigrant de migrant dedans	81_itwDO*
	valorise par des photos les parents migrants	112_itwEC
	valorise par leur témoignage les parents migrants	112_itwEC

Tableau 30: Matrice « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + effets pour les auteur-e-s de lettres »

Ce tableau présente un double processus : le premier allant du projet vers les personnes « migrantes » et le second allant de ces dernières vers la société. Tout d'abord, le projet porte une « considération » pour les « immigrants » avec un « regard » particulier. Il « crée » de la solidarité avec les personnes en leur montrant qu'ils « ne sont pas tout seuls ». Pour cela, il évite de « reproduire les rapports de domination » en invitant les personnes à « s'exprimer ». Il semblerait cependant que cet objectif ne soit pas complètement rempli

pour une informatrice qui voit que les auteur-e-s de lettres n'ont pas pu s'exprimer « *sur le plan artistique* » et qu'il n'a donc pas de « *valeur émancipatrice* » de ce côté (ce qui semble dommageable pour un projet artistique) : de fait, nous percevons que cet idéal est davantage exprimé par les membres du *Groupe de réflexion* que par les auteur-e-s de lettres. Deuxième grief, il semblerait que le projet, du moins au départ, avait une forme qui « *ne colle pas du tout* » avec certaines personnes « *migrantes* » (prises en charge par une association rennaise) et qui pouvait donc empêcher leur expression. Il est retenu que ce projet, malgré tout, « *valorise* » par les formes mises en jeu (photo, témoignage) les auteur-e-s de lettres dans la société mais aussi dans leur réseau familial : l'exemple est pris des enfants descendant de « *migrants* » qui voient leurs parents valorisés dans le projet. Ce projet peut donc être au service d'une exposition des personnes et être « *une opportunité pour les migrants de faire écouter leur histoire* ». Cela est d'autant plus considéré comme important qu'il est perçu que cet ouvrage « *va rester dans l'histoire* » et que donc « *l'histoire d'émigrant de migrant dedans* » va être perpétuée. Cette idée est de fait davantage portée par les auteur-e-s de lettres, contrairement à la précédente induisant une rupture entre les deux « groupes » : si les membres du *Groupe de réflexion* perçoivent un engagement du projet à « *valoriser* » les personnes perçues comme « *migrantes* », ces dernières font montre elles-mêmes (ce qui ne paraît être perçu par l'autre groupe) d'une capacité / d'une volonté « *politique* » de se montrer dans l'espace public, une capacité / volonté de s'engager.

92_itwAR : je pense que ce projet-là // est une opportunité pour euh // pour tout le monde je pense que pour les migrants qui / qui peut faire quelqu'un écouter / son histoire // et pour pour les personnes qui vont lire aussi vont apprendre // parfois je pense que / il y a des personnes qui a- a- / avaient une bonne vie et parfois ne reconnaissent pas

Cette capacité à mettre en avant des personnes « migrantes » dans la cité par le projet fait directement écho chez les informateurs à sa réception dans la société. Le tableau suivant présente la matrice « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + effets sur les lecteurs / sur la société ».

Le projet de L'Encyclopédie des migrants	c'est pas clivant	64_itwCB
	c'est intéressant pour tout le monde pour avoir plus d'ouverture par rapport à l'autre	296_itwAP
	c'est intéressant pour tout le monde pour pouvoir s'entraider	296_itwAP
	c'est une entreprise de sensibilisation de la société d'accueil	129_itwCB
	est assez proche des gens	316_itwLP*
	est sur une approche qui est peut-être moins clivante que d'autres projets	64_itwCB
	est sur une approche qui permet de toucher tout le monde	64_itwCB
	est une opportunité pour les personnes qui vont lire d'apprendre	92_itwAR*
	apporte aux autres parce que ni les médias ni les réseaux sociaux peuvent vraiment te donner comme si la personne te raconte elle-même directement	335_itwAP
	est restreint parce que c'est déjà des villes plutôt ouvertes	266_itwLP*
	permet aux personnes extérieures de pouvoir avoir un avis	7_itwYM
	permet aux personnes qui n'ont pas assez d'éléments de pouvoir avoir un avis	7_itwYM
	permet aux personnes qui ont peur de tout le sujet de l'immigration de pouvoir avoir un avis	7_itwYM
	permet d'aborder les choses de manière un peu plus sereine	66_itwCB
	permet de déconstruire un certain nombre de représentations	64_itwCB
	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un bon pays	94_itwAR*
	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays en paix	94_itwAR*
	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de problème climatique	102_itwAR*
	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de problème de faim	96_itwAR*
	peut aider les autres à avoir de la gratitude d'habiter un pays qui n'a pas de tremblement de terre	99_enqTV+itwAR*
	peut apprendre beaucoup aux gens dans la rue	262_itwLP*
	peut avoir un impact mais pourrait avoir plus	272_itwLP*
	peut changer pas mal la perception un peu biaisé de la migration si on regarde la télé	264_itwLP*
	peut participer à déconstruire un certain nombre de regard	66_itwCB
	va être exposé à des endroits où pas tout le monde va	268_itwLP*
	va peut-être réveiller (chez des personnes) des questionnements nouveaux	230_itwRS
	va peut-être réveiller (chez des personnes) un intérêt nouveau	230_itwRS
	va réveiller peut-être chez des personnes qui sont un peu réfractaire à l'idée de s'intéresser aux migrations un intérêt nouveau	230_itwRS
	va surtout changer le regard de ceux qui ont participé au projet	68_itwCR

Tableau 31: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets sur les lecteurs / sur la société »

Pour les informateurs, le projet de *L'Encyclopédie des migrants* semble être une « entreprise de sensibilisation » et de « déconstruction » des représentations de la « société d'accueil » : les « objectifs » fixés semblent davantage relevés des membres du *Groupe de réflexion*, ayant de fait participé plus activement aux discussions (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique »). Le projet est présenté comme « moins clivant » que d'autres projets portant sur la même thématique (« abordant les choses de manière un peu plus sereine ») avec une approche qui « permet de toucher tout le monde », qui est « assez proche des gens ». Il est décrit comme un projet qui « peut participer à déconstruire un certain nombre de regards » grâce à « l'ouverture » qu'il porte. Il semble donc faire face aux « médias », à la « télé », aux « réseaux sociaux » qui auraient tendance à « biaiser » le regard que portent « les gens » sur les « migrants ». Ainsi *L'Encyclopédie des migrants*, où c'est « la personne (qui) te raconte elle-même directement » son parcours, sa vie, peut permettre aux lecteurs « d'apprendre », de « déconstruire un certain nombre de représentations », peut

permettre de « *changer pas mal la perception* », de « *réveiller des questionnements nouveaux* » ou un « *intérêt nouveau* »... Par ces lettres, ces faits, les lecteurs peuvent avoir des « *éléments* » pour construire leur « *avis* » sans passer par les médias.

331_itwAP : *oui je pense que il peut / euh apporter // euh // ils peuvent euh déjà euh / la singularité de ce ce projet / qu'était / pas fait comme s- s- projets avant /*

332_enqTV : *hum /*

333_itwAP : *que / il apporte une nouveaut- une nouveauté dans la manière de de montrer / les vécus des des gens /*

334_enqTV : *hum /*

335_itwAP : *et je pense / que / de toucher euh / euh l'intimité des personnes / euh c'est quelque chose qui apporte euh / sans doute aux autres parce que / c'est / euh / en fait ni les mé- les médias ni euh les euh les réseaux sociaux peuvent euh / vraiment / euh te donner comme si euh l- la personne te raconte lui-même directement voilà / c'est ça ce qui se passe / et / et c'est ça la réalité*

Il est estimé que cette modalité peut être intéressante pour les « *personnes extérieures* », ceux « *qui ont peur de tout le sujet de l'immigration* », « *qui sont un peu réfractaires à l'idée de s'intéresser aux migrations* » ou encore ceux « *qui n'ont pas assez d'éléments* » de saisir cette opportunité. Il peut être un moyen pour les lecteurs de questionner leurs propres conditions d'existence, notamment lorsqu'ils ont la chance d'habiter un pays « *bon* », « *en paix* », sans « *problème climatique* », sans « *tremblement de terre* » ou de « *problème de faim* » : la migration étant alors perçue dans une pluralité de situations amenant les « *migrants* » au départ de leur pays. Cependant, « *l'impact* » réel semble perçue comme limitée à la fois géographiquement (dans des « *villes plutôt ouvertes* » qui resteraient donc moins à convaincre) et dans le public qu'il touche (« *va être exposé à des endroits où pas tout le monde va* »). *In fine*, il « *va surtout changer le regard de ceux qui ont participé au projet* », questionnant alors sa portée face aux autres instances de discours mentionnées.

Dans la description qui est faite du projet en lien avec « *l'impact* » qu'il peut avoir, les notions telles que « *l'intime* » ou le « *sensible* » ont particulièrement été retenues dans leur capacité à agir sur les représentations. Le tableau suivant présente la matrice « *Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets de l'approche intime* ».

Le projet de L'Encyclopédie des migrants	a cette approche artistique qui va attirer peut-être aussi d'autres personnes pas forcément spécialisées sur la thématique de migration	235_itwRS
	a peut-être une vrai volonté que ça soit juste le prisme humain qui soit vu et rien d'autre	86_itwVL
	a une approche artistique sensible qui peut aider	64_itwCB
	c'est des sentiments profonds et intimes que les gens ont accepté à dévoiler	292_itwAP
	c'est une approche non misérabiliste dans le sens où on est vraiment sur une histoire intime	221_itwRS
	est sur une approche intime contrairement à l'approche médiatique qu'est beaucoup plus globale, complètement impersonnelle, anonyme	223_itwRS
	est sur une approche sensible	64_itwCB
	est utile à travers tous les témoignages on a vraiment une grande connaissance de ce que les gens vivent dans leur quotidien	197_itwAP
	est utile à travers tous les témoignages on a vraiment une grande connaissance de ce que les gens vivent par rapport à leur situation	197_itwAP
	amène plus à considérer les individus que la catégorie	226_itwNB
	apporte une nouveauté dans la manière de montrer les vécus des gens	333_itwAP
	casse les boîtes	224_itwNB
	dépasse cette approche de journal	230_itwRS
	dépasse l'anonymat de ce qu'on entend sur l'immigration	225_itwRS
	garde la langue d'origine dans laquelle les gens écrivent	129_itwCB
	ne gomme pas la singularité de ce que sont les gens	129_itwCB
	peut nous donner une idée de qu'est-ce que ces gens sentent par rapport à leur situation dans un autre pays	288_itwAP
	peut vraiment toucher à travers les lettres	306_itwAP
	touche l'intimité des personnes	335_itwAP

Tableau 32: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets de l'approche intime

Les attributs principaux de *L'Encyclopédie des migrants* semblent être liés à l'approche « artistique » propre à créer du « sensible » : c'est en tout l'approche des membres du *Groupe de réflexion*, seuls représentés ici. À ce titre, ce projet est vu comme concentré sur « l'humain » quand l'approche médiatique (ou « de journal ») est « globale », « impersonnelle », « anonyme ». Il n'est rendu possible que par la participation des auteur·e·s de lettres qui ont accepté de « dévoiler » des « sentiments profonds et intimes ». Le projet touche ainsi le « quotidien », l'histoire « intime » qui, plutôt que d'offrir à voir une approche « misérabiliste », va éviter de « gommer la singularité » pour « considérer les individus » et ainsi « donner une idée de qu'est-ce que ces gens sentent par rapport à leur situation dans un autre pays ». Cette approche « intime » peut à son tour « toucher l'intimité des personnes » qui vont lire les lettres, permettant ainsi de « dépasser » les « catégories », de « casser les boîtes ». Ainsi « à travers tous les témoignages », les lecteurs ont accès à « une grande connaissance de ce que les gens vivent ». Ce projet, qui « garde la langue d'origine dans laquelle les gens écrivent », « peut vraiment toucher à travers les lettres » et ainsi « attirer peut-être aussi d'autres personnes pas forcément spécialisées sur la

thématique de migration » ; il peut « aider », « être utile » à travers sa « nouveauté dans la manière de montrer les vécus des gens ».

221_itwRS : alors j- je sais pas si je vais répondre à ta question // mais la première chose qui me vient / c'est euh une approche déjà non misérabiliste dans le sens où on est vraiment sur une histoire intime

222_enqTV : hum

223_itwRS : donc qu'est qu'est parfois euh [sic] des lettres qui parfois sont sont tristes hein j'ai pas lu euh / euh / la totalité de l'encyclopédie mais parfois c'est un peu poignant / après on est sur une approche intime qui contrairement à l'approche euh / médiatique qu'est beaucoup plus globale euh complètement impersonnelle anonyme / donc a- je pense / que par cette approche intime / c'est peut-être / plus facile d'une certaine façon / je sais pas si c'est le mot facile mais / euh peut-être plus aisé d'aller vers des gens et de de / de faire résonance en eux

Cette façon de penser ce projet dans son côté « sensible » et par là-même « non clivant » a questionné nous l'avons déjà vu « l'impact » qu'il pouvait avoir dans la société. Il s'est révélé être l'unique questionnement explicite des membres du *Groupe de réflexion* amenés à réfléchir au projet. Même s'il renvoie à une volonté de se « montrer » de la part des auteur·e·s de lettres (Cf. Tableau 30), nous pouvons percevoir que ces dernier·e·s ont été en grande partie exclu·e·s de la part réflexive du projet (dans les faits, quelques auteur·e·s de lettres ont participé à un ou plusieurs Groupes de réflexion, cela restant cependant marginal). Nous concluons cette recherche en faisant part des interrogations des informateurs quant à la portée « politique » de ce projet dans la société. Le tableau suivant présente la matrice « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + effets politiques ».

Le projet de L'Encyclopédie des migrants	a un enjeu politique clair	185_itwRS
	a un enjeu politique dans sa subvention	185_itwRS
	a un propos politique mais	64_itwCB
	a une approche moins militante	64_itwCB
	a une grande peur d'être récupéré	86_itwVL
	avait une absence de militantisme	17_itwVL
	avait une absence de prise de position	17_itwVL
	c'est un projet artistique mais le propos est politique	44_itwCB
	c'est un projet politique	44_itwCB
	n'apprendra rien de spécial à la classe politique	260_itwLP*
	n'aura servi à rien si vous le laissez gérer par l'UE	135_itwYM
	n'aurait pas pu voir le jour sans ce financement européen qu'est extrêmement conséquent	169_itwRS
	peut emmener à remettre en question certains pays certains gouvernement	173_itwYM

Tableau 33: Matrice « Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* + (est/a/agit) + effets politiques »

Le projet de *L'Encyclopédie des migrants* est-il un projet politique ? A-t-il des enjeux politiques ? Cette question a traversé l'évolution du projet et les discussions du *Groupe de réflexion*, nous pouvons de nouveau le voir à travers les informateurs impliqués dans ce tableau. Ils ici peinent à s'accorder sur les multiples questions qui en découlent. Si nous ne revenons pas dans cette analyse sur le financement du projet par l'Union Européenne et qui a suscité de nombreuses réactions, il ne semble pas moins que cette source d'argent soit au centre d'un questionnement politique par les orientations prises par cette dernière quant au traitement des « réfugiés » et des « migrants » depuis sa création jusqu'à ces dernières années. Ainsi, le financement « *extrêmement conséquent* » de l'UE, additionné aux aides financières des villes partenaires du projet, posent politiquement problème à certains informateurs au point que la question de la « *récupération politique* » soit posée : de fait le projet doit s'armer contre l'ingérence possible au risque sinon de ne « *servir à rien* ». De fait, le projet ayant « *une approche moins militante* », tient sur les questions migratoires « *un propos politique* » et relève « *d'enjeux politiques* » ou, autrement dit, « *c'est un projet artistique mais le propos est politique* ». Il peut alors, par son approche et les lettres présentes, « *emmener à remettre en question certains pays certains gouvernements* ». Cependant, si dans la thématique qu'il développe « *c'est un projet politique* », deux informateurs pointent le manque d'engagement, de « *militantisme* », de « *prise de position* » politique du projet, pointant au passage le « *discours* » produit par *L'Encyclopédie des migrants* sur la scène politique (rennaise notamment pour la membre institutionnelle du *Groupe de réflexion*)...

44_itwCB : pour moi le projet il est avant tout alors c'est un projet artistique mais pour moi le propos il est enfin c'est un projet politique pour moi / et euh c'est pour ça je trouvais important que la collectivité s'y engage / enfin pour moi c'était voilà / c'est un peu / ça faisait sens qu'une collectivité comme Rennes s'engage dans un projet comme celui-là / et c'est vrai que des fois bah alors qu'on s- alors je on sentait que dans le groupe de réflexion y avait des envies enfin des prises de parole qui / mais du coup voilà je trouvais qu'on creusait pas assez euh / après c- après cet aspect-là après peut-être c'était pas le lieu le moment

PARTIE 6 : SYNTHÈSE

Cette dernière partie a pour objectif d'entrecouper l'ensemble des analyses de cette recherche en des points synthétiques favorisant la convergence et le croisement des données. Le tout s'exprime dans les cadres épistémologique et théorique que nous avons convoqués en premier lieu.

L'évolution désignationnelle dans les médias : une évolution paradigmatique ?

Cette thèse a abordé de différentes manières les évolutions désignationnelles des personnes auto ou hétéro-désignées comme immigrées, réfugiées, migrantes, demandeuses d'asile, etc. Ces évolutions diachroniques ont aussi bien été perçues sur le long terme et notamment au cours de ces deux derniers siècles (Cf. Chapitre 6), que sur les quinze dernières années (Cf. Chapitre 11 pour l'émergence des « migrants ») ou encore que sur les deux dernières (Cf. Chapitre 11 pour l'émergence des « mineurs isolés délinquants »). Si les phases migratoires suivent des cycles entre des évènements historiques (les guerres et les reconstructions en sont les principales causes...), les dénominations qui sont faites des figures de « l'étranger » changent, elles, en fonction des processus de (dé)légitimation de leur présence sur le territoire. Si elles sont liées de fait à ces « évènements » et aux conjonctures socioéconomiques (alternant, de façon minimale, phases de croissance avec un besoin de main d'œuvre et phase de récession avec circonscription de celle-ci), les dénominations sont autrement le reflet des évolutions sémantiques et des actualisations discursives des idéologies vis-à-vis des « étrangers » : à la lumière de Paul Siblot, c'est ainsi la « nomination » de ces derniers comme « *production contextuelle et interdiscursive du sens* » (SIBLOT, 2001 : 195) qui nous intéresse.

Notre recherche a pu mettre au jour des processus déjà perçus par d'autres quant aux allusions sous-jacentes aux catégories assignées à certaines personnes ou groupes de personnes. Si la France est le premier pays d'immigration en Europe dans l'histoire moderne, particulièrement depuis le XIXe siècle avec des implications fortes dans notre époque contemporaine, les années 1970 / 1980 ont offert un tournant quant au questionnement en termes de « problème de l'immigration ». C'est ainsi que Simone Bonnaïfous (1991) observe dès ces années charnières le basculement sémantique progressif du « travailleur immigré » au « clandestin » et une rupture de plus en plus grande entre les conditions matérielles d'existence « localisée » et le traitement politico-médiatique de ce qui sera désormais posé comme un « problème » national, et qui l'est toujours aujourd'hui. Il est alors possible de constater un lien de plus en plus ténu entre les luttes des organisations syndicales, politiques, militantes et étudiantes s'employant sur le terrain de la défense des « travailleurs » imbriquées dans les rapports de force sur fond de lutte des classes et celles des luttes sur les questions migratoires : luttes qui étaient pourtant intrinsèquement liées au début des années 1970. L'irruption dans les médias et dans toutes les bouches politiques de « l'immigration » dans les années 1970 / 1980 s'est observée en lien avec la passation progressive de la « thématique » de la gauche à la droite de l'échiquier politique (Cf. Chapitre 6 : « Les “migrants”, diachronie d'une catégorie ») :

Si au tournant crucial de 1983-85, sous l'effet de l'affrontement de l'extrême-droite et des mouvements antiracistes et de secondes générations dans l'espace public, le thème de l'immigration envahit durablement les médias, c'est bien la décennie 70 qui a vu naître le traitement de ce problème. En janvier 1970, l'incendie d'un foyer d'Aubervilliers, premier événement médiatisé concernant l'immigration suscitera à terme un débat national sur le racisme concomitant aux incidents violents de 1973 dans le sud de la France. (GASTAUT, 1997 : 15).

S'en est suivie une évolution des nominations au cours des années 1990 et 2000 avec l'émergence des « sans-papiers » et des « français originaires de » avec les forces allusives que nous avons soulignées (Cf. Chapitre 6). Notre recherche s'est inscrite dans le contexte du milieu des années 2010 où le traitement des « migrants » et des « réfugiés » (voire des « demandeurs d'asile ») se veut avant tout politique (et par là-même médiatique) en contexte « européen » et « national », principalement en lien avec les questions économiques et sociales. La question des « origines » est ainsi passée à l'état secondaire

alors qu'elle était principale dans les années 2000. Ainsi se traduit une constante – voire un pic – dans le traitement toujours plus « politique » (et en l'occurrence toujours plus à travers des schémas lexicaux de l'extrême droite) des questions migratoires et dans le recours au sensationnalisme journalistique. À travers nos analyses du corpus PQN, nous avons été marqué par l'importance de deux actualités semblant relever d'aspects prototypiques des « migrants » et des « réfugiés » : si l'affaire « Aylan » a suscité des récits journalistiques prompts à dénoncer les ravages de la crise migratoire actuelle à travers des portraits sensibles et humanisants de migrants / réfugiés, les migrants de la jungle de Calais se sont vus offrir un traitement bien plus « factuel » mettant en lien les différents acteurs sur place et les acteurs décisionnels, dans un flou sémantique autour de la question de la « jungle » et et ce qu'elle connote.

De fait, si l'évolution désignationnelle est réelle, les schémas prototypiques et les assignations identitaires semblent toujours perdurer dans les dynamiques de migrance et de dominance que nous avons étudiées. Ainsi, si les mots changent et les conjonctures changent, les hégémonies restent et les médias sont prompts encore aujourd'hui à entretenir les flous sémantiques et ainsi être acteurs de certaines dérives énonciatives (CHARAUDEAU, 2006a). La « crise des migrants », confondue discursivement avec la « crise des réfugiés », nous montre un traitement politico-médiatique avant tout envisagé par les problématiques habituellement liées aux discours des partis de droite et d'extrême droite, entre une insécurité et une crise financière corrélée (Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) » pour l'énumération et la mise en équivalence des « problèmes de société ») : le débat actuel conduit à la fois à une essentialisation discursive de la « crise » (des « crises ») occultant les facteurs politiques et historiques qui la coconstruisent (à travers l'évolution des politiques migratoires européennes pour les questions migratoires et l'« accueil » des réfugiés) et une occultation des luttes historiques pour les droits des travailleurs immigrés, des sans-papiers, ou encore des groupes ségrégués et discriminés, relégués au rang de problème secondaire. Ces luttes disparaissent aujourd'hui au profit de « l'urgence » de situations moins politiques qu'humanitaires et régaliennes (« lutte contre le terrorisme »). La « crise », comme processus globalisé et mondial avant tout relié au facteur macroscopique et capitalistique de l'économie (« crise économique », « crise financière »...), développe le processus de déshumanisation entrepris de l'exogroupe

par la prégnance dans les médias des formules socioéconomiques et politiques ainsi que par la quantification de la migration : notre corpus révèle l'utilisation importante des mots *crise, accueil, afflux, milliards, millions, des centaines de milliers, question, flux, frontière...*

Les informateurs de cette recherche se démarquent peu de ce nouvel ordre désignationnel en évoquant principalement les « migrants », les « réfugiés » et les « étrangers ». Ils semblent donc à la fois s'être accommodés des catégories pour lesquelles ils fournissent des traits stéréotypiques et, en même temps, (re)produisent en discours des schémas discursifs déjà repérés dans les médias. Ainsi, la matrice « les migrants ne sont plus les immigrés » (autrement appelés travailleurs immigrés) apparaît en filigrane et appuie la distinction opérée entre les migrants « actuels » et les immigrés « anciens » : et, avec eux, les rapports sociaux s'apparentant aux luttes des classes. La nouvelle matrice est donc, de façon ambiguë, « les migrants sont / ne sont pas les réfugiés » avec toutes les problématiques que nous avons déjà exposées... Cependant, si la confusion projetée dans la définition des « migrants » et de leur distinction ou leur rapprochement avec les « réfugiés » se révèle être produite discursivement par les informateurs, nous avons pu remarquer qu'ils se positionnent principalement en tant que transmetteurs de la stéréotypie d'autres (médias, politiques, citoyens) et opèrent donc une séparation entre ce qu'ils peuvent produire comme discours et ce qu'ils (en) pensent. Les informateurs de cette recherche se positionnent ainsi comme critiques des discours médiatiques et des discours ambiants quant aux personnes auto- ou hétéro-désignées comme « migrantes » tout en évoluant principalement dans le champ lexical proposé¹⁴⁸.

Ainsi cette recherche questionne-t-elle la responsabilité des médias dans le traitement des questions migratoires en lien avec les différentes finalités inhérentes à leur exercice (Cf. Chapitre 4 : « Le discours : praxis et analyse »). Les marques de subjectivité dans le langage journalistique relevées dans ce corpus soulignent des phénomènes déjà soulevés par Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009) : par l'intervention par sélection (en ne traitant que de certains jeunes « Place de la République ») et par la subjectivité « affective » affichée, *Ouest-France* semble particulièrement jouer de subjectivité lorsqu'il s'agit de traiter des « mineurs isolés étrangers » ou de ceux qu'ils ont appelés les « mineurs étrangers

¹⁴⁸ Nous verrons dans le dernier point de cette synthèse qu'ils peuvent être également des opérateurs d'un renouveau stéréotypique.

délinquants ». Les médias ont ainsi un rôle important dans la construction mémorielle des migrations puisqu'ils font partie aujourd'hui de notre entourage discursif quotidien : nous citons ici de nouveau Sophie Moirand qui nous dit que « *le discours des médias constitue à la fois un catalyseur de cette "remontée" des souvenirs, mais aussi, parce qu'il repose sur la mémoire des médiateurs, un censeur de savoirs qu'on oublie, volontairement ou non, de faire remonter* » (2007 : 130). La diffusion de communiqués du Front National dans le même journal sans autre forme de commentaire à l'encontre des MIE révèle également les problématiques de « l'objectivité » revendiquée des médias et du désengagement journalistique. Le lecteur est de fait placé directement face « *à la communication politique tout en dispensant le journaliste de la vérification des informations. Or, l'invisibilité de l'énonciation journalistique tend, par contraste, à valoriser une énonciation politique témoignant d'un engagement personnel très fort* » (DEVRESSE, 2010 : 140), qui se révèle être une des caractéristiques du discours frontiste. L'accumulation des subjectivités ne réalisant pas le fantasme de l'objectivité, c'est bien une confusion des points de vue et un inexplicable relativisme qui apparaît aux yeux des lecteurs, s'apparentant alors à une démission du journaliste sur un sujet (trop ?) « politique » (KOREN, 1996 ; DEVRESSE, 2010). L'apparition de la catégorie des « mineurs étrangers délinquants » relève selon nous de ce désengagement journalistique et éditorial sur la présence des « mineurs isolés étrangers » sur le territoire. La progression nominative vis-à-vis de ce public participe d'un discours idéologisé où des « colorations sémantiques nouvelles » apparaissent sous le feu d'« événements » qui lui sont attribués : parler aujourd'hui de ce public dans le journal *Ouest-France* c'est faire allusion (MOIRAND, 2007) au vol et au mensonge (et non plus, ou peu, à un public « en danger »), peu importe qu'il soit désigné comme étant des « mineurs isolés », des « mineurs étrangers isolés », des « mineurs étrangers délinquants » etc.

L'urbanisation de Rennes des années 1970 à aujourd'hui : un processus au long cours et des conséquences sociolinguistiques nouvelles

Le processus d'urbanisation depuis les années 1960 à Rennes semble fonctionner en deux temps : 1) la construction des grands ensembles – Le Blosne, Villejean (Kennedy), dès 1959 pour le quartier Maurepas – avec une part importante de logements sociaux dans le cadre de procédures de construction *ex nihilo* de ZUP (Zone à urbaniser en priorité) pour

répondre à la demande grandissante de logements (Cf. Chapitre 6 : « Les « migrants », diachronie d'une catégorie ») ; 2) la (re)structuration progressive des réseaux de transport en commun reliant ces mêmes quartiers au « centre-ville » avec, notamment, l'inauguration du métro reliant les quartiers du Blosne et de Villejean / Kennedy avec l'ensemble urbain du nord au sud de Rennes, en passant par ce même centre-ville. Nous avons ainsi pu remarquer que les transports en commun (favorisant la mobilité dans la ville) sont des lieux privilégiés de réduction des distances géographiques dans la ville tout en favorisant la distance sociale. C'est ainsi que des informateurs ont pu « entendre » des langues inconnues (et des langues « parlées fort »), voir se confronter les normes sociales et sociolinguistiques dans un lieu confiné ou voir que dans certaines stations périphériques il « y a plein de Blacks » (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »). C'est ainsi que la ville est un espace de mobilité spatio-linguistique :

La ville est ainsi un espace de mobilité (effectif ou non, dénié ou non, etc.), et l'un des effets inhérents à la mobilité spatiale est de mettre à distance les individus et les groupes, de recomposer le lien social autour notamment des représentations que l'on s'accorde sur autrui et sur soi-même. Plus l'espace est urbanisé, plus l'épaisseur identitaire – c'est-à-dire les différents niveaux d'identité – est mise en rupture : le rapport à l'autre, le rapport à sa façon de parler fonde les limites et frontières intra-urbaines ; de même le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui, ou le discours sur l'espace devient le territoire. (BULOT, 2009b : 68).

Rennes offre ainsi à voir une urbanisation croissante qui, plus que l'augmentation importante du nombre d'habitants (39 505 habitants en 1851, 74 676 en 1901, 124 122 en 1954, 206 229 en 1999, 215 366 en 2015¹⁴⁹) lui conférant aujourd'hui le statut de grande ville de province (11^e ville française), s'inscrit dans le développement de son aire urbaine¹⁵⁰ comprenant aujourd'hui 185 communes¹⁵¹ et environ 725 000 habitants, soit plus 150 000 habitants en 15 ans. S'inscrivant actuellement parmi les métropoles les plus dynamiques et

¹⁴⁹ Sources Insee : Statistiques populations légales par année : [<https://www.insee.fr/fr/statistiques>], consultée le 17/03/2018.

¹⁵⁰ Selon la définition de l'Insee, « une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ». Adresse URL : [<https://insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070>], consultée le 17/03/2018.

¹⁵¹ Source Insee : [<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/aire-urbaine/AU2010011-rennes>], consultée le 17/03/2018.

attractives de France¹⁵², elle est également le centre régional par son statut de préfecture de région et donc un carrefour mobilitaire important aujourd'hui.

Tous ces éléments, associés chez certains informateurs à l'arrivée de la ligne LGV reliant Rennes à Paris en moins d'une heure trente minutes et à la création de la nouvelle ligne de métro B¹⁵³, semblent se traduire chez ces derniers par une dislocation progressive du lien social et une rupture dans la proximité sociospatiale dans la ville. Les caractéristiques auparavant évoquées d'une ville « ouverte d'esprit », de « proximité », non « bourgeoise », où les gens avaient des « convictions », « n'avaient pas peur », « étaient engagés » paraissent, aux yeux d'informateurs, se perdre dans son « embourgeoisement » et sa proximité de plus en plus grande avec les autres aires urbaines, dont Paris notamment. Ce qui est décrit est davantage un processus en cours car si la ville « a changé » (les « mentalités » et « l'engagement » des citoyens également), elle n'en reste pas moins une ville où la présence associative et le « climat » restent favorables, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer les questions migratoires sur le territoire (ceci est à mettre en lien avec l'histoire de l'immigration en Bretagne et à Rennes (Cf. Chapitre 6)). Le même processus semble décrit d'une mairie (gouvernée par le Parti Socialiste depuis 1977 et Edmond Hervé) qui semble de plus en plus vivre sur une tradition de l'engagement social de la ville de Rennes en discours plutôt que sur des actes concrets actuellement, offrant à voir une « domination légitime » (WEBER, 1995a et b) qui sert pourtant d'exemple en France sur la gestion de son territoire et l'accueil des réfugiés (Cf. Chapitre 6) : le fruit d'une forte communication politique. Le reproche est fait d'une ville de plus en plus gouvernée depuis le centre parisien et par les logiques économiques et de pouvoir, au prisme d'un monde globalisé et uniformisé. Ce constat peut toutefois être nuancé par le fait qu'elle serait plus à l'écoute que d'autres mairies, malgré une relation de plus en plus conflictuelle avec les associations militantes rennaises (constat qui peut être fait, de manière beaucoup plus forte, entre les associations et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine).

De fait, si les frontières de la ville n'ont pas bougé, les frontières intra-urbaines se sont, elles, renforcées à travers l'urbanisation croissante que nous avons évoquée. Les

¹⁵² Source Insee : [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3131723>], consultée le 17/03/2018.

¹⁵³ Voir les informations en ligne, adresse URL : [http://www.metro-rennes-metropole.fr/accueil/le_projet], consultée le 25/03/2018.

propos d'une informatrice rencontrant des « Blacks » dans les stations de métro périphériques, parmi d'autres, nous permettent d'actualiser les processus d'urbanisation sociolinguistique perçus. En effet, à travers la construction de ZUP et de moyens de transport permettant leur « désenclavement » ainsi que l'accès à une zone urbaine de plus en plus étendue¹⁵⁴ de la ville (et même au-delà de celle-ci), il est favorisé la perception stéréotypée des personnes ségréguées, voire discriminées de ces « quartiers » (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »). Ainsi, nous comprenons l'urbanisation sociolinguistique comme « *un processus complexe où, dès lors que la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques se trouvent disjoints, s'opère une recomposition discursive des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations sociolinguistiques* » (BULOT, 2004 : 317). Les conséquences sociolinguistiques se jouent du point de vue de la « représentation » de « l'Autre » (et de sa / ses langue(s)) dans la ville entre les espaces légitimes et les espaces périphériques : c'est ainsi que nous constatons le réel impact de l'urbanisation sociolinguistique de la ville de Rennes (ou plutôt de la métropole rennaise) comme fracturation progressive des espaces de (dé)légitimité de la ville. Le point suivant nous permettra d'aborder deux facteurs : la présence illégitime des MIE au centre-ville et la territorialisation des « immigrés » dans les « quartiers » périphériques de Rennes.

La territorialisation de la migration à Rennes : un processus abouti et partagé, malgré tout

Aux périphéries sont les « immigrés », au centre sont les « étudiants étrangers »

Les discours sur la ville de Rennes, appuyés par les institutions politiques de la ville, tendent généralement à poser le facteur du « vivre-ensemble » au centre de la politique générale de la ville¹⁵⁵ et à valoriser sa « mixité sociale », en faisant un modèle référence des

¹⁵⁴ Nous pouvons également évoquer les mobilités plus larges où la principale station de covoiturage de la ville de Rennes (notamment en direction de Paris) se situe à la dernière station sud du métro rennais, juste après les stations du quartier du Blosne.

¹⁵⁵ Source Rennes Métropole, disponible à l'adresse : [http://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/09/Contrat_ville_Rennes_metropole20150310.pdf], dernière date de consultation le 17/03/2018.

grandes villes françaises¹⁵⁶ (GUY, GIVORD, 2004). Les chiffres officiels tendent d'ailleurs à prouver les caractéristiques socioéconomiques de la ville : « *Mixité sociale et taux de pauvreté relativement faible dans Rennes Métropole* » titre l'Insee dans son analyse du 5 décembre 2015¹⁵⁷. Thierry Bulot pour notre discipline – nous l'avons déjà cité pour cela par ailleurs – reprenait d'ailleurs l'ouvrage de Catherine Guy et Laurent Givord pour affirmer que « *contrairement à Rouen marquée par la ségrégation sociospatiale, la ville est, pour sa part, une championne déclarée (et par ailleurs attestée par les données officielles) de la mixité sociale (Guy et Givord, 2004)* » (BULOT, 2006 : 315). Cet aspect nous interroge aujourd'hui tant le discours sur la non-stratification sociospatiale de la ville de Rennes, semble-t-il partagé par différents acteurs, ne paraît pas correspondre d'une part aux analyses de cette recherche et d'autre part à une analyse plus fine des résultats de l'Insee. En effet à Rennes Métropole, pour cette dernière, il existe « *toutefois des disparités* » et les « *populations défavorisées habitent plus fréquemment à Rennes* », même si aussi « *de plus en plus en périphérie, en lien avec l'évolution du parc de logements* »¹⁵⁸. De fait, si cette « mixité sociale » existe selon l'Insee pour la métropole rennaise, elle ne concerne que « 1 habitant sur 2¹⁵⁹ »... La cartographie suivante¹⁶⁰ établie une coloration des quartiers selon qu'ils soient à tendance « dominante riche », « dominante pauvre » ou « mixte » (alors équivalent à une « mixité sociale ») :

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Source Insee : [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2511239#titre-bloc-2>], consultée le 17/03/2018.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.* : La ville est réputée avoir une « mixité sociale » car « *relativement à l'ensemble des métropoles hors Paris, la mixité de la population est plus forte dans celle de Rennes : 48 % des habitants vivent avec des voisins de niveaux de vie variés, contre 38 % dans l'ensemble des métropoles* ».

¹⁶⁰ *Ibid.*

Cartographie de la mixité sociale dans Rennes Métropole mesurée par le niveau de vie

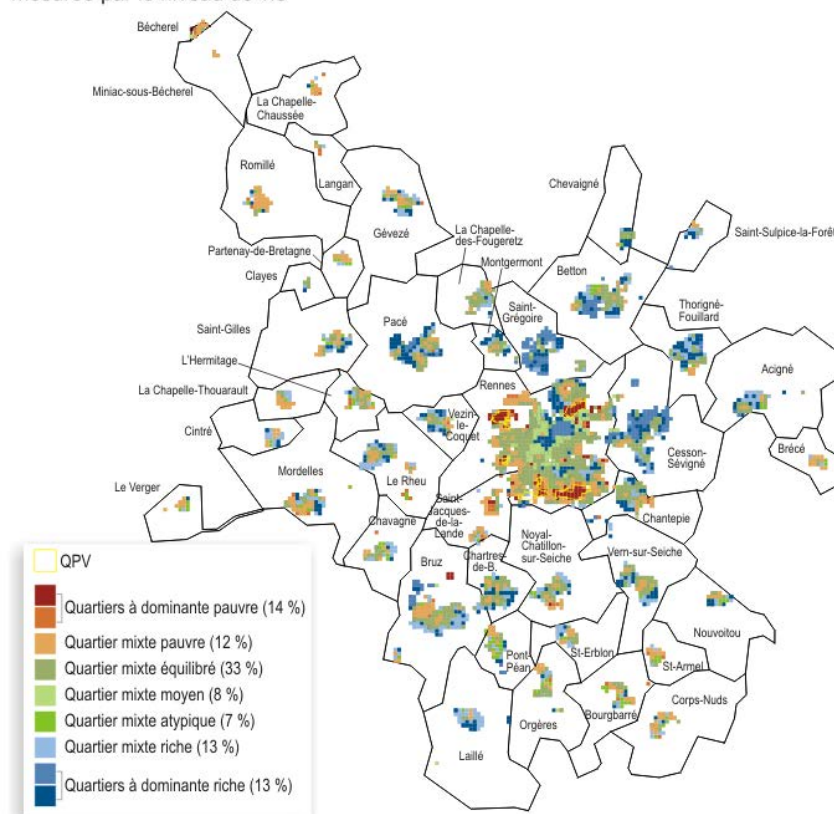


Illustration 27: La "mixité sociale" à Rennes Métropole

Se concentrant sur le niveau de vie, cette cartographie nous présente outre une « mixité sociale » sur 48 % du territoire de Rennes Métropole, une concentration très forte des quartiers « mixtes pauvres » et surtout « à dominante pauvre » sur la ville même de Rennes et les quartiers périphériques du Blosne et des Champs-Manceaux / Bréquigny au sud, de Kennedy / Villejean au nord-ouest, de Maurepas au nord-est et à moindre mesure à Cleunay à l'est. Ces quartiers, qui ont pour caractéristique d'être les seuls à être qualifiés comme tels (« quartier du Blosne », etc.) aussi bien par les informateurs de cette recherche que par la ville (Cf. chapitres 6 et 11) connaissent donc une ségrégation sociospatiale forte eu égard à toute la population de la métropole. Dans le même temps, le centre-ville et les quartiers nord / nord-est Centre, Tabor et Saint-Martin (relativement proches de Maurepas) sont marqués par une forte « dominante riche » et une dynamique ségrégative certaine.

Nos entretiens semi-directifs, et à moindre mesure les résultats du dendrogramme effectué sur *Ouest-France* (Cf. Chapitre 11 : La presse quotidienne régionale (PQR) », appuient ces dynamiques par la prégnance des discours ségrégatifs liés à ces quartiers. De

fait, soit les informateurs opèrent une critique directe de la ségrégation sociospatiale dans la ville par un discours dénonciateur (226_itwVL : [...] *enfin on voit quasiment pas de gens basanés dans le centre-ville moi tu vois là où j'habite / euh c'est complètement différent des autres quartiers donc y a quand même et ça c'est les politiques de ville qui le veulent / ou qui le produisent c'est quand même une vraie euh // je sais pas si ghettoïsation mais en tout cas euh classification enfin des barrières très fortes mises en géo- géographiquement les gens ne vivent pas au même endroit [...]*), soit ils opèrent eux-mêmes des catégorisations stéréotypées des « habitants des quartiers » avec des opérations métadiscursives visant à se désengager de ces assertions (« 233_itwCR: *le Blosne donc d'après ce que j'entends hein [...]* [235_itwCR] *est est quand même euh un lieu de prédilection / des étrangers / Villejean y en a aussi / et même y a des gens de Villejean qui vont faire leurs courses au Blosne en prenant le métro / bon [il rit] // moi j'ai rien contre hein / mais c'est vrai que ça doit ça doit // euh forcer un peu le // la densité / euh des / des étrangers sur certains quartiers [...] »).*

C'est ainsi qu'apparaissent des formes de territorialisation de la migration à Rennes où ces « quartiers » mentionnés comme étant « périphériques » se voient être corrélés à l'immigration post-coloniale, aux étrangers et parfois aux « migrants ». Un ensemble hétéroclite de langues y est perçu (arabe, turc, d'Europe orientale, berbère marocain, tamoul, langue du Sénégal, etc.) sans souvent pouvoir être nommées. Des lieux communs tels que les « marchés » de quartiers périphériques sont ceux où s'expriment une forte relégation des parures perçues comme étrangères et non légitimées dans l'espace du « centre-ville » et relèvent de ce que Gudrun Ledegen et Thierry Bulot ont appelé un « confinement linguistique et social » (LEDEGEN, BULOT, 2013 : 8). À l'inverse, le centre-ville est lui l'espace légitime des « étudiants » et « chercheurs » étrangers et de leurs langues (principalement l'anglais et l'espagnol) corrélés donc aux espaces moins ségrégués où ségrégués « à dominante riche ». Ils correspondent aujourd'hui aux migrations valorisées à la fois par la ville et par le journal *Ouest-France*, ce qui n'a pourtant pas toujours été le cas lorsque celle-ci était rapprochée des mouvements étudiants des années 1970 / 1980 (Cf. Chapitre 6).

De fait, ces analyses nous permettent de mettre à jour les résultats de Thierry Bulot (2006) pour affirmer que, contrairement à ce qu'il nous disait de la situation au milieu des

années 2000, la ville de Rennes est marquée par une ségrégation sociospatiale – certes moins importante que dans d'autres grandes villes mais – forte en ce qui concerne les quartiers du Blosne (principalement), de Bréquigny / Villejean, de Maurepas, des Champs Manceaux / Bréquigny et à moindre mesure de Cleunay. Tous sont marqués par la construction de grands ensembles dans les années 1960 / 1970 (voire dès les années 1950 pour Maurepas et Cleunay). Ainsi, malgré un « discours ambiant » faisant état d'une mixité sociale à Rennes, ces quartiers sont systématiquement désignés comme les « quartiers de la migration » à Rennes et sont décrits par des traits stéréotypiques relevant d'une ségrégation de l'espace, des personnes et de leurs langues. Les discours discriminants directs, consistant à justifier cette ségrégation par des attributs sociaux et langagiers (LEDEGEN, BULOT, 2013), sont de fait peu présents dans ce corpus : cela est bien entendu lié à la participation de personnes impliquées dans un projet tel que *L'Encyclopédie des migrants*. Cependant, le fait qu'un schéma global développé par des personnes s'opposant, de fait, aux « discriminations », offre à voir une ségrégation des migrations « post-coloniales », et plus généralement d'Afrique et d'Europe de l'Est dans des quartiers tous identifiés par les mêmes toponymes, donne à voir dans un processus partagé et abouti de cette ségrégation spatiale porteuse de certaines discriminations sociolinguistiques¹⁶¹ : ce sont les personnes de certaines communautés qui se regroupent dans certains quartiers et y pratiquent leur langue.

À ce titre, un informateur ayant connu une migration récente et difficile (ayant été sans domicile fixe pendant plusieurs mois) nous démontre la force de cette ségrégation et des traits stéréotypiques véhiculés chez les habitants des « quartiers », nous montrant alors un processus abouti pour « l'ancienne immigration » (« post-coloniale »), celle des « originaires de » et des « jeunes de banlieue » :

286_enqTV: euh juste pour finir euh sur la ville euh / de Rennes / est-ce que tu penses que y a des quartiers de la ville de Rennes où y a plus de migrants que d'autres ? /
 287_enqTV+itwRV: 1. ou est-ce que c'est 2. ah oui je connais /
 288_itwRV: bah parce que / je connais bien parce que j'ai choisi hébergement /
 289_enqTV: hum /
 290_itwRV: euh j'ai choisi hébergement avec HLM euh il m'a quart- quel quartier / vous

¹⁶¹ Seul *Le Mensuel de Rennes*, parmi les médias traitant de la situation rennais offre à voir une vision plus protéiforme des « quartiers » et de ses habitants (Cf. Chapitre 12 : « La presse locale »).

*aimez / euh / j'ai
dit j'ai pas [pif] / je n'aime pas euh Maurepas /
291_enqTV: hum /
292_itwRV: je n'aime pas Kennedy /
293_enqTV: hum /
294_itwRV: euh je n'aime pas Le Blosne /
295_enqTV: d'accord /
296_itwRV: euh / je vais dire pourquoi il habite pas juste euh étranger vraiment il y a
beaucoup étran- tous les étrangers / euh tous les bâtiments qui sont propres / c'est
problème qu'est-ce que je dire euh arrive beaucoup jeunes euh / sans culture euh / fait pipi
avec euh escalier avec ascenseur / c'est pas normal // pour ça je n'aime pas j'ai dit s'il vous
plait pas ça+[enqTV: pif] ces quartiers / y a beaucoup étrangers beaucoup toujours trop
toujours euh guerre je sais pas c'est quoi / euh j'ai discuté avec police aussi / pourquoi vous
arrête pas ça vous connaît bien et personnes vendre drogue pourquoi vous / faire rien / il
m'a dit nous faire / prendre cette euh / personne qui prend / qui vend drogue / mais / tous
les étrangers il est papier comme euh / euh a- a- adulte euh ma- maj- min- comment
s'appelle petit ? /
297_enqTV: hum
298_itwRV: ad- adulte
299_enqTV: ado- adol- adolescent ? / enfant ? /
300_itwRV: non dix- avant dix-huit ans ? / dix-huit ans
301_enqTV: adolescent /
302_itwRV: adolescent / euh tous les papiers avaient adolescents / c'est obligatoire il est
police laisse dehors / euh il est plusieurs fois nous / prendre après a- arbitrage dit / euh
sortir euh sans prison / pour ça nous arrêter / [pif] / j'ai dit ok ça marche pour ça j'ai choisi
XXXX c'est tranquille calme euh / je suis content /*

Nos résultats soulignent également la forte présence d'étudiants et de chercheurs étrangers à Rennes du fait de son statut de ville universitaire. Aussi bien dans le journal *Ouest-France* que dans les entretiens semi-directifs cette mention régulière de leur présence dans le centre-ville et à côté des pôles universitaires fait montre d'un discours axiologiquement positif et relié à la vie culturelle et nocturne de Rennes. Cette migration, temporelle ou sur le long terme, semble faire partie de la stratégie migratoire (vers de nouveaux « migrants ») de la ville autour des pôles d'excellence (la Cité internationale Paul Ricœur¹⁶² inauguré en 2016, le Centre des Congrès¹⁶³ en 2017) servant de « vitrine

¹⁶² Pour un descriptif : [<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/economie-recherche/une-metropole-universitaire/cite-internationale-paul-ricoeur/>], consulté le 18/03/2018.

¹⁶³ Pourquoi venir à Rennes ? : [<https://www.centre-congres-rennes.fr/fr/pourquoi-rennes/rennes-capitale-de-la-bretagne>], consulté le 18/03/2018.

*internationale pour la métropole et la région*¹⁶⁴ ». Ainsi, les migrations universitaires et d'entreprises hautement qualifiées avec des enjeux capitalistiques forts sont, elles, fortement valorisées sur le territoire et transforment actuellement la ville de Rennes (Ligne LGV, EuroRennes, ligne B du métro vers le technopôle Rennes Atalante, etc.) : c'est le signe sans doute de l'« embourgeoisement » ressenti par les informateurs, déplaçant les problématiques sociales vers des problématiques économiques et politiques.

De fait, son statut de préfecture de la région (avec la présence effective de la préfecture d'Ille-et-Vilaine au nord de Rennes avec l'« Accueil étrangers ») et sa géographie lui confèrent aujourd'hui un rôle central dans l'accueil des populations étrangères (Cf. Chapitre 6) : qu'elles soient désormais nommées « migrantes » ou « réfugiées ». Elles sont au cœur d'une bataille actuelle opposant ville et associations, principalement autour du logement et de l'accueil à la préfecture comme l'ont mentionnée certains informateurs. Si aujourd'hui, ces nouveaux « migrants » ne sont pas spécifiquement « territorialisés » sur l'espace urbain rennais ou sur Rennes Métropole, des études plus tardives pourraient permettre d'observer si les mêmes processus se reproduisent vers les mêmes quartiers périphériques que ceux déjà ségrégués.

Les mineurs isolés étrangers à Rennes : l'hyper-mobilité face à la ségrégation sociospatiale

Dans l'organisation sociospatiale de la ville, la présence de « mineurs isolés étrangers » au centre-ville décrite par *Ouest-France* semble être révélatrice de cette ségrégation. En effet, nous avons pu remarquer une organisation particulière quant aux discours sur la migration dans ce quotidien. D'un côté, les thématiques générales et les oppositions politiques s'organisent autour des discours de différentes instances dans la ville : 1) les personnalités politiques de la ville (omniprésentes) trouvent dans le journal un médium de communication politique (autrement plus soutenue par le magazine *Les Rennais*) notamment, pour le parti politique en place, en se définissant et en se donnant à voir comme « ville solidaire pour l'accueil des réfugiés » et en se situant comme une métropole européenne active ; 2) ce discours est contrebalancé par la présence d'instances associatives

¹⁶⁴ Adresse URL : [<http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/economie-recherche/une-metropole-universitaire/cite-internationale-paul-ricoeur/>], consultée le 18/03/2018.

et militantes fortes sur le territoire qui offrent à voir leur modèle « d'organisation » et luttent notamment pour le droit des demandeurs d'asile et des sans-papiers ; 3) les habitants de quartiers et les associations culturelles, principalement perçus dans les quartiers périphériques, font montre d'une vie citoyenne active travaillant à l'accueil des populations étrangères. Mais, d'un autre côté, et cela fait la caractéristique du journal *Ouest-France* parmi les autres PQR, une part très importante d'articles se concentre sur la situation de « mineurs isolés étrangers ». Là où les instances précédemment citées disparaissent de l'espace discursif, de nouveaux acteurs entrent en jeu tels que les journalistes, les instances régaliennes, judiciaires et le Front National.

Ces jeunes, caractérisés par leur hyper-mobilité (VETIER, 2016) et la difficulté de leur définition aussi bien par les pouvoirs publics que par les journalistes (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale ») voient leur traitement médiatique dans le journal s'opérer seulement, peu ou prou, à partir de faits de délinquance repérés dans le centre-ville de Rennes. S'il a bien été affirmé par les instances en charge des MIE que les faits divers évoqués dans le centre-ville et Place de la République n'étaient pas commis par des jeunes pris en charge par le Département, le flou sémantique perpétué par le journal et les diverses assertions émises par des responsables du Front National ont contribué à entretenir l'image de liens étroits entre les MIE, des faits de délinquance et des mensonges sur l'âge. Cette dérivation allusive a pour conséquence d'identifier l'ensemble des jeunes discursivisés sous la catégorie MIE et de produire simultanément une nouvelle assignation identitaire : les MIE sont des « mineurs étrangers délinquants », remettant ainsi en cause tout le dispositif de protection de l'enfance qui les entoure.

Le traitement médiatique aurait-il été le même si les faits divers relatés avaient moins été marqués par la centralité géographique dans la ville ici maintes fois évoquée pour expliquer le désordre occasionné ? Les lieux centraux de la ville de Rennes (« Place de la République », « centre-ville », « Saint-Anne ») ici perçus comme lieux symboliques de référence, autant par les journalistes que les membres du FN, semblent ainsi d'autant plus accentuer l'abattage médiatique et les réactions discursives qu'ils ne sont habituellement pas repérés comme des lieux où sont perçus la migration dans la ville¹⁶⁵. Pensant ici la spatialité comme « *une entité méthodologique doublement articulée sur d'une part l'espace (comme*

¹⁶⁵ En dehors de celle des « étudiants ».

aire symbolique, matérielle qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements langagiers ou non dans une cohérence globale, communautaire) et d'autre part le lieu (en tant que repère concourant à la sémiotisation sociale et sociolinguistique de l'aire géographique citadine) » (BULOT, 2006 : 14-15), nous pouvons percevoir un rapport ségrégatif et discriminant fort pour un public marqué par sa présence dans un espace de référence sociolinguistique où il serait en défaut des « normes » sociale, linguistique, identitaire... du groupe hégémonique (VETIER, 2018b). La confusion quant à elle avec un public pris en charge et protégé par la vulnérabilité de leur situation relève pour nous d'une discrimination à travers la caractérisation d'attributs sociaux et langagiers qui essentialiseraient leur délinquance : il est évoqué des « mineurs étrangers délinquants ». Cela est d'autant plus vrai que des faits similaires de délinquance attribuée à des jeunes de nationalité étrangère en réseau ou errant ont été répertoriés à Nantes, Montpellier, Marseille, Paris, etc. sans offrir le même traitement médiatique¹⁶⁶.

Face à l'urgence émanant de la situation des MIE¹⁶⁷ et des jeunes pris dans le cadre de faits divers au centre de Rennes, nous ne pouvons que conclure en rappelant le devoir de responsabilité des médias face à ces situations dans une double urgence sociale (sont-ils des mineurs « errants » ou « exploités » ?) et médiatique (le traitement médiatique sur les MIE et les « MED » par *Ouest-France* peut-il seulement se concentrer sur des instances régaliennes, judiciaires et surtout sur les discours frontistes pour porter son « analyse » ?) (VETIER, 2018b). La problématique actuelle offre à voir la construction d'une mémoire discursive autour des MIE piégée dans une communication politique frontiste (WODAK, 2015). Il y a urgence à dénoncer cette dérive énonciative (CHARAUDEAU, 2006a), ces allusions (MOIRAND, 2007), faisant des « mineurs isolés étrangers » avant tout des « mineurs étrangers délinquants » : bref, des coupables avant l'heure pour cette « figure migrante nouvelle » (ETIEMBLE, 2005).

¹⁶⁶ Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale ».

¹⁶⁷ *Ibid.*

S'engager et s'organiser aujourd'hui sur les questions migratoires : le discours de l'intime aux limites d'une organisation

Amenés à se questionner sur le pourquoi de leur engagement dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants*, les informateurs de cette recherche ont donné à voir des positionnements proches mais cependant distincts selon qu'ils aient été auteur·e·s de lettres ou membre du *Groupe de réflexion*. Si les premiers expriment l'envie de s'exposer avec leurs lettres pour (re)faire l'Histoire à travers le croisement de leurs différents parcours (intimes) migratoires, les seconds ont davantage insisté sur l'engagement politique dans la cité : il s'agit alors de prendre position quand il est pensé un contexte défavorable à la « migration ». C'est ainsi par les modalités d'écriture du projet que les protagonistes se rejoignent : il s'agit avec tout d'une co-construction basée sur des histoires intimes et le partage expérientiel. La forme organisationnelle des *Groupes de réflexion* exprime ainsi la volonté de développer une pensée complexe quant aux déterminants de la « migration » : penser et écrire ensemble, partager les expériences, trouver des balises communes quant aux modalités du projet, etc. (Chapitre 13 : « Observations participantes des Groupes de réflexion de *L'Encyclopédie des migrants* »). Cette volonté nous est semble-t-il limitée 1) dans l'émergence même du projet (Cf. Chapitre 3 : « Un projet de collaboration artistico-scientifique ») qui s'organise autour d'un Comité de décision et d'une structure associative « propriétaire » du projet et 2) dans la préexistence du *Groupe de réflexion* à la phase de « rencontre » des auteur·e·s de lettres, limitant de fait la participation de ces dernier·e·s aux discussions... Nous retrouvons ici les ingrédients des facteurs liés à la dominance et l'hégémonie à la vue des acteurs impliqués (chercheurs, artistes, institutionnels...) dans le *Groupe de réflexion* et leur accaparement de la dimension « politique » du projet (Cf. Chapitre 15 : « Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »). Cela posé, comment est-il possible de faire « mieux » ? Si la forme du *Groupe de réflexion* ne répond pas aux critères du « community organizing » (ALINSKY, 1971), il n'en reste pas moins que ce projet semble avoir créé un espace de « parole », de « discours » pouvant à la fois être bénéfique pour les membres du *Groupe de réflexion*, les auteur·e·s de lettres et, de manière plus générale, pour la « société » (Cf. Chapitre 15 : « : Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale »).

De fait, les informateurs s'inscrivent dans un processus « contre-discursif » de ce qui est entendu dans les « médias », chez les « politiques » et chez les « gens ». Les schémas médiatiques que nous avons pu repérer dans nos analyses au niveau des PQN relèvent en effet d'un traitement à la fois macroscopique et impersonnel de l'information et des personnes catégorisées principalement comme « migrantes », « réfugiées » ou « étrangères ». (Cf. Chapitre 10 : « La presse quotidienne nationale (PQN) ») : il s'agit avant tout d'un traitement politique de l'information où les acteurs politiques français parlent de la problématique des catégories de la migration dans un contexte de crise économique et sociale en Europe. À l'échelle locale, la prise de position semble plus complexe tant le contexte politique et discursif semble différent, notamment dans *Ouest-France* et *Les Rennais* : une véritable politique en faveur des réfugiés serait menée, un climat favorable aux migrants semblerait régner. Cette construction discursive est le fruit des particularismes de la ville de Rennes et de sa « tradition militante » (Cf. Chapitre 6). Proclamée « ville solidaire pour l'accueil des réfugiés », ce sont davantage les ressorts discursifs masquant une réalité plus brutale (problèmes à la Préfecture, expulsion de sans-papiers, personnes à la rue...) qui sont soulignés pour ceux qui ne relèveraient pas d'une catégorie spécifique : être une famille de réfugiés de guerre. Ici, cependant, il s'agit exclusivement d'une prise de position des membres du *Groupe de réflexion* à l'exception près d'un informateur « auteur de lettre », lui-même engagé associativement dans la ville (les autres « auteur-e-s » en restant à la dimension globale). C'est ainsi que si Rennes, ses politiques et ses habitants sont décrits dans leurs particularismes, ces derniers semblent progressivement disparaître dans des logiques politiques globalisées et uniformisées : l'engagement dont témoignent les informateurs relève donc d'un processus « glocal », où celui-ci, s'il se situe sur le territoire « rennais » ou « local », souhaite agir sur les représentations « globales » aujourd'hui en France et, pourquoi pas à travers *L'Encyclopédie des migrants*, à l'échelle européenne.

Face aux perceptions actuelles des « migrants » et des « réfugiés¹⁶⁸ », alimentées par les médias, les informateurs de cette recherche offrent à voir une volonté de développer un renouvellement stéréotypique à partir de ce qui serait leur « parole », leur « voix », leur « discours », leur « histoire » ou encore leurs « expériences » (Cf. Chapitre 15). Il est en effet souligné le manque de connaissance de ces publics par la société amenant de fait à une

¹⁶⁸ Mais aussi des « demandeurs d'asile », des « étrangers », des migrants « économiques », des « sans-papiers ».

lecture simpliste de ce qui est à considérer de façon complexe. C'est ainsi que la « situation » et la « vie » des personnes dont il est assigné des identités altéritaires doivent être (re)connues pour permettre un changement dans la politique de leur accueil. Nous avons repéré à ce titre la forte mobilisation associative et militante à Rennes qui s'organise du point de vue politique et matériel afin de lutter contre les discriminations, les problèmes de logement et de papiers, etc. en faisant, à l'échelle locale, un véritable contre-pouvoir diffusé médiatiquement. Cette présence médiatique nous montre leur capacité d'utilisation des médias et leur poids politique nous permettant de les classer comme une instance à part entière du discours politique local. Cette mobilisation semble incarner ce que Patrick Charaudeau a appelé le « *changement du mode d'action militante* », se caractérisant « *par le fait que la militance ne se contenterait plus de croire en un "dire, c'est faire" et aurait besoin de croire en un "faire, c'est dire"* » (2005 : 213).

Ainsi, tout autant de lutter sur les conditions matérielles d'existence il s'agit désormais pour les associations de proposer un renouvellement sémantique du « migrant ». Celui-ci passerait par la mise en avant de « l'intime », propre à devenir, comme nous l'avons déjà évoqué, « *une réserve critique qui permet de remettre en cause les déficiences de l'ordre établi* » (FOESSEL, 2008 : 14). C'est ainsi que *L'Encyclopédie des migrants* s'inscrit dans le champ de nouvelles initiatives citoyennes, artistiques, politiques, etc. visant à (ré)inscrire l'Histoire de l'immigration dans l'Histoire nationale, pour ne faire qu'une. Par la valorisation des parcours « intimes », elle donne à voir un dépassement des « catégories » qui, de fait, ne sont jamais mentionnées. Les nombreuses limites soulignées (Cf. Chapitre 15 notamment) laissent cependant penser que le principe même de la mise en avant de l'« intime » ne suffit pas à être un opérateur du changement paradigmatique, elle nécessite bien au-delà une mobilisation propre à conquérir l'espace discursif politico-médiatique... Il semblerait cependant, dans un projet comme celui de *L'Encyclopédie des migrants*, que la capacité même des « migrants » à être acteurs de leur propre discours « politique » ne soit pas toujours reconnue : ils restent bien souvent dans la position d'« actés » en étant « valorisés » par le projet dans le discours des membres du *Groupe de réflexion*. Il nous a été possible de remettre en cause cet ordre établi, par la volonté qu'ils ont affichée d'agir sur les représentations en se mettant ici en position d'auteur·e-s de lettres. Il nous semble ainsi que reconnaître cette capacité sera le moyen de dépasser ces formes de domination.

CONCLUSION

Notre cheminement

Cette thèse, œuvrant entre les champs (inter)disciplinaires de la sociolinguistique urbaine et de l'Analyse du discours, s'est efforcée de rendre compte des phénomènes locaux de dominance à Rennes et en France lorsqu'il s'agit de parler de personnes hétéro- ou auto-désignées de par leur mobilité ou leurs « origines ». Notre recherche s'est décomposée en deux temps, comme nous l'avions évoqué dans notre introduction : par le biais des langues (et donc du plurilinguisme), des discours (vu comme praxis) et des espaces (dans ou hors la ville) nous voulions, d'une part, analyser les discours politico-médiatiques actuels sur la migration et les « migrants » et, d'autre part, percevoir comment ces discours sont repris, critiqués, réinterrogés, ignorés et savoir comment, pourquoi ils le sont, dans le cadre associatif et « citoyen ». Savoir comment les catégories dominantes sont reprises ou évacuées... Voir comment les frontières sont reproduites en ville dans l'examen de la question de la « légitimité » des personnes perçues comme « migrantes » à être présentes dans l'espace urbain de la ville.

Ce travail nous a ainsi mené à réfléchir en premier lieu à nos postures épistémologiques et théoriques sur un objet social en tension et ce, dans une perspective interventionniste. À ce titre, notre positionnement dans le champ de la sociolinguistique urbaine relève pour nous d'un véritable ancrage dans le travail édifié par Thierry Bulot, à la fois du point de vue conceptuel et dans l'engagement dans la cité. Le travail de collaboration que nous avons mené avec l'association *L'âge de la Tortue* et le projet de *L'Encyclopédie des migrants* nous a de fait permis de déployer une théorie que nous avons qualifiée d'« ancrée » aux enjeux propres d'une organisation collective (re)travaillant une thématique largement discursivée politiquement et médiatiquement. Nous avons cherché, en postulant une praxis linguistique fournissant les clés d'interprétation d'une matérialité discursive, à

démontrer comment les schémas hégémoniques autour de la « migrance » se (re)formaient et s'actualisaient sans cesse (SIBLOT, 1997). La ville, conçue comme une « matrice discursive », est alors perçue comme donnant à voir ces rapports de domination à travers une urbanisation sociolinguistique capable de (dé)légitimer la présence de personnes ou de groupes de personnes dans ses espaces – des « quartiers », par exemple – urbanisés, capable de les ségréger dans des espaces relégués et de justifier cette ségrégation, nous amenant à questionner ici les faits de discrimination (BULOT, 2004). De fait, la ville urbanisée produisant une « épaisseur identitaire » (BULOT, 2009b) favorisant la distance sociale entre les groupes, nous avons également travaillé à montrer comment les discours produisent et actualisent des « catégories » de groupes minorés et comment ces nominations donnent à voir les représentations que les groupes hégémoniques se font de ceux perçus de façon altérite. L'histoire nous montre ainsi une évolution des catégories figurant « l'étranger » selon les contextes socioéconomiques et les perspectives plus ou moins radicales ou ordinaires de l'altérité (BAUDRILLARD, GUILLAUME, 1994), nous voyant arriver aujourd'hui aux figures du « migrant » (figure nouvelle) et du « réfugié » (figure réactualisée). La ville de Rennes a été pour nous ici une sorte de laboratoire social et discursif car, perçue comme moins ségrégative que d'autres grandes villes françaises et relevant d'une urbanisation massive et soutenue relativement récente (le tout dans un contexte migratoire particulier du nord-ouest de la France), elle donne à voir un processus en cours : celui de son urbanisation sociolinguistique et de la mise en place progressive de ses frontières intra-urbaines.

Notre analyse du corpus médiatique a permis, à l'échelle de la presse nationale, de mettre à jour ce que Simone Bonnafous avait déjà perçu dans les années 1980 / 1990 autour du basculement idéologique sur le « débat » de l'immigration (BONNAFOUS, 1991). En effet, notre analyse, entre septembre 2015 et septembre 2016 révèle avant tout un traitement politique des faits migratoires posés, dans l'*illusio* politique, nécessairement comme un « problème ». Cela répond au cheminement pris dès les années 1980 qui voit un front thématique sécuritaire et quantitatif des partis de droite et d'extrême droite s'imposer face à la prise en compte des conditions matérielles d'existence des populations immigrées. Nos résultats nous montrent ainsi aujourd'hui que les médias nationaux proposent avant tout aux lecteurs un affrontement discursif des partis politiques français sur les problématiques des

« réfugiés » / « migrants » et des « frontières » françaises / européennes sur fond de « crise économique » (reliée à la « crise des migrants »).

À l'échelle régionale, notre comparaison du journal *Ouest-France* pour la ville de Rennes avec d'autres presses quotidiennes régionales, mais également avec des médias locaux, nous a permis d'observer les particularismes du traitement local de l'information sur les personnes en mobilité ou « d'origine(s) ». Nous avons pu constater un débat local davantage centré sur celui de la « solidarité » où la représentation politique de la ville de Rennes s'est positionnée comme « solidaire pour l'accueil des réfugiés ». La forte présence des associations militantes dans le média *Ouest-France* vient produire un contre-discours remettant en cause ce positionnement discursif par des exemples d'expulsion de réfugiés en cours à la demande de la ville, mettant au jour les particularités d'une ville et de ses habitants en transformation et en train de « se dire ». La dualité des discours observés entre les médias *Les Rennais* et *Le Mensuel de Rennes* est à ce titre révélatrice des tensions inhérentes au positionnement discursif des élus de la ville face à des actes épinglés. D'une toute autre manière, ce qui marque ce corpus est la présence médiatiquement très forte des « mineurs isolés étrangers » comparativement aux autres PQR. Notre recherche a ainsi montré que cette figure nouvelle du « migrant » hyper-mobile concentre dans le journal *Ouest-France* un ensemble nominatif pluriel et évolutif sur la période de notre corpus. Elle est marquée par des processus allusifs progressifs entretenant les confusions et finissant par les définir avant tout comme « délinquants » et « menteurs » (sur leur âge) au point de créer une nouvelle catégorie médiatique : les « mineurs étrangers délinquants ». À travers l'étude diachronique de ce processus, nous avons remarqué que ces assertions étaient celles de membres du Front National, reprises et finalement utilisées par les journalistes. Leur présence géographique au centre-ville, illégitimée, démontre ici un rapport ségrégatif fort, discriminant, pour qui ne saurait se prévaloir des normes sociales, linguistique ou identitaire du groupe hégémonique.

Nos observations et l'analyse de nos entretiens semi-directifs avec des membres du *Groupe de réflexion* du projet de *L'Encyclopédie des migrants* donnent à voir une perception critique des discours politico-médiatiques sur les phénomènes migratoires. L'observation participante que nous avons menée au long cours nous a ainsi permis de comprendre la

forme organisationnelle choisie par une association visant à créer un projet « contributif » questionnant les « balises » mises en place pour le réaliser. La dimension collective de la réflexion, mettant en jeu un ensemble de subjectivités, a de fait permis la mise en place de cadres réflexifs forts quant à « l'éthique » du projet, aux choix nominatifs, aux facteurs d'invisibilisation de certaines personnes, aux choix linguistiques ou encore à la conception même des territoires et leurs frontières face aux migrations. Nous avons cependant pu relever également les contraintes organisationnelles exercées limitant de fait la capacité participative totale du projet et des phénomènes de dominance reproduits dans la présence majoritaire d'acteurs appartenant à des couches socialement hégémoniques même si très fortement marquées par des parcours migratoires. De fait, nos entretiens semi-directifs sont venus confirmer ce constat. Questionnés en lien avec les processus stéréotypiques sur les personnes en mobilité, les informateurs et informatrices de cette recherche ont pu recourir à des catégorisations qu'ils ont attribuées aux « médias », aux « politiques » et aux « gens » sur les « migrants », les « réfugiés » ou les « étrangers » (donnant ainsi à voir une maîtrise de ces stéréotypes tout en évoluant, malgré tout, avec les mêmes nominations lorsqu'ils ou elles proposent un renouvellement définitionnel de la personne en mobilité), proposant quant à eux un renouvellement stéréotypique via la « parole », la « vie » ou encore l'« histoire » de ces derniers. Se concentrant sur la situation de la ville de Rennes, les informateurs ont cependant implacablement reproduit un schéma ségrégatif donnant à voir une répartition des « immigrants » post-coloniaux dans les quartiers « périphériques » du Blosne, des Champs-Manceaux / Bréquigny, de Kennedy / Villejean, de Maurepas ou encore de Cleunay. Cette ségrégation, reportée à des pratiques linguistiques minorisées (que les informateurs ont parfois cherché à valoriser), révèle une intériorisation forte – même chez un « migrant » récemment arrivé à Rennes, dans cette recherche – d'une territorialisation sociolinguistique de la migration à Rennes pour des groupes particulièrement discriminés. La ville de Rennes est, elle, globalement évaluée, chez les membres du *Groupe de réflexion*, comme étant en cours de changement, perdant progressivement ses valeurs (comme celle de la militance et de l'engagement) au profit de son embourgeoisement et de son urbanisation.

Ainsi, enfin, sur la question de « l'engagement » dans le projet de *L'Encyclopédie des migrants*, nous avons pu distinguer une différence entre les membres du *Groupe de réflexion*

et les auteur·e·s de lettres. Les premiers perçoivent davantage les auteur·e·s de lettres « migrants » comme valorisé·e·s (et donc « acté·e·s ») par un projet et voient principalement cet / leur engagement dans la / leur participation dans le contexte actuel à un projet portant sur les questions migratoires. Les seconds se positionnent eux davantage comme acteurs cherchant à jouer sur les représentations en se mettant en scène.

Nos points d'attention

De fait, dans un projet qui a trouvé les formes d'un discours s'opposant aux dimensions impersonnelles et quantitatives des médias traditionnels, nous avons pu percevoir malgré tout une tension dans le projet sur la perception des « migrants » / auteur·e·s de lettres, recouvrant parfois des formes de domination dans la non reconnaissance de leur capacité d'action, de leur potentiel engagement « politique » dans le projet. Notre précédente synthèse nous a ainsi permis de formuler que la dimension « intime » seule ne suffit pas à opérer un changement paradigmatique : les formes de domination continuent de traverser même les projets les plus ambitieux sur leur dimension « contributive ». Les formes organisationnelles du « community organizing » (ALINSKY, 1971) sont encore peu présentes en France – cela étant sans doute lié à la peur « communautariste » française dans une mécompréhension de la dimension territoriale principalement exprimée à travers le « community » anglais – alors qu'elles représentent « l'idéal » de cette organisation horizontale, même si dans la matérialité de leur mise en place, il est toujours difficile de s'affranchir des formes de domination.

À plus large échelle, les informateurs de cette recherche – tout en se positionnant de manière critique – ont principalement évolué dans les schémas nominatifs actuellement perçus dans les médias : parlant de « migrants », de « réfugiés » ou d'« étrangers ». S'il n'est pas le lieu ici de porter une critique sur cette nouvelle utilisation largement partagée du mot « migrant », qui semble être la nouvelle incarnation de l'étranger dans un monde globalisé, notre recherche a cependant été marquée par la confusion l'entourant, aussi bien dans les médias que chez les informateurs. Il donne en effet à voir un ensemble variable d'utilisations axiologiquement positives ou négatives – du « bon » migrant « réfugié » ou « mauvais » migrant « économique » pauvre – et ainsi une construction dialogiquement complexe de la

mémoire discursive l'entourant (MOIRAND, 2007) : nous avons pu voir chez nos informateurs la complexité de la définition du « migrant » et les processus de rapprochement / distinction avec le « réfugié ». L'avenir nous dira sans doute quelle « coloration » sémantique s'affirmera pour le mot « migrant » – et si seulement son utilisation persistera – même si une tendance à l'associer dans les médias aux divers phénomènes de « crises » nous paraît faire pencher la balance du côté « négatif », dans la perspective sécuritaire actuelle. Nous pouvons aujourd'hui principalement nous étonner de l'amnésie collective qui semble faire oublier à tous que, il y a encore quelques années, personne ne parlait de « migrant ». Les informateurs de cette recherche ont également donné à voir à l'échelle de la ville des discours marqués par une forte ségrégation des personnes relevant de migrations plus anciennes dans des « quartiers » périphériques de Rennes : celles des « immigrés » et des « Français originaires de » renvoyant aux migrations post-coloniales. À l'inverse, le centre-ville est lui marqué par une ségrégation renvoyant des « étrangers » universitaires aux espaces de référence de la ville. Nous avons ainsi perçu la ville de Rennes dans un processus de transformation, d'urbanisation sociolinguistique, nous laissant voir un développement des distances sociales dans la ville ; mais aussi un développement des frontières dans la ville où le centre-ville devient de plus en plus celui des catégories économiquement et socialement « élevées ». L'ensemble des discours stéréotypiques relevés sur les « quartiers » périphériques de Rennes (principalement pour les quartiers du Blosne, de Maurepas et de Kennedy) et sur les personnes y étant situées nous permet d'affirmer aujourd'hui que Rennes est marquée par la ségrégation sociospatiale là où est privilégiée la perception d'une « mixité sociale ». Nous avons qualifié ce processus d'« abouti » pour ce qui relève de la situation des immigrés post-coloniaux, remettant en cause les analyses de la ville et celles de Thierry Bulot en ce qui concerne le début des années 2000. La ville évolue et il nous semble urgent de mettre au jour ce processus caché par les discours (volontairement ?).

Nous ne pouvons conclure sans revenir sur la responsabilité des médias dans les processus en cours. En effet, comme instance importante du champ du discours politique (CHARAUDEAU, 2005), les médias jouent un rôle quant à la construction de la mémoire interdiscursive sur ceux qu'ils nomment et qu'ils événementialisent. Nous avons pu observer dans cette thèse les choix opérés et répétés – comme à travers la formule (KRIEG-PLANQUE, 2009) de la « crise des migrants » – qui pour nous donnent à voir une lecture viciée des

personnes qui sont rarement perçues autrement que comme un groupe homogène et par là-même souvent problématique dans la société. L'exemple de la présence médiatique forte des « mineurs isolés étrangers » devenus des « mineurs étrangers délinquants » dans le journal *Ouest-France* (public pourtant jamais évoqué par les informateurs de cette recherche, contrairement aux autres « catégories »...) nous rappelle à la fois que les figures de l'étranger sont mouvantes et que celles émergentes sont souvent sujettes à rejet et stigmatisation. La lecture qui est proposée de ce public par le journal relève pour nous d'une discrimination forte à l'égard pourtant, d'un public à protéger. Le flou sémantique entretenu et imposé par un parti d'extrême droite (WODAK, 2015) nécessite pour nous qu'il soit révélé pour le dénoncer, dans une double optique d'urgence sociale et médiatique. C'est le rôle que nous attribuons à la sociolinguistique prioritaire de Thierry Bulot.

Des perspectives

Avant de refermer cette thèse, nous pouvons souligner deux phénomènes qui n'ont pas été traités dans cette thèse mais qui nécessiteraient de s'y pencher de façon bien plus importante.

Le premier est « interne » à la thèse car visible aux yeux du chercheur. Il nous a semblé que chez des informateurs de cette recherche vivant ou ayant vécu dans le quartier du Blosne à Rennes, pointaient dans cet espace-même des processus de territorialisation positive ou, autrement dit, qu'ils donnaient à voir un espace perçu positivement (contrairement à l'image qu'il renvoie) et donc propre à véhiculer une identité positive de ses habitants. Il s'agit là d'un phénomène lié à la migration où « *les locuteurs s'approprient* » les perceptions socialement négatives du quartier et de ses habitants « *pour construire une identité sociale tendanciellement positive mais surtout légitime et, par ailleurs, nécessairement située en discours socialement et interactionnellement* » (BULOT, 2011b : 80). Il s'agirait donc d'une deuxième partie de travail à développer.

Le second est « externe » à la thèse car non encore observé. De fait, si nous avons observé des processus ségrégatifs forts pour les immigrés post-coloniaux, les nouveaux « migrants » souffrent peu, eux, dans notre recherche, de ces mêmes représentations. Dans

la pluriformité de situations que recouvre aujourd'hui ce mot, il est encore difficile pour nous d'affirmer que ces mêmes processus ségrégatifs partagés discursivement verront le jour dans quelques années et que les « migrants », voire les « réfugiés » soient un jour associés hégémoniquement à des espaces relégués. Ainsi, nous laissons à d'autres le soin d'observer ce qu'il en adviendra.

BIBLIOGRAPHIE

ABALLEA F., 1995, « Demande sociale et commande publique : problématique générale », dans *Recherche sociale N°136*, Fors, Paris, 5-6.

ACHARD P., 1997, « Analyse de discours en sociolinguistique », dans MOREAU M.-L. (ed.), *Sociolinguistique, Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 41-47.

ADAMI H., 2009, *La formation linguistique des migrants*, CLE internationale, Clamecy, 128 pages.

AGIER M., 2016, *Les migrants et nous*, CNRS Éditions, Paris, 64 pages.

AGIER M., MADEIRA A.-V. (dirs.), 2017, *Définir les réfugiés*, Presses universitaires de France, Paris, 116 pages.

ALBERTINI D., DOUCET D., 2016, *La Fachosphère*, Flammarion, Paris, 299 pages.

ALINSKY S., 1971, *Rules for radicals*, Random House, New York, 196 pages.

ALTHUSSER L., 1976 (1970), « Idéologie et appareils idéologiques d'État », dans ALTHUSSER L., *Positions*, Éditions Sociales, Paris, 67-125.

AMSELLE, J.-L., 2011, *L'Ethnicisation de la France*, Lignes, Paris, 144 pages.

ANTIER C., 2008, « Le recrutement dans l'empire colonial français, 1914-1918 », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains N°230*, Presses universitaires de France, Paris, 23-36.

ARDITTY J., BLANCHET P., 2008, « La "mauvaise langue" des "ghettos linguistiques" : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore », dans *Revue Asylon(s) N°4*, [<http://www.reseau-terra.eu/article748.html>], consulté le 09/01/2018, non paginé.

ARENDRT H., 1978 (1943), « We Refugees », dans *The Jew as Pariah. Jewish Identity and Politics in the Modern Age*, Grove Press, New York, 55-66.

ARENDRT H., 2013 (1943), « Nous autres réfugiés », dans *Pouvoirs N°144*, Éditions du Seuil, Paris, 5-16.

AUGÉ M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Éditions du Seuil, Paris, 155 pages.

AUSTIN J.-L., 1962, *How to do things with words*, Oxford University Press, Oxford, 166 pages.

BACHELARD G., 1999 (1938), *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 256 pages.

BACHMANN C., SIMONIN J., 1993, « Le social comme on le parle », dans *Médiations et Action Sociale, Actions et Recherches Sociales N°2*, ENSP, Rennes, 65-79.

BAGGIONI D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'île Maurice », dans BARBERIS J.-M. (dir.), *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Praxiling, Montpellier, 137-162.

BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 488 pages.

BAKHTINE M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Les Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.

BAKHTINE M., 1981, « Écrits du cercle de Bakhtine », dans TODOROV T., *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Éditions du Seuil, Paris, 177-316.

BALIBAR E., 2001, *Nous, citoyens d'Europe ? : les frontières, l'État, le peuple*, La Découverte, Paris, 322 pages.

BARDIN L., 2007, *L'analyse de contenu*, Presses universitaires de France, Paris, 291 pages.

BAUDRILLARD J., GUILLAUME M., 1994, *Figures de l'altérité*, Descartes et Cie., Paris, 174 pages.

BEAUCHARD J., BACHMANN C., BAREL Y., et alii (dirs.), 1993, *Médiations et Action Sociale, Actions et Recherches Sociales N°2*, ENSP, Rennes, 111 pages.

BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 357 pages.

BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris, 286 pages.

BENZÉCRI J.-P., 1973a, *L'analyse des données T1. La Taxinomie*, Dunod, Paris, 615 pages.

BENZÉCRI J.-P., 1973b, *L'analyse des données T2. L'Analyse des correspondances*, Dunod, Paris, 619 pages.

BERGER P., LUCKMANN T., 2012 (1966), *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 340 pages.

BERTAUX D., 1997, *Les récits de vie*, Nathan, Paris, 127 pages.

BILLIEZ J., 1990, « Le “parler véhiculaire interethnique” de groupes d’adolescents en milieu urbain », dans CALVET L.-J., JULLIARD C. (eds.), *Des langues et des villes*, Didier, Paris, 117-126.

BLANC-CHALEARD M.-C., 2001, *Histoire de l’immigration*, La Découverte, Paris, 128 pages.

BLANCHET A., GOTMAN A., 1992, *L’enquête et ses méthodes*, Nathan, Paris, 127 pages.

BLANCHET P., 1998, *Introduction à la complexité de l’enseignement du Français Langue Étrangère*, Peeters, Louvain-la-Neuve, 253 pages.

BLANCHET P., 2009, « La réflexivité comme condition et comme objectif d’une recherche scientifique humaine et sociale », dans *Cahiers de Sociolinguistique N°14*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 145-152.

BLANCHET P., 2012², *La linguistique de terrain : méthode et théorie*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 145 pages.

BLANCHET P., 2013, « Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques », dans *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique N°4*, L’Harmattan, Paris, 29-39.

BLANCHET P., FRANCARD M., 2003, « Identité culturelles », dans *Dictionnaire de l’altérité et des relations interculturelles*, Armand Colin, Paris, 155-161.

BLIN T., 2010, *L’invention des sans-papiers*, Presses universitaires de France, Paris, 240 pages.

BOLTANSKI L., 2009, *De la critique : précis de sociologie de l’émancipation*, Gallimard, Paris, 294 pages.

BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 496 pages.

BONNAFOUS S., 1991, *L’immigration prise aux mots*, Éditions Kimé, Paris, 301 pages.

BONNAFOUS S., TOURNIER M., 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », dans *Langages N°117*, Larousse, Paris, 67-81.

BOUAMAMA S., 2011, *La Manipulation de l’identité nationale. Du bouc émissaire à l’ennemi de l’intérieur*, Éditions du Cygne, Paris, 166 pages.

BOUILLON J.-L., 2009, « Comprendre l’organisation par la communication... sans réduire l’organisation à la communication », dans *Actes du colloque Nouvelles tendances en communication organisationnelle, 77ème Congrès de l’ACFAS*, Université d’Ottawa, Ottawa, [http://www.grico.uottawa.ca/gra/documents/Bouillon_ACFAS_2009.pdf], consulté le 22/03/2018, 1-14.

BOUILLON J.-L., BOURDIN S., LONEUX C., 2007, « De la communication organisationnelle aux "approches communicationnelles" des organisations : glissement /paradigmatique et migrations conceptuelles », dans *Communication & Organisation N°31*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 7-25.

BOUQUET Y., 2018, *La mondialisation*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 134 pages.

BOURDIEU P., 1966, « Champ intellectuel et projet créateur », dans *Les Temps modernes N°246*, Presses d'aujourd'hui, Paris, 865-906.

BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris, 670 pages.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Éditions de Minuit, Paris, 475 pages.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 244 pages.

BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales N°62-63*, [<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/arss>], consulté le 26/02/2018, 69-72.

BOURDIEU P., 1987, *Choses dites*, Éditions de Minuit, Paris, 229 pages.

BOURDIEU P., 1992, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Éditions du Seuil, Paris, 480 pages.

BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Éditions du Seuil, Paris, 251 pages.

BOURDIEU P., 2002, *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, Paris, 237 pages.

BOURDIEU P., 2003, « L'objectivation participante », dans *Actes de la recherche en sciences sociales N°150*, Éditions du Seuil, Paris, 43-58.

BOUTET J., 2017, « La pensée critique dans la sociolinguistique en France », dans *Langage et société N°160-161*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 23-42.

BOYER H., 1997, « "Nouveau français", "parler jeune" ou "langue des cités" ? », dans *Langue française N°114*, Larousse, Paris, 6-15.

BOYER H., 2017², *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 136 pages.

BRES J., 1991, « Des stéréotypes sociaux », dans *Cahiers de Praxématique N°17*, Praxiling, Montpellier, 93-112.

BRES J., 1994, *La Narrativité*, Duculot, Louvain-La-Neuve, 201 pages.

BULOT T., 2001a, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Cahiers de Sociolinguistique N°6*, Presses universitaires de Rennes 2, Rennes, 5-11.

BULOT T., 2001b, *Espaces de discours : pratiques langagières et représentations sociolinguistiques, dossier HDR Volume 2*, Université de Rouen, Rouen, [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00470309/document>], consulté le 16/04/2015, 362 pages.

BULOT T., 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Cahiers de Sociolinguistique N° 8*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 99-109.

BULOT T., 2004, « La double articulation de la spatialité urbaine : 'espaces urbanisés' et 'lieux de ville' en sociolinguistique », dans BULOT T. (dir.), *Lieux de ville et identité, Volume 1*, L'Harmattan, Paris, 113-145.

BULOT T., 2006, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », dans *French Language Studies Vol 16 / 3*, Cambridge University Press, Cambridge, 305-333.

BULOT T., 2007, « Les parlars jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », dans LEDEGEN G. (dir.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, L'Harmattan, Paris, 11-23.

BULOT T., 2008a, « Pratique langagière dans le pays de Caux : faits de dominance et glottopolitique », dans VILLARD L. (dir.), *Langues dominantes, langues dominées*, Publication des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 255-269.

BULOT T., 2008b, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », dans *Agir ET penser – Les rencontres de Bellepierre*, [<http://www.lrdp.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>], consulté le 17/12/15, non paginé.

BULOT T., 2008c, « “Quand la ville va tout s'en va...” Quelques réflexions sur les temporalités urbaines... », dans MOUSSIROU-MOUYAMA A. (dir.), *Les Boîtes Noires de Louis-Jean Calvet*, Éditions de l'Archipel, Paris, 398-408.

BULOT T., 2009a, « La territorialisation sociolinguistique de la migration », dans BULOT T. (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques : ségrégations et discriminations urbaines*, L'Harmattan, Paris, 15-27.

BULOT T., 2009b, « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine) », dans KLAEGER S., THÖRLE B. (eds.), *Sprache(n), Identität, Gesellschaft*, Ibidem, Stuttgart, 63-72.

BULOT T., 2009c, « Les étrangers et leurs langues à Rennes Métropole : d'une sociolinguistique urbaine à une sociolinguistique prioritaire », dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, 115-124.

BULOT T., 2010, « Normalisation et normaison des espaces et des langues : la ville comme matrice discursive », dans VIAUT A., PAILHE J. (dirs.), *Langue et espace*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 177-187.

BULOT T., 2011a, « Sociolinguistique urbaine, Linguistic Landscape Studies et scripturalité : entre convergence(s) et divergence(s) », dans *Cahiers de Linguistique 37/1*, E.M.E., Cortil Wodon, 5-15.

BULOT T., 2011b, « Espaces urbanisés durables et/ou espaces vulnérables en situations plurilingues », dans BASTIAN S., BULOT T., BURR E. (dirs.), *Sociolinguistique urbaine : identités et mise en mots*, Martin Meidenbauer Verlag, München, 73-92.

BULOT T., 2013, « Discrimination sociolinguistique et pluralité des normes identitaires », dans *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique N°4*, L'Harmattan, Paris, 7-27

BULOT T., BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans BULOT T. (dir.), *Lieux de ville et identité, Volume 1*, L'Harmattan, Paris, 7-12.

BULOT T., BLANCHET P., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 166 pages.

BULOT T., LEDEGEN G., 2008, « Langues et espaces », dans *Cahiers de Sociolinguistique N°13*, Presses universitaires de Rennes, 5-14.

BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans BULOT T. (ed.), *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 19-34.

BULOT T., VESCHAMBRE V., 2006, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans SECHET R., VESCHAMBRE V. (dirs.), *Penser et faire la géographie sociale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 305-324.

CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 308 pages.

CALVET L.-J., 2002, *Le marché aux langues*, Plon, Paris 213 pages.

CALVET L.-J., DUMONT P. (dirs.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 190 pages.

CAMBON L., 2006, *L'éducateur spécialisé à travers ses discours : une question d'identité*, Thèse en Sciences du langage sous la direction de Philippe Blanchet, Université de Haute Bretagne – CREDILIF, Rennes, 339 pages.

CASTELLS M., 1969, « Théorie et idéologie en sociolinguistique urbaine », dans DOFNY J., *Sociologie et sociétés* N°2/1, Les Presses de l'université de Montréal, Montréal, 171-192.

CASTORIADIS C., 1999, *L'institution imaginaire de la société*, Éditions du Seuil, Paris, 538 pages.

CHARAUDEAU P., 1995, « Une analyse sémiologique du discours », dans *Langages* N°117, Larousse, Paris, 96-111.

CHARAUDEAU P., 2002, « A quoi sert d'analyse le discours politique? », dans LORDA C. U., RIBAS M. (eds.), *Anàlisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, consulté sur *Le site de Patrick Charaudeau*, [<http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-serve-d-analyse-le-discours.html#nb1>], consulté le 05/01/2018, non paginé.

CHARAUDEAU P., 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 256 pages.

CHARAUDEAU P., 2006a, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », dans *Semen* n°22, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, [<http://journals.openedition.org/semen/2793>], consulté le 08/01/2018, non paginé.

CHARAUDEAU P., 2006b, « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation », dans *Médias et Culture, Numéro spécial*, L'Harmattan, Paris, consulté sur *Le site de Patrick Charaudeau*, [<http://www.patrick-charaudeau.com/Un-modele-socio-communicationnel.html>], consulté le 30/10/2017, non paginé.

CHARAUDEAU P., 2007, « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », dans BOYER H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, L'Harmattan, Paris, [<http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les,120.html>], consulté le 22/03/2018, non paginé.

CHARAUDEAU P., 2010, « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », dans *Communication* N°27/2, Université de Laval, Laval, [<http://communication.revues.org/3066>], consulté le 30/10/2017, non paginé.

CHARON J.-M., 2014 (2003), *Les médias en France*, La découverte, Paris, 126 pages.

COURSIL, J., 2000, « Le castor, l'homme nu et son chien », dans *Tyanaba, Revue de la Société d'Anthropologie* N° 4, Société d'Anthropologie, Fort-de-France, 184-201.

COURTINE J.-J., 1981a, *Analyse du discours politique : le discours communiste adressé aux chrétiens*, Didier, Paris, 127 pages.

COURTINE J.-J., 1981b, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », dans *Langages N°62*, Larousse, Paris, 9-128.

DAUVIN P., 1990, « Le bulletin municipal de Rennes, souci du lecteur ou de l'électeur ? », dans *Mots. Les langages du politique N°25*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 65-80.

DEBRE I., 2010, *Les mineurs isolés étrangers en France*, Sénat, Paris, 112 pages.

DEGENNE A., VERGÈS P., 1973, « Introduction à l'analyse de similitude », dans *Revue française de sociologie N°14/4*, C.N.R.S., Paris, 471-511.

DELAGE V. (dir.), LEDEGEN G. (collab.), 2018, *Mauvaises langues. Migrations et mobilités au cœur des politiques, des institutions et des discours*, L'Harmattan, Paris, 200 pages.

DEROO E., CHAMPEAUX A., 2013, « Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », dans *Revue historique des armées N°271*, Service historique de la Défense, Paris, 72-88.

DESCHAMPS J.-C., MOLINER P., 2012², *L'identité en psychologie sociale : des processus aux représentations sociales*, Armand Colin, Paris, 215 pages.

DESHAYES T., 2012, « Identité(s) et altérité dans le discours de *L'âge de la tortue* », dans COMBES N., BULOT T. (dirs.), *Discriminations, identités, altérité, langues*, L'Harmattan, Paris, 51-70.

DESHAYES T., VETIER T., 2017, « Qu'est-ce que la sociolinguistique urbaine ? », dans LEDEGEN G. (dir.), *Sociolinguistique urbaine, sociolinguistique d'intervention : apports et innovations. Hommage scientifique à Thierry Bulot*, L'Harmattan, Paris, 49-62.

DEVRESSE J., 2010, *Le Pen sous presse : la réception paradoxale d'un discours dénonciateur*, L'Harmattan, Paris, 231 pages.

DEVRIENDT E., 2012, « Désignation des "minorités" et assignation identitaire dans le discours de la presse française (2007-2010) : étude de Dét. N d'origine X », dans *Congrès mondial de linguistique française, 2012*, EDP Sciences, Les Ulis, [https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000270.pdf], consulté le 09/03/2018, 527-543.

DEWITTE P., 1999, *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 444 pages.

DORÉ G., 1985, « L'organisation communautaire : définition et paradigme », dans *Service Social Volume 34, N°2/3*, École de service social de l'Université Laval, Québec, 210-230.

ETIEMBLE A., 2005, « Une figure nouvelle : le mineur isolé étranger », dans MORILLON A. (éd.), *Actes du colloque et des journées thématiques : Interventions sociales et immigration*, FASILD Bretagne & Conseil Général des Côtes d'Armor, Rennes, 31-32.

ETIEMBLE A., MORILLON A., 2011, *Histoire de l'immigration en Bretagne*, Le Temps éditeur, Pornic, 223 pages.

EVENO P., 2016², *La Presse, Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, Paris, 124 pages.

FASSIN D., FASSIN É. (dirs.), 2006, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris, 280 pages.

FELDER D., 2007, *Sociologue dans l'action. La pratique professionnelle de l'intervention*, L'Harmattan, Paris, 286 pages.

FLAMENT C., 1962, « L'analyse de similitude », dans *Cahiers du centre de recherche opérationnelle N°4*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 63-97.

FLAMENT C., 1981, « L'Analyse de Similitude, une Technique pour les Recherches sur les Représentations Sociales », dans *Cahiers de Psychologie Cognitive N°1*, ADRSC, Marseille, 375- 395.

FLAMENT C., ROUQUETTE M.-L., 2003, *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*, Armand Colin, Paris, 176 pages.

FOESSEL M., 2008, *La privation de l'intime*, Éditions du Seuil, Paris, 157 pages.

FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 275 pages.

FOUCAULT M., 1994a, *Dits et écrits, Tome 1*, Gallimard, Paris, 854 pages.

FOUCAULT M., 1994b, *Dits et écrits, Tome 2*, Gallimard, Paris, 837 pages.

FOUCHER M., 1986, *L'invention des frontières*, F.E.D.N., Paris, 326 pages.

FRASER N., 2004, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », dans *Revue du MAUSS N°23*, La Découverte, Paris, 152-164.

GADET F., 2004, « Mais que font les sociolinguistes ? », dans *Langage et société N°107*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 85-94.

GARCIA G., 2013, *La cause des « sans » : sans-papiers, sans-logis, sans-emploi à l'épreuve des médias*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 286 pages.

GARDIN B., 2002, « Locuteur collectif », dans CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 352-353.

GARFINGEL H., SACKS H., 1970, « On formal structures of practical actions », dans KINEY J. Mc., TIRYAKIAN E. (eds.), *Theoretical sociology*, Appleton-Century-Crofts, New-York, 337-366.

GASQUET-CYRUS M., 2004, « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », dans BULOT T. (dir.), *Lieux de ville et identité, Volume 1*, L'Harmattan, Paris, 31-70.

GASTAUT Y., 1997, « L'irruption du thème de l'immigration dans les médias », dans *Confluences Méditerranée N°24*, L'Harmattan, Paris, 15-31.

GHIGLIONE R., 1989, *Je vous ai compris : ou l'analyse des discours politiques*, Armand Colin, Paris, 172 pages.

GIORDANO C., 2008, « Postface. L'insoutenable innocence de l'interculturel », dans GOHARD-RADENKOVIC, AKKARI A. (dirs.), *La coopération internationale : entre utopies du changement et accommodements interculturels*, L'Harmattan, Paris, 161-170.

GLASER B. G., STRAUSS A. L., 1967, *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Aldine, Chicago, 270 pages.

GOETSCHEL P., GRANGER C., 2011, « Faire l'évènement, un enjeu des sociétés contemporaines », dans *Sociétés & Représentations N°32*, Publications de la Sorbonne, Paris, [<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2011-2.htm>], consulté le 05/01/2018, 7-23.

GOHARD P., POREE L., 2014, *Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes*, Éditions Goater, Rennes, 240 pages.

GOHARD-RADENKOVIC A., 2009, « Peut-on former à la différence ? Peut-on "penser la différence" dans la mobilité ? », dans *Les Cahiers de L'APLIUT Volume XXVIII N°2*, APLIUT, [<https://journals.openedition.org/apliut/3154>], consulté le 02/03/2018, non paginé.

GOHARD-RADENKOVIC A., 2012, « Le plurilinguisme, un nouveau champ ou une nouvelle idéologie ? Ou quand les discours politiquement corrects prônent la diversité », dans *Alterstice 2/1*, Université de Laval, Laval, 89-102.

GRAMSCI A., 1975, *Gramsci dans le texte*, Éditions Sociales, Paris, 797 pages.

GRAWITZ M., 1990⁸, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1140 pages.

GROSJEAN S., 2011, « Actualisation et "mise en scène" de connaissances organisationnelles : ethnographie des réunions de travail », dans *Recherches qualitatives N°30/1*, Association pour la Recherche Qualitative, Québec, 33-60.

GROSSE E.-U., SEIBOLD E., 1996, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Peter Lang, Francfort, 264 pages.

GUESPIN L., 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », dans *Langages* N°23, Didier / Larousse, Paris, 3-24.

GUESPIN L., 1985, « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique », dans *Cahiers de linguistique sociale* 7, Publication de l'université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 14-32.

GUEUNIER N., GENOUVRIER E., KHOMSI A. et alii, 1978, *Les Français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*, Éditions Honoré Champion, Paris, 203 pages.

GUIBERT T., 2015, « Leonarda, le Président et les médias », dans GUELLIL N., HAILON F., RICHARD A. (dirs.), *Le discours politique identitaire dans les médias*, L'Harmattan, Paris, 77-108.

GUILHAUMOU J., 2002, « Évènement discursif », dans CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 244-246.

GUILLAUMIN C., 2002 (1972), *L'idéologie raciste*, Gallimard, Paris, 384 pages.

GUY C., GIVORD L., 2004, *Rennes, le pari d'une agglomération multipolaire*, L'aube, Paris, 224 pages.

HALBWACHS M., 1950, *La mémoire collective*, Presses universitaires de France, Paris, 170 pages.

HALBWACHS M., 1994 (1925), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 374 pages.

HAILON F., 2011, *Idéologie par voix/e de presse*, L'Harmattan, Paris, 300 pages.

HAROCHE C., HENRY P., PÊCHEUX M., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », dans *Langages* N°24, Larousse, Paris, 93-106.

HARRIS Z., 1969 (1952), « Analyse du discours », dans *Langages* N°13, Didier / Larousse, Paris, 8-45.

HELLER M., 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier, Paris, 175 pages.

HENRY P., MOSCOVICI S., 1968, « Problèmes de l'analyse de contenu », dans *Langages* N°11, Didier / Larousse, Paris, 36-60.

HONNETH A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Les Éditions du Cerf, Paris, 227 pages.

HONNETH A., 2008², *La société du mépris*, La Découverte, Paris, 349 pages.

JAFFE A., 2008, « Parlers et idéologies langagières », dans *Ethnologie française Volume 38*, N°3, Presses universitaires de France, Paris, 517-526.

JODELET D. (dir.), 1989, *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, Paris, 424 pages.

JUILLARD, 1997, « Accommodation », dans MOREAU M.-L. (ed.), *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Sprimont, 12-14.

KAUFMANN J.-C., 2004, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris, 351 pages.

KAUFMANN V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité (Bouger, s'enraciner)*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 120 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 2008, *Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Armand Colin, Paris, 200 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 272 pages.

KOREN R., 1996, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris, 285 pages.

KRIEG A., 2000, « Analyser le discours de presse », dans *Communication Volume 20/1*, Université de Laval, Laval, [<http://journals.openedition.org/communication/6432>], consulté le 17/01/2018, non paginé.

KRIEG-PLANQUE A., 2009, *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 144 pages.

KRIEG-PLANQUE A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris, 238 pages.

LABORIT, H., 1971, *L'homme et la ville*, Flammarion, Paris, 221 pages.

LABOV W., 1978, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Éditions de Minuit, Paris, 525 pages.

LAKS B., 1984, « Le champ de la sociolinguistique française de 1968 à 1983. Production et fonctionnement », dans *Langue française N°63*, Larousse, Paris, 103-128.

LACLAU E., MOUFFE C., 2009 (1985), *Hégémonie et stratégie socialiste*, Les Solitaires Intempestifs, Paris, 336 pages.

- LAFONT R., 1973, *Le travail et la langue*, Flammarion, Paris, 301 pages.
- LAMBERT F., 2011, « Les “étrangers” dans une société en épuration (Bretagne, 1944-1946) », dans *Saint-Malo et son pays. Les Bretons et l'étranger*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 343-364.
- LE BART C., 1998, *Le discours politique, Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, Paris, 127 pages.
- LE BART C., 2000, « Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale », dans *Hermès N°26-27*, C.N.R.S., Paris, 175-184.
- LE BART C., 2014, « Les conditions de production du discours politique », dans *Recherches en communication N°41*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-neuve, [<http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/view/9783/7613>], consulté le 05/01/2018, 35-46.
- LEBART L., SALEM A., 1988, *Analyse statistique des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*, Dunod, Paris, 209 pages.
- LEBART L., SALEM A., 1994, *Statistique Textuelle*, Dunod, Paris, 342 pages.
- LEDEGEN G., BULOT T., 2013, « Introduction. La ségrégation mise en mots : quelques réflexions sur la dimension sociolinguistique du processus », dans *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique N°3*, L'Harmattan, Paris, 7-12.
- LEDEGEN G., LÉGLISE I., 2013, « Variations et changements linguistiques », dans WHARTON S., SIMONIN J. (eds.), *Sociolinguistique des langues en contact*, ENS Édition, Lyon, 315-329.
- LEDEGEN G., VETIER T., 2017, « Frontières », dans *L'Encyclopédie des migrants, L'âge de la tortue*, Rennes, [<http://www.encyclopedie-des-migrants.eu/digital/textes/ledegen-vetier/>], consulté le 21/03/2018, non paginé.
- LÉGLISE I., GARRIC N., 2005, « La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix », dans WILLIAMS G. (dir.), *Linguistique de corpus*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 101-113.
- LOCHAK D., 2006, « Le tri des étrangers : un discours récurrent », dans *Plein droit N°69*, GISTI, Paris, 4-8.
- LODGE R. A., 1997 (1993), *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 372 pages.
- LONGHI J., 2015, « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », dans *Langue française N°188*, Larousse, Paris, 5-14.

LORENZI-CIOLDI F., DAFFLON A. C., 1999, « Rapports entre groupes et identité sociale », dans *La construction sociale de la personne*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 131-145.

MAINGUENEAU D., 1984, *Génèse du discours*, Mardaga, Liège, 209 pages.

MAINGUENEAU D., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, 268 pages.

MAINGUENEAU D., 1993, « Analyse du discours et archive », dans *Semen N°8*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, [<https://semen.revues.org/4069#bodyftn7>], consulté le 05/01/2018, non paginé.

MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 93 pages.

MAINGUENEAU D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 155 pages.

MAINGUENEAU D., 2004, « La situation d'énonciation, entre langue et discours », dans *Dix ans de S.D.U.*, Editura Universitaria Craiova, Craiova, consulté sur *Dominique Maingueneau*, [<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>], consulté le 05/0/2018, 1-13.

MAINGUENEAU D., 2011, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », dans *Langage et société N°135*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 87-89.

MAINGUENEAU D., 2016, « Énonciation et analyse du discours », dans *Corela HS-19*, Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest, [<https://corela.revues.org/4446>], consulté le 05/01/2018, non paginé.

MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 263 pages.

MARCELLESI J.-B., 1976, « Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924–1925) », dans *Langages N°41*, Didier / Larousse, Paris, 79-124.

MARCELLESI J.-B., 2003 (1980), « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans MARCELLESI J.-B., BULOT T. (collab.), BLANCHET P. (collab.), *Sociolinguistique (épistémologie, Langues régionales, polynomie)*, Paris, L'Harmattan, 39-68.

MARCELLESI J.-B., BULOT T., BULOT E., 1988, « En quoi l'école sociolinguistique de Rouen est-elle gramscienne? », dans *Antonio Gramsci – Sprache, Literatur, Kultur, Romanischen Philologie XXVII/2*, Leipzig, 213-217.

MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique: la linguistique sociale*, Larousse, Paris, 263 pages.

MARCHAND P., RATINAUD P., 2012, « L'analyse de similitude appliquée aux corpus textuels : les primaires socialistes pour l'élection présidentielle française (septembre-octobre 2011) », dans DISTER A., LONGRÉE D., PURNELLE G. (dirs.), *Actes JADT'2012*, Université de Liège / Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 687-699.

MARTIN P., 2011, « Ponctuation et structure prosodique », dans *Langue française N°172*, Larousse, Paris, 99-114.

MAURER B., 1999, « Retour à Babel : les systèmes de transcription », dans CALVET L.-J., DUMONT P. (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 149-166.

MBEMBE A., 2005, « La République et l'impensé de la "race" », dans BANCEL N., BLANCHARD P., LEMAIRE S. (dirs.), *La fracture coloniale*, La Découverte, Paris, 143-157.

MEAD G. H., 2006 (1934), *L'esprit, le soi et la société*, Presses universitaires françaises, Paris, 434 pages.

MEYER J., LONGHI J., 2017, « De l'idéologie au discours idéologique : d'un discours institué à un discours instituant », dans *Le discours et la langue N°9.1*, EME, Paris, 13-30.

MOIRAND S., 2002, « Moment discursif », dans CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 389.

MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Presses universitaires françaises, Paris, 179 pages.

MOIRAND S., 2016, « De l'inégalité objectivée à l'inégalité ressentie et aux peurs qu'elle suscite : les réfugiés pris au piège de l'identité », dans *Revista de Estudos da Linguagem, Belo Horizonte Volume 26, N°3*, UFMG, Belo Horizonte, 1015-1046.

MONDADA L., 2004, « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », dans BULOT T. (dir.), *Lieux de ville et identité*, Volume 1, Paris, L'Harmattan, 77-111.

MORELLE M., RIPOLL F., 2009, « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », dans *Annales de Géographie N°665-666*, Armand Colin, Paris, 157-168.

MORILLON A., ETIEMBLE A., VEGLIA P. et alii, 2007, *Histoire de l'immigration en Bretagne. Synthèse 2007*, [<https://www.collectif-topik.fr/pdf/Histoire-memoire-immigration-Bretagne-tome1.pdf>], Odris, Janzé, 153 pages.

MORIN E., 1982, *Sciences avec consciences*, Fayard, Paris, 328 pages.

MORIN E., 1986, *La méthode T.3 : La connaissance de la connaissance*, Éditions du Seuil, Paris, 243 pages.

MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Presses universitaires de France, Paris, 506 pages.

MUCCHIELLI A., 1996, « Pour des recherches en communication », dans *Communication & Organisation* N°10, [<https://journals.openedition.org/communicationorganisation/1864>], consulté le 26/02/2018, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, non paginé.

MUCCHIELLI L., 2003, « Délinquance et immigration en France : un regard sociologique », dans *Criminologie* N°36/2, [<https://www.erudit.org/en/journals/crimino/2003-v36-n2-crimino701/007865ar/>], consulté le 08/01/2016, 27-55.

MUCCHIELLI R., 2006⁹, *L'analyse de contenu*, Les Éditions ESF, Issy-les-Moulineaux, 223 pages.

MILROY J., 2001, « Language ideologies and the consequences of standardization », dans *Journal of Sociolinguistics* N°5/4, Wiley-Blackwell, Chichester, 530-555.

MILROY J., MILROY L., 1999³, *Authority in language*, Routledge, Londres / New York, 173 pages.

NDIAYE P., 2008, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Gallimard, Paris, 528 pages.

NÉE E., 2012, « Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », dans *Langage et société* N°140, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 15-28.

NOIRIEL G., 1992, *Population, immigration et identité nationale en France (XIXe-XXe siècle)*, Hachette, Paris, 190 pages.

NOIREL G., 2016², *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle)*, Éditions du Seuil, Paris, 447 pages.

PAILLE P., 1994, « L'analyse par théorisation ancrée », dans *Cahiers de recherche sociologique* N°23, Athéna Éditions, Outremont, 147-181.

PAILLE P., MUCCHIELLI A., 2012³, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 423 pages.

PÊCHEUX M., 1975, *Les vérités de La Palice*, François Maspero, Paris, 279 pages.

PÊCHEUX M., MALDIDIER D., 1990, *L'inquiétude du discours*, Éditions des Cendres, Paris, 332 pages.

PIEROZAK I., ROBILLARD (DE) D., RAZAFIMANDIMBIMANANA E. *et alii*, « Vers une sociolinguistique française qualitative ? Perspectives historiques critiques sur des processus de reconnaissance », dans *Recherches Qualitatives N°32/1*, Association pour la Recherche Qualitative, Québec, 107-131.

POPPER K., 1979 (1969), « La logique des sciences sociales », dans ADORNO T., POPPER K. (dir.), *De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales*, Éditions Complexe, Bruxelles, 75-90.

POPPER K., 1985 (1963), *Conjectures et réfutations : la croissance du savoir scientifique*, Payot, Paris, 610 pages.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., 1995, *Manuel de recherche en science sociale*, Dunod, Paris, 262 pages.

REINERT M., 1983, « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », dans *Les cahiers de l'analyse des données VIII N°2*, Dunod, Paris, [http://archive.numdam.org/article/CAD_1983__8_2_187_0.pdf], consulté le 05/01/2018, 187-198.

REINERT M. 1990, « Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présentée à l'aide d'une application », dans *Les Cahiers de l'analyse des données XV N°1*, Dunod, Paris, [http://www.numdam.org/article/CAD_1990__15_1_21_0.pdf], consulté le 05/01/2018, 21-36.

RICOEUR P., 1969, *Le conflit des interprétations : essais d'herméneutique*, Éditions du Seuil, Paris, 500 pages.

ROBERTSON R., 1995, « Glocalization: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity », dans FEATHERSTONE M., LASH S., ROBERTSON R. (eds.), *Global Modernities*, Sage, Londres, 25-44.

ROBILLARD (DE) D., 2009, « Réflexivité : sémiotique ou herméneutique, comprendre ou donner signification ? », dans *Cahiers de Sociolinguistique N°11*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 153-175.

RODIER C., 2010, « Frontex, l'agence tout risque », dans *Plein droit N°87*, GISTI, Paris, 8-11.

ROSANVALLON P., 1981, *La crise de l'État-Providence*, Éditions du Seuil, Paris, 192 pages.

SARFATI G.-E., 2012², *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris, 124 pages.

SARFATI G.-E., 2014, « L'emprise du sens : note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », dans LONGHI J., SARFATI G.-E. (dirs.), *Les discours institutionnels en confrontation*, L'Harmattan, Paris, 13-47.

SAYAD A., 1980, « Le Foyer des sans famille », dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* N°32-33, [http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_32_1_2082], consulté le 06/03/2018, 89-103.

SCHOR R., 1985, *L'opinion française et les étrangers 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, Paris, 762 pages.

SEARLE J.-R., 1972, *Les actes de langage*, Herman, Paris, 264 pages.

SEARLE J.-R., 1995, *The Construction of Social Reality*, Free Press, New-York, 241 pages.

SCHERRER A., GUITTET E.-P., BIGO D. (dirs.), 2009, *Mobilité(s) sous surveillance. Perspectives croisées UE-Canada*, Athéna Éditions, Outremont, 248 pages.

SIBLOT P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », dans *Langages* N°127, Larousse, Paris, 38-55.

SIBLOT P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », dans *Cahiers de Praxématique* N°36, Praxiling, Montpellier, 189-214.

TABOURET-KELLER A., 2015, « Aperçu des grandes tendances de la recherche dans les sciences du langage selon les informations diffusées au cours du premier trimestre 2014 sur le Réseau Francophone de Sociolinguistique et comparaison avec les informations diffusées au cours du premier trimestre 2012 », dans *Langage et société* N°154, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 129-137.

TEVANIANT P., TISSOT S., 2010, « La langue des médias, pourquoi la critiquer, comment la critiquer ? », dans *Mouvements* N°61, [<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2010-1-page-45.htm#re4no4>], consulté le 05/01/2018, 45-69.

TODD E., 1994, *Le destin des immigrés*, Éditions du Seuil, Paris, 390 pages.

TOURAINÉ A., 1965, *Sociologie de l'action*, Éditions du Seuil, Paris, 507 pages.

TOURNIER M., 1996, « Les discours sociopolitiques et l'analyse lexicométrique », dans BOYER H. (dir.), *Sociolinguistique : territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 179-213.

TOURNIER M., 2002, « Lexicométrie », dans CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 342-345.

TSOFAK J.-B., 2017, « Sur les traces d'un (bon) maître : de Jéricho à Lazare... le passeur tout court ! », dans LEDEGEN G. (dir.), *Sociolinguistique urbaine, sociolinguistique de l'intervention : apports et innovations*, L'Harmattan, Paris, 143-162.

VAN DIJK T., 2006, « Politique, Idéologie et Discours », dans *Semen N°21*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, [<http://semen.revues.org/1970>], consulté le 27/10/2017, non paginé.

VAN HOOLAND M., 2000, *Analyse critique du travail langagier*, L'Harmattan, Paris, 252 pages.

VAN HOOLAND M., 2005a, *La troisième personne*, L'Harmattan, Paris, 343 pages.

VAN HOOLAND M., 2005b, *Psychosociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 208 pages.

VERGÈS P., BOURICHE B., 2001, « L'analyse des données par les graphes de similitude », dans *Sciences Humaines*, [<http://www.scienceshumaines.com/textesInedits/Bouriche.pdf>], consulté le 17/01/2018, 1-90.

VETIER T., 2014, *Entre discours sur soi et représentations de l'autre : dynamiques identitaires chez les assistants familiaux « co-acteurs » de l'accueil de mineurs isolés étrangers*, Mémoire de master sous la direction de Thierry Bulot, Université Rennes 2, Rennes, 222 pages

VETIER T., 2016, « Les mineurs isolés étrangers pris en charge par la protection de l'enfance en France », dans *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique N°9*, L'Harmattan, Paris, 291-316.

VETIER T., 2017, « Donner à voir l'intime dans l'espace public : réflexions épistémologiques et recherche appliquée en sociolinguistique urbaine », dans *Langues, Cultures et Sociétés, Volume 3 N°1*, IMIST, Rabat, 152-162.

VETIER T., 2018a, « Mise en mots de la mauvaise langue : dire les pratiques des jeunes migrants mineurs isolés à Rennes », dans DELAGE V. (dir.), LEDEGEN G. (collab.), *Mauvaises langues. Migrations et mobilités au cœur des politiques, des institutions et des discours*, L'Harmattan, Paris, 101-110.

VETIER T., 2018b (à paraître), « Dire le "migrant" dans la ville : une analyse de discours médiatique », dans *Studii di lingvistica N°8/2*, Editura Universității din Oradea, Oradea, non connu.

WEBER M., 1963 (1919), *Le savant et le politique*, Union générale d'éditions, Paris, 185 pages.

WEBER M., 1995a (1921), *Économie et société Tome 1*, Pocket, Paris, 410 pages.

WEBER M., 1995b (1921), *Économie et société Tome 2*, Pocket, Paris, 424 pages.

WIHTOL DE WENDEN C., 2016, *Migrations : une nouvelle donne*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 182 pages.

WIHTOL DE WENDEN C., 2017, « La politique française d'immigration (1945-2015) », dans *Les Cahiers du GEPE N°9*, [<http://cahiersdugepe.misha.fr/index.php?id=3003>], Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, non paginé.

WODAK R., 2015, *The Politics of Fear : What Right-Wing Populist Discourses Mean*, Sage, Londres, 256 pages.

ZANCARINI-FOURNEL M., 2002, « La question immigrée après 68 », dans *Plein droit N°53-54*, GISTI, Paris, 3-7.

INDEX DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX

Index des illustrations

Illustration 1: Identité visuelle de L'Encyclopédie des migrants (© L'âge de la tortue).....	45
Illustration 2: Marathon de lecture des 400 lettres de L'Encyclopédie des migrants du 4 au 5 mars 2017 (© L'âge de la tortue).....	46
Illustration 3: Le Groupe de réflexion en plein séance de travail (© Bertrand Cousseau – BC Photographie).....	47
Illustration 4: Séance photo d'une auteure de lettre sur la Place de la Mairie à Rennes.....	49
Illustration 5: Remise officielle de L'Encyclopédie des migrants à Rennes, Centre culturel Le Triangle au Blosne (© BC Photographie).....	52
Illustration 6: Lieux et production de la spatialité urbaine.....	90
Illustration 7: Part des immigrés dans la population en 2014 (en %).....	107
Illustration 8: Principaux pays d'origine des immigrés en 2011 en Bretagne.....	108
Illustration 9: "Territoires de la politique de la ville".....	109
Illustration 10: "Population immigrée et population étrangère en 2010 en % dans la population".....	110
Illustration 11: La ville de Rennes comme matrice discursive.....	124
Illustration 12: Nuage de mots du corpus PQN par le logiciel Iramuteq.....	155
Illustration 13: Dendrogramme 1 du corpus PQN par le logiciel Iramuteq.....	158
Illustration 14: Dendrogramme 2 du corpus PQN par le logiciel Iramuteq.....	159
Illustration 15: Analyse factorielle des correspondances sur le corpus PQN par le logiciel Iramuteq.....	163
Illustration 16: Dendrogramme du journal Ouest-France par le logiciel Iramuteq.....	178
Illustration 17: Chi2 par classe du terme « migrant » par le logiciel Iramuteq.....	181

Illustration 18: Exemple de graphe complet valué d'une série de liens statistiques (à gauche) et de l'arbre maximum tiré de celui-ci (à droite)*	184
Illustration 19: Graphique d'analyse des similitudes de Ouest-France par le logiciel Iramuteq	185
Illustration 20: Fréquences relatives des désignations dans Ouest-France par le logiciel Lexico3.....	191
Illustration 21: Partition du terme migrants dans les PQN et PQR entre 2000 et 2016.....	192
Illustration 22: Partition des fréquences absolues des désignations dans Ouest-France par le logiciel Lexico3.....	193
Illustration 23: Partition de la forme MIE dans la PQN et PQR entre 2000 et 2016.....	195
Illustration 24: Evolution de la forme MIE dans Ouest-France entre septembre 2015 et septembre 2016.....	196
Illustration 25: Partitions relatives de qualificatifs des MIE dans le journal Ouest-France entre septembre 2015 et septembre 2016.....	199
Illustration 26: Profils-colonnes des différentes fréquences de répartition des articles et pronoms dans le journal Ouest-France.....	276
Illustration 27: La "mixité sociale" à Rennes Métropole.....	338

Index des tableaux

Tableau 1: Rétro-planning de la recherche.....	125
Tableau 2: Nombre d'articles par journal dans le corpus de recherche.....	132
Tableau 3: Codification de la recherche dans Europresse.....	135
Tableau 4: Spécificités lexicales de.....	172
Tableau 5: Spécificités lexicales de.....	172
Tableau 6: Spécificités lexicales de.....	172
Tableau 7: Spécificités lexicales du.....	172
Tableau 8: Principales caractéristiques de la partition des PQR.....	176
Tableau 9: Exemples de transformations à partir d'un mot ou d'un groupe nominal pivot..	273
Tableau 10: Matrice « les migrants + traits stéréotypiques ».....	283
Tableau 11: Matrice « les réfugiés + traits stéréotypiques ».....	286
Tableau 12: Matrice « les étrangers + traits stéréotypiques ».....	287

Tableau 13: Matrice « les migrants + (identification/attribut/action) + préposition (ou forme équivalente) + émetteur ».....	289
Tableau 14: Matrice « les étrangers + traits stéréotypiques des informateurs ».....	292
Tableau 15: Matrice « (la voix / la parole / le discours) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ».....	294
Tableau 16: Matrice « (l'histoire / l'expérience) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ».....	295
Tableau 17: Matrice « (l'existence/la situation/la vie/ le sort) + des (catégories) + (identification/attribut/action) ».....	296
Tableau 18: Matrice « Rennes est une ville qui + attributs ».....	300
Tableau 19: Matrice « Rennes est une ville qui + identification ».....	303
Tableau 20: Matrice « La ville de Rennes + attributs ».....	304
Tableau 21: Matrice « La ville de Rennes + identification ».....	306
Tableau 22: Matrice « La ville de Rennes + actions ».....	307
Tableau 23: Les « quartiers de la migration » cités à Rennes.....	309
Tableau 24: Matrice « Le quartier du Blosne + stéréotypie ».....	310
Tableau 25: Matrice « migrant(s) + verbe + centre-ville ».....	311
Tableau 26: Matrice « migrant(s) + verbe + quartiers ».....	312
Tableau 27: Matrice « langue + verbe + quartier(s) ».....	316
Tableau 28: Matrice « (s'engager/participer/témoigner) + dans le projet de L'Encyclopédie des migrants (c'est/ça) + verbe d'action ».....	318
Tableau 29: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + discours sur la migration ».....	321
Tableau 30: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets pour les auteur·e·s de lettres ».....	322
Tableau 31: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets sur les lecteurs / sur la société ».....	324
Tableau 32: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets de l'approche intime ».....	326
Tableau 33: Matrice « Le projet de L'Encyclopédie des migrants + (est/a/agit) + effets politiques ».....	327

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	9
Définition d'une recherche menée en sociolinguistique urbaine.....	9
De nouvelles perspectives de recherche.....	11
Annonce du plan.....	12
PARTIE 1 : FAIRE UNE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	17
CHAPITRE 1 : Réflexions épistémologiques.....	17
1.1. Épistémologie de la recherche.....	18
1.2. De la sociolinguistique à la sociolinguistique urbaine.....	21
1.2.1. L'évolution des débats en sociolinguistique francophone.....	22
1.2.2. De la linguistique sociale à la sociolinguistique urbaine.....	26
1.3. Les apports d'une sociolinguistique urbaine.....	28
1.3.1. Une sociolinguistique de l'urbanisation.....	33
1.3.2. Une sociolinguistique des discours.....	34
1.3.3. Une sociolinguistique prioritaire.....	36
CHAPITRE 2 : Un parcours vers la recherche.....	39
2.1. Parcours personnel thématique.....	39
2.2. Posture de recherche.....	40
2.3. Une recherche sur la mobilité : décentration et travail de « l'impensé ».....	42
CHAPITRE 3 : Un projet de collaboration artistico-scientifique.....	45
3.1. Vers une « théorie ancrée » à la rencontre d'un projet.....	45
3.2. Penser <i>L'Encyclopédie des migrants</i> comme une « nouvelle forme d'organisation citoyenne » ?.....	49
PARTIE 2 : ABORDER LE DISCOURS DANS LA VILLE.....	55
CHAPITRE 4 : Le discours : praxis et analyse.....	55
4.1. Aborder l'analyse du discours.....	55
4.2. L'analyse du discours politique.....	63

4.3. Les discours politiques dans les médias.....	66
4.3.1. L'évènementialisation dans les médias.....	71
4.3.2. La désignation dans les médias.....	73
CHAPITRE 5 : La ville, espace de (dé)légitimation de la migration.....	75
5.1. À la base, « la langue ».....	75
5.2. Le discours et sa fonction praxique : (il)(dé)légitimation sociolinguistique.....	77
5.3. Migration et dominance.....	79
5.4. Les frontières de la ville : de la ségrégation à la discrimination.....	84
5.4.1. Du phénomène observable aux frontières mises en discours.....	85
5.4.2. Les frontières en ville : ségrégation et discrimination.....	87
CHAPITRE 6 : Les « migrants », diachronie d'une catégorie.....	93
6.1. L'immigration en France.....	93
6.1.1. « L'Universalisme » à la française depuis 1789 chez Emmanuel Todd.....	93
6.1.2. Brève histoire de l'immigration en France.....	96
6.2. L'immigration en Bretagne et à Rennes.....	103
6.2.1. Brève histoire de l'immigration en Bretagne.....	103
6.2.2. L'immigration à Rennes aujourd'hui.....	108
6.3. La (dé)nomination des figures de « l'étranger ».....	112
PARTIE 3 : AU CROISEMENT DES MÉTHODES DE RECHERCHE.....	119
CHAPITRE 7 : Une méthodologie d'enquête.....	119
7.1. Éthique, déontologie en sociolinguistique prioritaire.....	120
7.2. Objectifs de recherche et méthodes mis en œuvre : un projet d'analyse.....	123
CHAPITRE 8 : Analyser les discours politiques dans les médias.....	127
8.1. Construction des analyses.....	127
8.2. Une étude lexicométrique.....	130
8.3. Les logiciels Iramuteq et Lexico3.....	136
CHAPITRE 9 : Analyser les discours dans une « organisation citoyenne ».....	139
9.1. Stratégie et dispositif.....	139
9.2. Les observations participantes.....	141
9.3. Les entretiens semi-directifs.....	142
9.3.1. Les informatrices et les informateurs.....	142
9.3.2. La trame d'entretien.....	143

9.3.3. La transcription.....	145
9.4. De l'analyse de contenu à l'analyse du discours.....	146
PARTIE 4 : LA CONSTRUCTION DU « MIGRANT » DANS LA PRESSE.....	151
CHAPITRE 10 : La presse quotidienne nationale (PQN).....	151
10.1. Une analyse des quotidiens Le Monde, Le Figaro et Libération.....	151
10.2. Des thématiques émergentes autour des « migrants ».....	154
10.2.1. Le front propositionnel des PQN.....	154
10.2.2. Des thématiques fortes pour un traitement « politique » de l'information	156
10.2.3. Des thématiques qui se croisent ou s'opposent.....	162
10.3. Des formules et des associations autour des « migrants ».....	165
CHAPITRE 11 : La presse quotidienne régionale (PQR).....	169
11.1. Une analyse des spécificités lexicales des différents PQR.....	169
11.2. <i>Ouest-France</i> et ses caractéristiques.....	177
11.2.1. Caractéristiques générales du discours <i>Ouest-France</i>	177
11.2.2. <i>Ouest-France</i> , les « mineurs isolés étrangers » et les autres « migrants ». 189	
11.2.3. Evolution du paradigme désignationnel MIE.....	194
11.3. Un exemple d'évolution diachronique : les MIE « de la Place de la République ».....	199
CHAPITRE 12 : La presse locale.....	223
PARTIE 5 : LA (RE)CONSTRUCTION EN DISCOURS DES « MIGRANTS ».....	231
CHAPITRE 13 : Observations participantes de « <i>Groupes de réflexion</i> ».....	231
13.1. La forme organisationnelle des <i>Groupes de réflexion</i>	232
13.2. Les thématiques émergentes des <i>Groupes de réflexion</i>	237
13.2.1. D'une pluralité de thématiques abordées.....	237
13.2.2. ... À l'émergence de nouvelles thématiques de recherche : les questions de « légitimité » et d'« intime ».....	239
CHAPITRE 14 : Analyse des entretiens via les récits de vie.....	247
14.1. Les récits de vie des membres du <i>Groupe de réflexion</i>	248
14.2. Les récits de vie des auteur·e·s de lettres.....	258
14.3. Croisement des données.....	269
CHAPITRE 15 : Analyse des entretiens via l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale.....	271
15.1. Mise en place de l'A.D.E.L. et prise en compte des déictiques personnels.....	273

15.2. La stéréotypie des « migrants » : des médias aux informateurs.....	281
15.2.1. Les « migrants », les « réfugiés », les « étrangers » dans les discours.....	281
15.2.2. Renouveau stéréotypique des catégories discursivisées.....	293
15.3. Les « migrants » à Rennes.....	297
15.4. Dynamiques sociospatiales et sociolinguistiques à Rennes.....	309
15.5. S'engager sur les questions migratoires.....	317
PARTIE 6 : SYNTHÈSE.....	329
L'évolution désignationnelle dans les médias : une évolution paradigmatique ?.....	329
L'urbanisation de Rennes des années 1970 à aujourd'hui : un processus au long cours et des conséquences sociolinguistiques nouvelles.....	333
La territorialisation de la migration à Rennes : un processus abouti et partagé, malgré tout.....	336
Aux périphéries sont les « immigrés », au centre sont les « étudiants étrangers »	336
Les mineurs isolés étrangers à Rennes : l'hyper-mobilité face à la ségrégation socio-spatiale.....	342
S'engager et s'organiser aujourd'hui sur les questions migratoires : le discours de l'intime aux limites d'une organisation.....	345
CONCLUSION.....	349
Notre cheminement.....	349
Nos points d'attention.....	353
Des perspectives.....	355
BIBLIOGRAPHIE.....	357
INDEX DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX.....	377
TABLE DES MATIÈRES.....	381
TABLE DES ANNEXES.....	385

TABLE DES ANNEXES

ANNEXES DISPONIBLES TOME II : CD ou format PDF.

TABLE DES ANNEXES.....	385
ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	387
ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN – GROUPE DE RÉFLEXION.....	388
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN – AUTEUR DE LETTRE.....	390
ANNEXE 4 : CONVENTION DE TRANSCRIPTION.....	393
ANNEXE 5 : ENTRETIEN A.....	395
ANNEXE 6 : ENTRETIEN B.....	418
ANNEXE 7 : ENTRETIEN C.....	444
ANNEXE 8 : ENTRETIEN D.....	464
ANNEXE 9 : ENTRETIEN E.....	486
ANNEXE 10 : ENTRETIEN F.....	500
ANNEXE 11 : ENTRETIEN G.....	521
ANNEXE 12 : ENTRETIEN H.....	538
ANNEXE 13 : ENTRETIEN I.....	556
ANNEXE 14 : ENTRETIEN J.....	568
ANNEXE 15 : ENTRETIEN K.....	578
ANNEXE 16 : ENTRETIEN L.....	599
ANNEXE 17 : ENTRETIEN M.....	616
ANNEXE 18 : ENTRETIEN N.....	630
ANNEXE 19 : CORPUS LE FIGARO.....	644
ANNEXE 20 : CORPUS LE MONDE.....	1161
ANNEXE 21 : CORPUS LIBÉRATION.....	2154
ANNEXE 22 : CORPUS OUEST-FRANCE.....	2480
ANNEXE 23 : CORPUS LA VOIX DU NORD.....	2579
ANNEXE 24 : CORPUS LE PROGRÈS.....	2646
ANNEXE 25 : CORPUS SUD-OUEST.....	2734

ANNEXE 26 : CORPUS LES RENNAIS.....	2856
ANNEXE 27 : CORPUS LE MENSUEL DE RENNES.....	2861
ANNEXE 28 : EXTRACTION CORPUS O.-F.....	2871
ANNEXE 29 : HYPER-STRUCTURE « MED ».....	2887
ANNEXE 30 : ÉQUIVALENCE DE 1ère CLASSE – LES MIGRANTS+.....	2889
ANNEXE 31 : ÉQUIVALENCES DE 1ère CLASSE – RENNES+.....	2898
ANNEXE 32 : ÉQUIVALENCES DE 1ère CLASSE – L’ENCYCLOPÉDIE / LE PROJET+.....	2903

DISCOURS DE (DÉ)LÉGITIMATION SPATIOLANGAGIERS DE LA MIGRANCE EN ESPACE URBAIN

RÉSUMÉ

CETTE THÈSE, ŒUVRANT ENTRE LES CHAMPS (INTER)DISCIPLINAIRES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE ET DE L'ANALYSE DU DISCOURS, S'EFFORCE DE RENDRE COMPTE DES PHÉNOMÈNES GLOCAUX SÉGRÉGATIFS ET DISCRIMINATOIRES À RENNES ET EN FRANCE LORSQU'IL S'AGIT DE PARLER DE PERSONNES HÉTÉRO- OU AUTO-DÉSIGNÉES DE PAR LEUR MOBILITÉ OU LEURS « ORIGINES ». ELLE TRAITE AINSI DE MULTIPLES POINTS DE VUE « DISCURSIFS » SUR LA VILLE ; TOUS SEMBLANT RELEVER CEPENDANT D'UN PHÉNOMÈNE DE DOMINANCE – PROCESSUS LIÉ, EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE, À LA HIÉRARCHISATION DES PERSONNES ET DES LANGUES SUR UN TERRITOIRE DONNÉ – DANS LES DISCOURS SUR LA MIGRANCE OU, AUTREMENT DIT, DANS LES DISCOURS HÉGÉMONIQUES SUR LA MOBILITÉ.

NOTRE RECHERCHE SE DÉCOMPOSE AINSI EN DEUX TEMPS. D'UNE PART, IL S'AGIT D'ANALYSER LES DISCOURS POLITICO-MÉDIATIQUES ACTUELS SUR LA MIGRATION ET LES « MIGRANTS » À TRAVERS UNE APPROCHE LEXICOMÉTRIQUE D'UN CORPUS DE PRESSES NATIONALE, RÉGIONALE ET LOCALE. D'AUTRE PART, IL S'AGIT DE PERCEVOIR COMMENT CES DISCOURS SONT REPRIS, CRITIQUÉS, RÉINTERROGÉS, IGNORÉS... ET POURQUOI ILS LE SONT ; COMMENT LES CATÉGORIES DOMINANTES SONT REPRISSES OU ÉVACUÉES... ; COMMENT LES FRONTIÈRES SONT REPRODUITES EN VILLE DANS L'EXAMEN DE LA QUESTION DE LA « LÉGITIMITÉ » DES PERSONNES PERÇUES COMME « MIGRANTES » À ÊTRE PRÉSENTES DANS L'ESPACE URBAIN DE LA VILLE. CE SECOND TRAVAIL S'EST RÉALISÉ À TRAVERS DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES ET DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS RÉALISÉS DANS LE CADRE D'UN PROJET RELEVANT D'UNE ORGANISATION CITOYENNE, PARTICIPATIVE.

MOTS CLÉS : SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE, ANALYSE DU DISCOURS, MIGRANCE, DOMINANCE, URBANISATION, SÉGRÉGATION, DISCRIMINATION, POLITIQUE, MÉDIAS, ORGANISATION CITOYENNE

(DE)LEGITIMIZATION OF MIGRATION IN DISCOURSES ON SPACE AND LANGUAGE IN URBAN AREAS

ABSTRACT

OVERLAPPING THE (INTER)DISCIPLINARY FIELDS OF URBAN SOCIOLINGUISTICS AND DISCOURSE ANALYSIS, THIS DISSERTATION DISPLAYS THE GLOCAL DOMINATION PHENOMENA IN RENNES, AND IN FRANCE, IN DISCOURSES FOCUSING ON PERSONS HETERO- OR SELF-DESIGNATED BY THEIR MOBILITY OR "ORIGINS". THE RESEARCH THUS EXAMINES A VARIETY OF DISCURSIVE POINTS OF VIEW ON THE CITY ; YET, ALL OF THEM SEEM TO REVEAL A DOMINATION PHENOMENA – A PROCESS LINKED, IN URBAN SOCIOLINGUISTICS, TO THE HIERARCHIZATION OF PERSONS AND LANGUAGES ON A GIVEN TERRITORY – IN DISCOURSES ON MIGRATION, OR IN OTHER WORDS, IN HEGEMONIC DISCOURSES ON MOBILITY.

OUR RESEARCH DIVIDES INTO TWO PARTS. FIRST, IT CONSISTS IN AN ANALYSIS OF CURRENT POLITICAL MEDIA DISCOURSES ON MIGRATION AND "MIGRANTS", BY A LEXICOMETRIC ANALYSIS OF A CORPUS COMPOSED OF NATIONAL, REGIONAL AND LOCAL PRESS ARTICLES. SECONDLY, WE ANALYZE HOW AND WHY THESE DISCOURSES ARE REPRODUCES, CRITICIZED, QUESTIONED OR IGNORED, AND HOW ARE DOMINANT CATEGORIES REPRODUCED OR LEFT BEHIND. WE STUDY HOW FRONTIERS ARE REPRODUCED IN THE CITY WHEN THE "LEGITIMACY" OF THE PRESENCE OF PERSONS PERCEIVED AS "MIGRANTS" IS DEBATED. THIS SECOND ASPECT OF OUR WORK, RELIES ON PARTICIPANT OBSERVATIONS AND SEMI-DIRECTED INTERVIEWS IN THE CONTEXT OF A COMMUNITY AND PARTICIPATIVE PROJECT.

KEYWORDS : URBAN SOCIOLINGUISTICS, DISCOURSE ANALYSIS, MIGRATION, DOMINATION, URBANIZATION, SEGREGATION, DISCRIMINATION, POLITICS, MEDIA, COMMUNITY ORGANIZING

LABORATOIRE DE RECHERCHE : PREFICS EA7469

PÔLE DE RECHERCHE FRANCOPHONIES, INTERCULTUREL, COMMUNICATION, SOCIOLINGUISTIQUE
UNIVERSITÉ RENNES 2, 1 PLACE DU RECTEUR HENRY LE MOAL – CS 24307 – 35043 RENNES CEDEX